107.c

I

150

ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

AVIS.

Tous les livres et brochures destinés à la Commission doivent lui être envoyés par l'intermédiaire de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Toute réclamation relative à l'envoi des Bulletins ou des Chroniques doit lui être faite par le même intermédiaire.

RELATIONS POLITIQUES

DES

PAYS-BAS ET DE L'ANGLETERRE

SOUS LE RÈGNE DE PHILIPPE II

RELATIONS POLITIQUES

DES

PAYS-BAS & DE L'ANGLETERRE

SOUS LE RÈGNE DE PHILIPPE II

CONTINUÉES PAR

L. GILLIODTS-VAN SEVEREN,

MEMBRE DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

TOME XI

GOUVERNEMENT DU DUC DE PARME

Première partie.

(1er octobre 1578. — 31 décembre 1579.)



BRUXELLES

LIBRAIRIE KIESSLING ET Cie, P. IMBREGHTS, SUCCESSEUR

Montagne de la Cour, 54.

1900

BRUXELLES. — HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 112, RUE DE LOUVAIN.

INTRODUCTION.

A mesure que les événements se précipitent, l'action diplomatique s'étend. L'un suit nécessairement l'autre.

Les plus savantes combinaisons viennent échouer devant la réalité des faits qui ont échappé à la clairvoyance des hommes d'État et provoqué les désirs immodérés des ambitions deçues. Souvent alors un revirement s'opère dans les esprits, et la lassitude des désenchantements refroidit le zèle des premiers jours. Les soulèvements des peuples ont de ces échappées alternatives, produit du choc des idées, de l'incohérence des principes et des luttes d'opinions; ces agitations revêtent un caractère plus irascible, plus véhément, lorsqu'il s'agit des droits de la conscience et des doctrines religieuses.

Les Pays-Bas en étaient arrivés, en 1578, à cette période aiguë de l'état révolutionnaire, où les factions, qui sont la dégénérescence des partis, se divisent elles-mêmes et se déchirent au détriment de toute indépendance et de toute liberté.

Cette dissolution intérieure excita, chez les puissances voisines, des inquiétudes qui se transformèrent en convoitises; d'ailleurs les relations des peuples, en se multipliant, deviennent plus étroites; l'édifice international, en grandissant, se solidarise, de même que tous les facteurs d'une construction se lient et se prêtent un mutuel appui. Mais les partis, soumis

à la loi fatale de l'émiettement, cherchant à surpasser leurs rivaux, accepteront, s'ils ne la sollicitent, l'alliance étrangère; et la compétition, en partie double, se produira, comme un écho fidèle, au dedans et au dehors.

Telle fut aussi la pensée de notre éminent prédécesseur.

« Le dernier mot de la situation paraît être un champ ouvert à toutes les ambitions étrangères; et en même temps, sous l'influence dissolvante des passions intérieures, nous assisterons au démembrement des provinces si faiblement unies l'une à l'autre par des liens trop récents pour être durables, trop pompeux pour être sincères [1]. »

Ce volume s'ouvre avec l'entrée du Duc d'Alençon dans les Pays-Pas. A peine a-t-il franchi la frontière, que l'ère des mécomptes commence; chaque pas est marqué par une désillusion.

A son départ de Paris, on lui avait donné les plus belles espérances sur le recrutement de ses troupes; et à peine réunies, la désertion se met dans leurs rangs.

Il avait demandé, et on lui avait fait entrevoir des garanties; attardé au siège de Binche, qui lui oppose une résistance inattendue, il se « mecontente fort que on ne luy tient la promesse que on luy a faicte, et fort indigné qu'il ne peult avoir Mons à sa dévotion » [2].

Au reste, il n'était pas seul à se plaindre; la déconvenue devient générale. Les lettres interceptées de Don Juan et du Prince de Parme se répandent en récriminations. Le Duc Casimir, confiné à Bruxelles, parle de retourner en Allemagne.

Pendant ce temps, les États de Hollande, Zélande, Frise, Groeninghe et Overyssel envoient leurs députés à Nimègue, dans le but de conclure une ligue offensive et défensive.

[1] *Les Huguenots et les Gueux*, par M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE, t. V, p. 28.

[2] N° MMMMCXCIX.

Pour comble de malheur, la maladie et la peste ravagent les camps opposés, et Fremyn pouvait écrire en toute vérité : « La peste, la guerre et la famine abondent en ces cartiers, les trois fléaulx de l'ire de Dieu [1] ».

A ce même moment, la mort de Don Juan éclate comme un coup de tonnerre dans ce ciel chargé d'orages; elle fut transmise à lord Burleigh par Davison, qui en laissait pressentir les suites : « Your Lordship can gess what a chang this accident will bring fourth in the course of thinges here [2] ». Walsingham n'avait pas attendu la fatale nouvelle, qu'il ne put apprendre de Jacques Russell qu'à son retour à Londres.

La diversion en Bourgogne n'eut aucun succès et se borna à la prise de quelques petits forts, que Russell traitait de « places de médiocre importance », sans doute pour contredire les plans de Villiers.

Et il résume ainsi la situation : « Notre estat se retrouve de plus en plus altéré par le mal entendus des ungs et des aultres. Casemirus, le lundy subsécutif de vostre départ, envoya son député devers les Estats représenter les doléances du peu d'accueil à luy faict au respect de ce que l'on a faict à Monsieur d'Alençon, auquel l'on concède villes pour l'assurance de luy et les siens, authorité de commander à luy et aux siens . . . . . [3] »

L'agitation, produite par l'incertitude, se propageant de haut en bas, envahit les villes, surtout Gand et Anvers. Dans la première, soutenue discrètement par le Prince d'Orange, elle dégénéra bientôt en violences; dans la seconde, elle se renfermait encore dans les limites des querelles religieuses. Le magistrat, de l'avis des serments et sous l'impulsion des marchands aventuriers, abandonna aux réformés l'église de Saint-André et le cloître des Cordeliers, non sans de vives protestations des catholiques.

[1] N° MMMMCCII.

[2] « Votre Seigneurie peut augurer quel changement cet accident entraînera dans le cours des affaires de ce pays. » N° MMMMCCIV. Voyez Piot, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, 1565-1583, p. 177.

[3] N° MMMMCCV.

Désigné par la voix mourante de son illustre prédécesseur, appelé « à l'unanime réquisition et instante prière » de tous ses chefs d'armée, le Prince de Parme notifie, dès le 5 octobre, à la Reine d'Angleterre, le trépas de Don Juan, « finissant sa vie autant chrestiennement que ses actions durant icelle ont tousiours esté vertueuses, glorieuses et heureuses » ; — et son avènement au Gouvernement général des provinces des Pays-Bas, avec l'espoir que Sa Majesté « soit servye lui monstrer la bonne correspondence que la bonne et ancienne alliance et voisinance entre Sa Majesté Catholique et la Vostre, et les pays et subiectz de ceste et d'aultre requièrent et méritent » ; — avec l'assurance que de son côté, « ny sera obmis aulcun offre pour pareillement y correspondre » [1].

La Reine flottait encore entre le parti d'Alençon et celui de Casimir; tandis qu'elle pressait celui-ci à accroître le nombre de ses reitres, « ayant changé l'assistence de gens de guerre anglois en l'augmentation des siens », et qu'elle avait déclaré ne vouloir intervenir dans les négociations engagées par l'Empereur, elle tenait en suspicion la conduite du Prince de Béarn et refusait de recevoir l'ambassadeur français.

Lord Cobham et Walsingham, revenus mécontents de la manière d'agir des États, espéraient maintenant pouvoir neutraliser les pressions indirectes et avancer la cause de la religion. Des reproches se sont élevés contre le Prince d'Orange; ils ont fait tous leurs efforts pour les dissiper. Pour cette œuvre, ils comptent sur leur fidèle agent, William Davison. Il s'entendra avec le Prince, pour ramener les États à l'exécution de ce qui a été convenu [2].

La mort inopinée de son chef avait jeté le désarroi dans l'armée espagnole. Binche s'était rendu à merci, et l'on n'attendait plus que la jonction des troupes d'Alençon avec celles des États. De leur côté, les Gantois

[1] N° MMMMCCVI.
[2] N° MMMMCCXIII.

avaient attaqué les Wallons mutinés de Montigny, Hèze et de Capres retranchés à Menin; et le Duc Casimir partait pour Gand avec une partie de sa cavalerie, dans le but d'enlever Sweveghem et les autres prisonniers de Ryhove, pour les transférer à Anvers. Trois mille reitres et lansquenets allemands avaient passé le Rhin et arrivaient à Marche-en-Famenne.

Pour subvenir à tous ces mouvements de soldats, il fallait deux choses qui faisaient continuellement défaut : des vivres et de l'argent. Aussi les pillages et les maladies, triste cortège de cette imprévoyance, étendaient leurs ravages avec une effrayante intensité; la peste avait enlevé, au dire de Davison, plus de cinq mille personnes dans la seule ville de Louvain [1].

D'autre part, tous ces changements de front donnaient lieu aux plus bizarres commentaires; les fins politiques qui s'ingénient à lire dans les faits la réalisation de leurs pronostics en les rapportant à des desseins cachés et préparés de loin, publiaient que « par la négociation des ambassadeurs d'Angleterre, il a esté commandé de la Majesté la Royne d'Angleterre de saisir le pays de Flandre; que le Duc d'Alençon saisira le Haynault, et le Prince d'Orange le Brabant ».

Un autre passage de cette lettre de Jacques Russell est plus suggestif encore : « J'entend que Villiers doit avoir dit en quelque part que l'appuy qu'avoient les Gantois, estoit de la Roine d'Angleterre, et non du Prince d'Orange, lequel lesdicts Gantois avoient denoncé, l'apelant : *Traystre* [2] ».

L'argent manquait; Élisabeth voulait bien en avancer, mais moyennant garanties solides. Une résolution des États-généraux du 12 octobre porte que « pour mieulx induire monsieur l'Ambassadeur de l'Angleterre à furnir prest soixante mille livres artois, Son Excellence (le Prince d'Orange) a trouvé bon de lui donner une obligation générale des États généraulx, et

[1] N° MMMMCCXVII.

[2] N° MMMMCCXVIII.

spéciale des provinces, suivant leurs quotes à reprendre par eulx des deniers qui procéderont des moyens généraux en leurs provinces »[1].

En même temps la Reine adressait au Duc Casimir une lettre où la plainte de sa dignité blessée s'exhale avec amertume.

« Mon cousin, Nous avons receu deux lettres de votre part, la première datée le 1er d'aoust, la seconde le 6 de septembre; l'une et l'autre toute pleine de doléances contre les Estats des Païs-Bas et nous; contre les Estats, pour vous avoir faict trop attendre à Zutphen infructueusement, ne vous faisants tenir les deniers qu'avions ordonné pour le premier paiement de vos gens; contre nous, comme si eussions faulsée notre promesse et foy, en vous abandonnant en une confusion désespérée. Quant à ce que peut avoir être mesfaict par les Estats, sommes bien marris d'entendre le peu de soing qu'ils ont de leurs affaires, et qu'en leurs très-grandes difficultés. ils se montrent si lents et irrésolus; mais quant à nous-mesmes et la faulte dont vous nous chargés, ne pouvons que nous esmerveiller comment et à quelles enseignes il vous tomberoit en teste d'assoier ung tel jugement de nous, nos actions et comportements, veu que seulement au regard de vous et de l'honneur que vous portons, avions, non sans le mescontentement de nos subjects, fait transporter hors de notre royaulme quarante mil livres sterlings, chose non accoustumée et que n'eussions faict que pour l'amour de vous . . . . . Vray est qu'avions tousjours envie de subvenir aux nécessités des Estats, en intencion de leur procurer assurée paix et repos; mais ne pensions oncques de faire leur guerre la notre ou de nous embarquer si avant qu'espuissions notre trésor en telle sorte qu'on le semble demander. Vous sçavez le projet que fismes, lequel considéré, si avez accreu le nombre de vos gens, aultre les moyens par nous fournis, nous ne sommes pas à blasmer . . .[2]. »

[1] N° MMMMCCXIX.

[2] N° MMMMCCXX.

Le lendemain, elle écrit aux États-généraux : tout en se plaignant de leur attitude à l'égard du Duc d'Alençon, néanmoins, « pour suivre le train de ses bienfaits », elle consent à leur accorder les huit mille livres restant entre les mains de son agent Davison, et « à la charge que ladítte somme soit employée au défrayement de ce qui est deu au Duc Casimir, sil nen soit aultrement pourveu, lequel, pour sestre embarcqué en ceste guerre, partie à nostre requeste, et partie pour le grand désir qu'il a à vous faire les meilleurs services que Prince de sa qualité scauroit en la deffence de vos libertés et privilèges, avons esté d'intention, tant en la dernière négociation des vingt-huict mil livres que toutes aultres à vous accordées, seroit principalement et sur tous prins respect . . . » [1].

Quant aux autres requêtes des États, elle ne peut les accorder en ce moment; « influencée, dit Walsingham, par les partisans de l'entente avec l'Espagne, et devant tenir compte des obligations qu'elle avait assumées », — tout en désirant voir les États s'entendre avec le Prince d'Orange.

A l'aide de ces incitations sournoises, les partisans de la Réforme ne restaient pas inactifs. Mendoza décrit, sous de sombres couleurs, leurs désordres, notamment à Gand et Anvers, ces deux foyers de l'insurrection bouillonnante; le pillage des églises et des couvents; l'incendie, les attentats, les exécutions, etc. Bruxelles n'est plus à l'abri du mouvement; les prêches calvinistes s'y font en présence du Duc Casimir, dont l'insuffisance vaniteuse saute aux yeux [2].

Philippe II répond à ses ministres, avec ce calme imperturbable et cette lucidité qui déconcerta les plus pénétrants historiens; il recommande de rester en bons termes avec la Reine d'Angleterre et ses ministres; quant aux négociations de mariage avec le Duc d'Alençon, il n'y voit qu'une amusette de la Reine qui ne se mariera jamais [3].

[1] N° MMMMCCXXI.

[2] N° MMMMCCXXIII.

[3] « Como de otros muchos embustes. » N° MMMMCCXXIV. — « Como otras veces. » N° MMMMCCLX.

Toujours préoccupée de ses finances, bien plus que de ses intrigues matrimoniales, Élisabeth, en effet, se fait remettre pour garantie de son prêt de soixante mille artois, l'obligation signée et scellée des provinces [1].

Ces emprunts ne pouvaient enrayer la désorganisation de l'armée des États. A en croire toutes les dépêches, elle se trouvait dans une situation lamentable, décimée par les maladies et les désertions. Le Comte de Boussu, « ne sachant où il est et de quel bois faire flèche », accusait à la fois, et les États et le Prince d'Orange. « C'est une grande cruauté, disait Fremyn, qui se faisait l'interprète du désespoir de son maître, de tirer le service de tant d'estrangers, sans le recongnoistre et leur donner les moyens de vivre, et les voir mourir sans charité [2]. »

L'équipée de Casimir à Gand n'était pas faite pour apaiser ces alarmes. Au dire du docteur Wilson, elle souleva le mécontentement de tous les partis; du Comte de Boussu et du Prince d'Orange; des Wallons et des Gantois; et notamment des seigneurs catholiques, ralliés encore autour de la confédération, qui se montraient disposés à faire appel au Duc d'Alençon. Il fallut la dextérité de Sainte-Aldegonde pour ramener quelque calme.

Lorsque l'effervescence paraît arrivée à son comble, la politique voit méconnaître et dénaturer ses intentions les plus sages, parce que l'art de conduire les peuples a pour premier principe de les préserver des excès, et pour base de les contenir dans le respect du droit et les bornes de la justice, qui constituent la vraie liberté.

La réforme religieuse est affaire de conscience, comme l'écrivait si justement Wilson, et ne s'obtient par la violence ou la force des armes. « Good preachinge and moderate behaviour wyl prevayle more to wynne people to a reformed religion, than violence, or force of armes [3]. »

Chacun sent le besoin d'une pacification; mais tous diffèrent sur les

[1] N° MMMMCCXXV.
[2] N° MMMMCCXXVIII.
[3] N° MMMMCCXXX.

moyens pour y aboutir. Swartzenberg, au nom de l'Empereur, préconise la retraite des troupes espagnoles et la remise des places fortes aux mains des États; et cet avis lui vaudra d'odieux soupçons. Les Wallons acceptent, mais à condition que les Gantois admettent la franchise du culte et relâchent leurs prisonniers. Les nobles demandent le retour en France d'Alençon et de ses mercenaires.

Après ces divergences viennent les récriminations. C'est dans l'ordre logique des passions humaines. L'Archiduc Mathias et le Prince d'Orange accusent Casimir de soutenir les factieux de Gand et de viser à la souveraineté de la Flandre, avec la complicité de la Reine d'Angleterre; et Casimir s'en défend, reprochant à ses adversaires leurs menées ténébreuses et leur jalousie [1].

On conçoit que la rentrée des impôts ne s'opérait qu'avec la plus grande difficulté, dans une province comme la Flandre, livrée à tous les désordres de la guerre civile et de l'anarchie. Les États éprouvaient par suite le plus cruel embarras pour solder leurs troupes. Une somme de quatre cent mille florins leur avait échappé. Il fallut le crédit du Prince d'Orange pour obtenir un nouveau prêt de l'ambassadeur anglais, qui éleva la somme des avances, suivant les comptes de Spinola, à plus de douze mille livres sterling.

La douce illusion de paix, caressée par l'Empereur, paraissait enfin devoir se réaliser. « J'ai négocié, écrivait Russell à Walsingham, avec le Comte de Schwartzenberg sur le sujet de la paix, où je luy ay representé en quelle disréputation y ce retrouveroit sy a sa veue ce pais se perdoit, puis que disoit que l'Empereur son maistre avoit povoir de comander à l'armée des ennemis, et que sachant l'intencion des 8 et de l'Empereur, y debvoit par tous moyens faire que son maistre modère touttes difficultés

[1] N° MMMMCCXXXII.

pour parvenir à la paix. En ceste conférence, je l'ay arresonné et advisé de tant de moyens, attendu la mort de Don Jan, que facillement l'on y pourroit parvenir; suyvant quoy les affaires sont tellement advancés, après les postes courues devers l'Empereur, que desjà les députés du Prince de Parme arriveront à cest effect dans trois à quatre jours en Anvers [1]. »

Vain espoir! Dans cette même missive, Russell relatait le bruit du mariage du Duc d'Alençon avec l'Infante d'Espagne, ses intelligences avec le Roi de France et la Reine Mère; double grief qui excitait l'animosité d'Élisabeth, que le Prince de Parme exprime en ces termes à Philippe II : « L'entrée du Duc d'Alençon donne à penser à plusieurs et refroide fort la Royne d'Angleterre vers les Estatz, laquelle leur conseille de se reconcilier avec Vostre Majesté avant que se plonger plus avant avec le dict Duc, ne trouvant nullement bon sa dicte entrée. Et, comme il n'a nulles villes principales, il seroit facil le faire retourner d'où il est venu, si toutes les villes de Haynau faisoient le mesme que celles de Landrechies et du Quesnoy [2] ».

Ce fut, sans doute, sous cette inspiration, que le capitaine Cotton mit ses compagnies anglaises au service de Ryhove, pour occuper Ypres et menacer le flanc gauche de l'armée d'Alençon. Le magistrat d'Ypres, pressentant le danger, déclina l'offre insidieuse [3].

A ce même instant apparut la diversion de Casimir, présage de ses visées ambitieuses, et démagogiques au besoin.

Fatigué de cette politique flottante au gré des passions du jour, et désireux d'éviter les regrettables écarts, Walsingham pose, dans sa lettre du 21 octobre, les premiers jalons de ce revirement. Il regrette que le Duc Casimir soutienne les Gantois dans leurs excès contre les Wallons, et énumère comme suit les moyens de rétablir l'ordre : 1° qu'on ouvre un nouveau crédit aux États pour leur permettre de payer leurs troupes, spécialement

[1] N° MMMMCCXXXIV.

[2] N° MMMMCCXXXVI.

[3] N°s MMMMCCXLIV et LII.

les régiments wallons mutinés; 2° que Davison, l'ambassadeur anglais, fasse des représentations aux Gantois et au Duc Casimir, et leur déclare nettement que la Reine veut la pacification des Pays-Bas par l'obéissance aux États; et que sur ces points, il s'entende avec le Prince d'Orange [1].

Poussé à bout, « hors du chemin dangereux qu'il avait pris », Casimir réclame le paiement de ses troupes, d'Élisabeth, qui s'excuse en le renvoyant aux États, auxquels elle fait remettre les huit mille livres promises [2].

Mais la grande préoccupation des ministres anglais, c'est le péril de l'intervention française d'une part, et la restauration complète de la monarchie de Philippe II de l'autre; péril qui serait écarté par le renvoi de l'armée espagnole. Le terrain ainsi déblayé, l'Angleterre n'aurait plus à craindre la rivalité de puissants voisins et s'accommoderait d'un régime subalterne qui ne pourrait lui porter ombrage [3].

L'état de licence du pays est peint sur le vif dans une lettre de Rossel à Walsingham, du 26 octobre 1578. Les Gantois, « voulant estre tout ung ou aultre », persistent à rejeter les propositions des Wallons, malgré les efforts des commissaires. L'armée vit d'expédients; tel un prêt de cent cinquante mille florins. Les autres provinces refusent de payer leurs cotes, tant que la Flandre n'a pas satisfait. Des séditions éclatent à Arras et Douai. Ceux de Mons rejettent les mercenaires français d'Alençon. Les Francs Taupins sont rentrés en France, faute d'argent; ont tout pillé et brûlé sur leur passage, disant qu'ils avaient rempli leur engagement de trois mois. Les députés d'Artois, conduits par M. d'Inchy à Anvers, protestent devant les États « sur le fait de la religion ». Les sympathies des nobles vont du « babillart Franchois » à l'Archiduc Mathias. La défiance règne autour du Prince d'Orange, et « fait penser qu'il veut s'emparer et seigneurier du

[1] N°s MMMMCCXXXIX et XL.

[2] N° MMMMCCXLVI.

[3] N° MMMMCCXLVIII.

pays ». Ce dernier trait montre à quel degré d'exaspération contre tout pouvoir légitime on était descendu.

Chose étonnante, au milieu de cette tempête de désordres et de menées comminatoires, la froide ténacité de caractère de Philippe II ne se démentit pas. L'intervention d'Élisabeth dans les négociations de paix engagées par l'Empereur aux Pays-Bas, pas plus que son projet de mariage avec d'Alençon, ne le font dévier de sa ligne de conduite.

Élisabeth n'est pas loin d'approuver ce langage. Lord Burleigh pose cette double condition à l'entente : maintien des anciennes franchises et privilèges; reconnaissance légale de la liberté des cultes. Sur cette base, l'accord entre les deux couronnes pourrait s'établir; mais ce serait une menace permanente pour l'Angleterre que de confier le gouvernement des Pays-Bas au Roi de France [1].

Les États-généraux, qui eurent sans doute connaissance de ces avis par Davison, lui répondent qu'ils sentent plus que jamais la nécessité de rétablir l'union pour résister à « l'ennemi commun »; que les provinces paient régulièrement leurs contributions, destinées à maintenir le camp ; que ceux de Gand acceptent les articles proposés, « afin de pouvoir éviter la très dangereuse guerre intestine apparente » ; que ceux d'Artois et de Hainaut se persuadent que « le malentendu a esté advenu d'une mutuelle crainte et diffidence, causé plutôt par de sinistres présumptions, interprétations et rapports que par choses véritables ». Et ils le prient de transmettre ces idées à ceux de Gand, « s'y assistant de la faveur de monseigneur le Duc Casimir » [2].

Ils avaient adressé une supplique, conçue dans ce sens, au Duc. Et ils écrivent à la Reine d'Angleterre, après avoir protesté de leur attachement inviolable : « Et soubz ceste confidence et pour l'allegement que ce nous

[1] N° MMMMCCLXII. Cette note trace parfaitement la ligne de conduite suivie par la politique anglaise en ce moment.

[2] N° MMMMCCLXIII.

est d'appuyer nos paines et adversités de la faveur et puissance de Vostre Majesté. ne pouvons obmectre de faire part à icelle de l'extrême perplexité en laquelle (inopinément et lorsque Dieu par sa bonté infinie nous avoit quasi mis audessus de tous nos maulx, mesmes nous ayant osté un ennemy si capital que le seigneur Don Jehan), nous nous retrouvions à l'occasion des différents qui se vont mouvants en la comté de Flandres à cause de certain mescontentement quy est entre ceulx de la ville de Gand et quelques troupes des soldats Walons, suivies d'aultres, s'estans emparé du lieu de Menin, chose de moindre subject que de très-grande conséquence, et dont le désastre apparent menace ces pays d'entière ruine par la division que voyons pulluler et se mectre entre les provinces alliées, s'il ny soit bientost remédié; et peult Vostre Majesté considérer combien cecy importe à nostre salut et conservation, puisque l'ennemi commun ne s'est oncques osé promectre aultre occasion pour nous subjuger que de la seule dissention quil a tousjours espéré se debvoir sussiter entre nous à cause de la religion [1] ».

Vaines avances; l'échec des commissaires pour rétablir l'accord entre les Gantois et les Wallons n'en fut que plus éclatant. L'Artois et le Hainaut. que les États croyaient et affirmaient ralliés à leur cause, se soulèvent sous la pression des menaces violentes du gouverneur de Capres; la scission est plus profonde que jamais, et La Motte se rapproche du parti des Malcontents.

Gand restait toujours le foyer incandescent de l'émeute, le théâtre de toutes les intrigues diplomatiques. Là se rencontraient et se disputaient à la fois le Prince d'Orange, le Duc Casimir, les députés des États-généraux Simier et La Noue, les agents impériaux, espagnols, français et anglais; et brochant sur toutes ces compétitions égoïstes et jalouses, la faction démagogique. L'effet de ces débordements était facile à prévoir; Beutterich, l'orateur de Casimir, ne le cède en violence à Hembyze; ce sont deux

[1] N° MMMMCCLXX.

natures emportées, au témoignage de Davison, répandant la terreur, qui ne se reposeront qu'après avoir occasionné un mal irréparable. La Reine doit rompre avec des alliés si compromettants; et il demande qu'elle adresse un manifeste catégorique pour dissiper tout soupçon de connivence [1].

Dans sa lettre au Comte de Leicester du 5 novembre 1578, il renouvelle ses appréhensions, en ajoutant quelques détails à son récit. Les Gantois rendraient au clergé les biens confisqués, si l'Artois et le Hainaut admettent, comme eux, la liberté de religion, c'est-à-dire tolérance de l'exercice des deux cultes : catholique et réformé; mais ils refusent de délivrer les ôtages avant la fin des troubles, promettant de ne leur faire, dans l'intervalle, aucune violence. Le dissentiment s'élargit journellement et l'espoir de la paix s'évanouit [2]. Cependant les Malcontents se fortifient, reçoivent des renforts de France, s'apprêtent à attaquer les Gantois et allumer la guerre civile [3]. Ainsi se réaliserait la ruine inévitable du pays. Plusieurs villes principales de Flandre et du Brabant ont envoyé des députés pour prevenir ce malheur; les États enverront d'autres commissaires et ont engagé Davison à les rejoindre. Mais son impression est que la présence du Duc Casimir nourrit leur obstination, et qu'il se laisse hypnotiser par ses deux serviteurs : Beutterich et Dathenus. Son erreur inconsciente est en partie excusable, mais n'encourt pas moins le blâme, parce qu'il laisse sa bonne nature s'abuser par des conseils insensés.

Walsingham lui répond aussitôt, et en écrit au Comte de Swartzenberg. Ce qui perce dans ces lettres, c'est la crainte de voir compromettre la Reine dans les troubles de Gand. Pour renforcer le démenti, on adjoint le secrétaire Wilson. L'imprudente démarche de Casimir l'inquiète, et il la désavoue

[1] N° MMMMCCLXXIV. Voyez De Kempenare, *Vlaemsche Kronijk*, pp. 212 à 216. — Van Male, *Geschiedenis van Vlaendren*, pp. 87 à 100. — Halewyn, *Mémoires sur les troubles de Gand, de 1577 à 1579*, pp. 123 et suivantes.

[2] N° MMMMCCLXXVI.

[3] « Do seme inclinid to embarque there fortunes in this civill warre. »

formellement. « Je suis marry que Monsieur le Duc Casimir s'est faict de la partie des passionnés de Gand, par où il a non-seulement blessé son honneur propre, mais aussy mis celuy de Sa Majesté en mesme danger, plusieurs s'estans persuadés que ç'a esté à son instigation qu'il s'est embarqué en celle entreprinse. Mais je vous proteste devant Dieu que tant s'en fault que Sa Majesté y ait consenti, mesmes elle en a esté très-desplaisante, se mescontentant fort d'une telle action, comme le sieur Davison a esté enchargé de sa part de remonstrer audit Duc et luy représenter le préjudice et désadvantage qui s'en est ensuivy au parti des Estats. Par quoi je vous prie que selon les occasions qui se présenteront, vous vous emploiés à effacer ceste soupçon conceue à tort contre Sa Majesté et à maintenir son honneur et innocence en cest endroict, vous asseurant que son desir est toujours constant de veoir ces païs-la réduicts en une bonne paix soubs l'obéisance du Roy; estant bien marrye que ses ambassades et persuacions pour l'induire à l'accord de ladite paix n'ont sorty à meilleur effect. Et toutesfois elle est assis prompte pour s'y employer de nouveau, sy elle pensoit d'y pouvoir prouffiter[1]. »

La Reine attend de l'Empereur toute assistance dans cette œuvre de pacification.

Mais ce qui l'affecte encore, et tout aussi gravement, ce sont les nouvelles militaires. L'armée, immobilisée à Gembloux, n'a fait que dévaster la contrée[2], et vient de se replier sur Diest, Tirlemont et Aerschot, pour prendre ses quartiers d'hiver, n'osant même attaquer la première de ces villes. Voilà donc toute une campagne perdue; tant de subsides rendus infructueux. Et le Ministre en est réduit à escompter la modération de l'ennemi. — Ce passage suggestif de sa lettre est à citer.

« Il est maintenant à craindre que l'ennemy, devenant tous les jours

[1] N° MMMMCCLXXXII.

[2] « Of the spoile of the countrye, and consequently the penurye of all thinges », page 101.

plus fort par le moyen de secours qui luy vient, comme on nous en advertit par deça, et voyant au contraire que non seulement le camp des Estats s'affoiblit de plus en plus, mais aussi quils sont bandés et divisés entre eux-mesmes, ne se monstre si difficile en cest endroict, comme ils se sont jadis monstrés, se tenant fier sur ces advantages que d'adventure il estime lui apporteront la victoire. Estant de soy vraysemblable que s'il devient superieur en nombre, il se fera sans doute maistre de la campagne. Et toutesfois, s'il considère de près la nécessité des affaires, il trouvera convenir pour le service du Roy de ne se monstrer trop retif, quant au faict de la paix qu'est le seul moyen pour continuer ces pays-là soubs son obéissance, veu mesmes le danger qu'il y a que, cependant que le Roy et ses subjects contendent l'ung pour la souveraineté, et les aultres pour leur liberté, une troisième personne ne les vienne à priver tous deux de ce qu'ils prétendent, dont n'y a eu jamais si grand aparence comme astheure que ceulx de Haynault et Artois sont désunis d'avec le reste des provinces, commençant à ne se monstrer si mal affectionnés aux François comme paravant, et que la noblesse mal contente semble embrasser le party desdits François, par quoy le Roy faira bien d'y adviser de bon heure et ne se opiniastrer si fort qu'il perde tout [1]. »

Roger Williams, qui a suivi le camp, est plus explicite encore dans son langage, où l'ironie perce à travers l'amertume. La grande armée des États, dit-il, est réduite à rien [2]; et tout son effort s'est borné à quelques escarmouches sans résultat. Les troupes anglaises, fortes de trois mille cinq cents hommes, en comptent à peine trois cents. La jalousie du pouvoir entre le Duc Casimir et le Comte de Boussu a été pernicieuse pour l'armée, et la trahison de Colenmain le signal d'une complète déroute pour les États. Les troubles sont intenses dans les Pays-Bas; la noblesse, traînée à

[1] N° MMMMCCLXXXII.

[2] « The Estates greate arme is groune to nothing. » N° MMMMLXXXIII.

la remorque des d'Arschot, Lalaing, d'Egmont, Havré, de Berghes, de Capres, Lamotte, est entièrement à la dévotion des Français et des papistes, sauf le Prince d'Orange, qui déteste Casimir et la faction gantoise. Les bourgeois des grandes villes aspirent pour avoir les libertés de la Suisse; et Anvers se croit indépendante.

Les accointances de Casimir avec la faction gantoise ne pouvaient plus soulever de doute; découvrant la pensée secrète de ces manœuvres, Russell écrit à Walsingham : « Le Duc Casimir prétend estre déclaré général de l'armée des Ganthois, après avoir fait publier une justification qu'il faict imprimer. Voila l'ambicion » [1].

La politique de l'Angleterre ne pouvait, sans se déconsiderer, couvrir la responsabilité de ces menées extravagantes. William Davison, probablement sous la dictée de son maître et des conseillers de la couronne, écrit au Duc Casimir une remontrance, véritable acte d'accusation, où la solennité de la forme ajoute à l'âpre énergie du fond.

« Au nom de la Royne, ma maistresse. La Royne, ma maistresse, estant advertye de la venue de Vostre Excellence en la ville de Gand, et de nostre procédure en icelle, a esté fort altérée, et la trouve merveilleusement estrange par beaucoup de raisons.

» Premièrement : Pour ce que Vostre Excellence estant venue en ces pays au service des Estats pour faire la guerre à l'ennemi commun et singulièrement à l'instance de Sa Majesté, lorsqu'on devoit attendre de vous quelque notable service pour le bel avantage qui se présentoit par la mort de Don Juan et autres grandes difficultés de son armée, vous vous estes séparé du camps desdicts Estats et transporté en ceste ville avec partie de vos forces, sans leur congé ou consentement, à la requeste seulement de quelques particuliers de Gand, sans mesmes le sceu et adveu du peuple;

[1] N° MMMMCCLXXXIV.

chose fort préjudiciable à votre honneur et réputation, et au grand desservice desdicts Estats.

» Que par votre dicte venue, vous semblez nourrir la division en ce pays, et le mettre en guerre civile, tendant à l'entière ruyne dudit pays, pour la défense duquel Vostre Excellence y a esté appelée . . .

» Que les Walons et leurs adhérans voyans que vous prenez parti en ce pays et se persuadans que vous vous faites chef de ceux-là qui font profession d'exterminer la Religion Catholique et semblent faire beaucoup de choses au préjudice de la noblesse, auront belle occasion de leur costé, d'eslire un chef de profession et religion catholique; soit Monsieur le Duc d'Anjou, ou autre qu'ils pourroient trouver affectionné à telle charge. . .

» Et tandis qu'on fait courir le bruit et que plusieurs croient que Vostre Excellence a prins ce pied avec l'adveu et bonne intelligence de Sa Majesté, comme si elle vous favorisait secrètement et fût jointe avec vous pour renverser lestat de ce pays, elle s'en sent grandement affectée, et scandalisée en son honneur, et s'en plaint infiniment de Vostre Excellence, protestant devant tout le monde n'avoir aulcune part à vos desseins en ceste affaire, mais au contraire en estre très marrie . . , [1]. »

Et pour accentuer publiquement ces reproches, Davison se rend, le même jour, à cette fameuse assemblée de la Collace, et y prononce cette véhémente philippique, dont le texte est perdu et que nous ne pouvons juger que par une pâle analyse reproduite par Van Meteren. On y voit qu'il développa ces trois points : restitution des biens du clergé; acceptation de la paix de religion; délivrance des prisonniers [2].

En même temps, Élisabeth, tout en exprimant ses doléances sur la mort de Don Juan, félicitait le Prince de Parme sur son avènement. La tâche est difficile; pour réussir, une sage politique de douceur vaut mieux que la

[1] N° MMMMLXXXVI.

[2] Voyez De Jonghe, *Ghendtsche geschiedenissen*, t. II, pp. 73 à 78. — Piot, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 192.

voie des armes et de châtiments « sanguinolents ». Elle compte sur sa prudence qu'on lui a vantée; car elle croit que si l'on avait suivi ses conseils, les affaires n'eussent été « en si mauvais ordre ». — « Quoy faisant et laissant à part les violences qu'on avait auparavant choisies, vous vous acquerresrez autant d'honneur et reputation que la voye de paix est plus prisée entre tous et plus séante au naturel des grands, que les conseils et desseings qui ne tendent à aultre fin qu'à leffusion de sang et cruaultez, desquelles ceulx qui en usent le moins, se trouvent voluntier les plus renommés entre les hommes, et la louange de ses vertus demeurera comme sacrée à sa postérité . . . [1]. »

Par ces traits simultanés et acérés, Beutterich se sentait frappé au cœur. Il envoie à Rogers son apologie, écrite en latin, dont la vulgarité des termes le dispute à la bassesse du fond [2]. Nous laissons à sa honte cet intrigant prétentieux. D'ailleurs, Walsingham a démasqué sa perfidie [3], en tramant avec Châtillon en Languedoc pour amener la séparation de cette province; et il conseille aux Gantois de le jeter en prison [4].

Atterré sous ces coups, le Duc Casimir écrit, le même jour (14 novembre), à la Reine, pour protester contre la « conspiration » qu'on a ourdie contre lui; et au Comte de Leicester pour se plaindre des « calomnies » de Davison à son égard. Et il finissait en disant : « Partant vous prie tant que je peux tenir la main, que j'aye responce dicelle au plustost que faire se pourra [5] ».

La réponse ne se fit pas attendre. Malheureusement le texte ne nous est pas parvenu; mais on a conservé les instructions et points notés pour sa rédaction. Voici l'analyse que nous en avons donnée :

« Le Duc Casimir se plaint d'un écrit de Davison, rédigé au nom de la

[1] N° MMMMCCLXXXV.

[2] N° MMMMLCCXXXVIII.

[3] « This good fellowe with thes vyllanouse practyces. »

[4] N° MMMMCCXC.

[5] N°s MMMMCCXCIII et XCIV.

Reine. Dites que la Reine a été empêchée de suivre la correspondance du Duc à cause d'un catarrhe. Assurez-le de notre dévouement. Quant à son apologie de son union avec les Gantois, qui doit servir de réfutation aux écrits de Davison, faites-lui voir avec quel soin la Reine a tâché d'apaiser les troubles dans les Pays-Bas, en appuyant les États par ses ambassadeurs et son argent, et surtout en soutenant les troupes du Duc Casimir. Mais le soulèvement des Gantois paralyse tous les efforts; il renforce les Malcontents, jette le discrédit sur la Reine qui est soupçonnée de faire cause commune avec les Gantois pour s'emparer de la souveraineté; calomnie qui a pour cause l'erreur de Casimir et que Davison a refutée. Si Casimir s'en croit offensé, la Reine l'est bien plus. Car Casimir s'est joint aux Gantois sans l'approbation de la Reine; il ferait mieux de s'unir au Prince d'Orange. Faites donc tous vos efforts pour obtenir la réconciliation de ces deux Princes, dont le désaccord n'est dû qu'aux méchantes instigations d'agents subalternes. Leur amitié sera la garantie de la paix et de la religion; tandis que leur rivalité deviendra la source de toutes sortes de misères. »

Le passage relatif aux excès des Gantois est remarquable de netteté et de vigueur.

« ... Troughe the strange dealings of the Gantoys, whoe by entreing forcibly into abbyes and monasteries, spoiling and taking awaye the ecclesiasticall goodes in the moste partes of Flanders, without regarde to the edicte of freedom of religion, not long before by common decree aucthorised and publised, gave an occasion unto them which are named Catholiques, to thinke rather howe they might defende their religion, then to goe onward with the reste of the States in pursuing the common enemie, and procuring the publique quietnes of the contries ... [1]. »

[1] Ces étranges comportements des Gantois, entrant de force dans les abbayes et les monastères, pillant et enlevant les biens ecclésiastiques dans la majeure partie des Flandres, sans égard à l'édit de la liberté des cultes, peu avant sanctionné et publié par décret général, qui ont donné aux soi-disant

En proie à ces déchirements et à ces sanglantes commotions, le pays se trouvait dans une situation déplorable. Le vandalisme s'abattait sur les monuments; le banditisme sur les personnes. On a dit avec raison que le plus grand destructeur des œuvres de l'homme, c'est l'homme même. Le temps ronge, écaille, affouille; l'homme démolit.

Le tableau que les correspondants anglais ont tracé de cette œuvre de dévastation est navrant [1]. De toutes les provinces, la Flandre paraît la plus éprouvée; au dire de Cheekes, elle subissait la « série de misères que la guerre civile traîne à sa suite [2] ». De plus, la division des esprits était extrême; la mésintelligence s'infiltre entre les deux tribuns gantois; Hembyze se refuse à toute soumission; Ryhove pencherait vers un accommodement. Le Prince d'Orange accepte le gouvernement de la Flandre; le Duc d'Arschot prétend le maintenir [3]; sur la proposition de Ryhove, la Collace de Gand choisit pour gouverneur le Prince de Parme, dans le dessein de contrecarrer le bourgmestre Hembyze, qui préconisait le Duc Casimir [4].

A l'incertitude des événements intérieurs s'ajoutait le trouble des relations politiques. Chaque jour amenait un changement et répandait la perturbation dans les esprits. L'ambassadeur anglais à la cour de France apprend que les États du Hainaut, de l'Artois, les Wallons et la plus grande partie de la noblesse des Pays-Bas sont en négociation avec le Roi d'Espagne pour le rétablissement de la paix. Aussitôt Walsingham écrit à Davison de persuader au Prince d'Orange d'adopter une autre voie, en se rapprochant des Malcontents, et de les gagner au parti des États-généraux.

catholiques l'occasion d'aviser au meilleur moyen de défendre leur religion, plutôt que d'aller en avant, avec le reste des États, à la poursuite de l'ennemi commun et de procurer le repos public du pays. N° MMMMCCXCVI.

[1] N°s MMMMCCXCVII et CCCI.

[2] N° MMMMCCCVI. Groen van Prinsterer, *Archives de la Maison d'Orange*, t. VI, pp. 464 et 506-508.

[3] N° MMMMCCCVII.

[4] N° MMMMCCCX.

Et la Reine écrit personnellement à Casimir, et le prie d'intervenir auprès du magistrat de Gand pour faire rendre justice régulière aux prisonniers [1].

Sur cette invitation, le Prince d'Orange part pour Termonde, et « y négocie divers effects, non seulement la paix et accort des Gantois et Wallons, mais effects qui passent plus oultre » [2].

Walsingham écrit ensuite au Duc Casimir et à son affidé Beutterich. A côté de l'éloge du premier, qu'il considère « comme celui que Dieu a suscité pour maintenir et défendre sa querelle contre la rage de ses ennemis »; on voit la réprimande du second, accusé « d'avoir esté le principal instrument, voyre mesme auteur, que ledit seigneur Duc s'est allé rendre du party des Gantois, dont lui en provient tel blasme, qu'il fera bien pour conserver son crédit et réputation, et effacer l'opinion qu'on a concue qu'esté par trop meslé à donner violents conseils à sondit maistre, de tenir la main à réduire les choses en tels termes qu'on puisse remedier à ces pernicieux conseils » [3].

Leicester ne pousse pas moins au rapprochement de Casimir et du Prince d'Orange, « qui est si dévoué à la religion et si bien intentionné, visiblement protégé de Dieu au sein de ces calamités » [4].

C'est à ce moment que les Secrétaires d'État ont résolu d'intervenir plus activement dans les affaires des Pays-Bas. Sur leurs ordres, Davison part pour Gand, et il rend compte en ces termes de sa démarche. — A mon arrivée, j'ai demandé au bourgmestre Hembyze ce qu'on avait décidé au sujet des obligations et autres points proposés. Quant aux obligations, il s'excusa de ne pouvoir me les donner sur-le-champ, mais promit de me les

[1] Nos MMMMCCCXII et XIII.
[2] No MMMMCCCXIV.
[3] No MMMMCCCXVII.
[4] No MMMMCCXVIII.

envoyer à Anvers en trois ou quatre jours. Quant aux autres points proposés, il me répondit que l'assemblée générale avait décidé : 1° de donner deux églises aux catholiques; 2° de fournir à la subsistance des membres du clergé d'après leur rang; 3° d'empêcher que toute violence fût faite aux prisonniers. Ces résolutions ont été transmises au Prince à Audenarde, qui les trouve insuffisantes pour apaiser les Wallons. Le résultat de la nouvelle délibération semble douteux en présence de la rivalité entre Hembyze et Ryhove, qui avait emmené le peuple sous les armes et causé un tumulte sérieux; quoique maintenant il y ait une apparente réconciliation entre eux. Depuis Hembyze a repris faveur; et Ryhove, retiré à Termonde, n'ose revenir à Gand, d'où tous les étrangers sont expulsés, surtout les Wallons et les Français, parmi lesquels le vidame de Chartres, monseigneur de Bosquet, l'ambassadeur du Duc d'Alençon, qui a été attaqué en route par les reîtres du Duc Casimir, à l'instigation (on le suppose) de Hembyze. D'autant plus que récemment un certain Mieghen a assassiné le bailli et le greffier d'Axel; l'assassin, qui est un renégat et un condamné, était devenu chef de section à Gand et conseiller de Hembyze; arrêté d'abord, on le relâcha ensuite. Le lendemain de mon arrivée à Gand, je trouvai l'envoyé du Prince (d'Orange) chargé d'engager le Duc Casimir à se rendre à Termonde afin d'avoir une entrevue avec le Prince. Je rappelai au Duc ses promesses antérieures et l'exhortai à se rendre à l'appel. Le Duc m'objecta que le Prince se trouvait à Termonde, non seulement avec sa garde, mais qu'il avait fait venir de Bruxelles deux compagnies du capitaine Temple et avait expulsé de la ville plusieurs Gantois comme suspects. J'insistai auprès du Duc, lui exposant les conséquences fatales de son refus; le Prince, en vertu de son titre de lieutenant général et de second dans l'État, avait le droit de s'armer; son refus pourrait amener une sédition désastreuse parmi les Gantois; puis les gens de Hainaut et d'Artois soulevés, sous prétexte religieux, avec les Français et les Espagnols (sur le point de s'unir), fomenteraient la guerre civile dans toutes les villes où il y a divi-

sion de cultes; et lui, Casimir, serait incapable de résister à ces forces coalisées [1].

Cette démarche de Davison n'eut pas l'heur de plaire à Casimir; puisque le délégué anglais, sur la plainte du Duc d'avoir excédé son mandat, en fit ses excuses à lord Burleigh [2]. Pour amortir cette mauvaise impression, Walsingham chargea Rogers de s'employer à la réconciliation de Casimir et du Prince d'Orange, tout en exhortant Davison à user de modération [3].

Les préparatifs ainsi faits, le Prince d'Orange quitte Termonde et arrive à Gand le 6 décembre. Les détails de sa réception, de son entrevue avec Casimir, de sa présence à la Collace, de son attitude à l'égard de Beutterich et Hembyze sont rapportés avec minutie dans la lettre de Davison aux Secrétaires d'État, une des plus intéressantes du présent volume [4]. Nous craindrions de l'affaiblir par une froide analyse.

Non moins intéressante est celle de Leicester à Daniel Rogers, datée du 10 décembre. Après avoir insisté sur le mauvais effet de la révolte des Gantois secondée par Casimir, qui a jeté le discrédit sur la Reine, accusée de les favoriser pour asseoir sa domination en Flandre, et montré la nécessité d'établir le parfait accord entre le Duc Casimir et le Prince d'Orange, hommes si influents et si bien intentionnés pour la paix et la liberté religieuse, il fait un exposé justificatif de la politique anglaise dans les Pays-Bas en ces termes :

« Les soins multipliés que Sa Majesté a pris pour arriver à la pacification des Pays-Bas, tant par l'envoi d'ambassadeurs spéciaux vers le Roi d'Espagne et ses lieutenants dans les Pays-Bas, que par les largesses de son trésor employées pour le maintien des libertés dans ces provinces sous le gouvernement du Roi, émanaient du seul désir de Sa Majesté de

[1] N° MMMMCCCXXI.
[2] N° MMMMCCCXXII.
[3] N° MMMMCCCXXIII.
[4] N° MMMMCCCXXVIII.

voir cesser les guerres et hostilités, par la restauration de l'ordre et de la paix. Dans ce but, elle fut vivement sollicitée à prêter son appui aux États contre l'agression de Don Juan, récemment décédé; et cherchant par quelle voie on pourrait sortir de cette misérable situation, Sa Majesté n'a pu trouver de meilleure que de donner aux États une troupe considérable de cavaliers et fantassins pour leur défense, bien résolue de parvenir par la force des armes à rétablir la paix et la tranquillité, et voyant qu'il n'y avait d'autre moyen pour contraindre ses ennemis.

» Ainsi Sa Majesté avait acquis la conviction qu'à l'aide de sa puissance, les États seraient, à bref délai, délivrés des angoisses et misères dans lesquelles ils se trouvaient plongés; mais voyant ensuite que son espoir était déçu, à raison des excès commis par les Gantois, elle fut encore profondément affligée, au moment où ses forces étaient réunies dans la saison la plus favorable de l'année, lorsque Don Juan trépassa et que l'armée ennemie était décimée par les maladies et la famine; ce fut la plus belle occasion qu'on put souhaiter et qui s'offrit aux Etats pour atteindre leur désir et assurer, à l'aide de ces forces (assemblées avec des peines et dépenses infinies), une paix durable; quand tous ces avantages s'évanouirent par les déportements des Gantois, qui n'hésitèrent pas à violer l'entrée des abbayes et monastères, à dépouiller les églises et enlever leurs biens dans la majeure partie des Flandres, sans égard à l'édit de la liberté des cultes; ce qui souleva la réprobation générale, inspira aux soi-disants catholiques la recherche des moyens pour défendre leur religion, et est indigne du reste des États dans la poursuite de l'ennemi commun et le retour de l'ordre public en ces contrées. De plus, cette conduite des Gantois (comme on l'affirme ouvertement) fournit aux Wallons mutinés et à la faction des Malcontents, l'occasion de se rallier et entraîner avec eux le Hainaut et l'Artois, se séparant des États et détournant leurs contributions; de manière que cette belle armée des États (qui devait être employée dans un moment si propice contre l'ennemi) a fini par se disloquer et dissoudre,

pour se livrer au pillage du pays qu'elle était appelée à défendre. Par ces motifs, Sa Majesté fut justement alarmée, et encore plus affligée par la malice et l'envie des bruits qu'on répandait de divers côtés et qui obtinrent crédit même auprès des puissances; accusant Sa Majesté de favoriser sous main les commotions de Gand, dans le dessein de s'emparer de la souveraineté de la Flandre, et que, dans ce but, elle avait poussé le Duc à s'acheminer avec une partie de ses troupes vers les Gantois et à s'enrôler dans cette faction; tandis qu'il avait été appelé par les États pour venir à leur aide; ce qui fut un pressant mobile pour Sa Majesté de l'engager à se rendre aux Pays-Bas.

» Et ainsi Sa Majesté se trouvant outrageusement et injustement soupçonnée, entrevit clairement que les émeutiers gantois, séparés du reste des États, poussaient à la guerre civile et au renversement des Pays-Bas; et sous peine de compromettre sa dignité, il était de son devoir de s'en retirer et justifier. En conséquence, elle donna l'ordre à son agent de signifier aux Gantois, et leur déclarer sans ambages que Sa Majesté désapprouvait hautement leur conduite; de leur montrer que le Duc, en les encourageant dans cette voie, qui menait directement à la guerre civile, méconnaissait absolument la volonté des États-généraux. Elle commanda audit agent de leur déclarer que cette conduite des émeutiers et cette défense de leur faction, à l'encontre des édits, et de la mission que le Duc avait assumée, avaient extrêmement deplu à Sa Majesté, en voyant (comme il est dit plus haut) que, sans aucun doute, les menées des Gantois avaient soulevé l'indignation des États, qui les réprouvèrent en tout, sans que personne prît leur défense. Et parce que Sa Majesté apercevait les inconvénients attachés à cette défense, elle lui enjoignit d'user de ces raisons pour dissuader Son Excellence de persévérer dans l'appui de ces désordres, au moment le plus propice pour réduire les factieux à l'obéissance; ayant reçu sa charge de Sa Majesté en termes généraux et résidant en deux places où il entend journellement et en face sa Princesse

outragée et sa sincérité pour secourir les États mise en doute, comme si, sous prétexte de relever ce pays, elle nourrissait des intentions secrètes, et pour s'investir de la possession de la Flandre, elle l'engageait à retourner tous ses arguments contre le Duc, comme avant son arrivée parmi les Gantois, il fut excité contre Sa Majesté.

» Toutes ces choses vous sont exposées avant que Son Excellence se persuade, dans une bonne intention, que vous ne pouvez prendre quelque rigueur à cause des négociations pendantes; qu'il réfléchisse combien il était nécessaire pour Sa Majesté de se justifier et quelles raisons peuvent mouvoir M. Davison à amplifier la mission, qui d'ailleurs lui fut confiée en termes généraux; tandis qu'il voyait le Duc, n'avertissant pas Sa Majesté des causes pour lesquelles il avait quitté le camp, prendre la défense des Gantois, sans rien révéler de ses projets, et laisser le public suspecter, à juste titre, que la Reine visait en secret à la souveraineté du comté de Flandre ou qu'il avait lui-même cette pensée.

» Et ainsi, à cet égard, vous lui direz qu'il veuille accepter de bonne part ces instructions, et pour sauver l'honneur de la Reine, à laquelle je suis indissolublement lié, et pour le venger personnellement de l'opinion que le monde s'est formée de ses dernières démarches; lui souhaitant de tout cœur de prendre la voie propre au maintien de son crédit et de sa réputation, qu'il avait acquis par sa conduite honorable et ses actions chrétiennes, en prêtant son assistance princière (tant blâmée en France) dans le temps qu'on en avait besoin, et qui, d'après mon opinion, ne peut être efficace qu'en agissant en parfait accord avec le Prince d'Orange (dont on a relevé quelque divergence); professant ensemble, comme ils font, la même religion, ayant entrepris la défense d'une même cause; sans cette union, il est fort probable qu'ils iraient tous deux et leur cause à la ruine, à moins que Dieu ne tende une main secourable, contre toute prévision humaine. De même, il est certain que leurs ennemis prendront grand plaisir de leurs divisions, et que leurs amis, d'autre part, en seront extrêmement désolés... »

Le restant de la pièce développe longuement ce thème de la réconciliation des deux princes, « pour laquelle tout homme de bien sera réjoui, mais nul ne le sera plus que moi », disait Leicester en terminant.

Sous la pression de ces pièces et avis comminatoires, le Prince d'Orange avait redoublé ses sollicitations, et les chefs gantois accédé aux demandes des États touchant la tolérance des deux cultes, la restitution des biens du clergé et la remise des prisonniers en mains neutres. Le Prince l'avoue sans détour. « Je scai, écrit-il à Davison, que les préparatifs dont vous avez usé, ont tant servi en cest affaire, que rien ne m'a tant addoulci les ceuls qui etoient aultrement difficiles à manier. » Et le Duc Casimir, revenu à résipiscence, écrira à Leicester : « Il nya Royaulme aujourd'huy auquel je porte plus grande affection qu'à l'Angleterre [1] ».

Un point noir restait à l'horizon : la résistance du Hainaut et l'attitude équivoque des États d'Artois que l'on accusait de pactiser avec les Espagnols. Adolphe de Meetkerke, délégué par les États-généraux, était porteur d'instructions portant sur neuf articles, dont le dernier était ainsi conçu : « Et pour mener le tout à meilleure fin, les requierez quilz veuillent envoyer leurs deputez en lassemblée desdits Estatz generaulx pour entendre de commune main a ladite paix, et y assister de leur conseil et advis, comme jusques ores ilz ont tousiours faict [2] ». En réalité, les États d'Artois avaient refusé jusque-là de se faire représenter à Anvers, et les démarches du Vicomte de Gand, nommé gouverneur de cette province, n'avaient eu de résultat [3].

Le Prince de Parme, demeuré sur la défensive, avait commencé son plan de campagne et quitté Namur pour marcher sur le Limbourg [4]. Mondragon,

[1] Nos MMMMCCCXXX, XXXIII et XXXIV.

[2] No MMMMCCCXXXI. Sur ses négociations à Arras, voyez *Mémoires anonymes*, t. V, p. 25.

[3] Nos MMMMCCLXXIV et CCCXXXVI.

[4] No MMMMCCLXXVIII.

à la tête de l'avant-garde, s'était avancé jusqu'à Maestricht [1]. Un renfort de quatre mille fantassins et dix-huit cornettes de cavalerie lui était arrivé d'Italie. Un de ses détachements menace Ruremonde où les Hollandais ne peuvent se maintenir [2]. L'ambassadeur impérial y rejoint le Duc de Parme, pour lui proposer une trêve, dont le succès était attendu avec impatience [3].

Élisabeth fait alors un suprême appel aux sentiments d'humanité de Philippe II, pour arrêter l'effusion du sang chrétien et le cours de ces calamités fondant sur un pays voisin qui fut le berceau et la gloire des ancêtres du Roi. Mue par une sincère affection, elle confie ce message à son fidèle secrétaire qui lui exposera ses projets, n'ayant en vue que « l'accroissement de l'honneur » de sa couronne. Elle lui demande « affectueusement » de déposer tous soupçons que les artifices d'hommes pervers lui auraient suggérés à son endroit et qui pourraient relâcher les liens étroits de l'amitié qui les unissait naguère [4].

Saisi de dégoût à la suite de ses déceptions, le Duc d'Alençon avait annoncé aux États-généraux son intention de quitter ce théâtre d'intrigues et d'anarchie; il avait compté sur Mons, qui lui échappait malgré les instances de La Noue [5]; il avait envoyé Des Pruneaux à Anvers, à la séance du 19 décembre, qui, en présence du Conseil d'État, développa les motifs de mécontentement de son maître, « dans un long discours sur les grands et importans services faitz aux estas et pays, pour merite desquex il ne recepvoit honeurs ny bienfait des estas dignes diceux, d'aultant que lon traictoit tout les choses sans son advis, specialement la pacification du fait de Gant qui ne lui estoit ny communiqué ny interpellé pour donner son advis; protestant dung rescentement avec menasses » [6].

[1] N° MMMMCCCXLI.
[2] N° MMMMCCCXLIII.
[3] N° MMMMCCCXLVII.
[4] N° MMMMCCCXLII.
[5] N° MMMMCCCXLVII.
[6] N° MMMMCCCXLIV.

Revenant sur leur résolution, les États chargèrent M. de Froidmont d'exprimer au Duc d'Anjou les regrets causés par son départ. « Ils sont fort marriz davoir entendu que Son Alteze est resolue de partir des pays de pardeca, a cause que recognoissans les grands et signales benefices quilz ont receu par le moyen de sa presence, non seullement en ce que son authorité et nom a redresse plusieurs de leurs affaires, mais aussy pour ce quil luy a pleu manefestement et les armes au poing par les effectz monstrer tres évidens tesmoignaiges de bonne affection et volunte quil luy a pleu porter aux pays de pardeca; lesquelz en ont receu de bien grandz advantaiges;

» Dont ils avoyent conceu ferme esperance que avant son partement ils eussent eu moyen et occasion de leur monstrer aussy par les effectz combien ilz se sentoient obligez a luy faire bien humble service, et par tesmoignaige de gratitude mectre en évidence a tout le monde combien ilz prisent et estiment les bénéfices receuz de sa main et par son moyen.

» Et d'aultre coste ilz esperoyent que en ceste occasion et conjointure il eust esté celluy qui eust par son authorite aydé avecque lesdits seigneurs Estatz a composer les affaires differentes entre les Walons et ceulx de Gand, la ou ilz ne seussent dung coste ou daultre volu renger a la raison.

» Luy est cause quilz le supplient bien humblement de vouloir accomoder tellement ses affaires quil puisse encores continuer icy sa présence sans les priver du fruict de ladite esperance quilz en ont conceue... » [1].

Le lendemain, 28 décembre, le Duc Casimir écrit de Gand à Walsingham pour s'excuser « que les opinions quon a eu de lui ont esté fondeis sur des soupçons et jalousies mal à propos »; et pour dire « quil est en déliberation d'envoyer aussi vers Sa Majesté celuy qui scait le fond de ces affaires » [2].

[1] N° MMMMCCCXLVIII.
[2] N° MMMMCCCXLIX.

Le Prince d'Orange s'appliquait à amortir les emportements des factions; mais à cette tâche ingrate et périlleuse, il trouvait « deux difficultéz »; l'une qui « vouloit que les Gantois tinsent en leur protection les catholicques, ce qui nont vouluz faire, bien quilz feroit serment les ungs envers les aultres; laultre difficulte qui nest encore wyddée et sur lobliance de tout ce qui cest passé »[1]. Entrant dans ces vues, la Reine écrit aux États-généraux, au magistrat de Gand et au Duc Casimir pour les presser de relaxer les ôtages, « sachant que justice faicte en leurs personnes vous serviroit de beaucoup plus que leur estroicte garde en prison et defense de liberté », afin que lesdits « prisonniers puissent conformement aux loix du pays estre mis en droict et devant juges competents, estre ouys en leurs justifications et defences; chose autant raisonnable que l'innocence merite destre delivree de paine et travail, et les erreurs de delinquantz meritent chastiement et justice »[2]. Puis le docteur Wilson affirme que la Reine est mécontente de l'état actuel des affaires aux Pays-Bas et n'est plus disposée à aider le gouvernement; que les États-généraux feraient bien de se mettre d'accord avec l'ennemi[3]. D'où venait ce revirement? Granvelle en aurait-il indiqué la cause, lorsqu'il écrivait au Roi, le 24 novembre : « La Reine d'Angleterre est peu satisfaite des États qui ont incliné visiblement du côté de la France et de l'Allemagne[4] ».

Ainsi prévenu de cette disposition d'esprit, Philippe II adresse au magistrat de Bourbourg une missive qui est un véritable manifeste. Il a entendu avec plaisir les devoirs qu'ils ont faits pour expulser tous les hérétiques et séditieux; il déclare qu'il n'a pris les armes que pour maintenir la religion catholique et les affranchir du joug du Prince d'Orange; en reconnaissance de leurs services, il les exempte de toute garnison

[1] N° MMMMCCCL.
[2] N° MMMMCCCLI.
[3] N° MMMMCCCLX.
[4] Piot, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 216.

d'Espagnols et d'étrangers, aussitôt que, par leurs propres forces, ils pourront résister aux invasions du Prince d'Orange et de ses adhérents. Il les met en garde contre les Français, dont l'intention est de les asservir et d'amoindrir sa juridiction. Au reste, il a chargé le seigneur de La Motte de faire de sa part des propositions de réconciliation [1].

Tandis que l'Artois, travaillé par La Motte, se rapproche de l'Espagne [2], Mons, sous l'impulsion de Lalaing et de Montigny, avait incliné vers la France; mais une « altercation » des bourgeois venait de changer cette situation [3]. De Froidmont et Martini, retirés à Condé, expriment la crainte que « le départ du Duc d'Anjou ne porte dommage à la cause commune » [4]. On lui avait offert la ville d'Ath; mais il exige une plus certaine « asserance » [5].

Les États-généraux, transférés à Bruxelles, avaient négocié le départ des troupes de Casimir, moyennant paiement de leurs gages; Russell s'excuse d'être intervenu, à la demande du Conseil d'État, dans cette affaire, « quoiqu'elle soit odieuse ». On lâchait d'Anjou; on lâche Casimir, pour débarrasser le pays de l'intervention étrangère qui lui pesait lourdement. Le Prince d'Orange était revenu à Gand; la Princesse va le rejoindre, dit-on, « pour faire adieu au compère Casimir qui doit partir, laissant néanmoins sa maison », pour se rendre en Angleterre [6].

Le terrain ainsi déblayé, on tâcha de gagner La Motte; mais, d'après le témoignage de Daniel Rogers, le Prince d'Orange avait éprouvé qu'il était engagé trop avant avec les Espagnols. « Whome the Prince thincketh to

[1] N° MMMMCCCLXI.
[2] N° MMMMCCCLXVI.
[3] N°s MMMMCCCLXIII et LXV.
[4] N°s MMMMCCCLXVII et LXIX.
[5] N° MMMMCCCLXXI.
[6] N° MMMMCCCLXXII.

have gonne so farre in dealinge with the Spaniardes, that there is not hope of winninge of him [1]. »

Cependant la conférence de Cologne, si souvent annoncée et toujours remise, allait s'ouvrir; l'évêque de Wesbourg et le Duc de Terranova y avaient rejoint Swartzenberg. L'attitude de celui-ci avait déjà éveillé les soupçons de l'envoyé anglais. « Les menées de l'ambassadeur impérial me paraissent très suspectes, et ce n'est pas sans motif [2]. » Davison écrit encore aux Secrétaires d'Etat, le 1er mars : « Themperours ambassadour is vehemently suspectid to have played falce in this action [3] ». Les Etats-généraux avaient désigné pour commissaires le Duc d'Arschot, Marnix de Sainte-Aldegonde, l'abbé de Sainte-Gertrude, le Seigneur de Goit, l'abbé de Marolles, le Seigneur de Rumen-Waroux, Adolphe de Meetkerke, le Seigneur de Beaurepard, Grobendonck et Vander Mylen.

D'autres soupçons planent sur le Prince d'Orange. Il persiste à se tenir à Gand, et songe, dit-on, à se faire proclamer Comte de Flandre [4].

Pour déjouer cette tentative, Elisabeth prend le parti du Duc d'Anjou. et elle écrit cette lettre du 19 janvier 1579 aux Etats-généraux, pleine de reproche et d'amertume. « Nous avons, à notre grand regret, entendu les nouvelles du peu de contentement que reçoit Monsieur le Duc d'Anjou de vos comportements en son endroict. A quel intention il soit venu à votre secours vous le scavez. Et quant a luy, il nous a tousiours protesté que ses actions ne s'adressoyent a autre but et project, que de vous maintenir en vos privileges et libertes soubs lobeissance deue a Votre Seigneur et Prince naturel, et conserver le droict de la maison de Bourgoigne en son entier sans en diminuer tant peu que ce soit au préjudice du Roy, votre dict seigneur, nostre tres aimé bon frère et cousin; sans quel tesmoignage et

[1] N° MMMMCCCLXXVI.
[2] N° MMMMCCCLXXVIII.
[3] N° MMMMCCCCVIII.
[4] N° MMMMCCLXXIX.

protestacion n'eussions jamais consenti qu'il se fut embarqué en l'action de votre défense... Et quant à nous, pour vous en dire ce qui en est, nous ne scaurions que nous mescontenter de ce qu'on faict a croire au monde (comme avons este advertis) que tout cela se faict pour notre regard et afin de nous complaire, comme si la personne de Monsieur filz de France et frère du Roy nous estoit si desagreable ou luy conclusions si mals, que les discourtoisies dont on a usé en son endroict, nous peussent servir de plaisir et contentement; et pour tant vous prions qu'ayant esgard au lieu et degre dont il est descendu et aux faveurs bien honorables et advantageuses qu'il vous a faictes, vous vous acquities de telle sorte envers luy, que de vos bonnes souvenances de ses merites il puisse retirer le contentement qui luy appartient; ce que ne peult deuement estre effectue par la reputacion de son honneur, si on ne faict punition tout digne et exemplaire de ceulx qui ont oultrage et offence luy et les siens... [1] »

Et comme s'il voulait atténuer l'âpreté de ce langage, Walsingham écrit le même jour à Davison, que la Reine, tout offensée qu'elle soit, se résoudra à aider encore les États, s'ils lui témoignent de la gratitude [2].

La lettre d'Élisabeth fut remise aux États, le 28 janvier, par Davison; celui-ci transmet à Walsingham leur réponse : 1° qu'ils regrettent d'avoir offensé le Duc d'Alençon et feront de leur mieux pour dissiper ce mécontentement; 2° qu'ils ont déjà envoyé vers lui des messagers pour traiter de l'entente; 3° qu'ils n'ont pas informé la Reine de leurs affaires, étant surchargés de besogne; mais à l'avenir, ils la tiendront au courant de tout ce qui se passe [3].

Casimir, accompagné de son fidèle mais compromettant Beutterich, s'était

[1] N° MMMMCCCLXXX.
[2] N° MMMMCCCLXXXI.
[3] N°s MMMMCCCLXXXVI et VII.

rendu en Angleterre où il a été bien reçu, « bien veu et caressé » [1]; d'où il compte retourner en Allemagne. — « Le Duc, écrit Leicester à la date du 12 février, a été fort bien venu ici, et bien agréé tant par Sa Majesté que par toute la Cour; il a été grandement traité et fêté presque chaque jour; spécialement les Londoniens l'ont beaucoup acclamé et lui ont offert un splendide présent, une chaine et plaque valant ensemble 2.000 couronnes. Sa Majesté l'a logé et nourri à ses frais à *Somerset house*. Elle l'a créé chevalier de son ordre et lui a fait des cadeaux pour une valeur de 3,000 couronnes. Autant il plaît ici, autant il se plaît, et accepte de bon cœur la grande courtoisie qu'il reçoit. Il se plaint fort de la conduite des États à son égard en retardant la paie de ses troupes, et s'afflige d'entendre que ses hommes pillent journellement et butinent pour ce défaut de solde: il prend la chose tant à cœur, que je crains qu'il ne voudra plus retourner et séjourner en ces pays pour être ainsi traité plus longtemps. Il fait grand éloge du Prince (d'Orange) [2]. »

Le parti protestant des princes d'Allemagne s'échappant ainsi, il fallut le remplacer et se retourner vers les Huguenots de France. Le revirement d'Élisabeth vers d'Alençon serait donc expliqué. Le projet de mariage fut de nouveau mis en avant, que Philippe II traitait d'amusette et Granvelle d'instrument de règne [3], et qui avait, en ce moment, tout l'air d'une amorce. « Quant au faict de Monsieur et de son mariage par deça, écrit Walsingham le 4 février, je suis de votre advis qu'il est bon de bastir une amitié avec luy et de l'entretenir afin qu'il ne cerche autres amities. Au

[1] « But all hath passed in enteynementes and complementes », dit Walsingham. N° MMMMCCCLXXXVIII.

[2] N° MMMMCCCXCIV.

[3] « La ruse que ordinairement elle use, donnant à entendre, pour sortir de quelque malvais passaige, qu'elle se veult marier avec quelque Prince puissant estrangier ». Voyez Piot, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 319.

reste Sa Majesté monstre d'avoir si bonne devotion audit mariage, que si par le passé en pareils cas ne moings avances que cestuycy a cest heure, il ne s'en fust ensuivy un refus, j'estimerois que la chose sortiroit a effect. Les sages et modestes departements de monsieur Cymier et sa discrete facon de procéder y donnent assez d'advancement, et en a acquis la bonne grace tant de Sa Majesté, que de toutes autres personnes de qualité a qui il a eu affaire pardeça. Neantmoins pour en dire de vous a moy mon opinion, je ne double fort qu'a la fin finale, il ne s'y fera rien [1]. »

Et le 28 février, ce même Walsingham, faisant pressentir à Davison son rappel puisque les affaires de Flandre sont désespérées [2], écrivait : « La négociation avec Monsieur (d'Alençon) a fait un plus grand pas qu'il ne semblait d'abord, et un sensible progrès à cause de l'état de déclin des affaires aux Pays-Bas pour Sa Majesté; celle-ci prévoyant que si le Roi d'Espagne réussissait dans ses projets, il serait pour elle un mauvais voisin, et trouvant là le meilleur moyen de pourvoir à sa sureté qui puisse lui être offert; et ainsi il est à croire que finalement elle consentira au mariage, quoique d'autre part ce ne soit grandement à son gré [3] ».

Tournant dans le même cercle d'idées, l'affidé du Prince français, Des Pruneaux, voyait dans la prochaine ouverture des États-généraux, fixée au 16 mars, un heureux présage pour réaliser les visées ambitieuses de son maître, dont le succès grandissait à mesure que la misère du pays devenait plus intense [4].

Dans sa relation des mouvements de l'ennemi contre Anvers, Russell laisse échapper cet aveu : « Nos affaires ont este en lamentable estat, ce

[1] N° MMMMCCCLXXIX.

[2] « And indeede I see litle cause why you should staye there longer, especially for that we have no disposicion here to deale any farther in thos countrie causis in respect of the low ebbe we see them to be fallen into. »

[3] N° MMMMCCCCVII.

[4] N° MMMMCCCCVIII.

qua este impute à P (le Prince d'Orange); qui a heu de grandes apprehensions jusques a rapeler sa garde, ne ce confiant aux bourgeois a ceste soubdainne advenue de lennemys [1] ».

Le plan militaire de Farnèse se dessinait nettement. Par l'attaque simultanée des deux têtes de pont, Anvers et Maestricht, il affaiblissait les forces des adversaires en les disséminant, s'ouvrait la porte de la Flandre d'une part, et de la Hollande de l'autre. On trouvera le récit circonstancié de la bataille de Borgerhout dans la lettre de Russell, du 3 mars 1579. « L'ennemi s'était porté sur Anvers, dans l'espoir de profiter des divisions qui y règnent et du départ des reîtres du Duc Casimir, auxquels il avait donné un sauf-conduit. Donc, hier il a fait avancer son armée, forte de neuf mille fantassins et de trois mille cavaliers, commandés par le Prince de Parme en personne. Ils ont tenté de forcer le passage de la rivière « en camisade », ont franchi la tranchée gardée par les Anglais et Français, et ont attaqué la barricade. Après un combat acharné qui dura deux heures, le Prince d'Orange ordonna la retraite sous la protection de l'artillerie. Nous avions perdu deux cent cinquante hommes et trois capitaines. L'ennemi mit le feu au village, jusqu'aux moulins à vent, où deux mille des nôtres combattaient depuis la pointe du jour. Puis, il rentra dans ses cantonnements à Ranst, qu'il devra bientôt quitter faute de vivres, pour se replier de Lierre à Louvain. La perte doit être grande; mais il est douteux qu'il ait encore le dessein de forcer le passage de la rivière pour entrer en Flandre [2]. »

A ce moment, une nouvelle révolte éclate à Gand, sous l'inspiration de « l'insolent gouvernement » du fougueux Hembyze [3]. Par contre-coup, l'Artois et les Wallons se mettent en pleine insurrection, excités par les prêches séditieux [4]. Le Hainaut n'inspire pas une moindre crainte; « malgré

[1] N° MMMMCCCIX.

[2] N° MMMMCCCCXI.

[3] « With the insolente governement of Hembize. » N° MMMMCCCCXV.

[4] « With the sedicious sermons of there preachers. » *Ibid.*

notre travail sous main, avoue Davison, les villes s'en vont aux Espagnols, qui passent par toutes les concessions pour se concilier ces populations » [1].

Les affaires de Flandre prennent une fâcheuse tournure; Courtrai est perdu par la trahison de quelques bourgeois papistes; Tournai est investi, Audenarde menacé; « et si l'ennemi, dit sir Thomas Hatton, prend position sur la rivière entre Audenarde et Gand, les deux villes courront grand risque. Les Français campent à Deynze, village non fortifié, et pourraient arrêter le commerce de Gand et amener de grands changements [2].

Au sein de toutes ces marches et contre-marches qui mettent aux prises La Noue et La Motte, avec des alternatives de succès et de revers, Davison rend la note exacte lorsqu'il écrit à M. Browne : « Il y a une trêve de révolte dans l'Artois et le Hainaut. Ces deux pays ont envoyé des députés à Cologne pour traiter de la paix. J'ai peu d'espoir. La religion fait des progrès; mais les excès des Gantois causent plus de tort que de bien [3] ».

Après le combat de Nieuport, Montigny avait demandé à La Noue « s'il entendoit et avoit charge de luy faire la guerre. Qui luy feit responce avoit charge de faire la guerre a tous ceux qui estoient ennemys des Estas, et que dans six jours y deust declarer son intencion ». Et ce même jour Montigny s'étant rallié, avec ses Wallons, au parti de La Motte, devint « général de l'armée des prestres ». — « Voilà, ajoute Russell, l'ambition qui conduyt la jeunesse à ruyne [4]. » Et Davison, plus explicite encore, déclare : « Il reste quelque espoir de conserver l'Artois, mais aucun pour le Hainaut, depuis qu'il a approuvé le pacte de Montigny et Heze avec La Motte » [5].

La question financière jouait un rôle principal dans ces transactions. La

[1] N° MMMMCCCCXX.

[2] N° MMMMCCCCXXII.

[3] N° MMMMCCCCXXVI.

[4] N° MMMMCCCCXXVII. Voyez *Renon de France*, t. II, p. 376. Bor, liv. XIII, fol. 99 v°. Groen van Prinsterer, *Archives de la Maison d'Orange*, t. VI, p. 587.

[5] N° MMMMCCCCXXX.

mutinerie du soldat mal payé amoindrissait l'autorité du général. Le pays saccagé, ruiné, n'acquittait plus l'impôt. Élisabeth n'osait ou ne voulait plus augmenter le chiffre de ses avances, depuis la défection de Casimir. Il résulte d'une note ajoutée à une lettre de Davison du 13 avril 1579 (la dernière avant son rappel) adressée aux Secrétaires d'État, que la somme des prêts faits par la Reine, pendant la durée de son ambassade, se montait, échelonnée sur quatre échéances, à quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante-sept livres sterling [1].

Les États-généraux avaient mis à l'ordre du jour pour la séance plénière du 10 avril, ces trois points : 1° de conclure un traité de paix à Cologne; le Duc d'Arschot y sera délégué au nom des États et le Duc de Terranova représentera le Roi d'Espagne; 2° à défaut de traité de paix, d'établir un conseil de guerre; 3° d'assurer la solde des troupes [2]. Amplifiant ce thème, le Prince de Parme soumettait aux délibérations de l'assemblée un programme plus large et mieux déterminé, en six points : 1° confédération des provinces; 2° ralliement des défaillantes; 3° bases de l'union, défensive, administrative et financière; 4° paix de religion; 5° délégations aux États-généraux; 6° établissement militaire. Le quatrième, ou paix de religion, était ainsi conçu : « Et pour remedier aux divisions et dissentions et injures se representant journellement a cause de la religion es provinces ou les deux religions s'exercent, d'adviser s'il ne convient dresser une *Religions Fridte* raisonnable et équitable pour estre observee inviolablement a lassurite et repos de ung chacun [3] ».

Une maladie d'yeux, dont il se plaignait dans sa lettre du 27 mars [4],

[1] N° MMMMCCCCXXXI.

[2] N° MMMMCCCCXXVIII.

[3] N° MMMMCCCCXXXII.

[4] « I have the longer intermytted my duty of writing unto Your Lordship by reason of some late infirmity in myne eyes. » N° MMMMCCCCXVII.

mais qui cachait probablement quelque divergence avec Russell ou peut-être le dépit occasionné par le retard des obligations de Palavicino et Spinola, avait amené le rappel de Davison. Les États-généraux expriment à la Reine le vif regret qu'ils éprouvent de son départ et la prient de le remplacer en maintenant le poste d'ambassadeur, si nécessaire pour « l'étroite correspondance » qu'ils désirent continuer [1].

Le Gantois Jacques de Somere, son ancien secrétaire, tiendra Davison au courant des événements; il signale son entrée en fonction par le rapport des troubles d'Anvers où l'Archiduc Mathias vit sombrer sa fortune [2]. « Il s'en sent fort offensé, dit-il, et demande son congé pour retourner a son pays. On na point encores de responce. Il me souvient du proverbe : *Lupum auribus*, etc. » Et il ajoute cette réflexion bien juste : « Quant a moy, jestime que cela renforcera de beaucoup le parti des Malcontens, hastera la division du pays d'un costé, et la resolution de laultre ». Et plus loin : « Il y a peu d'apparence de la paix qui se traite a Couloigne, les arbitres estans la pluspart evesques et touts papistes qui nauront garde daccorder la *Religions Vrede,* sans laquelle tout le reste ne sera rien [3] ».

Cette échauffourée d'Anvers fut suivie de l'équipée du Comte d'Egmont contre Bruxelles, rapportée avec détails par Christophe Carlile, et du soulèvement de Malines, « où sestans la plus part des protestans retirez avec les soldatz pour ne sy oser plus fier » [4].

Ces échecs successifs deviennent le signal d'une violente réaction [5].

Le siège de Maestricht, commandé par le Prince de Parme, se poursuit avec un égal courage dans l'attaque et la défense. L'armée des États qui

[1] N° MMMMCCCCXXXIV.

[2] Voyez *Renon de France,* t. II, p. 386. Bor, liv. XIII, fol. 114 et suiv. Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen,* t. V, p. 90.

[3] N° MMMMCCCCXXXV.

[4] Nos MMMMCCCCXXXVI et VII.

[5] N° MMMMCCCCXLI.

pouvait opérer une utile diversion, reste immobilisée, faute d'entente et d'argent. Tous les soldats demandent leur paie; aucun ne veut plus obéir. « On injurie violemment notre nation, écrit Thomas Hatton, à cause du manque d'argent et parsuite on refuse d'avancer [1]. » Diverses propositions parviennent aux États pour y remédier; impôt du centième et des foyers; impôt sur la rente; aucune n'aboutit; « dont Son Excellence (le Prince d'Orange) a grand mecontentement jusques a demander congé » [2].

A Cologne, le Duc de Terranova avait fait connaître les conditions du Roi. Il demande le maintien de la religion du Pape, présentant à ceux de l'église réformée un délai de quatre ans pour se convertir, ou vendre leurs biens et être bannis. Il demande quatre forteresses : Anvers, Gand, Flessingue et Utrecht, et l'expulsion du Prince d'Orange [3]. — « On voit par ces impertinans articles, écrit Russell à Walsingham, que la paix sera durant ces melinges esvanouye et passera en fumée; cause pourquoy lon a despeché courrier expres aux deputés de Cologne pour terminer dans quinze jours ceste conférence sans aultre delay; que puis nayans aultre resolucions, quilz declarent le Roy decheu de souverainneté, et les Estas absoluts et dispensés de leur serment [4]. »

Après cette tirade caractéristique et menaçante, dévoilant plus encore le

[1] « I am very sorry to hear so harde speaches against our nation ... and will not stirr till they have mony. » N° MMMMCCCCXLIV.

[2] N° MMMMCCCCXLVI.

[3] Dans sa lettre du 30 novembre 1579 au Prince de Parme, Philippe II préconisera ouvertement l'édit de proscription ou ban impérial, en la forme de celui que « feu l'Empereur son père, de glorieuse mémoire », publia contre le Duc de Saxe et le Landtgrave de Hesse. Voyez Groen, *op cit.*, t. VII, p. 165.

[4] N° MMMMCCCCXLVI. Les rétroactes de cette conférence de Cologne sont longuement énumérés par *Renon de France*, t. II, pp. 390 à 450. Quant aux contre-propositions faites par les commissaires impériaux, voyez Gachard, *Actes des États-généraux*, t. II, p. 228 à 233.

ressort secret de la politique, il parle en ces termes du mariage d'Alençon : « Lambassadeur Despruneaux eut audience es Estas mardy dernier; on y presenta lettres ausdits Estas de la part de monsieur Dalencon, faisante mencion que son mariage estoit conclud, et qui ne restoit qua faire le voyage en Angleterre, apres avoir pris congé de la Royne mere qui doit retourner de jour à aultre de son voyage Despagne ou elle aura proffité diversement. Lon est resoluz sy laccort de paix nest conclud, de recepvoir et seigneurier par dessa monsieur Dalenson pour ladvancement de ce mariage, puisque Despruneaux mainctient que cest le salut de cest estat [1] ».

« Tout le monde s'occupe de cette nouvelle, ajoute Thomas Hatton, qui produit une vive émotion et une profonde diversion; mais bagatelle lorsque le bruit a cessé [2]. » Et plus loin, parlant des conférences de Cologne, il dit : « Le Roi ne veut que d'une religion, sans quoi pas de paix; mais je pense qu'il serait content s'il n'y en avait que deux pour avoir la paix [3] ».

Le pays, foulé par des troupes de toutes nations, ravagé et exténué, se retournait vainement sur ce lit de Procuste. La Noue et Montigny se battaient en Flandre; les Malcontents en Hainaut; le Comte d'Egmont prenait Ninove et passait la garnison au fil de l'épée [4]; Gand est en pleine anarchie. « La ville de Gand, écrit de Somere à Davison, est en pire estat que jamais. La justice y est entierement soubs les pieds; ce n'est qu'un vray brigandage, procuré et soustenu par le furieux gouvernement de celuy que scavez [5]. »

Enfin la prise de Maestricht sème l'effroi et ravive la discorde parmi les

[1] N° MMMMCCCCXLVI.

[2] « This newes maketh mores monarkies states alterid settinge upp and pullinge dower then all other dothe for all other be; but trifles when this is talked of. » N° MMMMCCCCXLVIII.

[3] « The Kinge will have but one Religion, or els no talke of peace; but trewly I think he woold be gladd of two and have all things quyat. » *Ibid.*

[4] N° MMMMCCCCXLVIII.

[5] N° MMMMCCCCXLIX.

confédérés. Les uns (Russell) disaient qu'elle fut souillée par des actes de cruauté; les autres (de Somere) que « le meurtre n'y a pas eslé si grand qu'on a fait bruit »[1].

Une recrudescence d'émeute s'ensuivit. Tandis qu'on chasse les prêtres à Audenarde, Dunkerque, Furnes et Bergues, le fougueux Hembyze fait expulser La Noue de Gand; et le brave général en sortit « fort fasché et desgouté »[2]. Partout ces troubles sont accompagnés de ces emportements propres aux haines religieuses.

La nouvelle de la mort du Prince de Parme ayant été colportée, « récompense divine, écrit Russell, a l'endroit des tyrans; javois de long temps apris que lon luy bastissoit ung mauvais talent, lequel finallement il a resceuz »[3].

Le désarroi est à son comble; « tout le pays est mis en branle »[4]; les troupes écossaises s'éparpillent dans les garnisons de Flandre; les projets les plus contradictoires prennent cours. Le Duc de Terranova aurait consenti au Taciturne la *Religions Vrede* à Anvers, Gand, Utrecht, et en tous les lieux où elle est reçue; « ce qui convient par necessite sy veult pretendre nom de paix ». D'autres remettent à flot la candidature d'Alençon, que Russell déclare « impossible »[5]; d'autres proposent une conférence à Tournai pour faire rentrer l'Artois et le Hainaut dans l'union. Le magistrat de Malines annonce directement à Walsingham que, pour éviter les désordres qui ont sévi à Anvers, étant à bout de tous autres moyens de

[1] N°s MMMMCCCCL et LI. *Renon de France*, t. II, p. 455. La relation détaillée de ce siège, ajoute M. Piot, est imprimée dans Bor, liv. XIII, fol. 92, 102, 111 et suiv. Voyez aussi Merkes, *Verhaal der belegering van Maastricht*, 1579, dans le *Militaire spectator*, t. XI, p. 135, et *Beleg van Maastricht in 1579*, dans les *Chroniques de la Société d'Utrecht*, XV[e] année, p. 284. Groen van Prinsterer, *Archives de la Maison d'Orange*, t. VI, pp. 538 et suiv.

[2] N°s MMMMCCCCLI, LVII et LIX.

[3] N° MMMMCCCCLII.

[4] N° MMMMCCCCLVIII.

[5] N° MMMMCCCCLII.

conciliation, il a accepté les conditions posées par le Roi sous le bénéfice de la Pacification de Gand; il conjure Walsingham de veiller au bon traitement des ôtages et de hâter leur libération. Bruxelles se soulève à son tour; « ses bourgeois, pour la plupart, se sont rangés contre le colonel Temple et son régiment pour les faire sortir » [1].

Cependant l'union d'Utrecht se consolide [2], et c'est encore la question financière qui lui sert de meilleur fondement. « Par mesme conjecture, écrit Russell, ce bastira et sollidera lunion Dutrecht, pour furnir aux contributions qui conviennent pour la guerre. Desia ceux de Holande, Zelande et Frize ce sont soubmis a deux cent mil florins le moys pour leurs costes [3]. » On cherche à rallier les villes du midi; Anvers se soumet à l'entretien de huit mille hommes et trois mille chevaux; Bruges a adhéré [4]. Gand songe à proclamer le Prince d'Orange, et répugne à La Noue « par la diffidence qu'ils ont des Francoys »; tandis que le tribun Hembyze, défait à Sotteghem, « s'en est trouvé tellement perplex en butte à l'émotion et murmure populaire, qu'il en est tombé malade à la mort » [5].

Dans sa lettre du 23 juillet à Walsingham, Russell avait nettement déclaré la candidature d'Alençon « impossible ». A cinq jours d'intervalle, il lui écrit en le soulignant : « Si je scavois complaire a Sa Majeste dapuyer ceste cause en sa reception, je penserois ladvancer aultant que nul aultre, et en Flandre, et en Brabant. Ce que au contraire jay conteste pour son service et celluy du pays juxques a present, et feray juxques a ce que je sois instruyt de faire myeux ». Et n'ayant reçu de réponse, il y revient le

[1] N° MMMMCCCCLVI. Cfr. Van Doren, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, t. IV, p. 334.

[2] L'union d'Utrecht conclue le 23 janvier 1579, avec ses annexes des 1er février, 3 avril, 6 juin, 10 et 19 juillet, etc., de la même année, et publiées par Bor, liv. XIII, fol. 85, ont fait l'objet d'un grand nombre de dissertations, parues dans ces derniers temps en Hollande.

[3] N° MMMMCCCCLVII.

[4] N° MMMMCCCCLIX.

[5] *Ibid.*

5 août : « Lon a expedie certains deputes desquex je ne scay les noms, pour passer devers Monsieur d'Alençon. Plusieurs sont par nécessité reduitz a sa devotion, aultres par promesse, infinis par opinion imaginaire; sy je dois apuyer ce sujet en faveur de Sa Majesté, je le desirerais scavoir de Vostre Seigneurye ensuyvant mes dernieres, afin que je congratule la bonne intencion et volunte de Sadite Majesté et la vostre [1] ».

En ce même temps, un mémoire circulait à Gand, qui énumérait les diverses raisons pour lesquelles « la venue du Prince d'Orange n'est trouvé convenient ». La neuvième, la plus essentielle, réunissait en quelque sorte toutes les autres : « Touchant que ceulx qui desirent tant la venue du Prince, dysent que par sadite venue l'aultres membres se pourroient accorder; sur cela se peult dire en verite que tel accord ne serviroit pour neant, fors que d'apporter ceste ville en servitude et dessoubz la puissance du Duc Dalenzon, ce qu'elle nullement n'en veult accorder. Item pour lattirer dessoubz la subiection de la Court, d'ou qu'il y a beaucoup d'occasion de s'en disioindre. Item a fin de charger les habitans de ceste ville sans quilz se pourront (en ceste leur besoing) ayder des biens spirituelles. Et en somme cest accord que ledit Prince vouldra ou demandera entre lesdits membres, luy serviront de nous reduyre par tous moyens en servitude sans nous guarder, plus qu'il na fait jusques ores; combien quil nous a promis que si nous mantienismes la *Religion Vrede,* qu'il feroit les Wallons sortir du pays en lespace de IIIJ ou V jours. Mais si ceste ville s'avanche de guarder leur liberte, adviendra que comme elle est (louange à Dieu) le moyen que les Wallons n'ont faict en tout ce temps rien d'importance, excepté seulement qu'ilz ont derobé des pauvres paisans ou vilagois, usant des exactions pour éviter le feu de leurs maisons. Ainsy causera elle exemple dattyrer les aultres membres a certain bon vouloir et desir de leur

[1] N° MMMMCCCCLIX.

liberte, et apres a ung bon accord, lequel sera honorable et proffitable a tout le pays [1] ».

On ne parlait plus de la paix de Cologne, et on la mettait hors d'espoir [2]. Mais deux ligues parallèles et rivales s'étaient formées, au nord et au midi, première base d'une scission prochaine. L'une, celle d'Utrecht, qui obtient les sympathies du Prince d'Orange bien plus que les États-généraux, et qui n'attend que le prétexte pour se retirer entièrement de l'obéissance du Roi [3]. L'autre, celle de l'Artois et du Hainaut, qui « se fortifie tous les jours », et n'attend plus que le départ des soldats espagnols. Aussi bien, le docteur Gilpin écrit avec douleur : « Nos affaires déclinent journellement [4] ».

A Gand, la chute du parti d'Hembyze est lamentable. Ce tribun avec le fameux Dathenus, ne cherchant qu'à sauver leur vie au prix de leur lâcheté. « Vous pouvez penser, écrit de Somere à Davison, quelle honte il en aura receu. Dathenus ne se trouve encores nulle part. Dieu lui pardonne mal et bien le scandalle quil a fait a leglise et a la republique [5]. »

Le Prince de Parme n'en jouissait pas moins de sa victoire de Maestricht, et réclamait de l'évêque de Liége la moitié de ses frais de guerre, soit quatre millions huit cent mille florins, puisque la ville appartenait par moitié au duché de Brabant et à la principauté de Liége ; menaçant l'évêque, faute de quoi, d'annexer la ville au Brabant et de tenir « le Reverendissime quicte de ses titres et juridictions » [6].

[1] N° MMMMCCCCLXI.

[2] N° MMMMCCCCLXIII.

[3] N° MMMMCCCCLXVI.

[4] N°s MMMMCCCCLXIII et LXV. Cf. Renon de France, *Histoire des troubles des Pays-Bas*, t. II, p. 362, chap. XIV : Progrès du traicté des provinces wallones. *Plac. de Brabant*, t. I, p. 602. Conclu le 17 mai 1579, le traité d'Arras fut publié et répandu en forme de placard à Mons, le 13 septembre. L'article 23 stipulait que « pour autant que les États se trouvent obligés à sa très chère sœur, la Sérénissime Reine d'Angleterre », le Roi lui enverrait « personne de qualité pour faire tous bons offices, et sera la confédération et ancienne amitié avec la dicte sœur continuée réciproquement ».

[5] N° MMMMCCCCLXIII.

[6] N° MMMMCCCCLXVII.

Comme diversion à ces tristesses et à ces angoisses, vient se placer le roman du mariage du Duc d'Alençon avec la Reine Élisabeth. Gosson de Wamin envoie à Davison un véritable dithyrambe sur le voyage du Duc en Angleterre [1]. Les avis étaient partagés [2]. Soumise à la conférence des Secrétaires d'État, la question fut examinée et discutée à ces quatre points de vue : 1° Moyens d'assurer la paix et la sécurité de la Reine et de ses États; 2° difficultés qui naissent de cette union; 3° avantages qui peuvent en résulter; 4° danger d'un refus de cette alliance. On trouvera le procès-verbal de cette séance mémorable, n° MMMMCCCCLXX, page 407. Par neuf voix contre six, le conseil se prononça en faveur du mariage [3].

Cette décision n'était pas tenue pour irrévocable; et Villiers écrivait d'Anvers à Davison : « Nous sommes ici, comme on est partout ailleurs, en grande attente de doubte du mariage, et à ce que je puis entendre, vous n'en estes pas moins en difficulté; je prie Dieu qu'il y donne issue qui puisse redonder à sa gloire et au bien du royaulme d'Angleterre [4] ».

Les préoccupations commerciales se faisaient jour à côté de ces intrigues amoureuses. Wilson, député aux Pays-Bas, avait pour instructions : 1° que le trafic soit rétabli, et qu'on retire l'édit qui défend la navigation de l'Escaut à Anvers aux marchands anglais, bien qu'ils ne soient pas nominativement désignés; 2° qu'il ne peut recevoir et traiter avec faveur les fugitifs rebelles et traitres de notre pays; 3° que nous fournirons volontiers tout ce que nous pourrons pour rétablir la paix dans les Pays-Bas si éprouvés par la guerre civile; 4° que le gouverneur général accorde aux Anglais le privilège de suivre en privé leur religion, de peur d'en faire des athées; 5° enfin recommandez les intérêts de nos marchands et défendez-les [5].

[1] Il cherche dans la langue de Virgile l'expression de son enthousiasme. N° MMMMCCCCLXIV.

[2] N° MMMMCCCCLXXXI.

[3] Kervyn de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux*, t. V, p. 460.

[4] N° MMMMCCCCLXXI.

[5] N° MMMMCCCCLXXII.

On connaît le dénouement de ce romanesque mariage d'Alençon.

L'Archiduc Mathias crut l'occasion favorable pour sortir de ce rôle effacé où le Prince d'Orange le tenait confiné. Le 16 octobre, il se plaît à reconnaître à Walsingham ses bienveillants offices, et il le prie de présenter à la Reine l'assurance de sa fidélité [1]. Et Villiers, devant tant de faiblesse en face de tant de désordres, ne trouve rien de mieux que de se répandre en jérémiades sur la corruption du clergé, « qui est le signe certain de la ruine de l'Église » [2].

Deux capitaines des États, tous deux étrangers, tenaient encore la campagne : l'Écossais Balfour, qui prit Menin [3]; et le Français La Noue, qui après plusieurs brillants combats, à Wervicq, Commines, Bondieu, Warneton, Armentières, succomba glorieusement à Ingelmunster [4].

Quant à l'attitude du Prince d'Orange au milieu de cette série d'événements, il convient de transcrire ici ce passage d'une lettre de Villiers à Davison, datée d'Anvers, 22 novembre 1579 : « Son Excellence m'a commandé vous escrire qu'elle est advertie bien seurement que la Huguerie et Sarrazin (lesquels vous scavez avoir este les autheurs des derniers troubles a Gand) sont allez en Angleterre, de la part du Duc Casimir, pour y attendre la venue et les nopces de Monsieur; et advenant le mariage, ils ont charge de presenter le service dudict seigneur Duc à Monsieur. Son Excellence ne trouve pas estrange que leur Seigneur offre son service a un Roi d'Angleterre. Mais comme vous scaurez que le grand conseil de ceuls qui ont tant faict de mauls en Flandre, a este que Son Excellence s'accordoit avecq les papistes pour maintenir ce qu'il leur avoit promis, et mesmes avec ledit seigneur Duc, elle vous a bien voulu preadvertir de ce que des-

[1] N° MMMMCCCCLXXIII.
[2] N° MMMMCCCCLXXIV.
[3] N°s MMMMCCCCLXXV et VI.
[4] N°s MMMMCCCCLXXXII et III.

sus pour vous en servir secretement, et pour vous prier ce que vous en cognoissez que vous lui vouliez faire ce bien de l'en advertir [1]. »

La Reine d'Angleterre adressait de Greenwich aux États-généraux, le 25 novembre, une lettre pour réclamer le paiement des mandats qu'ils avaient souscrits en retour de ses « bienfaits infinis », et pour « subvenir en leurs necessités ». Elle leur expose les inconvénients qui résultent de ces retards et qui l'amèneraient à aviser à d'autres moyens « dont n'en pourra issir aucun bien ». On a accusé Élisabeth d'avarice sournoise et perfide; nous n'oserions souscrire à une accusation aussi grave sur la foi de semblables documents, qu'on peut imputer à un moment d'impatience ou de dépit causé par la mauvaise tournure des circonstances. Il est vrai que la Reine savait ou devait savoir que les États, comme le répétait Gilpin le 29 novembre, étaient dans l'impuissance de payer, faute d'argent; mais le rappel d'une dette reconnue rentre dans les moyens légitimes de gouvernement, et comme disait Villiers : « Nous ne sommes pas toujours maistres de nos Conseils [2] ».

Le présent volume se termine par une pièce très singulière, dont nous transcrivons l'analyse :

« Trois raisons devraient engager le Duc de Parme à se faire proclamer maître des Pays-Bas : juste prétexte, facilités et l'assurance de s'y maintenir. — 1° Juste prétexte. Comme représailles contre le Roi d'Espagne, qui vient d'usurper le royaume de Portugal; de plus, le Roi d'Espagne dans les divisions qu'il a suscitées en France avec les Ligueurs, n'a en vue que son propre intérêt. — 2° Facilités. Le Duc, en prenant les Pays-Bas sous ce juste prétexte, contentera, en ralliant à sa cause, le peuple, le Roi très-chrétien, la Reine, les seigneurs de la Ligue et les trois ordres des

[1] N° MMMMCCCCLXXXIV.

[2] N°s MMMMCCCCLXXXVI et VIII.

États. Quant au clergé, si on le persuade qu'il sera réintégré dans ses biens, il donnera sans hésiter son adhésion. La noblesse entière, à peu d'exceptions près, a signé contre le Roi d'Espagne. Les nobles, tant des villes que de la campagne, n'y verraient que du profit, avec la fin de la guerre. Le commerce reprendrait. Tous enfin sont convaincus que le Roi d'Espagne et ses successeurs nourriront sans cesse le projet de ressaisir les Provinces-Unies, surtout qu'elles ont l'appui de la Reine d'Angleterre. — 3° Il se maintiendrait; car il pourrait compter sur l'alliance du Roi de France, de la Reine d'Angleterre, et même des rois de Danemark, Suède, Pologne et des princes d'Allemagne [1]. »

Évidemment le Duc de Parme ne peut avoir dicté cette pièce, qui présente un démenti formel de toute sa carrière; de qui donc émanerait-elle? A nos yeux, une triple hypothèse serait admissible : ou de l'Angleterre, qui, écartant et refrénant l'ambition ombrageuse de l'Espagne et de la France, promettait son appui en échange de profits commerciaux; — ou du parti d'Alençon, qui, voyant échapper les Pays-Bas à ses convoitises, voudrait interposer entre Élisabeth et Henri III un prince ne suscitant la défiance de personne, en compensation de l'usurpation du Portugal; — ou du Prince d'Orange, qui, songeant dès lors à s'attribuer la souveraineté des Provinces-Unies et désespérant de celle des Provinces du Midi, trouverait dans celles-ci un prince allié, et comme lui révolté contre l'autorité légitime du Roi catholique. Ainsi, la première de ces hypothèses aurait surtout un caractère économique; la seconde un caractère politique; la troisième un caractère religieux.

[1] N° MMMMCCCCXC.

RELATIONS POLITIQUES

DES PAYS-BAS ET DE L'ANGLETERRE

SOUS LE RÈGNE DE PHILIPPE II.

MMMMCXCIX.

M. Fremyn à William Davison.

(Du camp de Thiméon, 2 octobre 1578.)

Désorganisation de l'armée des États. — Le siège de Binche par les troupes d'Alençon traine en longueur. — Mécontentement du Duc Casimir, dont les soldats ne sont pas payés. — Intelligences entre le Roi de France et le Duc d'Alençon. — Dépit de celui-ci de n'avoir pas Mons « à sa dévotion ». — Bruit de la maladie ou de la mort de Don Juan.

Monsieur, Je vous ay escript mes dernières le 27e du mois passé. Touchant ce qui ce passe en ce campt, toutes choses vont en longueur avec pœu de fruict, et crains que ceste grande armée ne fera pas grand chose pour le pœu de conduicte qu'il y a heu en la conduicte d'icelle jusques à présent, et que l'ennemy ne gaigne une bastaille sans combattre, sœullement en temporisant; car il n'a encores donné une seulle allarme à nostre campt depuis que nous sommes joingts. Cepandant il y a de grande mortalitiés en nostre campt que maladyes, qui acroissent de jour à aultre, oultre que la peste, qui est par tout ce pays. Et les soldats, allans en fourrage ou picorés, prègnent ce maulvais

air, qui les advense au tombeau, pour le peu de secours qui se trouve au campt. Il y a 8 jours que nous faisons séjour en ce lieu, attandant la prise ou rédiction de Baings, qui fut bastue le 27e du mois passé sans fruict avec perte de bons hommes sans propos, et pœu d'ordre à la basterye, qui estoit la plus lante qui fût jamais, que aussi en la charge du canon, qui ne faisoit nul effect pour le pœu de valleur qui estoit en la pouldre, que de la charge que on battoit et donnoit au canon. Ce jourduy on doibt recommanser la batterye du costé du chasteau. Messieurs des Estats envoyent ranfort d'artillerye et munitions. Dieu veille que tout aille bien, et que ces longueurs ne préjudicient au bien et repos du païs. Les Estats doibvent deux mois de solde à l'armée de Monsieur le Duc Cazemir, auquel ils ont fait remonstrer audit Seigneur Duc la nécesité de leurs affaires et le pœu de moyen qu'ils ont de pouvoir paier ceste grande armée pour le présent; prient Son Exellance de la part de l'Archeduc que d'eulx, qu'il ait pityé d'eux et de leurs affaires, et qu'il moyenne et face tant à l'endroit de ses colonels et gens de guerre qu'ils ce contentent à présent de recevoir un demy mois, et que, à la fin de ce mois d'octobre, ils leur paieront un mois entier, tellement que à la fin de ce mois, encores qu'ils paient, ils seront redevables d'ung mois et demy. Cepandant il y a heu une conférance entre tous les Ristres et Colonels de ceste armée, qui ont fait et juré une paction par ensemble de ne se desjoindre qu'ils ne soient entièrement paiés de ce qu'il leur sera deu, pour auquel effect ils ce sont assemblés, il y a deux jours, et fut conclu hier, premier de ce mois. Nos soldats françois diminuent fort. Ils se dérobent avec leurs butings de jour à aultre pour ce retirer en France. Si Baings est pris, la plus grande partie de l'armée de Monsieur se deffera, comme jà il s'en vont de jour à aultre : joing[t] que on ha fort maulvais oppinion des actions et déportemens de Monsieur en France, et qu'il y a de secrettes intelligences entre luy et le Roy son frère, et que tous ces préparatifs qui ce font en France, est pour craincte que les Allemans ne veullent aller hiverner en France, etc. On verra ce que les ambassadeurs de l'Empereur feront à l'endroit de la paix, et quel fruict aura aporté veneue de nouveau. Cepandant on dit que le Conte Volverant de Manfel[1] vient au service de Monsieur avec 3 mil chevaux; si ainsi est, il y a quelque grand desseing. Au reste, tout est pillé à 8 lieux en la ronde de nos soldats, tellement qu'il semble que nostre armée n'est employé à aultre fin. Aussi n'y a-t-il nulle disiplyne, qui cause comtemnement, mespris et désobéissance. La fin couronnera l'œuvre de tout. Aultre chose n'y a pour le présent. Monsieur le Duc Cazemir est toujours à Bruxelles. Je ne doubte pas, s'il estoit en Allemaigne, que il ce garderoit bien venir par-deçà, s'il n'avoit meilleure asseurance. Il me semble qu'il n'a pas grande occasion d'estre content.

[1] Probablement Wolfram ou Volfrath de Mansfelt, qui avait pris en Allemagne le parti des protestants. Voyez Hubner, *Geslachtrekenkundige tafelen.*

Monsieur, frère du Roy, ce mescontente fort que on ne luy tient la promesse que on luy a faicte, et fort indigné qu'il ne peult avoir Monts à sa dévotion, tellement que je pance qu'il ne fera pas long séjour en ses cartiers, et qu'il prandra quelques excusses pour s'en retirer, ne pouvant venir à bout de ses dessings. Dieu nous garde de trahison avec nostre artillerye. Qui sera l'endroit, après avoir salué vos bonnes grâces de mes très-humbles recommandations, je priray nostre bon Dieu qu'il vous doinct, Monsieur, en parfaicte santé, longue et heureuse vye.

Du campt à Timéons, le 2e d'octobre 1578.

On battra Baings par la bresche que fit le Roy Henry, quant il a prist. On fait Don Jan mort ou bien malade.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCC.

William Davison à Walsingham.

(Anvers, 4 octobre 1578.)

Comptes de Spinola. — Succès des *Alençonnais* en Franche-Comté et dans le Luxembourg. — Plaintes du Duc d'Alençon au sujet des places promises et du manque de munitions pour le siége de Binche. — Lettres interceptées en Franche-Comté de Don Juan, du Prince de Parme et d'Octave Gonzague, exprimant leur découragement. — Bruit de la mort de Don Juan. — Les Français d'Alençon n'attendent que la prise de Binche pour marcher sur Namur avec les troupes des États. — Le Duc Casimir veut retourner en Allemagne. — La célébration du culte protestant à Bruxelles. — Les mutinés wallons au château de Commines. — Arrestation par les Gantois du seigneur d'Auxy [1], gouverneur d'Alost. — Coup de main médité par la garnison de Gravelines contre Dunkerque. — Ligue de Nimègue. — Envoi de fonds à Don Juan. — Arrivée de la flotte du Pérou. — Refus du cardinal Henri d'accepter la couronne de Portugal sans une dispense du Pape. — Départ du Duc de Terranova pour la Cour impériale.

Sir, I have delayed this dispatch the longer in hope I should er this have cleerid with Spinola, that I might have sent Your Honour the accompt of that remayneth to be delivered by him into my handes. But, bycause I see no lykelyhod that I shall have finished with him in 2 or 3 dayes, aswell by reason of the trouble we have, what in

[1] Jacques de Hennin-Liétard, baron d'Haussy, d'Auchy ou d'Auxy, grand bailli d'Alost en 1578 et frère de Maximilien, comte de Boussu, mort à Anvers le 21 décembre 1578.

telling and weighing the divers sortes of coynes, besides the difficultyes Your Honour was acquainted with in this respect before your departure, and having in the mean tyme some subject offered me woorthy a dispatch, I would no longer suspend Your Honours expectation.

Since your departure hence, the Duke of Alençon hath advertised the States that the Baron of Montfort, with 2,000 harquebuziers, being enteryd into High-Burgundy the 14 of the last moneth, is allready seazed of St-Amour, St-Laurens, La Roche, belonging to the Prince of Orenge, Chevreaux, Lestoille, Precilly, Saugny and certen other litle fortresses in that corner, and have cut in peeces divers companyes of th'ennemyes that made head against them (5 or 6 of whose torne enseignes, being sent to the Duke for a present, are by him sent hither in a bravery to the States). And that during this expedition other troupes of his have in Luxemburg defeated certen of th'ennemyes horsemen, and do besides so travayle that part that lieth uppon the Mase as they do utterly bereve him of the succores which he might receave out of Fraunce thorough the favour of that river. Theis letters, dated the xxix^th of september (wherin he did also complayne and shew great myslyke of the delayes of the States aswell in rendering of the townes promised him, as in the slack supplieng of his army with powder, shott and other necessaryes for the battery and expugning of Bins), came hither on wensday last accompanyes intercepted in Burgundy, by the which the state of Don John, etc., appeares to be very miserable, namely, in certen of them which I have sene, wherof I herwith send Your Honour ij copies (being as many as I can recouver), wherin Don John accusing his fortune and condemping the King and Councell of Spayne as cheif cause of the misery wherunto his affaires are reduced, he confesseth that his army, being wasted with pestilence and famyne, is not now full 12,000 men; that he hath buried lately out of th'onely hospitall of Namure above 1,000 naturall Spanyardes, what of playne and penury; that he hath begonne to mak a hole in the store which he reserved for an extreme necessity; that, besides this affliction, he was to make head against one of the greatest armyes that had ben seen in christendom in our dayes; that, if the French King did fall uppon Burgundy (a thing he undoubtedly loked for when he should see th'affaires of his brother to have taken some prosperous footing in this country), he shall not be able to hold out 3 monethes. In somme, that his extremity is such as he must either hazard his own fortune and the State of the King his master by battaill, wherof he can expect no good issue, considering the advantages of his ennemyes and his own weakenes, or els he to seek a hole wher thorough to escape with his utter dishonour. This in effect was the content of those letters, the lyke wherof the Prince of Parma, Gonzague and divers others of qualite about him do wryte unto their frendes, making it apparant that their case is so desperat as they wote not on which syde to turne them selves. So as hereby it semeth that, if the States may enterteign their army in the field yot 2 monethes, they shall reduce their ennemy to reason against his will.

In the neck of theis newes, the Prince had advice by his spiall that Don John was extreme sick of the plague, and since the newes is come from the camp that he should be dead; an accident (if it be true) that will not a litle alter the state of thinges here.

The French before in, beinh, as farr as I can learne, not past 9,000 men at th'uttermost, but very gallantly appointed, have not yet exployted any thing of importance. On monday last, they battered a gate and the courtyne of a bullwork, wheron they bestowed 8 or 900 shott of canon; but, when they sent to discouver the breach, they that had the charg, finding their battery to have done litle hurt, by reason that the rampier within was very thick, and the defendantes dilligent in repayring the same as there was cause, retyred with the loss and hurt of divers of their company, and since have not renewed the battery, by reason of their want of artillery, powder and shott, wherin the States have till now bene somewhat slack to supply them a thing wherof the Duke greatly complayneth.

This place recouverid, it is thought they shall march directly to Namure with the rest of the States forces which do yet lye betwene Nivelle and Bins, aswell to see an end of that sieg as in expectation of their pay, without which the reistres have generally resolved not to sturr.

The Duke Casimir remayneth still at Bruxells, malcontent and resolut, as I heare, to retyre him self.

The agrement is now passed betwene the Catholics and the Protestantes of this towne for the churches of Saint-Andrewes, the gray Fryers and the Jacopins, which they had requested for the use of ther religion, and, on sonday next, they are appointed to iake their possession.

In Flaunders, the mutyned regimentes of Heze, Montigny and Capres, being about 30 enseignes of footemen and 300 horse, have taken the castle of Comines, which they do fortihe, and the brute is here that their coronells have declared them selves to tak their partes against the Gantoys. This peece of woork (if it be true), coming out of the French forge and serving aptly for ther purpose, may be an occasion of inconvenience in that corner, though I cannot but impute a great part of the cause to the dealing of the Gantoys, who in many thinges do give just cause of discontentement even to the hes affected. They have of late apprehended Monsieur d'Aussy, governour of Alost, a towne under their subjection, by cause he made difficulty to let them break down the ymages there; but I heare ther is order gevin for his release.

The augmented garrison at Graveling, which is discouvered to have had some enterprise uppon Donquerque, hath not yet inovated any thing in that corner.

The States of Holland, Zealand, Frize, Gueldres, Groninghen and Overyssell have, as I heare, their deputies presently assembled at Newmeghen, about the treating and concluding of a mutuall league offensive and defensive for the preservation of their

estates against all such as shall attempt them, wherin I shalbe able by the next to give Your Honour some better light. Thus much for the matters here.

By the last letters out of Italy, we heare that there is newly arryved at Genua 400,000 crownes for that country doth attentively awayt uppon the success of th'affayres here. That there hath bene some towardnes to a broyle betwene the Luquoys and the Duke of Ferara, thorough the fault of somme loose men of ther borders, on whome some justice hath bene done, and so the matter appeased; for the rest that all is in good quiet amongst them.

Out of Spayne it is advised that there is a new flote arryved from Perou, wherin the King hath 800,000 ducates; that the Cardinall, chosen to succead the King of Portugaill, doth mak difficulty to tak the kingdom without dispensation of the Pope to whom he hath sent a solempn ambassade for his resolution; that the 2^d^ sonne of the King of Spayne is in ellection to succead him if he dye without issue; that the Duke de Terranova embarqued the 9 of the last moneth for Genova, going towardes th'Emperour about the long spoken negociation of peace; and, in some, that the King pretendeth nothing more then the good success therof. But of all theis thinges leaving the judgement to the success, I do herin cease to trouble Your Honour any further, most humbly comending the same to the grace of God.

At Andwarpe, the IIIJ^th^ of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 6.)

MMMMCCI.

William Davison à Walter Mildmay.

(Anvers, 4 octobre 1578.)

Lettre d'envoi accompagnant une relation de ce qui s'est passé aux Pays-Bas depuis le départ du lord secrétaire Walsingham.

Sir, Mr Secretary was, as I think, so dilligent to advertise Your Honour of that which passed of any importance during his aboad here, as finding litle subject left me in that behaulf, I did the rather absteign to trouble you with my impertinent letters.

Now what doth occurr since his departure hence, Your Honour may perceave by the particularities her inclosed, to the which being bold for the hast of this curryer to

referr the same, I do here, with the offer of my poor service, most humbly take my leave.

Andwarp, the IIIJ[th] of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCII.

M. Fremyn à William Davison.

(Du camp de Thiméon, 4 octobre 1578.)

La peste aux camps des États et du Duc d'Alençon. — Le siège de Binche continue à traîner en longueur. — Surprise de Gembloux par les troupes des États. — Le Duc Casimir à Bruxelles. — Retraite probable du Duc d'Alençon.

Monsieur, Je vous ay escript mes dernières le 2[e] de ce mois. Quant à ce qui ce passe à présent en ce campt, nous continuons continuelle[ment] à faire la guerre aux povres gens, qui [est] chose odieuse à voir tant de paulvres gens qui viennent demander l'ausmone au campt, qui meurent de faim pour avoir esté entièrement sepoliés des nostres. La peste, la guerre et la famine abonde en ses cartiers, les trois fléaulx de l'ire de Dieu. Voisi le 12[e] jour que nous sommes en ce lieu, attandant la prise et rediction de Baings, qui demeure longuement à venir, qui est une grande honste qu'il faille que une si grande armée face si peu d'effects en ce temps qui doibt estre mesnagé comme l'or. Ce jourduy ce doibt faire la batterye à Baings : l'ong verra ce qu'il en adviendra. Cepandant les soldats de Monsieur se retirent en France par trouppes sans congé, voire cappitaines, lieutenans et ensaignes; et dit l'ong asseurément que depuis deux jours il s'en est allé plus de 8 cens. Et, si Baings est prise, qui en restient la plus grande partye pour l'espoir qu'ils ont de butiner et ce faire riches, puis s'en retourner, voire des plus grands qui sont près de Monsieur. Mardy dernier, Bussy eut une froiade de mousquet à un bras, qui l'eschappa belle. La peste c'est mise au campt de Monsieur ausy bien que au nostre, et à celuy de Don Jan, lequel on a fait mort depuis deux jours : cepandant ce bruict s'évanouict. On a envoyé six ensaignes de gens de pied dans Grinblou hier, qui est à 3 lieux du campt de l'ennemy. Il y avoit dedans des gens de l'ennemy 18 soldats et 27 putins, quant on la surprit sans résistance. L'ennemy ne fais riens, ny n'at-

tente chose qui soit contre nous jusques à présent. Il ce garde et préserve en temps et lieu. Monsieur le Conte de Bosseu va et vient de jour à aultre à Baings, comme Monsieur le Viconte et aultres Seigneurs de ceste armée. Voillà comme on ce gouverne en ce campt. Monsieur le Duc Cazemir est tousjours à Bruxelles, et semble qu'il n'a pas grand désir de venir au campt. Vostre Seigneurie en sait assés les particularités. Et qui sera l'endroit, après avoir salué vos bonne grâces de mes très-humbles recommandations, je priray nostre bon Dieu qu'il vous doinct, Monsieur, en parfaicte santé, longue et heureuse vie.

Du campt à Tuméons, le 4e d'octobre 1578.

Monsieur vouldroit qu'il luy eût cousté un million d'escus, et qu'il n'eût jamais mis le pied au Pays-Bas, pour le pœu d'effect qu'il a de ce que on luy avoit promis et persuadé, lequel se retirera bien tost.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 6.)

MMMMCCIII.

Rowland York à William Davison.

(Buzet, 4 octobre 1578.)

Prise de Gembloux. — Insuffisance de commandement dans l'armée de *Monsieur*. — Départ pour la Franche-Comté du Baron de Chevreau. — Entreprise manquée du Comte de Boussu.

My Lord, For manye cortosses I finde my selffe muche beholdinge, which forsthe me to lette you se that in all I will not be ungratteffull and, tell a bettere menes maye perssente, to take in good partte a honneste good will. Siere, I derste not lette this my mane departte withoute thes feue lyenes, oft he which forome hensse forthe, if it plesse you, you shall not misse. Sensse ouere departuere from Niviell to this plasse, there hath nothinge happenede, but that Jeblue renderede yesterday, in which plasse ther wasse 40 soldyers, which werre all brought prissoners hethere.

I have bine to wisse at Monssieurs campe the daye the thought to make breche, at which tyme and evere sensse I nevere se more indascrytte and unsoffissiente comma nding and as porre performinge, fore the perssented to have scalled a to ware that the hade brechede, but the retyred without a procheing, and leste ther laders in the dyche. The companes that I saue ther, werre bravelye armede for harquebussieres, but fore there apparell and perssonages, but ressonabell. I finde that evere jeneral dothe not

grettely lyke of there companes, and the commissarye of the monissione; and divers of ouere cannoniers, that yester daye retorned from them, begines to saye and to doute, and to make the campe in jellosse of the Frenche, for the swere that otherwisse it canne not be, be cauesse the goe soe unto waredly to worke.

Monssier La Noue towolde me that there is sertene towenes takene in the French Counte, and that for that occassione the Barrone of Shoveraue [1] dothe retyere him home into Bergondye.

The Conte Boussu touldc me yesterdaye that this unadvissede enterprisse of the Frenche hath muche hinderede a brave enterprisse of his; the which the did under take withoute directions, which makes them morre jellious; but in my opinione, if falles oute for his bettere, for it colleres well the wante of paye, withoute which the rytters I knowe will not styere, for wee hade muche a doe the laste remowe, to bringe them hether.

Others then thes I have not, but if in any things the lyke maye plese, with the fyrste you shall not fayell but have. This I take my leve, with kissinge your hands.

From the campe lyinge at Bussé, this 4 of octobere 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCIV.

William Davison à lord Burleigh.

(Anvers, 5 octobre 1578.)

Mort de Don Juan. — Exécution de Hessels et de Vischer par les Gantois. — Mise en liberté du Seigneur d'Auxy. — Le Prince de Parme successeur de Don Juan.

My very good Lord, Being driven to dispatch this curryer in hast, I beseich Your Lordship to pardon me that I wryte not unto you at length with myne own hand. By the withinclosed you may see what alteration hath hoppened since the departure of our ambassadours. Divers of the States have this day advised me that they have constant newes that Don John departed this life on thursday last. Your Lordship can gess what a chang this accident will bring fourth in the course of thinges here.

[1] Le Baron de Chevreau.

The Counseillours Hesele and Visch, two of the first apprehended at Gand, weare yesterday executed there, as we heare. Monsieur d'Ausy, governour of Alost, and brother to the Count Bossu, whe was this other day stayd by the Gantoys, is released uppon his othe.

Thus strayghted of my tyme, I most humbly take my leave of Your good Lordship, beseiching God to bless you with long and happy life.

Andwarpe, the v[th] of october 1578.

Postscript. — The Prince of Parma is said to be chosen generall by the army in the place of Don John, whose body is caryed from Namure to Marsh, as some affirme; others saye it remayneth at.......

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCV.

Jacques Rossel à Walsingham.

(Anvers, 5 octobre 1578.)

Doléances du Duc Casimir. — Son entrevue à Bruxelles avec le Comte de Schwartzenberg. — Rossel nommé « commissaire des monstres » par les États. — Sa brouille avec Villiers. — Départ du Baron de Chevreau pour la Franche-Comté. — Commission donnée par le Prince d'Orange à Rossel pour le Baron de Saint-Remy dans la comté de Bourgogne. — Avances faites par le Comte de Lalaing, agissant pour le compte du Duc d'Alençon, aux mutinés wallons de Menin. — Ceux-ci sont appuyés sous main par La Motte, Montigny et le baron de Hèze. — Les Gantois veulent marcher sur Menin. — Intervention du Prince d'Orange. — Bruxelles, Lierre et Malines demandés comme places de sûreté par le Duc d'Alençon. — Bruit de la maladie et de la mort de Don Juan, du Comte de Rœulx et de Mondragon. — Lettres interceptées de Don Juan et de plusieurs chefs espagnols découragés. — Compagnie gantoise expulsée de Bruges. — Arrestation par les Gantois du Seigneur d'Auxy. — Refus d'Alost de recevoir une garnison gantoise. — Requête des Catholiques d'Anvers au Prince d'Orange. — Le Seigneur de Mouy tué à l'assaut de Binche. — Avis de la prochaine arrivée de reîtres et lansquenets au camp espagnol.

Monseigneur, L'accéléré départ de Vostre Seigneurie m'a délaissé ung desplaisir extrême, n'ayant heu cest heur de luy baiser les mains avec remerciement du bien et faveur qui luy a pleu me faire, m'ayant resceu et faict renger au nombre des serviteurs de Sa Majesté, à laquelle je désire en dehue obéissance correspondre avec telle dextérité, qu'estant secondé par Vostre Seigneurie nous renverserons les complots de ces coadversaires.

Nostre estat ce retrouve de plus [en plus] altéré par le mal entendus des ungs et des aultres. Casimerus, le lundy subsécutif de vostre départ, envoya son député devers les Estats représenter les doléances du peu d'accueil à luy faict au respects de ce que l'on faict à Monsieur d'Alençon, auquel l'on concède villes pour l'asseurance de luy et les siens, authorité de commander à luy et aux siens; qui ne veult, ny n'entend obéir à aultre que Son Altèze, plustost demande son congé et liscence. L'on a député le Conte de Svarsembourch pour conférer aveeq luy à Bruxelles sur ce sujet, et l'asseurer de touttes les apréhensions que peult avoir.

Le camp est tousjours à Gochilly et entour Flerus, faisant teste à l'armée de l'ennemy, affin que ne secoure ceux de Bins, qui sortirent mercredy, premier de ce moys, hors la ville en furieuse escarmouche, où ils offencèrent grandement les Franchois. Lundy pénultiesme, la ville fut battue dès le mattin jusques à unze heures sans faire bresche suffisante, dont a convenus mener de Bruxelles cincq canons pour avec municion recommencer nouvelle batterie. Ceux de dedans ont offert de rendre la place aux Estats, mays Monsieur d'Alençon les veult à sa mercy, à laquelle y ne veuillent submectre.

L'on a trouvé deniers pour payer le camp ung moys entier, et à cest effect estably vingt commissaires pour faire les monstres, entre lesquels je suys nommé pour passer les Franchois, ce que Villiers m'a brassé pour me facher, d'aultant que je prétendois passer les troupes angloises.

Jeudy, 2e en ce moys, arrivèrent lettres de Monsieur d'Alençon à Monsieur le Prince, desquelles Son Excellence me monstra la teneur, qu'estoit que quattre mille hommes de piet et quattre cent chevaulx estoient entrés au Conté de Bourgogne, et avaient pris le chasteau du Baron de Chevreau, le chasteau de St-Laurent, de la Roche, Lestoille, et la ville de St-Amour, qu'ils prétendoient Lyon-le-Saulnier[1], qui desjà parlementoit. Ce sont places de médiocre importance, sy facheront-elles l'ennemy. Le Baron de Chevreau cest party de Louvain avec quattre compagnie de chavallerye, qui accourt au secours.

A la mesme heure que les lettres furent délivrées à Monseigneur le Prince, Son Excellence m'avoit accordé une commission pour le Baron de St-Rémy, gentilhomme notable et des principaux du pays de Bourgoingne, pour faire une mesme guerre en faveur des Estats; mais Villiers, pour apuyer le party de Monsieur d'Alençon, a renversés ladicte commission, laquelle je prétend faire redresser par aultre voye et opposer ausdicts Franchois.

Les Vallons assemblés en Flandres par les pratiques du Sieur de la Mothe semblent estre secondées de Monsieur de Lallain pour les renger soub Monsieur d'Alençon, en

[1] Lons-le-Saunier, dans la Franche-Comté.

faveur duquel ce doit trouver Monsieur de Montigny, comme l'on soubsonne encoir qu'il ayt esté requis du Conseil d'Estat ce trouver celle part pour traicter sur l'adresse de leurs payement avec les commissaires députés à cest effects par les Estats, sans avoir respects ausdicts commissaires. Ils ce sont emparé de Menim, burgade très forte près de la ville de Cortrets [1]. Ceulx de Gant ce sont assemblé pour les rompre. Le Prince d'Orange a envoyé Monsieur d'Auchy pour les exorter de n'entreprendre contre eux jusques à ce qu'ils ayent respondus de leurs intencion aux commissaires, ausquels sy n'obéyssent, l'on envoyent quattre mille chevaulx pour les deffaire et seccourir.

J'ay opinion que Monsieur d'Alençon soit de la partye, puisque Monsieur de Hèze et aultres mal contens s'acheminent celle part : ce que faict conjecturer qui soit, c'est que desjà ledict Sieur d'Alençon commence à parler gros tant par ces lettres que par ces ambassadeurs qu'il envoye d'heure à aultre, qui ne sont honteux de demander Bruxelles pour la retraicte de sa personne, Lyère et Malines, pour Landercy et Quesnoy, après avoir esté reffusés de Tournay, Lisle et Douhay.

Mercredy premier du moys vindrent advis que Don Joan, fort mallade, avoit esté transporté malade hors Namur dans une littière à Marche, ville en Ardenne.

Au mesme jour fut avancée la mort du Conte du Reux et de sa femme, comme aussy de Mondragon, et ce de peste.

Depuis, le samedy 4e, fut publié que Don Joan estoit mort audict Marche, sur quel événement l'on donnoit argent sur la bouche. Trois espies sont arrivé de temps à aultre ledict jour, qui ont confirmé ladicte nouvelle.

L'estat de l'ennemy est en perplexité extrême, sy l'on doit donner foy ès lettres de Don Joan et de plusieurs chief et soldas de son armée, que escripvoit tant en Ytallye que Espagne. Lesdictes lettres furent interceptés lundy au passage du Rhin. Don Joan escrivoit à Gennes à Andretyn [2] Doria que, sy le Roy et le Pape ne l'assistent d'argent et de gens, qui sera contrainct de soy retirer avec sa grande honte, et que desjà les ennemys luy couppoient les passages de toutte pars. Plusieurs chief et soldats escripvent le mesme à leurs amys, disant que *non tenemos una piaça*, et que touttes sortes de vivres leurs deffaillent, que sera la cause que *los flamengos* auront une paix advantagieuse.

Ceulx de Bruges, ayant descouvert que l'une des compagnies de Messieurs de Gant, qui estoit en garnison, apuyoit la commune pour rompre les ymages, chassèrent ladicte compagnie hors la ville, après l'avoir payé et faict transporter en maison touttes les ymages.

Le Magistrat de Gant arrestèrent mercredy premier de ce moys Monsieur d'Auxi,

[1] Courtrai.

[2] Andretino diminutif italien d'André.

gouverneur d'Alost, et frère de Monsieur de Boussus, auquel y feirent escripre lettres à ceux d'Alost de recepvoir trois compagnies qu'ils envoyèrent à l'instant : ce qu'ils n'ont voulus faire.

Le Magistrat d'Anvers, par advis des sermens, avoient parmis à ceulx de la religion l'église de St-André avec le cloistre des Cordelliers, mais quelque prélas y ont faict opposer les Catholicques, qui furent sur la Mer[1] samedy soir pour présenter requeste d'oposicion à Son Altèze. Je me doubte que l'on ne vienne aux mains.

Le mesme jour, quattriesme de ce moys, fut donné deux furieux assault à ceulx de Bins, duquel les Franchois furent repoussé avec grande perte, le Sieur de Mouy mort, et plusieurs aultres gentilhommes.

Ung courier, arivé ce matin, a raporté seure nouvelle de la mort de Don Joan, mais que dix mille Allemans piétons avec le Conte Annibal[2] et quattre mille chevaulx soub ung Duc de Sax marchent pour les Espagnols.

Ce sont tous les occurrans que présentement je peu représenter dignes du service de Sa Majesté, à laquelle je suplie Vostre Seigneurie vouloir très-humblement représenter mon affectioné service, l'asseurant de ma bonne, sincère et fidèle volunté, comme aussy s'asseurera Vostre Seigneurie, laquelle je prie Dieu, Monseigneur, vouloir conserver en heureuse santé, prospérant vos nobles et généreux désirs.

D'Anvers, ce v^e en octobre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCVI.

Le Prince de Parme à la Reine d'Angleterre[3].

(Du camp de Bouges, 5 octobre 1578.)

Il lui annonce la mort de Don Juan. — Il a pris le commandement de l'armée et le gouvernement des Pays-Bas en attendant que le Roi fasse connaître ses intentions. — Il termine sa lettre en demandant à la Reine la continuation de la bonne correspondance que les anciens traités ont assurée entre les deux pays.

Très Haulte, Très Excellente et très Puissante Princesse, Il me desplaist extrêmement que l'occasion d'escripvre à Vostre Majesté soit del subiect que celluy qui se

[1] Place de Meer à Anvers.

[2] Annibal d'Altaemps.

[3] Lettre inédite citée, mais non publiée, par Gachard, dans les *Analectes Belgiques*, t. I, p. 444.

présente maintenant, qu'est que le S[r] Don Jean d'Austrice, chevalier de l'ordre de la Thoison d'or, Lieutenant-Gouverneur et capitaine général pour le Roi Monseigneur ès pays de pardeça, après avoir esté par l'espace d'environ seize jours travalllé d'une forte et chaulde fiebvre, est finablement le premier de ce présent mois, en ce camp, décédé de ce monde, finissant sa vie autant chrestiennement que ses actions durant icelle ont tousiours esté vertueuses, glorieuses et heureuses, si que se peult présentement espérer que Dieu aura collocquée son âme avecq celles de ses esleuz, comme l'en supplie, ayant eu tant à cœur les affaires de Sa Majesté Catholicque que luy estoient enchargez qu'il en a bien voulu avoir soing, aussy pour après son trespas, advenant icelluy, comme il est advenu, m'ayant en ce cas surrogué en son lieu à la charge générale qu'il avoit des pays de pardeça, et de ceste armée, jusques à ce que Sadicte Majesté aura esté servye y pourveoir aultrement, — charge pour dire vray de telle pensanteur, que j'auroy eu plus grand contentement de me veoir sans icelle; mais le debvoir que j'ay envers Sa Majesté et l'affection que tousiours j'ay eu de complaire et aggréer au defunct, y joincte l'unanime réquisition et instante prière de tous ces Seigneurs principaux, chiefz, Couronelz, Capitaines et personages de ce camp, m'ont comme forcé l'embrasser, si que avecq leur bon advis, conseil et assistence, après celle de Dieu, j'espère m'y employer de sorte qu'il et le Seigneur Roy, Monseigneur, en seront serviz. Dont, Madame, j'ay bien voulu advertir Vostre Majesté, afin qu'elle soit servye de son costel me monstrer la bonne correspondence que la bonne et ancienne alliance et voisinance entre Sa Majesté Catholicque et ses prédécesseurs, la Vostre, les Sieurs et les pays et subiectz de ceste et d'aultre requièrent et méritent. Et de ma part n'y sera obmis aulcun offre pour pareillement y correspondre, comme je la prie vouloir et tenir toute certainité, et qu'en mon particulier ce me sera tousiours plaisir me veoir avecq occasion de pouvoir monstrer combien je desire luy faire service aggréable.

(*Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience, reg.* 1222, *fol.* 37. — *Commissions et instructions aux gouverneurs généraux des Pays-Bas.*)

MMMMCCVII.

Marnix de Sainte-Aldegonde au Duc Casimir[1].

(De l'hôtel de Nassau, 5 octobre 1578.)

Dans la première partie de cette lettre, il cherche à apaiser le dépit du Duc de ne pas avoir reçu le commandement de l'armée, en témoignant du plus grand respect pour son rang et en faisant le plus brillant éloge de son talent militaire. Si un autre a été placé à la tête des troupes, c'est qu'il fallait un général du pays. Mais les États, pas plus que le Prince d'Orange, n'ont entendu méconnaître les titres du Palatin, ni amoindrir sa haute situation. — Il prie ensuite ce dernier de faire prendre patience à ses reîtres pour l'arriéré de leur solde. S'ils n'ont pas été payés complètement jusqu'ici, ce n'est point par « mauvaise volonté » ni « mespris de Son Excellence », mais par suite de leur grand nombre, qui a dépassé les prévisions financières. Du reste, le Duc a déclaré que « s'il en avait les moyens, il voudroit assister le pays de ses propres dépens ». A ce propos Marnix ajoute les lignes suivantes, que nous reproduisons *in extenso,* parce qu'elles concernent particulièrement les relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre.

Ce qui a engendré telle confiance par deça et expectation ès cœurs d'ung chascun de la venue de Vostre Excellence que, combien qu'ils sentissent assés la faiblesse de leur portée, sy ont-ils esté contentes d'accepter ce que la Royne d'Angleterre leur fist proposer de l'accroit du nombre des reistres de Vostre Excellence, joinct qu'ils ont tousjours espéré que les Anglois démonstreroyent, à l'endroict de l'armée de Vostre Excellence, les effects de l'espérance qu'ils nous avoyent donnée de nous assister, ayants changé l'assistence de gens de guerre anglois en l'augmentation du nombre des vostres.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

[1] Lettre publiée par le baron Kervyn de Lettenhove dans les *Documents inédits relatifs à l'histoire du XVI*e *siècle,* p. 255.

MMMMCCVIII.

Don Bernardino de Mendoza à Philippe II.

(Londres, 7 octobre 1578.)

Entretien avec la Reine concernant son intervention dans les négociations de paix engagées aux Pays-Bas par l'Empereur. — Confidences d'Élisabeth au sujet du Duc d'Alençon. — Son refus de recevoir l'ambassadeur français. — Nouvelles de France. — Le traité de la Rochelle. — Entrevue de la Reine-Mère avec le Prince de Béarn. — Rappel d'Alençon par Henri III. — Du Plessis envoyé par le Béarnais au Duc Casimir. — Retour en Angleterre de Cobham et de Walsingham, mécontents de la manière d'agir des États.

A los 23 del passado escribi á Vuestra Magestad, cuyo duplicado vá con esta, y á los 28 me vicon esta Reina en Richemon, asi por haberse acercado á este lugar, como por haberme avisado que habia dicho se espantaba que estuviese tantos dias sin verla, y que creia me habia vuelto á España, de donde entendi que deseaba verse conmigo; significome, despues de haberme recibido con grandes caricias y regalos, estar muy sententida de lo que el Señor Don Juan habia dicho a sus Embajadores que tenia orden de Vuestra Magestad que nadie tratase de paz sino el Emperador; y si bien por la dignidad que entre los otros Principes tiene se le podria poner el negocio en las manos, los muchos oficios que ella habia hecho merescian á lo ménos ser de los comisarios señalados. Respondi conformándome con lo que Su Alteza me ha ordenado en una carta de 6 de mayo, diciéndome, « en lo que toca á que la Reina se introduzca por medianera cuando bien se venga a plática de paz, no hoy que tratar, porque esto en ninguna manera conviene; pero en cuanto a este punto se ha de hacer y no decir, y asi estará advertido dello. » Dijele que por haber muchos dias que estaba sin cartas de Su Alteza, no le podia asegurar nada sobra esta materia, pero fingile que entendia por cartas de particulares de algunos Flamencos que los mismos Estados habian pedido aquellos comisarios, los cuales holgaria Su Alteza de aprobar, justificando su causa con esto más de lo que estaba la de Vuestra Magestad, porque nunca padre tuvo differencia con hijo ni Principe con sus súbditos, queriéndola acomodar que no admitiese ser juez della al que pidiesen, para más confusion de su yerro, y que se asegurase que los Estados no le trataban tanta verdad como algunos Ministros suyos le daban á entender, deseando que saliese á esta plática; a que me dijo que yo tenia razon, porque á ella le habian escripto lo mismo de los comisarios, y que me lo creia por haber tocado con los manos ser verdad lo que yo le habia dicho sobre esta plática, lo cual se vé ya en la manera de proceder de los Estados y escriptos que divulgaban, y

en particular por la carta que se envió escrita á Sanct Aldegonda, pero que se espantaban algunos de su Consejo que me dejaba estar aqui, no admitiendo Vuestra Magestad Embajada suya en su Corte. Dijele haberme hallado en ella cuando envió á Wilkes, y que Vuestra Magestad le habia admitido como á tal, y que lo mismo habia sido con Cobham y Smith. Replicóme que no daba oidos á esto por conoscerme y ver mi manera de proceder, que no le daba ninguna sospecha; que como se hiciese una buena paz en los Paises, per cualquier via que fuese, daria por bien empleado el no haber sido medianera della, quedando en este particular con mucha satisfaccion por las que yo le habia dado.

Despues desto me removió la plática de casarse con Mos de Alanzon, y preguntéle cuándo seria aqui. Dijome que no lo sabia, pero que le dijese si me parescia que se casaria con él; a que le respondi que yo creia que en este negocio se gobernaria con la prudencia que en los demas que habia tenido lo habia hecho, pues sabia que por tantas vias franceses procuraban impedir el aumento de su Corona y quietud del Reino; agradecióme el juzgar tan bien de sus acciones, y que ella esperaba que al fin dellas las aprobaria, y, segun lo que colegi desta plática, lo que ha pasado la Reina madre con el Principe de Bearne, la sido sombra para tener alguna sospecha, porque de pocos dias á esta parte ha rehusado dos veces el verse con el Embajador de Francia que está aqui, haciéndose mala yendo á comer con el Conde de Lecester

A los herejes franceses y flamencos que residen aqui, han escripto de la Rochela y otras partes los de su opinion la sospecha que les habia dado el tratado de aquel lugar; con la ida de la Reina madre al Principe de Bearne, que se romperia la guerra, por haber escripto el Rey Cristianisimo á su hermano que estuviese apercibido para dar la vuelta en Francia si fuese necesario, y que para este efecto le enviaba 300,000 francos que los mercaderez de Paris habian dado para fabricar cierta puente de aquel lugar, que con ellos pagase número de 10,000 hombres de la gente con que se hallaba, advirtiendo no empeñarla en ninguna faccion ni empresa de momento que le obligase á no poder, sin mucho riesgo, salis della, y que á los demás diese órden se volviesen en Francia, que él la habia dado para que los recibiesen en aquellos fronteras y diesen muestra á los 15 deste.

Asimismo Mos de Plegi, que escribi á Vuestra Magestad que era ido en Flandes, ha hecho instancia con Casimiro de parte del Principe de Bearne, pidiéndole que apresurase su vuelta por respecto de los regimientos de los Franceses, Gascones y Loreneses, qui á su devocion vinieron con él, por la sospecha que tiene, y asi por esto como por decir Casimiro que le es fuerza volverse en Alemaña en fin deste, que se cumplen los tres meses, sospechan algunos que será para ir á Francia, donde espera tener más provecho y no tanto peligro con las espaldas del de Bearne, y Hugonotes, que le instan en esto, con que cobrará lo que le deben en aquel Reino, no siendo segura entrada para

él de donde está la de la Picardia, ni la forma en que el señor Don Juan se aviene en el guerrear con los Estados, y no yendo en Francia, se entiende que los Franceses que con él están se juntarán con los de Alanzon, aunque yo espero en Dios que no será la vuelta sin saber á la trementina y muy bien rotas las cabezas los unos y los otros, segun la vigilancia y cuidado que ellos mismos avisan que trae el Señor Don Juan en no perder ocasion.

Cobham y Walsingam, conforme á la orden de la Reina, viendo que los Estados no se acordaban con Su Alteza, han vuelto con poca satisfaccion de su término de proceder y manera de gobierno; hánse visto con la Reina, sin haber dado hasta agora cuenta al Consejo de su comision. Walsingam me dicen viene muy vano de que se hayan derribado en algunas partes de los Estados las iglesias estando él en ellos, y de los Ingleses y Escoceses que los servian refieren ellos mismos que hoy muy pocos, asi por los muchos que se han venido con el mal tratamiento, como los que han muerto de peste.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado*, Leg. 831, fol. 244 et 245. — Publié dans les *Documentos inéditos*, t. XCI, pp. 291 à 294.)

MMMMCCIX.

Don Bernardino de Mendoza à Philippe II. (Extrait).

(Londres, 7 et 11 octobre 1578.)

Déclaration de la Reine concernant la mise en liberté de Guaras. — Arrivée à Londres d'Henri Sidney, gouverneur d'Irlande. — Pendaison de Hessels et de De Vischer par ordre des Gantois.

. . . .

Asimesmo le hablé sobre la libertad de Guaras; respondióme que ella me habia dicho al partir de su progreso que como volviese trataria del negocio, porque serian venidos los que se aguardaban de Irlanda para acclaralle, esto dijo el Secretario Wilson.

Ha llegado Aris Synedei [1], el Gobernador de Irlanda, a quien esta Reina ha enviado a llamar, con cuya venida creo que se entenderá lo que le cargan en aquella parte al Guaras, que de la mia hago lo que es possible para su libertad, como S. M. me le manda.

[1] Harry ou Henri Sidney.

Al Presidente Pamel de Flándes, y soberano de aquella provincia Mucton [1], ahorcaron los de Gante á un árbol fuera del lugar; escriben que estuvo en muy poco no acompañar les Champagni. El Pamel era un gran católico y buen vasallo de S. M., y como tal habló cuando lo justiciaban bravísimamente al pueblo de Gante.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado*, Leg. 831, fol. 246. — Publié dans les *Documentos inéditos*, t. XCI, p. 290.)

MMMMCCX.

Lord Burleigh au comte de Shrewsbury.

(Thebalds-house, 8 octobre 1578.)

Mort de Don Juan et de Sébastien, Roi de Portugal. — Le cardinal Henri ne veut pas succéder à celui-ci sans une dispense du Pape. — Opinion de lord Burleigh sur la cause du décès de Don Juan d'Autriche.

My very good Lorde, a few lynes, where the matter is not unpleasant, may serve for a long letter. By letters which I received within-this three hours at London, I am certainly advertised that Don John de Austria is dead of the plague [2], and the Duke of Parma chose lieutenant. The report of the death of Sebastien, King of Portyngall and of two Kings of Fess is trew; a cardynall named Henry, of the age of 67, is to succede, but he dare not take possession of the crown untill the dope shall license hym.

(Publié dans Thomas Wright, *Queen Elizabeth and her times*, vol. II, p. 92.)

[1] Pamel et Mucton par erreur pour Hessels et De Vischer.

[2] Dans le journal de lord Burleigh, *Memoria mortuorum*, la mort de Don Juan est attribuée à une autre cause : « Dom Johannes d'Austria obiit in castris infectus Gallico Malo. — Don John of Austria dyed in the camp of the french pocks near Namure. (W. Murdin, *Cecil Papers*, London, Bowyer, 1759, pp. 748 et 780.) — Nares, en rappelant cette note ajoute : Poison also has bien assigned as another cause of his death; and two Englishmen (*Radcliffe and Grey*) executed for *avowing* such a *design*, as the Spaniards alleged, but as this was contradicted by the English who attended them in their last moments, whe schould be much more inclined to suspect (*if his death were not natural*) his unfeeling brother of Spain, who was indeed suspected at the time. (Nares, *Mémoirs of William Cecil, lord Burleigh*, t. III, p. 162.)

MMMMCCXI.

Résolutions des États-généraux.

(10 octobre 1578.)

Le pensionnaire Ymans a prins à sa charge d'escrire aux villes pour leurs obligations au prouffict de la Royne d'Angleterre à la somme de cinquante cinq mille livres sterlings.

(*Archives de la Haye.*)

MMMMCCXII.

Don Bernardino de Mendoza à Philippe II.

(Londres, 11 octobre 1578.)

Passage, avec l'autorisation de la Reine, par Douvres et Rochester, à Gravelines, de nombreux Anglais suspects, dont il a annoncé le départ au Prince de Parme, à La Motte et à Alonzo de Curiel. — Arrivée prochaine à Londres de Simiers, envoyé à la Reine par le Duc d'Alençon pour traiter de leur mariage.

Despues que escribi a Vuestra Magestad á los 7, ha dado órden esta Reina que en Dobra y los demás puertes circunvecinos dejen salir á todos los Ingleses con su ropa y bagages que quisieren pasar en Gravelingas; y asimismo he sabido que el Capitan Joynes tiene apercebido casi 300 hombres y navios en Rochester para embarcallos, y ir a la misma parte, donde pasará á los 13; lo cual me ha parecido avisar á Su Alteza con correo propio por la suspecha que hay de acudir cantitad de Ingleses á aquella plaza, en este tiempo que entran en la villa, no siendo gente muy fiada y la fuerza de tanta importancia, y aunque yo sabia dias ha que el capitan Moffet habia pasado con algunos, era á la desfilada, y lo de agora paresce cosa de mas fundamento; lo cual aviso á Mos de la Mota, y muchos dias ha que lo he hecho diciéndole como el de Orange le enviaba soldados vestidos como villanos para que los recibiese, y que de aqui iban Ingleses echadizos con decir que eran Católicos á tomar sueldo; y si bien cuaudo él se declaró teniendo el nombre de Vuestra Magestad fué conveniente cosa,

habiendo de reforzar la plaza de gente, ya que no podian ser de Españoles que no fuesen todos Walones, ni gente de los Estados, sino de otra nacion que contrapesasen los demas que estaban en la plaza naturales del pais, aunque no se les dé lugar que entren en la ciudadela, el no ser persona este capitan ni el otro que ha ido de cualidad ni dependiente de ninguna que yo conozca aqui de quien se tenga confianza, ni de los soldados que lleva, que desto se puede temer que atienden algun trato, ya que no pueda ser en Gravelingas, en otra alguna parte, por no forjarse aqui cosa que sea para el servicio de Vuestra Magestad, principalmente no dándome la Reina cuenta dello para que lo avise a Vuestra Magestad, ni de haber alargado el pasaje que estaba de ántes muy estrecho; habiendo prendido despues de embarcados gentiles hombres con titulo de ir en Francia por tener sospecha que iban á servir á Vuestra Magestad y juntamente el ser gente la mayor parte desta que se ofresce á cualquiera tratado como vea interés; y cerca desto puedo asegurar á Vuestra Magestad que no hay dia que no vengan Ingleses (que sé que han servido á los Estados y rebeldes), á ofrescerme que harán tratos en villas dellos, y otros que les dé licencia para que puedan tomar los mercaderes flamencos que vienen de allá aqui en charruas, y rescatarlos en tierras de Vuestra Magestad, que ellos harán muy buenas presas, y asimismo los navios que van a España, porque los más dellos son gente que no imaginan sino en buscar para sacar dinero por cualquier manera que sea. Escribo á Mos de la Mota en general, avisandole la ida de los Ingleses, y particularmente d'Alonso de Curiel, con quien tengo cifra, abra los oyos y avise a su alteza de su manera, de proceder, que si a Mos de la Mota le parescia bien admitirlos, y me avisara dello como lo ha hecho de Solitre, y otras cosas que no ha sido posible haber licencia para sacallos en especie de aqui se le pudiera eneaminar gente conoseida, y de quien se pudiese más contiar que de los que han ido.

Mos de Alazon ha escripto á este Embajador de Francia que enviara á esta Reina á Mos de Simiers, para tratar sobre su casamiento, que le pide le asista como lo hizo con Vaqueville, y si necesario fuese, haciéndole crédito de dinero, como el de Vaqueville. Nuestro Señor, etc.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado*, Leg. 831, fol. 351. — Publié dans les *Documentos inéditos*, t. XCI, pp. 294 et 295.)

MMMMCCXIII.

Lord Cobham et Walsingham à William Davison.

(11 octobre 1578.)

Indisposition de la Reine. — Retard dans la remise de la requête des États. — Elle a plus de chance d'être agréée depuis la nouvelle du décès de Don Juan. — Cobham et Walsingham espèrent maintenant pouvoir réagir contre les pressions indirectes exercées sur l'esprit de Sa Majesté et faire avancer la cause de la religion à l'étranger aussi bien qu'à l'intérieur. — Leur réponse au gouverneur des marchands aventuriers à Anvers au sujet du ministre Travers. — Ils demandent des nouvelles de Paulet et de la réponse des États à la protestation du Duc Casimir. — Le peu de reconnaissance des États est imputée en Angleterre surtout au Prince d'Orange. — Affaire particulière de Davison. — La situation en Écosse et en Irlande. — Espérances fondées sur la mort de Don Juan.

Sir, The 7 of this presente we arrived at the Court where we founde, thanckes be to God, Hir Majesty eased of the payne that the weeke before she had susteyned by reason of an ach in her face. The daye followinge being appoynted to make report of our proceadinges in our late charge as also to acquaynt Her Highnes with suche requestes as we had to make unto her in the behalf of the States, Her Majesty, beinge againe troubled with her former payne in some more extremitie then before which continueth yet, we had not that commoditie we desired, neyther to acquaynt Her Majesty with our proceadinge, nor yet to draw from her resolucion touchinge the requestes to be profounded by us in the behalf of the States, beinge more troubled with conference with phisicians since my retourne, how Her Majesty might be eased of the greife them with any other matter of estate. Though the desease is of no danger yet consideringe that it taketh away bothe her appetite and bereeveth her of her sleep by the longe continuance of the same uncur[ed], it is doubtfull what it may prove to, and therefore worthie both of speedie and good consideracion. Sory I am that it hathe happened at this tyme, for that the Prince and States may enter into some doubt that we have eyther carelessly or couldly recommended theire cause or els that Her Majesty hathe no disposicion to continue her gracious assistance towardes them, wherin I doubt not but youe will do your indevour to remove any such misconception. I am in good hope (especially uppon the last newes youe sent of the death of Don John and the miserable and weake estate that his army is brought to before his decease), that Her Majesty will resolve to do that yt shal be the contentment of the States. Divers loude and indirect practises have ben used to breede a totall alienation from them and to draw Her Highnes to runne a most dan-

gerous course by throwinge her selfe into the courtesie of her enemies; but I bope we shall in tyme remove those evill humors and that our proceadinges here shall take that course as may be to th'advancement of religion aswell at home as abroade and the safty of Her Majesty.

I sende youe her inclosed a copie of a lettre I write unto the Governour of the Marchant Adventurers [1] there uppon knowledge receaved from thence how he hath of late put Mr Travers to silence, notwithstandinge his offer to yelde to any conformitie. I pray youe let me understand from youe how he shall proceade after the receipt of my said lettre and whether Pauley [2] continue there or no.

I woulde be glad to understande what satisfaction the States have yelded to Duke Casimir uppon his protestacion, without hearinge theire answere, it seemethe unto me he hathe ben greatly wronged. The evill usage of him and the litle accompt thath hath ben made of our nacion that servethere, kath bred an opinion there that the States be not so thankfull for the benefites they have receaved as in reason they ought. The greatest part of this blame is layde uppon the Princes shoulders; yet I have donne what I can to remove that hard opinion conceaved against him.

Touchinge your particuler, I assure youe I am not onmyndfull theroff as oue ys hall understande by effectes I hope or eyther th'ende of this moneth.

The matters of Scotlande, thanckes be tot God, is wel appeased and the realme of Irlande never better in quiet, so that I hope if the newes of Don Juan's deathe prove true we shall enjoy our former calme, especially if we yeld unto God who is the author therof, that tanckfulnes that to us apperteynethe, to whose proteccion, etc.

11e October 1578.

(*Brit. Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, no 180.)

[1] Compagnie de marchands anglais établis à Anvers et à Hambourg. Ils faisaient le commerce d'exportation et d'importation de toutes marchandises, surtout de draps d'Angleterre. Leur nom de marchands aventuriers provenait des aventures qu'ils couraient sur mer en trafiquant avec les pays les plus lointains. (Ducange, *verbo* Adventuraria Societas; Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ, etc.*, 2e édition, t. XVI, pp. 323 et 324. L'acte publié par Rymer et invoqué par Ducange est de 1597, et constate que les Marchands aventuriers étaient établis à cette époque à Emden longtemps après avoir quitté Anvers. Voyez au surplus le *Syllabus des Rymer's fœdera*, vol. III, *General Index.* — Larrey, *Histoire d'Angleterre*, t. I, p. 723.)

[2] Amyas Paulet, ambassadeur anglais à Paris. (Froude, *History of England*, t. XI, p. 107.)

MMMMCCXIV.

Walsingham à William Davison.

(Richmond, 11 octobre 1578.)

Cette lettre traite des mêmes faits et exprime les mêmes sentiments que la précédente, dont elle n'est que la reproduction littérale, à l'orthographe près.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCXV.

Laurent Tomson à William Davison.

(Richmond, 11 octobre 1578.)

Il lui confirme les lettres de Cobham et Walsingham, qui continuent à avoir en lui la même confiance qu'à leur départ des Pays-Bas. — Il dépend de lui de la conserver. — Il rappelle l'entretien qu'il a eu avec lui et Killigrew, auquel il a écrit également. Davison s'entendra avec celui-ci et fera en sorte, par l'intermédiaire du Prince d'Orange, que les États n'oublient pas ce qui a été convenu, lors du passage de Tomson en Flandre. Ce dernier ne perd pas de vue les intérêts particuliers de Davison, qui peut compter au reste sur l'appui des ministres Cobham et Walsingham auprès des conseillers de la Reine.

Sir, By the copie of my masters letter yow may see what I have done to helpe to remedie that disordered cours that man there is entred into. It is meant that your exercise shold remaine still in the same state, it was at his departure and my Lord Cobhams from thence, so that, if he shold stand nicely uppon the wordes of conformitie in my masters letter, he is to be overruled therein by yow, for that there was no alteration made by their Lordes at their beinge there, thogh the same speaches passed betwene them then; wherein if he shold shew his frowardenes, yow see what yow have to doe, by the countenance of your place, as it is there set donne. And he may content himself, that yow have let him runne onne so longe without acknoledgment of that duetie he oweth unto yow, which he may now conceive yow did onely to trye what was in him, and to give him a tast how evil it wold be taken at his superiors handes that he shold so much forget himself, chusinge rather he shold receive controlement for his forgetfulnes in that behalf at others handes then at yours. The more mildly and tem-

peratly yow deliver some such speaches unto him, the better I thinke it wilbe; in the meane season, stand uppon your authoritie. Yow can remember the wordes I imparted to yow about the same matter, when Mr Killigrew and yow and I walked togither in the garden. I have written some few lines also unto him, makinge as faire weather as I may; if he begiven to understande by yow and other there that in this matter he may thinke himself beholdinge to me, as yow understande, the matter beinge likely otherwyse to have gone worse with him, I suppose it wil not be amisse. By such meanes, such men must be compassed; and seinge the occasion is so wel offred, I thinke it were not amisse to seke by way of request to the States, by the Princes meanes, as was once meant when I was there, that it might be confirmed unto yow by their authoritie. They have a forme of a supplication which I drew for that purpose. Some such course wold not be amisse to be followed, that it might be once surely established for many ages. Onely let us not be negligent in Your Lordships busines; attempt what we may, and leave the successe and blessinge to Your Lordships, who is gracious and mercifull alwayes for the benefit of his chosen. And above all thinges, be yow all *Cordati,* and so tel Mr Travers from me; the Lord shall blesse yow.

Yowr owne particuler cause can not be forgotten, ne shall, be yow wel assured. And so with most heartie remembrance and offre of all possible service for the Churche of God and your self as a member thereof, I leave yow to the grace of God.

In hast, from the Court at Richemonde, the 11 october 1578.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 6.)

MMMMCCXVI.

William Davison à lord Burleigh.

(Anvers, 12 octobre 1578.)

Lui confirme sa lettre expédiée par le dernier courrier et lui envoie ci-joint la relation de ce qui s'est passé depuis à Anvers.

I wrote unto Your Honour by the last post. What hath happened since, Your Lordschip may perceave by the particuleritytes herinclosed, to the which referring the same I most humbly take my leave.

At Andwarp, the xijth of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 6.)

MMMMCCXVII.

William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.

(Anvers, 12 octobre 1578.)

Détails relatifs à la mort de Don Juan. — Désarroi de l'armée espagnole aux Pays-Bas. — Binche s'est rendue à merci. — Escarmouches entre les Gantois et les Wallons mutinés des régiments de Montigny, Hèze et Capres, retranchés à Menin. — Départ du Duc Casimir pour Gand avec une partie de sa cavalerie. — La noblesse catholique penche du côté du Duc d'Alençon. — Sainte-Aldegonde chargé par les États d'une mission conciliatrice auprès des Wallons et des Gantois. — Sweveghem et les autres prisonniers des Gantois seraient transférés à Anvers. — Avis de la jonction, après la prise de Binche, des troupes du Duc d'Alençon avec celles des États. — Nouvelles de la Franche-Comté. — Passage du Rhin par les reitres et les lansquenets, arrivés à Marche-en-Famenne. — La peste à Louvain.

We have since my last undoubted confirmation of the death of Don John, who departed this life on thursday the second of this moneth, having bene sick 15 or 16 dayes before, partly as some think of very greif and melancholy, partly of a disease they call *les broques,* wherwith he was eztremely tormented, but cheifly as it is gevin fourth of the French sicknes, wherof in the opening he was found to be inwardly wasted and consumed. His body was the next day after, which was fryday, conveighed in a lytter from the camp, wheare he dyed, unto the castle of Namure, in the chappell wherof they buryed his bowells. His funerall being deferred till they heare out of Spayne. This sudden and unexpected accident (which amongst the rest, for what reason I wote not, is sayd to have bene least lamented of the Spanyardes) hath bredd such a generall astonishment and confusion in his army, now conducted by the Prince of Parma, as if the States had bene ready to lay hold on th'offered occasion, it could not in comon discourse but have fallen out greatly a happy victory or an honest composition, in both which the difficultyes are now somuch the less by how much the misery and confusion of their ennemy is the greater. But, whilest their camp hath lyen still begond Nivelle, partly attending their pay, not yet ready, partly to joign with the French, and so march togethers towardes Namure, Bins being once recouvered, which on wednesday last, even as th'assault was ready to be gerin, yelded to mercy.

The disorder happened in Flaunders betwene the Gantoys and the mutyned regimenses of Montigny, Hèze and Capres hath opened the gapp to such an alteration, as in stead of following the victory in manner certen against their comon ennemy, they seeme inclyned to fall together by the eares amongst them selves, and, er they be well recouvered of one mischeif, lyke to ronne into a woorse, if it be not the more tymely and

wisely mett with all. For the Gantoys, having this last week had 5 or 6 companyes defeated by the Wallons which lye about Meenen uppon the river betwene Courtray and Armentiers, on whose part Montigny, brother to the Count Lalain, hath declared him self against them, and being with all in doubt, as in deede they have bene threatened, that others of the nobility and gentlemen (not without suspicion to be set awoork by the French) will also take part against them, have hereuppon solicited th'assistance of the Duke Casimir, who, caryed away with the counsaill of Beutrich, is gone unto them on thursday last from Bruxells with 12 nr 1,300 horse, having impartid no peece of his resolution in that behaulf to the Prince, the Count Bossu or any of the States. Who as they seem much alterid with the matter, arryving at such an instant as it doth, being otherwise in some good way to have compounded with those Wallons, so do they greatly stand in doubt that Montigny and such others as favour that partie, if the Duke Casimir declare him self for the Gantoys, will on th'other syde back them selves with the Duke d'Alençon, who taking for his coullours a defence of the nobility and protection of the catholique religion, what els can be looked for but that from an outward warr against the Spanyard, they must fall to an inward combustion amongst them selves, of perillous consequence to their whole Estate? But, to meete with the begynning of this suspected mischef, the States have sent S[t]-Aldegond and divers other deputies to travaill with th'one side and other, to bring them to reason; and to those sent to Gand have gevin in speciall charge to procure, if by any meanes it may be, that Swevinghem and the rest of the prisonners there (who do every hower stand in doubt of death) may be sent hither, uppon sufficient caution that they shalbe here safely kept and answerable in justice to all that may be layde against them. But their success in th'one and other ys yet as doubtfull, as the people with whom they are to deale with is heddy and wilfull.

Yesterday the forces of the Duke d'Alençon (to whom the States have grauntid Bins in stead of Quesnoy) should joign with the rest of th'army, of this new accident of Flaunders do not make hiw take a new counsaill.

Of the proceadinges in Burgundy we have no new thing since my last.

Out of Germany, the newes is that 3,000 reistres, coming to the supply of th'ennemy, are passed the Rhine, as also 18 companyes of lansquenets, who are said to be arryved about Marshe-in-Famine a supply thought here to be of more damage then advantage to that side, considering the plague and skarcity that rayneth amongst them, which is so great as within this monneth (as it is constantly affirmed) there hath dyed in th'onely towne of Lovain above 5,000 persons.

Other matter I have not presently woorth the troubling Your Honours, of whom I most humbly take my leave.

At Andwarpe, the xij[th] of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 6.)

MMMMCCXVIII.

Jacques Rossel à Walsingham.

(Anvers, 12 octobre 1578.)

Commentaires sur le départ du Duc Casimir pour Gand. — Reddition et sac de Binche. — Le Baron de Chevreau en Franche-Comté. — Départ d'une partie des reîtres au service de feu Don Juan. — Marche de l'armée des États sur Louvain. — Intelligences des mutinés wallons de Menin avec les Français d'Alençon. — Agissements de Montigny. — Villiers contre le prince d'Orange. — Exécution de Champagney. — Le Duc d'Alençon réclame Bruxelles. — Le Prince de Parme successeur de Don Juan. — Travaux pour couper le passage de la Meuse aux convois de vivres à destination des Espagnols. — Incursions de navires turcs sur les côtes d'Espagne. — Plaintes du Comte de Boussu au sujet de l'inaction des troupes du Duc Casimir.

Monseigneur, Il m'a semblé convenir pour le service de Sa Majesté de vous représenter l'entresuyette des occurrans discourus en mes premières du cincquiesme, commenseant au premier article, et subséculivement les aultres, sellon que le temps les vérifiera.

Le Duc Casimirus, suyvant son mal conteur contenus en la remonstrance que j'envoye à Vostre Seigneurie, est demouré à Bruxelles jusques à jeudy ixe, auquel jour, nonobstant les prières à luy faictes par les Bruxellois, y est party pour Gant, suyvy de trois cornettes de chevaulx, la sienne coronelle de huict cent, et les aultres de trois. Les discourans sur son départ dient qu'il est resceus des Gantois pour leur gouverneur et protecteur. Aultres dient qui doibt combattre et deffaire les Vallons. Aultres publient que, par la négociation des ambassadeurs d'Angleterre, il a esté commandé de la Majesté de la Royne d'Angleterre de saisir le pays de Flandre; que le Duc d'Alençon saisira Haynault, et le Prince d'Orange Brabant. Sur ce sujet sont les choses tant altérées, que le peuple ne sçait où il en est.

Ceulx des Estas, qui avoient requis Sa Majesté de vouloir liscentier et renvoyer le Duc Casimir, estant son entretien de trop grand frays, s'en veullent excuser, et le nyent.

Pour redresser les affaires et modérer les Gantoys, affin de tirer les costes des moyens généraulx qu'ils retiennent, et dont le payement du camp est retardé, l'on a envoyé les principaux sédicieux de Bruxelles, assavoir : Vander Strate, Vanden Inde et Houart,

avec deux coronnel d'Anvers, qui sont les plus respecté entre les Gantois [1].

Nostre camp est marché, ledict jour de jeudy, viij lieus demy de l'ennemy au cousté droict de Giblou, que fut après la prinse de Bins, faicte le mercredy environ une heures après-midy. La bresche ayant esté faicte à ung endroict recogneu peu fort, les François, après avoir donnés l'assault, furent repoussés. Ce nonobstant, depuis les Espagnols parlementarent et s'estoient submis à la mercy. Monsieur Bussy estant entré dedans pour les garantir, comme aussy ladicte ville du pillage et sac, les soldats, passionés de l'espoir du butin, forcèrent la trouppe dudict Bussy d'Amboyse, qui feirent grand résistence, et en laquelle y moururent plusieurs gentilhommes ; finallement, entrans à force, taillèrent en pièces tous ce qu'estoit dedans, assavoir : deux compagnies de chevaulx albanois, deux de piétons allemans, et deux de Vallons. Quelque partye de la ville fut bruslé, et l'aultre pillée. Voilà l'hinumanité des Franchois et de Monsieur, qui fut présent à ce spectable de pillage, après les avoir resceu à mercy.

Tous commissaires sont esté mandé pour faire les monstres généralles du camp; mais l'argent de Flandre retarde le service.

Le faict de Bourgogne, suyvant mes précédentes, continue : vray est que c'est plustot ung ravage de picorée que de guerre. Le Baron de Chevreaux, avec huict cornette de chevaux et unze enseignes de piétons bourgoingnons, y sont accourus au secours, que moindrit les forcez de l'ennemy.

Deux mille reistres sont aussy retiré depuis la mort de Don Joan, ne voyans aulcung espoir d'entretien et payement.

Monsieur d'Alençon debvoit avec ses troupes suyvre nostre camp vendredy x^e^. Estans joincts, il est résolus de visitter l'ennemy en son fort et luy faire une ruyssiade; en coupant les vivres le fera descamper. Cependant une partye de nostredict camp fermera Louvain, affin qui n'y entre d'aultre forces que celle des Allemans, qui sont seuls dedans. Ce mattin avons eu nouvelle que le camp marcha hier xie, aprochant Louvain pour attirer l'ennemis hors son fort.

Nos Vallons assemblé en Flandres, suyvant le contenus en leurs requeste, copie de laquelle j'envoye à Vostre Seigneurie, donne bien à entendre l'intelligence que lesdicts Vallons ont avec les Franchois, estant Monsieur de Montigny illec pour leurs chief, qui répète les prisoniers qui sont à Gant, et ce fortiffie à Menin, branscatte les villages à l'Espagnolle, mande ès villes de Lisle, Yppre et aultres de luy furnir vivres et munición à peinne de les chastier; et n'ont voulus jusques à présent recepvoir les condicions propossées par les commissaires.

[1] Les résolutions des États du 8 octobre 1578 mentionnent les députés envoyés à Gand de la manière suivante : le sieur de Bours, Philippe Marotel, le sieur de Rummen, Vande Warcke, Vanden Eynde, Vander Straeten, Bloiere, Adam Verhulst et le colonel Donckere. Voyez aussi Muller et Diegerick, *Le duc d'Anjou*, t. II, pp. 114 et 115.

Ceulx de Gant avoient résolus de trancher la teste à tous les Seigneurs prisonniers, sy dans samedy passé ils ne faisoit retirer les Vallons, puis que à leurs faveurs lesdicts Vallons ils faisoit la guerre. A l'instant fut la sentence de Champagnies résolue par les Dix-Huict dudict Gant d'avoir la teste tranché. Les Estas adverty mandèrent le Prince, que fut le huictiesme, où en l'assemblée luy fut dict qu'il estoit cause de tout le trouble de Gant, dont y s'excusa; et luy fut répliqué que, sy n'estoit appuyé de quelcung, qui ne feroit ce qu'ils font. A l'instant fut dépesché Monsieur de Bource empêcher ladicte exécution.

J'entend que Villiers doit avoir dict en quelque part que l'appuy qu'avoit les Gantois, estoit de la Roine d'Angleterre, et non du Prince d'Orange, lequel lesdicts Gantois avoit renoncé, l'apelant : *Traystre.*

Monsieur d'Alençon inciste toujours d'avoir les villes, spéciallement Bruxelles pour sa demeure; depuis luy avoir esté reffusée; me semble que l'on luy pourra consentir Malines, y estant la garnison ordinaire; lors nous aurons quattre gouverneurs : l'Archiduc à Bruxelles, Monsieur d'Alençon à Malines, le Prince en Anvers, et Casimir à Gant.

La mort de Don Joan fut le dernier de septembre, après laquelle il esleurent le Prince de Parme leurs chef, qui sera peu respecté, comme j'entend; aussy a-t-il le serveau fort ligier. Je laisse discourir Vostre Seigneurie le grant changement aux affaires de la Saincte Lighe.

L'on travaille de touttes pars pour couper le passaige de la rivière de Meuse pour empêcher les vivres. Desjà l'on a enfoncé dix-sept basteaux qui menoit vivres à l'ennemy dès Liège; ledict passage couppé, l'ennemy ne peult plus en campagne.

Les naves des Turc et Barbares ont courus sur les costes d'Espaigne du costé de Galice; occasion pour laquelle le Roy d'Espaigne a esté contraint de mander touttes les garnisons d'Ytalie, et y envoyer des Allemans : voyés où il en est réduyt.

J'avoys obmis que le Conte de Bossus a escript du camp que, sy les gens de Casimirus eussent voulus marcher, l'on eût deffait trois mil chevaulx des ennemys : ce sont contrepignes qui causent le déservice et altération en l'Estat; c'est où nous en sumes présentement.

Reste que je suplie Vostre Seigneurie m'escripre sy Sa Majesté trouve bon que je suyve ceste fasson de discourir par articles tous occurans : ce que je fais affin que plus facillement l'on les confère avec aultres advis, désirant à ycelle et à Vostre Seigneurie complaire en toute obéissance d'affection telle que je prie Dieu, Monseigneur, conserver Vostre Seigneurie en heureuse sainсté, prospérant vos magnasimes et généreux désirs.

D'Anvers, ce xIIe en october 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCXIX.

Résolutions des États-généraux.

(12 OCTOBRE 1578.)

Pour mieulx induire Monsieur l'Ambassadeur de l'Angleterre à furnir prest soixante mille livres Arthois, Son Excellence a trouvé bon de luy donner une obligation générale des Estats généraulx et spéciale des provinces, suivant leurs quotes à reprendre par eulx de deniers quy procéderont des moyens généraux en leurs provinces.

(*Archives de la Haye.*)

MMMMCCXX.

La Reine d'Angleterre au Duc Casimir.

(RICHMOND, 13 OCTOBRE 1578.)

Elle assure qu'elle n'est pour rien dans le retard apporté par les États au payement des gens de guerre du Duc. Au contraire, elle est allée jusqu'à risquer de mécontenter ses sujets, en faisant sortir tant d'argent du royaume pour soutenir le Palatin. Du reste elle ne s'est pas engagée à prolonger ces sacrifices indéfiniment. — Elle termine en se plaignant d'une lettre inconvenante de Beutterich.

Monsieur mon cousin, Nous avons receu deux lettres de votre part, la première datée le 1er d'aoust, la seconde le 6 de septembre, l'une et l'aultre toute pleine de plaintes et doléances contre les Estats des Païs-Bas et nous; contre les Estats pour vous avoir faict trop attendre à Zutphen infructueusement, ne vous faisants tenir les deniers qu'avions ordonné pour le premier paiement de vos gens; contre nous, comme si eussions faulsée notre promesse et foy, en vous abandonnant en une confusion désespérée. Quant à ce que peut avoir être mesfaict par les Estats, sommes bien marris d'entendre le peu de soing qu'ils ont de leurs affaires, et qu'en leurs très-grandes difficultés ils se monstrent si lents et irrésolus; mais, quant à nous-mesmes et la faulte dont vous nous chargés, ne pouvons que nous esmerveiller comment et à quelles enseignes il vous tomberoit en teste d'asseoir ung tel jugement de nous, nos actions et comporte-

ments, veu que seulement au regard de vous et de l'honneur que vous portons, avions, non sans le mescontentement de nos subjects, faict transporter hors de notre royaulme quarante mil livres sterlinges, chose non accoustumée et que n'eussions faict que pour l'amour de vous. Et non seulement cela, mais suyvant notre promesse, avons eu tousjours soing de vous, ne nous ayant si avant pour aultre respect eslargy, par nos cautions données aux Estats, qu'affin que les moyens ne vous manqueroyent; car de penser qu'aurions à toutes occasions de vous fournir nouveaux moyens et aydes hors de notre royaulme, c'estoit chose bien l[oyn de] notre pensée n'estant chose agréable à la police, veu les maintes ennemis qu'avons acquis et ce principallement à cause du support qu'avons donné pour le maintenement de la cause généralle, dont vous tous y abuseriés trop, si à telle façon interpréteriés notre promesse. Vray est qu'avions tousjours envie de subve[nir] aux nécessités des Estats, en intencions de leur procurer asseurée paix et repos; mais ne pensions oncques de faire leur guerre la notre ou de nous embarquer si avant qu'espuissions notre trésor en telle sorte qu'on le semble demander. Vous sçavez le project que fis[mes], lequel considéré, si avez accreu le nombre de vos gens, oultre les moyens par nous fourn[is], nous ne sommes pas à blasmer. Et ne de[vés] aultrement penser ou interpréter nos actions, ains que votre honneur et personne nous est si recommendée, comme la notre mesmes, et qu'aurions tousjours soing de garder la foy et promesse que faisons aux Princes tels que vous estes. Mais il fault aussi quant et quant que ne soyons blasmés à tort et que ne donniez plus de crédit à ceux qui vous tascheroyent imprimer quelque mauvaise opinion de nous, que feriez à nous-mesmes et à l'affect[ion] que vous portons : laquelle vous prometto[ns] estre telle, quoyque les aultres vous tascheront persuader de nous, que n'en rece[uvons] oncques que tout contentement, si aurés esgard à ce que pouvons, et non à ce que les aultres peuvent imaginer.

Au reste ne pouvons faillir de vous advertir du peu de contentement qu'avons receu de la lettre que nous escrivit votre conseiller Beutrich, de la parrhesie (*sic*) duquel, encores que pour son regard particulier n'en faisons conte, si est-ce que, pour l'honneur que vous portons, il vous semble qu'il ne vous viendroit mal à repos s'il se monstreroit ung peu plus modéré en l'endroict de Princes avec lesquels désirez tenir correspondence et intelligence, qui ne se peuvent contenter d'estre si rondement traictés.

A Richmond, ce 13me jour d'octobre 1578.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 183.)

MMMMCCXXI.

La Reine d'Angleterre aux États généraux.

(Richmond, 14 octobre 1578.)

La Reine, après avoir entendu le rapport de ses ambassadeurs (Cobham et Walsingham) revenus des Pays-Bas, se plaint de l'attitude des États dans la négociation touchant le Duc d'Alençon. Néanmoins, pour leur donner un nouveau témoignage de sa bonne volonté, elle fera droit à leur requête concernant ce qui reste à payer par son agent au Duc Casimir. Quant à leurs autres requêtes, elles doivent être examinées plus à loisir et feront l'objet d'une prochaine résolution.

Messieurs, Le rapport que nous ont faict nos ambassadeurs, à leur retour, de l'estat de vos affaires, nous ont donné assez de contentement si la dévotion, qu'en vos lettres protestez nous porter, s'eust si bien monstrée par effects lorsque nosdictz ministres traictoyent avecq vous touchant la négociation de Monsieur, que nous pensions et aviez occasion de vous en souvenir. En quoy vous ayants monstrés si serrés, ne pouvons estimer que faictes tel estat de nous que nos comportemens envers vous à nostre advis, ont bien mérité. Quoy nonobstant, ayant envie de poursuivre le train de bienfaicts, auquel sommes entré en vostre endroict, avons receu les requestes qu'ils nous ont présentées en vostre nom; et, quant aux premiers, sommes contens de vous accorder les huict mille livres ou environ, lesquels par nostre commandement restent entre les mains de nostre agent, et ce à la charge que ladicte somme soit employée au défrayement de ce quy est deu au Ducq Casimir, s'il n'en soit aultrement pourveu, lequel, pour s'estre embarcqué en ceste guerre, partie à nostre requeste, et partie pour le grand désir qu'il a à vous faire les meilleurs services que Prince de sa qualité sçauroit en la deffence de vos libertés et priviléges, avons esté d'intention, [tant] en la dernière négociation des vingt-huict mil livres que toutes aultres à vous accordées, seroit principallement et sur tous prins respect. Quant aux aultres requestes, tant pour estre le subject tel qu'avons plus meurement d'en délibérer, que pour d'aultres respectz, les avons différées pour peu de jours, n'entendant nous résouldre aultrement que sera pour vostre bien, tant que vous vous monstrerez avoir soing de tenir avecq nous pareille correspondence.

A tant prions le Créateur qu'il vous ait, Messieurs, en sa saincte et digne garde.

Escript à Richemonde, ce xiiij^me jour d'octobre 1578.

(*Arch. de la Haye, Reg. Angleterre*, fol. 147. — *Brit. Mus., Galba, C.* VI, 2e p., n°s 44 et 185. — *Bibliothèque royale de Bruxelles*, mss. 7199. — Publié dans les *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*, t. III, p. 125.)

MMMMCCXXII.

Walsingham à William Davison.

(Richmond, 14 octobre 1578.)

Il a obtenu, non sans difficulté, de la Reine son consentement à la remise aux États des 8,000 livres qui sont entre les mains de Davison. Seulement l'argent devra être donné au Duc Casimir. — Quant aux autres requêtes des États, elles seront mieux accueillies quand Sa Majesté, influencée en ce moment par les partisans de l'entente avec l'Espagne, verra les États tenir compte davantage des obligations qu'elle a assumées. — Elle désire que Davison laisse les États s'entendre avec le Prince d'Orange. — Il ne peut être donné suite pour l'instant à la requête de la veuve de Grobbendonck.

Sir, After longe conference and perswasions used with Her Majestie, I have with great difficultie obtayned the use of the 8 thousande poundes for the States which are remayninge in your handes, the other requestes, which in theire names we exhibited to Her Highnes, remayninge undetermined, as matters to be further advised uppon. The cause of these difficulties is the contrariety of the humors wherwith we finde her somwhat out of tast, which beinge once corrected. I am in good hope that such practises as have ben wrought, and partly instilled into her eares, for the better advancinge of the partie of Spayne, and utterly to have alienated her from those contries, Her Majestie wil be drawen to tast better of theire state and cause, then yet can apparantly be discerned. And as she hathe ben pleased to accord the use of the saide somme unto them, so her will is youe shoulde deliver it unto them, with this charge and condition that it be delivered unto Casimir (as she hath written unto them by Mr Junius[1]), if he be not otherwyse provided for alreadie and contented, marvaylinge greatly, that they have had so small respect unto him, aswell in this as in former meanes which she hath yelded them by vertue of her obligations, her cheifest meaninge beinge that, in all that hathe ben taken upp by vertue of her saide bondes, he shoulde have ben especially regarded. And this her pleasure is youe shoulde let the Prince and States understande. This beinge dispatched, I am nowe repayringe into the contry to remayne there nyne or ten dayes, if I be not sooner sooner called awaye.

[1] Johan de Jonge, plus connu sous le nom de docteur Junius, anversois, nommé gouverneur de Ter Veere en 1573 par le Prince d'Orange, envoyé en 1575 à Breda, puis en France, ensuite en Angleterre, fut l'un des conseillers du Duc Casimir. (Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. VII, p. 76, et Kervyn de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux*, t. V, p. 281.)

As for the widowe of Grobendonkes [1] cause, I have conferred with the ancient Counsellers about it, who do not finde it good that I shoulde move it unto Her Majesty, both because like requestes have ben in former tymes denied, and for that it woulde open a gappe to the chalenge or more such like olde debtes. And so I commit youe to God.

From the Court at Richmonde, the 14 of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCXXIII.

Avis d'Anvers transmis à Madrid par Don Bernardino de Mendoça, ambassadeur d'Espagne en Angleterre.

(Vers le 15 octobre 1578 [2].)

Pillage des églises et couvents. — Le Prince d'Orange est, à part lui, d'avis de les supprimer pour en vendre les tableaux et autres objets d'art et en confisquer les revenus à l'effet de subvenir aux frais de la guerre. — Prêches calvinistes à Bruxelles, en présence du Duc Casimir, et dans la Gueldre. — Contributions de guerre demandées par les États aux Bruxellois et aux Anversois. — Les Catholiques et les Protestants se disputent les églises à Anvers. — Les mutinés Wallons à Menin. — Exécutions ordonnées par les Gantois. — Canonnade de Binche par les Français. — Le Duc d'Alençon.

De Amberes avissan, por cartas de 5 deste, que el de Orange va ynstando cada dia mas de secreto en lo del despojo de las yglessias y monesterios porque en Arlem en Holanda se havia hecho y en la ysla de Darguz [3], y en Brujas y en Dunquerque, donde les parecio que no hera bien rronper los rretablos y ymagenes que havian costado tanto dinero. Lo dixeron al de Orange algunos ministros que mandase se

[1] Catherine d'Ursel, veuve de Gaspard Shetz, chevalier, seigneur de Grobbendonck, d'Hoboken, etc., conseiller et trésorier général des finances, ambassadeur du Roi d'Espagne en Angleterre, morte à Bruxelles, le 16 avril 1605. (Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles, registres aux gages et pensions, tome I, fol. 291.)

[2] Il y fut répondu le 2 novembre suivant.

[3] Darguz. L'ile de Ter Goes ou de Zuid Beveland, en Zélande. (Voyez Wagenaar, *Vaderlandsche historie*, t. VII, pp. 217 et 218.)

quemasen, a quien el rrespondio en publico que no se podia hazer todo en un punto, y en secrecto a un confidente suyo que no se querian acavar aquellos de desengañar que lo que le ynportava a el hera descomponer las yglessias y hechar los rreligiosos para aprovecharse de las rrentas de ellas con que entretener la guerra, ni en ninguna villa ay magistrado que no sea de su devocion que no envie hombres a posta a que griten en el publico que ay traycion en ella para yncitar a los burgesses que hagan mudança de ley en la qual pone los que quiere; y a los 25. del passado se predico en Brusselas en San-Francisco, allandose presente Casimiro, cossa de que a quedado con grande vanidad, escriviendo que la enfermedad que Dios le havia dado, por cuya caussa havia venido a curarse aquel lugar, hera por mucho bien, pues avia sido ocassion que se predicasse en aquella villa, a la qual an pedido los Estados en preste 200,000 florines para pagar el exercito y 300,000 d'Anberes que se pagarian de los nuevos ynpuestos, donde dizen que an tenido de nuevo otra baraxa los calvenistas con los catholicos y protestantes sobre el pedir mas yglessias.

Algunos Balones de la coronelia de Mons. de Janpani y Mons. de Chimes [1], viendo el rruyn tratamiento que se les havia hecho en Flandes, se amotinaron, saqueando algunos villages. Avissan el haver crecido hasta numero de 27 banderas y 400 cavallos, con que se an metido en Menin; tienenlo por muy rruyn nueva los de Flandes, pareciendoles que es por orden del Señor Don Joan, por avelles dado algunos dineros Madama de Glaxon y ser numero de gente.

Ansi mesmo avisan que los de Gante havian cortado la cabeça al presidente Vapama (*sic*), que tenian en prission y al soberano de aquella provincia que hera como progoste de la de Bravante [2], y que a Bincen la batian los Franceses con 141 cañones; que en Geldres escrivia el Conde Joan Nasao que se predicava en todas las villas.

Los Balones amotinados, quando entravon en Menin, saquearon algunas cassas de los hereges, buscando dos ministros que estavan dentro, que se les fueron de las manos, y hizieron se dixese luego missa en el lugar.

(*Arch. de Simancas, Estado*, Leg. 831, fol. 296.)

[1] Mons. de Champagney et Mons. de Chimay.

[2] Il s'agit ici de Jacques Hessels, conseiller et procureur général de Flandre, président ou premier assesseur de la Chambre des *Renengues*, et de Jean de Vischer, bailli d'Ingelmunster, que Ryhove avait fait pendre, le 4 du même mois, hors des murs de Gand. (*Vlaemsche Kronijk*, p. 196 et Vandervynckt, *Histoire du Conseil de Flandre*, aux Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles, manuscrit n° 892.)

MMMMCCXXIV.

Philippe II à Don Bernardino de Mendoza.

(MADRID, 15 OCTOBRE 1578.)

Lui accuse réception de ses lettres, notamment de celle que Guillaume Bodenam lui a apportée par la voie de Séville. — Il lui recommande ensuite de continuer à rester en bons termes avec la Reine d'Angleterre et ses ministres. — Quant aux négociations de mariage avec le Duc d'Alençon, c'est une amusette de la Reine, qui ne se mariera jamais. — Mendoza suivra néanmoins l'affaire ainsi que toutes les autres intrigues de la cour d'Angleterre. Enfin il aidera le porteur de la présente, Gombal de Guaras, à obtenir de la Reine et de ses ministres la liberté de son frère.

A ultimo del pasado se recibieron vuestras cartas de 8 y 9 del mismo, y á 4 deste la de 11 con las duplicadas de los susodichos, y la de marcar que encaminastes con Guillermo Bodenan, por via de Sevilla, y Zayas me ha hecho asimismo relacion de algunas particularidades que no venian en las que á mi me escribistes, y aunque he holgado de entenderlas todas, no hay que responder mas de que vos procedais en todo conforme al termino que hasta aqui habeis guardado, que es el que conviene á mi servicio, asi en respeto de los cosas de Flandes como de los de Escocia, que para las unas y las otras viene muy á cuenta el haberse aquietado esa Reina y sus Ministros, en lo que habian comenzado á platicar cerca de vuestra vuelta, como quiera que por todos respectos es muy á proposito, que asistais ahi todo el tiempo que no dieren á entender lo contrario, y creo no lo durán segun el buen término con que vos procedeis con los unos y con los otros.

Por mas demostraciones y apariencias que se hagan en el negocio del casamiento desa Reina con el Duque de Alanzon, se puede muy bien creer ser todo entretenimiento, y que ella ni lo trata de veras, ni jamas tomará marido, pero con todo eso, es muy bien que vos esteis á la mira para entender lo que se trama, asi cerca desto como de otros muchos embustes, que ahi deben ocurrir de un dia á otro, y avisareis de lo que fuéredes sabiendo con el cuidado que hasta aqui.

Esta lleva Gombal de Guaras, que va á procurar la libertad de su hermano, y pues vos sabeis cuan de veras yo lo he deseado, seré muy servido que (para que la consiga), le ayudeis, asistais y favorezcais todo cuanto se pudiere, que á mi hareis en ello particular places y servicio.

(*Archivo general de Simancas, Secretaria de Estado*, Leg. 831, p. 352. — Publié dans les *Documentos inéditos*, t. XCI, pp. 296 et 297.)

MMMMCCXXV.

Résolutions des États-généraux.

(15 octobre 1578.)

Signé les lettres aux villes, quy sont par la Royne d'Angleterre dénommés pour avoir leurs obligations in soldum à la somme de quarante cinq mille livres sterlincx.

(*Archives de la Haye.*)

Sur la demande que Son Excellence a faict pour avoir obligation des Estats généraulx à la somme de soixante mille livres Arthois et aultres obligations des provinces particulières à l'advenant leur quote, pour l'assurance de Monsieur l'Ambassadeur d'Angleterre, qui avanchera la dicte somme en argent comptant pour nostre secours en ceste présente nécessité, est ordonné aux aydes de faire la répartition de la dicte quote; et aulcuns des deputez ont faict difficulté d'accorder les dictes obligations sans le sceau et consentement de leurs maistres, comme ceulx de Tournay, Tournesis et Utrecht.

(*Ibidem.*)

MMMMCCXXVI.

Avis des Pays-Bas.

(Du 2 au 16 octobre 1578.)

ıȷ^e^ Octobre. Don Jehan mort au camp près de Namur environ mydy ou de peste [ou selon aucuns] de poison. Le Prince de Parme est déclaré général de l'armée en la place de Don Jehan : l'on disoit aussi que Billy, d'Assonville et le Conte du Rœulx, avecques encores d'autres, estoyent morts.

La ville de Gemblous rendue aux Estats; le conseillier Hessel et Visch pendus par ceux de la ville de Gandt sur le chemin de Courtray.

v^e^, vȷ^e^, vıȷ^e^. La ville de Binch rendue au Duc d'Alençon.

x^e^. Le Duc Casymirus vient à Gandt avec environ 50 chevaulx; 800 de ses reyters tirent par Audenarde vers Courtray contre les Walons mutinés à Menin.

xve, xvj^{r}. Capitaine Ambroise de cinquante chevaux en Aras a prins le magistrat prisonnier, pour ce qu'ils avoyent intelligence avec le Duc d'Alençon pour se rendre à luy et accepter sa garnison.

Ceux de Douay font sortir les Jésuites et autres ecclésiastiques et toutes escholier au-dessus de xviij ans.

La ville de Tielmon rendue ès mains des Estats; les prestres sont enchassés de l'église et de la ville de Damme.

(*Brit. Mus., Galba, C.* VI, 2e partie, n° 74.)

MMMMCCXXVII.

Le docteur Wilson à William Davison.

(Richmond, 16 octobre 1578.)

Plaintes de la Reine aux États à propos de leur manière d'agir. — Remise à ceux-ci des 8,000 livres de Davison. — Lettre insolente de Beutterich. — Absence de Walsingham. — La situation en Angleterre. — Ignorance de la cour au sujet du décès de Don Juan.

The Queenes Majestie hath written somewhat plainlie to the States, as by the copie of the letter herewith inclosed maye appeare. It is Her Highnes pleasure yow shal delyver the monye to the chiefest of the Cownsel of States after yow have delyvered your letters to the States-General. And the rather Her Highnes taketh this cowrse, becawse she hath a better lykinge to nobilitie, and hopeth that they wyl geave order to have the 8,000 liv. faithfully delyvered to Duke Casimirs use, for the relief of his armye. I did see an insolent letter written by drunken Butryke, agaynst My Lord Treasurer and me, and directed to yow. I doe thynke, yf he doe write in the forenowne, he wylhee better advised, or els I wyl esteeme hym no better than a dronken beast al the daie longe. Is this the thankes that I have for usynge hym so wel every waye, and cawsinge hym te receave so honorable a rewarde. I wyl take heede of those hereafter whome God hath marked in the face.

I praye yow advertise us by the next the trewthe of Don Jhons beeinge, for that we can not tel here whether he bee deade or a lyve. And to the state of the cowntrie there, God grawnte soche successe as maye bee to his glorie.

Mr Secretarie is absent frome the Cowrte untyl Alhalowentyde next. Al thinges are here in quyet and safetie, whiche God contynew. And so fare yow wel.

Frome the Cowrte at Richemonte, this 16 of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCXXVIII.

M. Fremyn à William Davison.

(Ligny, 18 octobre 1578.)

Désorganisation et affaiblissement de l'armée des États. — Plaintes du Comte de Boussu à ceux-ci et au Prince d'Orange. — Le Duc d'Alençon à Mons. — Ses dispositions hostiles envers les Gantois. — Levée du camp de Ligny.

Monsieur, Suivant ce que par-cydevant j'ay prédit à Vostre Seigneurie, que ceste grande et puissante armée que avec le temps elle ce defferoit de soy-mesme, sans faire paroistre sa valleur, et qu'elle n'a fait chose depuis qu'elle est en campaigne que deulx mil chevos et six mil hommes de pied n'ussent bien aisément fait, voire beaulcoupt plus s'ils eussent esté employés, tellement que jamais armée ne fut plus mal employé de conduicte et de toutes aultres despandances; et combien que l'armée de l'ennemy soit de beaulcoupt inférieure à cellui-cy, cy est-ce que sa pasience modéré de jugement fera que de bref il aura ce qu'il avoit désiré; qui est de voir nostre armée ce deffaire et ruyner par soy-mesmes sans coupt férir; car, à dire la vérité, la moityé des gens de pied sont morts, sans combat, de maladyes et nécesités, sans un nombre infiny qui reste de malades. Des gens de cheval ils meurent journellement que c'est chose incrédible, outre les pluyes et les maulvais temps qui commance de jour à aultre, et les mescontentemens qui sont en l'armée, faulte de paiement, tellement que chacun est prest de quitter le jeu et se retirer sur sa perte. On n'oyt que plainctes : joingt que M. le Conte de Bossu ne sait où il en est et de quel bois faire fleches; car il a heusé de remises, de promesses, de parolles, de touttes les choses que on peult faire pour entretenir gens qui sont en nécessités, voire destribution de ses moyens le plus qu'il a peu, attendant que les Estats envoiroit argent; ce qu'ils ne font que par promesses, qui sont si longues que on n'y donne plus de foy, ny créance. C'est une grande cruaulté de tirer le service

de tant d'estrangers, sans le recongnoistre et leur donner les moyens de vivre, et les voir mourir sans charité. M. le Conte de Bossu a envoyé M. de la Garde vers Monsieur le Prince d'Orange et Estats, pour leur faire entandre la nécessité, et que, s'ils ne pourvoyent aux remedies convenables, promptement tout le campt s'en va deffait, de vray. Monsieur est à Mons, qui fera la guerre au Gantois comme on dit, combien que beaulcoupt de ses forces se retirent en France. Cepandant les choses de ces pays sont préparé à de grand troubles. Et qui sera l'endroit, aprés avoir salué vos bonnes grâces de mes très-humble recommendations, je priray nostre bon Dieu qu'il vous doinct, Monsieur, en parfaicte santé, longue et heureuse vye.

Du campt à Ligny, le 18e d'octobre 1578.

Le campt devoit partir pour nous aprocher de l'ennemy. On attendt La Garde pour sçavoir la responce des Estats.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCXXIX.

Le docteur Wilson à lord Burleigh.

(18 OCTOBRE 1578.)

Détails reçus de Davison sur la mort de Don Juan. — Indifférence et désarroi des Espagnols. — Reddition de Binche aux États. — Inaction de l'armée des États. — Sa jonction prochaine avec les Français d'Alençon. — Hostilités entre les Wallons et les Gantois. — Arrivée du Duc Casimir à Gand sur le conseil de Beutterich et à l'insu du Comte de Boussu et du Prince d'Orange. — Mécontentement de ceux-ci. — Les seigneurs catholiques disposés à faire appel au Duc d'Alençon si le Duc Casimir se déclare en faveur des Gantois. — Mission pacificatrice de Sainte-Aldegonde à Gand, en attendant l'intervention du Prince d'Orange. — Passage du Rhin par les reîtres et les Allemands pour renforcer l'armée espagnole. — La disette et la peste aux Pays-Bas. — La mortalité à Louvain.

My verie good Lorde, I doe understande by letters of the 12 frome M. Davyson that Don Jhon departed of this worlde upon Thursdaye, beeing the 2 of this monthe, at Marche in Famine, where as also before by the space of 14 (days) he suffered greate tormentes and paynes in his bodie, beeing infected not onelie with the plage, but with a disease called *les broques*, and the Frenshe sickenes with al, so that when his bodie was opened and his bowels buryed in a chapel at Namure the next daie after, al the principale partes of his bodie wer fownde inwardely waysted and consumed. This fune-

rals are deferred tyl they heare out of Spayne. None have lesse lamented his deathe than the Spanyardes, for what cawse I knoue not. And yet this his deathe did breede soche an astonement in the campe, that, yf the States woulde have taken advantage of this alteration, they myght easely have ended the warres, or at the least made what composition they woulde.

The towne of Byns is lately rendered up to the States, whose campe is beyonde Nivelle, and goeth nothynge forwarde for wante of paye, and in expectation of the Frenshe to joyne with them.

The disorder in Flaunders betwixte the Wallons and the Gantoys hath waxed hotte and greate of late, for the Gantoys havynge this last weeke 5 or 6 cumpanyes defeated by the Wallons, whereof are chief Montigny, Hèze, Capers, Barceley and dyverse others noble men and gentlemen, al agreed in a leage together; they seeke the revenge hereof, in soche sort as they have called Duke Casimire to their assistance, who, through the violent cownsel of dronken Beautryke, came upon the sodeyne frome Bryssels with 1300 horses, never makynge the Cownte Bossu acquaynted therewith, nor the Prynce of Orange whiche maner of dealinge offendeth them higly. The feare is that the nobilitie Catholykes, lynkinge themselfes together, wyl seeke the ayde of the Duke of Alançon, yf Duke Casimire doe declare hymselfe with the Gantoys ; and then the deathe of Don Jhon wyl not bee so beneficial to the States, as this division wyl bee hurteful, especially yf the Kynges brother doe sette in foote, and take a parte.

St-Aldegonde is sent to appease these trowbles, and some thynkes the Prynce of Orange hymselfe shal bee forced to cumme in parsone for appeasinge of the Gantoys. Monsieur hath Byns geaven unto hym by the States in steade of Beauvois; who showlde joyne with the States campe agaynt the ennemye, yf this new accident doe not alter hym.

There are past the Rhyne 3,000 Reisters to joyne with the ennemye, and 18 cumpanyes of Lansquenetz, al whiche maye rather doe harme than good, consideringe the plage, and the greate skarsitie of vytayles.

It is sayde trat in Lovayne onely there are deade of the plage above 5,000 persones.

Thus, my Lorde, I have briefely towlde yow al, whiche M. Davyson perhappes maye have doone with this letter inclosed, and then al my writinge is needeles. But Your Lordschip is not to blame my good wyl, although my writinge bee superfluous.

God preserve Her Majestie and sende yow healthe.

This 18 of october 1578.

(*Record office, State papers Domestic, Elizabeth*, vol. 126, n° 11.)

MMMMCCXXX.

Le docteur Wilson à William Davison.

(RICHMOND, 19 OCTOBRE 1578.)

Doutes des Anglais touchant la mort de Don Juan. — Son départ secret pour l'Espagne. — La ruine des Pays-Bas par la discorde civile. — Danger de l'intolérance religieuse. — Appel à l'intervention conciliatrice du Prince d'Orange et nécessité de l'union des partis nationaux contre la tyrannie espagnole.

Your letters wer verie welcumme towchinge the certayne reaporte of Don Jhons deathe, for that dyverse speaches wer geaven out to the contrarie, as that, under the colour of his feigned deathe, he showlde bee gone out of the cowntrie to declare unto Kynge Philippe his brother the state of thynges in the Lowe-Cowntrie and so to save his honour.

The civil division in Flanders wyl bee the cawse of their own ruyne; and therfore I am wylled to require yow to cawle upon the States for the appeasynge of soche dissension emonge themselfes, and that they folowe the enemye, chiefelie now that the heade is gone and that plage and scarsitie is emongest them. And in thus dooinge, they shal maynteyne themselfes the better in their awncient liberties, and geave occasion to others the rather to lyke of them, and to take parte with them. The heate used for reformation of religion is exessyve, out of season, and not agreable to christian modestie. Good preachinge and moderate behaviour wyl prevayle more to wynne people to a reformed religion, than violence, or force of armes. Deale yow with the Prynce so moche as yow can, that he suffer no soche insolencie to bee used, and that they al rather joyne together agaynst the commune enemye, whereby their cowntrie maye bee cleared of tyrannie. And thus I doe bydde yow fare wel most hartelie.

Frome the Cowrte at Richemonte, the 19 of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCXXXI.

William Davison au comte de Leicester.

(ANVERS, 19 OCTOBRE 1578.)

Les propositions de paix de l'Empereur. — Ordre transmis par son ambassadeur, le Comte de Schwartzenberg, au Prince de Parme d'avoir à quitter les Pays-Bas avec ses troupes et de remettre aux États les places fortes qu'il occupe. — Acquiescement des Wallons aux propositions de l'Empereur à la condition que les Gantois admettent la paix de religion et relâchent leurs prisonniers. — Retour en France des Français d'Alençon en attendant celui du Duc, toujours à Mons.

My very good Lorde, What hath succeaded here of late I have not fayled weekely to communycat with Your Lordship. Now we have two thinges cheifly in expectation; th'one what will become of the peace newly set abroch by th'Emperour, whose ambassadour hath II or III dayes since receyved letters from His Majestie addressed to Don John (but, coming to late to him, sent by the said Ambassadour to the Prince of Parma), importing a commaundement that he should retyre with his forces out of the country, resigning upp the holdes he occupieth into the handes of the States. Th'other, what issue the accident of Flaunders, not yet compounded, will grow unto. The Wallons pretend to be for their partes willing to conform them selves, so as the Gantoys will admytt the religious-freidt, and take some order for release of the prisonners, neither of which they will yet inclyne unto.

Of our French succours all or the greatest parte, saving Combell, who with his regiment is gone down to th'ayd of the Wallons, are, in stead of marching forwardes with the States men, retyring home into Fraunce, finding thinges here in other termes then they looked for (for they had in ymagination devoured the conquest and spoyle of the whole Lowe-Countries); which retrayt some think hath bene hastened by the newes of the renewed troubles in Fraunce. Monsieur him self is yet at Monts, not unlyke to follow them shortly with as litle honour as fruict of his sommers travaill. They here hoping so much the rather to make an end of their troubles, if this broyle in Flaunders do not kindle a new fyre amongst them for religion. But theis thinges, governed by the providence of God, shall have such success as he thinkes best for his glory; to whose grace I most humbly commend Your Lordship.

Andwarp, the XIXth of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCXXXII.

William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.

(Anvers, 19 octobre 1578.)

Échec des Commissaires envoyés en Flandre. — Lettre de Montigny à l'Archiduc Mathias pour lui déclarer que lui et son parti sont prêts à cesser les hostilités si l'on réprime les excès des Gantois. — Ceux-ci n'ont pas encore admis la paix de religion et la mise en liberté de leurs prisonniers. — Lettre du Duc Casimir à l'archiduc Mathias et au Prince d'Orange pour se justifier de soutenir les Gantois. — Soupçons au sujet de ses visées sur le comté de Flandre avec la complicité de la Reine d'Angleterre. — Le régiment alençonnais de Combelles passé aux Wallons. — Bruit du retour en France des troupes d'Alençon, prêt à les rejoindre. — L'armée des États s'est rapprochée de Namur. — Les renforts allemands des Espagnols. — Remise au Prince de Parme des lettres de l'envoyé impérial pour feu Don Juan. — Embarras des États pour payer leurs troupes par suite des désordres en Flandre.

By my laste and former dispatche, Your Honours might perceave how thinges procedid here. Since, the travaile of the comissioners sent into Flaunders hath wrought so litle effecte as that disorder restithe yet uncompoundid. Montigny hath written to the Archeduke that he and his partie wil be readye to conforme themselves in all reason, so as there maye be order takin to conteigne the Gauntois within the limittes of there duties, and that by there violent and insolent manner of proceding they do not hencefourthe disturbe the common quiet. But they, on the other side, have given the commissioners no satisfaction, either towching the religions freidt (for it was one of the chief points propoundid unto them that they shoulde aswell permitt both relligions in there towne and liberties as Antwarp, Bruxelles and the rest of the townes do), or in the case of the prisoners, which be the principall causes where upon Montigny and his faction do grounde there taking armes against them. Howebeit the comissioners do yet remayne there, laboring all that they maye to incline them to reason and to prevent the mischief wherinto they are like to throwe both themselves and the reste of there compatryots, if they holde on there course.

The Duke Casimire hath written to the Archeduke in his justification, pretendinge that he will for his parte do nothing that maye be justlye offensive, either in generall or particuler, and yet in a letter of his to the Prince, and by the reporte of suche as come thence from the comissioners, he semes to justifie the doinges of the Gauntois so farre fourthe as if he neither woulde or coulde in reason or justice abandon them. Whatsoever respecte caried him thither (which surely I take to have bin partlye a dif-

fidence he had of the Frenche, partly a mislike to be comaundid of the Count Bossu, and partly a hope to have his paye aunswerid him by the Gauntois, who have promisid him great thinges, and in deed maye in that one satisfye him, bicause they have of late kepte backe about 300,000 florins which they should have sent hither for there quote), the worlde in the meane tyme doth judge his enterprise to have some other foundation, as an aspiring hope to th'erledome of Flaunders; and some do not lett both to thinke and to saie that the Queen our soveraigne hath interest in this facte of his, drawen into this suspicion the rather bicause that he is come downe chieflie at Her Majesties instance; that he is hitherto enterteignid with the monie shee advanced; that they are both of one relligion; that he doth enterteigne a daily intelligence with Her Majestie and her ministers; that he hath his agent in her Court; and in somme that he hath alwaies dependid upon her favor, without assurance wherof he would attempt no alteration there, considering the weake foundation he hath otherwise to build upon. But all these jealousies I have done and do my best to remove, as in reason and duty behoveth me. His trowpes do yet contynewe at the campe, all save 3 cornetts of reisters that he toke with him into Flaunders, which are able to do litle service in that country unapte for horsemen, especiallie at this tyme of the yeare.

Combell with his regiment of 6 ensignes under Monsieur is gon to the aid of the Wallons : the reste of Monsieurs trowpes, as we credibly heare, are retiring backe into Fraunce, partly impatient of the difficulties of this service, partly malcontent that th'expectation of there master and themselves hath bin deceavid, for they had devourd in ymagination the conquest and spoile of these whole Lowe-Contries; and partly, as it is said, upon some advice receavid that the troubles should be renewed in Fraunce. Monsieur himself contyneweth at Mounts; but, as men hope, like to followe them shortly with verie litle honour or fruite of this summers worke.

The States campe, notwithstanding it be disapointid of suche a suplye, and of themselves greatly weakinid and diminished, is advaunced within 3 leagues of Namure, and, if they maye kepe the fielde yet a moneth or two longer, there is great hope to bring there enemye to anie reason, notwithstanding the newe suplye, being estemid to 5 or 6000 men, come to them out of Germanye; for if the States do nothing els but spoile the country, th'enemye must be driven, even thoroughe famyne, to abandon that he hathe.

Three daies paste here arivid a gentleman from th'Emperour addressid to Don John with letters from His Imperiall Majestie, th'effecte wherof was that since the arbitrement of the case of theis countries was comitted into His Majesties handes, he comaundid him to retyre out of the country with his forces, and to render up such townes and holdes as were in his possessyon; but theis letters, coming to late to Don John, are two daies since sent to the Prince of Parma, to see whither he will obeye the comaun-

dement or no : if he do, we are then at an ende of that warre. His aunswere is lokid for within a daie or two, which will no doubt be so much the better if hee see the States to holde out, whose camp hath bin of late with great difficultie kepte from dispersing thorough the want of paye, which they have the longer sustainid bicause this broile of Flaunders hath disapointid the States of almoste 400,000 florins ready to be sent hither, if that accident had not unhapely arivid as it did. Howebeit they have here made a hard shifte to suply them with a monethes paye, haulf in monye, haulf in cloth, parte wherof is alreadye sent to the campe, the reste to followe within two or three daies. Heare ceasinge to trowble Your Honours anie further, I moste humblye take my leave.

Antwarpe, the xix[th] of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCXXXIII.

William Davison à Walsingham.

(ANVERS, 19 OCTOBRE 1578.)

Lettre de Walsingham au gouverneur des Marchands aventuriers à Anvers. — Démêlés de celui-ci avec Davison. — Prêt fait par l'Ambassadeur anglais au Prince d'Orange pour payer les troupes des Etats. — Comptes avec Spinola. — Lettres de Sainte-Aldegonde au Duc Casimir concernant le Prince d'Orange.

Sir, The xv[th] of this present I receyved Your Honours of the xj[th], together with the copie of a letter it pleased you to write to the Governour of the Marchauntes here, which came very happely and to good purpose. He had before usurpid this much authorithy to himself, as first to remove th'excercise of ther comon court house into a room lent unto me, wheare the next sonday after Your Honours departure he took uppon him to interrupt the minister in his service, under coullour of not using the book of comon prayer, wherin he became clark him self, which fact of his having disqueted the whole assembly; and to avoyd lyke interruption and confusion thencefourth, M[r] Travers, after the sermon was ended, geave warning that such as had a will to heare the preaching should resort into my lodging, wheruppon the Governour charged them all as they were or would be noted Her Majesties subjectes, not to come at it, with many

lusty and imperious speeches ; and not so satisfied, sent his officers to all the free host houses in the towne openly at dynner tyme to renew this inhibition, which was executed, taking order besides for the shutting upp of the doores whear th'exercise was befor used. All theis partes to insolent to be borne, I let pass till it were 4 or 5 dayes before the recept of Your Honours letters; at what tyme I roundly charged him with his folly and presumption in the generall handling therof, and with the injury he had done to My Lord Cobham and Your Honour particulerly, besides the usurping uppon my place, and abusing the person and calling of the ministry, with many other circumstances, which he answered with so much bravery and litle reason as I am loth for his credites sake to rehearse. But this lusty humour of his is so well callmed since the reading of your letters, as the same day he came down unto me, and, though he rather disguisid then acknowleged his errour, yet *in fine* he besought me to make the less of it, offering not only any roome in the house, but also any furderaunce and help he might give yt. So as it seemes the pilles Your Honour gave him, hath had a very effectuall operation. The next week he myndes to return into England, and if it be not in respect of Your Honour, I doubt not but he will play his part underhand, though I assure my self the shame wil be his owne, if the matter come to a rypping upp : thus much for him.

The mony aunswerid here by Spinola I have adventurid, at the contynuall importunacy of the Prince, to lend unto him, to help releve their present necessity and kepe the camp from dispersing, as they have generally threatneid if they be not this week supplyed; but first they give me th'obligation of Andwarpe for the sommes heretofore lent, to weete, the xlv^{mli} dispatch to the rest of the townes for expedition of ther lyke bandes for the same somme; and give me band, both generall from the States and particuler from the Prince, to rembourse it again with in 15 or 16 dayes, in case Her Majestie do give me order to dispose otherwise of it, which they hope she will not, considering she hathe sufficient pledge for the whole some. I doubt not but Your Honour will take such order as this adventure of myne shall not redound to my hurt, especially the matter so much importing the service of Her Majestie and relief of the States as it doth at this pinch; for I dare assure Your Honour, uppon my credit, that, if I had not done this, the States had no army in the field by th'end of this week. But this I would be loth Your Honour should impart with any other then yourself, who I know will handle so as I shall receive no prejudice by yt.

Spinola his particuler obligations do ronne short almost 400 £ of the generall some of xij^{ml}j^{c} and odd poundes, th'errour being, as it seemes, comytted by the wryter. He would therfore beseich Your Honour to be a mean that it may be repayred in the next obligation, which he now sueth for, bycause the mony is consigned wholie into my handes, and I bound to repay the rest in case he get not his assuraunce of Her Majestie

for the same. The particularities therof, with the rest of his accomptes, Your Honour shall, God willing, receyve by the next.

I send you herewith the copie of a letter which St-Aldegonde wrote to the Duke Casimir, being at Bruxells, by the which you may see how litle reason the Duke hath to be so sturred upp against the Prince as he is, but all therrour[s] the Duke hath in thes respectes comytted, are wholie to be imputed to Beutrich. I had bene with him er this at Gand, but for dispatching this matter of Spinolas, which now at a point, I mynd, if I be not lettid by some extraordinary occasion, to repayer thither this week, the rather for dispatching the bandes of that towne and Bruges for Her Majesties assuraunce in the somes lent this yere.

I humbly thank Your Honour for the comfort you put in by your last of a dispatch of my sute, wherin I howerly look for some good newes to releve me withall. I will not say how much Your Honour shall therby bind me, if it were possible to be more then I am allready at your devotion, for such a benefit. But comending my state to Your Honours care, I do hear most humbly take my leave, and end with my paper.

Andwarpe, the xix^th of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCXXXIV.

Jacques Rossel à Walsingham.

(Anvers, 19 octobre 1578.)

Lettres remises par Rossel au secrétaire des Marchands aventuriers à Anvers. — Escarmouches entre les Wallons et les reîtres du Duc Casimir, qui est à Gand. — Conférence des Commissaires avec les Wallons et les Gantois. — Les Wallons secourus par les Français d'Alençon. — Passage de la Meuse par les Espagnols. — Leur rencontre avec les troupes des États, qui ont occupé Jodoigne et Tirlemont. — Défiances des Flamands à l'endroit des Français. — Bruit du mariage du Duc d'Alençon avec l'infante d'Espagne. — Intelligences de celui-ci avec le Roi de France et la Reine-Mère. — Prise de Saint-Jean de Luz par les Espagnols. — Pourparlers entre Rossel et le Comte de Schwartzenberg.

Monseigneur, J'ay représenté à Vostre Seigneurie l'estat, ayant délivré les paquets ès mains du secrétaire des Marchans, l'ung du ve, l'aultre du xij^e d'octobre, conforme

au mémoire que me fut donné, desquelz n'ay heu aulcune responce de la délivrance, ny réception, que me tient en admiracion, ayant sceu que aultres ont resceu lettres d'Angleterre. Sy n'ay-je voulus délaisser de continuer l'ordre que j'ay tenus à faire la correspondance, attendant que j'aye nouvelle de Vostre dicte Seigneurie, sy les discours seront agréable à Sa Majesté, à laquelle je désire complaire et à vous en fidelle serviteur par moyens possibles.

Sa Majesté est assés imformée par mes dernières de l'arrivée du Duc Casimirus à Gant, et du favorable accueil à luy faict, duquel plusieurs jalous ont discourus diversement conforme à mes précédentes, spéciallement ceux qui ont ignorés l'occasion pour laquelle il estoit allés celle part. Ses Reistres ont visitté les Wallons, où ils ont resceus quelque perte d'hommes et de chevaulx.

Les Commissaires sont entré en conférence avec lesdicts Wallons vendredy dernier seullement, et, sellon que je peult entendre, leurs rescentement et principal but n'est poinct le payement de leurs gaiges, selon l'advis donné par Monsieur de Bource, la négotiation duquel l'on attend ce jourdhuy plus particuliers. Ils ont resceus secours des Franchois avec douze thonne de pouldre, venue de Haynault.

Quant aux aultres Commissaires envoyé pour la pollice au faict de la ville dudict Gant pour adoulcir l'altération populaire, qui cause le deffault du payement de l'armée, ils ont charge de proposer que sy les Gantoys veuillent accorder et permectre la Relligion-Wliets [1] indifférentement esgalle, touttes les provinces la recepvront et ce joindront contre les Wallons, sy ne soy retirent de Flandre : sur ce point on attend responce.

Nostre camp durant ces intervalles mal payé ce mainctient en campagne, avec extrêmes misères, pour deffault de payement, faisant néanltmoingz toutjours quelque debvoir militaire. Ils ont aprouché avec quelque trouppes l'ennemy, voire, jeuxques à leurs trenchés, où plusieurs Espagnols sont mors. Nostredict camp avoit advis que lesdicts ennemys avoit passé oultre Meuse et quitté leurs fort, les ungs pour louger aux garnisons, aultres pour aller seccourir Deventer, que fut la cause de les approcher au plus près. Durant ceste visitte une partye du camp a marché en avant, poursuyvant quelque nombre des ennemys qui, ayans abbandonné Geodogne et Tillemont, les nostres y entrans ont ravagé lesdictes villes, desjà paravant pillée de l'ennemys [2].

Nonobstant les troubles de Flandres, l'on travaille par aultres expédits pour argent, affin de satisfaire l'armée, qui de jour à aultre resçoyt quelque prest, attendant la monstre générallc et payement, pour puis les renger sellon les ordonnances imprimée, lesquelles j'envoye à Sa Majesté avec la deffaicte de l'armée de Portugal.

[1] *Religions-vrede* (paix de religion).

[2] Voyez à ce sujet la *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VII, pp. 34, 54, 593, 607.

Les Franchois sont tousjours à Flerus sans rien délibérer, aguettans de pervenir à leurs dessains pour empietter quelques villes à leurs souhait. Ceux d'Anvers ont voulus oposer à son aproche de Malines, mais le Prince les a asseuré que ne leurs sera en rien domageable. Finallement la générallité a une diffidence du Franchois, ayans advis que la Royne-Mère passe en Bierne soub colleur de visitter sa fille, affin de traicter avec le Roy d'Espaigne, qui est présentement à Monsson, quelque nouvelle prodicion, soub practexte de conférer du mariage de son fils d'Alençon à la fille d'Espagne [1].

Touttes leurs pratiques ce descouvrent de jour à aultre, d'aultant que l'on voit à l'œil que l'intelligence est commune entre les deux frères et mère, ce que l'entreprise de Borgogne a ratiflié, où l'on a vehue dissimuler les faveurs données aux soldats et entrepreneurs envoyé par ledict Duc d'Alençon, en faveur desquels l'on a escript aux Souysse de ne s'opposer à l'entreprise des Franchois, nonobstant lesquelles dissimulacion leurs dessain a bien peu proffité, ayans esté contraint d'eux retirer.

Nous avons advis qu'estant la nouvelle venue en Espagne de la prise de Bins par les Franchois, les Espagnols auroit pris Saint-Jan-de-Luz près Fontarabie : par ce chemin nous commencerons la vielle guerre.

J'ay négocié avec *le comte de Schwartzenberg* sur le sujet de *la paix*, où je luy ay représenté en quelle disréputacion y ce retrouveroit sy à sa vehue *ce païs ce perdoit*, puis que disoit que *l'empereur* son *maistre* avoit povoir de *comander* à *l'armée* des *enemis* et que sachant l'intencion des *8* et de *l'empereur*, y debvoit par tous moyens faire que son *maistre* modère touttes difficulté pour parvenir à *la paix*. En ceste conférence, je l'ay arresonné et advisé de tant de moyens, attendu *la mort de Don Jan* que facillement l'on y pourroit parvenir, suyvant quoy les affaires sont tellement advancés, après les postes courues devers *l'empereur*, que desjà les députés du *prince* de *Parme* arriveront à cest effect dans trois à quatre jours *en Anvers*. Cy ceste négociation fût advenue, Vostre Seigneurie estant pardessà, elle fût esté advancée plus heureusement : *le prince d'Orange* et × *9. 29.* ne le désirent pas, moins *37*. Les raisons je pourray discourir avec aultres particularités à première conjecture, ayant recongnu sy mes discours seront agréables à Sa Majesté, laquelle je prie Dieu, Monseigneur, vouloir conserver en féelicité et santé, prospérant ses magnanimes et généreux désirs.

D'Anvers, ce xixe en Octobre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

[1] Voyez au sujet de ce projet de mariage la *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 208.

MMMMCCXXXV.

M. Fremyn à William Davison.

(Camp de Ligny, 19 octobre 1578.)

Les troupes des États empêchent le ravitaillement des Espagnols. — Licenciement des reîtres du Duc Casimir. — La Noue à Mons. — Désertion des Alençonnais, massacrés à leur retour en France. — Secours promis à La Noue par Bussy. — Le duc de Guise et la guerre du Bien-public en France. — Embarras financiers des États. — Mécontentement des étrangers à leur service. — Les régiments anglais.

Monsieur, Je vous ay escript mes dernières le 18ᵉ : et depuis n'est seurveneu en ce campt que continuation du mal et diminution de jour en jour de l'armée, et doubte fort que, si nous aprochons l'ennemy, que dans 10 jours il ne soit bastant de nous faire une extraicte : joingt qu'il semble que le dessing des conducteurs de ceste armée n'est que pour manger et destruire le pays, affin d'eslongier l'ennemy de ce qu'ils désirent conserver; et dit-on que de bref on fera casserye d'une partye des Ristres, assavoir de ceulx du Duc Cazemir, et de quelques Régiments. C'est une honte de voir la conduicte de ceste armée, qui s'en va comme une chandelle. Monsieur de La Noue arriva hier au soir de Monts. Il estoit allé pour avoir quelque nombre de gens de pied; ce qui n'a esté possible, d'aultant que tout s'en va, excepté deux mil hommes de pied, qui volontairement sont demeurés près de Monsieur, encores mal complets. Monsieur de La Chastre s'en est allé avec 5 cens chevos, sans prandre congé de Monsieur; et manda dire audict Seigneur que il s'en alloit, et que on luy avoit refuzé la porte de Monts. La compaignie de Monsieur d'Anantigny a esté deffaicte en France en s'[en] retournant, et 1200 hommes de pied par les communes qui sont assemblés, qui ne congnoissent personne. Ils tuent aultant de soldats et dévalisent qu'ils en trouvent. Monsieur de Bussy a promis à Monsieur de La Noue d'amener mil hommes de pied s'il en ait besoing. Voilà comme les choses vont. Tous nos Franç[ois] s'en vont. Le porte-cornette de Monsieur de La Noue s'en est allé, qui se nomme Monsieur de Harocourt, et plusieurs aultres gentilhomes. La cornette de Monsieur de Jame est aussi toute rompue, et luy prest de se retirer. La guerre du Bien Public ce commanse à s'émovoir en France. Monsieur de Guise en est le chef; semble que un chacun a perdu la volonté de faire service aux Estats, pour le peu d'agrément qu'il y a de les servir; car pour deux choses on va à la guerre — pour l'honneur ou pour le gain — ce qui ne se trouve à présent au service des Estats, mais une ruyne des estrangers qui sont à leurs service. Je [ne] vous sçaurois discourir, ny escripre les calamités, qui sont innumérables. On

parle d'u[n]g prest que les Estats veullent donner, qui est rantrer de fièvre en chault mal. On attend Monsieur de La Garde pour sçavoir ce que les Estats ont délibéré de faire en nos quatre régimens. Il n'y a pas cinq cens hommes à present, et ainsi des aultres, et, que vouldra croire les Estats, ce qui reste, mourra bientôt de misérie. Au surplus, Vostre Seigneurie sçait que je suis entièrement à sa service d'aulcy bon cœur que très-humblement je luy baise les mains, et prie nostre bon Dieu qu'il vous doint, Monsieur, et à toute vostre famille, en parfaicte santé, longue et heureuse vye.

Du campt à Ligny, ce 19e d'octobre 1578.

Vos régimens anglois ce consument à petit fœu.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCXXXVI.

Le prince de Parme à Philippe II. (Extrait.)

(Du camp de Bouges, 20 octobre 1578.)

Mécontentement de la reine d'Angleterre à l'égard des États au sujet de l'arrivée du Duc d'Alençon dans les Pays-Bas.

L'entrée du Duc d'Alençon donne à penser à plusieurs et refroide fort la Royne d'Angleterre vers les Estatz, laquelle leur conseille de se réconcilier aveccq Vostre Majesté avant que se plonger plus avant aveccq le dict Duc, ne trouvant nullement bon sa dicte entrée. Et, comme il n'a nulles villes principales, il seroit facil le faire retourner d'où il est venu, si toutes les villes de Haynau faisoient le mesme que celles de Landrechies et du Quesnoy.

(*Arch. du royaume de Belgique. — Pap. d'État et de l'audience*, reg. 184, fol. 3. — Lettre publiée par M. Gachard dans la *Correspondance d'Alexandre Farnèse, Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2e série, t. IV, p. 380.)

MMMMCCXXXVII.

Ryhove au magistrat d'Ypres.

(COURTRAI, 20 OCTOBRE 1578.)

Lettre autographe signée de François de la Kethulle, seigneur de Ryhove, au magistrat de la ville d'Ypres, par laquelle il annonce l'envoi d'un secours de quelques compagnies anglaises sous les ordres du capitaine Thomas Cotton.

Messeigneurs, Comme je sçay bien que vos Seigneuries ont affaire du secours tant de pied que de cheval, comme il appert par les lettres de vos Seigneuries à moy escriptes, je n'ay voulu faillir de faire mon extrème debvoir pour vous assister. Or ayant eu l'heur que de rencontrer le Seigneur Thomas Cotton, escuyer et capitaine anglois qui s'est présenté pour nous faire service et à nostre patrie, je l'ay accepté à sa requeste au service d'icelle avecq une cornette de chevaulx legiers et deux enseignes de piétons anglois, et je l'envoye vers vos Seigneuries accompagné de cestes affin que l'acceptez en vostre ville, avecq les dictes compaignies et chevaulx quand ledict capitaine les y amènera, qui se doibt faire le plustot que luy sera possible; priant bien instamment que luy comptez sur la main pour en sallarier lesdictes compaignies la somme de huit cent florins. Et si d'adventure aulcuns d'entre vous feisset difficulté de l'accepter, ce seroit à grand tort, parce que nous le cognoissons homme de bien, de vaillance et expérience au faict de la guerre, comme bien il l'a monstré contre Don Joan et aultres nos communs ennemis et de la patrie, ayant esté lieutenant des Anglois et plus faict lui seul avecq les siens que n'a pas tout nostre camp ensemble; partant, Messieurs, vous recommandant ledict sieur capitaine, prie bien affectueusement luy furnir la dicte somme et l'assister en tout ce que besoing sera. A tant, Messieurs, Dieu le Créateur soit garde de vos Seigneuries, me recommandant bien affectueusement à vos bonnes grâces.

(Publié par KERVYN DE VOLKAERSBEKE et J. DIEGERICK, *Documents historiques*, t. I, p. 35, aux Archives d'Ypres.)

MMMMCCXXXVIII.

Lord Burleigh (?) *au gouverneur des Marchands Aventuriers.*

(Richmond, 21 octobre 1578.)

Lui adresse une admonition en son nom et celui de lord Cobham pour avoir empêché les prédications du ministre Travers, sans en avoir référé à eux ou a l'agent de la Reine à Anvers.

I am given to understande that since My Lord Cobhams and my departure from thence youe have put your minister Mr Travers to silence, notwithstanding that he offred to yeld to any conformitie that in reason might be desired, which I have cause the rather to beleeve for that uppon informacion given, unto me that he mislyked the orders of our churche here I caused certeyne articles to be delivered, unto him such as by My Lords of the Counsell were offred unto certeyne ministers in Norfolke who before being put ... silence uppon the subscribinge of the sam ... wene restored to theire libertie of preaching whiche anticles after he had perused he offered to subscribe. And therfore consideringe them offer of conformitie I do greatly marvayle that yore have put him to silence esp... in so disordered sort as youe did, if it be t... as I am informed wherin youe have done My Lord Cobham and me a great deale of wronge, in that youe will take uppon you beinge only a minister to a company of marchants to redresse that, which by u... was not myslyked, as though youe could better judge what were fit to be donne in those causes then we. It had ben your duty to have acquaynted My Lord and me with your intencion and have demaunded our advice, what might have ben best for youe to have donne in the metters and so should youe have fully understoode suche direccion as we saw best to be lyked of or if th... had not lyked youe, youe might have conferred with Her Majestys agent, whose authoritie and countenance in that place and in that matters is greater then yours and such as youe ought to reverence; but youe give me just cause (if it be true as I am informed) to suspect that youe have other counsellors uppon whome youe depende more, malsinge knowen to the world by your accions how smally youe are affected bothe to the religion published here in Englande and to Her Majesty; for had youe had any care to have ben well thought of and accoumpted of eyther for the one or the other, youe woulde not have admitted into your counsell and society such a person as youe have, whome for his disloyaltie to Her Majesty and unsoundres in religion, youe had juster cause to remove from youe then to enterteyne or receave into your company. If frendly admonicion will not serve youe, authoritie shall enforce youe to

put him from youe and to use such about youe as are better devoted in hart and externall obedience towards Her Majesty, youe knowe whome I meane, but least youe shoulde pretend ignorance it is the Doctor Pauley youe have to be sollicitor of your causes if youe remove him not youe shall further heare of it, who as he hath (as I doubt) cooled youe in religion so will he draw youe in tyme to be as dangerous an instrument as himself hathe ben wherwith I made youe acquaynted. And as for your exercise youe shall do well uppon this admonicion seing that your minister offred unto us and since to yourself and company (as I am informed) to yelde to any conformity, that in reason may be required, to permit him to continue his preachinge untill there be further order taken in that behalf by My Lords of the Counsell who meane shortly to have some consideracion in that behalf, as y shall hereafter further understande by Her Majesties agent and so etc.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 181.)

MMMMCCXXXIX.

Walsingham à William Davison.

(Odiham, 21 octobre 1578.)

Regrette que le Duc Casimir soutienne les Gantois dans leurs excès contre les Wallons. — Moyens de rétablir l'ordre : 1° qu'on ouvre un nouveau crédit aux États pour leur permettre de payer leurs troupes, notamment les régiments wallons mutinés; 2° que Davison, l'ambassadeur anglais, fasse des représentations aux Gantois et au Duc Casimir. — La Reine d'Angleterre veut la pacification des Pays-Bas par l'obéissance aux États. — Davison s'entendra à cet effet avec le Prince d'Orange. — Recommandation à l'ambassadeur de ne pas mettre dans le paquet du courrier ordinaire, ses lettres à Walsingham. — Acomptes de Spinola.

Sir, I am right sory to heare of those proceadinges in Flanders, which youe advertise of by your last, betweene the Gantois and the Wallons, and so much the more because that Casimir seemeth to be called into the action, and is become a party. If good order be not taken in tyme, it is to be feared that it will breake forth into a perrilous combustion. At the tyme that the packet came to the Court, I was at my house in the contry : by meanes wherof I coulde not travaile in those causes to that effect I woulde, if I had ben present, but only, as my commoditie served me, acquaynted My

Lord of Leycester with my opinion, what I thought were not the worst waye, to help to prevent the inconveniences that maye growe by those violent proceadinges, which in somme consisted in two poyntes : the one was, for ayde to be given to the States by givinge credit for 20,000 lib., that by helpe therof, it might in part be some stey unto them to keepe theire army in order from fallinge into mutinies or slackinge present services, which are now most requisite, consideringe the tyme of the yere, and the great advantages which they have by reason of Don Juans death, and the great mortalitie and penury that is in that campe; and also in part to content the Wallons, whose cheifest pretence of quarrell and discontentment seemeth to proceade for want of pay due for former services, and lacke of imployment : which two pointes beinge provided for, as by some such meanes of lone it is not unlykly, the campe of the States woulde be better assured, and the Wallons more easily drawen to some reasonable composition, and to unite them selves as before to the societie of that bodie, wherto they have twyse sworne all fidelitie and service to the uttermost of theire power. The other, that by Her Majesties direction youe might repayre both to the Gantois and Duke Casimir with letters of credit and charge to lay before them the perrill that maye ensue by the dangerous course they are entred into; and first to let the Gantois understande, how that by these kinde of proceadinges, they shoulde give the worlde just cause to judge, that theire meaninge is to continue the warres in those contries, which all theire neighbours woulde willingly have extinguished; that they are not so desirous of peace as they pretende; that, if the successe of theire compatriotes against the common enemy be not so good, as by all probable conjecture maye be looked for, it wil be imputed to them; that theire private quarrells and dissensions have ben the sole hinderance of so good and great happines to those contries; that they, beinge but one member. have much forgotten them selves, to enter into any such attemptes without the authoritie and consent of the whole bodie; that these actions will cause theire frendes to conceave that they seeke an anarchie, and so maye be induced, by such meanes as they have, to helpe the States to bringe them to conformitie, in lyke sort as they have shewed them favor, in assistinge them against theire common ennemy for lyke respectes; and therfore, that they have well to looke into the matter that, for some private respectes, they hinder not the weale of the whole contries, they strengthen not the common enemy, they turne not theire owne fellowe members against them, that they make not theire frendes abrode to become theire ennemies, the event wherof cannot be but great desolation to the whole contry, and utter ruyne to them selves; and that, whereas it may be thought, that Duke Casimir (beinge brought in by Her Majesty) is entred into this new course by her secreat direction, to let them understande, that Her Majesty doth mislyke therof, disavowinge utterly his doinges in that behalf. And, as for Duke Casimir, he is to be let knowne, that the worlde may thincke

that Her Majesty is privy to these his strange actions, because his coming into those contries hath ben cheifly at her request; that she woulde be loth to be so touched in honnour as to be the sedesman of civill dissensions, where she intendeth to procure peace; that he can remember he is, as a Prince of his qualitie, to be admitted into the counsell of warre, but not to take any course of him self without the consent of the generall of the fielde, and the States, which have comaundement over all; that this his partakinge with the Gantois, only at theire request, without authoritie of the whole bodie, will sounde greatly to his dishonor, weaken him self, and so bringe his person in danger, besides the hazarde of his whole army. What Her Majesty will resolve in this behalf, I kwow not. Notwithstanding, for the seconde remeadie (though youe receave no direction from Her Majesty, yet maye youe of your self in discretion deale bothe with the Gantois and Duke Casimir to the effect aforesaide, as Her Majesties minister in Her Majesties name, your service wherin cannot but be well accepted of, tending to so great a benefit of those contries, as those proceedinges prognosticate, yf by your travaile so apparant a mischeife maye be steyed, as otherwyse is lykly to ensue.

Thus much I thought good to write unto youe by waye of prevention untill further good maye be wrought here, which I meane to solicite the best I can at my returne to the Court. In what sort it shal be best for youe to deale with the Gantois and Duke Casimir, and with whether of them first, youe shall do well to conferre with the Pr[ince], who, beinge throughly acquaynted with theire humors, can best direct youe what course to take therin. Hence forwarde, if youe sende me any perticuler letter, I pray youe put it not in the packet, for that in my absence, they are commonly opened before they come to my handes.

Though Spinola have not as yet made delivery unto youe of the whole somme, yet I woulde be glade to see his accoumptes, and therfore I pray youe procure a copie of them for me, to be sent by the next. I lyke well the stey of the money in your handes untill youe maye have the particuler bondes delivered youe, where of it seemeth they make small hast. And so assuringe youe that I will not faile to have youe in remembrance in that youe desire, I commit youe to God.

From my house at Odiham, the 21 of October 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6; *British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 186, où la même lettre figure à la date du 22.)

MMMMCCXL.

Walsingham à William Davison[1].

(21 OCTOBRE 1578.)

Même lettre que la précédente, mais en français, pour être communiquée au Duc Casimir et aux Gantois.

Monsieur, Je suis fort mary des procédures qui se font en Flandres entre les Gantois et Walons, et d'aultant plus que le Duc Casimire semble estre embarqué en ceste affaire et devenu partye. Si on n'y met bon ordre en temps, il est à craindre, que cela ne cause une combustion bien dangereuse : pour laquelle prévenir, Sa Majesté trouve expédient que vous vous transportiez à Gand, pour remonstrer tant aux Gantois qu'au Duc Casimire les inconvéniens qui pourront ensuivre du chemin dangereux qu'ils ont prins.

Et premièrement, pour déclarer aux Gantois comment par ceste façon de procéder, ils donneront juste occasion à tout le monde de penser que leur intention est de continuer la guerre en ce pays, laquelle touts leurs voisins vouldroient voir esteinte; qu'ils font en cela ung grand tort à leur pauvre patrie, considéré l'estat de leurs affaires comunes; que, si le succès de leurs compatriots contre l'ennemy commun ne soit si heureux comme il y en avoit bonne apparence, la faulte leur en sera imputée, comme estant leurs querelles et dissentions particulières le seul empeschement d'un si bon et grand heur et succès à ce pays; qu'eux n'estants qu'un membre, se sont grandement oubliés de leur debvoir, d'estre entrés en telles menées sans l'autorité ou consentement de tout le corps; que ces déportemens seront cause que leurs amys auront impression d'eux qu'ils tendent à une anarchie, et parainsy pourront estre induicts d'assister de leurs moyens aux Estats, pour les réduire à la raison, comme pour mesmes respects ils leur ont montré toute faveur et secours contre leur ennemy commun. Que, partant qu'ils debvroyent bien considérer et pondérer le faict, affin que pour quelques respects particuliers, ils n'empeschent la prospérité de tout le pays, ne renforcent l'ennemy commun, ne convertissent les forces des aultres membres, leurs compaignons, contre eux; qu'ils ne facent de leurs amys estrangiers leurs ennemys, dont la fin ne peult estre aultre q'une grand' desolation de tout le pays, et une extrême ruyne d'eux-mesmes.

[1] Cette lettre fut rédigée en français afin que William Davison pût la communiquer au magistrat de Gand.

Et comme on pourroit estimer que le Duc Casimire (estant entré en ce pays par le moyen de Sa Majesté) auroit prins ce nouveau chemin par sa direction secrète, leur fault remonstrer que Sa Majesté le trouve fort estrange, et désadvoue entièrement ses déportemens en cest endroict.

Et, quant au Duc Casimire, luy fault faire entendre que le monde pourroit penser que Sa Majesté a intelligence avec luy en ses estranges déportemens, par ce qu'il est venu en ce pays principallement à sa requeste : qu'elle seroit bien marye d'estre ainsy touchée en son honneur, de vouloir semer les dissentions civilles, là où au contraire elle faict profession de moyenner la paix et repos; qu'il se debvoit souvenir qu'en qualité de tel prince qu'il est, il pœult estre admis au conseil de guerre, mais non pas prendre quelque chemin à part sans le consentement du général de l'armée et des Estats, qui commandent à touts; que de prendre ainsy party avec les Gantois à leur seule requeste sans authorité de tout le corps, luy tournera en grand déshonneur, diminuera ses forces, et, par ce moyen, mettera sa personne en danger. Joinct aussy que cela portera grand hasard à tout le pays, etc.

Et combien que Sa Majesté ne vous envoye point lettres de direction signées de sa main, si est ainsi qu'elle remect à vostre discretion de traicter en son nom tant avecq ledict Duc Casimir et les Gantoys à cest effect, et approuvera vostre service en cest endroyt, comme chose tendante au grand bénéfice de ces pays-là, lequel est en extrême danger si on n'y mect remède de bonne heure.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 6.)

MMMMCCXLI.

William Davison à Walsingham.

(Anvers, 21 octobre 1578.)

Conditions posées par les mutinés wallons pour rentrer sous l'obéissance des États. — Rejet de la plupart d'entre elles par les Gantois. — Surprise de Lannoy par le régiment français de Combeles, rallié aux Wallons. — Mesures de défiance prises par les Montois contre les Alençonnais. — Désorganisation des troupes de *Monsieur.* — Expulsion de Douai des Jésuites étrangers soupçonnés d'intelligence avec les Français. — Arrestation du magistrat d'Arras par les bourgeois. — Le Prince d'Orange appelé à Gand par le Duc Casimir. — Levée prochaine du camp de Gembloux par les troupes des États. — Accusé de réception par le Prince de Parme des lettres de l'Empereur à Don Juan.

I wrote my laste unto Your Honour the xix[th] of this monethe, since which the dowbtfull state of thinges here is litle better both the inward broyle of Flaunders and

the outwarde peace with the enemye remaininge in suspence. The Wallons for there partes offer to laye downe there armes, and to repaier to the campe, or els whither it shall please the States to comaunde them for there service, upon theis conditions: that the Gauntois shall from hence fourthe desiste from trowblinge and disquieting there neighbours, either under pretexte of religion or otherwise, as they have done. That, if the Pacification of Gande cannot be observid on there partes, at the leaste they shall permitt the exercise of the Catholique relligion aswell in their towne as other places under their subjection wheare it shal be demandid, accordinge to the relligions-freidt or interim agreed on by the States on that behaulf. That they shall restore the church men to there goods and livinges, which without justice they have seasid into there handes. That the prisoners whome they deteigne, shal be either sett at libertie or sent to Antwarpe, there upon there tryall to have suche punishment as the Governour and States shall finde their cause in justice to deserve. Lastly, for there owne particuler, that the States shall give unto them 4 monethes paye in full contentment of all that is behinde and due unto them upon there gages. Which conditions, aprovid here as tollerable, the Gauntois notwithstandinge will not yet incline unto, especiallie th'articles of attempting upon their neighbours, restitution of the churche goodes and livinges, or release of the prisoners, thoughe in th'other for permitting of both relligions they make no difficultie. So as the matter restith yet in debate of the success in doubte.

The Frenche under Combell [1] his regiment, gone downe towards the aide of those Wallons, have in the meane tyme, as we heare, surprisid and sackid the towne of Lannoye, which lieth in the midde waie betwene Lisle and Tournaye, and have besieged the castle, wherinto certein of the burgers were retirid for there saffetie, a thing which hath begonne a singuler discontentment in the townes and countrye ther aboutes.

They of Mounts, since the bendinge of that regiment into Flaunders, have renforcid their guarde, and do looke somewhat more streightly to the out and in geinges of that nation, permitting fewe or none to enter there gates but such as be of the Dukes traine, of whome they have the names. His forces that do yet remain in the countrie, what in Flaunders, Bins and other places above Mounts, are estemid to 3000 men, some tarienge voluntarelye, the reste afraid to retorne home least they shoulde speed as there fellowes have done, of whome it is constantly affirmid there hath bene about 2000 slaine, amongest which divers gentlemen of marke, and above 7 or 800 takin prisoners by the parsons who are in armes all the frontier over to revenge themselves of the spoiles, villanies, and outrages done by these souldiers in there coming hitherwardes.

At Dowaye, the Burgers have this laste weeke expulsid the Jesuits and certein

[1] Voyez à ce sujet la *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VIII, p. 358.

others churchmen straungers that were retirid thither with 2 or 3 gentlemen of the towne, upon suspicion of some intelligence they should have with the Frenche. And at Arras they have about the same tyme apprehendid there magistrates, upon like jealousie conceavid, the rather bicause they had sent there deputies to Béthune, wheare the States of Artois being assemblid, did, amongest other thinges, consult upon the removing of one captaine Ambrose, displacing of the 15 men, a late ejected tribunal in Arras, and being in garnison there, and to that effecte sent hither theire comissioner, to th'ende, as it is conceavid, that they might the more easilie execute that they pretendid.

The Duke Cassimire is yet at Gand, and hath sollicitid the Prince of Orenge to come thither with his presence to helpe redress the state of thinges amiss in that corner, but neither are the States willing he shoulde go hence, leaving matters so roughly as they are, neither hath he anie disposition to take the journeye upon him, least, if thinges better not, the suspicion already had of his intelligence with the Duke and Gauntois should be increasid.

The campe, not yet dislodgid from besides Geblours, ymediatlye upon the distribution of the imprest nowe sent unto them (admounting in all to 200,000 florins or ther abouts), is to remove towardes Tillemont, wheare and in Diest, and some other of the townes upon the river of Demmere, it semes nowe a resolution to devide the whole armye into 3 campes, the season of the yeare servinge not well to enterteigne them longer in the fielde, nor there forces (incredibly wastid what with sicknes, and otherwise) ..... to do aught upon th'enemye wheare he lieth. Besides that, beinge so distributid, they shall make an ende of wastinge and consuming all that parte of the country that lieth open to th'enemye, which semith to have bin there chief drifte, hoping by famyne to remove him farther of, thoughe it be in the meane tyme with the great sufferance and miserie of the pore people of the countrye.

As towchinge our peace mentioned in my laste, the currier sent heare to the Prince of Parma with th'Emperours letters addressid to Don John, is returnid hither without anie other aunswere to his Ambassadour then an attestation of the receipt therof; wherupon he hath thought good to send him backe again, requestinge the Prince to vouchsauf hin an aunswere for his owne discharge towardes th'Emperour his master; which is yet in expectation.

Thys beinge as muche as the present tyme affourdithe of anye importance, I cease in thease any further to trowble Your Honour, of whome I moste humblye take my leave.

Antwarpe, the xxi^th^ of October 1578.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 6.)

MMMMCCXLII.

F. Knollys à lord Burleigh.

(21 OCTOBRE 1578.)

Mort providentielle de deux personnages qui auraient pu devenir dangereux pour la Reine : le Roi de Portugal et Don Juan d'Autriche.

It hathe pleased God to take from this lyffe 2 of the Poopes cheeffe champions that (in myne opynyon) wolde have ben dawngerous to Hir Majestie, that is to saye, the Kyng of Portyngale, and Don John de Austria, and I do hartely thank God for it; the which good ordnance of God (I trust) woll swaege the prowde practyses hoatlye intended bothe in forayn partes and at home agaynst Hir Majestie. And I praye God inclyne Hir Majesties harte, not onely to keepe the States of the Lowe-Cuntrees in theyre freedome, but also to free Hir Majesties owne realme in tyme from all dysobedience and poopysh treason.

The 21 of october 1578.

Your good Lordschip to command. F. Knollys.

(*Record office, State papers Domestic, Elizabeth*, vol. 126.)

MMMMCCXLIII.

Languet à Auguste, duc de Saxe. (Extrait.)

(COLOGNE, 22 OCTOBRE 1578.)

Le Duc Casimir réclame le paiement de ses troupes à la Reine d'Angleterre, qui lui répond que cette charge incombe, non pas à elle, mais aux États.

Dux Joannes Casimirus significavit Reginæ Angliæ, non numerari stipendia suis militibus a Statibus Belgicis, et petiit, ne ipsum in iis constitutum difficultatibus dese-

reret, cum ejus impulsu hanc expeditionem susceperit. Regina respondit, se liberaliter praestitisse ea, quae promiserat, et a Statibus et non a se persolvenda esse militibus stipendia. Habuit et aliam excusationem Regina, videlicet quod in res Scoticas jam coacta esset multum pecuniæ impendere.

(LANGUET, *Epistolæ secretæ ad principem suum Saxonis ducem*, p. 764.)

MMMMCCXLIV.

Ryhove au magistrat d'Ypres.

(COURTRAI, 23 OCTOBRE 1578.)

Il se plaint de ce qu'on n'a pas accepté le secours du capitaine Thomas Cotton et demande qu'on délivre à celui-ci une somme de 800 florins.

Messieurs, Suyvant la pétition vostre par plusieurs voz lettres, voires par les deputez vostres à ceste occasion icy envoyez, j'avoys envoyé par de là pour vostre secours homme d'estime, d'expérience du faict de la guerre, qui est le Sr Thomas Cotton, anglois et vaillant capitaine, comme par mes précédentes j'en ay adverty vos Seigneuries; mais, comme il semble, vous n'en faictes cont. Au moins delivrez luy les huict cents florins mentionnez en mes précédentes et vous valideront en tant moins de vostre cotte; oultre cela j'en demeureray respondant, comme je fais par ceste. Atant, etc.

(Publié par KERVYN DE VOLKAERSBEKE et J. DIEGERICK, *Documents historiques*, t. I, p. 39, aux Archives d'Ypres.)

MMMMCCXLV.

Résolutions des États-généraux.

(23 OCTOBRE 1578.)

Le pensionnaire Yemans a déclaré que ceulx de Bruges sont contents de donner leurs obligations à la Royne d'Angleterre à la somme de quarante cinq mille livres sterlincx, moyennant que les aultres villes denommez par Sa Majesté faccent le mesme.

(*Archives de la Haye.*)

L'acte de promesse au Sieur Ambassadeur que luy ferons tenir les obligations des villes particulières jusques à la somme de quarante mil livres sterlincx pour la Royne d'Angleterre en dedens Noel prochainement venant est arresté.

(*Ibidem.*)

MMMMCCXLVI.

Walsingham à William Davison.

(RICHMOND, 24 OCTOBRE 1578.)

Il a fini par obtenir de la Reine l'autorisation pour Davison de délivrer les 8,000 livres aux États, à condition que ce soit pour les remettre au Duc Casimir. — Elle désire que ceux-ci aient plus d'égards pour le Palatin et s'entendent avec le Prince d'Orange. — Requête de la veuve de Grobbendonck.

Sir, after longe conference and perswacions used with Her Majesty, I have with great difficultie obtayned the use of the 8 thousande poundes for the States, which are remayninge in your handes, ye other requestes which in their name we exhibited to Her Highnes remayninge undetermined, as matters to be further advised uppon. The cause of these difficulties is the contrariety of humors wherwith we find her somwhat out of tast, which beinge once corrected, I am in Good hope that such practises as have ben wrought and harthy instilled into her eares for the advancing of the partie of Spayne, and utterly to have alienated her from those contries, Her Majesty wil be

drawen to last better of theire [. . . . . . .] and cause, then yet can apparanthy be discerned. And as shee hath ben pleased to accord the use of the saide somme unto them, so her will is youe shoulde deliver it to them with this charge and condicion, it be delivered unto Casimir (as she hath written unto them by Mr Junius) if he be not otherwyse provided for alreadie and contented, marvaylinge greatly that they have had so small respect ünto him as well in this as in former meanes which she hath yelded them by vertue of her obligacions, her cheifest meaninge beinge yt in all yt hath bin taken of by vertue of her saide bondes, he should have ben especially regarded. And this her pleasure is youe shouldet let the Prince and States understande.

This beinge dispatched, I am now refayringe into the contry to remayne there nyne or ten dayes, if I be not sooner called away.

As for the wydow of Grobendonckes cause I have conferred with the ancient counsellors about it, who do not finde it good that I should move it unto Her Majesty, bothe because lyke requestes have ben in former tymes devied, and for that it would open a gappe to the chalenge of more such lyke olde debtes.

And so etc.

Richmonde, 24. october. 1574.

(*Brit. Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 184.)

MMMMCCXLVII.

Résolutions des États-généraux.

(24 OCTOBRE 1578.)

Est ordonné à Matthias Laureyn, recepveur général, de passer en compte à Baptista Spinola, en tant moings du contract avec les alluns faict entre luy et les Estats généraulx, le XXVI de juing 1578, la somme de cinq mille livres sterlincx de quarante gros la livre, laquelle somme les dicts Estats ont receu du dict Spinola en argent comptant pour acheter les chaines et tapisseries présentées à Messieurs les Ambassadeurs de Sa Majesté réginale d'Angleterre.

(*Archives de la Haye.*)

Item ordonné au dict Laureyn de prendre en paiement du dict Spinola, en tant

moings du contract d'allung en date que dessus, la somme de dix huict mil livres sterlincx de quarante gros, receue par les Estats en argent comptant du dit Spinola, pour desgaiger les bagues et joiaulx du Roy au prouffict des dicts Estats, que Jehan Camerena avoit engaigés.

(*Archives de la Haye.*)

Ordonne à Matthias Laureyn, recepveur général, de prendre de Messieurs des Finanches lettre de recognoissance par laquelle ils confesseront avoir receu des Estats généraux la somme de dix huict mille livres de quarante gros, pour desgaiger les joiaulx et bagues du Roy; laquelle somme les dicts des Finanches seront tenuez de rendre et rembourser si tost que les dicts joiaulx et bagues leur seront délibvrés et redues.

(*Ibidem.*)

Résolu d'appeler en la chambre des aydes Baptista Spinola pour vider les difficultés par luy proposées sur ses vacations pour son voyage en Angleterre et aultres sur l'interest par luy pretendu, à cause du contract des alluns par luy faict avecq les Estats, a quoy avecq les commis de la chambre et le recepveur Laurin est commis Michel Van Breen, lequel à ses fins sera mandé tout sur le champ.

(*Ibidem.*)

MMMMCCXLVIII.

Lord Burleigh à Walsingham.

(De sa maison de Théobald, 25 octobre 1578.)

Accuse réception d'une lettre de J. R. (Jacques Rossel) d'Anvers. — Davison lui a écrit que Don Juan avait reçu de l'Empereur le conseil de renvoyer les troupes espagnoles. — Il souhaite que les États et le Prince de Parme s'entendent. — Contrairement aux avis reçus par Walsingham, Davison lui annonce la retraite des Français. — Le meilleur moyen d'écarter le danger de l'intervention française, serait le départ de l'armée espagnole.

Sir, By sir Robert Constable, I have receaved both your particular letter for hym self, and also on other includyng a letter from on J. R. from Antwerp, a man very mete to be contynued in service, for his knolledg and judgment that he semeth to have in those countrey causes. By M, Davidsons letters to me, of the xix^th^, it semeth that the

Emperor hath directed that Don Jhon shuld retyre his forces, who by Godes ordunance hath in some part fulfilled the Emperors comandment befor he receaved it in departyng hymself out of all the King of Spayns dominions, but I dont his goyng thence was ageynst his will. Well, in ernest I wish the States wold apply that matter to procure the Prynce of Parma, who, if he be wyse, wold tak good oportunite to avoyd the daunger of such an unfurnished warr, as he hath in hand.

I fynd also by Davidson, that the French ar retyryng home, both being disapoynted of ther expectation, and uppon lykhood of new t[roobles] at home. But by your advertisor, whose letters ar 7 dayes older than Davisons, it semeth, ther was more daunger to be feared [from the] French. Wherof, if the Spanish army war retyred, that the States might apply themselves to ther inward troobles, I wold less feare the French.

From my house at Thebaldes, 25 october 1578.

(*Record office, State papers Domestic, Elizabeth*, vol. 126.)

MMMMCCXLIX.

Walsingham à Rowland York, au camp des États.

(Richmond, 25 octobre 1578.)

Pour lui demander des nouvelles du camp des États et, dans le cas où il serait dissous, ce qu'on fera des troupes.

Sir, I receaved your letter of the 19. of this presente, beinge glade to heare from youe, and of the state of your campe, which I am sorie is so decayed through the want of paye. I pray youe continue to advertise from tyme to tyme such matter as shall fall out there emongst youe, and if your campe do dissolve, what order youe meane to take for taryinge there in garnison, or otherwyse. And so I commit youe to God.

From the Court at Richmonde, the 25. of october 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCL.

Walsingham au gouverneur des Marchands Aventuriers.

(25 octobre 1578.)

Pour le féliciter d'avoir mis fin au différend religieux qui s'était produit entre lui et le représentant de Sa Majesté la Reine à Anvers.

After I received your letter of the 19 of presente, beinge glad to understand therby yt the different yt was betwene youe and Your Majesty, is so frendly and quietly compounded, therin youe have ben misreported, I have to thinck myself not well dealt with all. Nonobthstanding, as appeareth by your letter, there was some ground wheruppon the informacion was given for your intent and purpose to have the booke of England used. I do not myslyke therof, seing it is of itself good and commendable and for such established and authorized within ye realmes, neyther is your minister of other opinion and judgement, if I be not deceaved, who at our beinge there uppon talke had with him uppon the same matter acknowledged no lesse being willing to show his conformity not only therein, but also in poyntes and articles of fur (ther) matter, which have moved some diversitie of opinion in some few ministers within the Realme and of late have ben yelded unto, as wee then showed him, and hetherto offered lyke submission. So that as at that tyme we were content uppon that his conformity . . les him go on with that order he was entred . ., which otherwyse we could not have donne, so I douht no but the different being no . . betwiset youe he wilt do carry himself as shall become one of his profession and shal be for . . peace and quiet of yt charge yt is comitted unte hym, wherof as Her Majestys agent will not fayle to have a care so on your hart and . . rast I doubt not but there wil be that perfect . . which to dutifull subjects affectyonethe and to such as are desirous to set forwarde the truth of God's religion. And the more I see your forwardnes therein whereof I am not out of hope the more you shall finde me readie not only to conceave well of youe, but also to show you what favor I may both to yourself and the company in all your honest and careful causes, And so, etc.

25 october 1578.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, no 187.)

MMMMCCLI.

Le duc Casimir à William Davison.

(GAND, 25 OCTOBRE 1578.)

Mission de son conseiller Junius auprès de la Reine d'Angleterre.

Monsieur Davidson, Comme mon conseiller le S[r] Junius, lequel j'avoy despesché vers la Royne d'Angleterre, m'a faict à son retour rapport de ce qu'il a négocié auprès de Sa Majesté, il m'a semblé expédient de l'envoyer à présent vers vous, pour vous faire aussi le récit de sadicte négociation, et exhiber le pacquet de Sadicte Majesté addressant à vous. Au demeurant, je vous prie de luy donner créance de ce qu'il vous dira de ma part comme feryés à ma personne, et conséquament de faire qu'il puysse bien tost retourner vers nous avec bonne dépesche. Qui sera l'endroit où je prieray le Créateur, Monsieur Davidson, vous donner, en bonne santé, longue et heureuse vie.

De Gand, ce xxv[e] d'octobre 1578.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 6.)

MMMMCCLII.

Ryhove à Uutenhove [1].

(COURTRAI, 25 OCTOBRE 1578.)

Il se plaint de nouveau de ce qu'on ait refusé le secours du capitaine Thomas Cotton, et demande le remboursement des 800 florins qu'il a avancés à cet officier.

Monsieur le Grand Bailly, Hier sont venuz vers moy les deputez de Messieurs d'Ypre, asscavoir leur pensionnaire, accompaigné du gentilhomme Cherf et le Grand Bailly de Warneston, mon cousin, me demandant itérativement secours au nom de mesdicts Seigneurs, et prians de vouloir tant faire que le capitaine Thomas Cotton,

[1] Nicolas Uutenhove, Seigneur de Wymerghem, grand bailli d'Ypres.

Anglois, retournat vers la ville et y assemblat ses gens. En tout quoy j'avoys faict mon debvoir tellement que, suyvant mon commandement, ledict capitaine Cotton estoit prest d'incontinent retourner par deçà, n'eust esté l'obstacle qu'y ont donné vos lettres que je receus hier au soir, par lesquelles me mandez n'estre affectionnez audict secours et que n'en demandez point, chose de je ne scay quelle entente, quand vous ne voulez le secours et les deputez en viennent requerir et demander. Or, comme ne demandez ladicte assistence et que les aultres ne la refusent et que j'avoy promis audict capitaine que Messieurs d'Ypre luy compteroyent à son arrivée huict cent florins, pour ung peu mettre en ordre ses gens, lesquels je suis esté contraint de les luy compter moy mesmes affin qu'il n'eust occasion de se douloir, et pour ne licentier ung si bon capitaine, qui non seulement eust aidé à garder ladicte ville d'Ypre, mais faict plusieurs saillies sur l'ennemy, ma prière est que du moins vos seigneuries me rendent les dicts huict cents florins le plus tôt que vous sera possible, affin que je les puisse applicquer aux mille florins que j'ay promis délivrer audict capitaine Cotton quand il passera sa monstre.

(Publié par Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick, *Documents historiques*, t. I, p. 40, aux Archives d'Ypres.)

MMMMCCLIII.

Walsingham à William Davison.

(Richmond, 26 octobre 1578.)

Échec des Commissaires auprès des Gantois. — Accusations contre la Reine au sujet de l'attitude du Duc Casimir. — Comptes de Spinola. — Subventions de la Reine. — Nouvelles demandes des États. — Lettres de Walsingham et de Cobham aux Gantois pour les engager à faire la paix avec les Wallons. — Autre lettre des mêmes au Prince d'Orange au sujet de Dunkerque, d'Aire et de Saint-Omer. — Fin du différend religieux entre Davison, le ministre Travers d'une part, et les Marchands aventuriers à Anvers, d'autre part. — Recommandation d'envoyer un courrier extraordinaire en cas d'affaire importante.

Sir, The day of my returne from my howse in the countrye to the Court, I receavid your packet, and fourthwith acquainted Her Majestie with such advertismentes as weare therein conteynid, who was sory t'understand that the treatye of the commissioners sent from the States to the Gantoys tooke no better effect. Your travell to remove

the jealousye conceavid by some that Her Majestie should have an interest in the fact of Duke Casimir is well to be liked of, and I doubt not but before this you have geven better demonstration thereof, both by dealing with Casimir himself, and also with the Gantoys.

The bond for Spinola will not in any wyes at yet be graunted, and the best way to compas yt is to advise the States to write letters of thanckes to Her Majestie for the eight thowsand poundes, laying downe before her the great beneffites they have receavid at her handes by the graunting of the same; and though the somme yt self is not great yet did yt stand them in so much steede as that the dispersing of their campe had otherwies ensued; which thinge had fallen out very unseasonnably for them at this present, standing otherwyes uppon very great advauntages, and specially of peace, and further to let her understand that they have acquaintid you at large with sondry reasons, to move her to have consideration of their other two requestes, th'one for a bond of 50,000 guilderns for Spinola, th'other for the residue of the 100,000 lib. to be taken up by vertue of Her Majesties credyt; which they have prayed you at large to imparte unto her. Wheruppon you may most aptly laye downe such reasons as you see most pertinent, and with so good wordes and order as you can devise to further the same. Theis meanes I take to be the fittest to compasse the matter, wherein there shall not lack any assistaunce I can yeld or procure.

Before our departure, we wrote letters to the Gantoys to disswade them from theis violent proceedinges, laying before them in how evill part Her Majestie did take, and would more greatly mislike of yt, yf they should proceede therein. Some other also we wrote from Dunkerk to the Prince, shewing how necessary yt was to have an eye to the garnisons both in that towne as also in Ayr and S[t] Omer. In what sorte thes our letters weare acceptid of, I would you could advertise me by your next, and whether our doinges in that behalf may not be interpreted to have proceedid of unnecessary curiositye, according to M[r] Villiers gloses, who swarveth many tymes from the text. If they conceave otherwyes of our doinges therein then well, they do us wronge; we intended nothing but their good and wellfare, as the late disorder in Flaunders hath already shewed, and is like to grow to further degrees of extremitye, yf by tymely prevention some present redress be not procured.

As for the Governors yeldinge him self to reason, I am very glad therof, and nowe you and your minister have to deale advisedly therein, that seeing he aunswereth for him self his meaning was no otherwyes then to have the Booke of England observid, occasion be not geven him to thincke otherwyes of the matter, and to misreport your doinges; for prevention whereof, and to meete with all inconveniences, your minister shall do well to shew some conformity therein. And whereas the difference is but smaule betwin th'one and the other, he may so order the matter that in the tyme

before the sermon, he that usid to reade the chapters may beginne with the confession and reade som psalmes untill the tyme of the full assembly, and the beginning of the sermon. For, at our talke with him at our being there, we found him conformable enough therein, and to redeeme the peace and quiet of the churche with so smaule a matter will not be amisse; but hereof I have willed Tomson to write more at large unto your minister. And so with my harty commendations I commit you to God.

From the Courte at Richmond, the xxvi[th] of October 1578.

You shall do well to advyse Spinola to seeke releefe of the 400 lib. you wryte of rather at the States handes, then at Her Majesties, whœ wyll hardely be drawen to yelde to any newe bondes. The somme is so smaule as yt is not woorthe the troblyng of her. Some fault was fownde that you did not sende a thorrowghe post with the newse of Don Joans deathe : you shall therfor doe well in any accydent of lyke moment to send an expresse messenger, and I wyll have a care to have them spedyly returned.

(*Record office, State pap. of Holland*, vol. 6; *Brit. Mus., Galba, C.* VI, 2ᵉ partie, nº 188.)

MMMMCCLIV.

William Davison à lord Burleigh.

(26 OCTOBRE 1578.)

Même lettre que celle du 20 précédent adressée à Walsingham.

My very good Lorde, The confusid estate of thinges here will yet affourd noe certayne judgement of there succese. Our Flemish broile, notwithstanding all the travell of the comissioners, is hitherto unopposet.

The Wallons for there party do offer to laye downe there armes and to repaire to the camp or els whither it shall please the States to comaund them for there service upon thies conditions : that the Gauntois shall from henceforth desist from troubling and disquieting there neighbours eyther under couller of religion or otherwise as they have done; that if the Pacification of Gand may not be observed, they shall at the least permit th'exercise of the catholique religion both in there towne and other places under their subjection, where it shal be demaunded according to the *religions-freidt* or *interim*

agreed on by the States in that behaulf; that they shall restore the churchmen to there goodes and lyvinges, which whithout order or justice they have seasid into their handes; that the prisonners whom they deteigne shal be either by them set at liberty or els comitted into the handes of the Governour and States upon their triall to have such favour or punishment as their cause shal be found in justice to deserve; lastely for there owne particuler that the States shall gyve unto them fower monethes paye in full satisfaction of all that is behind and due into them upon there gages : which conditions, approvid here as tollerable, the Gantois notwithstanding will not yet inclyne unto especieally the articles of attempting upon there neighbours restitution of the church goodes and lyvinges and release of the prisoners, thoughe in th'other for permitting of both religions they make noe difficulty; so as the matter restith yet in debate and the successe in doubt.

The French under Combel's regiment gone downe to th'aide of those Wallons have in the meane tyme (as we heare) surprised and sacked the towne of Lannoy, which lieth in the mid way betwene Lille and Tournay, and have beseigid the castle where into divers of the townes men were retired for there safety : a thing which is said to have begonne a singuler discontentement in the townes and country thereabouts.

They of Mounts, synce the landing of there regiment into Flanders, have reinforcid there guard and do looke somewhat more straightly to the out and in goinges of that nation, suffering few or none to nestle in their towne, but such as are knowen to be of the Duke's ordinary trayne of whom they have taken the names. The residue of the Duke's troupes, yet remaining in the country (being in all estemid to 3000 men) are, saving Combel's regiment, dispersid in Bins, Maveug[1], Soigny, Rœulx and other places thereabouts, some voluntaryely abiding with there master, the rest made affraid to retourne home by the ill successe of their fellowes of whom it is assurid that there have bene above 2000 slaine, amongst which divers gentlemen of marke, besides the nomber of 700 or 800 taken prisoners by the *paisans*, who are in armes all alongst the frontier to revenge them selves of the spoiles, villanies and outrages done by those souldiers in there comyng hitherwardes.

At Douay, the townesmen have this last weeke expulsid the Jesuits with certein other churchmen strangers that were retired thither and two or thre gentlemen of the towne upon suspicion of some packyng with the French. And at Arras they have about the same tyme apprehendid there magistrates upon like jealousy conceyvid the rather because they had privily sent their deputies to Bethune, where the States of Artois were assembled to consider amongst other thinges upon the removing of one captayne

[1] Maubeuge.

Ambrose and others being there in garrison knowen to be devotid to the Prince, which States for the furtheraunce thereof had sent hither there comissioners, perswaded that obteynyng there will in that behalf they might the more easily execute that they pretended, which as I conceyve was cheifely to suppresse religion which hath byn demaunded and is like to breake forth in that towne as it hath done in other places.

The Duke Casimire is yet at Gaund and hath solicityd the Prince of Orenge to come thither the rather with his presence to help redresse thinges amiss in that corner, but neither are the States willing he should yo hence leaving matters so rowghly as they are, neither hath he any disposition to take the journey upon him doubting lest the matters succeeding no whit better by his goeing the jealousy already conceyved by some of his intelligence with the Duke and Gauntois should be increased.

The campe not yet dislodget from Ligny besides Giblours ymediatly upon receit of th'imprest now sent unto them (being about 200000 florins is to remove towardes Tillemont in which towne, in Diest and in some other townes upon the river of Demmere the States seme nowe in mynd to lodge the whole army as in thre campes not one above two leagues distant from an other the season of the yere serving not well to interteigne them longer in the field, nor there forces (incrediblye weakened and diminished) suffering to exployt ought upon th'enimie where he lieth. Besides that being so distributed they shall kepe him at a baye and make an ende of wasting and consumyng all that parte of the countrye that lieth open unto him; which semeth to have bin there cheif drifte, thinckyng by famyn synce they cannot do it by force to dislodye him further of, thoughe it be in the meane tyme with the great indurance and miserie of the pore people of the countrye.

As touching our peace mentioned in my last, the currier sent hence to the Prince of Parma with th'Emperours letters addressed to Don John is retournid hither without any other answere then an attestation of the receipte of them, where upon the Emperour's Ambassadour hath sent the messenger backe agayne to request the Prince to vouchesafe him some answere for his owne discharge toward th'Emperour his master, wich is yet in expectation.

(*Record office, State papers of Flanders*, vol. 31.)

MMMMCCLV.

Jacques Rossel à Walsingham.

(Anvers, 26 octobre 1578.)

Le prie de lui envoyer désormais ses lettres sous le couvert du secrétaire des Marchands aventuriers pour laisser ignorer à Davison qu'il continue à correspondre avec Walsingham. — La situation en Flandre. — Les Gantois persistent à ne pas accepter les conditions des Wallons, malgré les efforts des Commissaires. — Paiement fait aux troupes des États. — Séditions à Arras et à Douai. — Mesures prises à Mons contre les Français d'Alençon. — Retour des *Francs-Taupins* en France. — Les *Malcontents* et le Duc d'Alençon. — Le Marquis d'Havré à Mons. — Les députés de Béthune et de Bapaume et le gouverneur de la cidatelle de Cambrai, M. d'Inchy, à Anvers. — Sympathies des nobles partagées entre le Duc d'Alençon et l'Archiduc Mathias. — Leurs défiances à l'égard du Prince d'Orange. — Pourparlers de paix entre Rossel et l'ambassadeur de l'Empereur.

Monseigneur, Par mes dernières du dixneufième en octobre j'ay suyvy l'ordre de correspondance tel que j'avois comencé ès premières du cincquiesme et douzisme du dict moys attendant advis de Vostre Seigneurie, sy la continuation sera agréable à Sa Majesté affin de me refformer en ce que je deffauldray, estant redressé sur les particularités des occurrans mal entendus, lesquels je représente en général tels que le temps les rapporte.

J'ay resceus la vostre du xie par Monsieur Davesson qui m'a demandé quelles nouvelles j'avois; ce que je luy ay dissimulé. Et me semble que ne luy sera agréable sy cognoit que je continue la correspondance. Par quoy je désirerois que pleut à Vostre Seigneurie faire mettre mes lettres au paquet du service des marchans pour lever toutte suspicion, m'asseurant que seroit trouvé fort mauvais *du prince d'Orange*, sy venoit à sa cognoissance.

L'estat de Flandre est tousjours en mesme prédicament. Les Wallons se sont submis à toutte obéissance, moyennant que les Gantois remectent les prisoniers ès mains des Estas et laissent trois églises aux Catholiques. Ce que lesdicts Gantois diffèrent de consentir, disant qu'ils veuillent estre tout ung ou aultre. Sy touttes les provinces estoient d'accort sur la reception de la *relligion*, je tiens que les affaires se pourroient remédier. Les députés et commissaires sont tousjours négotians l'accort de Gant, affin de remédier le pytoyable estat de nostre camp, qui va en ruyne pour faulte de payement; que fait prendre cueur à l'ennemy. Ce jourdhuy, l'on envoye ung prest à l'armée de cent cincquante mil florins, lesquelx Monsieur de Bossuy répartira selon que trouvera nécessaire. A cause du différent dudict Gant, touttes les aultres provinces ont rettenu leurs costes

et ne veuillent contribuer jusques à ce que ceux de Flandres ayent satisfaict. Lors l'on fera la monstre générale du camp.

Ceux d'Arras sont en grande altération. Ils ont faict prisonnier leur magistrat, lequel ils accusent d'avoir intelligence avec les Franchois. L'on a envoyé deux commissaires le Conseillier Richardot et Monsieur de Guiebercy pour les remédier, comme aussy ceux de Douhay qui ont chassé les Jésuyttes de leurs ville et tous les prestres de Flandre qui c'estoient là reffugié; ce qu'a causé quelque division en ladicte ville, plusieurs ayans opinion que les Franchois y avoient intelligence.

Ceulx de Mons, ayans ces jours passés apperceus que, dans leur ville, s'assembloit grand nombre de Franchois sous colleur que ce disoient de la Maison de Monsieur d'Alençon, renforcèrent la garde et envoyèrent les députés du peuple requérant ledict Duc de faire sortir tous ceux qui n'estoit de sa maison; ce que feit à l'instant. Le lendemain lesdicts députés requirent de rechef ledict Duc de leurs faire donner ung rôle et les nom de ceux qui estoit ses domestiques et de sa garde, affin que cy-après y ne le vinssent plus importuner; ce que fut fait, et ont ès portes de la ville ledict rôle suyvant lequel y n'y entre aulcung Franchois qui n'y soit nommé.

L'armée des Franc Taulpins est du tout retirée en France faulte d'argent, et sont passé entre Landrecy et le Quesnoy, où ils ont tout pillé, ravagé et bruslé. Et publient qu'ils ont satisfaict à la promesse qu'ils avoient faite aux Estas de servyr trois moys. Voillà la belle levée de boucliers qu'ils ont faicte pardessà, comme aussy en Bourgongne, où ils ont tout abbandonné, après avoir picoré le plat pays.

Tous les malcontens sont auprès du Duc d'Alençon, où ils mesnageroit voulentier quelque nouvelleté, s'il estoit secondé des villes et peuple, qui tiennent party contraire aux Franchois. Monsieur le Marquis de Havretz est passé à Mons avec les aultres, après avoir tenus quelque propos de mescontentement. estant en Anvers.

Ceux de Béthune et Bapaume avec Monsieur d'Insy, gouverneur de la citadelle de Cambray, soy disant députés d'Artoys, sont venus en Anvers, où ils ont fait quelque proteste devant les Estas sur le fait de la relligion, estans suscitté par lesdicts malcontens, mais y ne sont advoué des aultres villes.

Ces particulières passions raporteroit une grande ruyne, sy le peuple n'estoit d'humeur contraire à la noblesse, qui se laisse ainsy gagner du babillart Franchois, délaissant le debvoir qu'ils doibvent à mainctenir les naturels, n'ayant esgart à la ruyne qui s'ensuyvroit d'ung tel changement.

Nous avons d'aultres malcontens qui désirent mainctenir l'Archiduc et se trouvent fort scandalizé du peu de respect auquel le tient le Prince d'Orange; que les faict penser qu'il veult s'emparer et seigneurier du pays, ayant introduyt la relygion partout.

Pour prévenir tous ces événemens une seulle paix est nécessaire, laquelle l'Archiduc

et l'Ambassadeur de l'Empereur sollicitent, suyvant l'exortation que je leurs ay faicte et laquelle tous les bons désirent. Sy Sa Majesté secondoit ce sujet d'en escripre à l'Empereur, luy proposant tous les sinistres événemens, j'ay opinion qu'il en réussiroit ung bien, duquel la postérité seroit à jamais attenue à Sadicte Majesté, laquelle je prie Dieu conserver heureusement en santé, prospérant vous, Monseigneur, en tout contantement avecque l'entier accomplissement de vos généreux désirs.

D'Anvers, ce xxvi[e] en octobre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCLVI.

Obligation de la ville d'Anvers.

(27 OCTOBRE 1578.)

Souscrite, sous la garantie des États-généraux, à la Reine d'Angleterre et à ses héritiers et successeurs pour la somme de 45,000 livres sterling, remboursable, à Londres, en principal et intérêts, dans le courant du mois de juillet 1579. La somme précitée comprenait 5,000 livres remises, à Londres, à Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré, et 40,000 livres à payer aux troupes du duc Jean Casimir, au service et à la solde desdits États.

(*Archives du Royaume de Belgique. — Cartulaires et manuscrits*, reg. 327 B. — *États-généraux de 1619 et 1620.*)

MMMMCCLVII.

Obligation de William Davison remise à Spinola.

(ANVERS, 28 OCTOBRE 1578.)

L'ambassadeur d'Angleterre s'engage personnellement à faire remettre à Spinola, dans un délai stipulé, les obligations ci-dessous spécifiées, payables en juin 1579.

Nous Guillamme Davison, Ambassadeur de la Sérénissime Royne d'Engleterre, promectons par cestes en nostre propre et privé nom, faire avoir à Baptista Spinola, le

porteur de cestes, ou son ayant cause, obligations de ladicte Royne d'Engleterre et la ville de Londres, en la forme des aultres à luy données, pour la somme de quatre cens livres deux sols esterlines, payables par tout le moys de Juing de l'an prochain xv^{c} LXXIX, à luy Baptista Spinola, ou au porteur, et ce endedans tout le moys de Décembre prochain. Laquelle somme de quatre cens livres et deux sols esterlines procède d'aultre semblable que je luy ay moins consigné en la quantité des douze mille cent vingt ung livres esterlines par moy promises en lesdictes obligations de la Royne et ville de Londres. Et si faulte de la délivrance desdicts quatre cens livres deux sols esterlines, d'obligations, à luy ou au porteur ou son ayant cause, les susdicts quatre cens livres deux sols esterlines par tout le moys de Janvier prochain venant, ou ce que on changerat allors en ceste ville d'Anvers pour ladicte ville de Londres. Obligeant pour le contenu de cestes nous personnes et biens présens et advenir.

Faict en Anvers, ce XXVIIIe d'octobre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 6.)

MMMMCCLVIII.

Résolutions des États-généraux.

(29 OCTOBRE 1578.)

Sur les lettres de la Sérénissime Royne d'Angleterre les Estats ont requis Messieurs du Conseil d'Estat d'y former la responce, ensamble de faire un pourject d'instruction pour son ambassadeur, lequel est intentionné se partir en brief jour pour la ville de Gand.

(*Archives de la Haye.*)

MMMMCCLIX.

Emprunts faits à Spinola.

(ANVERS, 30 OCTOBRE 1578.)

Attestation délivrée par un notaire de ce qui reste dû à Spinola par la Reine d'Angleterre et la cité de Londres.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 179.)

MMMMCCLX.

Philippe II à Don Bernardino de Mendoza. (Extraits.)

(Madrid, fin octobre 1578.)

Lui a accusé réception, le 15 du courant, de la lettre apportée par Guillaume Bodenam. — De l'accord entre Horace Pallavicino et ceux des Pays-Bas au sujet du commerce des aluns. — L'entrevue, du 28 septembre dernier, à Richmond, de Mendoza avec la Reine touchant l'intervention de celle-ci dans les négociations de paix engagées par l'Empereur aux Pays-Bas. — Opinion du Roi sur le mariage d'Élisabeth avec Alençon. — Des avis à donner à La Motte et au Prince de Parme à propos des Anglais qui se rendent à Gravelines sous prétexte d'offrir leurs services. — Copie des instructions de la Reine d'Angleterre à ses ambassadeurs auprès des États.

Vuestras cartas de 23 del pasado, 7 y 11 del presente, llegaron aqui juntas á 26 del mismo, con las duplicadas de 11 del pasado, á que se respondió asimismo, por duplicadas : como habreis visto á 15 deste, con aviso del recibo de la carta de navegacion que enviastes por Sevilla con Guillermo Bodenam.

. . . .

Visto lo que escribis de Horacio Palavecin y del concierto que tiene hecho con los de mis Estados-Bajos, fundado en el negocio de los alumbres, con las condiciones, que decis y el manifesto danó que dello se sigue á las cosas de mi servicio, he mandado que se detenga la nave de Cádix, y la que viniere de Genova á Alicante, y los que se hallaren en Cartagena, y que al mismo tiempo se reconozcan los libros de la cargazon para sacar en limpio la verdad y proceder á lo demás que fuere de justicia.

Quedo advertido de lo que pasastes con la Reina en la audiencia que os dió de Richamont á 28 de septembre; en respecto del sentimiento que mostró tener de no le haber yo metido en la platica del concierto que se trata de hacer con mis estados. A lo cual le respondistes como convenia. El mismo camino llevareis si os tornare á hablar en ello, diciéndole que si yo habiera puesto el negocio en manos de algun otro Principe que del Emperador, tuviera razon de sentirse dello; pero que teniendo yo al Emperador por tan hijo como lo sabe ya ella, por tan prudente, no dudo le habia parescido bien, y que no hay de qué formar queja ni agravio.

Tambien he visto lo que en la misma audiencia os comunicó sobre la plática de su casamiento con el Duque de Alanzon, en que vos asimismo os hubisteis con ella muy discretamente, y aunque tengo por cierto que lo que agora se trata es tan fingido como otras veces, y que todo se endereza á entretenimiento y fines particulares, es bien estar

sobre aviso como lo haceis, para ver en que pára la trama, y enderezar lo que convenga á mi servicio, avisándome siempre de lo que se fuere haciendo.

. . . .

Fué muy conveniente advertir á Mos de la Mota de la gente que iba á Gravelingas con color de mi servicio, para que no se fiase dellos, como creo lo hará, y que caminará de buen pié; pero si hubiera alguna otra gravedad acerca desto avisareis dello asi á mi como al Principe de Parma, mi sobrino, que como os escribi á 14 deste, agora va la duplicada, le he encomendado el cargo que tenia mi hermano, que haya gloria.

Habiéndose habido de buena parte la sustancia de la instruccion que llevaron los Embajadores que esa Reina envió á los Estados, he mandado que se os envie con ésta una copia della, como se hace, para que tengais entendida mas abiertamente su intencion, y el doblez y ruin ánimo con que ha procediedo en lo de allí, que aunque es conforme á lo que yo siempre he creido della, todavia es de mucho momento tener semejante prueba y que vos (requiriendolo asi la ocasion) os podreis aprovechar, sin dar á entender que teneis este papel, sino que habeis sabido muy de cierto aquello que conviniere deidele, que esto se remite á vuestra discrecion y buen juicio.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado*, Leg. 831, pp. 66 et 67. — Publié dans les *Documentos inéditos*, t. XCI, p. 297.)

MMMMCCLXI.

Résolutions des États-généraux.

(Dernier d'octobre 1578.)

La mémoire donnée Monsieur l'Ambassadeur de la Sérénissime Royne d'Angleterre est trouvé bon et approuvé avecq les lettres de créence vers Messieurs de la ville de Gand moyennant que le tout soit un peu limé.

(*Archives de la Haye.*)

MMMMCCLXII.

Note de lord Burleigh.

(Octobre 1578.)

Conditions auxquelles la Reine d'Angleterre pourrait traiter avec le Roi d'Espagne ou, à son défaut, avec le Duc d'Alençon, mais jamais avec un Roi de France, pour le gouvernement des Pays-Bas : maintien des franchises et priviléges et reconnaissance de la liberté de religion.

Certen generall propositions most probable to be mynteaned.

It is best for ye Queene's Majesty and ye Crown of England that the Low-Countrees might be ether restored to ye obedience of ye King of Spayne as Duk of Burgundy, to whom by inheritance it doth belong, and with whom wer best for England to be in amyty, or els that ye sayd Low-Countrees might be possessed by on of power yt wold and cold conserve ye same in ther fredoms and libertyes, and specially to have the relligion fre from ye Popes authorite; but such a person may not be also a French Kyng.

If ye King of Spayne will not permitt ye Low-Contrees to have fredome of ther relligion, then it is better for ye present state of ye Queene's Majesty and hir realme than any other person possess them, yt will permitt to them ye liberty of ther conscience, though herby troobles do contynew for mayntenaunce thereof in such liberty.

As long as Monsieur, ye French Kings brother, shall not be French Kyng, he is metest to continew his possession, so as he will observe ye articles of ye admission of hym to ye government : wherby was specially provyded that ye towns and countryes shuld be ruled by ther own people. Otherwise it semeth us daungeroos to be governed by him encrochyng uppon them with French forces as if ye King of Spayn shuld govern them.

If Monsieur shall not be hable by hymself and with the power of ye people subject to him, to defend them ageynst the King of Spayne, and that the French Kyng will not supply ayde to hym, it war best for some treaty to be had with the King of Spayn, to yeld favor to his subjects with liberty for ther relligion, and with condition yt the States shuld defray ye charges of Monsieur, and to pay hym yerly, duryng ye French King's liff, a pension such as the contrye might resonably beare, to be rated out of ye present taxes now set uppon ye countrey for mayntenaunce of the warrs ageynst the King of Spayne, which ye people war better beare, being but a portion of yt which they now susteane, and therby possess ther fredoms.

It is convenient for Hir Majesty to shew all ye favors she may reasonably to ye confort

and releff of Monsieurs person and to preserve his honor so farr furth as ye same shall tend to ye mayntenaunce of ye Low-Countreys in ther libertyes. And therfore Hir Majesty may resonably require ye States to observe ther covenants with hym, so as he also observe on his part his covenants.

Fynally, if it shall seme best to have ye contreys restored to the obedience of ye Kyng of Spayne with preservation of ye people in ther auncient liberties and in fredom for ther relligion, Hir Majesty may with good conscience assure both Monsieur and ye States yt, if the Kyng will not be induced therto, she will for avoydance of tyranny and oppression of ye people of ye Low-Countryes, whith whom as with the principall towns therof she hath lyk leagues for mutual defence, as with the Duke of Burgundy, not spare all hir good meanes to protect and defend them from the oppressions of ye King of Spayns ministers as officers to execut tyranny and to destroy ye state of ye same countryes.

(*Brit. Mus.*, *Harley*, 1589, fol. 194.)

MMMMCCLXIII.

Les États-généraux à William Davison.

(1er NOVEMBRE 1578.)

Il insistera sur la nécessité de rétablir et maintenir l'union pour résister à l'ennemi commun. A cet effet, tous les pays devront continuer leurs contributions, à l'exemple de ceux d'Artois et du Hainaut. Il pourra invoquer la faveur du Duc Casimir.

Premièrement Luy plaira après les recommandations desdicts Estatz declairer de leur part et les asseurer qu'ilz ne désirent rien plus que de tenir aveq eulx bonne correspondance, maintenir bonne union et préserver les pays de tous inconvéniens et invasions.

Ains que l'extrême nécessité de nostre camp, le renforcement de l'ennemy commun nous menassent d'entière ruyne, si tous les pays par ensemble ne continuent leurs contributions pour résister audict ennemy commun, s'accommodans les affaires entre ceulx de Gand et les soldatz walons à Menin, etc.

Quy debvroit esmouvoir lesdicts de Gand se condescendre à la raison et accepter les poinctz et articles à eulx proposez, affin de pouvoir éviter la très dangereuse guerre

intestine apparente de nous engendrer maulx infiniz, et d'exposer les ungs et aultres aux injures de l'ennemy commun, auquel ce seul espoir reste pour se faire maistre et venger de nous.

Mesmes considéré qu'il est impossible ou bien du tout dangereulx de se réconcilier et appoincter avecq ledict ennemy commun là ou au contraire il y a moien et apparence avecq plus grande asseurance des pays d'appaiser le différent qui se va eslevant entre eulx et les dicts soldatz sans entrer pour ce en guerre intestine.

Puis que ja ceulx d'Artois et Haynaut présentent et protestent de vouloir demeurer en l'union générale et assister à la cause commune, sans se distraire ou faire aulcune ligue ou guerre contre les aultres pays et que le malentendu a esté advenu d'une mutuelle craincte et diffidence, causé plus tost des sinistres présumptions, interprétations et rapports que sur choses véritables.

De sorte qu'il y a moien qu'enfonçant la vérité et s'accommodant un chascun en choses raisonnables de restablir et confirmer entre tous l'amytié, union et alliance première tant jusques ores redoubté à l'ennemy, laquelle a vray dire sera beaucoup plus forte et moings à vaincre que non quelconques ligues particulières que l'on pourra faire.

Ne se doyant perdre ceste opportunité, ains estre préférée à toutes passions et choses particulières, pour divertir tout malentendu, éviter la séparation du pays et estaindre le feu de ladicte guerre intestine par où serions apparens de nous précipiter et abandonner aux cruelz desseings du dict ennemy et en proye à tous estrangiers.

Par quoy les dicts Estatz ne cesseront de procurer tout ce quy pourra servir à une si saincte intention tant vers ceulx dudict pays de Haynaut qu'ailleurs où ils l'estimeront de besoing.

Prians audict Seigneur ambassadeur de faire le semblable vers ceulx de Gand, s'y assistant de la faveur de Monseigneur le Duc Casimir.

Faict en l'assemblée de Messeigneurs les Estatz Généraulx le premier jour de novembre 1578, par ordonnance et charge expresse des dicts Estatz.

(*Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience*, reg. 651. — *États-généraux. Instructions et ordonnances, 1576-1578.* — *Archives de La Haye. Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 122. — *Archives d'Ypres. Comptoir secret. États-généraux, 1542-1600*, carton 1578. — Gachard en a publié une analyse dans les *Actes des États-généraux des Pays-Bas, 1576-1589*, tome II, page 71.)

MMMMCCLXIV.

Avis des Pays-Bas.

(2 NOVEMBRE 1578.)

Tentatives infructueuses des commissaires pour rétablir l'accord entre les Gantois et les Wallons, les uns acceptant, les autres refusant la paix de religion. — Vaines avances des États pour liquider la solde arriérée des Wallons. — Troubles en Artois suscités par les mesures violentes du Gouverneur de Capre. — Mission de M. de Fromont à Mons. — Entrevue du Comte d'Egmont à Gand avec le Duc Casimir. — Désunion du Hainaut et de l'Artois. — Valenciennes a échappé jusqu'ici au mouvement; et M. de La Motte, Gouverneur de Gravelines, semble pencher pour les Malcontents. — Mouvement des troupes des États sur Jodoigne.

The Commissioners sent to treate some accord betwin the Gantoys and the Wallons are returnid *re infecta,* for the said Gantoys will not permit the *relligions freude* in their towne, unles the same be likewyes permitted in all the provinces, and th'exercice of the refourmid relligion allowed in every of them, (which thos of Haynault do impugne), promising that, in case the same be graunted, they will then be content to restore the Churchemen to their future goods, (for as for thos that have ben spoylid, they cannot be recoveryd) and keepe the prisonners safelie without attempting anything against their persons : uppon which condicions they are content to submit themselves to the Stats. The Wallons are earnest to have the priests and Catholiques restorid to their place, and the prisonners enlargid.

The Stats have made offer unto the said Wallons of IIIJ^{or} monethes paye, two in ready monnye and two other in cloth, with condicion that they will repaire to the campe; but they have refusid the same.

Monsieur de Capre, Governor of Artoys, understanding of the imprisonnement of the magistrats at Arras went thether with a band of men and having raysid the priests and common people against the pr[otestant?] rulers, apprehendid them, hunge three of them the same night, and enlargid the magistrats which being advertised to the Courte, letteres weare presently despatchid unto him to staye th'execucion of the rest whom he was purposid to put to death.

Monsieur de Fromont, being sent to Mouns to coule backe the Duke of Arschott and other Lords of the Counsell of Estate, they have demaundid assuraunce for their returne, which is a great presumpcion that they find themselves guilty of some conspiracy.

The Counte of Egmont, being gou to Gant to visit the Duke Casimir, they of the towne tould the Duke that, had yt not ben for the respect they bare unto him, the

would have lodgid the said Counte with the rest of the prisonners, for that he favored the party of the Malcontents.

The disunion of Haynault and Artoys is held for certen, and the Senechall of Haynault, who is also Governor of Tournay, hath receavid letteres from Mouns to drame the said towne and Tournésis to the said disunion, which letteres he hath sent to the Archduke.

Monsieur de Villervall, Governor of Lille, Douay and Orchies, hath also benw ritten unto from Mouns to that effect, whereof he hath likewyes sent advertisement to the Courte.

La Motte, of Graveling, seemeth willing to forsake the Spa[nish] and to take parte with the Malcontents.

The Stats campe being releevid with 150,000 florins in pres . . . . . , is marched to Joudoigne, which th'ennemy hath forsaken, and yt is thought they will yo to Dyest of to Lovain.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, art. 47.)

MMMMCCLXV.

Jacques Rossel à Walsingham.

(Anvers, 2 novembre 1578.)

Il confirme tous les points de la pièce qui précède. Et fait de plus allusion aux bruits de mariage de la fille du Prince d'Orange, du Duc d'Alençon et de la Reine d'Angleterre.

Monsiegneur, Les vostres du 21 en octobre m'ont grandement consollé, ayant cogneu mes labeurs estre agréables à Sa Majesté et à Vostre Seigneurie, spéciallement en la méthode que j'ay comencée, laquelle aultre foys j'ay observée ès corrèspondances et advis que je faisois au Roy d'Espagne, estant pour son service en France ; Et ne me sera facheux de continuer à touttes comodités, moyennant que plaise à Vostre Seigneurie ordonner à vostre secrétaire que je sois quelque foys redressé lorsqu'il y aura quelque malentendus, et adverty de la réception de mes pacquets.

Quant à la négotiacion mentionée en icelles touchant les commissaires députés pour paciffier les Gantois et les Wallons, y sont retourné sans rien faire. Lesdicts Gantois n'ont voulus consentir la Relligion-Wlitz, ne fût que touttes les provinces l'acceptent et permectent l'exercice de mesme, à quoy opposent les Hennuyers, dis[an]t que lors y restabliront les ecclésiastiques en leurs biens futurs; quant à ceux qui sont pillés, y sont

dispersé et non recouvrables. Touchant les prisonniers, ils en feront seure garde, sans intenter contre leurs personnes. A ces condicions y ce sont submis aux Estats, et non aux Wallons, qui contendent la réintregration des prestres et catholicques, ensemble l'eslargissement des prisonniers. L'on leurs avoit offert de la part des Estatz deux moys en argent, et deux en drap, pour aller au camp, ce qu'ils ont rejecté, estans poussé d'ailleurs, de sorte que les ungs et les aultres demourent en guerre sot et opiniastres.

Monsseigneur de Capre, commis au gouvernement d'Artois, ayant heu advis de l'emprisonement du magistrat d'Arras, chargé d'avoir intelligence avec les Françoys, y accourut avec quelque trouppe, ayant suscitté le peuple et les prestres contre les quinze, qui furent saisy à l'instant. le magistrat relaxé, et trois desdicts quinze pendus la mesme nuyt. La Court, advertye d'une telle exécucion, envoya lettre audict Seigneur de Capres affin de cesser la persécution, qu'il disoit faicte par le peuple, ensemble le dessain qu'ils avoit de faire pendre tous les aultres.

Ceste nouvelleté a causé une altération populaire en plusieurs villes, spéciallement à Gant, où, tant à l'occasion de ceste tragédie que leurs opiniastreté susdicte, fut interrompus le traicté et accort.

Le Conte d'Aigmont fut à Gant durant ladicte conférence visitter le Duc Casimir. Les Gantois advertirent ledict Duc, sy ne fût esté son respectz, qu'ils leussent logé avec les aultres prisonniers, attendus que sembloit tenir le party des Mal contens.

L'on avoit envoyé Monsieur de Fromont à Mons en Haynault pour rapeller le Duc d'Arschot et les aultres seigneurs du Conseil d'Estat, qui ont demandé asseurance pour le faire, ce que les rend suspects et culpable de la machinacion. Le Prince de Cymay est venus en Anvers. Je tiens que ce soit pour penser tirer dehors la duchesse d'Archot sa mère.

L'on tient seure la désunion de Haynault et Artois. Le Sénéchal de Haynault, gouverneur de Tournay, a resceus lettres de Mons, affin de faire joindre Tournay et Tournésis à ladicte désunion. Il a envoye les lettres à l'Archiduc, et me semble que tiendra son party. Monseigneur de Vilerval, gouverneur de Lille, Douhay et Orchies, a resceus mesme lettres de Mons, dont il a adverty la Court. Lon espère que Valencianne ne secondera ladicte désunion.

Monsieur de la Mothe, gouverneur de Graveline, semble vouloir délaisser le party des Espagnols, pour soy joindre avec la lighe des Malcontens de Mons.

Quelque jours passé, l'on a faict bruyre par dessà que Sa Majesté avoit faict entendre à l'ambassadeur de Casimir le mescontentement qu'elle avoit de ce qu'il estoit allé à Gand sans l'advis de l'Archiduc et des Estats, ce qu'a esté trouvé fort bon par le peuple.

L'on m'a fait sçavoir 98 [1] pratique par divers moyens de mectre en jeux le mariage

[1] Villiers?

de la 44 [1] aveq le duc d'Alençon [2], et que les choses seroit aulcunement advancées, voyre que le duc d'Alençon auroit mandé à Bacqueville [3] de ne solliciter non plus avant le mariage de 23 [4], s'asseurant par dessà : ne sçay sy l'advis est faulx.

Nostre camp, après avoir receu ung prest de cent cincquante mil florins, a marché à Jodogne, Villette que l'ennemis a abbandoné, distante une bonne lieu de Tillemont. Aulcungs présument que passeront à Dist; aultres que camperont à Louvain.

Dans le dixieme du present moys arriveront les Deputes de 25 [5], pour traicter sur la paix avec l'Espagnol, laquelle nous seroit nécessaire pour rompre les lighes et dessains *des Fransois et des Malcontens* [6].

Il y a ung personage envoyé pour dresser une nouvelle tragédie, laquelle seroit mémorable sy elle se pouvoit exploitter : aultre foys j'en ay parlé à Vostre Seigneurie, à laquelle y plaira me mander et commander sy en aultres choses je peult servir à Sa Majesté, de laquelle et de Vostre Seigneurie je baise mille fois les mains, priant Dieu, Monseigneur, conserver icelle en heureuse santé, prospérant ses magnanimes désirs.

D'Anvers, ce IJe en novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCLXVI.

Obligation des Etats-généraux.

(ANVERS, 3 NOVEMBRE 1578.)

Les États s'engagent à rembourser la somme de 12,121 livres sterlings qui leur a été remise par Baptiste Spinola sous la garantie de la Reine d'Angleterre.

(*Archives du royaume de Belgique*, reg. *États-généraux*, fol. 8. — *British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, nos 48 et 206.)

[1] La fille du Prince d'Orange?
[2] Le texte porte le chiffre 24.
[3] Le texte porte le chiffre 44.
[4] La Reine d'Angleterre.
[5] Les États?
[6] Ces mots en italique sont portés au texte en écriture chiffrée.

MMMMCCLXVII.

Les États-généraux au Duc Casimir.

(Anvers, 4 novembre 1578.)

Ils ont chargé l'ambassadeur de la Reine d'Angleterre William Davison de rechercher avec le Duc les moyens d'apaiser la querelle entre les Gantois et les Wallons et de ramener la tranquillité dans le pays. Ils prient le Duc d'agréer cette mission.

Monseigneur, Comme le Seigneur Davidson, ambassadeur de la Sérénissime Royne d'Angleterre, estoit d'intention de se trouver cette part, n'avons voulu perdre le fruict des honestes offres qu'il nous a faict de s'employer en tout ce dont [pour] nostre bien et l'avanchement de nos affaires le vouldrions requérir, l'ayans soubs ceste confidence prié de vouloir communicquer avec Vostre Excellence sur l'estat auquel nous nous retrouvons par la difficulté mal entendu quy se va augmentant entre eulx de la ville de Gand et les soldats Wallons et aultres estans à Menin pour [par] la faveur d'icelle et la sienne pouvoir conduire le tout à quelque bon accord au moyen d'une intercession tant honnorable affin que, suivant les points et demandes reisonnables jà proposés et mis en avant, les affaires se puissent accommoder à la conservation de l'alliance jadis dressée entre ces pays, seul et unique subject et fondement de leur estre, forces et prospérité, et dont ne dépend seullement le bien universel d'iceulx, mais aussy des pays voisins et partie de la chrestienté. Quy nous faicts supplier à Vostre Excellence que de la mesme affection et amour dont elle s'est embarquée à nostre cause, il luy plaise y tenir la bonne main avecq le dict Seigneur ambassadeur, que puissions par son moyen veoir restablie avecq l'union de ces pays leur vigueur de forces premières à la résistence et expulsion de l'ennemy commun quy de nos dissentions va ryant et dressant ses trophées à nostre confusion et disréputation de ceulx qui nous ont voulu favoriser, selon que Vostre Excellence le poeult considérer et entendre plus amplement dudict Seigneur ambassadeur, auquel luy prions donner enthier crédit, et au Créateur, Monseigneur, qu'il doint à Vostre Excellence, en santé et longue vie, le comble de ses magnanismes et vertueux désirs.

D'Anvers, ce IIIIe de novembre 1578.

(*Archives du royaume de Belgique. Réconciliation des provinces wallonnes*, t. II, fol. 9. — *Archives de La Haye, Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 127.)

MMMMCCLXVIII.

Don Bernardino de Mendoza . . . .

(Garnica, 4 novembre 1578.)

Illustrissime Señor, Haviendo llevado al Consejo el capitulo de carta de Don Bernardino de Mendoza que Vuestra Majestad me envio, y visto lo que escribe sobre lo de los alumbres y lo que vuestra merced dice en su papel, les parecio que no ay que hazer en este negocio sino tornar á encargar a los corregidores de Cadiz y Vayona de galicia (a quien se escribio por el primer aviso que embio Don Bernardino que no dexasen pasar por alli ningunos alumbres y que si los llevasen a aquellos puestos los detuviesen) que hagar agora lo mismo y advertirles del segundo aviso y de la nao que viene de Italia cargada dellos para que no la dexen pasar y que la misma diligencia se haga con el corregidor de Cartagena la de Olicante se habria de hazer por via de los de Aragon pero pareceme que se podria escusar de embiar alli carta porque no se haran la detencion de la nao y habra el secreto y dissimulacion con que conviene proceder en este negocio y por esto seria mejor a mi ver poner recando en los puertos de aca, a donde es de creer que la nao iva á tocar, y haviendo dado cuenta desto á Sua Magestad me ha respondido lo siguiente.

Bien es no escrivir esto a muchas partes porque no se publique pero a algunas no se puede dexar de escribir porque no se nos pase la nao que seria de mucho inconveniente avisar luego a cayas de todo lo que decis para que se vuelva a ver en el consejo de estado como sera bien que esto se haga y para lo de alicante por lo que decis no conviene que vaya por Aragon sino por la guerra y podriase ordenar a los proveedores de Cartagena que ellos podrian embiar á embargar la nao a alicante y traerla alli con algun achaque como creo lo suelen hazer otras veces sera menester que çayas lo sepa de delgado y asi se lo decis.

Vuestra merced visto esto hara la diligencia que convenga luego porque no se pase esta nao el nombre della y de su dueño y maestre vuestra merced lo tiene alla en lo que escrive Don Bernardino y la color para embargarla en alicante los proveedores de Cartagena podria ser para embarcar en ella parte de los soldados que han de ir a Italia y aun creo que no será color sino necesidad verdadera porque no podran ir bien ni con seguridad en este tiempo en las galeras que ay para ello. A 4 de noviembre 1578.

Del Regente Sapenas, Puedese hazer lo acordado en lo de los alumbres sino encontrar ni tropeçar en sombra alguna, quanto menos en tronco que lo embarace. El

ministro de alli es pero applicado a estas inteligencias por ser moço y cavallero, de de quien figuro antes que se preciara de no entender que sea cargazon y poliças y contra libros, que de tal Bayle qual fuera para esto justo que le hallaramos, y por esto importar lo que podria siendo por ello Dios servido accertarse, tendriá por conveniente, que Sua Magestad fuesse servido de remitir al Virey nuestro que le embiase alla persona de cabal inteligencia, señalando desde aqui al credenciero de los devechos reales que se llama Morales por bastante, sino fuesse el certificado que otro lo fuesse mas, y dexandolo a su discrecion por el buen endreço y sucesso én esta parte, lo quia se encontrasse abriria carrera para lo que mas pudiessemos ayudar a que se acierte a servir.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado*, Leg. 831, fol. 262 et 263)

MMMMCCLXIX.

Le docteur Wilson à William Davison.

(Richmond, 4 novembre 1578.)

Il lui exprime sa satisfaction pour les services rendus au nom de la Reine, et il espère que les difficultés qui pourraient surgir, seront promptement aplanies, afin que l'ennemi commun ne puisse en profiter.

As yow have served verie faithfullie, paynefullie and to your greate charge hetherto, so the scope of al your travayle must bee to brynge quietnes to that cowntrie, and peace universallie. And, whereas greate division hath latelie arysen emongest the people themselfes, the commune enemie beeing readie upon this occasion to devoure them al, I dowbte not but, as I have written unto yow heretofore, to deale with the magistrates and people there for an agreement emongest themselfes, and to converte their forces joyntlie agaynst their vowed and intolerable enemie, so yow have doone and discharged your dewtie in that behalfe, havynge been Her Majesties expresse commandement that yow showlde so doe. And God grawnte that after so longe trowbles, the effectes of your travayle and others in that kynde, maye spedelie appeare. Yf the Emperour doe thorowlie prosecute his intention to sende awaye strawngers, and that the States shal have al fortes and townes delyvered up to them, I see no cawse but that quietnes maye folowe, excepte the people doe wylfully breake peace emongest themselfes, as malicyng

one an other for matters of religion, whereas they showlde love one an other, yf they wer christians, and every one beare with his neighboures errour or inperfection, and not seeke to kyl hym for whome Christ dyed. But I doe feare, the devil hath cast his clubbe emongest them, and carieth many of them heade long to their own destruction. Unhappie is that cowntrie where the meaner sorte hath the greatest swaye, for that in a base multitude is never seen any good cownsel, or stayed judgement. God keepe Englande frome any soche confused authoritie, and maynteyne us with our annoynted Soverayne, whose onelie power under Christ is the safetie of us al.

Thus havynge no other matter, but a desire that al showlde bee wel, I doe bydde yow fare wel most hartelie.

Frome the Cowrte at Richemonte, the 4 of november 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCLXX.

Les États-généraux à la Reine d'Angleterre.

(Anvers, 5 novembre 1578.)

Ils protestent de leur attachement à la Reine. Les 8,000 livres sterlings ont été payés aux gens de guerre du Duc Casimir. Ils espèrent qu'elle maintiendra l'accord des 100,000 livres, qui serviront à dégager l'emprunt fait à Spinola. Car la situation, quoique allégée par la mort de Don Juan, s'est aggravée par la discorde des Gantois et des Wallons et la prise de Menin. Les dissensions envenimées par la question religieuse servent parfaitement les plans de « l'ennemi commun ». Pour les déjouer, les États font un pressant appel à la Reine, la priant d'enjoindre au Duc Casimir et à William Davison d'employer tous leurs efforts pour amener l'apaisement de la ville de Gand et des divers partis.

Madame, Nous sommes extrêmement marris de veoir par celles qu'il a pleu à Vostre Majesté nous escripre qu'icelle ne juge de nostre dévotion que par le seul effect sans donner lieu aux nécessités et occurences quy bien souvent nous viennent forcer, comme ses Ambassadeurs en peulvent faire foy et rendre bon tesmoignaige, et pouvons bien asseurer Vostredite Majesté qu'il ne nous seroit à moindre regret de tomber envers icelle en quelque opinion de mescognoissance de ses bienfaicts que le réputerions à grand vice et trop indigne de l'anchienne vertu et preudhommie des Estats de pardeçà

de donner tel lieu à l'ingratitude, comme Vostre Majesté par ses dernières semble monstrer aulcung resentiment, la suppliants d'ainsy le croire et ne décroistre envers ces pays tant affligés l'affection dont elle a jusques ores usée en leur endroict; et nous en confirme l'espoir sa favorable résolution sur les huict mille livres ou environ quy restoyent icy entre les mains de son Ambassadeur, desquels estant faict l'employ comme icelle le désire au payement des gens de guerre de Monsieur le Ducq Casimir, nous en est le secours venu fort à propos pour maintenir nostre camp, l'ayans pour ce estimé beaucoup, et davantaige l'asseuré tesmoignaige de la continuation de la faveur de Vostre Majesté envers nous, mesmes par le soing qu'icelle démonstre prendre au bon succès de nos affaires, ayant remise le subject des aultres requestes nostres à ultérieure et plus meure délibération avecq desbonnaire asseurance, toutesfois, de n'en résouldre aultrement que pour nostre bien, quy nous donne ferme espoir que Vostre Majesté ne fauldra de parachever l'accord faict avecques icelle des cent mille livres sterlins; la suppliant très-humblement que luy plaise, suivant ce, nous accommoder de ses obligations encores restans de ladite somme pour en premier lieu satisfaire aux trente mil florins empruntés de Baptista Spinola, pour désengaiger les bagues et joyaulx mises ès mains de l'Ambassadeur de Vostre Majesté. Et pour du surplus furnir à nos nécessités, soit pour maintenir ou pour en partie licentier les gens de guerre, comme trouverons selon le succès des affaires convenable; et soubz ceste confidence et pour l'allégement que ce nous est d'appuyer nos paines et adversités de la faveur et puissance de Vostre Majesté, ne pouvons obmectre de faire part à icelle de l'extrême perplexité en laquelle (inopinément et lorsque Dieu par sa bonté infinie nous avoit quasi mis au dessus de tous nos maulx, mesmes nous ayant osté ung ennemy si capital que le Seigneur Don Jehan), nous nous retrouvions à l'occasion des différents quy se vont mouvants en la conté de Flandres à cause de certain mescontentement quy est entre ceulx de la ville de Gand et quelques troupes des soldats walons, suivies d'aultres, s'estans emparé du lieu de Menin, chose de moindre subject que de très-grande conséquence, et dont le désastre apparent menace ces pays d'entière ruine par la division que voyons pulluler et se mectre entre les provinces alliées, s'il ny soit bientost remédié; et peult Vostre Majesté considérer combien cecy importe à nostre salut et conservation puisque l'ennemy commun ne s'est oncques osé promectre aultre occasion pour nous subjuger que de la seulle dissention qu'il a tousjours espéré se debvoir susciter entre nous à cause de la religion, et que nous entretriants au poil (comme le présageoit au Roy Catholique son Secrétaire Escovedo) Sa Majesté auroit moyen de chastier les ungs par les aultres, et d'accabler d'ung coup les ambedeux parties : quy nous faict supplier Vostre Majesté que pour le bien et prospérité qu'elle veult à l'estat de ceste républicque, il luy plaise nous assister et favoriser de ses bons advis et moyens pour divertir cest oraige de guerre intestine, dont la calamité pourroit ne briser seullement et mectre bas l'entier de ces pays, mais aussy

fouler les voisins et porter intérest à une partie de la Chrestienneté. De nostre part, sommes travaillans à ces fins par toutes voyes possibles. Et comme ledit seigneur Ducq Casimir se trouve audit Gand et que le seigneur Davidson Ambassadeur de Vostre Majesté, s'y achemine pareillement, l'avons prié (pour ne perdre le fruict de telle conjoncture) de se vouloir employer avec l'assistence d'icelui seigneur Ducq à l'appaisement desdites affaires, supplians que Vostre Majesté soit servie d'en charger sondit Ambassadeur et requérir ledit seigneur Ducq (pour l'auctorité et crédict qu'il a avecq lesdicts de Gand) de la mesme intercession, laquelle, sommes asseurés, suffira pour accommoder le tout à la conservation de l'alliance et union de cesdits pays et expulsion de l'ennemy commun, pour par ce moyen parvenir à une bonne et asseurée paix, seul but de nostre desseing.

A tant, après nous estre très-humblement faict souvenir en la bonne grâce de Vostre Majesté, Madame, prions Dieu icelle conserver par la sienne saincte en santé et longue vie et prospérer longuement son très-florissant royaulme.

D'Anvers, ce cincquiesme de novembre 1578.

(*Arch. de la Haye. Extract uit het Register getiteld : Angleterre, de anno 1576 tot 1580*, fol. 147. — Analysé dans Gachard, *Actes des États-généraux des Pays-Bas, de 1576 à 1585*, t. II, p. 75.)

MMMMCCLXXI.

Sir Amyas Poulet à lord Burleigh.

(5 novembre 1578.)

Le prince d'Orange mécontent qu'on ne lui remette pas les villes, suivant accord, envoie des émissaires en Angleterre pour entraver le mariage de la Reine.

Monsieur is advertised that the Prince of Orange, not contented with the injurie don to him by the not dellyvery of the Towns graunted unto hym by thaccord, had sought by sinister meanes to hinder his mariage with Her Majestie having for that purpos dispatched one Linchfield and others into England, which Monsieur saeyeth he cannot attribute to anie cause then to the said Princes particular yll affection towards him.

(*British Museum, Harley*, 285, fol. 64.)

MMMMCCLXXII.

Avis des Pays-Bas.

(BRUGES, VERS LE 5 NOVEMBRE 1578.)

Soulèvement du peuple à Arras. Entrée du Gouverneur de Capre en cette ville. Punition des mutins. — Le Duc Casimir avait conclu à Gand, un accord entre les habitants de cette ville et les Wallons de Menin sur la base de la liberté de conscience; mais à la nouvelle des événements d'Arras, les habitants ont retiré leur adhésion. — M. Champagney est relégué dans la prison ordinaire et sera mis à mort, s'il ne l'est déjà. — Ryhove a signalé la marche des Français sur Tournai et demande des renforts. — Pillages des Wallons aux environs de Menin. — Inaction des troupes de Casimir à Courtrai. — L'alliance de Gravelines et Saint-Omer conclue par La Motte soulève des répugnances, comme étant un produit de la trahison. — On a reçu l'avis de la marche des troupes du Duc d'Anjou pour se joindre aux Wallons à Menin. — Le peuple murmure au sujet de la concentration des Français et blâme la noblesse du Hainaut et de l'Artois.

About thend of the last moneth, the commons of the towne of Arras weare in armes one against an other, for the space of vi daies, onelie about certaine of the magistrates there, lately imprysoned by the people. In the ende, Monsieur de Capres, the governor tene, entred the towne at mydnight, whose partye beeinge the stronger, straightwaye he discharged the magistrates out of pryson, honge upp imeadiately, three of the cheifest bourgers of the contrary partye, and hathe exercised the like cruelty, uppon dyvers others synce that tyme, as is supposed.

Duke Casimir is still at Gaunt, wher he had soe well perswaded with those of the towne that they had yeilded to an agreement with the Wallowns at Meeninge, and that bothe parts should have free lybertye of conscyence. But, uppon the newse of Monsieur de Capres dealings at Arras, they went from all they had promysed, promysinge to the laste man never to agree with the Wallowns.

Monsieur Champigny, whoe hearetofore had a faire howse in Gaunt for his pryson, was of late thruste into the common gaole, amongest theves and murderers, and as some thinke, shalbe put to deathe er yt bee longe.

Monsieur de Ryove, of Gaunt, beeinge now at Cortricke, hathe lately wrytten to those of Bruges, that the Frenche martche daily in great troupes toward Tourney, and therfore requyres them with all speede, to sende them all the menn and munycion they can convenyently spare.

The Wallouns at Meeninge are not ydle, but randge dayly upp and downe the contry, makinge greate spoiles without anye resistance.

Duke Casimirs Reisters bee still about Cortrycke, beeinge geven only to drynking and makinge of good cheere, without dooinge any exployte uppon th'enemye, which maketh the people to murmur muche against them.

The League concluded betweene Gravelinge and St-Omers ys muche myslyked of manye, and cannot easely bee forgotten. The like hathe bene practized by La Motte with those of Dunkerke, whoe in nol ease can digest the same, beeinge generally suspected of the wyser sorte to bee some practize of deepe and hidden treason, and soe muche the rather, because La Motte ceaseth not dayly to fortefy about Gravelinge.

The thirde of this present, those of Bruges weare advertized of 15 ensignes of Frenche allredy arryved about Tourney. Yt is bruted of 20 ensignes more to come thether very shortly, all belonginge to the Duke of Anjou; and, as it is thought, are called by him to joigne with the Wallouns in Meeninge.

The greate repaire of the Frenche into the Lowe-Countryes, dothe muche trooble and feare the common people, whoe greately blame the Gentlemen of Haynault and Artois, beeinge, as it seemeth, over great favorers of the Frenche; but the common people can in noe case like they should bee receyved.

(*British Museum*, *Galba*, *C*. VI, 2e partie, n° 52.)

MMMMCCLXXIII.

Les États-généraux au magistrat de Gand.

(Anvers, 5 novembre 1578.)

L'ambassadeur d'Angleterre ayant réclamé le remboursement de l'emprunt des 45,000 livres sterlings, ils invitent le magistrat gantois à prendre toutes les mesures pour satisfaire à cette obligation.

Edele, weerde, wyse ende zeer voorsienighe heeren, myn heeren schepenen vander keure, eensaemteliek den edelen, notabelen ende ghemeynte der stede van Ghendt.

Edele, weerde, wyse ende zeer voorsienighe heeren. Also mijn heere den ambassadeur van Enghelandt ons tot diverschen reysen heeft versocht dat wy hemzouden doen leveren onder an dere uwe obligatie ter sommen van vyfenveertich duysent ponden sterlincx, ons by haere Majesteyt, tot wederstande vanden vyandt gheleendt, zonder dat wy die zelve tot noch toe van uwe Edele hebben connen vercrijghen. Soo ist dat de voorseyde ambassadeur op ons anderwerfven heeft begheert dat wy tot dien

eynde aen uwe Edelhelheyt scrijven zouden, ende versoeken dat u believe hem de voorseyde obligatie te passeren volghende den teneure vander obligatien die die van Andtwerpen ter voorseyder somme haere Majesteit beleden hebben, daer af copie hiermede gaet, ende de voorseyde heere ambassadeur uwe Edelheyt noch naerder sal vermanen; ende verhopende dat ghy hem ende hare Majesteit volghende onse belofte zult voldoen ende contentement gheven. Bidden God almachtich dat hy u edele, weerde, wyse ende voorsienighe heeren gheve in ghesontheyt, eendracht ende alle zalicheyt. Ut Antwerpen, den vyfsten novembris, M. D. LXXVIII.

(Petit in-4° de huit feuillets, imprimé à Gand, chez Veuve Pieter De Clerck, M. D. LXXVIII.)

MMMMCCLXXIV.

William Davison à Walsingham.

(Anvers, 5 novembre 1578.)

Il a eu hier seulement la lettre du 26 octobre. Ce matin même il a communiqué au trésorier Schets et à Spinola les instructions au sujet des 30,000 florins. Il passera à Spinola les 400 florins dont il a été question. Déjà le Prince et les États ont promis de l'indemniser; mais il a eu beaucoup de difficultés pour toucher l'argent à Anvers. — Votre lettre au Gouverneur est arrivée trop tard; néanmoins, tout est arrangé avec lui et M. Travers. Votre première lettre sur la conduite à tenir avec les Gantois et le Duc Casimir a été agréable au Prince, à Schets et autres hommes influents, à l'effet de dissiper tout soupçon d'entente de la Reine avec le Duc Casimir. — Il serait utile d'adresser une lettre catégorique de la Reine au Duc et aux Gantois. — L'intervention de Hembyze et Bentrich est désastreuse. — Juliger a demandé de l'avancement et mon appui. — *Post scriptum* Je pars demain pour Gand; et si j'avais des lettres de créance de la Reine, il me serait possible de faire plus de bien.

Sir, Your Honours letter of the xxvj of the last came to my handes but yesterday. This morning both the Treasorer Schets and Spinola coming unto me, I thought good to impart with them Your Honours opinion touching the band of 30,000 florins mentioned in the same, to whome it was very agreable. The Treasorer hath promised me to take some paynes him self in framing the letters uppon the pointes I delivered unto

him, and to procure their speady dispatch from the States, and to send them after me to Gand, so as I gess Your Honour shall have them by the next. For the 400^{ll} 2^{s} I wryte of in my generall letter, tough I have bound my self to repay it to Spinola in case Her Majeste give not her owne band for it, or add it to the 30,000 florins, yet have the Prince and States promised to give me their counter band for myne indempnity, which yet I have not. For the generall bandes for this last somme I had obligations sent me, but not in the forme I desired; but the Treasorer hath taken uppon him to see them dispatched to my full contentement. I had the most difficulty in the world to recouver the band of Antwarp; but, now the way is made, I think much more easily to recouver the rest.

Your Honours letter to the Governour came to late unto him, being departedhence the last week homewardes, but all thinges well compounded betwene him and me, as also betwene him and Mr Travers, who goeth peacably forwardes in his good woork, in advauncement wherof Your Honour hath done us by your well handling of our adversary a singuler benefit; and I think we shall heare no more of those curious difficultyes.

Your Honours former letter touching your advise for my course to deale with the Gantoys and Duke Casimir hath bene very greatly lyked of the Prince, Schets, and divers other speciall persoons, to whome I thought good to comunycat the greatest part of it, aswell to enterteign them in their good opinion of Your Honours favorable travaill to do good still to the comon cause, as to remove the suspicion conceaved of Her Majestes inteligence with Duke Casimir, to which effect it hath greatly proffited, though that impression be not yet removed out of the myndes of a nomber. I would wish therfore Her Majesties good pleasure were to wryte somewhat roundly to the Duke and the Gantoys, and that the copies might be sent to me, that I might impart them wheare I found it convenient. Suerly, Sir, that action doth so much import the preventing and looking to, as if it pass a litle further I shall dispaier of the health of this poore country. But those two violent natures mett together, I meane Embize and Bentrich, they are able to sett more on fyre then either them selves or the wisest here are lyke to quench till it have wrought an irreparable hurt. Junius is entertegned here to solicit his masters causes, bycause Bentrich would still rule alone, knowing those honest counsaillours would be impedimentes to his daingerous plottes. I pray God the Duke find not his errour in Bentrichs respect to late.

Zuleger hath written by my man unto Your Honour, and hath prayed me to putt to my hand towardes his furtheraunce, though I know it need not. Yf Your Honour vouchesafe to signifie your resolution unto him by letter to me or to him self, it wilbe welcome, bycause it is one of the thinges that stayes him here.

And thus concluding with humble intercession to Your Honour to remember my

poore sute, for the which I do now chefly dispatch over my man to solicit Your Honour, I most humbly take my leave.

Andwarp, the 5[th] of november 1578.

Scribbled in hast.

Postscript. I had bene at Gadd long er this but for theis mony matters and my bandes, which I durst not leave undispatched. But with the help of God I will not faile to be theare as to morrow night. If during my being theare I might have both letters of creance or others from Her Majesty for my better warraunt, I hope we should do the more good.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCLXXV.

William Davison à H. Killegrew.

(Anvers, 5 novembre 1578.)

Il s'excuse de n'avoir pas le temps pour donner de plus amples détails. — Les places prises par le Duc et le Comte de Boussu sont Nivelles, Binche, Gembloux et quelques petits châteaux; il espère qu'à ce moment, ils sont déjà à Tirlemont et Diest.

I have since my last received two severall letters from you, for the which I hartely thank you. I would have made you some peece of recompence with the lyke of myne own hand at some length; but, being ready to take my horse for Gand, I have skarce the leasure to affourd you one self lyne. I have therfore caused your nephew to wryte out the copie of such occurrentes as my man bringeth with him, which I send you herein closed. From Gand I shalbe able to give you some better light of these thinges. And in the meane tyme I leave both you and yours to the grace of God.

Andwarp, the v[th] of november 1578.

Postscript. I pray you, Sir, remember both my wife and my self hartely to M[rs] Killegrew and to the thre sisters, whome I pray God to bless with increase of his graces.

The places taken by the Duke and the Count Bossu since their being in the field are onely Nivelle, Bins, Geblours, and 3 or 4 litle castles, but by this tyme we hope they are also in Tillemont and Digt, whither wardes they have marched since Fryday last.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCLXXVI.

William Davison au comte de Leicester.

(Anvers, 5 novembre 1578.)

Il donne les nouvelles sur les troubles en Flandre. — Les Gantois rendront au clergé les biens enlevés, si le Hainaut et l'Artois admettent, comme eux, la liberté de religion; mais ils refusent de délivrer les prisonniers avant la fin des troubles. — Les Malcontents se fortifient et semblent vouloir attaquer les Gantois. Plusieurs villes principales des Flandres et du Brabant ont envoyé des députés pour prévenir ce malheur. Les États y enverront demain d'autres commissaires et m'ont engagé à me joindre à eux. Le duc Casimir, quoique bien intentionné, se laisse entraîner par ses deux serviteurs Bentrich et Datenus; mais sur ce dernier point, je donnerai de nouveaux détails après mon arrivée à Gand. Notre camp se replie sur Gembloux, Diest, Tirlemont et Aerschot pour l'hivernage, abandonnant les campagnes dévastées à l'ennemi.

My vearie good Lorde. The disorder in Flaunders doth breede such a confusyon in the proccedinges here as I see not what good hope of the successif it be not all the soner redressid. All that the Gauntois can yet be brought unto is, that they are content to restore the goods of the clergie that is recoverable, and to accorde the tolleration of both relligions in their towne, so as they of Haynault and Artois will permitt the like in their provinces. But to release the prisoners they will by no meanes graunt till the trowbles be at an ende, promisinge notwithstadinge that in the meane tyme no violence shalbe done unto them, so that this aunswere sufficinge not, and having litle hope to induce them to better, the compoundinge of that difference groweth everie daie more desperat then other. The Wallons in the meane tyme growe strong, havinge newly receivid to their succors divers companies of Frenche, besides the regiment of Combell lienge about Lannoye; their cause being also favorid and in manner openly embracid both of Monsieur and the States of Haynault and Artois, who, together with our Malcontents, as the Duke d'Arschott, the Marquis his brother, nowe a great Frencheman, the Marquis of Bergues, and divers others, retirid thither under the Dukes winges, do seme inclinid to embarque there fortunes in this civill warre against the Gauntois, as men that thinke to redres one mischief by a greater, not foreseinge, or at the leaste regarding, the daunger wherinto there strief shall both throwe them selves and their countrye, the rather when it shall open the gappe to there common enemye, who, as it apeares by the prophecie of Escovedo, hath longe since gapid for this advantage, which I praye God do not fall out to the inavitable ruyn of there whole estate. Divers of the chief townes in Flaunders and Brabant, travailling to prevent this mischief, have sent

their Deputies to perswade with those of Gandt, to whome the States do also to morowe returne other comissioners from themselves, and have requestid me to joigne in this good labor with them in hope of the better success. And in the meane while they have dispatchid others towards Monsieur and our Malcontentes of Haynault and Artois, to divert them, if it maye be, from partaking with the Wallons, which I doubte will be a desperat labor, unless the Gauntois do incline to some better conformitye, a great parte of whose obstinacye and untowardnes is imputid to the presence of the Duke Cassimire, who dailye withdrawethe both of his horsemen and fotemen from the campe thither, drawen into this course by the councell of Bentrich and Datenus his servantes, both men more able to confounde then redress the state of thinges, as I thinke will apeare by the success of there advice, daungerous I feare both for this pore common welthe in generall and for the honour of the Duke in particuler, if there course be not all the soner divertid. And, thoughe I and others that knowe the Dukes wontid sinceritie are satisfyed in conscience that his errour in this behalf is unwitting, and so in parte excusable, yet is he in this blame worthy, that he sufferith his good nature to be abusid by unsounde councell. But hereof Your Honour shall understande more particulerlye what I finde upon my coming to Gaunt.

Our campe, encreasing in penurye and sicknes, being removid on Frydaye laste from besides Geblours, shoulde be this night before Diest, which towne they meane to attempte, and having obteynid it, to lodge there in Tillemont and Arschott there whole armye for a parte of this winter, leaving the bare fieldes to their enemye, if he came out of his holdes, who for this yeare by reason of the spoile of the countrye, and consequently the penurye of all thinges, shalbe able to attempt nothing of importance, if this divisyon in Flaunders do not, partlye for lacke of paye, partly by subornation, withdrawe the forces of the States into that riche province, in hope there to satisfye themselves after the example of the Wallons, which hath bin already threatnid, and with muche difficultie hitherto impeachid by there comanders.

And thus the tyme affourding no better newes to imparte with Your Lordship, I do heare with remembrance of my dutye and offer of my pore service, moste humbly take my leave.

At Antwerpe, the vth of november 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7; *British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 49.)

MMMMCCLXXVII.

William Davison à lord Burleigh.

(Anvers, 5 novembre 1578.)

Même lettre que la précédente.

My very good Lord, I did imparte with Your Honour by the last poste suche newes as the tyme and state of thinges then affourded. Since the disorder in Flaunders dothe encrease suche a confusion in the proceadinges here, as I see not what good to hope of the success if it be not the more tymlie redressed. All that the Gauntois can yet be brought unto is, that they are content to restore the goodes of the clergie that is recouverable, and to accord the tolleration of bothe religions in their towne, so as they of Haynault and Artois will permit the like in their provinces. But to releas the prisoners they will by no meanes graunte till the troubles be at an end; promising notwithstandinge that in the meane tyme no violence shalbe done unto them. So that this answere suffisinge not, and havinge little hope to induce them to better, the compoundinge of that difference groweth every daie more desperat then other. The Wallons in the meane tyme growe stronge, havinge newlie receaved to their succour divers companes of French, besides the regiment of Combell beinge aboute Lannoy, their cawse beinge also favored and in mannor openlie imbraced bothe of Monsieur, the States of Haynault and Artois, who together with our Malcontentes, as the Duke d'Arschot, the Marquis his brother, nowe a great Frenchman, the Marquis of Bergues, and divers others retired thither under the Duks winges, doe seme inclined to imbarque their fortunes in this civill warre against the Gauntois, as men that thincke to redress one mischeif by a greater, not foreseing or at the least regardinge the dainger whereinto their strif shall throwe bothe themselves and their countrie, the rather when it shall open the gappe to their common enymy, who, as appeares by the prophecie of Escovedo, hathe longe since gaped for this advantage, which I praie God doe not fall out to the inevitable ruyne of their whole Estate. Divers of the chief townes of Brabant and Flaunders, travailinge to prevent this mischief, have sent their deputies to perswade with those of Gaundt, to whom the States doe also to morrowe retorne other comyssaries from them selves, and have requested me to joygne in this good labour with them in hope of the better success; and in the meane while have dispatched others towardes Monsieur and our Malcontentes of Haynault and Artois, to divert them if it maie be from partaking with the Wallons; which I doubt wilbe a desperat labour, unles the Gauntois do incline to some better conformitie, a great parte of whose obstinacie and untowardnes is imputed

to the presence of the Duke Casimir, who daielie with draweth bothe of his horsemen and fotemen from the campe thither, drawen into this course by the counsell of Bentrich and Datenus his servantes, bothe men more able to confounde them redress the state of thinges, as I thincke will appeare by the success of their adviee, daungerous I feare bothe for this poore common wealth in generall, and for the honour of the Duke in particuler, if their course be not all the soner diverted. And, thouge such as knowe the Duks wonted sinceritie are satisfied in conscience that his error in this behalf is unwittinge, and so in parte excusable, yet is he in this blame worthie, that he suffereth his good nature to be abused by unsounde counsell. But hereof Your Honour shall understand more particulerlie what I find upon my cominge to Gaundt.

Our campe, increased in penurie and sicknes, being removed on Fridaie last from besides Giblours, should be this night before Dist, which towne they meane to attempte, and havinge obtayned it, to lodge there in Tillemont and Arschot their whole army for a part of this winter, leavinge the bare fieldes for their enimye yf he come out of his holdes, who for this yeere by reason of the spoile of the countrie and consequentlie the penurie of all thinges shalbe able to attempt nothinge of importance if this division in Fleunders do not, partlie for lack of paie, partlie by subornation, with drawe the forces of the States into that riche province in hope there to satisfie them selves after th'example of the Wallons, which hathe bine already threatned and with muche difficultie hitherto impeached by their comaunders.

And thus, the tyme affourdinge no better newes to imparte with Your Honour, I doe heere with remembrance of my dutie and offer of my poore service moste humblie take my leave.

At Antwerpe, the v[th] of november 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCLXXVIII.

William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.

(Anvers, 5 novembre 1578.)

Même lettre que la précédente. — *Post scriptum*. Il est sans nouvelles de l'armée depuis sa retraite de Gembloux. Elle avait l'intention de prendre Diest, mais y a renoncé depuis que l'ennemi a reçu des renforts. Suivant les instructions, il a remis 64,000 florins au Prince et au Conseil d'État, pour les faire parvenir au Duc Casimir. Spinola fait des difficultés pour les 400 livres sterlings. Il attend à ce sujet de nouvelles instructions.

It may please Your Honours. Our doinges here fall out so untowardly as I wot not

what good to hope of the successe. The Gantoys have returned our comissioners with this annswer : that they will restore the goodes of the clergie, and receave the Religions freidt, so they of Artoys and Haynault will also accord the same in their provinces; but to release the prisonners they utterly refuse so longe as the troubles contynew, promising onely that in the meane tyme no violence shalbe done unto them : which aunswer not sufficing, and being in litle hope to induce them to better, the compounding of that difference groweth every more desperat then other. The Wallons are in the meane tyme renforced with 13 enseignes of French, besides the regiment of Combell lieng about Lannoy. And this last week Monsieur de Heze hath also declared him self on their partie, not unlyke to be seconded er many dayes pass by the Duke of Arschot, the Marquis his brother, now a great favorit with Monsieur, the Marquis of Bergues and the rest of the crew of Malcontentes retyred into that corner, who, with the States and clergie of Haynault and Artoys, do seme bent and inclyned to this warr against the Gantoys, as men that think to remedy one evill by an other; the consequence wherof cannot but prove so much the more dangerous in regarde of the termes wheron they stand with their comon ennemy; who, partly hartenid with this oportunity, partly strengthened with his new supplyes, being estemed to 6 or 7000 men, besides certen forces of Suisses which he attendeth, doth reject all overtures of peace, and hopeth er many dayes to have th'advantage of the warr, as in lykelyhod it will fall out, the States abandoning the field unto him, as of necessity they must, aswell bycause they grow his inferiours in nomber (for it is incredible how much their forces are decayed and weakened, especially ther footemen, some by sicknes and mortality, some being retyred voluntarily, the rest cut of either by th'ennemy or the *paisan* as they have ranged over the country for spoyle), as also for that this unhappie accident in Flaunders hath bereved them of the meanes to satisfie and enterteign their army longer in the field. So as, if thinges be not all the sooner redressed, they can attend no better then a generall mutiny for fault of pay, and consequently a dispersion of the whole army some into Flaunders, some one way, some another, wheare they shall find best commodity to spoyle, to the utter overthrow of the comon service, ruyn of the country and singuler advantage of thennemy. The three Members of Bruges, Ypre and the Franche have by advice from hence sent comissioners to see if to present this mischief they can do any good with the Wallons, and have deputed others both towardes their fellow member and neighbors of Gand, and to the Duke Casimir (who hath incurred a generall blame for his entering into this cause as he hath done); letting th'one and other playnely understand that they are so farr of from approving their proceedinges, manifestly tending to a civill combustion, as contrary wise they are resolved neither to medle or make in their cause further then shalbe approved by the Prince and States. And, albeyt they have received as litle comfort of those of Holland, Zealand, this towne

and Bruxells, uppon whose conjunction they greatly dependid, and have besides this last week lost their hold of Arras, being a thing of great importance, now at the devotion of Monsieur de Capres, the xv men that had imprisoned their magistrates being by him apprehended, 4 of the cheifest executed, the rest prisonners, the magistrates released, and the garnison expulsed, to the great disadvantage of the Gantoys, with whome they had inteligence, yet can all this woork hitherto no chance of humour with them.

To morrow the States have determyned to dispatch other comissioners thitherwardes, whome, partly requested by the Prince, partly presuming my service will therin be acceptable to Her Majeste, I have determyned to accompany. And to induce them the rather to reason, it hath bene advised that this towne, Bruxells, Lyre, Bosle-duc, and other townes should also send ther particuler deputies, which they have accordingly done, the States having lykewise dispatched others towardes the Duke d'Alençon and those of Haynault and Artoys to divert them from partaking with the Wallons; but what all this travaill will yeld is in expectation.

At my coming to Gand as I find thinges inclyned, I will not fayle to advertise Your Honours, whome in the meane tyme I most humbly comend to the grace and providence of God.

Andwarpe, the vth of november 1578.

Postscript. Of the progress and success of our camp since their removing from besides Geblours on thursday or fryday last we have yet no certen newes : they ment to take ther way to Diest, but th'ennemy as we heare hath renforced it with 12 companyes of footemen and certen horse, so as they must be fayne to alter that resolution.

I have deliverid the threscore and fower thousand guilderns remayning in my handes uppon the contract with Spinola into the handes of the Prince and Councell of Estate, according to Your Honours direction, having takin their promise that the whole should be consigned either into th'andes or employed uppon the forces of the Duke Casimir, who have, as the Prince telleth me, er this receaved the same. Of the whole somme there was 400^{li} ij^{s} sterling which Spinola made difficulty to deliver, bycause his particuler obligations, thorogh the fault as it seemes of the clark, do come short so much of the whole somme of xij^{m} j^{c} xx^{li} $iiij^{s}$, as may appeare by the abstract which I have caused to be drawen by a notary and herwith sent; which somme the Prince and Councell insisting uppon (there great necessity being notable to forbeare it), I was fayne to promys by my bond in writing that the said Spinola should either have his obligation supplyed for the same from Her Majesty, or els to rembourse it my self within two monethes, wherin I beseich Your Honours I may be indempnified, the matter being els lyke to lye uppon my shoulders. Before I would mak delivery of the mony I recouvered the particuler obligation of this towne for the xlv^{m} before disbursed, which I have

in my handes with the generall bandes; and now at my being at Gand am promised the lyk of that towne, Bruges, and Bruxells, and uppon my returne the rest. In the meane tyme I would be gladd to know from Your Honours what order I shall tabe with them, either in sending them over, or retayning them here with me.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCLXXIX.

Walsingham à William Davison.

(RICHMOND, 5 NOVEMBRE 1578.)

J'ai communiqué à la Reine votre lettre du 28 octobre. La Reine avait entendu que vous étiez allé vers le Duc Casimir et les Gantois pour les engager à laisser toutes violences, à se renforcer contre l'ennemi commun et à obtenir ainsi une paix avantageuse. J'ai excusé votre retard, disant que votre intervention aurait pu faire soupçonner la Reine de complicité, que vous deviez rassurer d'abord les États, ensuite que vous ne tarderiez pas d'aller près des Gantois pour leur exposer le mécontentement de la Reine d'avoir par leurs violences discrédité Sa Majesté. C'est dans ce but que la Reine vous a choisi, avec M. Wilson le secrétaire et qu'elle me charge de vous écrire. Profitez de toutes les circonstances sans autres instructions, mais informez la Reine de toutes vos démarches pour en avoir l'approbation et obtenir le payement de vos frais. — La Reine déplore que les excès des Flamands ne sont apaisés, que l'erreur du Duc Casimir lui est attribuée, que les frais de l'armée sont infructueux et que les avantages sur l'ennemi sont perdus. — Nous attendons le compte de Baptiste. — Suggérez aux États de traiter avec Spinola et Pallavicino pour la prorogation des jours de paiement ; la Reine ne peut supporter seule les frais. — Quant à votre requête, on ne songe nullement à vous remplacer. — Et quant à la plainte des marchands hollandais, tâchez d'obtenir du Prince et des États généraux qu'ils s'accordent à donner toute satisfaction, de concert avec la Hollande et la Zélande.

Sir, When I communicated ye letter I receaved from you, of the 28 of the last moneth, with Her Majesty . . ., she looked to have harde somewhat of your repayre to Duke Casimir and the Gantois to persuade witb them in her name, such concurrence with the States, by laying doune that sta . . . and violent course of proceadinge, which they were entred into, as was most necessary for the strengtheninge of them selves, against the commen enemy, and prosecutinge of theire advantages, uppon Don Juans death, against him and most expedient for the obtayninge of a sure peace. I excused

the estaye of your goinge thither by the common jalousie that was conceaved Her Majesty should have a part in those dealings which might happely have ben increased in the mynd of such as are aft to misjudge other meins doingt, yf you should have repayred to them so soone, before you had somenwhat throughly dealt with the States and others there to assure them of the contrary, which fround being layd, I thought youe would not make long stey to repayre unto them to shew them Her Majestys dislyke of their proceadinges and what wrong they had donne Her Hignes, by causinge her to be mysconceaved of, for the favours and frendshippes she had in former tyme shewed them. The cause that moved Her Majesty to looke for this at your handes, was for that the had commanded Mr Secretary Wilson as she sould me to write unto you to that effect. Youe see how that uppon lyke occasions of service offred, youe shall not meade to attemd directions from hence, but take all oportunatie as it falleth, and to do what good youe can, so that youe fayle not to acquaynt Her Majesty with your donys, which will come well to passe both for the approbacion of your service and for the defrayment of such charges as you shalbe at.

Her Majesty is sorg that the late troubles sprunge up in Flanders cannot be appeased beinge the rather greived with all, for ye Duke Casimirs errour, is by certayne malicious persons ascribed to her, and for that by ye same meanes the great charges of this army growethe unfrutfull, and the advantage that they had of the enemy, lost, who, as it is reported, increaseth greatly in strength. I trust youe have remembred to send hither Baptista's accompt according to my former, if it be not already despatched by the courier yt is now coming. I pray youe fayle not to send at by the next, and therewith a note of the days of payment of ye sommes borrowed by the States, aswell of him as of Pallavicino. And youe may so well, as an advice growing from your self, to let the States understande that they shall do well to deale in tyme with the said Spinola and Pallavicino for prolongacion of the dayes of payment uppon some convenient interest; for if they looke for satisfaction from Her Majesty, so large as they shallbe by any wayes able to discharge it themselves, they wilbe deceaved.

As for your sute, I have moved Her Majesty in it, uppon conference with her (about this your last letter) and I finde Her Highnes well disposed to passe it, and that her only stay, as shes hewed me, for that she thinketh it will not serve your presente nesessity, beinge a benefit in expectacion accompanied with casualty Assuringe me moreover that she never meant to bestow it uppon Paynes some, neyther hath any disposition to bestow it uppon any other than uppon youe.

I understande by the Deputy of the Marchant Adventurers and others who have been with me to acquaint me with the sneccesse they have had in theire sute in Hollande and Zelande, touching certain bandes which they shulde have had of them with a[l] my Lord Cobham and my being there we recomended earnestly to the Prince and

States of the saide contries that they can receave no other answere then was then given to us, which was this, in the Hollanders behalf, that the money taken up by the Prince was imployed wholly uppon the defence of Zelande that no part thereof came to their uses, that they gave no authority to Tafin to contract any thinge in theire names and therefore in justice the bondes could not be demanded of them, eyther in part or in whole, with which answere we, resting not satisfied, moved the Prince againe for better contentacion to be given to the Marchants that Her Majesty might receave such satisfaction in that behalf, as was convenient for the charge she gave us therin, which being so fallen out contrary to our expectacion and to the promise that some of them made, as Paull Bus, Doctor Francis and an other, and to that which by obligacion and instructions given to Taffin by the Prince, shulde have ben performed to them weteruppon they, findinge no redresse there, seeke for Releefe here from Her Majesty, by such meanes as in lyke case, of deniall of justice is used, which course taking place accordinge to theire request will fall out to be very prejudicious and of will consequence for the subjects of Holland and Zellande, youe shall do well to move the Prince and States-Generall to take such ordes with the said States of Hollande and Zelande, eyther by was of Commission or otherwyse, as that the State of the cause between these two . . . . . may be considered accordingly and such order taken therin, as that Her Majesty's subjects may be in theire larfule demands satisfied, lest that by this last denial they be otherwyse provided for by order from hence, which will not fall out to be so well for the lykinge of those contryes, and I woulde be loth should take effect.

And so, etc.

Richmond, 5 nov. 1578.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2ᵉ partie, nº 190.)

MMMMCCLXXX.

Walsingham à William Davison.

(RICHMOND, 6 NOVEMBRE 1578.)

Même lettre que la précédente.

Sir, When I communicated the letter I received from you of the 26 of the last moneth with Hir Majestie, shee loked to have hard somewhat of your repayre to Duke

Casimir and the Gantoys, to perswade with them in hir name such concurrence with the States, by laying downe the strange and violent course of proceadings which they were entred into, as was most necessarie for the strengthming ofthem selves against the common enemy and prosecuting of their advantages uppon Don John's by death against them, and most expedient for the obteinyng of a sure peace. I excused the stay of your goyng thither, by the common jalousie that was conceived Hir Majestie should have a part in those dessignes, which might happely have been increased in the myndes of such as are apt to misjudge other mens actions, yf you should have repayred unto them so sone, before you had somewhat throughly dealt with the States and other there, to assure them of the contrarie; which ground beyng layed, I tought you would not make long stay to repayre unto them, to shewe them Hir Majestes dislike of their proceadings, and what wrong they had done Hir Hignes, by cawsing hir to bee misconceived of, for the favours and frendshipps shee had in former tyme shewed them. The cawse that moved Hir Majestie to looke for this at your hands was for that shee had commaunded Mr Secretarie Wylson, as shee told mee, to wryte unto yow to that effect.

Yow see how that uppon like occasions of service offred, you shall not need to attend direction from hence, but take all oportunitie as it falleth owt to doe what good you can, so that you fayle not to acquaynt Hir Majestie with your doynges, which will come well to passe both for the approbation of your service, and for the defrayment of such charges as yow sh[all] bee at.

Hir Majestie is sorie, that the late troubles spronge uppe in Flanders can not bee appeased, beyng the rather grieved with all, for that Duke Casimirs errour is by certaine malitious parsons asscribed to hir; and for that, by the same meanes, the great charges of the armie groweth unfruitfull, and the advantage that they had of the enemie, lost, who as it is reported, increaseth greatly in strength.

I trust you have remembred to send hither Baptistas, accompt, accordyng to my former : yf it bee not already dispatched by the courrier that is nowe comming, I pray you fayle not to send yt mee by the next, and therwith a note of the daies of payment of the sommes borowed by the States as well of him as of Pallavicino. And you may do well, as an advise growyng from your self, to lett the States understand that they shall do well to deale in tyme with the sayd Spinola and Pallavicino for prolongation of the dayes of payment uppon some convenient interest; for, yf they loke for satisfaction from Hir Majesty, so long as they shall bee by any waies able to discharge it themselves, they shall bee deceived.

As for your sute, I have moved Hir Majestie in it, uppon conference with hir abowt this your last letter, and I fynd Hir Highnes well disposed to passe it, and that hir only stay, as she shewed mee, proceded for that shee thincketh it will not serve your

present necessitie beyng a benefit in expectation accompanied with consualtie; assuryng mee moreover that she never meant to bestow it uppon Paynes sonne, nether hath any disposition to bestowe it uppon any other, than uppon you.

I understand by the Deputie of the Marchantes Aeventurers and other who have been with mee to acquaint mee with the successe they have had in their sute in Holland and Zeland towching certaine bondes which they should have of them, which at the Lord Cobhams and my beyng there we recommended earnestly to the Prince and States of the sayd contries, that on the Hollanders behalf they can receive no other answere than was then given to us, which was this : that the money taken uppe by the Prince was imployed wholly uppon the defence of Zeland; that no part of yt came to their uses; that they gave no authoritie to Taffin to contract any thing in their names; and therfore in justice the bondes could not bee demanded of them, either in part or in whole: with which answere we resting not satisfied, moved the Prince againe for better contentation to bee given to the Merchants that Hir Majestie might receave such satisfaction in that behalf as was convenient for the charge shee gave us therin; which beyng so fallen owt contrarie to our expectation and to the promise that some of them made, as Paul Bus, Doctor Frances, and one other, and to that which by obligation of the Zelanders to the Marchantes and instructions given to Taffin by the Prince, should have been perfourmed unto them; wheruppon they, findyng no redresse there, seeke for relief here from Hir Majesty by such meanes as in lyke cases of deniall of justice is used; which course, taking place according to their request, will fall owt to be verie prejudicious and of evill consequence for the subjectes of Holland and Zeland, you shall do well to move the Prince and States-generall to take such order with the sayd States of Holland and Zeland, either by way of commission or otherwyse, that the state of the cawse between those two Flandes may bee considered, and accordingly such order taken therin, as that His Majestes subjects may bee satisfied in their lawfull demandes, lest by this deniall they be otherwise provided for by order from hence, which will not fall owt to be so well for the likyng of those contries, and I would bee loth should take effect. And so I commit you to God.

From Richmond, the 6 of November 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCLXXXI.

Don Bernardino de Mendoza à Alonzo de Curiel.

(Londres, 6 novembre 1578.)

... La de Vuestra Majestad de 18 del pasado tuve en 27 del mesmo, y faltando Vuestra Majestad de Gravelingas no me espantó el no haber recibido las que despues acá he escriptos aunque Monseñor de la Mota me respondió a las que con ellas iban, de quien entenderá Vuestra Majestad lo que sobre el mesmo particular de nuevo le reescribió en respuesta de la suya, y con la de Vuestra Majestad tuve el incluso de Capelo.

El haber sido Dios servido de llevar al Señor es pérdida tan grande cuanto se deja considerar, y suceso de harto sentimiento, y para los particulares de todos no pequeña, y en el de Vuestra Majestad, Sua Majestad tendrá cuenta, pues tiene informacion de la manera que ha servido y sirve en lo que toca á esa plaza, de donde Vuestra Majestad no deje de avisarme con todas ocasiones lo que ocurriere, que aqui se está aguardando cada dia á Mons de Simey que viene de parte del Alanzon á tratar el casamiento de esta Reina.

(*Coleccion de Documentos ineditos*, t. LI, p. 194.)

MMMMCCLXXXII.

Walsingham au comte de Swartzenberg.

(Vers le 6 novembre 1578.)

Il s'est réjoui de ses précédentes lettres; et tout en déplorant les divisions qui se sont produites dans les partis, il craint que « l'ennemi » gagnant en nombre, ne reste maître de la campagne; en espérant néanmoins en sa modération, qui lui sera imposée par les circonstances. — La désunion du Hainaut et de l'Artois met en péril les aspirations des partis du Roi et des États. Il regrette la conduite du Duc Casimir à l'égard des Gantois, et proteste qu'il ait agi de l'aveu de la Reine, qui l'a fait remontrer par William Davison et désire voir « les pays réduits en bonne paix sous l'obéissance du Roi ». — Elle attend de l'Empereur toute assistance dans cette œuvre de pacification. — L'affaire du mariage de Monsieur n'avance guère; on parle de la fille du Roi d'Espagne, qui devait épouser le Roi de Portugal. — Ceux de Bourgogne, Dauphiné et Lyonnais ont murmuré

contre les nouvelles impositions; et les anciens conseillers de la couronne de France voient avec déplaisir que le Roi se laisse gouverner par quelques jeunes conseillers.

Monsieur, Vos lettres du 2 de ce mois, m'ont esté les très-bien venues, tant pour le contentement que je reçois d'entendre souvent de vos nouvelles, que pour le désir que monstrés de continuer la bonne correspondence entre nous si bien commencée, en quoy je vous seconde de pareil désir et affection, comme celuy qui vous ayme, honore, et estime singulièrement, vous asseurant que j'auray tousjours votre amitié en toute telle recommendation que vos vertus méritent.

Je suis bien aise que Messieurs des Estats de pardelà commencent à vouloir entendre à l'accord de quelques tresves, moyennant lesquelles seroit à espérer quelque traicté de paix et bon succès d'icelle, si les ungs et les aultres ont esgard à la nécessité du temps pour s'y accommoder; mais il est maintenant à craindre que l'ennemy, devenant tous les jours plus fort par le moyen de secours qui luy vient, comme on nous en advertit pardecà, et voyant au contraire que non-seulement le camp des Estats s'affoiblit de plus en plus, mais aussi qu'ils sont bandés et divisés entre eux-mesmes, ne se monstre si difficile en cest endroict, comme ils se sont jadis monstrés, se tenant fier sur ces advantages que d'avanture il estime luy apporteront la victoire. Estant de soy vraysemblable que s'il devient supérieur en nombre, il se fera sans doute maistre de la campagne. Et toutesfois, s'il considère de près la nécessité des affaires, il trouvera convenir pour le service du Roy de ne se monstrer trop retif, quant au faict de la paix qu'est le seul moyen pour continuer ces pays-là soubs son obéissance, veu mesmes le danger qu'il y a que, cependant que le Roy et ses subjects contendent l'ung pour la souveraineté, et les aultres pour leur liberté, une troisiesme personne ne les vienne à priver tout deux de ce qu'ils prétendent, dont n'y a eu jamais si grand aparence comme astheure que ceulx de Haynault et Artois se sont désunis d'avec le reste des provinces, commençant à ne se monstrer si mal affectionnés aux François comme paravant, et que la noblesse mal contente semble embrasser le party desdits François, par quoy le Roy faira bien d'y adviser de bon heure et ne se opiniastrer si fort qu'il perde tout.

Je suis marry que Monsieur le Duc Casimir s'est faict de la partie des passionés de Gand, par où il a non-seulement blessé son honneur propre, mais aussy mis celuy de Sa Majesté en mesme dainger, plusieurs s'estans persuadés que ç'a esté à son instigacion qu'il s'est embarqué en cell' entreprinse. Mais je vous proteste devant Dieu que tant s'en fault que Sa Majesté y ayt consenty, mesmes elle en a esté très-desplaisante, se mescontentant fort d'une telle action, comme le Sieur Davison a esté enchargé de sa part de remonstrer audit Duc et luy représenter le préjudice et désadvantage quj s'en est ensuyvy au party des Estats. Par quoy je vous prie que selon les occasions quj se présenteront, vous vous emploiés à effacer ceste soupçon conceue à tort contre Sa Majesté

et à maintenir son honneur et innocence en cest endroict, vous asseurant que son désir est toujours constant de veoir ces païs-là réduicts en une bonne paix soubs l'obéisance du Roy, estant bien marrye que ses ambassades et persuacions pour l'induire à l'accord de ledit paix n'ont sorty à meilleur effect. Et toutesfois elle est assés prompte pour s'y employer de nouveau, sy elle pensoit d'y pouvoir proufliter.

J'ay donné espérance à Sadicte Majesté que l'Empereur vostre maitre luy escriroit pour la remercier du soing qu'elle a tousjours eu du bien et repos du Pays-Bas et luy persuader de se joindre avec luy pour y moyenner une bonne paix.

Monsieur poursuyt tousjours l'affaire de son mariage de par deçà, et attendons d'heure à heure ung sien gentilhomme qu'il doit envoyer pour demander une finalle conclusion de si ou non. On nous advertit de France qu'on luy faict offre de la fille du Roy d'Espaigne quj devoit espouser le Roy du Portugal, auquel mariage la Royne-Mère est plus affectionnée qu'au nôtre, et il est certain qu'elle a beaucoup d'autorité en son endroict, tellement que cela faict scoupconner à plusieurs qu'on ne marche pas rondement avec nous.

Ceux de Bourgoigne, Daulphiné et Lyonnois se ressentent des grandes imposicions qu'on leur met sus, et a le Roy esté constrainct de les appaiser par telles parolles qui pourront faire quelque fruict pour ung peu de temps.

Les anciens serviteurs de la Couronne de France et personnes d'autorité en général s'offencent grandement de ce que le Roy se laisse poséder à quelques jeunes conseilliers, par l'advis desquels il se gouverne, voire mesme en matières de consequence, dont les aultres se mescontentent fort, voyant qu'on ne faict plus de conte d'eux comme au paravant.

Je vous prie, Monsieur, que notre mutuelle correspondance continue et que me faciés ceste faveur de me faire tousjours part de vos nouvelles, quand l'occasion s'en présentera, comme je ne fauldray aussy de vous advertir de tout ce quj se passera pardeçà digne de vostre coignoissance et de vous faire service en toute aultre chose qu'il vous plaira me comander, dont attendant l'oportunité, je prieray le Créateur qu'il vous doint, etc.

(*British Museum*, *Galba*, *C*. VI, 2e partie, n° 191.)

MMMMCCLXXXIII.

Roger Williams au comte de Leicester.

(Anvers, 8 novembre 1578.)

Tout à vous. Du temps de l'Ambassadeur, je n'osais vous écrire; maintenant il reste peu de nouvelles à vous mander. L'armée des États est réduite à rien. Il y a eu quelques escarmouches sans résultat. Les troupes anglaises de trois mille cinq cents hommes en comptent à peine trois cents. La jalousie du pouvoir entre le Duc Casimir et Boussu a été pernicieuse pour l'armée, et la trahison de Colenmain une déroute complète pour les États. — Les troubles sont grands dans les Pays-Bas. — La noblesse est entièrement à la dévotion des Français, sauf le Prince d'Orange qui déteste Casimir et la faction gantoise. — La Flandre est en armes pour les États, la noblesse est papiste et les bourgeois des grandes villes sont désireux d'avoir les libertés de la Suisse. — Anvers se croit indépendante. — Relations surprises entre le Vicomte de Gand et Boussu. — Dévouement de Breucker dans une escarmouche près de Louvain.

For the countenaunce which Youre Honor gives me, my pour carkase shall remayne at Youre Honor devotion to comaund during lyfe, if God will permit me healeth and lyberte. During the ambassadors tyme in the Low-Contres, I durst not advertis Youre Lordship of such matters which passid in those placis where I did serve, nor nou have I no new for Youre Honor but such that is better knowne unto you then to myselfe. The Estates greate arme is groune to nothing. When I came from the campe, Monsieur De la Noue tould me they ment not to fight, nor to aproch the enyme no nirer, but to kepe together as long as they myght, which cannot be above xii days, for they have nether money, monission for men, nor forayge for horssis. This is all they did, since they levid there armes won. Skirmis et remenbut touke askar . . . lying abandonid another skirmis afore Loven take Neneve by composition (*sic*) lynes with battery yldid Gimblo and Tylmont, abandonid ond all wreth nothing saving the fyrst skirmish, for these touns are of no ymportaunce ho soever hath the feld comaundes these tounes is is credibly reportyt within this foure moneth there is perist of this arme with rece . . . for want of money xl thousand. Yf Youre Honor had sein the fayre regement of Englis, when they past muster first, they were thry thousand five hundert. At this present there i . . . not together of them thry hundert, but consumid with misery as the rest of the campe is generally every nat . . . I fere me, unlese God will prevent it, there end will be a shamfull retrete. The envi for prinsipalyte, at the beginning, that was betwix Duke Casimere and Counte Boussu, did hynder the servis much, but the trechery of

Monsieur Colenmain . . . . . a klose fault and over [?] threw the servis of the Estates openlie. The trubles is great, which is like to faule out in the Low Cuntres. The most part off the nobelyte is like to be French as far as I can perseve, this many is at the Devotion of Monsieur Duke de Askote, prince Definne, Count de Lalyne, Count De Boussu, Count de Egmont, Marques De Havery, Marques de Berges, Mr de Capers, Mr de Montony, Mr de Hays, Mr de Lamote. The Prince of Oreng simes not to be french, but I fynd the french wery greate with hym; hy mislikes greately with the Duke Casimir and his faction of Gawntois. Yf Your Honors in England knou nos his nature and dysposision, I do assure you there is few in Flaunders knous him all the contres saving the stro . . . . . houldes loukes for no other but for Disdruction. The enyme wax strong Flaunders in armes agaynst the Estates as tho . . . the nobelyte is papistes and male content the burgesis of strong towns mens to have the lyberte of Shuiserland. Anverp thinkes it selfe another Uenis and cares nether for frend, nor fo, and is enyme to all soudiers and begyns have the Prince in gelosy. Wat I hard sum of the best of them say, I will kepe it to mi selfe, untill I cum to the speach of Youre Honor; but the Wicont of Gante and the Counte Boussu riding together sent Bousse, askid the Wicont how he thoght of the arme ould take part agaynst them, he sayd the french regementes that was conductit by Cas . . . Boussu sayd that he ferd Noris more then all the French, for he hath the mens to send to England for more soudiers. Besids he sayd that Noris had xx gentile men, the which should refuse no desprat action, and that he ferd thoses more then any french regement. I should Youre Honor knew what honor Mr Broucker dyd to England in hasardyng his lyfe so Waliently in a skyrmish afore Loven in the compayne of Mr de Lano with dyvers chalengis to the enyme and still fasiun to retyre by the counsell of lam . . . . . besides the great liberalyte he shewid as wel . . . . . to strangers as to his owne Contremen.

Good My Lord, pardon me for my faultes and bouldnes, I comit Youre Honor to the handes of the Allmyghte God to ad waunce Youre Honor to youre owne will and deeire.

From Antverp, the VIII of november . . . .

(*British Museum, Galba*, *C.* VI, 2e partie, n° 50.)

—

MMMMCCLXXXIV.

Jacques Rossel à Walsingham.

(Anvers, 9 novembre 1578.)

Il s'excuse de ce qu'il rapporte toutes nouvelles, mêmes vulgaires. Dans sa dernière lettre, il a parlé de la division des Gantois, appuyés par le Duc Casimir, et des Wallons. Depuis, on a fait de vains efforts pour les réconcilier. — Le Duc Casimir veut se faire proclamer général des Gantois. — Craintes d'entente avec les Français du Duc d'Alençon. — Le camp des États est à Léau. — En France les affaires se mêlent. Le parlement de Dijon vient de consulter le Prince d'Orange. — Mort de Don Ferdinand. — Accord avec les Genevois pour avances d'argent. — Retour du Comte de Buren. — Protestations de fidélité à la Reine.

Monseigneur, Je désirerois que par Vostre faveur Sa Majesté trouve bon, sy je représente comme en meslenge touttes diversités d'occurrans bons et mauvais sellon que la saison altérée les raporte, les ungs véritables, aultres triviaux avec quelque vérisimilitude, aultres comme non croyables, remectant au succès du temps l'esclareissement, je le dis, Monseigneur, pource que pourriés avoir trouvé en aulcunes mes précédentes plusieurs particularités assés légères qui me pourront condemner de mesme légèreté les escripvant. Ce que je fais à bonne intention, m'asseurant que les advis de Monsieur D. l'agent de Sa Majesté plus solides pour la familière correspondance qu'il a avec vous, refformeront mes discours, me resolvant en la continuation moyennant l'advis de Vostre Seigneurie à laquelle . . . . .

Par mes dernières du IJe, j'avois escript les occasions du retour des commissaires envoyés pour moyenner les difficultés de ceulx de Gant avec les Wallons non réconciliables pour estre poussé en ceste aigreur les ungs par les aultres, les Wallons par la lighe des Malcontens qui sont à Mons, les Ganthois par Casimirus, ce que plusieurs imputoient à Sa Majesté.

Que sy j'avois l'escripre et discourir, je représenterois la vérité de la menée recogneue et descouverte, sont passé huict moys, lorsque fut traicté le partage en trois par trois.

Monsieur Davesson, agent de Sa Majesté avec le Conseillier d'Estat Medequerque et le Bourgmestre d'Anvers Stralle, sont passé à Gant pour redresser la négociation, ne sçay sy c'est par advis de Sa Majesté. Le Seigneur de Rumer et Monsieur Dohen maistre des postes général les suyvent pour mesme effect, le tout en vain; car le complot est résoluz. Ce que l'on fait, est pour aviser les ignorans, mais je doubte que le peuple ne la persoyve.

Suyvant ce sujet, Monsieur des Pruneaux et Rochepot sont arrivé en Anvers, qui

requièrent les Estatz de la part de Monsieur de satisfaire à leurs promesses. Aultrement il y se déclarera avec les Wallons; voyés la saincte intention dudict prince qui s'est excusé de la prise de Mortagne, place d'importance près Tournay assise sur la rivière de l'Escault entre deux rivières navigables, l'une venant de Haynault, l'aultre d'Arthois où ces Francois ont tué quelque nombre de bourgeois dudict Tournay, prétendans par le moyen de ladicte place empêcher les vivres aux Gantois et renger ceulx de Tournay à leur dévotion.

Le Duc Casimir prétend estre déclaré général de l'armée des Ganthois après avoir fait publier une justification qu'il faict imprimer. Voillà l'ambicion. Ung sien conseillier nommé Salègre, n'ayant voulu seconder son intention, a son congé. Beutrich est arrivé à Anvers la nuyt passée : nous sçaurons à quelle fin en ceste emprinse de Flandre.

Ceulx du régiment de Monsieur d'Argent-Lien ont dechiré leurs enseignes et passent à Gant. Le semblable feront tous ceulx qui ont suyvy Casimir. Il y a capitaines députés desdicts Ganthois, qui sont à Bruxelles et en Anvers, qui font desbaucher les bons soldats du camp Escossois et aultres pour les avoir à leur service.

En ce subject seroit la conséquence dangereuse, sy les Francois de Casimir, estans à Gant s'entendoient avec ceulx de Monsieur d'Alensson.

Ceux de Holande ont cassé le régiment d'Issestein qu'ils entretenoit au camp et les ont renvoyé sur la frontière de Holande pour recepvoir leurs payement : strategème à propos.

Nostre camp est entour Léo et Diest. L'on bruyt qu'ils ont faict les aproches pour battre ladicte ville de Léo. A peinne se peuvent sçavoir certaines nouvelles dudict camp parce qu'ils sont entouré de l'ennemys, dont ne pouvons avoir nouvelle qu'avec le convoy des vivres.

En France sont les affaires estrangement meslées. Le Parlement de Disjon a fait doléance aux aultres Parlemens du royaume de ce que le Roy a promis à son frère l'infraction de la neutralité cy-devant jurée par les Roys entre le Conté et Duché de Bourgongne et les Souysses, et sont les choses en ces termes. Ledict Parlement de vouloir faire la guerre au Roy, ayans demandé l'advis de Monsieur le Prince d'Orange (com il dit) pour le choix d'ung chief, sçavoir de Monsieur ou de Monseigneur de Guyse, strategème estrange et fort à croire.

La Roynne-mère a esté ou est, sy elle n'est morte, comme l'on a publié, à Liborne l'on elle a négocié d'heure à aultre avec le Roy d'Espagne estant à Mousson. Sa négociation tend du tout contre Sa Majesté et à la ruyne des Estats du Pays-Bas. Je vous suplie discourir proffondement l'estat : la Roynne-mère à Liborne, le Roy à Fontannebleau, le Seigneur de Guise au Duché de Bourgongne, Monsieur en Haynnault, Casimir en Flandre, le Prince d'Orange dans Anvers en Brabant, sy ce sont meslenges : or passons oultre.

Par lettres interceptées venantes d'Espagne dè la mort de Don Joan, l'esné fils d'Espagne nommé Ferdinante se trouve mort; voyés l'entresuytte ordinaire que une chose casuelle acconduyt ordinairement trois malheurs.

Ung personage d'estat, homme d'affaires, a fait rapport que le Roy d'Espagne c'est accordé avec les Génevois de la grande banquerottie, en faveur de quoy y il leurs a commencé ung payement et par ycelleuy traicté qui recepvront tout l'or qui sortira d'Espagne pour le reffondre et en forger des pistolles augmentées d'ung tiers qui pourteront les armes de Millan.

Tous les deniers qui passent pour l'armée de l'ennemis arrivent à Paris en la maison d'ung nommé Capelle près le Grand Sainct-Jacques.

A Rouen arrivent quelques deniers par faveur des marchans Espagnols retirés celle part, mais ignorantenant.

L'on dresse des praticques et intelligences subtilles pour surprendre lesdicts deniers de l'ennemi, que leurs seroit du tout ruyneux.

Ung Espagnol nommé Malvande retiré à Rouen (celluy qui furnit cent mil escus à Don Joan après l'avoir conduit par Anvers de Malines et luy avoir monstré le chasteau et les singularités de la ville) se retrouve désespéré de la mort d'icelluy Don Joan, prévoyant luy et tous les marchans retirés le mauvais succès de leurs affaires et desireroit moyen de pouvoir retourner pardessà.

Nous avons advis que les ennemys sont tellement extenués qu'ils désirent et recherchent tous moyens de paix.

Suyvant mes advis précédans, nous espérons tousjours quelque fruyt sur les moyens propices pour la paix.

Je sçay pour asseuré de plus une pratique et menée laquelle qui se dresse pour tirer le Conte de Bure hors d'Espagne, laquelle est en grande espoir de se pouvoir bien exécuter et à laquelle le Prince tient la main, ce qu'onques y n'a voulus faire jusques à présent.

La négociation contenue en l'article dernier de mes précédentes est fally parce que l'on n'y a pourvehu à temps.

Finallement j'ay discourus à Vostre Seigneurie touttes occurences confuses, comme ung chaos duquel il y vous plaira servir Sa Majesté et en tirer ce que vous semblera à faire son service comme fait une mouche à miel qui tire de touttes fleurs confuses du miel. La douceur ce qu'on pourra tirer de ces discours, sera la cognoissance des affaires des Estats en général qui pourront faire bastir à Sa Majesté une paix et repos universel. Je prie ce bon Dieu luy en faire la grâce, conservant ycelle et vous, Monseigneur, en très-heureuse santé et accomplissement de vos généreux désirs.

D'Anvers, ce IX[e] en Novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 7.)

MMMMCCLXXXV.

La Reine d'Angleterre au Prince de Parme.

(Richmond, 10 novembre 1578.)

Elle exprime ses doléances sur la mort de Don Juan et se félicite de le voir remplacé par un Prince si méritant. La tâche est difficile; pour réussir, une sage politique de douceur vaut mieux que la voie des armes et des châtiments « sanguinolents ». Elle compte sur sa prudence qu'on lui a vantée; car elle croit que si l'on avait suivi ses conseils, les affaires n'eussent été « en si mauvais ordre ».

Monseigneur mon cousin, Nous avons receu votre lettre, par laquelle nous faictes advertir de la mort de Don Juan, et de la substitution qu'on a faict de votre personne en sa charge, attendant la volonté du Roy Catholique, pour en ordonner et disposer selon son bon plaisir. Ces nouvelles de la mort d'ung si généreux prince pour avoir faict de grandes preuves de ses vertus contre l'ennemy commun de la chrestienté, le Turc, nous estoyent fort desplaisantes. Mais encores sa fortune plus, quy estant employée en ces guerres des Païs-Bas, n'avoit a moissoner aultre fruict que le hazard des erreurs d'aultruy. Mais, parmy ces tristes nouvelles, ce nous a beaucoup recréé d'entendre que Dieu auroit si bien pourveu aux affaires d'iceulx païs, voyant le danger où l'on les a mis suyvant plus tost la voye d'armes et de faict, que de doulceur et mansuétude, et que prendrez bon addres pour iceulx réduire en l'obeyssance du Roy, qui sentira plus tost son Prince bening et gracieux que le naturel martial et sanguinolent; et nommement qu'il s'y est trouvé ung prince comme vous, advisé et débonnaire pour succéder en la place de gouvernement, laquelle l'ambassadeur du Roy, notre bon frère, résidant auprès de nous, nous a (à notre grand contentement), dict que ledit Roy vous a confirmée, ce que nous promect le fruit de la bonne opinion qu'avons conçeue de votre prudence et sagesse, croyant que si on eust suyvy notre conseil que leur avons souvent représenté, et tenu compte des bons offices que fismes dernièrement par nos Ambassadeurs, les affaires desdits pays n'eussent esté en si mauvais ordre qu'ils sont maintenant et sont taillées d'estre encores, s'ils ne soyent redressés par voz meilleur et plus sain conseil. Quoy faisant et laissant à part les violences qu'on avoit auparavant choisies, vous vous acquerresrez autant d'honneur et réputation que la voye de paix est plus prisée entre tous et plus séante au naturel des grands, que les conseils et desseings qui ne tendent à aultre fin qu'à leffusion de sang et cruaultez, desquelles ceulx qui en usent le moins se trouvent voluntier les plus renommés entre les hommes, et la louange de ses vertus demeurera comme sacrée à sa postérité. Et espérant que vous y gouver-

nerez de sorte que la tant désirée paix et repos desdits païs célébrera tousiours les loz de voz vertus et qu'aurez soing de maintenir et accroistre la bonne intelligence entre ledict seigneur Roy notre bon frère et nous et entre nos couronnes et pays, nous ne fauldrons de notre part à tenir avec vous correspondence requise. Et prierons, etc.

(D'après l'original, conservé aux *Archives du royaume, à Bruxelles, Papiers d'État et de l'audience*, carton 183-184. — Des minutes, avec de légères variantes, en existent aux *British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 193. — *Record office*, reg. 145, n° 13.)

MMMMCCLXXXVI.

Remontrance de William Davison au Duc Casimir.

(Gand, 10 novembre 1578.)

Le Duc était venu en ces pays au service des États et à l'insistance de la Reine. Au lieu de profiter de la mort de Don Juan pour combattre « l'ennemi commun », il quitte le camp des États et se rend à Gand où il n'a que faire, sinon de semer la division. Car en prenant parti ouvertement dans la querelle religieuse, il provoque les catholiques et malcontents à se choisir un chef, le Duc d'Anjou ou autre, et à allumer une guerre civile, qui amènera la ruine du pays, au préjudice des pays voisins et de Sa Majesté. Loin d'approuver cette conduite, la Reine doit la blâmer et l'en détourner.

Au nom de la Royne ma maistresse, La Royne ma maistresse estant advertye de la venue de Vostre Excellence en la ville de Gand, et de vostre procédure en icelle, a esté fort altérée et la trouve merveilleisement estrange pour beaucoup de raisons.

Premièrement : Pour ce que Vostre Excellence estant venue en ces pays au service des Estats pour faire la guerre à l'ennemi comun et singulièrement à l'instance de Sa Majesté, lorsqu'on devoit attendre de vous quelque notable service pour le bel avantage qui se présentoit par la mort de Don Juan et autres grandes difficultés de son armée, vous vous estes séparé du camp desdicts Estats et transporté en ceste ville avec partie de vos forces sans leur congé ou consentement, à la requeste seulement de quelques particuliers de Gand, sans mesmes le sceu et adveu du peuple; chose fort préjudiciable à votre honneur et réputation, et au grand desservice desdicts Estats.

Que par votre dicte venue vous semblez nourrir la division en ce pays, et le mettre

en guerre civile, tendant à l'entière ruyne dudict pays, pour la defence duquel Vostre Excellence y a esté appellée.

Que vous avancez par ce schisme les affaires de l'ennemj commun et luy trovez moyen de s'eslargir et se refaire, en diminuant les forces des Estats et desbauchant non seulement les votres, mais aussi autres Colonels, Capitaines et soldats pour abandonner leurs enseignes et prendre ceste partie.

Que par ce moyen d'une part est apparent devenir une mutinerie généralle et dissipation de l'armée desdicts Estats, par l'espoir qu'on donne de meilleur traitement et apointemens à ceux qui voudroyent venir vers la Flandre.

Que, d'autre part, vous donnez occasion aux Catholiques, tant capitaines que soldats d'entendre aux menées et pratiques des Walons altérés qui les sollicitent pour se joindre avec eux pour la défence de leur Religion opressée par ceux de Gand.

Que lesdits Walons et leurs adhérans voyans que vous prenez parti en ce pays et se persuadans que vous vous faites chefs de ceux-là qui font profession d'exterminer la Religion Catholique et semblent faire beaucoup des choses en préjudice de la noblesse, auront belle occasion, de leur costé, d'eslire un chef de profession et Religion Catholique; soit Monsieur le Duc d'Anjou ou autre qu'ils pourroyent trouver affectioné à telle charge.

Que vous donnez graves occasions audict Prince de se malcontenter tant de Votre Excellence que des Estats-Généraux, veu l'accord qui s'est passé entre eux et Son Altesse.

Que par ce moyen vous faites une belle ouverture à ceux qui taschent persuader ledict Prince à se déclairer pour les Catholiques et malcontans des départemens de ceux de Gand, et par ainsi de se servir de ce prétexte pour envahir ses prouvinces et transporter les malheurs et misères de la guerre civile pour le fait de la religion, de la quelle la France a esté travaillée par tant d'années, au Pays-Bas, dont on ne pourroit attendre autre chose que la dernière ruine dudict pays et la dissipation de l'Estat : chose fort préjudiciable aux princes voysins et principallement à la Royne notre maistresse.

Que . . . . prevenir tous ces inconvéniences et acorder le differend entre lesdicts Walons et Gantoys et remettre les affaires en bon ordre, si lesdicts Gantoys ne fussent induits par votre conseil, comme on présume, de choisir plustost la voye d'armes que d'apointement, et ne fussent encouragés de ce faire par votre authorité présente et espoir de secours et protection.

Et que partant à bonne raison on pourroit imputer à Votre Excellence toutes les calamités, pilleries, sauvageries et dévastations de villes et villages qui soni aparantes de suivre ceste novelle guerre; car Votre Excellence donne occasion à tant de monde à croire que vous en estes fauteur et conseiller.

Donc est à craindre qur Votre Excellence ne perdra gravement crédit et réputacion

envers tous princes sages et bien conseillés et aymans la prospérité de ce povre pays tant combatu d'ennemys estrangers, que c'est une extrême pityé de veoir sa ruine avancée par ceux qui l'en devroyent préserver.

Et tandis qu'on fait courir le bruit et que plusieurs croyent que Votre Excellence a prins ce pied avec l'adveu et bonne intelligence de Sa Majesté, comme si elle vous favorisoit secrètement et fût jointe avec vous pour renverser l'estat de ce pays, elle s'en sent grandement affectée et scandalisée en son honneur, et s'en plaint infiniement de Votre Excellence, protestant devant tout le monde n'avoir aulcune part à vos desseins en cest affaire, mais au contraire en estre très marrie.

Et pour la bonne affection que Sa Majesté porte tant à Votre Excellence qu'à la conservation de ce pays avec lequel elle est de si longtemps en estroicte ligue et correspondance, elle vous a bien voulu remonstrer ces choses susdictes et prie Votre Excellence de les considérer avec mûre et bonne délibération, postposant toutes passions et malcontentemens particuliers à l'advancement de la cause publique pour prendre telle résolucion que serat convenable à votre honneur et devoir d'un Prince Chrestien, à l'entretienement de la réputacion de Sa Majesté et l'amitié qu'elle vous porte, et aussi à la conservation de ce povre pays.

A Gand, le xe de novembre 1578.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 53.)

MMMMCCLXXXVII.

Remontrance de William Davison aux magistrats de Gand.

(11 NOVEMBRE 1578.)

Davison s'appuyant sur des lettres de la Reine d'Angleterre, du 21 octobre et du 6 novembre énumère les nombreux sujets de plainte qu'elle allègue contre eux.

Ce document est mentionné dans le registre de la Collace, mais n'y est pas inséré. J'en reproduis l'analyse d'après Van Meteren, édit. française de 1618, fol. 165, col. 2 :

« Il déclara à ceux de Gand, que par leur manière de procéder, ils donnoyent occasion à tout le monde de penser, qu'ils vouloient tenir la guerre au Païs, de laquelle les voisins estoyent désireux de voir la fin. Qu'on leur imputeroit la cause, de n'avoir point peu empescher la prospérité de l'ennemy, dequoy il y avoit grande apparence. Qu'ils s'oublioyent grandement eux mesmes, d'entrer en de telles

entreprinses, sans l'authorité et consentement de tout le corps. Que telles manieres de faire donnoyent à penser qu'ils ne vouloient obeïr ni aux Supérieurs, ni aux Magistrats. Ce qui donneroit occasion à quelques uns d'assister les Estats, pour les contraindre de venir à la rayson. Il leur dit aussi, qu'ils devoyent prendre garde, que pour leur particulier, ils ne vinssent à empescher la prospérité de tous les Païs, en fortifiant l'ennemy, et en donnant occasion de tourner les forces des autres membres contre eux, et ainsi faire des amis des ennemis, à la destruction commune de tous.

« Et afin qu'on ne pensast pas, que le Duc Casimir fut venu au Païs par le moyen de la Royne d'Angleterre, et que secretement elle voulut defendre ceux de Gand : ledit Ambassadeur leur dit, que Sa Majesté le trouvoit fort estrange, et rejettoit entierement tout ce qu'il faysoit en ce faict, si d'avanture il tendoit à quelque chose de tel. Il dit aussi que Sa Majesté avoit entendu, qu'il y avoit encores bonne esperance, pour éviter les malheurs et difficultés de la guerre civile, pourveu que ceux de Gand voulussent venir à la rayson, et se conformer à l'advis du Conseil d'Estat et des Estats Generaulx, en ces trois poincts. Premierement à rendre les biens, qui estoyent encores en estre, aux Ecclesiastiques : Secondement, à recevoir la paix touchant la Religion, que tant d'autres Villes avoyent acceptées : et tiercement, à vouloir mettre les prisonniers en place neutrale, comme ès mains de Sa Majesté ou autres, avec telle asseurence, que ceux de Gand pourroyent souhayter. De sorte, Sa Majesté leur faysoit ouvertement declarer, qu'en cas, qu'ils ne se voulussent point laisser esmouvoir à des choses si raysonnables et necessaires, qu'ils luy donneroyent juste occasion, non seulement de s'alliener d'eux, mais aussi de les abandonner du tout, et partant, prioit qu'ils y voulussent avoir esgard.

« Ledit Ambassadeur requit aussi de ceux de Gand une obligation de leur main, de quarante cinq mille livres steerlincx, au profit de la Royne, comme avoyent faict ceux de Brusselles, d'Anvers, de Bruges, de Middelbourg, de Dordrecht, d'Amstredam, de Duynkercke et de Nieuport. »

(*Archives de Gand, Registre de la Collace.*)

MMMMCCLXXXVIII.

Le docteur Beutterich à Daniel Rogers.

(GAND, 11 NOVEMBRE 1578.)

Junius, à son retour, lui a rapporté les nouvelles de la Reine et du Conseil. Il attend l'ordre de compter aux États les huit mille livres pour la cavalerie du Duc Casimir. Si on avait voulu suivre ses conseils, les choses auraient mieux tourné. Il se défend d'avoir avancé que le Prince viendrait au secours moyennant vingt mille livres. Le Duc Casimir avait vu son Mémoire à la légation anglaise, qu'il avait écrit au brouillon sous sa tente. Du reste, il pense n'avoir employé que des expressions appropriées aux circonstances, et a poussé les Ambassadeurs à agir plus efficacement, visant avant tout l'intérêt de son Prince. Il se défend d'avoir suggéré cette guerre déplorable et regrette de ne l'avoir pas blâmée plus vivement. On a fait de vains efforts pour affermir l'autorité

de d'Alençon. Il décrit ses menées et celles du Duc Casimir et des États; il ne peut donc conseiller au Prince que de les surveiller avec prudence.

S. D. Junius reversus, de Serenissimæ Reginæ Angliæ singulari in Principem meum amore et benevolentia, de Consiliariorum, et ipsius adeo Reginæ in me abalienatione, multa retulit. Gratum fuit prius, gratius si in tantis angustiis aliquid presentis auxilii affulsisset : posterius æque animo, ut me decet, tuli. Et si enim Serenissimæ Maiestatis literarum exemplum exhibuit, quæ continebantur, M. S^m^ octo librarum milia Statibus hac conditione numeraturum, ut in Casimirianorum equitum usus conferrentur. Tamen, cum nec Maiestas Sua Casimiro, nec tu mihi id significares, facile, quamvis Junio repugnante, conjeci, affirmavique id ipsum secuturum, quod evenit. Ita frustra in Angliam, frustra hinc Antverpiam profectus est Junius; putoque res nostras, si consilio meo creditum fuisset, qui legationem Anglicam dissuadebam, meliore aut saltem non iniquiore loco futuras fuisse; neque enim deteriore esse potuerunt. Quo authore in has difficultates, in has angustias, in hanc calamitatem, coniecti simus, tu omnium optime nosti. Prœsagiebat mihi animus id fore quod evenit. Certe Serenissimæ Reginæ authoritas, una inquam authoritas, Principem meum impulit : confirmavit quod non dissuasi. Nec certe suasi quod periculosum ducerem, dubium belli hujus eventum sustinere. Hinc nec cum Statibus unquam egi, et detrectavi Reginæ voluntatem Principi meo perferre. Tantum abest ut, quod scribunt Consiliarii Anglici, DD. Burglæus et Wilsonus, mecum in Anglia transactum sit, egoque spem fecerim, Principem meum venturum, si viginti millia librarum numerarentur. Quo minus mirari debes, si commotior ad ipsorum literas, quibus ea continebantur quæ a me probata nunquam sunt, redditus sum. Expecto indies mnemonicum meum Anglicanæ legationis : quod ubi accepero, demonstrabo liquido et mihi et Principi meo injuriam fieri. Nec male se id habeat, mi Rogersi, cum Principis mei plurimum intersit, ut me taceam, ista non dissimulari. Literarum mearum ad S. R^m^ vi septembris scriptarum exemplum vidisti : vidit Casimirus, antequam clauderentur, nec improbavit : viderunt ex quo Majestas S^a^ παῤῥησίαν reprehendit, multi Galli, qui non improbaverunt : Neminem vidi non Anglum qui improbasset : Viderunt tamen et legerunt multi. Quod autem nec characteres elegantiores essent, nec papyrus delicata, id eo accidit quod in tentorio meo scripsi, non mensis innixus sed genibus; Et antequam scriptionem absolvissem, irruerunt in tentorium meum milites, stipendia flagitantes, tanto impetu, ut abrupto stylo epistolam breviorem fecerim, ut cum militibus transigerem. Scio meum non esse, meo aut aliorum judicio S^a^ R^a^ de Epistola mea judicium antevertere, aut modulo meo decorum metiri. Quando autem nullum verbum insertum est gravius quam præsens necessitas postularet, et eventus docuit non vanum fuisse me vatem, gratiam mereri debuit, nota libertas, convitiis vacans. Fateor me Junio libere scripsisse quid mihi

videretur; at monendus fuit ne vacuus rediret : monitus tamen spem nobis ostentavit inanem. Quis autem me merito reprehendat Principis mei negotia circumspecte agentem? Legatos diligenter sollicitantem, ut res potius quam verba, effectum quam benevolentiæ ostentationem respiciant? Tenuitatem meam lubens agnosco, et quam sim magnarum rerum expers, ipse deploro. Interim pro captu meo qua possum maxima fide et industria et circumspectione, Principis mei rebus, cum publico bono conjunctis inservio. Fallere et falli æque gravia reputo : utrumque detestans. Vel ipsam Angliam universam judicem constituo, annon Princeps meus ad hoc difficile bellum liberali ostentatione, magnis pollicitis lactatus, postea plano desertus est. Constabit autem ex iis quæ ego jam molior, quam agatur mecum parum candide, cui uni imputetur quicquid male gestum est. Hinc enim equites nostri, me authorem expeditionis, hinc Consiliarii Anglici, approbatorem etiam viginti millibus librarum tantum numeratis, faciunt. Cum neutrum sit. Si peccavi, peccavi non dissuadendo. Principi meo in horto Lutereano consilium ex me quærenti, respondi. In re tanti momenti, cujusque eventus æque noxius ac salutaris esse queat, quæque et acta et omissa varia judicia subitura sit, non posse me consulere : rogare etiam atque etiam demisse id ne male interpretetur. Quod fidelis famuli sit commoda et incommoda, susceptæ vel recusatæ expeditionis expositurum. Consilium autem sibi se ipsum capere oportere. Examinandum animum, an par sit oneri ferendo; consulendam conscientiam; causam ponderandam. Ipsius Celsitudo adhuc testatur, et hodie testata est me de Anglicano auxilio recte judicasse, et de Auriaco et de belli eventu et de Statibus. Sed abrumpendus est iste sermo, cum sperem apologia quam paro, exemptum iri, et tibi et omnibus æquis omnem scrupulum. Eo namque jam ventum est ut Principis mei, honoris tuendi causa, scriptum divulgari necesse sit : ad quod utinam tuæ mihi suppeterent vires, et otium. Certe vel unius Davisoni negotiatio, vel invitum Principem meum cogit. Quæ enim prius incerto authore in vulgus spargebantur calumniæ, Reginæ authoritate munitæ, veritatis authoritatem consequentur, nisi obviam mature eatur. Principi meo persuasi hactenus, ipseque habes persuasum, a Regina non esse profectum illud mandatum. Neque enim puto Majestatem S^am^ παῤῥησίαν meam reprehenderit, in legato suo convitia adversus Principem meum tolleraturum. Nec sufficit Davisono se esse implicitum huic rei : qui D. Walsingamum mandati authorem facit. Mitto tibi exemplum literarum Principis mei ad Majestatem S^am^ Nisi maturetur responsum, prodibit tractatulus meus. Princeps meus ad te scribit : rogo te ut sollicitatoris officium principi meo præstes.

Burgundica negotia sine fructu mota sunt; et est ita ut scribis alienos quosdam ad privatam ambitionem alendam : quicquid autem actum est, eo respexit, ut Alanconii inde cresceret authoritas : quæ tamen ob inceptam non absolutam rem magis imminuta est. Rident namque jam ipsi Burgundi vanos conatus. Cum autem ea considero quæ Davissonus Principi meo exhibuit, miror vos tam esse de Alanconio sollicitos : qui

exprobretis causam illum ex adventu nostro Gandavum, novæ simultatis accepturum, et innuatis transactionem inter ipsum et Status initam stricte observandam. Eoque magis miror quod quinto die (per) legatos vestros, ipsamque adeo Majestatem per literas questam, quod cum Alanconio tractatum esset. Sic nempe alicubi habetur Casimirum non venisse Majestatis Suæ auspiciis, alibi a Majestate Sua ad hoc bellum invitatum. Tu scis quomodo se res habeat. Haud puto esse tutum prescribere quid nobis et de Alanconio et de Auriaco et de statu causæ videatur, cum judicio falli possimus, et ingratiores reddi. Hoc certo stante per nos adeo non stetisse, ut convenirent principes duo, ut perpetuo id per literas et nuntios inferimus. Habuit autem Auriacus politicas rationes, quibus impediebatur quo minus amico, et tali amico, qui toties succurrisset, gratificaretur. Nunc petitur quidem ut Casimirus Antverpiam se conferat; misitque huc proprio nomine D. Archidux. Quid futurum sit haud scio. Inclinat animus non proficisci. Dermondam non gravabimur. Langueltus, a Casimiro vocatus, heri advenit, cujus consiliis maturioribus uti decrevit Princeps, ut opinionem eximat vulgatissimam per Germaniam, Galliam et Belgium unius Beutterichii consiliis omnia regi. Etsi autem solus principi meo affui in Belgio, nec alium habuit præter me cui sua committeret, non ideo sequitur meo consilio solo omnia accidisse, cum expertus sim in maximis rebus sæpe consilia mea locum non habere et fœliciter quidem. Hæc licuit raptim ad tuam epistolam rescribere. Tu, mi D. Rogersi, me ama. Scribo ad Consiliarios DD. Burglæum et Wilsonum : videbis procul dubio literas. Vale.

Datæ Gandavi, XI novembris, M. D. LXXVIII.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCLXXXIX.

Walsingham à William Davison.

(Richmond, 11 novembre 1578.)

La Reine a reçu une lettre du Prince de Parme lui annonçant la mort de Don Juan, et faisant part qu'il a pris le commandement général, bien malgré lui. La Reine lui a exprimé par sa réponse, sa satisfaction, malgré le silence du Roi. — L'Ambassadeur d'Espagne nous a raconté que pendant qu'on annonçait au Roi la mort de Don Juan, le Prince d'Espagne était à l'agonie; depuis nous avons appris de France son décès. — La Reine désire de plus promptes informations, surtout quand

il se présente des faits importants. — Nous avons appris que le Hainaut et l'Artois ont demandé au Pape, Monsieur pour Gouverneur. — Par l'extrait ci-joint, vous pouvez juger de la jalousie dont Monsieur est animé à l'égard du Prince d'Orange.

Sir, The Prince of Parma hath latly written unto Her Majesty, signifienge unto her the dealt of Don Juan and yt, he had cast uppon him the generall charge of th'army which by consent of all the captaynes and principall personages in the said army was confirmed so yt he was pressed to accept the same, thoughe greatly against his will, untill such tyme as it shoulde please the King to appoynt some other to occupie the place, praying Her Majesty therfore to hold such good correspondency with him during the tyme of his charge as might tend to the advancement of the Kings affaires in that contry; which kinde of dealinge Her Majesty resteth so well satisfied withall, as (notwithstandinge the King hath not yet written unto her concerninge any of the saide two poyntes), she hath thought good to write th' inclosed lettre of thanckes unto him for his courteous and frendly offices, beinge pleased that, ymediatly uppon the receipt herof, youe request at the States handes one of theire trompetes and send by him, both her saide lettre and th'other two inclosed from the spanishe Ambassadour unto the said Prince.

The spanishe Ambassadour hath tould us yt at yt same instant, when newes came to the King yt Don Juan was departed this lyfe, the Prince of Spayne lay a dyinge, and since we have ben advertised ont of France yt he is now dead.

Her Majesty, understandinge yt it is now ten or eleven dayes past since yene weat to Gant marvayleth not a litle yt she hath not yet hearde from youe. Wherfore youe shall do well hereafter (considering how much it importeth Her Majesties service during the broken state of thinges there) to use more diligence in advertisinge, especially uppon occasion of extraordinary accidentes.

We are advertised that those of Hoynault and Artois have ben suters to the Pope that they may have Monsieur, to ben theire Governour, but yt he would not condescende therunto. And yt, notwithstandinge Monsieur; is put in good hope that those two provinces being devided from the rest in respect of religion, he shalbe chosen to be theire head and protector. By th' inclosed extract of th' Ambassadours lettre, youe maye perceave what a vayne suspicion and jalousie Monsieur hath conceaved against the Prince of Orange.

And so I comit youe to God.

From Richmonde, the XI of november 1578.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 192.)

MMMMCCXC.

Walsingham à William Davison.

(Richmond, 12 novembre 1578.)

Accuse réception de sa dernière lettre et lui dit de donner avis au Duc Casimir et aux Gantois au nom de la Reine; mais de traiter sévèrement Beutrick, qui a des accointances avec Châtillon en Languedoc pour amener la séparation de cette province. — Il faut engager les Gantois à mettre Beutrick en prison; si Casimir ne satisfait pas, ne pressez pas les États de lui payer les six mille florins. — Vous feriez bien de répandre parmi le peuple des écrits pour excuser Casimir et rejeter la faute sur Beutrick en termes que vous jugerez opportuns et utiles. — Les affaires me semblent très perplexes et nous craignons que les trente mille florins n'aient l'effet que nous en attendions. — Je me trouve en ce moment tout absorbé par les événements d'Irlande.

Sir, As I was closyng up my other letter, I receyved your packet sent by your servant Burnet, hoping that the same shoold have ben dated at Gawnt, wherby Her Majestye myght have receyved some satysfactyon of the myslyke she hathe conceyved thorrowghe your longe dyfferryng of your repayre thither. I wyll doe what I may to solve the matter. Towching the letters you thowght meet to be sent unto Cassamire and the Gantoyse, I forbare to move Her Majestye therin, for that I feare she woold have caused them to have been wrytten in so harde and sharpe termes as woold rather breed contempte then redresse. I hope the good counsell bothe he and they shall receyve from you in Her Majestes name wyll take good effect, which you may delyver eyther in sharpe or sweete termes as to you shall seeme meete. Butrecke woold be rowndely dealt withall, whoe wyll be the ruine of that gentleman his master, that otherwyse myght prove a good instrument in Gods Chirche. By the sayd Beutryckes lewde advyce ther is a practyce interteyned with Chatyllyon in Langwadocke to devyde the chyrches in that provynce from the rest of the chirches in Fraunce, and to drawe them to yelde them selves under Duke Cassamyres protectyon, perswadyng them from dependynge on thy King [of] Navare as a man lyght and unconstant. This good fellowe with thes vyllanouse practyces wyll prove a verry fyrebrande of contentyon : you shall doe well to laye him open unto the honest and relygyouse sorte of the Gantoyse. And, yf they coold be perswaded to bye him upp with the rest of the prysoners, they shoold therby proffyt them selves, the cause, and his master. I suppose that yf some of the mutynes of Gawnte were well dealt with all, they myght be drawen to attempt the matter. Yf you fynde not Duke Cassemyre conformable to doe that which may be for the common good, and so consequently to Her Majestes satysfac-

tyon, you shall not neade then to presse the States to paye unto him the 60,000 gylderns. For I assure you, seing the coorse he takethe, Her Majestye is sorrye that ever she browght him into the contrye. To remove the opynion that Her Majestye shoold be a faultor of his dysordered proceadynges, you may geve coppyes owt of soocke speeches as you delyver unto him and to the Gantoyse in Her Majestes name, which you may cause to be translated into Flemyshe, that they may be dyspersed emongest the vulgare people, in the which you shall doe well to laye the faulte on Beutrycke, and to exscuse the Dukes; and towching the Gantoys, to charge the heades and exscuse the people. Harde yt is here to prescrybe what is fyt to be done : therefor to set downe a foorme of speeche, and what persons are fyt to be dealt with all; for that newe accydentes requyrethe newe cownsayles. I dowbt neyther of your suffytyencye and judgement nor care to doe that which may be best for Her Majesty's servyce and the benefyt of thos contryes, being as I perceyve by your letters in a verry perplexed state, which I feare wyll make us to growe more cowld in assystyng, then dyspeyring almost in ther well doing; so that I dowbt that the request for bonde for the 30,000 gylderns wyll not [have] the effect I wyshe, unles there may faule owt some repeyre of the broken state they nowe stande in. And so I commyt you to God, being at this present greatly combred with the affayres of Irelande, in sekyng to make yt les chargeable to this Crowne.

At Rychemonde, the xii[th] of November 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCXCI.

Le docteur Wilson à William Davison.

(Richmond, 13 novembre 1578.)

Puisse notre intervention à Gand produire de bons fruits sur ce peuple remuant. Je prévois une division de ce pays, qui passera sous un pouvoir étranger et pourrait nous être désagréable. Le Prince d'Orange s'expose à de grands dangers en y prenant partie. L'ennemi commun en profitera. En attendant, veillez attentivement aux affaires de ce pays.

God grawnte your goyng to Gant maie doe good with those uncertayne people, that runne headlong to their own ruyne, who neede none other adversaries than themselfes

to overthrowe cowntrie, state and al. Thus it is ever when people commande, that showlde bee commanded, who for reason, folowe wil, and in steade of lawe, use their own lust. This my speache extendeth to people unbrideled, of what religion or profession so ever they bee, so that the Wallons and al others disordered and wylful creatures, are within the cowmpasse of my meanynge. I doe see before hande a disjunction of that cowntrie, whiche, eschewynge foreyne governement of one nation, wyl fawle into the handes of another strawnge people worse than the first, and more hable to doe them harme, and brynge them into more threaldome than any other. This maner of alteration ought to bee wel forseen of us, whom hereafter it maye towche verie nye, and perhappes brynge us into greater danger than wer fytte for us to abyde. I am sorie to heare of partes takynge by greate men, whiche wyl brynge a confusion, and I doe feare the Prynce of Orange wylbee in some hazarde before it bee longe, yf he looke not wel to hymselfe. And in this meane season, the enemye gayneth moche upon these divisions, and woulde bee gladde they wer styl nourryshed, that he myght, beeinge stronge and fynding oportunitie, take his advantage, whiche he wyl not lose, when he ones hath it. Thus yow see how my penne rangeth, caried with a zeale to doe them good that are no fryndes to themselfes. God grawnte your service maye bee soche as maye bee to the welfayre of our cowntrie, and to your own comeforte hereafter, when yow are returned, whiche I doe thynke verelie yow doe wyshe wer with speede. Yf I maye pleasure yow in this tyme of your absence, bee yow wel assured there shal wante no good wyl in me at any tyme. And so with my verie hartie commendations to yow, and prayer to God for your good successe in al your affayres, I doe bydde yow fare wel most hartelie.

Frome the cowrte at Richemonde, this 13 of November 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCXCII.

Walsingham à William Davison [1].

(Richmond, 13 novembre 1578.)

Même lettre que la précédente du 11 novembre.

Sir, The Prince of Parma hath latelye written unto Her Majestie, signifyeng unto her the death of Don John, and that he had cast uppon him the generall charge of th'armye, which by the consent of all the captens and principall personnages in the said armie was confirmid; so that he was pressid to accept the same, though greatlie against his will, untill such tyme as yt should please the King to appoint some other to supplie the place; praying Her Majestie therfore to hould such good correspondencye with him during the tyme of his chardge as might tend to th'advauncement of the Kinges affaires in that countrie; which kind of dealing Her Majestie resteth so well satisfied with all, as (notwithstanding the King hath not yet written unto her, concerning any of the said two poinctes), she hath thought good to write th'inclosed letter of thanckes unto him for his courteous and frindlie offices, being pleasid that ymmediatly uppon the receipt hereof you request at the States handes one of their trompeters, and send by him both the said letter, and th'other two incloasid from the Spanish Ambassador unto the said Prince.

The Spanish Ambassador hath tould us thath at the same instant when newues came to the King that Don John was departid this lyfe, the Prince of Spayne laye a dyenge, and since we have ben advertisid out of Fraunce that he is now dead.

Her Majestie, understanding that yt is now ten or elleven dayes past since you went to Gaunt, merveylith not a litle that she hath not yet heard from you; wherfore you shall do well hereafter to use more dilligence in advertisinge, especially uppon occasion of extraordinary accidentes, considering how much yt importeth Her Majestes service during the brocken state of thinges there.

We are advertised that they of Haynault and Artoys have ben sutors to the Pope that they maie have Monsieur to be thier Governor, but that he would not condescend therunto, and that notwithstanding Monsieur is put in good hope that thos two pro-

[1] Nous avons reproduit cette lettre, parce qu'elle se trouvait inscrite sur la liste de M. le baron Kervyn de Lettenhove. Elle présente quelques légères variantes avec la précédente du 11 novembre, dont la plus marquante est celle de la date.

vinces being devided from the rest in respect of relligion, he shalbe chosen to be their head and protector. By the incloasid extract of th'ambassadors letter you may perceave what a vayne suspicion and jealousie Monsieur hath conceavid against the Prince of Orange. And so I commit you to God.

From Richmond, the xiii[th] of November 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCXCIII.

Le Duc Casimir à la Reine d'Angleterre.

(14 novembre 1578.)

Davison lui a présenté, au nom de la Reine, un écrit qu'il ne peut accepter sans son aveu. Si telle est l'expression de sa volonté, il la supplie de le dire et promet de s'y conformer, malgré la « conspiration » qu'on a tramée contre lui.

Madame, L'Ambassadeur ordinaire de Votre Majesté le Seigneur Davison m'a présenté ung escript signé de sa main au nom de Votre Majesté, lequel je trove tel que je ne peux croire, ny me persuader estre provenu du commandement de Votre Majesté, n'ayant par mes déportements passés ung tel iugement d'icelle, et sçachant combien Votre Majesté est soigneuse de conserver la reputacion des Princes qui vous respectent et honorent, comme j'ay toujours faict et feray cy-après; et d'autant qu'il importe grandement à mon honneur et réputacion, que je me purge des choses qui me sont imputées au dict escript, sans avoir desservy telle recompence de ma prompte et bonne et droicte volonte; je le vous ay voulu envoyer, vous soupliant, Madame, me vouloir faire cest honneur de m'esclaircir de votre volonté en ceste part; car de laisser ainsy passer soubs silence telles choses préjudiciables à mon honneur et qui cependant se sèment par tout soubs l'autorité de Votre Majesté, ma réputacion en seroyt trop interessée. Mais aultrement y procéderay-je, si cela vient de votre commandement, et aultrement si c'est ung recueil de calomnies que quelques passionés divulguent contre moy; en quoy je seroys marry que l'autorité de Votre Majesté fust envelopée. Attendant doncques responce de Votre Majesté, ne feray ceste plus longue : seulement la suplieray-je me continuer ses faveurs, et s'asseurer que je ne commettray jamais chose

qui soyt indigne d'ung Prince Chrestien et du lieu je suys. Estant, après mes tres humbles recommandacions à vos bonnes grâces, etc.

Postscript. Madame, les calomnies que l'on sème contre moy et la conspiracion que je voys faire pour m'opprimer me fera penser de plus près à mes affaires; mais quoy qu'aviene, je vous prie de croire que je vous suys très-affectionné serviteur.

(*British Museum, Galba,* C. VI, 2ᵉ partie, nᵒ 54.)

MMMMCCXCIV.

Le Duc Casimir au Comte de Leicester.

(GAND, 14 NOVEMBRE 1578.)

Il souhaite d'avoir réponse de la Reine à la lettre qu'il lui a adressée. Il se plaint des « calomnies » de Davison à son endroit; et il tient avant tout à s'en laver.

Monsieur, Comme je vous ay tousjours estimé dès le temps qu'ay eu cest heur d'avoir communication avec vous, estre désireux de mon honneur et réputation, comme de ma part je suis aussi affectionné en vostre endroit, je vous ay voulu escrire la présente pour vous prier de tenir la bonne main, que j'aye en brief responce à la lettre que j'escris à Sa Majesté de laquelle je vous envoye copie. Dont entendrez que le Seigneur Davison s'est tellement attaque à mon honneur soubs le voyle et prétexte du commandement de Sa Majesté en me nommant desbaucheur du camp et mettant sur plusieurs choses dérogantes à mon honneur, que je ne peux laiser ces choses-là ainsi, sans y respondre et démonstrer combien je suis esloigné de ces calomnies. J'en ay d'aultant plus grand occasion que la négociation dudit Davison ha esté divulguée avant qu'il eust traicté avec moy, de sorte qu'estant soubs l'authorité de Sa Majesté (par le commandement de Monsieur de Walsingham, à ce que Davison dit) charge de préjudice. Et d'autre part augmentans mes calomniateurs et malveillans leurs calomnies. Je suis contrainct de me purger par escrit public auquel je serois marri d'offenser Sa Majesté. Partant vous prie tant que je peux tenir la main que j'aye responce d'icelle au plutost que faire se pourra. Que sera l'endroit où après mes affectionnées recommandations à vos bonnes graces, je prie Dieu, Monsieur vous tenir en sa garde.

De Gand, ce 14ᵐᵉ de novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 7.)

MMMMCCXCV.

. . . .[1] à *William Davison.*

(Gand, 15 novembre 1578.)

Il lui demande d'employer tout son crédit en faveur du docteur Symon. Il a envoyé la procuration à Francfort, et de là en Angleterre, et le prie de faire retirer son obligation sous la garantie du Prince d'Orange, ne doutant pas de l'agrément de la Reine.

Monsieur, J'ay esté trop tard adverty de vostre partement, qui a esté cause que je n'ay peu vous saluer, comme je désiroye, devant que vous partissies. Je suis arrivé que vostre chariot n'eust sceu estre eslogné de cent pas de vostre logis. Je vous envoye ce porteur pour vous ramentevoir l'affaire duquel je vous ay parlé. Je ne scauroye plus tarder icy que jusques à mardi, pour plusieurs affaires qui me pressent, entre aultres la haste que le Docteur Symon ha de aller à quelques affaires qui le pressent. Je vous supplye bien humblement de voulloir chaudement employer vostre crédit qui est bien plus grand que ma nécessité presente requiert. Je vous envoyeroye la procuration que je vous ay monstrée et depeschee à Francfort et que a esté envoyée en Angleterre, mais se sera à tempe s'il vous plaist denvoyer quelqung en ceste ville pour prendre mon obligation. N'ayant rien mérité en vostre endroit je me feindré de emploier le crédit de Monsieur le Prince d'Aurenge et vous ose assurer que je vous en feray remercier par Son Excellence; et croi que la Royne vostre maistresse aura bien agréable ce que vous aurez faict que vous ne pourries faire en occasion et tempe de plus grande nécessité pour moy et importance pour luniversallité de mes affaires, je vous en serai obligé et demeureray comme je suye très-affectionné et m'efforcerai de vous en faire recevoir contentement autant que de plaisir que ayez jamais faict a personne Prince.

Monsieur je me recommande humblement a vostre bonne grace et prie Dieu qu'il vous donne heureuse et longue vye.

De Gand le 15[e] jour de novembre.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

[1] La signature de cette lettre semble porter le nom de J. Ferrieres.

MMMMCCXCVI

Instructions pour servir de réponse à la lettre du Duc Casimir [1].

(16 (?) NOVEMBRE 1578.)

Le Duc Casimir se plaint d'un écrit de Davison rédigé au nom de la Reine. — Dites que la Reine a été empêchée de suivre la correspondance du Duc à cause d'un catarrhe. Assurez-le de notre dévouement. Quant à son apologie de son union avec les Gantois, qui doit servir de réponse aux écrits de Davison, faites-lui voir avec quel soin la Reine a tâché d'apaiser les troubles dans les Pays-Bas en appuyant les États par ses Ambassadeurs et son argent, et surtout en soutenant les troupes du Duc Casimir. Mais le soulèvement des Gantois paralyse tous ses efforts; il renforce les Malcontents, jette le discrédit sur la Reine qui est soupçonnée de faire cause commune avec les Gantois pour s'emparer de la souveraineté; calomnie qui a pour cause l'erreur de Casimir et que Davison a réfutée. Si Casimir s'en croit offensé, la Reine l'est bien plus. Car Casimir s'est joint aux Gantois sans l'approbation de la Reine; il ferait mieux de s'unir au Prince d'Orange. Faites donc tous vos efforts pour obtenir la réconciliation de ces deux Princes, dont le désaccord n'est dû qu'aux méchantes instigations d'agents subalternes. Leur amitié sera la garantie de la paix et de la religion; tandis que leur rivalité deviendra la source de toutes sortes de maux.

Wheras Duke Casimire of late sente a packett of letters directed unto me, amongest the which one was directed to Her Majestie, by the which he findeth himself agreived with a writing delyvered unto him in Her Majestie's name by Mr Davison Her Majestie's Agent, resident in the Lowe Contries, and is desirous to knowe of Her Majestie whither she gave charge unto her said Agent to propose suche thinges unto him as in her name had byn delyvered over unto him both by speeche and writing, for that in the said negotiation manie thinges (as he conceaveth) are comprehended which seeme to towch him greatelie in honour, you shall for answeare thereof geve him to understande that his letters according to his desire weare delyvered unto Her Majestie from whom he had receaved answeare, but that att the tyme his letters come to the courte and wer since, Her Majestie hath byn troobled with a catharre in suche sorte as she hath not byn well disposed or fitt to be dealte with all in matters of moment. In the meane while as well for the desire I have (as a Prince whom I greatelie honor) to lett him knowe that I have not byn unmindefull of him, as also for that he pretendeth (as I am enformed) the publicacion of an Apologie by which he intendeth to mayneteyne his

[1] L'intitulé de cette pièce porte en effet : « A draughte of instruccions for an answere to be made to Duke Casimires request ».

accions againste such as goe abowte to deface the same, for his joyning with the Gantoys wherin he meaneth lykewise to answeare the writing exhibited by the said Agent, and for this cause attendeth an answeare unto his lettres.

You shall therefore laye before him the manifolde cares which heeretofore Her Majestie hath eftsoones taken to pacifie the trowbles in the Lowe Contries as well by sendinge sondrie Ambassadors unto the Kinge of Spaine and his lieutenaunts in the Lowe Contries as also greate porcion of treasure imployed in the mayneteynaunce of the liberties of the said Lowe Contries undet the kinge of Spaine's government. Of which cares Her Majestie never desired to reape other fruite then that warre and hostilitie ceasinge, the auncient and longe wished quietnes mighte be restored unto the said contries. And in that respecte being ernestlie solicited to ayde the States in their extremitie againste the hostilitie of Don John late deceased, thinking of dyvers wayes by which she mighte releive their poore estate, Her Majestie colde finde no better meane then to desire him (with whom Her Majestie understood the States had allreadie dealte) to descende into the Lowe Contries with a convenient number of horsemen and footemen for the aid and defence of the said Estates, to the intent by manifest force of armes peace and quiectnes might be procured, seeing that by noe other remedie their enemies wolde be thereunto induced. Wherefore Her Majestie having conceaved an assured hope, that by his coming downe with an armie for thie releife of the States, they sholde in shorte tyme, be delyvered of extremities and miseries in which they seemed to be plounged, and findinh afterwardes her expectacion to be frustrated by reason of the diverse disorders committed by the Gantoys colde not but be greatelie greived withall, especiallie seing (their whole forces joyned together in the aptest season of the yere, Don John deceased and their enemies armie afflicted with the plague and famine) that when the best occacion that was to be wished for was offered unto the States to accomplish theire desires and establishe with their forces (which with infinite travell and expenses they had assembled together) an asured quietnes, the same should be quite overthrowen and take noe effecte, throughe the strange dealings of the Gantoys, whoe by entring foreibly into abbyes and monasteries, spoiling and taking awaye the ecclesiasticall goodes in the moste partes of Flaunders, without regarde to the edicte of freedom of religion not long before by common decree aucthorised and published gave an occasion unto them which are named Catholiques, to thinke rather howe they might defende their religion, then to goe onward with the reste of the States in pursuing the common enemie, and procuring the publique quietnes of the contries. Besides, this manner of proceding of the Gantoys gave the mutinous wallons and the faction of the malecontents occasion to practise and perswade with them of Artoys and Haynault to seperate themselves from the reste of the States, and withdrawe their contribucions in suche sorte that this florishing armie of the States (which was to be imployed att so

convenient a season againste the enemie) began to be devided and seperated one from another and the countrie greatelie spoiled by them which sholde have defended it; by reason whereof Her Majestie being justelie greived was further perplexed throughe divers malicious and sclanderous reportes in sondrie places spread alroade, as also credit given to the same by dyvers as well potentates as others. That Her Majestie sholde be a secret maynteyner underhande of them of Ghent with an intent to empatronize herself of the sovereintie of Flaunders, induced so to thinke for that the Duke was come with part of his forces unto the Gantoys to make himself a partie of their faction, whoe hy Her Majestie's especiall meanes and perswacion was not onely drawen into the Lowe Countries, but also att her onelie request had his forces increased to as manie againe as otherwais the States wolde have yeilded to.

Wherefore Her Majestie being charged in this manner moste sclanderousbie and injustelie understanding with all that the Gayntoys weare of all the reste of the States condemned, and observing that by this waye, ewill dissention wolde utterlie subverte the state of the Lowe Contries, tendring nothing more then the conservacion of her honor, colde not but seeke to purge herself. And therefore to that purpose gave order to her said Agent, to resort unto the said Gantoys and to declare plainely unto them that her highnes did not lyke of their procedings. And for that it was crediblie given ordre that the said Duke throughe his aboade amongest them encouraged them in their procedinges, being with the Gantoys misliked greatelie of the generall States, commanded the said Agent to declare unto him in effecte as muche as is conteyned in the writing exhibited unto him, wherewith in reason, if he colde weighe it withoute passion, he hath no juste cause to be offended, seing Her Majestie had no other waye in discharge of her honor, then to laye the blame upon him of those errors, which throughe his straunge proceding weare imputed unto her as a principall, and to him onelie as an accessor.

And heerein, you shall laye before him, that if he thinke it a towche in honor to have one of his qualitie charged with evell carrieng of himself (whereof the worlde and those that moste honor and esteeme him are of opinion that he cannott well purge and cleere himself) towe muche more hath Her Majestie cause to thinke her reputacion greately wounded, in that, being innocent, yet the sume sholde be called in question throughe the defaulte of that Prince whoe for the respecte he made shewe to beare towardes her, she looked wolde not have soone anie thinge that might make the worlde to think otherwise them honorably of her.

Further, you shall declare unto him, that considering he was brought into the contrie by Her Majesties procurement, and that he hath allesayes professed to be att her devocion, she colde not but finde it straunge, that he hath withoute her consent or privitie, attempted a matter of so great weighte and consequence being infinitelie sorie,

that thinges fall oute so untowardlie and so contrarie to her expectacion that she sholde receive (in respect of his joyning with the Gantoys) so greate blemishe of Her Honour and reputacion from him from whom she looked for all tenour, and therebie forced to accuse him whom she estemeth so muche, as wolde most gladlie and willinglie justifie.

And so in this behalfe you shall conclude with him that I hope he will accepte in good parte my plaine dealing as in defending my majoris honor (wherunto I am bounde in dutie) as in acquainting him nakedlie with the opinion the worlde hath conceaved of his late procedinges. Wishing him with all my harte that he will take some suche waye of counsells as may tende to the mayntenaunce of the credit and reputacion he hath heretofore wonne throughe his former honourable and christian dealinges by his princelie assistaunce yeilded to the afflicted in Fraunce in the tyme of their necessitie which in myne owne opinion can no waye be so well effectuated as by concuring soundlie with the Prince of Orange (betweene whom the worlde notheth to be some discontentement) both professing as they doo ore Religion and having taken upon them the defence of one cause, without which union it is greatelie to be dowbted, that both they and the cause will get to ruyne, unles God doo sett to his assisting hand contrarie to mans expectacion. Suche as be their enemies doo take greate pleasure in this their division and so, on the contrarie side their freindes be greatelie grewed with all. Among others none is more grewed then myself whoe wolde be glad to be an instrument of good and perfecte reconciliacion betwene them. I leave the amplificacion as well of this matter concerning the reconciliacion of the two Princes as of th'other partes of theis instructions unto your owne judgement and discrecion.

And for that I thinke it very convenient after you have delyvered your charge unto the Duke Cassimire, that you sholde repaire unto the Prince of Orange, whoe otherwise mighte perhappes growe jealous of your accesse, that the ende of my sending you unto the Duke Cassimire was to twoo purposes, th'one to detorte him from joyning with the Gantoys in respecte that they take a course contrarie to the reste of the States (untill the matter may be compounded), and th'other to laye before him the greate perill that is lyke to ensewe both to the common cause in generall and to themselves in particuler, throughe thee division and ill agreement that the revolde notett to be betweene him and the said Duke, wherein you may shewe him that I am the more ernestlie moved to persuade them to a good agreement, considering howe farre forthe Her Majestie is embarked in the cause.

And in this behalf, thoughe I knowe it is but a vayne thinge to putt him in mynde of the myscheife that groweth by the division, the profitt that the enemie maketh therebie, the reproche that groweth to themselves and the juste cause of greife that is ministred to their best affected freinds; yet the affeccion that I beare to them bothe wolde not suffer me to be silent, hoping that it will be no worse taken by him, them by me well meant.

And for that the woolde supposeth that this well agreement procedeth throughe well instruments aboute them bothe I cannot but wishe them that they sholde flie them as moste pernicious serpents.

For in the generall opinion of all men they have bothe of them reputacion, to be both wise and christianly disposed. And therefore it is thoughte that the mislything betwene them groweth rather from others then from themselves wherefore the firste steppe of remedie is to suffer no such vipers to have accesse aboute them, and by some conference betwene themselves to open their greifes, wherebie the well satisfaction that hath growen betwene them may be removed, and suche a knott of freindship knitt, as by noe evell affected instruments may be hereafter dissowed, without the which it is apparent (they twoo being the principall actors this daye in Europe, that God hatt raised up in defence of the common cause of religion) the cause it self may growe to be in perill, the enemie lykelie to prevaile, themselves to be ruinated, and such their freindes, as heretofore have favoured and assisted them, be forced to withdrawe their former assistaunce yeilded; which inconvenience if it shall please the Duke in the depthe of his wisdome, duelie to weighe, I doo nothinge doubte but that he will bende himself to applie suche remedies as may beste serve to remove the mischeife that is lyke otherwise to ensue for which as all good men will be glad, so none will be more glad them my self.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, no 72.)

MMMMCCXCVII.

Jacques Rossel à Walsingham.

(ANVERS, 16 NOVEMBRE 1578.)

Davison lui aura communiqué l'issue négative de la conférence avec les Gantois. — Les Wallons ont pris Cassel et Dixmude, mais ont été repoussés d'Ypres. — Leurs pillages. — L'armée des États a marché sur Maestricht. — Arrivée de M. de Boussu à Anvers. — Les Malcontents à Mons. — Xavré à Valenciennes. — D'Egmont à Saint-Omer. — De Capre à Arras. — Situation de Bruxelles, Malines et Anvers. — Camp à Louvain. — Médiation de l'Empereur pour ramener la paix avec la fin de ces divisions.

Monseigneur, Par mes dernières, j'ay représenté l'estat en général, sans obmectre les particularités sur lesquelles l'on peult philosopher et diversement discourir, puis que

tous potentaux agissent sur une mesme cause les ungs et les aultres spectateurs de ceux qui jouent la moralité attendans l'issue de la tragedie des personages supposés. Monsieur Daveson vous aura réparty les propositions faictes par les nouveaux commissaires envoyé de part Son Alteze et les Estas aux Gantois, ensemble la response d'iceux où il est facille de recognoistre les dissimulations cachée soub le manteau de ceste conférence, laquelle ne sert qu'à hausser le temps pour entreveoir le premier qui pourra venir au tort, pratique francoyse forgée des ministres que scavés. Les Wallons cependant jouent la farce et en riant ont pris Cassel et Dixmus après avoir esté repousé d'une entreprise qu'ils avoit faicte à Ypre. Ils voltigent, pillant de toucte pars, s'arichissent des dépouilles et pilleries des inocens qui leurs seront peu durables. Ce pendant y ruynent nostre camp. Durant ce misérable spectacle, nostre armée a marché avec le payement d'ung demy moys aux environs de Mastrich longé sur le pays de Liége. Monsieur de Bossus général et tous les aultres chief de l'armée sont arrivé en Anvers. Nottés que signiffie ceste transmigracions. Les Malcontans sont toujours à Mons où par l'adresse francoyse, ils dressent touttes sortes d'embuscades, pour le seul rescentement qu'ils ont contre le prince d'Orange. Le Marquis de Havrets prétend entrer au gouvernement de Valenciannes où est présentement le conte de Lallain apuyé de la faveur du magistrat mais mal voulus du peuple qui s'estans unis tant ceux de la relligion que papistes ensemble pour ne recepvoir aulcung gouverneur particulier. Monsieur d'Aigmont est présentement à Saint-Omer où le lieutenant de son régiment estoit estably de la part du Prince comme gouverneur, qui pource ne délaisse de tenir le party des Malcontens. Ceux d'Arras, suyvant les condicions contenues en mes précédentes, semblent vouloir tenir le party des Francoys, sollicité à ce (comme l'on tient) par Monsieur de Capre, qui, nonobstant les lettres de Court, ne délaisse d'exécuter criminellement ceux de la relligion; les pratiques sont grandes de touttes pars. Bruxelles, Malines et Anvers debvoit entrer en sedicion sy par prévoyance n'y fût esté remédié. En Anvers l'on a revisitté touttes les maisons et résidens en ycelles. Ceux qui n'ont cause de sejourner comme capitaines, soldas et aultres sans adveu sont chassés de la ville, qu'est une bastonade aux Françoys, qui n'est apeceux à cause de l'indiférence. Durant ces meslinges, l'ennemys qui sembloit déploré, reprend cueur, espérant que ces passions particulières desuniront l'Estat à leurs advantage. L'effort de leurs camp c'est jecté dans Louvain, Dist et Leo, d'ou y font la guerre sans intervalle juxques à venir destrousser la barque de Bruxelles et mener tous ceux de dedans prisoniers, bien advertis de nos divisions et misères non remédiables que par la grâce de Dieu et la charitable commiseration des bons princes et princesses, qui comme médiateurs pousseroit l'Empereur desja esbranllé pour donner ordre à la paix, à l'effect de laquelle il envoyé Lazarus Suindich qui ne sera au gré du prince d'Orange : que sera pour advis. Le Conseil d'Estat désireux de ladicte paix, ont ces jours escript de touttes pars aux pottentaux de la Germanie pour

advancer ceste tant saincte inclinacion de la paix, seul remède de ces misères, èsquelles je prie Dieu vouloir donner fin, et Sa Majesté et à vous, Monseigneur, donner heureuse et longue vie, prospérant vos généreux et magnanimes désirs.

D'Anvers, ce 16 novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCXCVIII.

Baptiste Spinola à William Davison.

(Anvers, 17 novembre 1578.)

Il s'excuse, par suite des temps troublés, de n'avoir pu satisfaire jusqu'ici à la demande de George Ghilpin. Il a retrouvé la lettre écrite par les États à la Reine, qu'il joint à la présente afin de la faire parvenir plus promptement à son adresse.

Monseigneur, Nostre profession est de sorte travaillié par ce présent temps, que ne pouvons faire ce que nos varlets eussent bien aultreffoys faict, là où moy, lequel aultreffoys sur une matinée j'ay levé à change six cens mil florins, n'aye jusques hores poeu accommoder George Ghilpin de la misère requise par Vostre Seigneurie, laquelle je prie me excuser, sy par fortune je dilaiase encoires à l'accommoder, et en donner la faulte au temps courant et point à ma volunté, laquelle est inclinée de servir Vostre Seigneurie en chose de plus importance, come icelle cognoistra, avecques le temps Dieu aydant. J'ay depuys six jours enchà recouvré la lettre escripte du teneur requis de mot à aultre par Messeigneurs les Estats-Généraulx de commission de Son Excellence à Sa Majesté Réginale, laquelle n'aye auparavant envoyée, pour ce que en compagnie de Philippo Cattaneo j'avoye pensé l'accompagner daulcunes choses, lesquelles ne sont esté promptes au jour promis; et pour ce qu'il me fault les actendre encoires quelcques jours, il m'a semblé denvoyer le pacquet où que ladicte lettre est enclose par ce présent porteur, et prier Vostre Seigneurie aussy enstantement que je puys de l'envoyer le plustost que à icelle sera possible, reccommandant la recouvrance de mes trente mil florins en conformité de sa promesse, et icelle s'asseure que je ne seray ingrat du fruict que j'en resentira.

A tant, Monseigneur, je prie Dieu notre Créateur donner à Vostre Seigneurie Illustre l'accomplissement de ses bons désirs.

En Anvers, le xvij^e de novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCXCIX.

Baptiste Spinola à Walsingham.

(ANVERS, 17 NOVEMBRE 1578.)

Come Vuestra Serenissima Illustrissima dovrà havere inteso dal Signor Horatio Pall[avici]no, non havemo finhora il Signor Filippo Cattaneo et Io potuto convenirsi col Baduero di quella scuiffia a lei nota, e questo perche la tiene in vidiendi [1] quatro milla incirca, pretio escessivo per il suo valore; a noi non è parso fin al giorno doggi offerirgline piu de viviendi domilla, parendoci che con essi sy ben pagata. Se verrà a la ragione non mancaremo di mandarla subito, e quando non, se non è che Vuestra Serenissima la vogli in ogni modo havere, suplirò per parte mia daltro, como à luogho suo vedrà.

Questi Illustrissimi Stati d'ordine de Sua Eccelentia hano scritto a cotesta Serenissima Regina una loro litera per me indrisata al Signor imbasciatore con questo piegho [2], dove lho inchiusa : credo che raccomandino il mio affare delli fiorini 30^{m} e sperarò della fine d'esso, credendo che Vuestra Serenissima lo debba havere per raccomendato, come humilmente la pregho ad esequire, essendo raggionevole che Io rihabbi quello che ho prestato; e perche il Signor Horatio Pallavicino gli dovrà tratare di novo de l'errore fatto in li mei oblighi, Vuestra Serenissima sy servita di farlo redrisare in la somma de li fiorini trentamilla.

Nostro Signor conservi l'Illustrissima persona di Vuestra Serenissima come li suoi buoni servitori et Io desideriamo, nel numero de quali la pregho conservarmi, con comandarmi in quello che la mi terrà buono per servirla.

In Anversa, li 17 di novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

[1] i. e. scudi.
[2] i. e. plico.

MMMMCCC.

William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.

(BRUGES, 17 NOVEMBRE 1578.)

Arrivé à Gand le 7. Depuis lors, aidé des commissaires des États et députés des villes, ai fait de vains efforts pour dissuader les Gantois de leur opposition et violences. Mercredi dernier admis à leur assemblée, leur ai exposé le mécontentement de la Reine et de leurs voisins, les désavantages pour la religion, l'affaiblissement contre l'ennemi commun et la menace des Français à leurs portes. La liberté religieuse était suffisamment garantie par l'édit dont les autres usaient si bien. Défiance des catholiques devant toutes ces violences, ruine des États et leur propre ruine inévitable dans la guerre civile. Opposition des autres membres et provinces, de l'Artois et du Hainaut, du Brabant incapable de se défendre lui-même contre les Espagnols, de la Hollande et Zélande qui avaient assez d'une guerre, de la Frise et de la Gueldre qui résistaient en s'épuisant. Les Gantois avaient peu contribué dans cette guerre contre les Espagnols. La Reine était prête à les aider dans celle-ci, mais non dans une guerre civile. — La réponse à mon discours, promise dans les trois jours, ne m'a pas encore été donnée par l'instigation du bourgmestre Hembyze et de sa faction, cause de tous ces troubles. — Casimir s'est mis à la tête de leurs troupes. Je lui ai exposé au long les effets désastreux de sa conduite et le but pour lequel il avait été appelé par la Reine. Pour toute réponse, il m'a dit qu'il saura justifier sa conduite auprès de la Reine. Beutrick est le mauvais esprit de cette affaire. — *Post scriptum.* Le motif de mon arrivée en cette ville de Bruges est un message de leur obligation particulière pour le XIV^{mll} que j'espère avoir demain. — Je retourne aussitôt à Gand. — J'ai reçu deux paquets depuis mon départ d'Anvers; et si je n'ai pas écrit à la Reine, c'est par le motif que la réponse à mes propositions à l'assemblée générale ne m'est encore parvenue, et de plus que les soldats des villages voisins interceptent les correspondances. — Quant aux lettres du Prince de Parme, je vous les expédierai d'Anvers. — Dès qu'une affaire digne d'être rapportée se présente, je vous en informerai.

I came to Gaunt on Frydaye the VIJth of this moneth, where I have ever since bestowed my travaile to divert the Gauntoys from the offensive and daungerous course which they have hitherto helde, beinge in that behalf seconded by the comyssioners of the States-Generall and the deputies of Bruges, Ypre, the Francke, Antwerpe, Bruxells, Bos-le-Duc, Lyre and divers inferyor townes of this province in particuler. But findinge them sollicited by some ill instrumentes to persyst in their errour, themselves preoccupied with suche a resolution, and that humor nouryshed by the late procedinges of the Wallons, neither I, nor the rest doe yet hope to reape any good fruicte of our labours.

On wednesdaie last I was admitted into their comon assemblye, where I layed before

them the generall mislike which bothe Her Majestie and all the rest of their neighbours conceaved of their procedinges, the selander and hinderaunce which thereby grewe unto the cawse of religion; the daunger wherinto they did apparantlie throwe their whole countrye by kindlinge an inwarde warr for religion before they had determyned their owtwarde troubles againste the Spanish; th'errour they had therein committed, aswell in respect of the cawse it self, as of the tyme and mannour of their procedinge; bicause that religion, which they toke for their cheif pretext, woulde rather be advaunced by doctrine and instruction then by force and compulsion. That the tyme which they chose for the pnrpose was utterly unseasonable, having yet their comon enimye at their gates on th'one sid, and the Frenche an enimye as daungerous on th'other, bothe readie to make their proffitt of theise alterations; That their errour in this behalf was inexcusable, partlie bycause the publique libertie of religion was not denied them accordinge to the relligious peace, which other townes had thancke fullie imbrased, and verie modestlie used; And partlie for that in respect of their evill dealinge, it was bothe refused of divers townes and provinces that were in verie good waie to have accepted thereof, and also suppressed in some places where it had bine alreadie receaved; That the mannour of their proceadinge had singulerly offended their neighbours, sclandered their cause and drawen them selves into a generall hatred; bycawse, not content to have therein usurped upon th'authorytie of their superyour magistrates, and shaked of th'obedience which they owe unto them, they had besides used suche violence, what in breakinge downe of images, spoilinge of churches and religious howses, dissipation of their goodes and lyvinges, and in diveres other disorders, as did argue a manifest contempte of lawe and goverment. That by this meane they had broken the union of the provinces, aliened and discontented the whole nobilitie, advaunced their comon enymye, opened the gappe to the Frenche, and finallie kindled suche a fyer as woulde hardlie be quenched but with the daunger of their whole Estate. For preventinge whereof I advised them to consider well whether were better, the waie of force, or composition, when by th'one they might eschewe and by th'other ronne headlong into their owne ruyn. And here I remembred unto them the difficulties miseries and callamities of a civill warre, which is wonte to plucke up by the rootes the moste flouryshinge kingdomes and comon wealthes of the worlde; and as it was a custume in all well governed States, err they begane a warr, to provide the meanes howe to maintaigne the same, I wisshed them to consider howe muche they were of themselves unable to beare suche a burthen; howe that their fellowe members did utterly mislike their procedinges, and woulde be lothe to participate with them; That the rest of the provinces were either unable or unwillinge to geve them succor; That Artoys and Haynault were in mannour alreadie declared against them; That Brabant was utterly under fote, and not able to defend it self againste the Spainish, much

less to helpe them; That Hollande and Zealande had made courteysye, in respect of their longe troubles, to contrybute muche to one warr, and woulde be more nice to beare a double burthen; That Freze and Guelders had enought to doe to conserve them selves. Besides that, they did never contrybute muche to the warr againste the Spanish, which, beinge at their dores, did import them more the lokinge to then the troubles of Flaunders; That from abrode they coulde expect no succour but out of Englande, and to thincke Her Majestie woulde imbarque her fortune in those warres at th'appetite of a towne of Gaunte was a hope that woulde utterlye deceave them; And therefore thought them verie ill counsailed yf they did preferre the waie of force to that of composition, especiallie the conditions beinge so tollerable and reasonable as those that were offered them; whereof I did in Her Majestes name exhorte them to have good consideration, as they tendred th'advauncement of Godes glorye, the quiet of their countrie, the frendshippe of Her Majestie and their owne particuler saffetie.

To which ad monition (exceptinge some generall tanckes) they replyed little other thinge at that tyme but that they woulde communicate the same with the whole members of their towne at their generall courte to be holden within three or fower daies, and accordingly geve me answere, which is yet put of from daie to daie by the Burgemaster Embese and his faction, authors of all these confusions, partlie to have the more tyme to practyse the commons, and so frame a councell to their hummors, and partly suspectinge least by an orderly proceadinge their disordered purposes might be overthrowen. So as I am yet in suspence what they will resolve, thoughe hopeles it shalbe suche as I desire. And, whereas I founde the Duke Casimir embarqued in their cawse so farre fourthe as that he was in ellection to be cheif of their armye, which beinge since offered unto him by the said Embese and some of his assocyates in the name of the whole towne, he hathe accepted, I thought it good on th'other side to let him understand howe muche this his procedinge did prejudice the common service, hinder th'advancement of the Gospell, touche his owne creaditte, and finallie call in question the honour of the Queen my mistress, who had bine author of his cominge downe. Because he was brought in to the defence and succor of the States against their common enymye, and not to nouryshe and kindle a newe warr amongest them for religion. That he was entertaigned to serve the whole bodie, and not a particuler towne of Gaunt. That his retyringe thither with a good parte of his forces, without the consent or pryvitie of the Governor or States, at th'onely request of some particulers of that towne, yed without the knowlege or approbation of the people, had greatlye touched his reputation. That this course of his had bine a cheif cause of devidinge the provinces, discontentinge the whole nobilitie. jealous of his pretence, and consequentlie of encreasinge th'inwarde troubles of the countrie. That he did thereby advaunce th'affaiers of the Spanish, with the prejudice of the States, and his so muche greater disreputation, in that he had not

onely dimynished their forces by with drawinge diveres companies bothe of his owne horsemen and fotemen into Flaunders, but also had sollicited Balfoure and other captenes and coronells to abandon the said service to followe his partie. That this dealinge was a highe waie to breade a generall mutynie and dissipation of the whole armye, and so doubly to augment the myseries of the countrie. That it gave the Catholics, aswell captenes assouldiers, occasion to joygne in faction with the Wallons, of whom they were sollicited under peetext of defendinge their religion, suppressed by those of Gaunt. That bothe the said Wallons and their adherentes, seinge him become a partie with the Gauntois, whose dealinge they conceave to tend to an extirpation of the catholic religion and overthrowe of the nobilitie, should have a faire coullor to chuse them a cheif of profession and religion contrarie, be it the Duke of Anjowe, or anie other they shall finde apte to take that charge upon him. That this was th'onely waie to strenghthen the said Duke in this countrie, who coulde never have had a better pretext to invade the same, and to translate the miseries and callamities of a civill warr for religion, wherewith Fraunce hathe bine travayled so manie yeeres, into these partes, the consequence whereof muste nedes bringe fourthe a generall dismembringe of the provinces and alteration of the State, a thing prejudiciall to diveres of the neighbours, but especially to the Queen my Mistress. That the Sthates might have founde good meanes to prevent all theis inconveniences, and to redress thinges in some tollerable sort, yf the Gauntois were not induced (as men thincke) by his councell to chuse rather the waie of force then composition, and incoraged therunto the rather by his authorytie, presence and hope of succor and protection. That he, being a Prince that pretended a singuler zeale to th'advauncement of God's glorye, was verie ill advised to ronne this violent course to the prejudice thereof, consideringe the good tearmes whereinto the Prince of Orenge had brought the wole countrie touchinge a permission of bothe religions, so as in that respect he had no sufficient coullour to doe that he did. That the world greve jealous of his aspiringe to the Seignory of Flaunders under a pretext of defendinge the Gauntois. And bycause in everye mans discourse he had therein layed a weake fundation unles he were supported of Her Majestie, it was a generall opinion that she was bothe an author and furtherer of that course, a thinge the rather conceaved bycause he was brought into the countrye cheiflie by Her Majestie, his force increased by her meanes, his paie advaunced out of her coffers, and himself a Prince that Her Highnes had allwaeis greatlie accompted of. And therefore that Her Majestie had the greater cause to he greaved with him, seinge that throughe his faulte her honor and sinceritie was called in question, and the ruyn of those whom she sought to preserve advaunced by him whom she had brought downe for their helpe and assystaunce. All which perticularities, with a great manie others, I layd open unto him so muche the more roundlye, bycause I founde him some what straungely carryed awaie

with the counsaile of his Beutrich, the cheif fierbrande of this combustion. But whether he suspected my lack of charge and authoritye to deale with him in those matters, bycause I brought him no letters of creadence, or whether offended with my plainenes (conteigned not withstandinge within the boundes of modestie and truthe), he refused to geve me other answere then that he was able to justifie his actions, as Her Majestie should shortly understand by his letters, to whom he was determined to send some one or other; and so covertly gave me my leave.

And this is all the fruicte my labour hathe yet yelded either with the Gauntois or the Duke, for whom I am the more sorie, because I feare the consequence of this enterpryse wilbe suche as himself shall have speciall cawse to repente; thoughe his Beutrich doe thincke this an unfallyble plotte bothe to constraine the Prince to take parte with his master and ronne a like course for his owne suertie, and to drawe Her Majestie into th'action in respect of her owne State and necessetie. But whether he have heerin discharged th'office of a sounde counsailor, I remyt to the judgment of others; and as one sorie that theis thinges succead no better, leave them to the disposition of th'Almightie, to whose protection I moste humbly commend Your Honours.

Bruges, the XVII of november 1578.

The cause of my commeng to this towne is for dispath of their particuler obligation for the VLV^{m} which I look to have as to morrow, and so fourthwith to returne to Gand.

If Her Majeste do blame my slacknes in not wryting from Gand, Your Honours may truly excuse it with a doubt I had to write from thence, bycause their souldiers lay uppon the villages in the way, and had of late inte[recepted] divers lettres, as . . . . .

Postscript. I have receyved two severall pacquetes from Your Honours since my comeng from Andwarp, one within a day or two after my arryvaill at Gand by John Furryer, th'other yesterday by Mr Cuswarth. And whearas by this last I perceyve Her Majesty doth marvaill she hath heard nothing from me since my commeng to Gand, it may please Your Honours to advertise Her Highnes that the cause was partly a dayly expectation of the comon assembly of the Members of Gand, and consequently of ther aunswer to that which had bene propounded both by me and others, partly an incertenty of the success, and partly a doubt I had to dispatch from thence by reason that divers letters have bene of late intercepted by their people which lye in the villages betwene their towne and this, which some men are lyke to pay deerly for, having to do with a multitude that cannot distinguish betwene justice and injustice.

As touching the Prince or Parma's letters, I will uppon my return to Andwarp (which I hope shalbe within 3 or 4 dayes, if I can dispatch my particuler bandes both here and at Gand, as I am promised) see them speedely and safely conveghed.

I shall not need to comend unto Your Honours favour this bearer my cousin Cheek, bycause he is sufficiently knowen, yet if it please you to vouchesafe him somme peece of extraordinary favour for my sake, I will esteme it as bestowed on my self.

Assone as there shall fall out any further matter woorthy a dispatch, Your Honours shall not fayle to hear from me. In the meane tyme leaving to trouble Your Honours any further in theis, I most humbly take my leave.

At Bruges, the xvii[th] of november 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCI.

Points que Cheeke aura à exposer à la Reine d'Angleterre.

(17 NOVEMBRE 1578?)

Malgré l'avis des États et des membres de Flandre et autres villes, les Gantois ne veulent céder ni accepter la paix de religion, la restitution des biens du clergé et l'élargissement des prisonniers. — Le bourgmestre Hembyze est très passionné et opiniâtre. — Le Duc Casimir se laisse entrainer. — Le Duc d'Alençon s'offre comme médiateur entre les Gantois et les Wallons. Bientôt il se mettra en guerre ouverte si Casimir maintient son alliance avec les Gantois. — Pruneaux, envoyé à Anvers, le confirme également. — Le Hainaut et l'Artois, avec toute leur noblesse, se séparent des autres provinces pour se mettre sous la protection du Duc. Les Wallons ont laissé M. de Hye à Menin, pour se joindre aux deux régiments de Français, et ont vainement attaqué Ypres. Après avoir pris et rançonné Poperinghe, Bailleul, Steenvoorde et Cassel, ils se sont ralliés à La Motte et vont assiéger Dunkerque. — Ce capitaine a passé à Saint-Omer et a gagné à sa cause le comte d'Egmont. — Dunkerque a reçu trois à quatre compagnies de renfort. — Bourbourg est très suspect; la Flandre fort éprouvée. — Dans le Brabant, les États ont levé leur camp. — Le Comte de Boussu et les chefs sont retirés à Anvers, après avoir disposé leurs troupes en garnison dans les villages environnants. — Le camp ennemi est également dispersé en plusieurs garnisons. — Tout est bien dans les autres provinces.

A remembrance for my civen Cheeke of sune particularities as he is to declare unto [Her Majestie] concerning the forsent state of theis countreis.

First, for the matters of Flaunders, youe shale give Her Majestye to understande. That both the generall-Estates and the particular members of Bruges, Ypres and the Fraunck, with divers others inferior townes in Flaunders, together with those of Andwarpe, Breda, Bos-le-Duc and Lyre in Brabant, had sent their severall Deputies to divert those of Gaunt from the perillous course they had hetherto taken and to con-

forme themselves unto the Councell and advice of the Princes and States touching the points in difference for the restitution of churche twings and goods yet fourthe coming acceptacion of the *Religions-freidt* and deliverye of the prisoners into newtrall hands, which Deputyes havinge severallye proposid their charges are put over for the full aonsweare to the generall court of the members of the towne, which is to be holden within a daye or two. That in the meane tyme theee is verie litle apearance that any . . . woulde growe of all theis labor. Embeise the Burgemaster is exceading passyonat and heddye, and his faction in creditt . . . . . ignorant multitude opposing themselves by all meanes to a peacable composition. Ratte and certain of his crewe did on Thursdeye laste in the . . . , . of the whole towne which was generally ignorant of the ma . . . . . request the Duke Casimire to take the governnemeut of the . . . . . upon hem, which he hath accepted the confirmacion therof be . . . . . remitted to their aforesaid assembly. That the gentlemen and principal burgers there we so muche malcontentid with theis straung proceedinges as is like to cause so notable disorder amongest themselves. That the Duke of Alençon hath sent unto them one Bonivet to offer himself for a medyator of the difference betwene them and the Wallons. So they will accorde the three pointes propounded unto them as aforesaid. That the said Bonyvet hath confessid that hir Monsieur is resolvid otherwise openly to declare himself in th'action against them especiallie if the Duke Casimire go anye further in their cause. That Pruneaux sent to Antwarpe hath in manner conformid the same his Monsieur his resduction. That Haynault and Artois together with the whole nobilitie are by this meanes like to embrace his protection and utterly to disjoyne themselves from the reste of the provinces. That the Wallons having lefte Monsieur de Heze in Meenen with 4 or 500 men are gone downe into Weste-Flaunders with the reste of their forces being, with the two regimentes of Frenche, estemid to above 5000 men, wheare they first attempted Ypre, but constraynid to dislodge them with their loss went afterwards downe to Poperinge, Belle, Stenvorde and Cassel, all which places they have entered and raunsomed at their pleasure. That it is a general opinion that they are confederid with La Motte and that they will from Cassell wheare they are yet, bende down to the siege of Donquerqe. That La Motte hath musterid within theis 6 or 7 daies 2000 fotemen and 500 carabins. That he hath sollicited the Townes of Donquerqe, Bourbourge and divers peeces thereaboutes to joigne with him. That he hath bin this laste weeke at St-Omers with the Count Egmonde, whome he hath wonne to his partie. That by the means of one Coronell Emanuel the said towne of St-Omer is confederid with him. That they of Donquerqe have newly receivid in 3 or 4 companies of fotemen for the reinforcing of their garnison. That the towne of Bourboroughe is much suspectid : In summe that this whole province of Flaunders doth begyn to tast of those miseryes which are wont to follow a civill warr.

And, towching the proceedings in Brabant, you are to advertize that the States have newly broken up their campe. That Count Bossu and the reste of the chiefs returnid to Antwarpe having disposid part of there forces into garnison, lefte a part in the country of Liege, and retyred the bandes of ordynance into divers villages about Antwarp, till further order my be taken of their contributions. That the campe of th'ennemies is also dispersed into severall garrisons. That Pruneaux sent for Monsieur to demand better satisfaction of the States then he had hitherto receaved, is remayning yet at Andwarp of his despath. That in the rest of the provinces all is in good quiet . . .

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 227.)

MMMMCCCII.

William Davison à Christophe Hatton.

(Bruges, 18 novembre 1578.)

Le porteur de la présente, mon cousin Cheeke, vous donnera de vive voix les informations que vous désirez, vous épargnant ainsi l'envoi d'une longue missive.

Sir, This bearer, my cosen Cheeke, can so particulerly informe Your Honour of our successe at Gand, together with suche other particularitiés as have occuired since my last, as I forbeare by him to trouble you with a long letter; and the rather, because the subject presently offered is such as I am suer would litell delight you. I beseech Your Honour, therefore, to excuse this my shortnes; and att all tymes to dispose of my poore service as of hym that resteth faith fully at Your Honor's devotione, whome I most humbly commende to the grace and providence of God.

From Bridges, the xviiith of november 1578.

(*British Museum, Add.*, ms. 15891, fol. 106 v°.)

MMMMCCCIII.

Don Bernardino de Mendoza à Alonzo de Curiel.

(Londres, 21 novembre 1578.)

Con Gombal de Guarás tuve la de V. M. de último de el pasado en 9 de este, á cuyos particulares no tengo que responder, pues V. M. verá por la que va con esta para Monsignor de la Mota, lo que sobre ellos podia decir, y la ocasion del haberme advertido que habia venido aqui aquel capitan.

He holgado mucho de entender que V. M. tenga cartas de Sua Magestad en que le mandaba volver á Gravelingas, que del tener entendido el servicio que hace en aquella plaza, estoy bien asegurado, de donde V. M. no se olvide de avisan lo que ocurriere, que yo no faltaré de hacer lo mesmo de aqui.

(*Colleccion de Documentos ineditos para la historia de Espana*, t. LI, p. 198.)

MMMMCCCIV.

Don Bernardino de Mendoza à Alonzo de Curiel.

(Londres, 22 novembre 1578.)

Despues que escribi ayer á V. M. se ha ofrecido el venir á mis manos un corredor bien plático de la mercaderia, sobre que me escribió Monsignor de la Mota, y como verá V. M. por la suya, á que me remito, da buena relacion de todo, aunque no ha dejado de costarme harto trabajo y solicitud; y cuando se topa mercaderia que contente no es en balde. V. M. no deje de tener mucha en reconocer la porque no nos engañen, que Monsignor de la Mota estoy cierto que entenderá que de mi parte se ha hecho loque es posible.

(*Colleccion de Documentos ineditos para la historia de Espana*, t. LI, p. 199.)

MMMMCCCV.

J. Ferrières à William Davison.

(Gand, 22 novembre 1578.)

Il espérait le voir venir à Gand, où le bourgmestre a triomphé de Rihove et l'apaisement est près de renaitre. — Le crédit du Prince d'Orange a bien baissé. — On avait parlé de médiation de l'Empereur. — Menées de d'Arschot et de Lalaing. — Craintes de conspirations contre le Prince d'Orange.

Monsieur, J'esperoye vostre retour en ceste ville au temps que aviez proposé; mais je me doubte que les émotions survenues en ceste ville vous rafroidissent et retardent. Il semble qu'elles soient composees et que le bourgremaistre ayt le dessus aïant fort inconsultément entreprins Monsieur de Ruihauve ce qu'il a faict, car il se persuade grand crédit envers le peuple, ce qui ne s'est pas trouve, et furent hier réconciliés. Le crédit de Monsieur le Prince d'Aurange, soubs et pour l'authorité duquel avoit esté entreprins par Ruihauve, sera de beaucop diminué en ceste ville, et me doubte que l'embassade qui avoit esté le jour devant l'émotion, envoyée devers Son Excellence pour le prier de accepter le gouvernement de ceste ville, sera retraictée; car ils pourront justement se pleindre de lui. Il estoit venu nouvelles que la paix proposée par l'Emperour se traitte à Anvers; mais je n'en ay ouï les conditions. Monsieur le Duc d'Arscot, Monsieur le Conte de Lallain sont venus à Anvers : du dernier tant plus je m'esbahis et plus je crains quelque conspiration contre Monsieur le Prince d'Aurange. Je me consume en ceste ville l'esprit, le corps et les moyens qui me mancquent pour aller en aultre lieu. Je vous supplie, Monsieur, davoir souvenance de moi et consideration des causes et moyens par lesquels je me suis trouvé en ceste difficulté; j'ay receu despuis trois jours confirmation et entière explication de la nouvelle que j'avoye receu devant vostre partement par les lettres que m'avoit escript le docteur Simonis, médecin du Prince, duquel je vous envoye les lettres; lequel a esté envoyé pour me faire des offres si grandes que je doits fort plaendre le malheur de mes affaires qui me retarde que je ne puisse se tost aller pour massurer de ce quil m'a dit de la part de son Prince qui n'est pas novice ou aprentis ès choses quil désire; mais à ce en sera en *Rugiments indicare Leonem.* Tant plus je vous supplie, Monsieur, me vouloir ayder que je puisse aller à mes affaires et je vous en serai toute ma vie obligé et recognoissant par tout service que pourrai. Monsieur, je me recommende humblement à vostre bonne grâce de prier Dieu vous donner heureuse et longue vie.

Le 22 novembre.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 7.)

MMMMCCCVI.

William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.

(Bruges, 22 novembre 1578.)

Les Gantois, excités par leur bourgmestre Hembyze, se refusent à soumission. — Ryhove penche plutôt vers un accord avec les États. — Beutrick est le mauvais esprit et met le Duc en grand danger. — Montigni a eu une conférence avec La Motte; et quittant ses Wallons, il est retourné à Mons, emmenant de Heeze de Menin. — Quelques compagnies de Wallons envoyées de Cassel ont passé par Hondschote; et apprenant qu'il se trouvait à Ghistelles deux ou trois compagnies de Gantois, ils les ont attaquées et emmené leur capitaine prisonnier. — Le baron d'Aubrigny s'est joint depuis à eux. — Vous pouvez juger par là, de la confusion et de la misère qui règnent ici en Flandre.

Your Honours might understand by my cousin Cheeke in what termes I left the doinges at Gand at my comeng thence. Since, namely on thursday the xx[th] of this present, they were appointed to hold their generall assembly for determynation of the matters in question, wherin, as we heare, they have proceeded in such a sedicious sorte as hath kept them ever since in armes, their gates shutt upp, and the whole towne devided under the contrary factions of Hembize the cheif Burgemaster (who will by no meanes agree to the demaundes of the States touching the pointes in difference) and of Ryhove, the coronell generall, who followid with the better sort pretend to conforme them selves to th'advise of the Prince, and will in no sort disjoign them selves from the generall body of the States; but what issue the matter is growen unto, we can yet heare no certeinty, their gates contynewing shutt, and no man suffered to pass in or out. The first motive and begyning of this alteration was on tewsday last, Ryhoue having causid the captaines to assemble their companyes in armes in divers partes of the towne, wheare he demaundid of them whether they would have the Prince of Orenge for their Governour or not : wherunto having obteynd their generall consent, he commaundid every man to repayer quietly to his lodging for that tyme. Wheruppon hath since followid this confusion and partiality amongst them, being an effect of Beutrichs counsaill, which I feare will go neare to put the person of the Duke his master in hazard, besides the further mischiefes lyke to grow therof; and thus much for the doinges at Gand.

Montigny hath mett and conferred with La Motte since his coming to Cassell, from whence (leaving the Wallons there) he is returned in post to Mountes, accompanyed

with de Hèze, whom he toke with him from Meenen. Since his departure, certen companyes of Wallons sent out of Cassell have bene at Honscote, an open towne, very wealthy, not farr from Dixmude, wheare, hearing of a company or two of Gantoys lieng about Gistele, they sent fourth certen horquebuziers on horseback to cutt them peeces, which they have executed, having caryed away their captain prisonner. The Baron d'Aubigny is said to be joyned with them since their coming towardes Dixmud. Thus Your Honours see what a confusion is begun in this province, which, as farr as I see, is lyke to tast of those great miseryes which their compatriotes have endured before them. And so in hast I most humbly take my leave Bruges.

At Bruges, the xxii[th] of november 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCVII.

Jacques Rossel à la Reine d'Angleterre.

(Anvers, 23 novembre 1578.)

Appelé au service de la Reine par Cobham et Walsingham, il croit avoir répondu à leur attente par les renseignements qu'il a fournis. — Maladie du Duc d'Alençon. Son plan pour s'assurer l'assistance du Roi de France. — Départ du Prince d'Orange pour la Flandre. — Attitude de d'Arschot.

Madame, Vostre Majesté, comme je tiens, aura entendus par Messeigneurs ses Ambasseurs de Cobham et Walsingham la sincère affection et bonne volunté que j'ay porté à son service sans y avoir esté poussé sinon d'une simpathie qui y doit interpeller touttes personnes de preudhomie, amateurs du repos universel. Touttesfoys ayant esté depuis apellé et resceus au service de Vostre Majesté par mesdicts Seigneurs, je me suis évertué en tout debvoir d'escripre par tous les ordinaires tous occurans, faisant son service comme sçayt mondict Seigneur de Walsingham, et d'aultant que entre aultres particularités y s'est offert quelque object digne de vostre grandeur qui requerroit parolle de présent. Je me suis advancé de les escripre à Vostre Majesté affin que les advis ne tumbent en généralité.

Le Duc d'Alencon est tumbé malade, comme l'on tient, de peste dès jeudi dernier xix[e] en ce moys. Ses partisans et sa suytte, ne pouvans accomplir leurs pourjects à la seigneurier ès Pays-Bas par la voye qu'ils avoyent tenus, rechercheans aultres expédiens qu'estoit de pratiquer les Malcontans retirés à Mons à faire querroyer la Flandre,

moyen subtil pour troubler l'estat et déplorer les affaires, estans secondé du Ministre Villiers par l'industrie duquel le Prince d'Orange semble persuadé d'incliner à leur dévocion, y estans de mesure instruits plussieurs des Estas et Conseil d'Estat, prœtendans faire manifester et publier que sy le Roy d'Espagne ne convient de la paix en accort dans trois moys avec les Estas, yls changeront de prince. Et sont sollicitans à oultrance pour précipiter ce sujet d'aultant que le Roy de France a fait sçavoir à Monsieur d'Alencon son frère que, pour deux villes et pour le tiltre acquis de protecteur ou deffenseur, y ne ce pouvait enfonser à son assistance; mais, s'yl obtenoit quelque grandeur d'estre nommé seigneur, qu'il exposeroit tout son pouvoir, voyre ce déclareroit contre le Roy d'Espagne; objects qui esbranlent plusieurs des nostres, que fait craindre que n'y entreviennent quelques nouveaultés, sy n'y est remédié par aultre contrepoison que seroit en leurs .... Rebattisant la guerre civille seroit faisable sy les moyens estoient donné à personnage que je tiens cogneuz de Vostre Majesté, le nom duquel je feray sçavoir à Vostre Majesté, sy luy semble bon, à première comodité.

Le Prince d'Orange s'est party ceste nuyt pour entrer au gouvernement de Flandre. Le Duc d'Arschot, mandé par luy pour son plus grand proffit, voyant ce stratagème, a protesté que luy estant donné ledict gouvernement par les Estas, sans offence ne debvoit estre déporté ledict Duc, et aultres se formalisent, mais en vain; car l'on dict que c'est le peuple. Voilà l'estat. Les aultres particularités je les ay discourus à mondict Seigneur de Walsingham pour fouyr la proxilité laquelle seroit tédieuse à Vostre Majesté, laquelle je prie le bon Dieu, Madame, vouloir conserver en très-heureuse santé, prospérant ses haults, magnanimes et généreux désirs.

D'Anvers, ce 23e novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCVIII.

Jacques Rossel à Walsingham.

(Anvers, 23 novembre 1578.)

Manœuvres des Français. — Position de l'armée des États. — Le Prince d'Orange à Gand. — Les Allemands à Louvain. — Conférences pour la paix. — Situation de Valenciennes et de Gand. — Entrevues de La Motte et de Montigny. — Prise de Deventer.

Monseigneur, Ayant descouvert quelque passage remercable des dessains de nos Francoys, j'ay advisé de les discourir et escripre à Sa Majesté en particulier, sy vous

semble bon luy faire veoir, le remectant à vostre prudente concidéracion, laquelle jugera des moyens qu'ils recherchent pour s'insinuer et seigneurier en nostre estats, lequel yls recherchent de troubler et les rendre comme déploré pour parvenir à leurs dessain.

Nostre armée est dispersée et longée de la frontière de Liége jusques à Bos-le-Duc où yls sont attendans leur payement. Les reistres ont offert de servir trois moys en campagne sy l'on leurs délivre deux moys content. L'on travaille à trouver deniers. Les moyens d'en avoir nous ont esté tollus par la guerre de Flandre.

Le Prince d'Orange c'est party ceste nuyt passée pour Gant ou y sera fait gouverneur du pays, dont le Duc d'Arschot quil avoit fait retourner de Mons pour son plus grand bien, se trouve mal content, ayant protesté n'avoir offencé pour luy tollir son gouvernement duquel il avoit esté porvehu par les Estas.

Les ennemys las de la guerre, sont retiré dans Louvain, Dist, Léo et aultres places de leurs obéyssance; mais ce jourd'huy sont venues nouvelles que les 27 enseingnes qu'estoient à Louvain, sortent et que le Baron de Pollevillers y entre avec ses Allemans. L'on ne sçayt qu'ils ont en volunté. De ma part, je tiens que le Baron de Chevreau retourne en Bourgongne où les Francoys ont de nouveau délibéré. Les Souysses sont descendus à l'assistance du pays.

Le Prince de Parme a escript aux Estas qu'il avoit resceu lettres du Roy qui luy comande d'obéir à ce que par l'Empereur luy sera ordonné.

Ce jourdhuy doit arriver ung courrier genthilhome comme ambassadeur de l'Archiduc Ferdinande, par lequel l'on tient que le pourparler de paix sera acheminé attendant aultres Députés pour icelle, comme l'Électeur de Collogne, Lazarus Swindich et aultres. Plusieurs estiment que ledict Archiduc ou bien ung des frères de Mathias viendra.

Le Conte de Lallain estoit, sont six jours passés, dans Valencianne pour y pratiquer comme l'on dict, l'entrée des Francoys, où y fut mal venus et contraint de soy retirer avec dextérité et en secret : aultrement y fût esté prisonier.

La ville de Gant fut en armes mercredi dernier à cause de l'arrest faict à la personne de Embise, les ungs contre les aultres sur la conference de l'accort. Je délaisse de discourir les particularités d'aultant que Monsieur Davesson les peult représenter oculaire.

Les Wallons se sont submis d'obéyr aux Estas et d'aller là part que leurs sera commandé lorsque les Gantoys se seront submis à obéissance, recepvant seullement ung moys de gage où cydevant y ne vouloit estre content de trois.

La Mothe et Monseigneur de Montigny ont pourparlé ensemble, et désireroit ledict La Mothe retenir lesdicts Wallons au service des Espagnols, à quel effets il leur offre journellement argent que dit avoir resceu d'Espagne; mais lesdicts Wallons n'y veuillent entendre.

La conférence dudict La Mothe et Montigny doit estre suspecte à Sa Majesté sur la négotiation et entreprises qu'ils avait proposé à ycelle, et ne peult penser que ne l'ayent descouverte à Gordan.

Nous avons nouvelle que Deventer est rendue par composition; mais les particularités ne sont encoir venues. Le semblable se dit de Wert. Ce sont tous les occurans que j'ay présentement dignes de Vostre Seigneurie, laquelle ayant salué de mes très-humbles recommandations je prieray Dieu, Monseigneur, que vous conserve en heureuse santé, prospérant vos magnanimes désirs.

D'Anvers, ce 23e en novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCIX.

Le Prince d'Orange à William Davison.

(Termonde, 24 novembre 1578.)

Il se recommande à la bonne grâce de Davison et lui annonce l'envoi de Fammas, porteur d'une communication importante.

Monsieur, S'en allant Monsieur de Fammas celle part, n'ay voulu laisser de me ramentevoir par ce mot en vostre bonne grâce; et d'aultant que le dit de Fammas vous déclairera tout amplement la cause de son allée et mesmement en quel estat consistent les affaires par deçà présentement, ne vous feray icy plus long récit, en me remettant à sa souffisance; et ne servant ceste à aultre fin, prieray Dieu vous donner, Monsieur, avecq bonne santé, sa sainte grâce, en me recommandant très-affectueusement à la vostre.

De Tenremonde, le 24e de novembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCX.

William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.

(Bruges, 24 novembre 1578.)

Les chefs des deux factions contraires, Hembize et Ryhove, se sont réconciliés; mais l'issue de ce rapprochement paraît encore incertaine. Les nobles se soumettent ; les bourgeois restent assemblés, et leur décision ne sera connue que demain. Sur la proposition de Ryhove, le peuple a choisi pour gouverneur le Prince de Parme, dans le but de contrecarrer Hembize qui préconisait le Duc Casimir. — Des députés sont envoyés à Anvers pour solliciter l'adhésion du Prince qui se trouve déjà à Termonde. J'irai à Gand afin de favoriser l'entrevue et de pousser à la paix. La faute de ces désordres est surtout imputable à Beutrick. — L'Empereur vient d'envoyer à Anvers un Ambassadeur muni de pleins pouvoirs pour conclure la paix de religion. — Le Baron d'Aubigny, qui s'est joint aux Wallons, campe à cinq lieues d'ici (Bruges); il a vainement sommé la ville de Dixmude de le recevoir et rançonne tous les villages à plaisir. — La Motte s'est rendu de nouveau cette semaine à Saint-Omer, auprès du comte d'Egmont. — Le comte d'Arschot se trouve avec son fils à Anvers, et n'a pas envie de risquer sa fortune avec les Wallons. — *Post scriptum.* Prière de ne pas traiter des trente mille florins avec Spinola jusqu'à plus ample information. Les sommes précédentes ont été mal données, et pour moi, j'ai été mal partagé.

It may please Your Honours. The emotion happenid this last week at Gand betweene the contrary factions of Hembize and Ryhove, the first oppugning the other affecting the compounding of the matters in difference according to th'advice of the Prince and States, as you might perceave by my last sent by John Furryer, is as we heare since appeasid, and the authors therof ontwardly reconcyled. But yet we cannot learne what effect their determyned assembly hath takin, which by reason of that difference was put of from Thursday to Satterday last, on which day we only heare the nobles, being they that assemble first, did give their consent to be ruled wholly by the advice of the Court; but what the Burgers or notables who assembled yesterday or the comons who meete as this day do agree for their partes wilbe knowen some tyme to morrow.

Uppon the motion of Ryhove the last jewsday unto the people touching the choice of the Prince to be their Governour, who was before nomynated by the rest of the members of Flaunders, the rather to thwart and overthrow the practise of Hembize for introducing the Duke Casimir, they dispatchid their Deputies expressely to Andwarp to advertise His Excellence of that ellection, and to beseich him in the name of the whole four members, but in especiall of the Gantoys, to take the paynes to come thither for redressing the disorderid state af thinges amongest them. Which at the lyke instance of the States-Generall he hath agreed, and should be as this night at Dendremond in

his way thitherwardes, mynding, as it seemes, to stay theare till he heare of the success of their assembly, according to the which he pretendes to dispose of his journey forwardes. At that towne the Duke Casimir had uppon my motion once resolvid to meete him, but considering what hath happenid since, I doubt he will make curtesy to perfourme that which may be some impediment to the Princes going forwardes. But having dispatchid my busines heere for my obligations, I meane, God willing, to hasten to Gand, and do the best I can to procure and further their enterview, as the cheif meane to redress theis inconveniences happenid thorough the hartburning betwene these two Princes, nourrishid chefly by the ill offices of Beutrich, of whome all the world cryes shame for hislabout.

This action of the Duke Casimirs, but especially the suspectid consequence therof in respect of the French, hath as it semes once again sett on foote the trafficque of peace, propoundid by th'Emperour who hath, as I heare, a solempn Ambassador, arryvid at Collen in his way to Andwarp with ample authority to treate therof; but with what sincerity or lykelyhod of good success must appeare with the tyme.

The Baron d'Aubigny, declared on the part of the Wallons, is come within 5 leagnes of this towne with certen compagnies both of horsemen and footemen, and hath sommoned the towne of Dixmuyde to receave him in, which they have flatly refused. So as he rangeth upp and downe that part of the country, sessing and taxing the villages at his pleasure.

La Motte, who hath bene once again this week as we heare at St-Omers with the Count Egmond, doth not yet attempt any inovation.

The Duke of Arschot is returned with the Prince of Chymay his sonne to Andwarp, indisposed, as it semes, to hazard his fortune id so desperat a cause as the Wallons have undertaken; but his brother and the rest do yet remayne behind. Thus Your Honours may see all that I have presently to trouble you with all, of whome I most humbly take my leave.

Bruges, the xxiii^th of november 1578.

Postscript. I must beseich Your Honours to suspend any further dealing in the band of 30,000 florins desirid by Spinola till you heare further from me in that behaulf, bycause both at his handes for the former sommes he dealt very lewdly with me, as you shall herafter hear more particulerly, and also bycause I am very loosid handeled for my particuler bandes. So as I have great cause to complayne on th'one and th'other respectes, and, if Your Honours do let Grobendoncq understand somuch, and that you meane to deale no further, but as you shall heare from me, it may perhapps make them better remember them selves, a thing which I beseich Your Honours not to forget.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXI.

M. d'Hargenlieu (?) à William Davison.

(Gand, 25 novembre 1578.)

Il est venu à Gand remettre sa compagnie au Duc Casimir. — Il tient à la disposition de Davison, son chariot à Bruxelles. — On attendait le Prince d'Orange à Anvers. — Alarme en cette ville.

Monsieur, Je suis arrivé en ceste ville il y a aujourdui huict jours pour prandre congé de Monsieur le Duc Casimir et luy remettre ma compaignie entre les mains, comme j'ay faict avec les plus honnestes moyens qu'il m'a esté possible; laquelle il a bien pour agréable, à cause des affaires que j'ay.

Aussy je pansois trouver Vostre Seigneurie en ce lieu pour luy dire comme j'ay gardé à Bruxelles mon chariot avec deux chevos pour Vostre Seigneurie, d'aultant que m'en aviez parlé par cy-devant : qui est occasion que je vouldrois connoistre vostre intention s'il vous plaist que je l'envoye en Anvers à vostre logis. Et quant au pris, vous l'aurez à vostre contentement, et le paiement quant il plaira à Vostre Seigneurie.

Je envoye ceste lettre à l'adventure à Bruges d'aultant que, ayant par-oui que estes allé en Anvers où je m'achemine présentement pour y trouver Vostre Seigneurie, j'ay attendu six jours en ceste ville, pansait que y deussiez venir, comme on disoit. Et de ce qui se passe par decà, on pensoit que Monsieur le Prince d'Orange deut venir en ceste ville hier, lequel est à Termonde. La partye a esté remise à ce jourduy. Toute la ville estoit en arme. On avoit envoyé quelques chevos de la part de Messieurs au devant dudict Seigneur, qui retournèrent après, avec deux capitaines; Monsieur le Prince lui manda que ce seroit pour ce jourdhuy. Cependant il fut fait commandement à Monsieur de Bonnivet de sortir la ville incontinent, ce qu'il fut contrainct de faire : Le semblable à Monsieur le Vidame et à tous François qui favorisent le Duc d'Alançon; et toute la nuict les bourgois ont esté en armes, faisant recherche par les maisons. Les tambours battent avec grant bruict. Voilà ce qui se passe par delà; et, au cas que Vostre Seigneurie fût à Bruges, je vous prie de mander vostre volonté à Madame vostre compaigne, touchant le chariot.

De Gand, le 25 novembre 1578.

(*Record office, State papers of Flanders*, n° 28.)

MMMMCCCXII.

Walsingham à William Davison.

(Richmond, 27 novembre 1578.)

J'apprends de notre Ambassadeur en France que les États du Hainaut, de l'Artois, les Wallons et la plus grande partie de la noblesse des Pays-Bas sont en négociation avec le roi d'Espagne pour le rétablissement de la paix. Il serait bon pour le prince d'adopter une autre voie et d'entrer en relation avec eux pour l'avancement de la religion, ayant confiance en Dieu, qui, lorsque tout semble désespéré, accorde souvent le triomphe. Voyez la Hollande et la Zélande, et puis l'inaction de l'armée si puissante des États. Casimir est mécontent; mais la Reine vous appuiera, et cherchez à faire adopter sa médiation.

Sir, By theis inclosed, receaved from our Ambassadeur resident in France, by the which yt appeirethe that the States of Henault and Artois, together with the Wallons and the most parte of the nobillitie in the Lowe-Countries, are entred into a course to make their peace with the King of Spaine, being no lesse aliened from the States than from the Frenche, whose comming into the countrie hathe bin a principall cause of the disunion of theis provinces from the Generall-States.

It shall be most expedient therfore for the Prince, upon viewe of theis letters, to take some newe waye of counsell, and to desiste from the threatening of the Gantois, with whom I see yt expedient that he should concurr in the advancement of relligion, without the which yt is apparant ther can be no sounde union emongst them. If wee would doe that which polleeie commaundethe, thoughe their case be verie harde in respect of the disunion, yet is not the same so desperate, but that yt might be greatlie releeved; but this is rather to be wished then to be hoped after, and therfore they are to resolve to depend upon God and their owne forces. And suerlie by experience we fynde that the successe provethe best, when we have least cause to depend upon the arme of man, shaking of all other polleeie that is not groundid upon God. Wee need no better confirmation in this behalf them the deliverance of them of Holland and Zelland from the extreme danger they stood in, at suche tyme as their case seemed alltogather desperate to mans judgment. On the other syde, who woulde have thought that so great and puissant an armie as the States had, would have proved so frutlesse? Which doethe most manifestlie shewe, that theis warres are caried with an other manner of successe and issue, then those which are onlie groundid upon ambition? And therfore in that behalf I conclude, that, yf they would become aswell reformed in

their lives, as in their profession, and depend upon his providence, he would doe great thinges bothe for their releef and setting fourthe of his owne glorie.

How muche Cassimir is offendid with your negotiation maie appeire by the coppies of the thinges I send you. Howsoever he is offendid, Her Majestie doethe verie well allowe of your speache and proceading, and is resolved to maintaine and justefie your doinges in that behalf. Notwithstanding, upon this late discoverie of the reconciliation of theis two provinces with Spaine, yt will be most expedient for Her Majestie to be a mediator of the reconcillment betwene hym and the Prince, that they maie bothe concurre togather in the defence of the common cause. What shall be resolved on in this behalf, you shall shortlie understand. And so in the meane tyme I commit you to Godes protection.

From the Court at Richmond, the xxvii[th] of november 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7; *British Museum, Galba, C.* VI, 2[e] partie, n° 194.)

MMMMCCCXIII.

La Reine d'Angleterre au Duc Casimir.

(Richmond, 30 novembre 1578.)

La Reine prie le Duc d'intervenir auprès du magistrat de Gand pour faire rendre justice régulière aux prisonniers.

Très-cher et très-aimé cousyn, Comme ainsi soit que venons d'estre advertye de la détention de quelques Seigneurs et aultres en la ville de Gand, en l'endroict desquels vos faveurs pourront beaucoup valoir, envers messieurs de ladicte ville qui les ont en garde, pour n'estre leur requeste aultre que d'estre mis en droict, par devant leurs juges compétens conformément aulx loyx desdits pays, pour y recepvoir justice, selon que seront trouves s'avoir comportés et délinqués, avons bien voulu vous prier bien instamment vouloir en nostre nom, et pour les faveurs que portons au bien desdits pays, interceder envers les magistrats de ladite ville à l'advanchement de leur si juste requeste, ne nous advancans plus oultre que sera trouvé convenir en justice, ce qu'eulx mesmes désirent, ne demandans aultre chose que d'avoir quelque fyn de leurdite détention, que leur est plus facheuse que sçauroit estre l'issue le plus aspre de leurs démé-

rites. Et, esperant que ne fauldrez y employer vos faveurs et credict. Prions Dieu vous donner, très-cher et très-amé Cousin, en santé, heureuse et longue vie.

Escript en nostre maison de Richemonde, ce 30 novembre 1578.

(*Archives de la ville de Gand.*)

MMMMCCCXIV.

Jacques Rossel à Walsingham.

(Anvers, 30 novembre 1578.)

Préparatifs des États pour procéder à l'élection d'un Prince au gouvernement des Pays-Bas. — Chances du Duc d'Alençon. — Récompense de Pruneaux. — Le Prince d'Orange à Termonde. — Ses accointances avec le Duc Casimir. — Mariages de Chimai et de Boussu. — Opposition de l'Artois et du Hainaut. — Les États de Brabant acceptent la *Religions vrede*. — Position des troupes royales et Anglaises. — Nomination du bâtard du Roi au commandement. — Mort de Wenceslas. — Novelles de France et du Pape.

Monseigneur, Par mes dernières du 23e en ce moys j'avois escript à Sa Majesté quelques points de conséquence sur la resolution prise par les Estas, qu'est de choisir nouveaul seigneur sy dans trois moys le Roy d'Espagne ne fait la paix, suyvant quel sujet j'apersoys qu'ils sont flattés pour parvenir à ceste ellection de 24 [1] qui s'asseure des faveurs de 17 [2], qui de plus semble debvoir estre secondé par 6 [3] et aultres qui sont pratiqué par 98 [4] et acconduits en sa dévotion, ce que j'ay très-bien recogneu d'ung agent qui de la part dudict 24 pratique ordinairement avec ledict 98 et s'asseurent de plusieurs faveurs, estimant que l'espoir de paix est déploré.

Monseigneur des Pruneaux qui a sy longuement sollicité de la part de Monseigneur d'Alencon la récompence de ses notables services pour l'importante place de Bins, dont il espéroit avoir les villes du Quesnoy et Landercy, a obtenus une corone d'or annuelle en valleur de cent mil florins arresonée de grand honeur et bien fait par luy au pays, l'adveu de laquelle donation est remise à l'advis des provinces avec ceste expédition.

[1] Le Duc d'Alençon.
[2] Le Duc d'Arschot?
[3] Le Prince d'Orange.
[4] Le Ministre Villiers.

Ledict des Pruneaux est retournés joyeux à Mons trouver Monseigneur d'Alencon qui a esté trois jours malade, du moings en chambre sans sortir.

Monseigneur le Prince d'Orange est tousjours à Termonde. On y négocie divers effects, non seullement la paix et accort des Gantois et Vallons, mais effects qui passent plus oultre. L'on espère dans deux jours quelque conclusion sur ce fait d'accort, lequel Monseigneur Davesson vous aura reparty plus particulièrement, estant ce jourhuy retourné de Flandres où il aura vehu touuttes les négotiations.

Il y a heu de grandes parolles pour le fait des deniers tenues par 15 [1] et par le Duc d'Arschot dont 6 s'est trouvé scandalizé sy que pour passiffier les passions l'on a mis en jeux deux mariages qui sont en terme l'ung au Prince de Cymay l'autre pour 15, l'esnée pour le fils de Cimay; l'autre de Saxe pour le Comte de Boussu. Sur ces conférences sont les choses ung peu addoucyes. Le Prince d'Orange est alé à Termonde, suyvant ce sujet, prétend le gouvernement de Flandre. Cette négotiation romproit les dessains de 20 [2] et de ceux qui l'ont voulus promouvoir en ce fait.

Les gens de Casimirus ont tué sur le chemin de Gant ung genthilhome du Duc d'Alencon et ont fally à tuer Monseigneur de Bonnivet qui a esté sauvé par la dextérité de son cheval, dont il y a grand rescentement.

Arthois et Haynnault sont lighé et résolus à ne vouloir recepvoir la *relligion vrede* laquelle ils eussent accepté au commencement sy les prellats l'eussent voulus consentir. Ils ont envoyé leurs députés à Lisle pour tenir leurs party, ceulx de Tornay ne l'ont voulus faire. Aulcungs dient que ceulx d'Artois ont rapellé les seigneurs de Lignes, du Rossignol et aultres qui sont avec Don Joan. Le Visconte de Gant se part pour remédier ces désunions, s'il est possible.

Les Estas de Brabant gouverné par les prélats après avoir long temps opposé à la reception de la *relligion vrede,* sont finallement consentus. Ceux de Bruxelles sont sur le point de jurer les ungs et les aultres ladicte relligion indifferentement, quoyque les papistes sont sollicité ne la consentir.

Les ennemys ont repris cueur après avoir vehu lesdicts d'Artois et Haynnault divisés, tellement que vendredi matin y sont sortis de Louvain et Dist en nombre de trois mille chevaulx et quattre mil de piet et ont passé à Gehet. J'ay grande doubte que n'assaillent les Escossois et Anglois qui sont dans Austrate campé au village ou bien sur les Allemans qui sont campé avec l'artilleryе à une lieue de Mastrech, les reistres à deux ou trois lieues arrière d'eux, tous les chiefs absens, coronel et aultres. Monsseigneur de Bossu est à Termonde; le Marechal de camp la Noue à Bruxelles.

Lesdicts ennemys ont asseurée nouvelle de recepvoir deux moys. A cest effects leurs

[1] Le Comte de Boussu.

[2] Le Duc Casimir?

seront envoyé deux cent mille escus, qu'est l'occasion qu'ils prennent courage. Le Roy leurs envoye ung nouveau chief qui est son bastart qu'il eust à Bruxelles en l'an 59 d'une belle boulengiere et est en chemin en Espagne. L'on recherche partout les besogne pour les mectre en guernison par Italye affin d'envoyer sur ce printemps les vieux soldats pardessa. Voillà l'espoir de paix.

J'avois donné advis de la mort du Prince d'Espagne advenue en octobre, après laquelle huit jours est trespassé Vincelaus, frère de l'Archiduc Mathias, et est de plus la princesse d'Espagne mallade à la mort.

L'Archiduc et Conseil d'Estat ont despeché ung genthilhome nommé La Mouillerye devers l'Empereur pour luy faire entendre l'estat des affaires et l'intention des estas en cas que le Roy n'y veuille pourveoir.

De France nous avons nouvelles que la Roynne-mère est au Languedoc où elle a fait assembler les estas et là a fait réconcilier le Maréchal Danville et aultres malcontans.

Le Roy a receu du Pape une dispence et permission de créer ung nouveau ordre qu'est une croisade que porteront trois cent genthilshomes en forme de ceux de Rhode contre ceux de la Relligion.

Ce sont les occurrans que nous avons présentement dignes de Sa Majesté et de Vostre Seigneurie, laquelle je prie Dieu, Monseigneur, vouloir conserver en heureuse santé, prospérant ses magnanimes et généreux désirs.

D'Anvers, ce dernier en novembre 1577.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXV.

Avis des Pays-Bas.

(NOVEMBRE 1578.)

Exploits de Montigni et de La Motte à Ypres, Bailleuil, Cassel, Dunkerque, Bourbourg et Saint-Omer

6e de novembre. Monsieur de Montigny en personne avec ses Walons et François assiégé la ville d'Ypre; ils estoyent trois milles hommes.

8e. Ceux de Bailleul désarment huyct compagnies de Francois n'estant que trois compagnies, desquelles estoyent capitaines Jacques de St-Omer, Martin Du Bois et ung

autre. L'advoié de Bailleul et les capitaines sont menés prisonniers à Cassel et mis à rançon.

XIIIe. Ceux de Bailleul rendent Cassel et boutent le feu dedans la ville; les capitaines sortent biens et bagues sauves; Montigny y met trois compagnies Wallones et ne veult permettre que les Francois y commandent, de quoy ils sont malcontents.

La Mote somme les villes de Duynckerke, Bourbourgh, Berghes et aultres pour se rendre au Roy et tenir la Religion Catholicque Romaine.

XIIIe. La Mote entre dans St-Omer, estant apointé avec Manny, lequel avec cinq compagnies là dedans du régiment du Conte d'Egmont [estoit] jouant à la pausme, quand on luy apporta la nouvelle de la venue de La Motte, fyt seller ses chevaux et partyt à l'instant pour Tournay.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 74.)

MMMMCCCXVI.

Walsingham au docteur Beuterich.

(? DÉCEMBRE 1578.)

Il fait l'éloge du Duc Casimir qui se montre le zélé défenseur de la vraie religion. Cependant on estime que lui, Beutrich, a entraîné le Duc dans le parti des Gantois. Pour réparer cette faute, il devrait prémunir le Duc de l'emploi de tous moyens violents.

Monseigneur Beutrich, Vous ne pouvez ignorer que l'accion en laquelle Monseigneur le Duc votre maitre s'est embarqué a esté cause en ung mesme temps que ses amys en ont receu desplaisir et mescontentement et qu'au contraire ses ennemys y ont trouvé matière de se resjouyr et triumpher voyant que les affaires de la cause commune en ont este de beaucoup recules et son honneur grandement interesse. Estant ung prince de tel valeur estime et zele pour deffendre et maintenir le vray religion que les adversaires l'en haissent mortellement et les amateurs dicelle l'en ayment et honorent singulierement estant marris qu'il luy advient aucun accident qui derogue à sa reputacion. Or est il le monde vous estime avoir este le principal instrument, voyre mesme autteur, que ledit Seigneur Duc s'est alle rendre du party des Gantois, dont vous en provient tel blasme que je suis bien marry pour la bonne et syncere affection que vous ay tousiours porte depuis le temps que vous ay premierement cognu, qui me faict vous donner advis que feres bien pour conserver votre credit et reputacion et effacer l'opinion

qu'on a conceue qu'esté par trop mesley a donner violentz consailz a vostre dit maitre de tenir la main cy apres a reduire les choses en tellz termes qu'on puisse remedier aux inconveniens que l'on impute a une consail, car tout ainsy que si continuez a persuader le cours des procedures comencees on le tiendra a obstinacion; aussy vous estimeray d'aultre coste sage si voyant le mal quy s'est ensuyvy des consailz passes et qui par cy apres s'en pourra encore ensuyvre des effectz diceulx vous tasches par bons et meurs advis et y obvier, car les plus sages mesmes errant bien souvent en leurs accions dont toutesfois ne s'apperceyvent jusques a en veoir les effectz; mais ce seroit double faulte de laisser courir ce qu'a este mal commence, seulement pour ne sembler de changer advis. Pour conclusion je ne doubte pas que quand aurez meurement consideré le tout ne vous arrestiez sur quelque bon advis et expedient pour l'advancement de la gloire de Dieu et cause commune conservacion de l'estime et reputacion de Monseigneur le Duc votre maitre et restauracion de votre honneur en particulier, j'ay donné charge a ce porteur, le Seigneur Rogers que cognoissez de vous comuniquer quelque chose de bouche de ma part; en quoy vous priera de le croire. Et sur ce, etc.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 195.)

MMMMCCCXVII.

Walsingham au Duc Casimir.

(Décembre 1578.)

Il se défend du reproche d'avoir dirigé toute la négociation de William Davison, et proteste de son estime pour le Duc, qu'il considère « comme celui que Dieu a suscité pour maintenir et défendre sa querelle contre la rage de ses ennemis ». — Le porteur de la présente, Rogers, lui déclinera toutes les autres raisons de la politique de Sa Majesté, la Reine.

Monseigneur, Je trouve par vos lettres qu'aves escript tant à Sa Majesté qu'à Monseigneur le Conte de Leycester et à moy mesmes en particulier que vous ressentez de la negotiacion de Seigneur Davison agent de Sadicte Majesté par dela estimant que votre honneur et reputacion en demeurent offencees dont en partie m'en attribues la cause, d'autant que ledit Davison s'en descharge sur moy disant qu'il y a procede par ma direction. Ce me seroit, Monseigneur, tres grande douleur et desplaisir que Vostre Excellence conceust aultre opinion de moy que mes merites envers vous le portent

estant ung prince que j'ay tousiours singulierement honore et estime, come celuy que Dieu a suscite pour maintenir et defendre sa querelle contre la rage de ses ennemys; tant s'en fault que je voulusse faire chose qui peusse tourner au préjudice de votre reputacion; mais j'espere que vous estant particulierement remonstrees par ce porteur le Seigneur Rogers les raisons et circumstances qu'ont meu Sa Majesté de donner charge a sondit agent de vous dire de sa part ce qu'il a fait, vous n'en demeureres seulement satisfaict a l'endroict de Sadicte Majesté mais aussy m'estimerez exempt de tout blasme et reproche. Je me deporteray de vous faire plus long discours, me remettant du reste à la sufficance dudit Seigneur Rogers qui vous declairera au large les raisons qui m'excusent envers Votre Seigneurie et en quell' estime et recomendacion j'ay votre honneur.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 196.)

MMMMCCCXVIII.

Le comte de Leicester à William Davison.

(Richmond, 2 décembre 1578.)

Il exprime ses regrets de voir tous ces troubles, et surtout les dissensions entre le Duc Casimir et le Prince d'Orange, qui est si dévoué à la religion et si bien intentionné, visiblement protégé de Dieu au sein de ces calamités. — Il l'exhorte à faire tous ses efforts pour amener une réconciliation. — Il enverra Rogers pour plus amples informations et le prie d'envoyer souvent de ses nouvelles.

I have manny thanks to gyve you for your manny letters wyth no less intreaty that you excuse my longer sylence but as I could alleage some causes suffycient for my lett, so must I confes I could have found so much leysure as might have satysfyed that want, yf malliciously for the overthwart courses of those countrey causes had not made me bott domme and slothfull. I wyle leave of to speake of so long past matters as these maneged from hens.

These later accedents trouble me so much finding them not so fresh as powdred with manny unsavery lykors in my opinnione; amonge which forbearing the grevous discords that so manny ways fell owt one in anothers necke. This last of all I meane the unkindnes that ys bruted to be growen betwene the Prince of Orange and the Duke Cassimere, ys not if least consequence; who be ye authors or what be the causes I can not knowe, more than by comon imaginacion and yet must I confes my none

simplycyty or at least my great loth desier to think any such matter could be, was such as I rather thought yt a matter to abuse others, than to beguyle them selves. And the more am I trowbled, the less I know whereby to satysfie my self having alway from the beginning as God doth know caryed a mynd most desierous to hem of the good prosperytye of them wherin I svpposed altogether or chifely sought the advauncement of the glorye of God and furtheraunce of his gospell, of which nombre that good Prince of Orange always made manyfest to me such a mynd to be in him by all his actyons. And the rather was I perswaded therin for that I ever sawe him in the greatest trowbles and tempests that wer he was in and when pollycye wold have taken an other course in worldly respect. Yet did he ever preferr that cause above all other worldly sewrtyes or comodytties, and accordingly did God prosper him, for when he as a man at weakest stuck fast to his cause, his good God at ye worst relyved him by his mightz power. And with how great prosperyty he derected all his causes to the last end, all the world ys wyttnes, and the more manyfest ys yt, that the more myraculus by him yt ys trought to pass.

Now can I not doubt that this good ground taken from the beginning shall seke any other fundacion for the finyshing of so precious a work, nether that any other respects worldly or humayn shall be coupled with those former devy ne consideracions. But that the same omnipotent God being as he was and whear he was, wylbe trusted uppon as he hath byn. And among all other things now that his arme hath byn so mercyfully streched out, and his cause so farr preserved as hit ys no other cause shalbe geven him to plucke in ageyn that only mightz arme, who both hath byn and must be the only fyghter and defender of the cause and preferrours of yt. And as I know no man that hath donne more in this behalf (thorow the goodnes of God) than that good Prince of Orange so doe I wyshe that as many as be professors in dede ernestly of the same feyth and religion he ys, and have adventured themselves something in ye accompt of ye world for the same lykwyse, and have by some meanes abyllyty and power to further yt, I can but wyshe I say that such might be alway kept and held in as perfect love and amyty together as so good and just a cause ought to knitt them. And for my parte, I can not hide the good opinioun and affectyoun I have long tyme borne to the Duke Cassymere eyen only and especially for the great zeall he hath shewed toward the gospell, having caryed himself both at home and abrode very fervently therin. How things have breddtnis we lytle square betwene these two so well affected princes I cannot imaggyn, being in my conceat so fair agenst reason and lyklyhood, but yf yt be so indede then doe ye se the cause of my grefe, which ys much easilyes told than can tell how to advyse to help I know they be wyse both and well geven and have, I doubt not welwyllers inow that can and wyll wy sely deall to help what ys amys yet am I not ignorant that most tymes great personages ar not without instruments bad inough more

reddy to doe harm than good and some one such often tymes may doe soner harm than twenty can doe good ageyn. But I must hope in the wysdome of such good noble men as they be whome I think doe both imploye them selves at this present rather for the publycke than ther owen pryvate, which yf they are then wyll yt playn appere that a fewe good instruments shalbe able ageyn to gett strenght whatsoever some busye boddys have put awrye, and that shortly. And chifely am I perswaded on the wysdome of the prince to be such, whose care for the publycke hath bin such and conducted hetherto with so great comendacion all his actyons as he wyll now consider the weight of this cause, and put in practyce his accustomed prudencye in salving these lytle sores which might be any impedyments to the obteyning of the chifest vyctorye he doth seke for. And how lytle nede soever he may have to care for the person or state of the Duke Cassimir in respect of hurt he may doe to ye substance of the matters he hath in hand, yett lett him remember as the world goeth ther and as we take the case to stand, how much good this man may doe, and what an instrument he may be made dyvers ways to stande his cause in stede presently. And bycause my care ys more than my counsell and that I am both in such a case to shew ny slacknes in dyscharge of the least dutye I owe for these respects, I intend very shortly to take occasione by the sending of Mr Rogers who shall come to you to deale more largely and boldlye with both these noble personages though my credytt and power be smale, yet ys my good wyll and harty love great to them both. But above all to the cause which I suppose (or am greatly deceaved) they meane both to advance where I doubt not your partycular furtheraunce, though you be Her Majesty's mynyster, yet to help to dyschargde so honest and good an offyce for your well meaning frend. And by Mr Rogers you shall understand more at large my intentyon handing chefely to worke so good and assured frendshippe betwene those two princes, having many and to my seming great and weignty reasons for yt. And so having to lytle purpose here trowbled you long at this tyme, I wyll byd you farewell, and so pray you not to be dyscouraged to write often though you receave but syldom answere or not so many I can afford you.

In some haste this 2 of december 1578, at Richemond.

(*British Museum, Harley*, ms. 285, n° 26.)

MMMMCCCXIX.

Walsingham à William Davison.

(Richmond, 2 décembre 1578.)

Vos deux dernières lettres montrent l'espoir d'une réconciliation entre le Prince et le Duc Casimir, et faites tout pour la faire réussir. — Leycester enverra sous peu Rogers au Duc Casimir avec les réponses contenant en substance ce que vous avez mandé. — Je n'ai rien appris de Spinola, ni de ses lettres, et je suis très étonné de ses agissements; surveillez le bien.

Sir, I have receaved you two lettres wherby I understande that you are in some good hope of a reconciliacion betweene the P. and D. Casimir, a matter very requisite consideringe the desseings of the enemy sufficiently discovered unto you by those letters I sent to the Pr. by the last and therefore I shalbe very glad to heare of a full and perfect agreement betweene them which you shall do well to further to the uttermost of your power, as the only meanes wherby those divisions maye be extingnished and your service donne to Her Majesty which her highnes will very well lyke of.

Within these two or three dayes my Lord of Leycester meaneth to send over Mr Rogers unto Casimir, with answers of such letters as he wrote to Her Majesty and his Lordship as well to mayntayne the substance of the speeches youe delivered unto him in Her Majesty's name, for Her Highnes honor as also to assure him of corrasspondence of good amity and intelligence from hence, so longe as his accions shall tend to the furtheraunce of the gospell with good unity and agreement with them which seeke the increase of the same, and will cary themselves so toward him, as the necessity of that service and the cause they mayntayne require which his Lordeship doubteth not but he will performe as to a prince of his quality belongethe of Spinola or his letters I have heard nothinge, and I cannot but marvayle of his strange dealinge towards youe. Youe shall do well to have a watenfull eye over him and as for such stay as is requisite from hence, youe maye assure yourself I will not fayle to be carfull therof.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7. — *British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, no 194.)

MMMMCCCXX.

William Davison au Prince de Parme.

(ANVERS, 3 DÉCEMBRE 1578.)

Monseigneur, Ayant reçeu les lettres icy jointes de Sa Majesté ma maistresse adressantes a Vostre Excellence ensemble deux aultres de Monseigneur l'Ambassadeur de Sa Majesté Catholique résident en Angleterre lesquelles à cause des ventz contraires et maulvais temps ont tardez quelques jours en chemin. Je nay voulu faillir de les envoyer expressement vers Icelle par le présent porteur suyvant le commandement que j'ay receu. Et au reste m'offrant de faire toute très humble service à Vostre Excellence où elle plaira m'honorer de ses commandementz.

(*Archives du Royaume de Belgique. — Papiers d'État et de l'audience*, décembre 1878, carton n°s 183-184.)

MMMMCCCXXI.

William Davison aux secrétaires d'État.

(ANVERS, 3 DÉCEMBRE 1578.)

Ayant reçu la dépêche mercredi dernier à Bruges, je me suis rendu aussitôt à Gand, où le calme s'est quelque peu établi. A mon arrivée, j'ai demandé au bourgmestre Hembize ce qu'on avait décidé au sujet des obligations et autres points proposés. Quant aux obligations, il s'excusa de ne pouvoir me les donner sur le champ, mais promit de me les envoyer à Anvers en trois ou quatre jours. Quant aux autres points proposés, il me répondit que l'assemblée générale avait décidé : 1° de donner deux églises aux catholiques; 2° de fournir à la subsistance des membres du clergé d'après leur rang; 3° d'empêcher que toute violence soit faite aux prisonniers. Ces résolutions ont été transmises au Prince à Audenarde, qui les trouve insuffisantes pour apaiser les Wallons. Le résultat de la nouvelle délibération semble douteux, en présence de la rivalité entre Hembize et Rihove qui avait emmené le peuple sous les armes et causé un tumulte sérieux, quoique maintenant il y ait une apparente réconciliation entre eux. Depuis Hembize a repris faveur; et Rihove retiré à Termonde, n'ose revenir à Gand, d'où tous les étrangers sont expulsés, surtout les Wallons et les Français, parmi lesquels le vidame de Chartres, monseigneur de Bouquet, l'ambassadeur du Duc

d'Alençon qui a été attaqué en route par les reitres du Duc Casimir, à l'instigation (on le suppose) de Hembize. D'autant plus que récemment un certain Mieghen a assassiné le bailli et le greffier de Axel; l'assassin qui est un rénégat et un condamné, était devenu un chef de section à Gand et le conseiller de Hembize; arrêté d'abord, on le relâcha ensuite. — Le lendemain de mon arrivée à Gand, je trouvai l'envoyé du Prince, chargé d'engager le Duc Casimir à se rendre à Termonde afin d'avoir une entrevue avec le Prince. Je rappelai au Duc ses promesses antérieures et l'exhortai à se rendre à l'appel. Le Duc m'objecta que le Prince se trouvait à Termonde, non seulement avec sa garde, mais qu'il avait fait venir de Bruxelles deux compagnies du capitaine Temple et avait expulsé de la ville plusieurs Gantois comme suspects. J'insistai auprès du Duc lui exposant les conséquences fatales de son refus; le Prince, en vertu de son titre de lieutenant général et de second dans l'État, avait le droit de s'armer; son refus pourrait amener une sédition désastreuse parmi les Gantois; puis les gens de Hainaut et d'Artois soulevés sous prétexte religieux, avec les Français et les Espagnols (sur le point de s'unir) fomenteraient la guerre civile dans toutes les villes où il y a division de cultes; et lui, Casimir, serait incapable de résister à ces forces coalisées. — Beutrich est le mauvais conseiller dans cette affaire; au reste, l'issue est encore incertaine. — Les provinces du Sud sont en train de se réconcilier avec le Roi; les Wallons et leurs chefs sont déjà gagnés par l'intermédiaire de La Motte. — L'ennemi est renforcé de quatre mille chevaux et de huit à neuf mille lansquenets. Les troupes des États se réduisent et murmurent. Il faut la paix, qui est offerte de nouveau par l'ambassadeur de l'Empereur; mais le peuple s'en défie. — *Post scriptum.* J'ai appris, à mon retour à Gand, que le Duc Casimir a écrit à la Reine une plainte à ma charge, comme ayant excédé mes pouvoirs. J'ai agi loyalement et dans l'intérêt de la Reine. Beutrich est le mauvais instigateur du Duc. Aujourd'hui l'ambassadeur impérial (dont ci-joint copie de ses ouvertures) ira trouver le Prince de Parme. Hier le Prince d'Orange s'est mis en route de Termonde à Gand, sur les instances des Gantois.

Assore as I had my dispatche at Bruges which was on wensdaye laste (havinge obteynid the graunte of there particuler obligacions for the XLV^{m} ^{li}. Cent this laste somer unto the States by Her Majestie and being premised that they shoulde be fourtwith sent to theire Deputies to Antwarpe there to be deliverid into my handes together with the bande of Gaunt without which and untill they had recoverid the states indempnitie they made difficultie to yelde theirs unto me. I returnid backe to Gande wheare I founde thinges reasonablye well apeasid in regarde of that had hapenid during my abode at Bruges. Ymediatlye upon myne aryvall I sent for the Burgmaster Hembize to knowe what they had resolvid in their generall assemblye as well towchinge myne said bandes as the other pointes propoundid unto them, who torde me that for the obligacions they were accordid and order takin for there dispatche to Antwerpe to be by there deputies there deliverid unto me so sone as they shoulde have receivid there indempnitie from the States, but pressing to have them with me before my departure he excused the matter with the absence of there pencioners and Secretarye who were gone with otters in commissyon to Dendremonde towardes the prince. Howebeit assuring me that I shoulde not faile of them at Antwerpe within 3 or 4 daies and findinge my

staye there woulde proffitt letle. Besides that I helde it not verze safe in respecte that some newes I had receivid, I thought it not amiss to departe with that aunsweare. As for the other pointes propoundid unto them both tyme and the other comissyoners, he tolde me that they had resolvid for firste to permitt ıȷ churches for the catholiques. For the seconde to give the churchmen competencye to live upon accordinge to there qualities duringe there lives, mindinge to apply the miste of there livinges to the mayntenance of the warres, and for the 3 touchinge the prisoners to binde themselves by solempne othe that no violence shoulde be done unto them duringe there detencion heldinge it not to stande with there suertye otherwise to release them before the troubles were at an ende; which resolucion they had sent by a solempne Ambassade from the whole bodye of there towne to Dendremonde unto the Prince, who consideringe that there restraynid lymitacion coulde not suffice to satisfye the malcontents nor agree with the drifte the States, and he had for establishinge the religions freidt hath since returnid the Deputies to procure them to accorde the mabler in generall termes to th'ende they might by that meanes have wherewith to stoppe the mouth of the revoltid wallons and there adherents, or at the leste the better grounde and coullor and declare themselves against them if they would not be paid with reason. But what there success wilbe in this behaulf is so much the more doubtfull. Bycause both the malice and faction of Hembize is chereasid since the late difference betweene him and Rihoue who or tewsdaye the xvııȷ[th] of the laste monethe, upon letters received from the Prince sent to request him to come unto his lodging having to conferre of some matter of importance. And beinge there after some speache usid in refroof of his proceadings horde him that he shoulde not departe out of his howse till there were some other order takin for the redress of thinges, and so leavinge a good guarde within and havinge peacid certein companies of his owne without to guarde the Streate went fourthe and causid the people to assemble in armes in divers partes of the towne perswadinge such to fodowe him as woulde have the Prince for there Governour. But when he sawe the people marvailinge at this suddayne inovacion and ignorant of the cause made no great haste after him thoughe aprovinge for the moste parte the governement of the Prince and findinge some of them that understoode th'apprehencion of Hembize began to forme a partialitie against him, and to demaunde the cause and grownde of theis his doinges (wherin he lefte them altogether unsatisfyed savinge that he torde them he had such order from the Prince) and seinge the multitude was stirred and some disorde like to growe therof returnid home, wheare to pacifie the people he was constraynid to release his prisoner, who the nexte daye callid him to answere that he had done in there assembly at there towne howse. Wheare after he had shewed his authoritye, there was meanes founde to reconcyle them together and so endid that tumulte (verye heddyly begonne and as fondlye executid) savinge that for ıȷ or 3 daies

after the people contynewed in armes and there gates kepte shutt doubtinge some newe esmotyon. Since which Hembize notwithstandinge the ontwarde reconzilement hath so strengshenid his parte with the base multitude as Rihoue beinge nowe at Dendremonde doth scarce dare to retyre to Gande where the mondaye before my retorne from Bruges they had takin armes anewe and expulsid all the straungers chieflye the wallons and Frenche, amonge whome was the Vidame de Chartres who hath contynewed there theis v or vi weekes, and Monsr de Bonyueth the Duke d'Alencons Ambassador, who beinge forcid to departe the towne at 4 of the clocke after none without anye aunsweare to his negociacion was by that tyme he had ridden a myle or two overtaken by certein of the D. Casimires Reisters to the nomber of a dosen horse, and beinge assailid vythem a gentleman of his companye slayne and ij of his horses taken escapid verye hardlye with his owne lief and recoverid Dendremonde wheare I lefte him. The outrage beinge so much the more notid and condempnid in that it seemes by verie great coniectures to have bene purposelye comittid at th'instygacion of some there amongest whome bycause Hembize the Burgmaster had by chaunce let falle some speeches arguinge such a pretence and havinge informid himself particulerlye what waye Bouquet woulde take, would by no meanes permitt him to tarye one onely night longer in the towne; the suspicion is vehement that it was not done withowt his previtie this facte beinge accompanied with others of no better qualitie as namely the murther of the Bailif and Greffier of Haxelle latelye comittid by one Meghen heretofore an outlawe and connygate, but nowe a chief captayne at Gande, and a principall counsaillor to Hembize, who under the only pretexte that those men had passid thoroughe Meenen in coninge from Lyle aprehendid them upon the waze, cutt theire throtes, pluct the hartes out of there bodyes and conveighid there carcases assyde wheare beinge within a daye or two founde out. And the saide Meghen author of this murther aprehendid for the matter, notwittstandinge that the frendes of the parties murtherid weare earneste suiters for iustice. Yet is he nowe pleasid and sett at libertye by the meanes of Hembize, who in respecte of his avowinge and excusing that facte is not a litle suspectid to have likewise had his shore in the counsailinge and directing, thereof wherin may apeare how much theis civill dissentions hath overcome the respecte of naturall charitye and dutye.

The nexte morninge after my retorne to Gande finding Monsr de Famars arivid there from the Prince to intreate the Duke Casimire to take the paines to mete him at Dendremonde and understandinge his former promise and the Princes great instance seconded by the request of the Gantois themselves. I thought it not amiss to repaier unto him, partly to signifye unto his Excellencie my retorne to Antwarpe and to take my leave before my goinge. But especiallie to finde some occasyon to remember him of his saide promise made to me to which that enterviewe before my departure to

Bruges, and to perswade him to the performance thereof. But percewing his minde to be alterid and himself utterly indisposed to the iourneye excusing the matter with no other reason but that the Prince was come to Dendremonde not onlye with his owne gnarde, but also had causid ıȷ companies of Temple's regyment in guarison in Bruxelles to meele him there. Having secludid and shutt out of the gates as suspecte certen Gantois that were sent thitherwards, but arivid a quarter of an howre to late. I did the beste I could to remove the difficulties to made and to perswade him to a contynuance of his first purpose layeinge before him not only his promises made to me and to the other Deputies by mouth and to the Prince by his sonday letters but also the great iealousye and discontentement which might growe of his refusall. Bicause it would be thought that he had had either some extraordynarye plott in hand wherin he ment to give the lawe to the Prince or else that he had conceavid some singuler diffidence of him. When as having agreed to goe to Dendremonde at such tyme as the guarison there was of Gauntois at the devocion of Hembize, and consequentlye as it might be construid of himself, he should refuse the iourney nowe in respecte that the Prince is the stronger. Wherein I torde him he did both himselfe and the Prince the more wronge, bicause it was his manner to be well gnardid-whersoever he became, and that it wos a matter as lawfull as ordinarye for him beinge lioetenant generall and seconde person in the state, and that therefore the Duke coulde not finde it newe or suspitions in his respecte especiallie examining what he was both in relligion and in th'obligacion of frendship towardes him. Besides that I praied him to consider what might followe of his refusall if the Prince and States should be driven to ronne an extraordynarye course with those of Gaunt. For seinge that they must either aprove or disaprove there actions and consequently take parte with them or against them, and that to take parte with them ronning the course they do shoulde be the waye to drawe upon there Reulders, under a coullor of relligion, a warre of infinit perill, not only against those of Haynault and Artois but also againste both the Frenche and Spaine, who are in good waye to unite themselves together, and that with all it shoulde nowishe a civill devysion almoste in everye other particular towne wheare there is contrarietie of factions for relligion and so breed an endles confusyon in the whole estate. I thought they should be forcid to take some extraordynarye course to reclaime the Gauntois, if they wold not otherwise conforme themselves to reason, which hafening as there was some aparance, I prayed him to consyder what extremyties he shoulde drawe himself unto, when te must either leave them or take parte with them. For if he do leave them it were better done unconstraynid then forcid, were it but for reputacions sake, and if he tarye and take parte in there actyon I wished him to consyder what a nomber of difficulties he should falle into, havinge to defende those that had no meanes to magneteigne one monettes warre, beinge abandonid of some and assailid

of the reste of there neighbors, nor he himself either of himself or by his frindes able to supply them or maynteigne th'action. So as he should in common discourse embarque both his honor, his state and his person in a desperat cause, wherof he coulde attende none other then a miserable issue unless it were by myracle, and therefore humbly besought his Excellencie to consider well what he did. Wherunto he aunswerid me that the alteracion of thinges since he laste spake with mee had made him alter his counsaille and resolution. That he could not let men to ymagin what they liste, and that he ment not to medle or make further in there causes then for the satisfyeing and contentinge of his armye, which obteinid he was resolvid upon his retorne home, and fynallie because his goinge to Dendremonde could proffitt him nothinge havinge alreadige understoode the Prince his minde at full in that respecte he thoughte it impertynent to take the paines, which was in somme the aunsweare I obteynid of him. Albeit that I founde his counsaillors Lanquet and Junius to favor the courrege and Bewtrich onlye to oppose himself against it, who foreseeinge as it semes that the Prince being a man able to decipter the ill counsaille wherewith he hathe hitterto enchauntid and possessid his master to the great hazarde of his honor might creake the necke of his daungerous practises and perhaps ulterly supplant his creditt doth therfore diswade there enterviewe all that he maye, wherin in my pore indegment he hath done a notable disservice to the cause of relligion and preiudice to the necessarye amitye and good intelligence betwene those Princes, whose hartburninge noristid by his ill offices is not otherwise then by there enterviewe to be well repairid, whereof I have the less hope bicause the Prince hath as great growde to refuse his goinge forward to Gande, where the Duke by the faction of Hembize este mes himself the stronger as the other to make difficultie contrarye to his promise to come to Dendermonde. Unless he thinke it more reasonable for the Prince to truste then to betrustid. But what will succeade herem we shalbe able to give some gess upon the retorne of the Deputies of the Gauntois to Dendremonde and where together with the commissyoners of the reste of the members of Flaunders, they were lokid for on Saterdaye or Sondaye last with full aunsweare to the points in difference. But what it is I do not yet heare. Once I holde it more then highe tyme the matter were compoundid, bicause it hath alreadye wroughte such an incredible alteracion and confusyon in the countrye, as hath chaunged the former hope of there good successe against the Spaniards into a desperat opinion of the contrary. The frontyer provinces being undoubtedly revolting from the reste and in tearmes of reconziling themselves with the king. Lysle, Dowaye, Orchyes, Tournaye and divers places in Flaunders like to take the same trayne. The Wallons and there chiefes by the meanes and industry of La Motte alreadye said to be wonne. Th'ennemye strengthenid with a newe levye of 4000 horse and 8 or 9000 launsequenets, a good parte of them newlye enterid into Luxemburge. The forces of the States

disbandid and malcontentid for want of there paye, the meanes to satisfye them utterly divertid by those trowbles of Flaunders. The chiefes retirid having lefte there artillerye as a hawne in the pands of the Reisters and Launcequerets, which I doubt wilbe stortly a praye for th'enemye, and the people generallye alterid and disconteutid as well with the fruictles success of there huge armye as with ther great contrybucions towards the maintenaunce thereof. Of all which I wore nor wheet good ende to hope if they do nor all the soner obteigne a peace. Which is nowe onee againe propoundid here by th'Emperours Ambassador upon letters receivid from his master by a gentleman of hes, which was the solempne Ambassade said to be upon the waye thoughe His Majesties promise to send others shortlye to seconde him in that behaulf. But having done the like often heretofore men suspecte bothe the sinceritye and preiudge th'effecte therof, the rather bicause all his former showes and pretence of care and good will to procure the weale and tranquillitie of this countrye is yet unacconpanied with anie materiall effecte. Howebeit to pricke him forwarde to affecte the matter in better earneste and to inclyne the kynge the rather to a peace they seme here to be in hand with a sewe resolucion not onlye to chaunge there master but also to accepte in his peace the Duke of Alencon, if within 3 or 4 monethes at the fartheste they do not come to some accorde with the kinge into which traffique they seme to be caryed rather upon an ymaginacion they have by that meane to diverte the Duke from embracing the desperat actyon of the revoltid malcontents, then of anie great opinion of thrivinge otterwise by the bargaine wherof as of the reste of our doinges here attending what the tyme will bringe fourthe. I leave for this tyme anie further to trouble Your Honours of whome I moste humbly take my leave.

At Antwarpe, the III[th] of December 1578.

Postscript. I understende at my retorne by Gande that the Duke Casimire finding himself grevid with my negociacion had written to Her Majestie in complaint of me as of a man that had therin exceedid his comittes. I thinke my proceadinge beinge well examyned, it shall not be founde that I have much overshett my self in that behaulf, howe haynous soever his counsaillor and Secretarye Beutriche maye make it havinge deliverid nothing that I am not able to mayneteyre and iustifie with better reason then can be brought in defence of the contrarye, if I be called to my purgation. But I am infinitlye sorye that the occasyon offerid me was suche to use that roundnes with his Excellencie which both the honor of Her Majestie greatly interessid by his proceading hitherto, his owne particuler reputacion, and the declining state of this fore countrye did urge me to. Howebeit havinge not therein excedid the boundes either of dutye or reason, or otherwise done owght in that behaulf to the disservice of Her Majestie, I doubt not but Her Hignes will iustifie my doinges. Wherein bycause Beutrich lothe make great vaunts to the contrarye and that in the meane tyme it toucheth my creditt

and reputacion havinge taken the iournye and negociacion upon me in Her Majestys name, I would be gladde to have some satisfactyon.

This day th'Emperours Ambassador of whose overture I send Your Honnours the copie doth depart towards the Prince of Parma. And yesterday as we heare the Prince of Orange went forwarde for Dendremond to Gand at the great instance of the Gantoys who have made him promys that he shall find them conformable to all reason.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXII.

William Davison à lord Burleigh.

(ANVERS, 3 DÉCEMBRE 1578.)

Lettre d'excuse pour sa manière de faire après les plaintes du Duc Casimir.

My very good Lorde, At my returne from Bruges to Gandt I understood that the Duke Casimir had by his particuler letters both to Her Majestie and to Your Lordship found him selfe greevid with my negociacion as if I had therin very farr exceeded the lymittes of my dutz and charge and as te saith to neerely touchid his honour and reputacion. Your Lordship I think hath seen what I delivered unto him and can iudge whether myne error be such as is painted fourth by his Counsaillor Beutrich the author and tenner of that complaint in revenge of my roundenes in his privat respect. Suerly my Lord I would be very both to forget my self so farr especially towards a Prince of his qualitie whom I have allwayes greatly honnored and respected as either to give him iust cause to condempne me or Her Majestie occasion to disavowe my doinges in any such degree. But that I have bene playne with him I must confess yet with in the termes of duty and if, that have offendid him he doth me the more wrong seeing the respect of Her Majesties honour, his own reputacion and the weale of this perplexid estate doth iustifie me in that behaulf, th'one and th'other of which hath bene preiudized hy the trayne of is cate proceedings thorough th'adduting of himself to much to the counsaill of him that perfers his own passions, hath made portesale of his credit and estimacion as I am able very particulerly to decipher; If I were called to the reckoning. And therfore I beseech Your Lordship not to conceave my doings to be other

them iustifiable till the contrary be made playne unto you, using me therin with your accustomyd equite and favour, wherof I have so often and in so many sortes tasted to my infinit obligacion, though fallen glate into a jealousy of some apprehended alteracion in Your Lordships respect towards me.

Antwarp, the ... of december 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXIII.

Walsingham a William Davison.

(Décembre 1578.)

La Reine est mécontente des agissements du Duc Casimir. — Rogers est envoyé pour réconcilier le Duc avec le Prince d'Orange. — Travaillez de concert avec M. Rogers, mettant de côté toute animosité, comme il convient à un ministre public de la Reine.

Sir, Yo satisfie Duke Casimir touching the offence he seemeth to have conceaved against youe for your late negotiacion with him, my Lord of Leycester hath thought meete to dispatch this bearer Mr Rogers unto him, for that Her Majesty by reason of her payne in her teeth might not be dealt with in the matter havinge given him in charge to lay before the said Duke in that behalf yt he being entred into an accion of so great consequence without the consent of the generall States and Her Majesty's privyty, by whose procurment he was drought into the contry for the defence of the same wherof there hath ensued so great a wounde to Her Honour and reputacion, and no lesse hinderance to the generall cause of Religion she could not but in discharg of her self tume the blame of his owne myscarieng of hem self uppon him. Yt fauleth out very well yt Her Majesty doth not send herself, for she hath conceaved so great an offence against the said Duke, as if she had sent it would perhappes have ben some such sharpe message as mought have wrought an alienacion of mynde in the Gentleman whome norwythstanding his errour committed it were not good to loose all together considering yt as youe know the Wallons and divers of the nobility there are bent to malle a peace with the Prince of Parma wherby his service may stand those contries in very good steade. Mr Rogers hath also in charge to mediate a reconciliacion betweene the said Duke and the Prince of Orange as a matter most necessary for the

mayntenance of religion and defence of the common liberties of those contryes both which are lykly otherwyse to be greatly hyndered and themselves ruynated, wherefore youe shall do well for his more effectuall workinge therin not only to assist him with your best advyce and counsell but also to perswade with the princes themselves in that behalf by good and probable reasons. I have willed the saide Rogers to acquaynt youe with his charge, and to hould good correspondency with youe forbearing hereafter to continue this strange maner of dealinge towardes youe consideringe howe meete and necessary it is for those yt are her publicque ministers, all private passions set apart, to concurre together for the better furtherance of her service. And so, etc.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 197; *Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXIV.

Benoît Spinola à Walsingham.

(LONDRES, 4 DÉCEMBRE 1578.)

Si come la Illustrissima Signoria Vuestra puo racordarsi, li giorni passati le suplicai a favorirmi di una litera per questi Serenissimi Comisarii delli causi di Portugallo, laquale sono certo harei havuta se Io fussi stato si dilligente a solicitarla, come la bontà e cortesia sua fu promta a concederla. Hora per non mancare piu longamente a me stesso, prendo l'ardire de ricorrere di novo da Vuestra Illustrissima Signoria, pregandola sia servita di socorrermi con essa littera in virtù di quale puossino detti Serenissimi Comisarii eseguire la loro sentenza et diterminatione gia data, che mi siano pagati li denari ditenuti tanto tempo da Mr Georgio Smythe contra ogni ragione, et senza alcuna attione ne pretenssione che giustamente puossi haverli, si come aparisce per la dichiaratione che gia ne diedi a Vuestra Signoria Illustrissima, la copia di quale sara esibita dallo latore di questa, alquale mi raportaro per non essere troppo prolisso e tedioso : di novo suplicandola voglii favorirmi in questa giusta causa, come ha fatto in piu altre, di quale me le tengo obligatissimo, et se la si degnara adoperarmi e comandarmi, la mi trovera sempre molto promto e desideroso di servirla et riverirla come devo, in cio che vaglio e puosso, pregandola voglii conservarmi nel numero delli soi servitori affirmi, et al Signor Dio che le conceda longa salute e prospero contento.

Da Londra, li 4 di Decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXV.

Thomas Wilson à William Davison.

(Richmond, 8 décembre 1578.)

Le Duc s'est plaint de vous, mais l'on ne vous désapprouvera point. — Rogers est envoyé pour mettre d'accord le Duc et le Prince d'Orange. Prêtez votre aide à cette tâche pour le bien de la religion.

It is no newayle, yf your handes bee ful, when you are busied emongest a people that can neyther tel how to rewle nor yet can yeelde to bee rewled. And as I can perceave they reede no adversarie to overthrowe them beeinge so moche theire owne forces as one wilbe readie to overthrowe an other. Duke Casimire taketh it verie heavely that yow have delt so plainlie and so rowndelie with hym, and therfore hath complayned to Her Majestie of you and desiereth to knowe, whether by her expresse commandement yow did delyver so sharpe a message. For this cause Mr Rogers is sent over, somewhat to mitigate the Duke, and that is nothinge to touche yow in your credite. But suerlye I woulde wishe that Duke Casimire beeinge so godlie and so zealouse a man as he is, shoulde not bee lost in this most dangerowse worlde this dealings are thought to bee playne especialy for professyng the trewthe unto God and man howsoever others that bee his sworne adversaires doe exclame agaynst him. And now that religion shoulde bee established in that countrie, and the priveleges thereof preserved, it wer a greate title that the Prynce of Orange and the Duke showlde not draue after one lyne seeinge they both are thought to bee of one mynde as wel for the commun cawse as for the advancement of Gods trew religion. Yow must herein doe your best, and travayle betwixte them for a parfite reconciliacion as I knowe yow are wel enclined that waye; that good maye cumme of theire sounde agreeynge together.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXVI.

Les États de Tournai aux États-généraux.

(TOURNAI, 9 DÉCEMBRE 1578.)

Ils se prononcent pour la médiation de l'Empereur.

Messieurs, Pour responce aux lettres de voz Seigneuries du quatriesme de ce mois considerant les miseres et calamitez extremes que ceste guerre nous ammene journellement de plus en plus et que par une paix asseuree les pays se pourroient remettre de brieff en leur fleur et estat anchien, ne pouvons que trouver bien bonne et tres a propos l'offre de Sa Majesté Imperialle de s'emperer et interceder en cecy ensemble l'acceptacion et aultres bonnes offices faictz de votre part; mesmes la responce donnee a la proposition du Seigneur Ambassadeur de la dite Majesté, suyvant les escriptz a nous envoyez. Surquoy ne scaurions estre daultre advis quil plaise a voz Seigneuries continuer a toute diligence en cest ..... tant grande et necessaire, dont les requerons bien instamment, asseurant que cependant n'abtenterons chose aulcune contre le repos de la Patrie, ains continuerons, Dieu aidant, en notre union et serment.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXVII.

William Davison à lord Burleigh.

(ANVERS, 9 DÉCEMBRE 1578.)

Les États-généraux négocient avec le Duc d'Alençon. — A Gand, les difficultés continuent. Les ministres de cette province sont réunis pour délibérer si les deux religions peuvent être tolérées. La décision est encore incertaine.

Your Lordship might conceave by my last what new traffique the States wer entered into with the Duke of Alenson, now that you may the better dixerne it I do herwith send Your Lordship the copies of their resolucion with the Duke's answer in their

behaulf. I have even now some newes from Gand that things go not so well forward as I wish it, the seditions heads ther fundinge meanes ynough to empeach the reformacion; intended I pray God that inconstant and mutynous brood do not play an unthankfule part with the Prince himself that hath so well deserved of them. The ministers of that Province do now hold ther synod theare whearin is debated whether both religions may be tollerated or not; what they will conclude is not yet knowen.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXVIII.

William Davison aux secrétaires d'État.

(Anvers, 9 décembre 1578.)

Réception du Prince d'Orange à Gand. Le Duc Casimir se porte à sa rencontre. Entrevue cordiale. Les rues pleines de bourgeois sympathiques. Souper chez le Duc, qui donne au Prince le titre de Père de la patrie, à la joie des assistants. Après le repas, le Duc prononça le nom de Beutrich, ce qui mit le Prince en une grande colère, traitant Beutrich de vil calomniateur, dont le Duc devait faire justice, sinon le Prince s'en rendrait à lui-même. — Le lendemain, qui était jour de jeûne, le Prince assista aux sermons des ministres, qui maintenant prêchent un évangile plus paisible. Entre autres les moines de Saint-Bernard; il y a neuf ou dix ans, ils avaient abandonné leur couvent, et ils sont devenus plus modérés, plus soumis à leur supérieur et plus charitables les uns envers les autres. — Le jour suivant (mardi), le Prince se rendit à l'assemblée du collège des membres de la ville et proposa six articles, dont les trois premiers avaient été traités par les députés des États, savoir : l'amnistie ou oubli général du passé; l'union avec les autres provinces; la garantie mutuelle de maintenir l'accord et d'empêcher toute rupture. Comme le débat pouvait se prolonger, il invita certains membres de se rendre chez lui, pour libeller les résolutions et les faire ratifier ensuite par l'assemblée. Opposition de Hembyze et de Borluut. — Les députés ont prié les membres de la ville de confier toutes leurs affaires aux soins du Prince. — Celui-ci a envoyé Ryhove à Courtrai. A son approche, les Wallons ont quitté la ville, se sont repliés à l'ouest, saccageant Iseghem et Roulers, et campent à six lieues de Bruges. On dit que les Wallons vont être rappelés de Cassel et des Flandres par le Duc d'Alençon; mais ils ne quitteront pas de sitôt une contrée aussi riche et fertile que les Flandres. — Les états d'Artois se sont réunis à Arras pour voter la réconciliation avec le Roi. Opposition de ceux du Hainaut. Le Prince a cru bon d'envoyer à cette réunion les députés des quatre membres de Flandre. — Le vicomte de Gand s'y est rendu également; mais suspecté quant à sa religion, il ne pourra faire le bien qu'il se promet. — Le bruit

court qu'on procède à une grande levée dans cette province et que le clergé contribue largement. — Montigny que La Motte avait gagné avec l'offre de 50,000 couronnes, est dit disposé à l'accord avec les Flandres, si l'on accepte la « paix de religion »; mais attendons la fin.

I write unto Your Honour somewhat particulary your cuswarth of the disposicion wherin I left the doinges at Gaund. Since we heare that the Prince made so good an enteraunce to a reformacion of that loose government as dothe otter good hope of the success, He was at his cominge thither recevid verie solemplye haulf a league without the towne with 5 ensignes of fotemen and 200 horse. Where also the Duke Casimir mett him verie well followed and after thy had familierly salutid and embracid ech other went into the Pr. his coche and so accompanied him to his lodginge. At their entrie into the towne they fond the streats everie wheare full of Burgers in armes, who as the Prince was passid by sparid no shott to congratilate his welcome.

The same night the Duke invitid him to supper where they made great cheare duringe which they honomed ech other (as they have done ever since) with the titles of father and sonne and in all other outwarde behaviomes caryed them selves so well as did greatly satisfie the well affected beholders. But after the supper was endid the Duke fallinge bichaunce into some speeche of Beutrich, the Prince at the naminge of him was so much movid as he brast (*sic*) fourthe into great choller (a thinge verie rare with him) and called him villane and sclaunderous varlet saieinge he hathe painted me fourth far an Atheist and contempner of religion wherin he shall finde he hathe done me a wronge that I will not put up, lo have abusid me in some other sort as he hathe not sparid I might easilye forgeve it but to make me worse then an infidell and sekinge therely to supplant and deface my creditt with those that be godiie and especiallie with you my good sonne, said he to the Duke is a thinge insufferable and therefore I beseche you to doe me iustice againste him or ells I doe assure you I will doe it to my self. Wherupon some that stoode by intreatinge the Pr. to forgeve the man if he had so farre abusid himself, he answered that it was a matter that touchid him to neere to be so easily pardonid.

The next daie was the generall fast by occasion wherof the Prince spent the same in hauntinge the Sermons, which since his beinge there have bine in an other degree then they were before. The mynistres beginninge to reforme themselves and to preache a more mylde and peacable gospell.

Amongst whome there is nowe th'orde Abbot of St-Barnards that abandonid his Cloister IX or X yeeres past who taketh great poines to reduce them to a greater moderacion and obedience towards their superiors and to be more compatible one with an other. The daie followinge which was thrusdaie, the Prince made his oration in the open assembly of their Coblace (*sic*) or members of the towne, where havinge insinua-

ted him selfe into ther goodirels by a rehearsall of his meryttes and readires to imploye himself at all tymes for thin service, etc., he propoundid unto them 6 articles or points to deliberat of. The first 3 whereof were those heeretofore treatid by the Deputies of the States, the rest were an Amnestya or generoll oblivion of all that is past, an unitie and concurrence with the rest of the provinces under the obedience of the generall estates, etc., and castlie the assurance for observinge and entretaigninge the agrement and preventinge the faltinge into new inconveniences heerafter in the like respects. In debatinge of which articles bicawse there did occur manie particuler circumstaimces to be considered which would require some tyme, he praied them for avoydinge of confusion to depute certaine of then colledges and members to treat with him at his lodginge and afterwards to make report to their communalty of that which should be agreed and to take their ratyficacion. Wherupon Hembize makinge some difficultie and goinge aboute to differr the election and denomynacion of the Deputies.

Monsr de Borluyt premier Eschevin of the second bancke did with others so oppose himselfe as there was ymediatlye chosen 13 to weete 3 of ech colledg and members the moste part well affectid good patryotts and devotid to the Prince who began the next daie to treate with His Excellence, and havinge disputid longe upon the pointe of oblivion and ancludid that bothe the murther of the Baglife and Gryffier of Haxell and the attempt and oultrage offered to Monsr de Bonyvit shoulde be exceptid and the parties calpable in th'one and thother respect answorable to iustace. Procedid to the rest of the points wherin bicawse there fell out some difficulties. It hath bin sine advised by the Deputies to procure of the aforesaid members that the matter might be referred wholie to the Prince togetter with a full auctoritie to redres the loose estate of the whole towne. But what is perein concluded, I do not yet learne.

The Prince pathe sent Rihouc to Courtray to assemble the whole forces of the Gauntois dispersid up and downe the countrie upon whose arryvall and preparacion there, the Wallons suspectinge their bendinge towards Meenon have abandonid that towne, taken their waie into the west quarter of Flaunders, where it is said thy have spoiled the villages of Isegem and Rouselare, and are nowe wittin 6 leagues of Bruges.

Betwene the French and them is happened some difference as we constantlie heere the cause growinge uppon the thrustinge of the Wallons out of the towne and citadell of Cassell which is nowe wholie at devocion of the French who are brutie to be revokid out of Flanders by the Duke of Alencon thoughe the appearance be little that they will hastilie abandon a place of that importaunce commandinge all the west quarter about them with the spoiles tereof are infinitey inritched since there coming thither.

The estates of Artois have bin assembled at Arras since the first of this month about then reconcilement with the king which the marques of Hanoz hathe bin sent to inpeache by those of Haynault who pretend to be in singuler mislike of their procedinge having

so certified the generall estates from whom they protest by their letters that they will not disioyne themselves.

To this assembly it hath bin thought good by the Prince that the 4 members of Flaundres shoulde send also their Deputies to discover their traffique the better tendinge chieflye against them, and to countremyne it all that they maie, but their success is yet in expectation. The Viscount of Gaund havinge taken his leave of the States is also repairid thither to resume that government into his hands. Wherin it is thought he is like to finde some difficultie beinge halfe suspectid in religion, estemed otterwies partiall in the Princes behaulf. So as men doubt he shall not be able to doe that good in breakinge th'intelligence with th'ennymye which he pretendeth.

They are affirmed to make great levies in that province bothe of men and monie wherin the clergie doe larglie open their purses which maie somewhat plainly argue their intent. Montigny whom La Motte had wone with th'offer of 50000 crownes presends to be withdrawne againe from that partie and disposid to a reconcilement with the Flemings so they permitt the Relligions vrede, but the wiser sort remitt the creditt hereof to th'effect.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXIX.

Le Comte de Leicester à William Davison.

(9 DÉCEMBRE 1578.)

Ainsi que je vous l'ai écrit, M. Rogers a été envoyé au Duc Casimir et au Prince d'Orange pour traiter de choses particulières. Aidez-le à maintenir le Duc et le Prince en bons termes.

Cousyn Davyson, As I wrote lately to you of Mr Rogers repayr over to Duke Caseymear as also to the Prince of Orange, so have I thought good to signyfie unto you that the sayd Mr Rogers hath to declare at large his note negociations to you, Albeyt yt be but in particuler from partyculer persons yet being to do good to the service both of Her Majesty and the cause there I dowbt not, but you wyll imploye your self to the furtherance therof. For mynone part I dyd in my last letter impart unto you my mynd. And how much I thought yt convenyent that this matter betwene yt Duke and Prince shuld be accomdated for the benyfitt of the common cause now in hand. Wherfore I

pray your help to have my good meaning to be well interpreted betwene them, at least that yt do no hurt yf it may not doe the good I wishe; nether that I may be taken presumpcions in dealing as I doe betwene such personages as they bee and in so great causes as this ys. My care and zeall to both I assure you moveth me, and so I hope to be excused therin good wyll whear other want may procure harder constructyon.

And thus with my hartz commendacions doo I byd you fare well, in som haste this 9 of December.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXX.

Le Comte de Leicester à Daniel Rogers.

(10 DÉCEMBRE 1578.)

Instructions à Rogers. La Reine a constamment aidé les États-généraux pour maintenir la paix et l'union. La révolte des Gantois a jeté le discrédit sur la Reine, qu'on accuse de les favoriser dans le dessein d'asseoir sa domination en Flandre. Cette révolte, qui semble appuyée par le Duc, a provoqué quelques lettres et paroles désobligeantes pour le Duc, de la part de Davison; atténuez-les, en vue des circonstances troublées. Mais surtout travaillez à établir le parfait accord entre le Duc Casimir et le Prince d'Orange, hommes si influents et si bien intentionnés pour la paix et la liberté religieuse. — Suit un exposé justificatif de la politique anglaise dans les affaires des Pays-Bas.

Whereas Duke Casimir of late had a packet of letters directed unto me emongest the which one was adressed to Her Majestie I the which he findeth him self agreeved with a writinge delivered unto him in Her Majesties name, by Mr Davison Her Majesties agent president in the Lowe Countries, and is desyrous to knowe of Her Majestie whether the gave charge unto her said Agent, to propose suth things unto him as in her name had ben delivered over unto him, bothe by speache and writinge, for that in the said negotiacions many thinges (as he conceaveth) are comprehendid whith seeme to touche him greatly in honnor. You shall for awnsweer thereof give him to understande that his letters according to his desire were delivered unto Her Majestie from whom he had receaved awnswere, but that at the tyme his letters camme to the court, and wer since, Her Majestie hath ben trowbled with a catharre in suche sorte as she hath not ben well disposed, or fitt to be dealte with in all matters of moment. In the meane while, as well, for the desire I have (as a Prince whom I greatlie honnor) to lett

him knowe, that I have not ben unmindfull of him, as also for that he pretendeth (as I am infourmed) the publicacion of an Apologie by which he intendith to maintaire his accions against such as goe about to deface the same, for his ioyninge with the Gantoys, wherin he meanethe likewyes to awnswere the writinge exhibited by the saide Agent, and for this cause, attendethe an awswere unto his letters, you shall therefore laye before him, the maniforde cares which heeretofore Her Majestie hath eftsones taken, to pacifie the troubles in the Lowe Countries, aswell by sendinge sondry Ambassadours unto the King of Spaine, and his Lieutenaunts in the Low Countries, as also the greate porcion of Treasure, inployed in the maintenaince of the liberties of the saide Low Countries under the King of Spain's governement. Of which cares Her Majestie never desired to reape other fruicte then that warre and hostilitye ceasinge, the auntient and longe wished quietnes might be restorid unto the saide countries. And in that respect, being ernestlie sollicited, to ayde the States in there extremitie, against the hostilitie of Don Juan late deceased, thinckinge of divers waies by which she might releeve there poore Estate, Her Majestie coulde finde no better meane, then to desire him (with whome Her Majestie understood the States had allready dealt) to give his ayde and assist the Lowe Countries with a convenient nomber of horsmen and ffootemen, for the deffence of the Estates, to the intent by manifest force of Armes, peace and quietnes might be procured, seeinge that by no other remedie, there ennymies woulde there unto be inducid.

Wherefore Her Majestie havinge conceavid an asured pose that by the ayde of his powre, the Estates should in short tyme, be delivered of th'extremities and miseries in which they seemed to be plunged, and findinge afterward her expectacion to be frustrated, by reason of the disorders comitted by the Gantoys, coulde not but greatlie be greeved with all, especially seeinge there whole forces ioyned together, in the aptest season of the yeare, Don Juan deceased, ond there ennymies armie afflicted with the plagne and famin, that when the best occasion, that was to be wisted for, was offred unto the States, to accomplish there desires and establish with there forces (which with infynit travaill and expences they had assembled together) an assured quietnes, the same shoulde be quite overthrowen and take no effect throughe the strainge dealinges of the Gantoys, who by entringe forceablie into Abbies and monasteries, spoylinge and tokinge away the Ecclesiasticall goodes, in the most parte of Flaunders without regarde to the Edyct of fredome of religion, not longe before by common decree authorised and published gave an occasion unto them which are named catholickes to thincke rather how they might defende there religion, then goe onwarde with the rest of the States, in pursuinge common ennemye and procuringe the publicke quietnes of the countries. Besides this mannor of proceedinges in the Gantoys (as publickly was affirded) gave the mutinous Wallons and the faccion of the Malcontent occasion to practise and per-

swade with them of Artoys and Haynault, to seperate them selfes from the rest of the States and withdrawe there contribucions in suche sorte that this florishinge armye of the States (which was to be employed at so convenient a season against the ennymie) beganne to be devided and seperated, one from another, and the countrie greatlie spoiled by them which shulde have defended it. By reason wherof Her Majestie beinge iustlie agreeved was further perplexed thorowghe divers malicions and sclanderous reports in sundrie places spreade alroade, as also credit given to the same, by divers aswell Potentates as others, that Her Majestie shoulde be a secret maintegner under hande of them of Gaunt with an intencion to empatronise herself of the soveraintie of Flaunders, induced so to thincke for that the Duke was comme with part of his forces to the Gantoys, to make him selfe a partie of his faccion who beinge ernestlie requested by the States to comme to there ayde, was for Her Majesties sake the sovrer perswaded to comme in to the Lowe Countries.

Wherefore Her Majestie beinge charged in this mannor most sclaunderously and unjustly, understandinge with all that the Gantoys weare of all the rest of the Estates condempned and observinge that by this way civill dissencion would utterly subvert the state of the Lowe Countries (tendringe nothinge more then the consecreacion of Her Honnor, coulde not but sceve to purge herself, And therefore to that purpose gave order to her saide Agent, to resorte to the saide Gantoys, and to declare plainly unto them, that Her Highnes did not like of there proceedinges. And for that it was credibly given out that the saide Duke thoroughe his aboade amonge them, encouraged them in there proceedinges beeinge with the Gantoys misliked greatly of the Generall Estates, commaunded the said Agent to declare unto him, how that his comminge unto Gaunt, and the defendinge of there faccion against the decrees of the rest of the Estates (for whose common releif and conservacion he was invyted into the Lowe Countries) coulde nor but seeme very straingc unto Her Majestie, seeinge (as is before mentioned) it was certainly given forthe, that the behaviours of the Gantoys had caused the civill dissencion emongest the States, which condempned the Gantoys and the Duke generally, no man spekinge in there deffence. And for that Her Majestie coulde not so well see into the Inconveniences which camme of his defendinge the Gantoys, as he beinge present with them, she inioyned him to use suche reasons in disswadinge his Excellency to continue in the defence of the disordered Gantois, as the present tyme or place might conveniently subministre unto him, who havinge receaved his charge from Her Majesty in generall termes, and beinge in thwe places where he presently and daly heard his Princesse slaundered and her sinceritie in helpinge of the Estates to be called in doubt, as thonghe under the pretence of releavinge the Countries she shoulde goe secretlie about and that by the Duke's meanes to invest herself of the possession of Flaunders mooved him to retorne all the said arguments uppon the Duke as for his comminge unto the

Gantoys were wrested against Her Majestie. All which things you are to laye donne before his Excellency perswadinge him by all best meanes you may not to take any unkindnes by reason of the aforesaid negociacions, but to thincke with himselfe how necessarie it was, for Her Majestie to purge herself and what reasons might move Mr Davison to amplyfie the charge, which Her Majestie sent unto him, in generall termes, as is said especially, seeinge the Duke neither advertised Her Majestie of the causes, why he had left the campe, and taken the defence of the Gantoys uppon him, neither yet comunicated with the said Agent, touchinge his intentions, in so muche that the worlde seemethe to have just occasion to suspect that either the Queen's Majestie went secretly about, to obtain the soveraintie of the said County of Flaunders, or that he himself had this meaninge.

And soe in this behalf you shall conclude with him that I hope he will accept in good parte this my plaine dealinge with him, as well in defendinge my Mrs honnor (whereunto I am bounde in dewty) as in acquaintinge him nackealy with the opinion the worlde hath conceaved of his late proceedinges wishinge him with all my harte, that he will take somme suche way of councell as may tende to the maintenaunce of the creditt and reputacion, he hathe heeretofore wonne, thoroughe his former honorable and Christian dealinges, by his Princely assistance yealded to ye afflicted in Fraunce, in the tyme of there necessitie, which in myne owne opinion, canne no way be so well effectuated as by concurringe soundlie with the Prince of Orange (betwen whom the worlde noteth to be somme discontentement) bothe professing as they doe one relligion, and havinge taken uppon them the deffence of one cause, without which union yt is greatly to be doubted that both they and the cause will goe to ruyne, unlesse God doe sett to his assistinge hand, contrary to man's expectacion. Suche as be there Ennymies doe take greate pleasure in this there devisions, and soe on the contrary side, there frindes be greatly greeved with all. Amonge others, none is more greeved then myself, who would be gladde to be an instrument of good and perfect reconciliacion betweene them which I thincke came no way so welbe brought to passe as for ether of them to devide from them (settinge aparte all particular greefes and miscontentements) suche as have ben the nourrishers of the jealousie betwene them. I leave the amplificacion as well of this matter concerninge the reconciliacion of the two Princes as of th'other parties of these instructions unto your owne judgment and discrecion.

And for that I thincke it very convenient after you have delwered your charge unto Duke Casimir that you shoulde repaire unto the Prince of Orange who otherwise might perhappes growe jealous of my sendinge, yo whom you shall declare at the tyme of your accesse that th'ende of my sendinge you unto Duke Casimir unto to two purposes the one to dehorte him from joyninge with the Gantoys in respect that they take a course contrary to the rest of the States (untill the matter may be compoinded) and the

other to lay before him the great perill that is like to ensue, boke to the common cause in generall and to themselfes in particular, thoroughe the disunion and ill agreement, that the worlde notethe to be betweene him and the said Duke, wherin you may shewe him that I am yl more ernestlie moovid to perswade them to good agreement, consideringe how farre forthe Her Majestie is embarked in the cause.

And in his behalf thoughe I knowe it is but a vain thinge to put him in minde of the mischeef that groweth by the disunion the proffit that the Ennymie maketh therely the reproche that groweth to them selfes, and the first cause of greefe that is ministred to there best affected frindes yet th'affeccion that I beare to them bothe woulde not suffer me to be silent, hopinge that yt wilbe no worse taken by him then by me well ment.

And for that the worlde supposeth that this evill agreement proceedeth thorowe evill instruments about them bothe, I cannot but wishe them that they shoulde flie them as most pernitions serpents. For in the generall opinion of all men, they have bothe of them reputacion to be bothe wise, and christienly disposed. And therfore it is thought that the mislikinge, betwene them groweth rather from others, them from them selfes, wherfore the first steppe of remedie is to suffer no such vipers to have accesse aboute them, and by some conference betwine them selfes to open there greefes, whereby the evill satisfaction that hathe growen bettwine them may be removed and suche a knott of frindshippe knitt as by no evill affected instruments may be hereafter dissolvid without the whith it is apparent (they two beinge ye principall actours this day in Europe that God hathe raised up in defence of the common cause of relligion) the cause it self may growe to be in perill, th'ennymie likely to prevaile them selfes to be ruynated, and suche there frindes as heretofore have favored and assisted them be forcid to withdrawe there former assistance yelded whith inconvenience if it shall please the Prince in the depts of his wisdome, dulie to weighe I doe nothinge doubt but that he will bende himselfe to applie suche remedies as may best serve to remoove the mischief that is like otherwise to ensue, for the which as all good men wilbe gladde, so none wilbe more gladde then my self.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2ᵉ partie, nᵒ 226; *Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXXI.

Instructions à Adolphe de Meetkerke.

(ANVERS, 13 DÉCEMBRE 1578.)

Cette instruction pour sa mission vers les états d'Artois porte sur ces points : 1° remerciments pour « leurs bons devoirs faits à l'expulsion des Espagnols ». 2° Maintien de la Pacification de Gand. 3° Exposé des motifs qui ont fait accorder par provision la *Religionsfrid*, ou l'exercice du culte réformé. 4° Proposition faite par le Prince de Parme d'un acte de réconciliation. 5° Message de l'Ambassadeur impérial, Comte Otto de Schwartzenberch. 6° Nécessité de surseoir aux négociations avec le Prince de Parme. 7° Visées et démarches de ce Prince pour fomenter la désunion des provinces. 8° Résultats calamiteux qui en rejailliraient pour l'Artois. 9° Avantage et nécessité d'envoyer leurs députés à l'assemblée des États-généraux.

Instruction pour vous Adolf de Meetkerke conseillier d'Estat de ce que de par Son Alteze et Messieurs les Estatz Generaulx des pays de pardeca aurez a fer vers les Estatz d'Artois.

Apres les deues recommandacions et presentation des lettres de credence leur remerchierez en premier lieu des bons debvoirs et offices par eulx faictz à l'expulsion des Espaignols et leurs adherens nos ennemis communs, et pour la garde et conservacion des pays de pardeca depuis l'union et conjonction diceulx tant au furnissement des deniers que de bon conseil et aultrement.

Estans tresaises d'entendre par leurs lettres du ve de ce mois le desir quilz ont encores de maintenir la pacification de Gand et l'union depuis ensuivie.

Et mesmes qu'ilz desirent icelle pacification estre entretenue en toutes les provinces unies.

A quoy Son Alteze et mesdits Seigneurs Estatz Generaulx ont faict tout leur debvoir et diligence possible et n'ont jamais eu volunte ou desir de contrevenir a icelle pacificacion.

Mais comme pour le grand faix et occupations qu'a ammene la presente guerre on n'a sceu bonne enpescher ceulx de la Religion dite Reformee estans pardeca en tres grand nombre de faire l'exercise de leur Religion pour les dangereuses consequences qu'en eussent peu ensuivre, cepandant qu'on avoit l'ennemy en barbe, on n'a trouvé meilleur moyen pour eviter plus grand mal qu'estoit à la porte que par maniere de provision accorder la *Religionsfrid* es villes et places qui l'ont demande pour leur plus grand repos pour ne commettre ceulx de deux Religions ensemble et donner occasion de tumultes et massacres. Ayant este le but de Sadite Alteze et Estatz Generaulx de

Gand par ce moyen et beneficier plus ceulx de la Religion catholique Romaine que les aliener d'icelle.

Sans toutesfois avoir volu introduire ladite Religion es provinces et villes qui ne la demandroient, comme contiennent bien expressement les lettres de Son Alteza a celle fin envoyees à toutes les provinces quand et quand le project de ladite *Religionsfrid.*

Mais comme lesdit d'Artois ont fait advertiment par leursdites lettres que le R[everendissime] Evesque d'Arras et Sieur de Valhuon deputez de la part du Prince de Parme, duquel toutesfois on na veu aulcunes lettres de credence, leur avoient faict ouverture de quelques poinctz touchant une paix et reconciliation aveeq le Roi d'Espaigne notre Sire, et que sur iceulx ils avoient advise de concepvoir quelques articles au plus pres de la raison pour parvenir a icelle reconciliation lesquelz ilz debvoient de brief envoyer a mesdits Seigneurs des Estats Generaulx, leur remercierez de la sincérité et bon zele quilz portent au maintiennement de ladite union et bien general du pays.

Et pour tenir aveeq eulx toute bonne correspondence leur ferez part et communicquerez bien particulierement la proposition que le Conte Otto Henry de Schwartzenberch Ambassadeur de l'Empereur a faict à Son Alteze et aux Estatz Generaulx et la responce a luy baillée avec les articles sur lesquelz il a prins la charge de traicter la paix et reconciliation avec le Prince de Parme au nom du Roy Catholicque notre Sire, estant ledit Ambassadeur presentement aupres dudit Prince, ayant desia commence traicter sur ceste negociation.

Dont Sadite Alteze et mesdits Seigneurs les Estatz ont bien volu advertir lesdits d'Artois et les requerir et prier bien instamment de vouloir encoires surseoir et ne passer oultre au traicte quilz pretendent encommencer aveeq ledit Prince de Parme au desceu et sans interogation des aultres provinces et préjudice de l'union tant sollennellement juree.

Considere que par ce traicte particulier ilz ne feroient seullement tort évident et prejudice inestimable a toute la generalité, mais aussi a la Majeste Imperialle ayant en faveur et respect de la qualite de tous ces pays et prins la negociation de ladicte paix.

Par joinct que l'on voit a l'oeil que ledit Prince de Parme cerche par ceste voye oblicque et traicte particulier desioindre et distraire les provinces les unes des aultres, semer les dissentions des guerres intestines et dereschief y plaincter les gens de guerre Espaignols, Italiens, Bourgoignons et autres leurs adherens, et ayant mis la glaive en noz coeurs et entrailles propres par l'ayde et secours des unques s'empieter peu a peu de toutes les provinces l'une apres l'aultre, ou du moins gaigner sur nous tel advantaige que ne scaurons parvenir que bien difficillement à la paix desirée et a conditions fort inicques et prejudiciables.

Là, où demeurans joinctz et uniz ensemble nous esperons conserver le pays en son

entier et obtenir à moindre difficulté une paix, non fraudulente ny insidicieuse, mais du tout asseuree et advantagieuse à tout pays en general.

A quoy faict aussy à considerer que la desjunction et desunion oultre ce quelle seroit tres pernicieuse a toutes les provinces et l'entiere ruyne d'icelles, seroit encoires en particulier plus dommageable à la province d'Artois, d'aultant que les Espagnols sachans faire la guerre aux aultres provinces rempliroient les villes et plat pays d'Artois de leur gensdarmerie comme ilz font presentement le pays de Luxembourg, Namur et aultres places quilz tiennent, et par ce rendroient lesdits d'Arthois totallement leurs serffs et esclaves.

Et combien que l'intention de ceulx d'Arthois soit bonne et sincere toutesfois ne peult estre que les aultres provinces ne tiendront fort suspecte ceste particulière tractation.

Partant requierez bien serieusement et a certes vouloir bien considerer et peser tout ce que dessus et sy vouloir accommoder comme la grandeur de l'affaire merite.

Et pour mener le tout a meilleure fin les requierez quilz veuillent envoyer leurs Deputez en l'assemblee desdits Estatz generaulx pour entendre de commune main a ladite paix, et y assister de leur conseil et advis comme jusques ores ilz ont tousiours faict.

Mais d'aultant que endroict se besoigne se pourront representer aulcunes difficultez ferez part de ceste instruction à Monsieur le Viconte de Gand, gouverneur d'Artois, le requerant de vous vouloir assister et tenir la bonne main a la direction de ce que dessus, suyvant les lettres que a ceste fin s'escripvent a luy.

Faict a Anvers, le xiij^e de Decembre 1578.

(*British Museum, Harley*, ms. 285, n° 27.)

MMMMCCCXXXII.

Jacques Russell à Walsingham.

(ANVERS, 13 DÉCEMBRE 1578.)

Traité du Duc d'Alençon avec les États. — Attitude de la Mothe, de Lalaing et de Montigni. — Démarches du Prince de Parme auprès des états d'Artois. — Articles de pacification. — Entrée du vicomte de Gand à Arras. — Négociation de Swartzenberch au nom de l'Empereur. — Départ du Prince de Parme de Namur pour le Limbourg. — Situation des villes de Gand et Anvers. — Ter-

giversations du Prince d'Orange. — Projets de ceux de Gueldre et Frise. — Convocation générale des États à Bruxelles.

Monseigneur, Le traité dernier fait avec Monsieur d'Alençon par les Estas (lequuel je vous ay envoye avec mes dernieres) demonstre asses le but auquel tendent les dits Francoys et les diverses intelligences quils ont, tant par laddresse de Monsieur de la Mothe que de Monsieur de Lallain et Mointigny freres, qui ont confere par ensemble que mavoit mys en doubte que La Mothe tiendroit pour le Francoys et dont il ne peult absolument juger, daultant que puis naguere il a traicte avec Monsieur de Vaus et aultres du pays d'Artoys tenant le party de l'Espagnol; au moyen de quoy le Prince de Parme a escript a ceux d'Arras et a envoyé l'evesque dillec cy devant absente pour convoquer les Estas d'Artoys et leurs presenter certains articles de pacificacion qui sont en conformité de ceux que Don Joan avoit offert aux Estas generaux; lesquels j'eusse mys peinne d'avoir ne fut que je me confie au debvoir de Monsieur Davesson; lesdits d'Artoys ont envoyé lesdits lettres et articles aux Estas Generaux avec leurs resolue intention qu'est de vouloir traicter avec le Roy moyennant qui n'ayent nuls Espagnols ny aultres estranger au pays. Le visconte de Ganz est entre dans Arras sy a propos qu'il a rompuz l'assemble et conference que les deputes du Prince de Parme pensoit faire, courant le bruyt que le dit Visconte les auroit fait saisir prisonnier, que ne seroit mal apropos pour l'advancement de la paix encheminee par l'ambassadeur Conte de Suarsemberg auttorisé par l'Empereur, et a la requisition de Sa Majesté authorisé de mesme par les Estas, avec les conditions donnees par yceux dont ne sera besoing ny necessaire la venue d'ellecteurs tant pour gagner temps que lever des frays lesdits Estas; a quoy ils ont condescenduz.

Ledit Conte de Suarsemberg pensoit trouver le Prince de Parme a Namur, mais il estoit party pour aller a Lembourg ou y fait ung dessain pour faire ung fort sur la Meuse pour conduytte des vivres; ce voyage retardera la conference de ladite paix et spécialement le fait d'Arthois entrevenuz par les troubles de Gant, conforme a vostre opinion contenue en voz dernieres lettres du premier en decembre.

Je masseure que Monsieur Davesson vous aura representé les affaires et estat de Gant dont n'en feray long discours sinon qui sont de long progres; le Prince a mande qu'il est sollicite des Ganthois pour prendre le gouvernement, ce qui na voulu ne veult accepter nest que les Estas le consentant nomment Monsieur de Bossuz son lieutenant.

J'apersoys que ledit Prince nest en l'amitie aus dits Francois seullement mais saccroyt en plusieurs aultres qui machinent et recherchent tous moyens de le renvoyer en Holande, et me semble que la ville d'Anvers ne luy est trop asseuree selon les pratiques qui ce meinnent par les Papistes et Malcontens.

Lon a proposé aux Estas et conseil d'Estat une doleance contre luy par laquelle lon

remonstre que a limitacion du Duc Dalve, Princesse de Parme, de Requescence et de Don Joan, ledit Prince tient ung arriere conseil avec Saint Auldegonde, du Plessis, Villiers et aultres ministres, au desservice du pays et de l'ordre et authorité donné au conseil d'Estat; de sorte qui trouvera a son retour de Gant du mal mesnagé.

Monsieur de Bossus recognoissant l'entresuytte des affayres a escript au Prince d'Orange que sy ne se conforme en touttes ses negociacions avec les Estas, que luy et tous les siens sont perdus. Je laisse a Votre Seigneurye discourir sur ce sujet.

Ceux de Gueldre et Frize alteres de mesmes veuillent maintenir et redresser la pacificacion de Gant a limitation de ceux d'Arthois, dont le Conte Jan gouverneur de Gueldre se retrouvant fort empesché a recouruz aux Estas et ce partit en diligence jeudi.

L'unique remede de touttes ces desunions est une convocation generalle des Estas laquelle l'on pretend faire de bref a Bruxelles durant ceste conference de paix, a quel effect il est accorde que la garnison qui est audit Bruxelles du coronel Temple sortira quoy fait.

J'apersoys que l'on fera cesser les ministres et l'exercice de la Relligion audit Bruxelles que sont tous points de remarque de grand discours et dignes du service de Sa Majesté.

D'Anvers, le 13 en decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXXIII.

William Davison aux secrétaires d'État.

(ANVERS, 14 DÉCEMBRE 1578.)

Les choses vont bien à Gand. Ils ont accepté les propositions du Gouverneur et des États. Pour les mettre à exécution, ils ont député douze membres des quatre chambres (nobles, notables, maçons et tisserands). Les nobles ont fait la motion de renouveler le magistrat. Les communes ne semblent pas disposées à reprendre les prêtres. Le Prince a remercié l'assemblée d'avoir consenti aux demandes des États, d'avoir promis de favoriser la religion, et s'il le faut de déclarer la guerre aux Wallons. — Il y a peu d'espoir de réduire les Malcontents. — Montigny se tient à l'ouest des Flandres. — De Marays, lieutenant du comte d'Egmont, a reçu mardi ou mercredi dernier, un renfort de La Motte, non sans perdre quelques hommes à l'entrée de la ville de Saint-Omer. — Nous n'avons pas de nouvelles de l'assemblée des états à Arras. — Les habitants de Lille, Douai et Orchies ont fait accord avec De Haze et s'engagent à entretenir trois compagnies à la solde de

1,700 florins par mois. — Depuis le départ de l'Ambassadeur nous n'avons plus rien appris de la nouvelle trève projetée.

I was in doubt at th'instant of my mans dispate he that I should in theis have sent you no very plausible newes of the doinges at Gaund. But thanckes be to God the matter is fallen out better then I loked for they have sone accordid the poinths demandid by thy governor and States and nowe his Excellencie is imployed in settinge some order for th'execucion thereof in which respect they have deputid XII comyssioners to meet 4 out of eche chaumber of the towne, which be the nobles and notables, the meytrers and the tisserans. But as good lawes seeme to little purpose where there wanteth good magistrats to see them entertaigned and observild, so I feare the residues of the cause if the sicknes be not removed.

The nobles beinge the first members have propoundid the chaunge of the magestrate if the Eschevins themselves present request to be chaunged (as there is some appearaunce) I thinke it wilbe acceptid seing they have contynued longer then they ought by their privileges.

This were a good remedye to heale or at the least to kepe the sone of that corrupt Goverment from further festeringe. The commons there are very ill affected to receave the priests in againe, I doubte it wilbe harde to suppres and kepe them from some newe folly unles the ministres be all the more peaccable and temperat.

The Prince hathe in their publique Assembly geven them manie thanckes for their consent to the reasonable demaundes of the States and lathe assured them that he will not onely be carefull to advaunce religion bothe there and elswheare by all good meanes but also make warre upon the Wallons yf they will not be reclaymed with reason and will not spare in that behaulf his owne lief to doe them service. All this notwithstanding we hope little of reducinge the Malcontents to anie good pointe whose last demaunds were so insolent as did argue an indisposicion to peace. Montigny hovereth upp and downe in the west quarter espieinge as some thincke the opportunytie to surprize some one of the ports.

The truth is that le Sieur de Mauays, lieutenant to the Conte Egmont suspectinge the weaknes of his faction in St-Omer hathe on tewsday or wedresday last recevid in a supply from La Motte whose enteraunce resisted by a faction of townesmen hathe cost divers of them their lyves.

From Arras we doe not yet heare what is concludid in th'assembly of the Estates of that Province or what issue the Marques Journey hath taken with them.

They of Lysle Doway and Orchies under pretexte of exemptinge thenselves from the spoiles taxacions and other disorders committed by the Wallons within their chastellanies, have contracted with De Heze to entretaigne at their charge 3 companies after

the rate of 1700 florins by the month, but to th'end the States might not thincke this fact of theirs to tend to any league with them they excuse the same by theire letters to proceede of mere necessitie and not of any purpose to disjoygne themselves from the generall union of the provinces.

Of our newe propoundid truce we have no newes hitherto since the departure of th'embassadour whose meaninge and goodwill though I suspect not yet am y verye jealous of any good fruche of his labour.

Antwerpe, the xiiij[th] of december 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXXIV.

William Davison à Walsingham.

(Anvers, 15 décembre 1578.)

Bonnes nouvelles de Gand ; on a accédé aux demandes des États touchant la tolérance des deux religions, la restitution des biens du clergé et la remise des prisonniers en mains neutres. — Tout n'est pas encore arrangé, mais j'ai pleine confiance dans le Prince. — Les députés sont allés trouver les Wallons ; et s'ils ne se mettent pas d'accord, on est décidé de recourir aux moyens suprêmes. — Pas de nouvelles de l'ambassadeur impérial. — Les États généraux ont, par un nouvel accord, renouvelé l'espoir d'avoir Alençon pour Prince, si le pays n'arrive pas à s'accommoder avec le Roi dans trois ou quatre mois. — L'horizon paraît encore bien chargé.

Sir, it hathe bine ny happe io give my letters hitherto for the moste parte with excuse of my slacknes, I hope you thincke the faulte to proceede of no indisposicion I have to visitt you of tener with them. This last delay since my journey to Gaund hathe growen from the proceadings there which till this last weeke were very doubtfull and incerten but nowe God be thancked come to some good termes as that they have generals accordid the demands of the States touchinge the tolleracion of both religious restitution of the Clergie livings and sequestracion of the prisoners into newtrall hands. Presending a confornablenes in all other reason to the councell and advice of the Prince whose presence theare hathe bine the soveraigne remedie to restore that diseased state the difficulties that resteth nowe is in thexecucion of this accorde not altogether without daunger unles the corrupt humours that bare a way in that bodie maye be removed from their places where they maye moste offend a thing I imagin the Prince will not

neglect whoe by his letters received this morninge dothe put me in a very good compfort that all wilbe well.

Upon his success there the Deputies are retournid backe to the Wallons to sound their inclynacion whose last demandes over insolent maketh theire reconcilement suspicions notwithstandinge the conformitie of the Gauntoys, but if the case prove desperate the resolucion is taken heere to practyse th'extreme remedye though the danger be the greater in that their state is at one instant bothe outwardly and inwardly affectid, the issue hereof is in expectacion.

Of the success of the truce newly propoundid to th'ennemye by the Emperor's Ambassador we have yet no newes I doubt not his exceptacion though I suspect both th'end and consequene thereof. There is some hope that the newe practysed reconcilement of Artoys with the Prince wilbe directid in which respect they of Haynault have used the Ambassie of the Marquis de Haurech who is retourned backe with some good satisfaccion but I feare the rooted disease of this State will not be cured with my easie medicin. The Generall States have by a newe contract entertaigned th'ambitions hope of Alencon to be come Prince of theis countries if within 3 of 4 monthes they cannot compounde with the King. Whatsoever their pretence be the success I feare wilbe daungerous for the union of the countrye.

You see by this the broken state and condicion of thinges heere whereof I hope no betterment yf feare or compassion doe not move the King to peace wich commending to the providence of God and you to his grace and favour, etc.

Antwerp, xv[th] of December 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXXV.

Le Prince d'Orange à William Davison.

(Gand, 15 décembre 1578.)

Il le remercie pour sa communication au sujet de l'alliance de l'Artois avec les Espagnols. — Il se loue des bonnes dispositions des bourgeois de Gand et de la Flandre; et attribue, en partie, ce succès aux démarches de William Davison. — Il négocie en ce moment avec les députés de Gand et les quatre membres de Flandre, et espère aboutir.

Monsieur, Encores que j'eusse assez d'occasions de vous escrire tant pour vous

remercier des bons advertissements que vous m'avez donne pour les coppies des lettres interceptes lesquelles m'ont servi de beaucoup a verifier ce que j'avoi entendu par aultre voie à savoir de l'estroicte intelligence qui commenceoit entre ceuls d'Artois et les Espaignols. Toutesfois j'ay differé jusques à present de le faire la cause du retardement a esté d'aultant que je desvoi veoir quelle issue auroit ma venue en ceste ville, et si Messieurs de Gand auroient envie de se laisser persuader la raison et conduire a ce qui leur est trop necessaire, pareillement de l'espoir que je pourroi avoir de l'advenir tant pour le reglement des affaires de ceste ville que de tout le pais et Conte de Flandres. Or, je veoi Dieu merci quelques changements qui soient advenus en ceste ville que les bonnes volontez et affections que les bourgeois de Gand m'ont portees, ne sont aulcunement diminuees. Et quant a ce qui touche le general les trois membres aiants le tout bien prise par collace ont unanimement resollu d'obeir a ce que Messieurs les Estats leur ont demande touchant les trois poincts. Je scai que les preparatifs dont vous avez use nous ont tant servi en cest affaire que rien m'a tant addoulci les cœurs de ceuls qui etoient aultrement difficiles à manier, dont je seu bien que tout le pays vous en demeure oblige et moi en particulier, puis que Messieurs les Estatz ont voulu que j'enterprisse un tel ouvrage. Or de vous mander ce qui ensuivra il n'est pas en ma puissance car il ny a que Dieu qui le sache, mais si je puis preveoir quelque chose j'espere que la fin en sera bonne pour le moins pour ce pais. Les trois membres de ceste ville et les eschevins des deux bancs ont deputez certains personnages d'entre eux pour communiquer aveeq moy touchant l'execution de ce qui est accordé; je les trouve tellement disposez que j'espère que la difficulté ne sera point si grande que nous ne la puissions surmonter. Pareillement Messieurs les quatre membres de Flandres estants ici, j'espère par leur moien donner ordre pour tout ce pais et conté, et mieulx acheminer les affaires qu'elles n'ont esté jusques à present. Et sur ce m'estant recommande affectueusement a vos bonnes graces je prierai Dieu.

Escript à Gand ce xve décembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXXVI.

Communications [1].

(Bruges, 15 décembre 1578.)

Le Vicomte de Gand est arrivé à la réunion des états d'Artois dans la ville d'Arras contre le gré de M. de Cappers et sa faction, mais à la grande joie des habitants. En apprenant cette nouvelle, La Motte qui se trouvait à deux lieues d'Arras, est reparti pour Gravelines. On le dit tout dévoué aux Espagnols. L'évêque d'Arras a également rebroussé chemin. — Les Wallons continuent à piller et se tiennent aux environs de Furnes et Nieuport. Ce matin les soldats du baron Doveins au nombre de trois à quatre cents, étaient à deux lieues d'Oudenbourg, et à trois lieues de Bruges. Ils ont pris en ôtage huit ou dix riches paysans et transporté au château d'Handzaeme. — Les Français qui servent sous le Duc Casimir, sont hivernés dans la riche ville de Thielt et pillent autant que les autres. On dit qu'ils se joindront aux Wallons. — Samedi dernier M. de Borce et l'un de nos bourgmestres ont été envoyés par le Prince à Menin pour s'entendre avec M. de Montenay et faire accord avec les Wallons. — Le Prince lève des hommes dans les environs de Courtrai, pour le cas où les Wallons n'acceptent pas l'accord. — M. de Ryhove se trouve également à Courtrai. — On rapporte que le Vicomte a mis en liberté à Arras trois prisonniers saisis par Cappers.

The Vicont of Gandt came to the metteinge of the Stattes of Artoyes at Aras unlokt for of Mons[r] de Cappers and the rest of that faction, for his commeinge dit nothing like them but the Commens did mervelosly rejose at his comeing.

La Mot was by Cappers and that faction apoyntted to be there and he was within ıȷ leages of Aras where he had advice that the Vicont was come in to Aras and so with sped he retornid backe aguire to Gravelinge.

As yeth notheinge is harde here what is past or come at Aras and yett this towne hath there deputes there.

La Mot fins his commeing home hath passed monster of his solgers and the speche is here for certayne that he is all for the Spanyardes.

The Byshope of Aras was commeing thether I meane to Aras but when he hard that the Vicont was come thether he stayed from thence, and as it is here reportted for certayne the Vicontes comeinge thether hathe altered many matters that was pretended by the foresayd Byshope and La Mot and that faction.

The spech is here that the Prince hath made agreements at Gandt but yett the articles are not come to the lords of this towne.

[1] Cette pièce porte en effet le titre « intelligence », et nous semble émaner de Rogers.

The Wallons contynewes there wontted maner in spoyllinge stille for some part of them lyse nowe abowtte Feurne and those parts not far from Newporte.

This morning Barone Doveins me.ı to the nomber of 3 or 400 fotteman were within half a leage of Odenbourgh ııȷ leages from this towne, and there they have taken 8 or 10 riche boures and carried them awaye to the castell of Ansame belongeinge to the Barone Doveney which is 4 leages from hence.

The Frenche men that serves under Casimeres lyse here in Flanders at a riche open village callad Tylt 5 leages from this towne and here the[y] spoylle as fast as the rest, and is moche fered here that the[y] and the Frenche that are with the Wallons will joyne toghether and dayely Frenchemen by troopes of 40 and 50 in companis comes in to the conttry which is not lyked of here.

Apon Satterdaye last Monsr de Borce and one of ower Burghemesters of this towne with others were sent from Gandt by the Prine[e] to Mency as Commissioners to take with Monsr Montenye to make agrement wythe the Wallons, for yt semes Montenie hathe made some offer and desiers to parley together abowtte the same and there upon these comysyrers are sent thether as aforesayd.

The Prince gethers men together abowtte Corttrick so as it is thought if there be no agreement made with the Wallons that then there will be some theing done against them for Monsr de Riova of Gandt is at Corttrick.

Also it is wrytten to his towne that the Vicont hathe sett at liberty thre prisoners at Aras which Cappers had layed in prison and wold have hanged them.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXXVII.

Le Prince d'Orange aux États-généraux.

(16 DÉCEMBRE 1578.)

Il envoie en communication copie de l'acte des Gantois, concordant à la Paix de religion. Il prie les États d'intervenir pour délivrer la Flandre des « vexations » des Wallons, et assurer à ce pays les avantages de leurs efforts communs.

Messieurs, J'envoye a Son Alteze copie de l'acte conclu par Messieurs de Gand lequel j'ay supplie Son Alteze vous communiquer, vous entendrez par icelluy quil se sont

enthierement conformez a votre intention suivant les articles par vous a eulx envoyes; vous aurez aussy part du *Religions Vreydt* accorde par les dits Segneur auquel y a des articles particuliers, les quels neantmoings sont comprins es l'acte generalle ainsy que vous entendrez par la lecture d'icelluy; lesdits de Gand ont donne instruction de tout le traicte contenu tant audict acte que audict *Religions Vreydt* aux deputez des trois membres qui vont presentement vers les Walons avec Monsieur de Bours, et d'aultant que suivant votre intention les dits Seigneurs de Gand se sont enthierement conformez; aussy je vous prie suivant votre promesse vouloir vous employer a delivrer le pays de Flandres d'ulterieure vexation desdits Walons, car comme je voyoge (*sic*) Messieurs les quattre membres de Flandres bien deliberez de fere ce qui [est] en leur puessance pour furnir argent, aussy n'estans retirez les Walons ny a apparence que nous puissons tirer aulcun advantaige de tout ce que nous avons travaillé jusques au present en ce pays. Et sur ce recommendant, etc.

Escript a Gand ce xvj^e . . . . . 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXXVIII.

Le docteur Beutterich à Willian Davison.

(Gand, 16 décembre 1578.)

Mission de M. de Bourse et des députés des quatre membres auprès des Wallons. — Succès des négociations avec ceux d'Artois, conduites par le Vicomte de Gand et M. de Meetkerke. — Édit concernant les biens ecclésiastiques. — Démission du magistrat de Gand. — Arrestation de Meghem à Middelbourg. — Bonne entente des Princes. — Excès des reitres d'Hargenlieu.

Monseigneur, J'ay receu votre lettre ce soir assez tard et vous en fairay par ceste cy responce, avec bien-humble remerciement de ce quil vous a pleu me faire cest honneur que de me mander de vos nouvelles avec tout plain de tesmoignages de votre bonne affection envers moy, qui me sent aultant dobligations pour accroistre en moy le desir que j'ay de vous faire bien-humble service, dont j'espere vous faire paroistre les effects la ou il vous plaira mhonnorer de vos commandemens. Depuys mes dernieres il ne s'est presente icy subiect digne de vous donner advys sinon que Monsieur de Bourse est party d'icy hier, avec les deputez des quatre membres, vers les Wallons pour leur communic-

quer l'accord de Gand, et les induire a venir aussy a la raison de leur coste. On espere qu'ils se laisseront contenter et que toutes choses s'accorderont en douleeur. Les deputez qu'on avoit envoyez vers Tournay, Valenciennes, Lille, Douay et aultres villes pour contiennuer les negociations de ceux d'Artois, sont revenus aujourdhuy avec bonnes nouvelles, a scavoir quils ont trouve lesdites villes en bonne disposition de se tenir joinctes avec la generalité des Estatz sans vouloir aulcunement entendre a quelques ligues particulieres en prejudice de l'union generalle. Monsieur le Visconte de Gand faict grand devoir en Artois pour y redresser les affaires et y profite beaucoup.

Il est entre en Arras a plain vol sans aulcun refus. On dict que la plus part du peuple se met de son party, de quoy Monsieur de Medkerke est party d'icy aujourdhuy avec quelques aultres deputez, pour traicter avec ceux d'Artois ouvertement. J'espere qu'ils romperont les desseings des malicieux. Monsieur de la Noue est party cest apres disner vers Mons a la requeste de ceux de Gand, pour faire leurs excuses de la violence attentee contre la personne de Monsieur Bonivet.

On a publié icy hier un edict de ne plus demolir les temples ny piller ou emporter les biens ou materiaulx ecclesiasticques sur peine de la vie, mais je prevoy que les edicts serviront de peu de chose si la justice n'est remise en train et le magistrat en auttorité pour contenir le peuple en son debvoir. Les deux bancqs d'eschevins ont presentez requeste pour estre deportez de leurs charges. Il semble que Son Excellence y faict difficulté. Mais eux sont resolus de continuer a luy en faire instance.

Plusieurs pensent que le renouvellement du magistratt est du tout necessaire pour remettre bon ordre et police en ceste ville; la chose est de consequence et pas sans dangier d'un coste et d'aultre. Son Excellence est sage pour en disposer selon quil le verra expedient. Un grand baillif qui fust gentilhomme de qualité et affectionné à la relligion nous seroit bien nécessaire.

Je croy que vous avez entendu que Meyeghem est detenu en prison a Middelburch, s'estant transporté èn Zelande pour s'y sauver. On leur envoyera dicy les informations qu'on a contre luy et les vesfnes (*sic*) y iront pour luy faire proces; touts les gens de bien en sont merveilleusement aises. Il semble que les Princes s'accordent fort bien. Ils s'entrevoyent quasi toutes les jours avec grandes recepcions et caresses et font la melieure mine du monde. Le Duc nye tout et dit n'estre venu a Gand que pour faire bonne chierre. Aussy la faict il, mais Dieu scait aux depens de quy. Ses Reistres nous mengent les oreilles; les gens de Monsieur d'Hargenlieu oultre ce quils pillent tout font des violences et enormitez execrables et plus que barbares. Il n'a point encores parlé à Son Excellence, je craings qu'enfin nous aurons plus de peine a appointer nos amys et les faire sortir hors la Flandre que nos ennemys mesmes.

J'ay présenté vos recommandacions a Monsieur de Villiers qui vous presente pareillement les siennes, avec promesse de se souvenir de votre faict. Je n'ay encore parlé a

Monsieur le Prince. J'espère le faire demain et luy dire ce que vous m'avez commandé. Son Excellence est deliberee de ne partir d'icy de troiz sepmaines s'il peult obtenir son congé des Estats desquels il attend response; vous pourrez scavoir leur resolution de Monsieur d'Alllegonde qui est a present en Anvers. Touts vos amys vous resaluent de leurs bien humbles recommendacions a votre bonne grace et desirent fort vous voire par deca et pensent que votre presence pourroit servir de beaucoup.

De Gand, ce 16e decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXXXIX.

William Davison à lord Burleigh.

(Anvers, 17 décembre 1578.)

Les nouvelles de Gand sont bonnes. Ils ont accepté les demandes des États et envoyé quatre délégués pour arrêter les conditions d'un accord avec le Prince de Parme. Les catholiques auront cinq églises dans la ville; les biens du clergé seront restitués avec certaines limitations et les prisonniers seront transférés ici. — Cet accord pourrait amener les Wallons à soumission. M. de Bourse est député vers eux; s'ils ne cèdent pas, les États sont résolus à aller jusqu'au bout. — Les affaires de l'Artois paraissent être en meilleure voie. Le Marquis d'Havrech est retourné à Mons; jusqu'ici, il n'avait que la légèreté du Français; maintenant il en montre la nature et l'extérieur. — Le Comte de Boussu est malade. — L'Ambassadeur impérial est encore à Louvain, et n'a pu avoir audience du Prince de Parme, qui se trouve au Limbourg en vue d'une campagne contre Maestricht. — La Motte et de Manays se sont réconciliés en haine de la république. — Nos reltres dispersés aux environs, viennent ici réclamer leur solde; vous concevez ce qui peut survenir si on ne prend une prompte décision. Ceux des Flandres infestent la campagne; quelques châtelains ont demandé de les poursuivre au son du tocsin, ce qui a été défendu.

My very good Lord, The newes I receyved at th'instant of my mars despatch made me suspicious of the success of the doings at Gand which since God be thanked are growen to very good termes; they having generally consented to the States demaundes and deputed 4 commissioners out of ech member of the towne to conclude with the Prince uppon the limitacion of th'accord, who as I understand are agreed that the Catholicques shall have 5 churches in the towne, that the Clergie lyvyngs etc. shalbe restored

with some certen lymitacion and the prisonners transported hither : the magistrates and commons of this Towne becoming cautions that they shall not be delivered without the consent and agreement of those of Gand. This fruict of the Prince his labors besides the good he hath wrought in the Duke Casimirs respect hath greatly satisfied such as affect the union of the Country of the redressing wher of there is some hope of the Wallons wilbe now satisfied with that themselves not long since demaundid. Uppon the aunswer of Mons[r] de Bours who is once againe sent unto them, we shall see what trayne those doings will take. If there be non other hope, the States are resolved to practise th'extreme remedy. The matters of Artoys do seeme to be in some better termes then they were; the Viscount of Gand, the counsaillor Meetkerke and others imployed in that behaulf having prevayled much with these altered humours now in good way as they pretend to come to their former halrt againe.

The Marquis of Hawrech returned back towards Monntz would faine be thought to have done no meane offices in that respect. Who having bene heretofore a Frencheman in respect of his naturall lightnes onely is now become wholie French both in nature and profession.

The Count Bossu fallen sick of a pestilent fever is in some dainger. Th'Emperor's Ambassador is yet at Lovain and hath had no audience of the Prince of Parma by reason that he is at Lymbourg in hand as it is thought with some enterprise uppon Maestricht.

The Brute of the late alteracion at S[t]-Omer contyneweth not. La Motte was then the last weeke only with 50 or 60 horse to conferr with le Sieur de Manuys who being not long since ennemyes have now reconcyled their particuler quarells to offend the common wealth.

Our Reistres dispersed over the country bend towards this towne to demaund pay, if some tymely order be not taken to content them. Your Lordship can agess what a confusion is like to grow thereof they in Flanders do notably discontent the Country where some Chastellanes have demaundid license to paisew them at the sound of the Toxain, which is forbidden.

Thus till some better occasion be offered state my leave, etc.

Antwerp, the 17 of December 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXL.

Le Duc Casimir au Comte de Leicester.

(GAND, 19 DÉCEMBRE 1578.)

Il lui recommande les « gentilshommes porteurs de la présente », et proteste de ses sentiments d'amitié pour l'Angleterre et la Reine.

Monsieur, Les gentilzhommes porteurs de cestes ayans ouy grandement louer et priser l'Angleterre pour beaucoup de singularitez quil ya, et singulièrement la courtoisie de la noblesse, ont en envie dy aller, et mont supplié leur assister de mes lettres et recomandacions, dont nay sceu seigneur auquel les vollusse plustost addresser qu'a vous que je scay aimer la nation Allemande. Je vous prie doncques les avoir de ma part pour recommandez et vous asseurer que desirerois avoir cest heur de me representer noz mesmes a vous selon l'esperance que j'en ay eu avant que de sortir d'Allemaigne, car il nya Royaulme aujourdhuy auquel je porte plus grande affection qu'a l'Angleterre. Mais puis qu'à ce coup cela ne m'est presentement permis, je ne venx perdre l'esperance que pour l'advenir je n'aye occasion d'aller faire la reverence a la Royne, et contracter bonne et entiere cognoissance [de] vous et tant de notables seigneurs quil ya. Et attendant cest heur finiray la presente par mes bien humbles recommendacions a voz bonnes graces, etc.

De Gand, ce 19e de Decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXLI.

Daniel Rogers à Walsingham.

(BRUGES, 20 DÉCEMBRE 1578.)

Arrivé à Bruges, j'apprends que de toutes parts éclatent des soulèvements de paysans qui tuent indistinctement les soldats, qu'ils soient wallons ou sujets des États. Le 14 de ce mois, La Motte envoya à M. de Montigny soixante cavaliers, dont trente-cinq furent massacrés par les paysans. On

a trouvé plusieurs lettres sur l'un d'eux, qui était lieutenant de La Motte, adressées à Montigny, Haze et d'Aubigny, et des copies de lettres du Roi d'Espagne à La Motte. Le Roi excite les Wallons et leur promet secours et protection. — J'apprends ici de M. de Watervliet que La Motte projette de prendre Ypres. Les paysans ont fait irruption à Handzaeme et saccagé le château qui appartient à d'Aubigny. — La Motte n'a pas réussi à s'emparer d'Ostende. Le bailli, qui travaillait de connivence avec lui, a été arrêté. — Les Wallons ont incendié Rosebeke. Le Gouverneur Symphorien de Chestel se tient à Dunkerque. A Nieuport il n'y a pas de soldats. Saint-Omer s'est prononcé pour le parti des États, malgré le Gouverneur Rymmeghem. Le Prince a voulu le remplacer par M. des Escars, qui a dû prendre la fuite. — Le comte de Rœulx et Dassonneville ont pu s'échapper; Mondragon assiège Maestricht. — Le Prince de Parme est en pourparlers avec ceux de l'Artois, et sans l'intervention du Vicomte de Gand, il eût abouti. — Le Comte de Swartzenberg est encore en conférence à Namur avec les Espagnols. — M. de Bourse et les quatre membres de Flandre, ont exposé leurs revendications aux Wallons, leur fixant le terme des vacances pour extrême délai, après lequel les États agiraient. — Déjà, trois mille Français sont partis et Montigny s'est retiré à Mons. — La « paix de religion » sera publiée après les vacances d'abord à Gand. — Un libelle dont Dathenus est l'auteur, attaque vivement le Prince de Parme. — Le Comte de Boussu est gravement malade. — Bonnivet, représentant du Duc d'Alençon, a été forcé de quitter Gand, ainsi que le Vicomte de Chartres. — Je pars aujourd'hui pour Gand, où j'en saurai davantage.

Right honnorable, After I had stayed y dayes at Dover attendinge the comoditie of the winde, I came at the last hether, where I aryved this day. I hearde of greate insurrections of the pesants all the way; I came, by reason of certaine Wallons, which were sent from Gravelinge towardes Monsieur de Montigny, and others wich were come unto Anzain, a castle apperteyninge to the Baron of d'Aubigny but 4 mile distant from hence, and because the Bowres openly saide, there is nothinge but treason emongest the Estates, they them selves at the sounde of their parish bell, assemble with dilligencey together, and if they finde any souldiours be they Wallons or pertayninge to the Estates they kyll them. It is pittie to see villages afarre of butne, sett on fire by the Wallons, and wheras there are 80 enseignes for the Estates in Flaunders that yet none oppose them selfes against the Wallons. Sence Monsr de Bourse with the 4 members of Flaunders have ben sent towardes the Wallons, to parlament with them, the Estates have forbidden there souldiours to shewe any hostilitie against the Wallons, whith having made the like promise, doe not in all points observe it. The 14th of this present La Mote sent about 60 horsemen towardes Monsieur Montigny of which the pesants slew 35 betwixt St-Homer and Berghen, which all were gentlemen, well mounted, and richly furnished with monney. There were founde divers letters about one of them, who was La Mote's Luetenaunt, which La Mote partly had sent unto Monsieur Montigny, Heze and d'Aubigny (which thre are the generall conductors of the Wallons) I as also certaine coppies of letters, sent from the King of Spaigne unto De la Mote, by which

La Mote went about to anymate and encourage the said Wallons, that they shoulde stande unto the matter they had begunne, assuringe them that the Kinge did thincke well of ther entreprises and that they shoulde lacke nothinge of him, and as for powder and other munitions, he was able to furnishe them. He gave them councell, to beseege Hipre, and promised to joyne his forces unto thers, for the obteyninge of the said towne. He was required by Montigny and Capres to come to Arras, for to consulte together, and was within two mile of the towne of Arras, but understandinge that the viceount of Ghent had putt garison in Hesdin of which Capres thought himself assured, and that he was come to Arras the same day he thought to have entred he went not forwarde but retired.

I understoode here by Monsieur de Watervliet that La Mote meaneth neverthelesse to attempt Hypre a towne of greate importaunce. Besides thes troobles the Bowres as I mentioned, came to the Baron of d'Aubigny, where he himself had placed certaine Wallons for the defence of his castle, which yesterday was taken, and burnt, all the souldiours slaine, whith as Mons. de Watervliet thincketh, will exacerbate d'Aubigny highly. La Mote hath had sondry practises in which he hath fayled, as in the takinge of Ostende, he has delt with the Baylie of the towne, who promised him all assistaunce, but his endecours were detected and the Baylie taken. It is greate pittie to see how the Wallons have spoiled that parte of Flaunders where they have ben, the iij[th] of this present I did see afarre of Rosbeck, a faire village, all a burninge sett afyre by the Wallons. At Dunckerck is the orde governour Monsieur Symphorian de Chestell, Sig[r] de Swynfurt, who hathe 3 enseignes of footmen there, at Newport are no souldiours. S[t]-Homer is thought to be for the Estates all thoughe that Monsieur de Rymmeghem is governour ther, brother unto the Count of Reux, but the Jownesmen commaunde themselfes more then the Governour. The Prince had a faction there, to establish, for Governor, Monsieur de Escars elder brother unto Monsieur de Lombres, whome I thincke Your Honnor hertofore hath knowen, but the said d'Escars was compelled to leave the towne. Here I learne that the Count of Reux is alive, and d'Assonvill likewise, who dealeth with the Estates for his retourne. And as for Mondragon he meaneth to beseege Mastrecht so that he is not dead as the bruit reported, I trust to learne the certentye before I retourne unto Your Honor.

The Prince of Parma hath dealt with Capres and somme of Artoys, and had not the viceount of Ghent come unto Arras, he had greatly ther prevayled. The Count of Swartzenberche is yet at Namur, dealinge with the Spaniardes for a yeare's trews, but it is thought no greate effect will followe his endeavour. In the meane while Monsieur de Bourse with the 4 members of Flaunders, deale with the Wallons, and have advertised them, that ther commission goeth no farther then unto the Hollydaies at hande, at which tyme they most give a determinat awnswere, at Hypre. If then they agree not,

the Estates meane to runne with ther forces uppon them with one accorde, 3000 Frenchemen, have albredy left them, and Montigny himself is gonne to Mount. The Relligion freed after the Hollydaies shall first be published at Ghent where at this present is no masse renewed, nether into this towne are ther any fryers reduced, as the bruyt was at the Court, at my departure. I sende Your Honnor a Flemmish pamphlet, wherof Dathenus is author, wherin the Princes government and his temporisinge is greatlie taxed. It is a daungerous discourse and with the which I understand the Prince is vehementlie offended. I here say the Prince is mervelously sory for the extreame sicknes of the Count of Bossu who hath the plagne and lyeth dangerously sicke of it at Andwarpe.

The Vidame of Charters hath ben of late at Ghent, and because he was more familiar with Bonnivet, then the jounsmen did like of, was compelled to leave the toune, by reason of an Edict, which was published against all Frenchmen that were no in present service of the toune, commaundinge them to depart uppon the sodden. Bonniuet was spoiled in the way, and one if his gentlmen slaine by Captain Minge notwithstanding that Bonnivet was sent as Ambassadour from the Duke of Allencon, unto them of Ghent.

The Prince is very muche offended that this Captain is escaped, he was to be apprehended at Midlburche by the Bailie but was suffered to escape. I heare for a certenty that the Duke hathe greatly complayned of this fact, by his Ambassadour La Prunay who is at Andwarpe, givinge them to understande that the Duke thincketh the fault not to be in the tounesmen, but in a strainger emongest them, notinge oblikly Duke Cazimer, wherfore Mons. Lanowe is sent at the townes of Ghent's request, and by the Prince of Aurenge unto Mounts to excuse this fact and to reconcile thes 2 Dukes, emongest which, seemeth to be a further breache of amitie. I trust to day to be in Ghent, where I shall lerne more of thes thinges.

Thus muche I thought good to scrible unto Your Honnor, and to leave my letter with Mr Stokes to be sent by him farther unto Your Honnor.

From Bruges, this 20th of December 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXLII.

La Reine d'Angleterre Élisabeth au Roi d'Espagne Philippe II.

(20 DECEMBRE 1578.)

Copia de carta de la Reyna de Inglaterra, à Su Magestad de 20 de Deziembre 1577 [1]. Traduzida de latin.

Elisabeth, por la gracia de Dios Reyna de Inglaterra, de Francia, de Irlandra, defensora de la fee etc. Al Serenisimo Principe y Señor Don Phelippe, por la misma gracia de Dios, Rey de España, de las dos Sicilios y de Heierusalem etc. Hermano pariente y amigo nuestro Carissimo salud y buena audança en las cosas prosperas.

Serenisimo Principe hermano y pariente Carissimo. Tres razones nos han movido á que embiemos a Thomas Wilkx, que esta lleva, a Vuestra servidad, con despacho nuestro es assaber. El sentimiento que tenemos de las calamidades en que vuestros estados baxos miserable y demosiadamente arden. El grande y demiesurado derramamiento de sangre Christiana que amenara. I nuestra afficion y desseo de asentar, probar, y testificar con sencillissima fee nuestros designos, assi passados, como presentes, endereçados al acrescentomiento de vuestro honor y commodo. I assi como cada qual destas tres cosas, siendo bien encaminadas, pertenescen á la amplificacion de vuestro honor con grande gloria, assi el descuydo en ellas por malos consejos, ó el desprecio por odio, no pueden dexar de ser de grande perdida, e, incomodidad a Vuestra Serenidad y á sus cosas. Porque la destruicion y asolamiento de las regiones empeze a los mismos Reyes que fundan la gloria de sus poderes y opulencia en las riquezas de los Ciudadanos prosperos, y la diminuçion y muerte dellos, rompe las fuerças de los que los Goviernan y demenura su poder. Tambien no sentir ni jurgar bien de aquellos que nos quieren muy bien y lo procuran en nuestras cosas, es tan ageno de ser tenido por officio real, o, diguo de Rey, que sobrepuja todo punto de inhumanidad. Empero, porque puede ser que las buenas intenciones de algunos, mal interpretadas por otros, no se crean (tanta fuerça tienen las calumnias de los hombres malos y desmesurados) no avemos guerido faltar en esta parte a Vuestra Serenidad ni á nuestro honor, antes lo havemos tenido por açertado, poniendo los officios que avemoz hecho á vuestros Estados baxos ante vuestros ojos. Los quales por ventura nos son mas

[1] Le copiste fait erreur de date; puisque la pièce a été écrite la vingtième année du règne et qu'Élisabeth a été reconnue Reine d'Angleterre le 17 novembre 1558.

notorios por ser vezinos, y cari tocados con mano, para incitar o, a lomenos hazer lo possible por incitar en Vuestra Serenidad igual compassion de vuestros subditos, a la que se ha en nos emendido, y juntamente testificaros quan hermanable (quiero dezir senzillamente) y con passo derecho havemos tomado este camino. I para que todo esto luzga mas clara y vistosamente á Vuestra Serenidad lleva este nuestro mensagora una declaracion no menos clara y abierta que senzilla y verdadera de nuestras intenciones y designos. Los quales, si en algun articulo paresciere difficil o poco explicada, el declarara mas largamente lo que parcsçiere obscuro, o que menos se entendiere. Como hombre que por ser Secretario en nuestro consejo oyo tratar y disputar en el cada cosa dellas, y havemos querido al presente servirnos del evesta legacion porque buelva mas presto con el paresçer y voluntad de Vuestra Serenidad si (como es la fuerço y condiçion de la enfermedad aguda) un mal encovado pudiera sufrir alguna tardança en procurar la sanidad y no demandara toda prestera. Rogamos muy affectuasamente a Vuestra Serenidad. (Lo que para todo lo demas desseamos) que quitadas de vuestros animos las sospechas, si algunas han sido puestas por malirimas artes de malvados hombres, las quales pueden diminuyr, o, despegar aquella estrechissima y conjuntissima amistad, que entre nosotros huno en nuestros primeros tiempos, confirmemos esta mas y mas con bovirimas voluntades y obras. A lo qual si Vuestra Serenidad no faltare, havemos por vuestra parte que no se desconfie de hallarnos aparejadissima, para semejantes officios. Prospere Dios a Vuestra Serenidad.

En nuestro Palacio de Hamptoncurt a 20 de Deziembre 1578 I de nuestro Reyno xx.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado*, Leg. 831, fol. 31.)

MMMMCCCXLIII.

William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.

(Anvers, 21 décembre 1578.)

L'Archiduc a accepté les articles proposés. — Les délégués des États retournent à Bruxelles pour la prestation de serment au Gouverneur. — Le Comte de Swartzenberg est reparti pour Cologne. L'Archiduc croit qu'il s'agit de sa révocation. — M. de Mondoucette et d'autres continuent de travailler en faveur du Duc d'Alençon, dont le cas semble bien précaire. — La nouvelle union est maintenant conclue dans la forme que je vous envoie ci-inclus. — Les Espagnols et les Italiens sont arrivés au secours de Don Juan, au nombre de quatre mille fantassins avec dix-sept ou

dix-huit cornettes de cavaliers. — Les troupes des États restent campées à Gembloux en attendant leur paie. — Les Hollandais ne peuvent se maintenir davantage à Ruremonde sans renfort. Don Juan y a détaché trois régiments de fantassins et sept à huit cents cavaliers. — Demain les magistrats doivent être renouvelés ici. — Le Prince se rend à Gand, sur l'invitation des États, pour mettre ordre aux affaires. — A la sollicitation de l'envoyé du Portugal, il va livrer passage à quatre mille allemands, recrutés pour aider le Roi contre les Maures. Le bruit court que les Turcs ont assiégé Oran, ville soumise aux Espagnols. — On affirme aussi que le Pape, le Duc de Florence et d'autres souverains de l'Italie enverront, au printemps prochain, des secours à Don Juan.

Right honorable, My laste unto Your Honours of the xv^{th} of this presente. Since the Archeduke hath accorded the articles propounded unto hem by the Comissioners who on thursdaie laste retourned to Bruxelles to make relacon thereof to the States by whose order he is nowe declared provisionally there governour and so sone as they have apointed his councell wherin they are nowe principally occupied, is to repaier to Bruxelles to take his othe with thaccustomed solempnitye.

The Counte Swartberge (misnamed Zwartenberge in my laste) Ambassadour from the Emperour is in this meane while come to Cullen, to whome the Archiduke hath dispatched a cureyer to understande the ende of his cominge whiche some give out to be for his revocacon thoughe the wisest here beleve nothing less. The practise of Monsieur de Mondoucette and others here for the Duke d'Alencon growen desperat in respecte of the generalitie is yett enterteined with the Comte Lalange and other particulers by whose meanes he hopethe not to loose all his laboure.

The newe associacon is nowe finallie passed in the furme whiche here withe I sende unto Your Honors.

The Spaniardes and Italiens latelie aryved to the succor of Don Joan whiche in my laste I advertised to be 2000 fotemen and above 900 horse are since assured to be 4000 of thone and above 17 or 18 cornettes of thother.

The States campe do yett continewe about Templon not nowe determyned to remove till they have some paie and maye pas a generall muster of there forces.

At Ruremonde the Dutches cannot holde out many daies unless they be succored to whiche ende 3 regimentes of Don Joans fotemen and 7 or 800 horse were above XII daies since marched that waie but of any exploit done by them here is yet no newes.

Yo morowe the magistrates of this Towne are to be renewed and on tewsdaie the Prince is minded to go towardes Gaunt at the request of the States to set some order in thaffaires of that Towne.

The prince hath bin here sollicited by ihe Agent of Portugall to have passage by Zealande for 4000 dutches whome the King his master woulde enterteigne and transporte into Afrique for his service there against the Moores whiche the prince hath in manner accorded.

Out of Spaine here is advice that the Turke hath of late verie straytlie besieged Oram a towne subiecte to the Spaniardes lieny upon the coast of Burbarye, whiche is affirmed of some to be yelded up unto him.

The preparacon of the Pope the Duke of Florence and other potentates of Italie to assist Don Joan this next spring is assured out of Italie whence here is also advice of the death of the dutches of Parma; here is yet no speche of the marching of any reisters to Don Joan neither do those enterteyned of the States yet sturr for lacke mony. Other matter I have not presently to advertise Your Honours of whome I moste humly take my leave.

At Andwarpe the xxi of december.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXLIV.

Jacques Russell à Walsingham.

(21 décembre 1578.)

Arrivée du Vicomte de Gand à Arras; retraite de La Motte et de l'évêque de cette ville à Gravelines. — Dissensions en Artois et Hainaut. — Convocation des États-généraux. — Échec du Duc d'Alençon. — Envoi de Pruneaux à Anvers. — Sa remontrance aux États. — Rapport de Sainte-Aldegonde. — Entrevue du Prince de Parme avec l'Ambassadeur de l'Empereur à Maestricht. — Maladie de Boussu; son codicille. — L'armée est repartie de Bréda jusqu'en Gueldre et réclame ses arriérés de solde. — Les nouvelles de France lui parviendront par la voie ordinaire.

Or est que verité est la fille du temps et que le temps nous raporte infinis changemens la desunion d'Artois et Hainault esbranlés par noz Francoys est remediée tant par larrivée du Visconte de Gant a Arras que du Marquis de Hauretz sy estant retrouvé sestans submis de continuer lunion generalle moyennant qui ne soyent astraintz a la Relligion wrete.

Arrivant Monsieur le Visconte de Gant a Arras, Monsieur de la Mothe y pensoit entrer pour resoldre lacceptacion des Espagnolz suivant les lettres et articles du Prince de Parme. Son dessain rompuz et celluy de levesque du dit Arras fally se sont retiré avec leurs complices à Gravelines ou lon dict que ledit La Motte assemble quinze cens soldas pour seconder les Wallons, qui pense avoir pratiqué par la conference quil a faicte

avec Monsieur de Montigny qui est diverty de telle volonté. Comme aussy sont ledits soldats quilz estans dressé de quelque honeste payement se retireront a lobeissance des Estas, voyre au despit de leurs chef; a quoy faire lon a pourparlé de memployer. Lesdits Estats dissimulent la faculté de pouvoir retirer lesdits Wallons jusques a ce que les Gantois ayent satisfait a leur debvoirs.

Ceste alteracion d'Artoys et Haynnault se redresse du tout par la convocacion des Estas generaules accordée pour le moys de febvrier; a quel effectz lon expedie les lettres en diligence pour ladite convocacion. Lors ce resoldra lelection dung nouveau seigneur. Advenant que la paix ne saccorde par le Roy, il me semble que lintencion des bons patriotz nest pas dapuyer en ce suiet Monsieur d'Alencon; ce quil a bien aperceuz nonobstant lasseurance quil en a contenue au traicté que jay envoyé a Sa Majesté. Occasion pour laquelle il a envoyé Monsieur Despruneaux a Anvers, qui a heu audience vendredy 19e devant les Estas generaulx. Le conseil destat y present, on y feit ung long discours sur les grandeurs de son maistre, des grands et importans services faitz aux estas et pays pour meritte desquex il ne recepvoit honeurs ny bienfait des estas dignes diceux, daultant que lon traictoit tout les choses sans son advis, specialement la pacificacion du fait de Gant qui ne luy estoit ny communiqué ny interpellé pour donner son advis. Protestant dung rescentement avec menasses. Sur quoy luy fut respondu que les services qui proposoit nestoit bien ballancé pour les esgaller a loffre honorable faicte au traicter dernier par les Estas et quilz adviseroit sur ces remonstrances. De sellon que le peult assentir lon ne le tiendra longuement sans lexpedier voyre avec moindre solennité que lon na fait aux aultres foys. Car il est du tout descouvert et eslogné de son pretenduz, que nous acconduyra dentrer contre luy en aigreur, considerée son arrogance et fasson de parler que provient de plus loing; finallement jespere qui sera renvoye et son support delaissé.

Vous scaurez lestat de la pacificacion de Gant par Monsieur Davesson, suffira de vous advertir que faisant Monsieur de Saint Auldegond raport de la part du Prince du traicte et accort, ung prelat luy dict que lon avoit forcé les ecclesiastiques a renoncer a leurs previlleges et Monsieur le Prince, nonobstant les protestacions par luy faictes contre Embise et aultres ses adherans, ledit Prince le caressoit ordinairement et traictoit en particulier et public, ce qui ne pouvoit nyer en quoy y fut mirer

Suyvant mes dernieres lambassadeur de l'Empereur ayant surattenduz davoir lien de conference avec le Prince de Parme est party de Louvain pour laller trouver pres Mastreetz, ou avec ces trouppes et artillerye y cestoit campé penseant intimider ceux de la ville, qui bien daccort et bien munis de vivres et non dargent, nont peur ny aprehension de l'Espagnol; qui plus pour gloire que par generosité fait este bravarde.

Vendredy mattin Monsieur de Bousuz fut abbandoné des medecins et a la sollicitacion daulcungs que je cognois peu affectioné a Monsieur le Prince fut sollicité et telle-

ment persuadé qui receut la confession auriculaire et feit codicille, estant du tout hors de sens et jugement; ce fut fait pour deux concideracions par les malveuillans, lune pour faire mal penser ledit Prince dudit Bossuz, auquel ce confiant entendoit donner lune de ses filles; laultre pour accourager les papistes qui conforme a mes dernieres, machinent diversement.

Nostre armee est esparse des Breda et Austrade jusques en Gueldre; lon avoit offert aux reistres ung moigs content pour renvoyer une partie dieeux, et que dans ung moys lon furniroit deux aultres moys a leurs chief avec seure obligations du reste; ce qui nont vouluz accepter, ains veuillent avoir payement de trois moys entier, et du reste que sont quattre moys, ostages pour les mener en Allemagne; que nest la coustume de faire de par dessa, bien en France. Japersois qui seront contraint deux accomoder, car par dessa le moyen dy vivre nest semblable a la France ou labondance se trouve en campagne, et par dessa tout est es villes.

Je ne vous represente aulcung occurrant de France ny daultre province masseurant que les ambassadeurs ordinaire de Sa Majesté en font le debvoir. Parquoy reste que je suplie Votre Seigneurye mexcuser en limpertinence de mes escriptz; ce caractere estant occasioné souventesfois descripre en haste et de plus le faire moymesme pour la diffidence des serviteures; quest tout ce que je peult discourir presentement, restant de baiser les mains de Votre Seigneurie et prier bien Mon Seigneur qui vous conserve en heureuse santé prospérant vos genereux desirs.

D'Anvers, ce 21e Decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXLV.

Jacques de Somere à William Davison.

(Gand, 21 décembre 1578.)

Recommandation de Villiers. — Arrivée de Daniel Rogers. — Publication de l'acte d'amnistie et de la paix de religion. — Mesures à prendre pour ramener la tranquillité. — Renvoi des reîtres. — Adhésion des Wallons. — Dispositions des quatre membres de Flandre. — Incendie du château d'Aubigny. — Offre de la charge de général à Montigny. — Remise du gouvernement de l'Artois au Vicomte de Gand.

Monseigneur, Je n'ay failly de baiser les mains a Son Excellence de votre part et luy

dire ce que vous m'aviez commandé. Il m'a respondu que vous a escript et quil seroit bien aise de vous voire par deca, avec promesse de procurer la despeche de votre obligation. Je l'ay enoultre recommande a Monsieur de Villiers, qui m'a aussy assuré d'y faire son debvoir. Monsieur Daniel Rogerins est arrive icy hier au soir de la part de Sa Majesté. Il a fait demander aujourdhuy audience a Monsieur le Prince et l'aura demain a neuf heures. Je ne vous escriveray rien de la charge, par ce que vous en estes ou pour le moings en serez mieux adverty que moi. J'ay eu l'honneur de le conoistre en Angleterre, et espere faire mon debvoir pour m'acquitter des obligations que je luy ay, memployant a lui faire humble service le temps quil sera en cette ville. On doibt publier icy demain l'acte d'oubliance et de la *Religions Vrede*. Mais je craings quelle sera mal observée, si Son Excellence n'en voit l'execution et practicque devant que partir, et ne donne ordre que la justice soit remise en train et authorité, qui est chose aussy necessaire que difficille, veu la licence qu'on a donné au peuple, qui cause et l'un et l'aultre, a scavoir la necessité et la difficulté tout ensemble. Son Excellence est sage pour y pourveoir, aussy en a il la volunté. On est icy fort [1] sur les moyens de faire sortir les reistres hors la Flandre et casser la gendarmerie inutille et superflue. Il y fauldra bien de largent pour les contenter. Les quatre membres font espoir de fournir bonne somme pour s'en defaire. On ne faict que attendre la responce des Walons, avec esperance qu'ils se rangeront a la raison. Toutefois on craint quils ne soyent un peu enaigris par ce qui est advenu passé deux ou troix jours sur le quartier du Francq, ascavoir qu'une de leurs compaignies ayant occupé un chasteau qui est au Baron d'Obigny et faisant grandes insolences et foules sur les prochains villages, a esté poursuyvie au son du toxin par une infinité de paysans, sy avant quils ont estez constraincts de se retirer au dite chasteau, et en fin le quitter et en sortir seulement avec leurs espées et dagues, avec promesse de leur sauver la vie et les mettre en lieu asceuré. Mais une aultre troupe de paysans les rencontrans desarmez les ont toutes tailliz en pieces, et bruslé ledit chasteau nonobstant lappointement faict avec eux par les Seigneurs du Francq [2]. Le moyen d'excuser le faict c'est [de] le desadvouer et en escrire a Monsieur de Montigni, ce qui est desja faict par Monsieur le Prince et les dits Seigneurs du Francq. Monsieur De la Motte a envoyé nagueres quelques vingt deputez au dit Seigneur de Montigny pour luy offrir la charge de General de l'armée des Catholicques et luy faire tout plain de belles promesses, sil vouloit prendre party pour maintenir la pacification de Gand.

[1] A suppléer probablement les mots « en peine », ou autres équivalents.

[2] Les détails de cette échauffourée et de l'incendie du château d'Handzaeme se trouvent dans le rapport du 21 décembre 1578, rédigé par Charles vander Burch et Charles de Marievoorde, députés du magistrat du Franc, et imprimé par MM. Kervyn et Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 69, n° 37.

On dit quil la refuse, mais assez froidement. Il a este a Monsieur pour parler a Monsieur le Duc lequel semble le vouloir employer a moyenner l'accord. Il a remandé touts les Francois d'avec les Walons. On dict qui s'en sont desia retirez 18 compaignies, et ne restent que 800. Monsieur de Capers a remis le gouvernement d'Artois entre les mains du Visconte de Gand, qui a faict grand profit en Arras et est a present a Hedin. Il y a encore espoir de conserver le corps en union. Et en cest endroit nayant plus ample subiect, je finiray ceste cy par mes treshumbles recomandacions a votre bonne grace priant Dieu Monsieur vous donner en parfaite santé heureuse et longue vie.

De Gand, ce 21 de decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXLVI.

Walsingham à William Davison.

(Richmond, 21 décembre 1578.)

Sa Majesté la Reine a accueilli votre demande non sans difficulté et sur mes instances. Elle s'étonne de ne pas avoir de nouvelles au sujet de la lettre qu'elle a envoyée au Prince de Parme. Vos renseignements n'arrivent pas assez tôt.

Sir, Her Majesty hath this last weeke despatched your sute, but not without some little difficultie, because she thought it would not do youe that good your present state requireth; for remouinge of which impediment which would otherwyse have ben an hinderance unto yt, I promised Her Majesty your woulde content your self therewith not myndinge to be troublesome to Her Highnes in further sorte. The bondes your are to receave from the States, and as is thought here are delivered into your handes, woulde be sent over for due contentment in that behalf, and therewith also some note if what satisfaction is made to Spinola. Her Majesty maruayles muche, she heareth nothinge of her better sent to the Prince of Parma, whether it be delivered or not, lookinge to be made acquaynted what is donne therewith. The advertismentes your send over come not so tymely and in season as is looked for at your handes, your dutie therin beinge prevented by some others diligence, wherin youe have to be carfull to satisfie that expectacion is conceaved of you. And so I committ your to God.

From the Court at Richmonde the 21 of December 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXLVII.

William Davison aux secrétaires d'État.

(? DÉCEMBRE 1578 [1].)

Le Comte de Boussu est mort hier, à sept heures, laissant une succession difficile. — Le succès de la trêve proposée par l'Ambassadeur impérial au Prince de Parme et aux délégués des États, est attendu avec instance. — Ci-joint copie de la lettre du Duc d'Alençon au Prince de Parme. — L'évêque d'Arras a vainement tâché de réconcilier l'Artois avec le Roi. — La Noue est envoyé à Mons pour arranger les affaires avec Monsieur au nom du Duc Casimir et des Gantois. — On assure que le Duc fait enrôler en Allemagne trois mille reitres et neuf mille lansquenets. — Détails ultérieurs à demain ou après-demain.

It may please Your Honours, Yesternight at 7 of the clock the Count Bossu departid this life having bene 7 or 8 dayes sick of a burning fever, the loss generally sorrowde in respect of his particuler vertues being estemyd somuch the greater and more untymely for his Country, by howmuch the choice is harde of a personage sufficient to occupie his place in comaunding the forces of the States who having amongst ther home bredd nobility no one in value and fidelite fitt to succeed him : or stranger whose credit in that behalf is not suspected are driven at this tyme to the harde exigent, bycause the siege of Mastricht which as we hear thenmey hath now belayed doth give them a new occasion to redress ther army for succor therof [2]. The success of the truce propounded by themperours Ambassador now at Ruremond with the Prince of Parma and of the commissioners sent to the Wallons is yet in expectancey. De Pruneaux is returned hither from the Duke of Allencon the copie of whose lettre to the States I herewith send you, by the which you may see the substaunce or collour of his jurney. But he is to morrow to deliver upp his whole charges in writing, which I will not fayle with other particularities to impart with Your Honour by some man of min own within a day or two after this dispatch. The Bishop of Arras that treated cheifly the reconcylement of Artoys with the King is dismyssed as we hear unsatisfied and unheard, but yet do I hope litle of reliving those provinces to ther former habit unless is be by some extraordinary remedy. La Noue is sent to Mountes to make fayer weather with Monsieur aswell on

[1] Cette lettre écrite le lendemain de la mort du Comte de Boussu, qui trépassa le 21, suivant la lettre de Russell ci-dessous n° MMMMCCCL, doit par conséquent être datée du 22 décembre.

[2] En surcharge dans l'original « a matter » ; le restant de la phrase est biffé.

the part of the Duke Casimir as those of Gand [1]. He is sayde to make preparations in Germany for 3000 Reistres and 9000 Lansquenectz [2], |but if the new alteration in France be true he is the less to be frared here| wheare otherwise his continuance must needes breede mischeif within a day or two I will more particularly (God willing) admise Your Honoure of all thinges whom; in the mean tym I most humbly comend to the grace of God in hast.

Andwarp, the ... of December 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXLVIII.

Instruction des États-généraux pour M. de Froidmont allant au Duc d'Alençon.

(Anvers, 27 décembre 1578.)

Son départ causerait de vifs regrets, d'autant plus qu'il pourrait encore rendre de grands services au pays, et ramener la paix entre les Wallons et les Gantois. S'il est possible de revenir sur sa résolution, il peut compter sur le concours des États autant que sur leur gratitude.

Instruction pour Messire Jan de Bourgoingne Sieur de Froidmont conseillier destat et vous Messire Gillies Martini Docteur es loix et Seigneur de la ville d'Anvers de ce quaurez a remonstrer de notre part a Monsieur le Duc d'Anjou frere du Roy treschrestien.

Premiers ferez en deue reverence noz bien humbles recommandations a Son Alteze et declarerez a Icelle que les Estatz des pays pardeca sont fort marriz davoir entendu que Son Alteze est resolue de partir des pays de pardeca, a cause que recognoissans les grandz et signales benefices quilz ont receu par le moyen de sa presence, non seullement en ce que son authorité et nom a redresse plusieurs de leurs affaires, mais aussy pour ce quil luy a pleu manefestement et les armes au poing par les effectz monstrer tresevidens tesmoignaiges de la bonne affection et volunte quil luy a pleu porter aux pays de pardeca; lesquelz en ont receu des bien grandz advantaiges;

[1] La suite de la phrase est biffée dans l'original.

[2] Le passage entre crochets est biffé dans l'original.

Dont ils avoyent conceu ferme esperance que avant son partement ils eussent eu moyen et occasion de luy monstrer aussy par les effectz combien ilz se sentoyent obligez a luy faire bien humble service, et par tesmoignaige de gratitude mectre en evidence a tout le monde combien ilz prisent et estiment les benefices receuz de sa main et par son moyen.

Et daultre coste ilz esperoyent que en ceste occasion et conjoincture il eust este celluy qui eust par son authorite aydé avecque lesdits Seigneurs Estatz a composer les affaires differentes entre les Walons et ceulx de Gand, la ou ilz ne seussent dung coste ou daultre volu renger a la raison.

Luy est cause quilz le supplient bien humblement de vouloir accomoder tellement ses affaires quil puisse encores continuer icy sa presence sans les priver du fruict de ladite esperance quilz en ont conceue, enquoy cestes ilz se senteront treshonore et tacheront par tout contentement et satisfaction aussy que sa grandeur merite et les biens quilz en ont receu le requierent; que sy toutefois il estoit aussy quil fust impossible ou par trop incommode a Son Alteze dy arrester davantaige pour le regard de ses affaires particulieres et de l'Estat du Royaulme de France, dont ilz seroyent bien marriz, que quelque difficulte y sourdist et par tant il fut resolu de se partir.

Ne peulvent sinon bien humblement la remerchier desdits benefices receuz et lasseurer quilz seront tousjours prestz a les recognoistre par tout humble service.

Sarrestant au reste a ce que par ledit dernier traicte ilz ont promis a Son Alteze de faire tout extreme debvoir de induire lassemblee des Estatz generaulx aux articles y specifiez.

Et tiendront la main affin qu'ilz samblent ou dedans le plus brief jour quaulcunement faire se pourra.

Le suppliant bien humblement de les tenir tousjours ce pendant pour recommandez en sa bonne grace, aussy quil promest de faire, dont bien humblement le remerchient; et pour adjouster le comble des obligations des quelz il sest oblige lesdits Estatz luy plaire faire retirer le reste des troupes franchoises de Flandres afin que tant plustost ung bon appointement se puisse faire.

Luy occasionera lesdits Seigneurs Estatz generaulx de tenir de sa main de recognoistre encores ses benefices de lavoir non seullement pour defenseur de leur pacification et comme tel sesforceront toute leur vie a luy faire bien humble service.

Arrestee en lassemblee des Estatz generaulx en Anvers le xxviie de Decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCXLIX.

Le Duc Casimir à Walsingham.

(GAND, 28 DÉCEMBRE 1578.)

Il a reçu le message qui ordonne à William Davison de lui rendre compte de sa mission, et en rend hommage à la Reine. Aussi doit-il les mettre en garde contre les faux bruits que l'on a fait courir, et il se propose d'envoyer sous peu un message pour justifier ses bonnes intentions.

Monsieur de Walsingam, Jay entendu au long par le Sieur Rogers qui a esté le tres bien venu vers moy, loccasion que Sa Majesté a eu de commander au Sieur Davisson de me dire de sa part ce quil a faict. Dont je demeure satisfaict et content. Et pour le regard de Sa Majesté laquele j'honore, et a laquele je desire rendre tres humble service. Et pour le votre, que je scay estre totalement dedie a l'advancement de la cause commune. Bien vous diray ie, que me sentant en ma conscience et en mes deportemens et actions eslongné de ce que lon a publié de moy, non seulement en Angleterre, mais aussi par tout ailleurs; il ma esté tres difficille de croire que Sa Majeste ou vous sur qui il se deschargeoit, luy eust donné charge de me dire ce quil a faict, sans estre bien informé de la verité des choses. Je scay bien que Sa Majesté ny vous ny aultres en Angleterre, ne pouvez scavoir des choses qui se font par deca que selon que lon les rapporte. Vous entendrez sans doubte par le Sieur Rogers qui a eu moyen et a la dexterité de s'informer vers Monsieur le Prince et moy, que les opinions quon a eu de moy ont esté fondees sur des soupsons et jalousies mal a propos. Je suis en deliberation d'envoyer aussi vers Sa Majesté celuy qui scait le fond de ces affaires. Lequel ie vous recommande des maintenant; et me remectant la dessus apres vous avoir asseuré que je vous aime de bien bon cœur, finiray la presente par mes bien affectionees recommandations a voz bonnes graces. Priant Dieu vous maintenir en sa protection et sauvegarde.

De Gand, ce 28e de decembre 1578.

(***Record office, State papers of Holland,*** **vol. 7.**)

MMMMCCCL.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 28 décembre 1578.)

Espérant que Sa Majesté voudra bien lui continuer sa mission, il relate les faits avenus depuis son dernier envoi du 7 de ce mois. Ci-joint une copie de différentes proclamations, discours, lettres et harangues, qui constatent la situation de ce pays et ses relations avec les divers gouvernements, spécialement de France et d'Espagne. — Départ du Duc d'Alençon pour l'Anjou, qui a laissé ici pour confident Des Pruneaux. Remise de ce départ. Réaction opérée par ces changements dans les états de Hainaut. — Propositions d'apaisement pour la ville de Gand. — Négociations du Duc de Parme avec l'Allemagne. — Assemblée des États-généraux. — Mort de Boussu. — Le Prince de Parme héritier de Don Juan. — Mort du Duc d'Albe. — Succession du Portugal. — Affaires de Gueldre. — Articles proposés par Marnix de Sainte-Aldegonde.

Monseigneur, Jay continue pour lordinaire de vous representer tous occurrans, bons et mauvais sans distinction, ce que tous hommes destat et correspondants doibvent faire, daultant que le temp messager boiteux est lent (en) toutes choses. Comme jespere qui ce fera de tous mes advis, quant les evenemens successif feront considerer. Cependant jattend de Votre Seigneurie nouvelle de la reception dung pacquet du 7e en ce moys auquel estoit enclos le traicté dernier faict avec Monsieur Dalencon, ou estoit appostillee la responce dicelluy du premier du present. En icelluy je me suis ramentheu et prié pour mon particulier Votre Seigneurie affin que jaye assurance de la liberalle et bonne volunte de Sa Majesté pour plus voluntairement memployer a son service. Attendant ceste responce je vous envoye tout ce que sest traicte digne Sadicte Majesté aux Estatz puys ledit 7e en ce moys ou vous recognoistres le moyen que jay de luy faire service.

Premier loraison de lambassadeur de lempereur Conte de Suarsenberg; la lettre du Prince de Parme audit ambassadeur suyvant ce faict; les articles de paix envoye a ceulx d'Arthois par le Prince de Parme; la lettre des Estatz-Generaulx aux Estatz d'Arthois sur ce faict; la lettre desdits Estatz-Generaulx a Monsieur le Visconte de Gant sur le dit faict; la lettre de Monsieur Dalencon audit Visconte.

Item une lettre dudit Duc Dalencon envoye aux Estatz-Generaulx pour la credence de Monsieur de Pruneaulx son ambassadeur ordinaire; loraison dudit Despruneaux prononcee en ladite assemble le xixe.

Item la proposition faicte par Monsieur de St-Aldegonde de la part de Monsieur le Prince d'Orange, ou il a à notter la requeste de doleance de ceulx de Gueldres icy conforme a mes advis; une aultre harengue faicte le 27e sur le faict de son partement.

Si javois de quoy tenir ung homme ordinaire copiste et furnir a ce qui conviendroit, je representerois tout ce qui se passe a tous ordinaires ou extraordinairement en bonne forme.

Par la lecture de touttes ces pieces et les occurrans entrevenus durant ce temps, ce peult non seullement recongnoistre lestat de par dessa, mais lestat des potentacion de l'Europe, speciallement de France et d'Espagne.

Le Duc Dalencon prevoyant les affaires de par dessa ne suyvre la legierete de sa France, apres avoir envoye son Ambassadeur ordinaire Despruneaux pour resider pour dessa a la suytte des Estatz, sest resoluz de soy retirer en Anjou, ayant requis le Marcquis de Havrely advertir les Estats, disant qui ne le faict pour aulcung mescontentement desdits Estatz, mais pour ce qui prenoit les affaires prandre bon traict, que pour ce y laisse sondit Ambassadeur pour durant son absence representer ses bonnes voluntes au service public, les advertissant que le Roy son frere lavoit mande a cause que quelques provinces estoit revoltees en France. Ceste proposition me tient aulcunement en suspicion, quoy que toutefois par mes precedens advis je vous ay adverty que ceulx de Bourgogne et aultres provinces du royaume avoient ressentement contre le Roy et dont elles avoit demandes advis au Prince d'Orange pour estre ung chief digne de les servir pour vendiquer loppression a eulx faicte par le Roy, ce que correspondroit a ce suict.

La resolution de son depart estoit pour lundy ou mardy 30ᵉ; depuis ligierement changer cest departy ce samedy le 27ᵉ par ce que cincq provinces (comme lon dict) sont eleues contre le Roy assavoir Bretagne, Normandie, Picardie, Champagne et Bourgogne, aultres y adjouttent Languedoc, Provance, Daultrehuie et La Vivares. Lon doubte que ceste retraicte ne retarde la paix et que lenemys nen soit plus superbe.

Ces partisans layans favorablement appuye soy retrouvant grandement eslognes de leurs dessains les principaux recherche desia la faveur de leurs amys pour soy repatrier et remectre en grace entre lesquelx est le Conte de Lallain suyvy de plusieurs.

Ceulx de Haynault pretendans soub son appuy et faveur la desunion, cherchent de rentrer en grace avec les Estatz aux quex ils ont envoye trente mil florins, a bon compte de leurs moyens generaulx, asseurant lesdits Estatz que moyennant qui ne soit force a recepvoir la Religion vrede, quilz veuillent continuer en lunion comme du passe; le semblable ont faict ceulx d'Arthois qui sont redresse en myeux.

Le faict de Gant jusques a present a este irresoluz sur deux poinctz. Lung que le Prince vouloit que les Gantois tinsent en leurs protection les catholicques, ce qui nont vouluz faire bien quilz feroit serment les ungs envers les aultres. Laultre difficulte qui nest encore wyddee est sur lobliance de tout ce que cest passe, en quoy le Prince pretend deux exceptions, lune du massacre commis a la personne du bailly de Vaz, laultre du faict commis a Monsieur de Bonivet daultant qui conste par informacion; les Gantois

au contraire veuillent que tout soit passe en obliance puis qui sont advenuz durant lesdits troubles affin qui ne survenne nouveaux rumeur.

Notre armee est au mesme estat quelle estoit par mes dernieres.

Quant a la paix generalle, l'Ambassadeur de l'Empereur na rien escript depuis les lettres quil a envoye du Prince de Parme suyvant lesquelles il est passe a Rurmonde comme verres par le contenuz.

Le Duc de Terra noua est arrive a Collogne ou il a trouve lesvesque de Wersebourg et celuy de Cologne qui avec aultres deputez doibvent venir dheure a aultre trouver ledit Conte de Suarsenberg et Prince de Parme.

Lassemblee des Estatz-Generaulx continue, et se feront dix enseingnes de nouveaulx soldatz pour mectre dans Bruxelles, suyvant mes precedentes; lon dispute de faire ung coronel non suspectz qui sera comme gouverneur au lieu de feu Monsieur de Boussuz qui trepassa le 21[e] du present habandonne des medecins le 19[e] suyvant mes dernieres.

Je pensois avoir donne advis que le Roy a faict heritier de Don Jehan le Prince de Parme tant de ses joyaulx que meubles, semblablement de son marquizat quil avoit au duche de Mellan en faveur de la reconciacion par luy faicte de son droict a la corone de Portugal en contemplacion de laquelle il luy donne la citadelle de Plaisance et le voult maintenir gouverneur par dessa, comme contiennent les nouvelles d'Espagne.

La Duchesse de Parme sa mere est morte, comme aussy le Duc Dalve; ce sont quattre ayans este gouverneurs en ces pays mors en trois ans.

Le Roy d'Espagne desireux de ladite coronne de Portugal a faict assembler les Estatz d'Espagne en general ausquelz il a faict proposer le droit de succession qu'il a à la dite corone, requierant la faveur desdits Estatz pour la conqueste de ladite corone; ou il a este resoluz quilz ignorit le dit droict de succession remectant la congnoissance de ce faict a son conseil, que les Estatz ce retrouvent trop charges de furnir a la guerre contre les Flamens, quilz doubtoient quapres ladite concqueste ilz ne fussent traicte de mesme audis Flamens.

Javois adverty que les Gueldrois malcontens contre le Conte, jay avoit presente requeste par la teneur de laquelle Votre Seigneurie verra leurs but, finallement y pretendent qui soit deporte dudit gouvernement.

Je delaisseray plusieurs particularites en lestat sur le faict de arriere conseil desquelz lon a faict doleance, qui vous seront recongneus par les articles proposez par S[t]-Aldegonde, laissant au jugement de Votre Seigneurie de juger du surplus, nest que vous plaise en avoir plus ample esclairsissement aquoy je memployera estant comande et ayant nouvelle qui soit agreable a Sa Majesté et a Votre Seigneurie laquelle je prie Dieu ... [1].

[1] Le paragraphe qui suit semble avoir coupé la phrase de salutation finale.

Depuis la presente escripte jay recouvert loraison prononcee par Monsieur de Dommartin sur le depart de Monsieur Dalencon, laquelle le temps na permis de pouvoir envoyer. Comme aussy lintencion de ceux d'Artois sur la paix laquelle est arrive ce mattin et seroit necessaire pour le service de Sa Majesté de pouvoir despecher extraordinairement estant les affaires en lestat quilz sont. Je tiens que Monsieur de Ville sera general de l'armee en lieu de feu Monsieur de Bossu, Monsieur le Marquis de Havrelz grandmaistre de Son Altese.

Monseigneur vouloir conserver en heureuse sante prosperant les siens et vostres generaulx et magnanimes desirs.

D'Anvers, ce xxviiie de Decembre 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCLI.

La Reine Élisabeth aux États-généraux.

(Richmond, 29 décembre 1578.)

La Reine leur demande de relaxer les prisonniers de Gand.

Messieurs, Estantz advertyes de l'estat de quelques Seigneurs et aultres constitues prisoniers en la ville de Gand pour de raisons a vous cognues, la relaschement desquels en justice faicte en leurs personnes vous serviroit de beaucoup plus que leur estroicte garde en prison et defence de liberte à vous bien voulu interceder envers vous autant de faveur en leur endroit que lesdits prisoniers puissent conformement aux loix de votre pais estre mis en droict et devant leurs juges competentz, estre ouys en leurs justificacions et defences; chose autant raisonnable que l'innocence merite destre delivres de paine et travail et les erreurs de delinquantz meritent chastiement et justice. Et estant nostre requeste si equitable, tant pour l'estat de vos affaires que pour le faict de justice, esperons qu'en aures esgard convenable, et en icelle monstreres combien seriez

prestz à nous faire plaisir en ce qui tend au bien de vous tous, et establissement de vos privileges. A tant prions Dieu, etc.

Escript a notre maison de Richemonde, ce 29e de Decembre 1578.

(*British Museum, Harley*, ms. 285, n° 28. — Imprimé par MM. Kervyn et J. Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 74, n° 40, sous la date du 30 décembre [1].)

MMMMCCCLII.

William Davison à lord Burleigh.

(Anvers, 29 décembre 1578.)

L'accord avec les Wallons est encore douteux; mais il y a bon espoir, parce que le Duc d'Alençon, le principal moteur de la révolte, se décourage par son insuccès et les troubles qui surgissent dans son propre pays.

My very good Lord, The suspended agrement with the Wallons doth hold not yet in doubt what trayne those matters will take, thogh we hope the beste of the conclusion bycause the Duke Dalencon cheif motif or their revolt, partly malcontent with his cold success here partly dispayring of any better, but cheifly diverted by the home troubles of his Country is now shrinking from them and uppon the point of is return with as litle honour as proffit of his sommers service; but for his farewell it semes he ment to have played a french part with those of mountes; if his purpose had not ben happily discryed and prevented, as Your Lordship may perceave by the withinclosed to the which for your more particuler satisfaction in that and other occurentes I am bold to referr the same. And so most humbly take my leave.

At Andwarp, the xxixth of December 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

[1] On trouve dans le même recueil et sous la même date, des lettres semblables de la Reine d'Angleterre adressées aux magistrats de la ville de Gand et au Duc Jean Casimir, sous les nos 41 et 42.

MMMMCCCLIII.

William Davison à Walsingham.

(ANVERS, 29 DÉCEMBRE 1578.)

Remerciements pour démarches faites en ma faveur. J'ai transmis au Trésorier les lettres de la Reine pour l'Empereur et son Ambassadeur, le Comte de Swartzenberg. Pas encore de réponse à la lettre envoyée au Prince de Parme. — *Post-scriptum.* Le Prince rencontre de nouvelles difficultés à Gand.

Sir, Even as I had closid upp my packet I received Your Honours by Mr Carleil which was somuch the better welcome in that it broght with it the long wisshed tydinges of the dispatch of my particuler cause. When Your Honour hath so much bound me as I nether wot with what woordes to give deservid thankes nor how I may otherwise make recompence with my service for the least part of that and a number of other favours which I have receyved at your handes; and therfore as a poore creditour must humbly besech Your Honour to accept my humble devoire in part of payment till god make me able with some agreable service to redeme my bond. I would by this my man have acknowlidged my thankfullnes by lettre to Her Majeste, but that I had by the counsell of the Treasurer Schetes stayed him all ready with the longest in hope of some good resolucion from thenmeyes camp touching thambassador his negociacion but with my next I will not God willing forget my duty in that behalf.

Her Majestes lettres to themperour with the rest to his Ambassadour and the treasure I have delivered to the said Treasurer who promiseth to dispach one expressely to the Count Swartzberg with them. The former of Her Majeste to the Prince of Parma I sent by a trompet expressely with a servant of themperours Ambaseadour that went for saufconduict; but I have not receyved any answer as yet unto it thogh I wrote particulerly unto the Prince offring my service if it pleasid him to conveigh his lettres to Her Majeste at any tym. I think by some of thembassadours folkes to hear from him. Thus beseching God to bless Your Honour with long and happe life I most humbly take my leave.

At Andwarp, the xxix^th day of december 1578.

Postcript. As I had sealed upp my lettre withinclosed I receyved ..... some advice by lettres from Gand that the Prince doth every day find more difficulty then other in the compounding of those matters, and that it is not without suspicion that some new senes will happen amongst them somuch doth the lewd offices of unquiet spirites pre-

vayle amongst them. As I heare further I will not fayle to advertyse Your Honours of whom I most humbly take my leave.

At Andwarp, the xxix[th] of december 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCLIV.

William Davison aux secrétaires d'Etat.

(Anvers, 29 décembre 1578.)

Si le traité avec les Malcontents ne se fait pas (et il est fort à craindre), des troubles éclateront dans tout le pays. — Le Duc d'Alençon rentre en France laissant ici son agent des Pruneaux. — L'issue de l'assemblée d'Artois tenue hier, est encore incertaine. — Les affaires du Comte de Swartzenberg avec le Prince de Parme restent indécises. On rapporte qu'il y a une levée de cavaliers et de fantassins en Allemagne, mais on ignore dans quel but. — A Gand, l'accord existe entre le Duc Casimir et le Prince; cependant les catholiques ne s'y fient pas. Je ne vous ai pas envoyé le détail de la paix de religion publiée à Gand, parce que j'ai cru que Rogers vous l'avait communiqué. — La Motte est entré en campagne avec dix enseignes et deux cents cavaliers, et son plan n'a pas été révélé. — Dans la Gueldre, des plaintes sont proférées contre Jean de Nassau à cause de ses innovations religieuses. — *Post-scriptum.* Le Duc d'Alençon avait dressé des embuscades autour de Mons pour s'emparer de la ville; les habitants les ont éventées à temps. L'Ambassadeur impérial donne aux États l'espoir que ses démarches seront couronnées de succès.

It maie please Your Honours, The difficulties have fallen out suche in the treatie at Lamoy betwene the Deputies of the States and Wallons as doth hitherto suspend thissue of their negociation so muche the more doubtfull and harde to compounde by howe muche the practyses are greater to hinder and overthrowe the same. If they agree there is good hope to repaier the crased union of the provinces and the confusions thereby happenid in the doinges both civill and martiall. If otherwies I wote not what coulde chaunce more mischwons unto the State of their countrie sithens it muste of necessitye bringe fourthe a generall division so muche the more miserable by howe muche it shall advantage their comon enimye, weaken and disable themselves to resist him and puche forwarde some provinces either to carte themselves into the armes of the frenche or to make their peace with the Spanyard. But all this dependethe upon the good or ill success of this treatie in hand with the malcontentes.

On the parte of the frenche the daunger semethe to growe the less bicause of the colde success of his doinges heare, but chieflie the renewid trouble in Fraunce dothe give the Duke occasion to hasten his retourne home and discharge this Countrye of a suspectid ghest, who hathe sent Dampmartin expressely hither to signifie so muche unto the States, (as Your Honours maie see by the copie of his proposicon which herewith I send you) an accident in myne opinion of as greate advantage to the whole Countrye as his presence and succour hathe bene hitherto improffitable. But to entertaigne theis States in good devocion towardes him, he hathe appointid le Sieur de Pruneaux to remaine hear as his Ambassadour resident who underhand hathe labourid the States since his cominge to geve the Duke some good satisfaccon before his departure. Whereupon they have advised to dispatche Monsieur de Fromont and one or two other comissioners towardes him (of whose charge I cannot yet learne the particularities) whom the Duke attendeth at Conde.

What the State of Artois will determin in their assemblye remittid to the 28 of this presente which was yesterday, is yet in expectacion in the meane while they have restorid the Bisshop of Arras (who was sent thither by the Prince of Parma in qualytie of an Ambassadour so worcke their reconcilement with the Kinge) unto his place and livinges. And do continue under a pretext of sedicion to persicute suche as they knowe to be of the religion followed therin by those of Douay, Lisle and other places an ill presage of entertaigninge the union which the Flemigers doe notwithstandinge for their partes pretend to affect as they have nowe lastlie signified by the Marquis of Havrech (whoe returnid hither on thursdaie laste) so that thaccord newly made at Gant maie be really and effectuallie observid.

Of the Count Swartsberg his success with the Prince of Parma we do yet heere no certeintye, the brute is that the Archebisshops of Collogne and the Duke of Wirtenbourg and others commissioners from Thempire to together with the Duke de Noua Terra are upon the waie hitherwardes to compounde theis troubles thoughe thissue be as muche suspectid as a sounde peace is desirid.

Thintelligence which thenimye had latly in Mastricht discouverid that thattempte semethe for this tyme disapointid howe be it himself remaineth about Lymbourg and his forces for the moste parte alongst the river betwene Mastricht and Lyege destinid to some other enterpryse there aboutes as it is conjecturid. By suche as come thence we heare they have put to deathe in Namurs on frydaie last was sevenight Mr Egremond Ratchiff and one Graye for the matter whereof they were charged upon their first cominge over notwithstanding that Don John before his deathe gave order for their releasement. Heere hathe bine a brute of the leveing of horsmen and footemen in Germany for the Duke d'Alencon confirmid by divers lettres thence, but where to they were destinid is uncertaine.

At Gand all semes to goe well betwene the Duke Casimir and the Prince a thinge suspectid of our Catholiques and bicause divers brutes have bene geven fourthe of the ill intelligence betwene them, the Duke hathe written to the Princes and churches of Fraunce in excuse of his procedinges at Gand, imputing the cause onely to a zeale in advauncinge religion thoughe in the handling he confest some error as one not well acquaintid with the State of the Countrye.

Thaccord and religions peace published at Gand this last weeke I forbeare to send Your Honours bicause I thincke you have er this recevid the same from Mr Rogers.

La Motte, as we heere, hath put himself into the filde with 10 ensignes of footemen and 200 horse some thincke to be revengid of the paisons for the murther of his deputies sent 8 or 10 daies since unto the Wallons with instruction to capitulate with them and slayne upon the waie, others suspect an enterpriez upon Berghen St-Winoc which, of those frontier townes, is worst providid; others thincke he hathe some intelligence with Capres for surprysinge of Arras, but hereof we shall heere more within a daie or twoe.

In Gueldres it is thought there is some alteracion in brewinge by the Catholiques of whom the principalls have presentid request unto the States against the goverment of the Count John de Nassau chieflie in respect of his inovacion of religion in divers parts of that countrye. Which is as muche as I have presentlie to advertyse Your Honours of whom I moste humbly take my leave.

At Andwerpe, the xxixth of December 1578.

Postcript. Since the finishinge this lettre I am geven credibly to understand that the Duke of Alencon under couller of his departure from Mouns had entendid a surprize thereof havinge destinid certaine of his traine to seaze upon one of the gates at his geoinge fourthe and by that meane to let in certaine Companies which he had laied in ambush in the wood hard by the towne. Which being first suspectid and afterwardes discouverid by the Townesmen; it made his farewell so muche the colder and nowe he tarieth at Conde onely for the States deputies whose message is so qualified upon this newes as I thincke their cominge will bringe him as litle contentment as the former have done.

Themperours Ambassadour by his letters received an hower since doth put the States in hope that his labour with thenimye will bringe fourthe some good fruicte which I praie God graunte.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCLV.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 29 décembre 1578.)

Relation détaillée du départ du Duc d'Alençon de la ville de Mons. — Renvoi des Français. — Érection d'une garde armée pour protéger les États-généraux à Bruxelles. — Conférences de Swartzenberg avec le Prince de Parme. — Proclamation prochaine de la trêve.

Monseigneur, Ayant heu advis du partement dung courrier extraordinaire je me suys incontinent dispose de vous faire tenir les dernieres lettres des credence de Monsieur Dalencon envoyes aux Estatz par Monsieur de Dampmartin avec loraison par luy prononcé sur le faict de son departement pour France, ou vous verres les occasions dissimulees, qui sont en effectz touttes aultres. Car loccasion de son depart, et le mauvais traictement et accueil quil a recheu du peuple audict Mons, lapprehension quil avoit dy recepvoir quelque affronte a cause des tyrannies et menasses ordinaire de ses gens, comme depuis y cest ensuivy le jour de son partement dudit Mons, ayant ledit Seigneur Dalencon requis ceulx de la ville de le convoyer avec trois cens bourgeois qui de ce faire furent voluntaires; or estans en armes aulcungs myeulx advises dirent qui convenoit avant leurs depart recongnoistre syl y avoit poinct dembuscade ou machinacion pour surprandre la ville a la ruyne de leurs posterite, fut a linstant advise denvoyer le prevost des marchaux pour visitter les chemins de bois voisins ou furent descouvert 8 ou 9 cens hommes de piet et 2 cent chevaulx; ledit prevost retournant en diligence saisit deux sentinelles, lesquelles feingnant vouloir prendre crians mercy dirent que lembuscade estoit dressee pour surprendre la ville les bourgeois sorty et que tous les villageois pussans estoit tous rettenuz et faict prisonniers audit boys; le tout descouvert ceulx de Mons advertys desarmerent tous les Francois, prindrent les clef hors de pouvoir de Monsieur de Lallaing qui grandement offence leur remonstra que lon debvoit faire telle escorte a des traitres; luy dirent qui ne valloit guere mieux. Monsieur Dalencon en peinne extreme fut finallement avec grandes prieres dispence de sortir de la ville; qui alla a Conde ou y fut a peinne resceuz et ou il est encoir. Voilla la sortie evante de noz Francoys.

Par entre suytte quelques bons espris et moy avons negotie, de sorte que tous les Francoys en general seront casse et renvoye indifferentment tant ceux qui sont sy favorablement recomande parsque tous les aultres, et se sera la resolucion de ce, fait avant le retour dudit Seigneur.

Semblablement sera accomplie la resolucion pour faire ung regiment de douze enseigne pour la garde des Estatz-Generaulx qui sassembleront a Bruxelles dont le capitaines et coronel sera le Conte Daigmont; auquel nul ne pourra commander que lesdits Estatz, aux quelx luy et ses capitaines choisy par lesdits Estats feront serment.

Ce jourdhuy sont venuz nouvelles du Conte de Suarsemberg qui a larmee a Reumunde a este fort bien venuz et caresse du Prince de Parme lequel a remis lacheminer la conference de paix jusques aux festes du Noel passeez, et donne bon espoir dung futur repos et paix, les article de laquelle je envoyeray le dernier de ce moys durant ceste tant importante conference de lassemble des Estatz et de paix; convindroit pour service de Sa Majesté envoyer courriers extraordinaires, conforme a mes dernieres, pour sacquitter convenablement; remectant de ce le jugement a Vostre Seigneurie, laquelle recognoissant ma diligente volunte maura sy luy plait en sa favorable souvenance envers Sa Majesté, pour la prosperite de laquelle et de Vostre Seigneurie je prie Dieu, Monseigneur, la conserver heureusement en sante prosperant les siens et vostres magnanimes et genereux desirs.

D'Anvers, ce 29e en Decembre 1578.

Javois obmis de vous advertir que nous aurons une tresue et abstinence de guerre et que lon pretend la delivrance absolut de Monsieur de Campaignie a la poursuyte et solicitations des prelatz et catholicques, le tout avant lassemble generale des Estatz.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCLVI.

Le Comte de Leicester au Duc Jean Casimir.

(30 DÉCEMBRE 1578.)

Même sujet que la lettre précédente.

Monseigneur, Les faveurs que Sa Majesté monstre aux Seigneurs et aultres prisonniers a Gand, en vous recommandant leur cause que luy semble tres iuste et raisonable pour ne requerir icelle aultre chose que le maintien de justice, laquelle vous est aultant chere que les effectz dicelle sont soubhaitables aux oppressez et honorables a ceulx qui en sont les patrons et conservateurs, me donnent la hardiesse dy employer pareillement

lhonneur et credit que je puis avoir envers vous, tant pour le bien que je soubhaite ausdis seigneurs en leur juste cause, que pour lhonneur que vous en recevez, tenant la main au soulagement deulx, que ne veulent ni desirent estre exaucez qu'en droict et pardevant leurs juges competents; chose aultant raisonable, et de tant plus que les faveurs quilz y demandent sont portees par les privileges et droictz de leurs pays; en quoy encores que je me persuade que fairez de vous mesmes tous debvoirs d'un Prince zelateur dhonneur et justice, si est ce que ne prendrez en mauvais gre, que ie la moyenne aussy envers vous ny ayant aultre intention que de vous servir dinstrument pour laccroissement de lhonneur que recevrez de si bons et louables offices... Sur ce vous baisant tres affectieusement les mains, prie Dieu, Monseigneur . . .

De Richemonde, ce 30 de Decembre 1578.

(Imprimé par MM. Kervyn et J Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 79, n° 43.)

MMMMCCCLVII.

J. Stokes à William Davison.

(Bruges, 31 décembre 1578.)

On dit que La Motte veut se venger du massacre de son lieutenant; mais craignant de s'engager, il retourne chez lui; d'ailleurs il manque d'argent. Tous les Français abandonnent les Wallons et se retirent avec nombre de chariots bien chargés de butin. — Le Prince a écrit aux magistrats de cette ville qu'il espère obtenir un accord avec les Wallons; c'est aujourd'hui que se tient leur dernière conférence. — On prétend que les troubles de France ne sont qu'un prétexte pour rassembler une armée qu'on enverrait ici. — M. Daniel Burgers m'a adressé hier un fort paquet de lettres que j'ai expédié ce matin en Angleterre.

Right honorable, yt ma plesse youe my last to Your Lordship was the 25 instant wherein I wrott Youer Honor as occation then served. Sins which tyme those are the speches as followythe. La Mot, yt semes, seekes to be revenged apon them that hathe kylled his lyffetenant, but as the speche gose here he dares not venter to fare to do the featt, for he lyse apon the Ryver that gose to St-Thomas, and some reporttes that he is retornyng home agane.

All the frenche men that are with the Wallons are packenge owtte of the contry as fast as they can, and carres with them many waygons richely laden, besyde a nomber of yong coltes of horsse and mares, so as these hathe ben good warres for them.

Also yt semes La Mot lakes money, for he begynes to mak the Dorpes to bringe hym in money as the are of abillite, soche is the speche by those that are come this day owtt of those partes.

Also the prince hath wrytten to the Lordes of this towne of good hope of agrement with the Wallons, and that as this present day is there last day of there parley.

The speche is here that the French newes makes all redy the Wallons to faynt which God graunt yt prove so in thend.

Yt is fered here by most men that these trobles in Fraunce is but a covering to gether men to gether to send on the sodden in to these partes.

Yesterday Mr Daniell Rogers sent hyther to me towe grett pacquettes of letters to be sent in to England which this mornyng I have sent them away.

Other theng elles here is not to wrytt Youer Honor of at this tyme. And so with my humble dewty to Your Honor.

From Bruges, the 31 December 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 7.)

MMMMCCCLVIII.

Le Comte de Leicester à William Davison.

(31 DÉCEMBRE 1578.)

Mon cousin, je suis content d'apprendre, par vos lettres et celles de Rogers, la réconciliation entre les deux Princes. On dit que le Duc Casimir voudrait voir la Reine. Elle n'y est pas opposée. Mais si la chose est vraie, veuillez m'en avertir.

Cousyn Davyson, Albeyt I long now to hear of Mr Rogers negotyacion thir, yet am I ryght gladd to perceave by your letters that ye matter I chifely caused his jorney for ys com alredy to good pass, I assure you they were no smale joyfull newes to me to heare of the good agrement and perfect reconcyllyacion of those two good princes. I trust hit be faythfull and wyſe torne to the common good I desiered yt for. I hope my boldnes and presumption to attempt to deall betwene such ys not myslyked or taken in evyll part, for God doth know what moved me, and how carefull I though a fore man was for them both, aswell for privatt as publicke respects; well God be thanked that hit ys better than was looked for betwene them.

Ther ys a secrett inceling that Duke Cassimir hath a desier to visett Her Majesty. I find she can be very well pleased yt were so, and so hath very directly declared both to me and my Lord Treasurer and Mr Secretary Walsingham, wherefore albeyt hit be not requysitt any such moche procede from you, as a thinge soughte for here, yet yf ye can lern of any such matter by way of conference hit weer not amyss ye gave such furtherance to hit as of yourself you might fynd best means therto, and seing Her Majesty doth allow so well of you I cannot but hope hit may doe much good he being a prince so ernestly affected to relygyon, and so sincere as he ys every way, besyde the good affection he bereth Her Majesty, which I feared had byn couled by reason of our late streyght dealing with him, and this way being here may be some ways satysfied and contented ageyn. You may now knowing Her Majesty's lyking of this matter use yt as ye shall have occasyon. And yf yt com to pass he wyll doe so; lett us have as sone warning as may be . . . . .[1].

(*British Museum, Harley*, ms. 285, n° 30.)

MMMMCCCLIX.

Don Bernardino de Mendoza au Roi Philippe II. (Extrait.)

(LONDRES, FIN DÉCEMBRE 1578.)

. . . .

Juntamente le avisa haber partido con gran secreto de la Corte de Francia un Gentilhombre á Alemania á apretar leva de 4,000 caballos para la primavera conque asistir á Mos. de Alanzon, si se entretiene hasta entónces en los Paise-Bajos, en que ella insiste con muchas veras, no obstante que algunos de su Consejo les paresce que esta provision le podria hacer tambien él por respecto de las novedades que se Ven en su Reino, y indicativos tan ciertos de querer volver á tomar las armas la gente dél.

A Escocia habia avisado á Su Embajador, como escribi á Vuestra Majestad, tratase de tener prestos para la primavera 4,000 Escoceses con que socorrer á los Paises-Bajos, escribele que los nobles de aquel Reino no quieren que salga gente dél contradiciendolo . . . .

. . . .

Sobre la libertad de Antonio de Guaras hablé á la Reina á los 14. Dijome que des-

[1] Le reste de cette lettre traite d'affaires personnelles, qui n'ont aucun intérêt général.

pacharia su negocio con brevedad; despues me preguntó muy ahincadamente si creia que se harian los paces en los Paises-Bajos. Respondile que en aquel particular no la podia asegurar cosa cierta, sino el decir algunos de los Estados que sus Embajadores no les habia aconsejado que viniesen en ellas, porque la reconciliacion de su enemigo seria la del lobo y el cordero . . . .

Traen muy opretados á los mercadores flamencos que residen aqui sobre que paguen cierta imposicion, y para eximirse della dieron cuenta al archiduque Matias y Estados que le enviaran uno que le tratase, el cual se ha vuelto sin hacer nada; piden de nuevo se las envié otra persona de más cualidad que les asista el negocio.

(*Archivo general de Simancas. — Secretaria de Estado*, Leg. 831, fol. 276.)

MMMMCCCLX

Le docteur Wilson à William Davison.

(Richmond, 2 janvier 1579.)

La Reine est mécontente de l'état actuel des affaires aux Pays-Bas et n'est plus disposée à aider le Gouvernement. Elle a trouvé William Davison en défaut, mais il est parvenu à se disculper — Les États-généraux feraient bien de se mettre d'accord avec l'ennemi.

Of late having some sprache with Her Majestie of Lowe Countrie matters I did finde that Her Highnes dirselyked the Estates greatelie, that woulde nether seek arneetly for a peace, nor tak advantage of the tyme for their best safetie. And Her Majestie did feare moche that this civil dissensyon emongest themselfes woulde bee their vtter ruyne in the end. In the mydlest of this sprache, Her Highnes did thynke that yow wer not careful enongh to geawe them good warnynge, upon occasion offered. My answer was that the Estates wanted monye to doe themselfes good, who being somewhat divided emongest themselfes for matters of religion, woulde some agree agaynst the commone enemie, if their habilitie wer thereafter. But wante cawseth men to be desperate yea and enforceth men often tymes to runne a course agaynst al reason. For your selfe, Is ayde my knowlege, of whose faithfulnes and care to doe good, I was verie wel assured and although the successe did not folowe to your mynde, yet your earnest dealing with them culde not want due provyse. And in that matter of Gande with Duke Casimire, I sayde yow did shew both courage and wisdome, whiche Her Majestie did

affirme to bee trew, and lyked yow verie wel for that service. Io be shorte, I doe not see that any ayde wyl cumme frome here, and therfore they had neede to trust to themselfes, and to take heede that they growe no advantage of tyme to their adversaries, who onelie by temporisinge, wyl undoe them al in the ende. Commende me to M[r] Rogers and to M[r] Gylpyn, unto whome I woulde howe written several letters, but I had no tyme. Thus fare yow wel in hayst.

From the Cowrte at Richemunde the seconde of Januarie 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXI.

Le Roi d'Espagne Philippe II au Magistrat de Bourbourg.

(3 JANVIER 1579.)

Le Roi a entendu, avec plaisir, les devoirs qu'ils ont faits pour expulser tous hérétiques et séditieux ; il déclare qu'il n'a pris les armes que pour maintenir la religion catholique et les affranchir du joug du Prince d'Orange. En reconnaissance de leurs services, il les exempte de toute garnison d'Espagnols et d'étrangers, aussitôt que par leurs propres forces, ils pourront résister aux invasions du Prince d'Orange et de ses adhérents. Il les met en garde contre les Français, dont l'intention est de les asservir et d'amoindrir sa juridiction. Au reste, il a chargé le seigneur de La Motte de faire de sa part des propositions de réconciliation.

Le Roy, Seurs et bien amez. Nous avons voluntiers entendu les bons debvoirs et offices que vous avez faict pour le bien et salut en general de la christiente et particulierement de nostre pays et Conte d'Arthois enchassant et expulssant tous hereticques et seditieulx et pour ce nous voulons bien que entendez que loccasion quy nous ameu a prendre les armes na este aultre que pour parvenir a cest effect et maintenir inviolablement la foy et Religion Catholicque Romaine, et vous voyant oppressez par les forces du prince Doranges, vous ayder a oster ce joug de dessus les espaules et conserver aultant vostre estat et nostre jurisdiction et Seigneurie. Et puis que de vous mesmes vous estez affectionnez a vostre proffict et souhaitez vostre delivrance, vous nous trouverez dispose et prest a vous ayder et conserver ce qui vous est deu a vostre salut, avecq les moyens, que Dieu nous a preste en ce monde. Et pour desraciner toute diffidence de voz espritz, voulons que soyez frauncqz quictz et exemptz de toute garnison Despagnolz et aultres estrangiers quelque ce soit, vous asseurent en parolle de Roy,

que aussy tost que par les forces du pays vous vous pourrez conserver et guarantir contre les invasions dudit Prince Doranges et ses adherens, ferons incontinent retirer les Espagnolz et aultres estrangiers de par dela; car ne desirons aultre choze de vous, que le seul exercice de la foy et Religion Catholicque Romaine et accomplissement de nostre obeissance, en la mesme facon et maniere que vos predecesseurs et vous solies rendre a feu Lempereur mon tres honnore Seigneur et pere; et sur tout que vous scachiez veoir et cognoistre vostre bien et cognoissiez de quelle affection nous procedons. Nous schavons bien quil y en a aulcuns es aultres provinces qui cerchent les moyens de nous endommaiger; et que la fin et intention des François ne tend poinct ailleurs que en vous tenant asservy soubz leur main et puissance, a moindrir nostre jurisdiction et Seigneurie. Mais si obstincement il y a quelcqung qui se voeille perdre et ruiner soy mesme, nous protestons icy en avant, que sy on endure quelque perte et dommage, que la coulpe en sera seulement a eulx, et non a nous, qui faisons par force la guerre et que ce debat nest poinct selon nostre volunté. Et daultant que voua avez fort bien commence nestant aultre nostre desir, que de vous veoir remis en repos, et tranquillite perpetuellement; nous vous prions de continuer en nostre party que vous avez embrassez comme meilleur et plus prouffictable, vous ramentenant toutesfois que vous avez souvent laisse couler les occasions, qui ne reviennent poinct a la main toutes les fois quon les souhaite en ce condescendant a accepter ce que vous avons offert, ainsy que scavent plusieurs bons personnages de vostres qui sont temoings de lamour et bonne affection que vous portons, comme a present les effectz le monstreront si vous avez le cœur de prendre esgard de prez noz affaires, en conformite de ce que de nostre part vous a faict entendre le seigneur De la Motte. A tant chiers et bien amez nostre Seigneur vous ait en sa saincte garde.

De Madrid, ce IIIe de Janvier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8. — Imprimé par MM. Kervyn et J. Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 82, n° 46.)

MMMMCCCLXII.

« *Celuy que cognoissez* » *à William Davison.*

(Gand, 4 janvier 1579.)

Les catholiques ont recommencé en cette ville, l'exercice de leur culte, sans aucun trouble et avec succès. On a choisi, des deux parts, huit notables pour assurer l'exécution de l'édit, en l'absence du Prince. — On attend l'issue de la négociation de Termonde. Cependant les Wallons s'acheminent

vers la West Flandre, pour rejoindre M. de La Motte, qui assiège Bergues-Saint-Winoc. — Les échevins des deux bancs maintiennent leur démission, et la campagne est cruellement ravagée par les reîtres d'Hargenlieu. — Le Prince parle de retourner à Anvers, et je compte l'y rejoindre.

Monseigneur, Je ne doubte pas que Monsr Rogerius ne vous aye bien amplement adverty tant par lettres que de bouche de ce qui sest passé icy depuis son arrive; lui a esté cause que jay discontinué de vous escrire; ensemble que jay d'heure en heure attendu vostre venue en cette ville; dont estant maintenant hors d'espoir pour n'en avoir depuis quelque temps entendu aulcunes nouvelles. Je n'ay voulu faillir de rompre mon silence pour revenir a mon debvoir de vous departir des occurrences depar deca auxquelles depuis mes dernieres n'est advenu aulcun changement digne de vous donner advys, sinon que les Catholicques ont recommencez en ceste ville l'exercice de leur religion avec le nouvel an sans aulcun empeschement ou trouble. Tout le monte a esté bien esbahy de voire une si grande multitude de peuple frequenter leurs preches et temples qui estoient sans comparaison plus plains que les nostres. Cela mesmes pourroit bien en l'absence de Mons. le Prince causer quelque emulation, et par consequent follie si on nuse de rigueur de justice contre les premiers delinquans. A quelle fin on a choisy hier huict hommes notables, ascavoir quatre de chasque religion pour egallement procurer lobservation de ledict. Je prenoy que la commission sera scabreusset principallement de nostre costé. Vous aurez entendu la negociation de Mons. le prince a Derremonde, dont je ne vous fairay redicte. On attend encore la responsе des Walons. Plusieurs estiment quelle ne sera gueres bonne parce quils ne cessent de faires toutes hostilitez et que partye deux sacheminent vers la West Flandre pour se joindre avec Mons. de la Motte lequel on dit a present estre devant Winoxberghe avec quinze cens harquebusiers et cincq cens chevaulx en intention d'y mettre le siége sils ne se veulent rendre; ce quils ont refusez. On espere quil y perdra sa paine par ce quil y a troix compaignies de bons soldats dedans et la place est assez forte pour tenir. Les Eschevins des deux bancqs se presenterent aujourdhuy derechef devant Son Excellence pour estre deportez de leurs charges. Si leur requeste n'est acceptée, je pense que plusieurs se retireront plustost avec son Excellence que de vouloir plus servir. Les chastelenies crient meurtre contre les Reistres et les compaignies de Monsieur d'Hargenlieu pour les oultrages et violences quils font; Mons. le Prince parle de retourner en Anvers dans troix ou quatre jours. J'espere revenir avec luy. Cependant sil y a aultre chose par deca en quoy je vous puisse faire tres humble service vous scavez que je suis entierement vostre pour vous obeir daussy bonne et sincere affection que je vous baise tres humblement les mains et prie Dieu, Monsieur, vous donner avec ce nouvel an en parfaicte santé heureuse et longue vie avec accomplissement de tous vos vertueux desirs.

En haste de Gand, ce 4e Janvier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXIII.

Jacques Russell à Walsingham.

(ANVERS, 4 JANVIER 1579.)

Dans ses précédentes lettres il a montré les stratagèmes des Français. Il joint ici les lettres envoyées d'Espagne à La Motte, qui d'accord avec Lalaing, Montigny et autres, cherche à détacher les villes de l'Artois de l'union. Il joindra au prochain courrier les instructions pour la levée des contributions, qui sans les moyens généraux, s'élèvent à 600,000 florins par mois. — La négociation de Gand vous est parvenue. Il devait intervenir à l'accord des Wallons. Le Prince leur avait donné rendez-vous à Hérenthals. — L'ennemi a construit deux ponts sur la Meuse dans le but d'attaquer Maestricht. — Une trève a été conclue pour six semaines et l'on parle aux États de renvoyer les reîtres. — La conférence pour la paix se tiendra à Cologne, où sont arrivés le Duc de Novaterra et l'évêque de Wisbourg. Quelques députés aux États croyaient que Sa Majesté y était opposée; il les a détrompés. De son côté, l'Empereur « dans l'espoir de son mariage avec la fille d'Espagne », sera tout favorable. — On a agité à Bruxelles la question de la réunion des États-généraux. Vifs débats à ce sujet qui n'ont pas encore abouti. — Les Français sont tenus en suspicion et cherchent vainement à se disculper. Les troupes de Montigny en garnison à Mons, soupçonnées d'intelligence avec eux, ont dû se retirer et les bourgeois gardent la maison du Comte de Lalaing « et le tiennent comme prisonnier ». Les États du reste sont assurés de la bonne intention des bourgeois. — Monsieur est encore à Condé, prêt à partir, et le bruit sur l'insécurité des chemins semble faux, puisque le Roi va journellement de Paris à Saint-Germain-en-Laye à la chasse. — La Reine-Mère est à Toulouse pour traiter de la paix avec le Roi de Navarre. — Monsieur de Guise est attendu à la cour, malgré les menées des Franctaupins « qui sont de manifestes ravisseurs ». Cependant Monsieur d'Anjou, fort offensé contre les Montois, hésite sur son retour.

Monseigneur, Par mes penultiesmes et dernieres du 28e et 29e en décembre, je vous ay representé les stratagemes des Francoys avec tous les occurans notables de nostre estat ensemble les copies des choses plus remercables qui durant ledit moys ont esté traictee. Encoir quelles ne se doivent communiquer ny transporter a la painne capitalle, je les ay recouverte avec les moyens que pouves penser comme jespere faire daultres qui feront le service de Sa Majesté; jenvoye les lettres patentes envoyees Despagne a Mons. de la Motte avec lesquelles il a mesnagé comme vous avez entenduz a Saint-Omer et aux aultres villes Darthois pour les diviser de lunion suyvant les intelligences quil avoit faict avec Lallain, Montigny et aultres de tediènses specifications, non obmis les Wallons qui comme en une meslinge secondoit les Francoys et ce servoit de ce sujet. Ce que le temps a descouvert et descouvrira de plus y apres, que fera adviser mes advis precedans. Par le premier courier qui viendra a ma cognoissance je vous

envoyeray l'instruction donnee aux commissaires qui ont esté envoyé par les provinces pour le fait des costes des deniers de la contribution. Par ou vous verres que sans les moyens generaulx lestat estoit de six cent mil florins le moys; jespere avoir daultres pieces importantes sy je suis seconde de vostre intentions. Quoy que jay soyne du mal content et mauvais visage de Monsr lagent, lequel comme je scay, a despeche ung courrier extraordinaire par lequel il a envoyé la negociation de Gant, ce que jeusse fait picca sy je ne me fusse confié de sa diligence et charge a laquelle y ne maffiet entreprendre. La resolution et accort des Wallons auquel je debvois estre employé sans quelques contrarians debvoit venir ce jourhuy; le retardement dicelluy fait mal penser, sy est ce que Monsr le Prince leur a donner leur rendé vous sortans de Flandre a Herentalz dont Messs. de Brabant soy retrouvent offenser daultant quilz portent touttes les surcharges de la guerre. Je tiens que ledit Prince le fait pour faire teste a lennemys, qui nonnobstant le pourparler de la paix a fait bastir deux ponts sur Meuse lung au dessus de Mastrechz laultre au dessous que fait doubter quilz ne fassent quelque effort sur ladite ville ou ailleurs durant ceste icelle ayans desja failly dy exploitter a leurs dernieres approches.

Lon ne traicte presentement ny pourparle puis quattre jours aux estas que du moyen de pouvoir renvoyer les reistres et aultres de larmee et retenir aultant de gens qui semblera convenir pour la necessité du temps durant ceste conference de paix qui se fera avec une trefue qui sera de six sepmainnes laquelle est accordée; ses condicions ne sont encoir venue conforme a lintencion des estas, l'on les attend dheure a aultre. Venue je les vous ferois incontinant tenir, ensemble les aultres occurrans sy javois advis des courriers extraordinaires.

La conference et traicté de ladicte paix ce fera a Collogne ou les ellecteurs pour ycelle deputes ce retrouveront et incontinant apres la publicacion de la susdite trefue partiront les deputes des Estas generaulx. Le Duc de Novaterra et levesque de Wisbourg sont desja la attendans. Tous esperent bonne yssue parce que lesdits deputes sont en reputacion de prendre homye contre aultres; cedict que ledit de Novaterra semble affectionne au repos de cest estat sy ne fut Espagnol, je seconderois lopinion commune.

En lassemblee daulcungs des estas abbé et prelas ou je fus apellé avec aultres sur la negociacion dapaiser les Wallons fut pourparle entre plusieurs discours de lespoir de ladit paix laquelle aulcungs diceux dirent avoir opinion que Sa Majeste la contrarieroit et empecheroit pour maintenir son repos. A ceste legere proposition je respondis que Sadicte Majeste avoit recherche ladit paix et repos de nostre estas comme elle lavoit demonstré par ses Ambassadeurs envoyes a cest effectz ayant furny gens et argent a a nostre assistance et donnoit tesmognage de sa bonne volunté. Ce propos fut terminé sur ceste responce.

Finallement y fut conclu que si la passion de quelques contrarians nentrenenoit que

ladite paix avoit lieu puis quelle estoit en la main de Lempereur qui sur lespoir de son mariage a la fille Despagne desja accordé, seconderoit ceste paix, adjoutté en ce fait lextremité en laquelle est reduyt lennemys qui en touttes ces actions ce monstre en lexterieur pressé neaulmoings interieurement. Ce sujetz est secondé par les advis que lon a Dytallye Dallemagne et France et daultres provinces ou ladite paix est deia par necessité faicte.

Lassemblee des Estas generaulx a esté proposee a ceux de Bruxelles a leffectz dequoy furent assemblee les nations pour donner advis sy la comodite seroyt suyvant les anciennes coustumes dy faire ladite assemblee le premier membre quest le magistrat opinoit ladite assemblee non convenable pour la saison et temps avis domageable a la ville pour la difficultez des vivres et la cherche diceux, estant tout le plat pays entour ruyné et destruyt. Les aultres second qui sont les Guld'es furent dopinion contraire disant ladite assemblee necessairement se debvoit faire audit Bruxelle puis que de tous temps il avoit este fait; que quant aux vivres tant sen fault quil en deut avoir cherché, que tout y abonderoit; en quel advis y furent seconde du peuple qui ont envoyé des deputés requeroit Son Altese si les Estas vouloit venir, et qui consentiroit de recepvoir telle garnison et garde qui sembleroit bon; sur quel suiet qua sy ce sont entrebatus disant que ladite opinion et advis du magistrat provenoit de larriere conseil de Mons[r] le Prince; finallement ceux de Holande et Zelande ont secondé ledit magistrat proposant les mesmes difficulté et incomodité des vivres; ce qui suyvra je le feray scavoir a premier commodité.

Quant a noz Francoys y sont reduyt on ung tel predicament qui sont de touttes part regardé en desdain et comme ennemys. Quoy quilz veuillent a la francoyse desavouer le fait déjectant la culpe a Bussy Damboyse eycusant a Monsieur en lignorance du fait; ce que nous scavons asseurement au contraire.

Les Montois continuans la garde de leurs villes apres ladite emprinse descouverte plus particulierement adverty que les capitaines et officiers des deux compagnies de Monsieur de Montigny qui estoit en garnison audit Mons estoit pratiques desdits Francoys speciallement le Lieutenant Coronel nommé Strenchant, furent par la force des bourgeois chasses et expulses hors la ville; que fut avec une vyolence et fureur telle que lon pensoit debvoir succeder ung cruel massacre que fut remedie par la grace de Dieu et lobeissance desdits Wallons.

Lesquelx expulses hors ladite ville par lesdits bourgeois environerent la maison de Monsieur le Conte de Lallain, lequel ilz gardent et tiennent comme prisonier, ayans adverty les estas de leurs intentions qui ne tend que la conservations de leurs villes vies et biens et demourer en lunion conforme au serment par eux juré et promis.

Ledit Conte de Lallain reduyt on y meritte a escrire lettres a Son Alteze et aux estats requerant quilz voulussent envoyer Monsieur le duc Darschot ou Monsieur de Fresy

pour remedier lesdits bourgeois. Mais lesdits Sieurs semblent peu voluntaires a subir telle charge, lung sexcusant dune sorte, laultre dune aultre. Aussy sont les estas peu voluntaire de le remedier puis qui sont asseures de la bonne intencion des bourgeois.

Cependant Monsieur est encoir a Conde ou lon a envoye Monsieur de Fromont pour congratuler son partement ensuyvant ses lettres et la proposition de Dompmartin qui faisoit a croire quil y avoit des provinces atteressee chose directement faulce, si les lettres que jay vehue ce jourdhuy du 22 du moys passé venues de Paris sont croyables le Roy y estant qui journellement va de Paris a Saint-Germain en Lay a la chasse ou y prend singulier plesir; la Roynne mere a Thoulouze pour quelque paix entre le Roy de Navarre qui a saisy une ville en Guyenne nomme Florence, le tout en jeux ou pour plesir. Monsieur de Guise doit de jour a aultres arriver a la court qui sont choses bien eslognees de donné a entendre de ces franctaulpins qui sous le nom de deffenseurs sont manifestes ravisseurs. Nous sumes attendans de scavoir par le retour dudit sieur de Fromont quelle sera lintencion dudit Monsieur Dajou qui est fort offencé contre les Montois tellement que lon le tient irresoluz sur ce qui doit faire et deliberer sur son retour.

Cest sommairement tout ce que je vous peult discourir ouvertement; sy Vostre Seigneurye desire scavoir de plus estant adverty je seray obeissant a Vostre Seigneurie en tout ce qui sera pour servir Sa Majestie, laquelle je prie Dieu, Monseigneur, conserver en tres heureuse santé prosperant les siens et vostres magnanimes desirs.

D'Anvers, ce 4e Janvier 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXIV.

Le Prince d'Orange aux États-généraux.

(Gand, 5 janvier 1579.)

Ils ont reçu copie de la réponse du Duc d'Anjou aux articles proposés, et de l'avis du Prince sur leur contenu. Tout semble se préparer à une bonne paix, et bientôt les États pourront « disposer selon ce qui sera trouvé convenable pour le bien du pays ».

Messieurs, Encores que je ne doubte que Monsieur de Froidmont et le Sieur Martin ne vous ayent envoye copie de la responce que Monseigneur le Duc d'Anjou a faict aux articles proposez a Son Alteze tout effors pour ne faillir a mon debvoir, nay voulu laisser de vous envoyer une copie de ce qui ma este envoye de leur part; je pense que

vous aurez entendu par Monsieur le Marquis quel a este mon advis sur le contenu desdits articles, tellement quil nest necessaire de vous en parler derechief; seullement vous advertiray que Dieu mercy toutes choses surcheminent en ceste ville et en tout ce pays a une bonne paix et espere quen brief le tout y sera en tel estat que vous en pourrez disposer selon ce que sera trouve convenable pour le bien du pays; et sur ce mestant humblement recomande a voz bonnes graces, supplieray nostre Seigneur Dieu vous donner, Messieurs, en parfaicte sante heureuse vie et longue.

De Gand, ce vme de Janvier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXV.

Daniel Rogers à Walsingham.

(Gand, 6 janvier 1579.)

Il a reçu les informations sur William Davison, le Duc Casimir et Beutrich. Les deux premiers pourraient facilement se réconcilier. Le dernier est opposé à William Davison, mais les difficultés pourraient aussi s'aplanir. — Des Pruneaux veut écarter tout soupçon et souhaite que les États punissent ceux qui ont tenté le meurtre de Bonnivet. — Le Prince a envoyé La Noue contre le Duc de Condé; il n'aurait pas, dit-on, le projet de s'emparer de Mons, mais de retourner en France. — De Froidmont qui tient son parti, est suspect au peuple de Mons. — On raconte que les États vont se transporter à Bruxelles pour mieux s'occuper des affaires du Hainaut et de l'Artois. — Le Marquis de Havrech a vu le Prince et lui a exposé les raisons pour lesquelles l'Artois n'a pas accepté la religion réformée. — Le Prince est en négociation avec les Wallons, mais il est contrecarré par La Motte. — On tache de racoler de l'argent; la Flandre donnerait 400 mille florins, dont 150 mille pour son propre usage; les autres États sont plus lents. — La Frise, l'Overyssel et une partie de la Gueldre voudraient abolir la nouvelle religion, car bon nombre de cette dernière province n'aime pas le gouvernement de Jean de Nassau. — Une trève a été conclue, le peuple désire ardemment la paix. — Le Roi bat monnaie pour continuer la guerre, poussé par les dissensions des États et la nouvelle de la défaite des Turcs. — Les États ont établi leur camp près de Breda, et les Espagnols à Limbourg et Maestricht. — Le Duc de Terranova commandera probablement les troupes du Roi, qui sont mieux disciplinées que celles des États. — M. de Meetkerke revenu de l'Artois, rapporte que les Wallons se mettront d'accord, quoique diversément disposés envers La Motte. — Saint-Omer et le reste de l'Artois désirent que la Pacification de Gand soit exécutée.

Right honorable : I am retorned from Andwarpe hether to make an ende of that which was commended unto my charge. Duke Cassimir was offended with Mr Davison,

for divers causes, who hath so well awnswered unto such objections as the Duke rehearsed unto me, against him, that I doe not doubt but I shall easely make the Duke and him feendes. But Beutriches intemperancy is greate, who understandinge by my relation, that the commaundement, which Mr Davison had from Her Majestie to negociate with his master, was generall, triumpheth against him, accordinge as Mr Davison tolde me he had hearde before my departure from Andwarpe. Iam but nowe arrived therfore have as yet not ben with ether the Duke or Beutrich, but minde this forenone, to deale with them, and to use parte of your instructions, which I thincke I may the better doe, hauinge ben at Andwarpe, where I may saye I receaved lettres, by which I am further admonished howe to proceede. Mr Davison hath appointed within 3 dayes to comme to Ghaunt, which if he doe, he shall perceave that I have dealt sincerely for him. Sence my last writinge unto Your Honnour Monsieur de Pruneaulx hath negociated with the Estates, to refute such suspitions as the Duke of Allencon his master was agreaved withall. Emongest other thinges, he desireth the Estates to doe Justice uppon suche, as attempted to murther Monsieur Bonnivet, as Your Honnour shall perceave by the coppie of his negociation, here unto annexed. The Prince hathe sent Monsieur La Noue towardes the Duke againe who remayneth at Condé : it is thought that he mas plainly minded to depart, and meant not to take Mountes, which if he had taken, it coulde not longe profit him moche unlesse he had other townes of Hennault to helpe him withall. Monsieur de Jenteraille was with him who used many reasons to perswade him, to retorne into Fraunce, which he was able to doe with more effect, for that the Duke suffered many indignities daylie at the handes of them of Hennault : besides that wilbe honnourable for him to appease the trobles of his owne Country, for which purpose he is desired to retorne by the Kinge his brother. Monsieur de Froidemont is still with him, who was sent from the Estates unto him, to desyre him to story untill the Estates general sende further unto him. They of Mountes have written unto the Estates, who burden Monsieur with greate suspition, and make it beleved of every man, as thoughe he woulde have surrendred the towne. There is a talke here, as thoughe the general Estates woulde retorne unto Bruxelles, to the intent they may the better provide for matters of Hennault and principally of Artoys. The Marquis of Havrech did no greate matter with the Prince at Deremonde touchinge them of Artoys, but only declared what resolution they had taken for not receavinge the use of the reformed Relligion; and dealt with the Prince for the sendinge of the Ruyters towardes Mastricht, if the Spaniardes should goo on, in beseeginge of the sayd towne. The Prince had allready agreed with the Wallons if Monsieur de Heze were not worse then madde. But La Mote especially hindereth the agreeinge with them, who seeth, he shoulde be leftalone, if the Estates had agreed with the Wallons, and Artesiens. But it is thought that the rest of the Wallons, will not sticke unto him. Moche adoo there is for gathe-

ringe of monny. Flaunders is required to make fowre hundered thousand florins : about which they are busie, mindinge to reserve of this somme 150 thousand for the payement of there owne bandes. In other Provinces they are not so ready. The deputies of Frezelande, Over Issle and they which dwell betwixt Ruremonde and Venlo in Guelderlande, earnestlie sollicite the Estates in the Princes absence, that order be taken for the remooving of the reformed Relligion, out of there quarters. And the inhabitantes of Guelderlande, which dwell (as is saide) betwixt Ruremonde and Venlo, myslike of the Count John of Nassawe his gouvernement. In the meane while the Count of Swartzenbarche is looked for daylie, who is sayde to agree with the Prince of Parma, for vj weekes of Iruys which shall not serve perticuler men, to comme to and fro; but shall for the while prefixed take away hostilitie, on bothe sides, in permitt that the Estates may reciprocally send unto the Spaniardes as the Spaniardes unto them, for a generall peace; which the commonaultie desireth, because of the generall perturbation of the Country, which yet canne not be made generally for that the Kinge will never graunt any Relligion Freedt : yet the wisest sorte dothe in a mannour desire the peace; for that in purchasinge of there libertie, they suffer asmodie, as if they were in servitude. They write out of Itally, that the Kinge provideth for greate sommes of monny to renewe here the warre sharpely, who seemeth to be revyved by the dissension of the Estates, and by reason of the newes, which are comme out of Mesopotamia, touchinge the overthrowe of the Turcke, gyven by the Sophye, nighe unto Euphrates : they write there were slaine as good as 50000, and affirme that Mustaffa, with all the rest of his army, are shutt up in suche streightes, that they cannot well escape; that he shoulde have attempted to breake, furthe, but coulde not prevayle. Somme write out of Itally that there is a secrett bruit as thonghe the Turcke were slayne by his owne Bassaes. The Estates campe is about Bolduc and Breda for the most part. Others are in good nomber as yet in Flaunders. As for the Spaniardes the most parte are about Limburch and Mastrecht, emongest whome are as good as 4500 Ruyters; within thes 2 monthes camme 2500 newe Ruyters, under the conduct of our of the Dukes of Lawenburche, at whose arryvall, the Duke Ericke of Brunswick was discharged with his 3000 Ruyters. Item Collonell Buemdell brother unto the Ellectour of Mentz and governour of Friburche in wedderawe nighe Franckforthe, hath 1000 Ruyters, and Antony van Eltz brother unto the Ellectour of Fryse hath emongest the Spaniardes 1000 Ruytess. The bruit is great here that the Duke de Terra Nova is comme nighe to Colleyn, who shalbe the generall conductor of the Kinges army, in which army is better discipline and order then here in the Estates army, where for this present is nove. Beinge comme this farre, I understande by Monsieur Meckerck who retorned yesterday from Artoys that there is greater hope to reconcile them of Artoys unto the Estates then men thought. If they agree in short tyme I hope well of thinges; but if it be deferred a monthe, it is like to

cause an extreame perturbation emongest the Estates. This moche for this present may serve to shewe my dewty towardes Your Honnour. The Allmightie God blesse Your Honnour more and more and give a prosperous successe unto your good endenours in hast from Gant, the 6th of January 1578.

Postcript. As I was readie to shutt up my lettre, Monsieur Meckerke comme unto me, and told me that the present dispute with the Wallons consisteth in thes termes, Whether they should in the agreement with them, comprehend La Mote or no; for that somme of the Estates doo feare if they agree with Montigny and Heze onely : that there souldiours will retire them selves unto La Mote who of late sence my comminge into this country uppon certain condicions is agreed with them of St Homer; so that he is able to stirre up more tumultes then the Wallons here before have donne : St Homer and the rest of Artoys do require the observacion of the pacificacion of Ghent.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXVI.

Les États d'Artois aux États-généraux.

(6 JANVIER 1579.)

Ils se plaignent de ce qu'on n'observe pas la Pacification de Gand, et témoignent le désir de se réconcilier avec le Roi d'Espagne.

Messeigneurs, Personne ne doibt trouver estrange s'il y a en elle quelque capacite de raison et sain entendement, s'il nous a despleu, come veritablement nous grefve et nous desplait amerement, que plusieurs des provinces de nostre union, contre la foy publicque et leurs obligations et sermens se sont tant oubliez que de rompre et enfraindre en diverses sortes et manieres les points et articles d'icelle union et pacification de Gand si avant mesmement que davoir amene Son Alteze, Conseil d'Etat et Estats generaulx a decerner et edicter mandemens du tout contraires et prejudiciables, voires au principal poinct d'icelle, asscavoir de nostre saincte foy catholicque romaine, dont se sont ensuivis et effectue scandales et ruynes irreparables a la honte et confusion perpetuelle de ces Pays Bas; et qui est plus a deplorer est que non obstant tant de remonstrances faictes par diverses provinces affin d'y donner et aplicquer le remede quil convient, l'on na faict quelque demonstration du moins condigne et souffissante de y pourveoir, et que

au contraire lon voit entendement que lon tend et tire a une totale ruyne et desolation. Que nous a cause et a tres grande raison, veue le serment et obligation que tous y avons de chercher les voyes pour redreschier les affaires, mesmement de adviser par quels moyens raisonables, certains et asseurez lon polroit parvenir a une generale reconciliation avecq le Roy catholicque, nostre Seigneur et Prince naturel. Cependant en acquit et descharge de nos consciences avons desire faire ce mot a vos Seigneuries et les prier bien humblement de vouloir faire les affaires, et les restablir en termes et au pied de la dicte pacification de Gand et ladicte union depuis ensuyvie; aultrement ne doibvent trouver estrange si tenons pour desjoints et separez de ladite union, comme de faict sont ceulx et celles qui contreviennent a aulcuns des poincts et articles dicelle, directement ou indirectement, par quelque voye ou maniere que ce soit. Ce que navons peu ni volu laisser passer soubz silence ou par connivence pour n'estre degradez de noblesse de nom darmes et de honneur, ny moins estre tenus pour perjures, desloyaux et ennemis de nostre patrie devant Dieu et tous les hommes, ainsi encourir la note dinfamie et laschete a jamais, comme contient tout expressement ladicte union; requerans sur ce dentendre et scavoir lintention de vos Seigneuries par tout ce moins, pour suivant ce, nous conduire et regler. Cependant neangmoins par le desir qu'avons d'une bonne briefve et assuree reconciliation sommes travaillans a concepvoir par ensemble et de main commune quelques poincts et articles que trouverons a ces fins necessaires; lesquels poincts vous seront briefvement envoyez pour assistence, avanchement et progrez du traicte encomenche, et sur confidence que Vos Seigneuries se y accomoderont a bon escient, finirons la presente par nos bien humbles recommandations a la bonne grace d'icelles, priant Dieu vous donner, Monseigneur, heureuse et longue vie.

De la ville d'Arras, le VIme jour de janvier 1579.

(*Archives de la ville d'Ypres*. Copie. — Imprimé par MM. Kervyn et J. Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 84, n° 47.)

MMMMCCCLXVII.

Jean de Bourgogne, seigneur de Froidmont, et G. Martini aux Députés des États-généraux.

(Condé, 8 janvier 1579.)

Ils leur ont fait connaître les remontrances qu'ils ont présentées au Duc d'Anjou; et se sont rendus à Mons, le 5 de ce mois « pour servir la cause commune ». Déjà, Son Altesse avait donné des ordres pour apaiser ces « altérations ». Ils ont exposé en pleine assemblée du magistrat, le grand

déplaisir causé par ces troubles, qui favorisent les secrètes menées de l'ennemi commun. Espérant que par la vigilance du Comte de Lalaing, du magistrat et des notables, ladite ville rentrera dans le repos, ils sont partis pour Condé, où ils attendent de nouvelles instructions; mais ils craignent que le départ du Duc d'Anjou ne porte « dommage à la cause commune ».

Messieurs, Nous avons par celles du dernier du moys passe et le premier du moys present Vos Seigneuries averty ce quavons de la part de Vos Seigneuries remonstre a Monseigneur le Ducque d'Anjou, et attendant sur icelles vostre resolucion, nous nous sommes ce pendant transportez jusques a la ville de Mons pour servir a la cause commune a lendroit des alterations y survenues. La ou estans arrivez le IIIe de ce moys avons entendu comme desia Son Alteze par ses lettres avoit surcharge le Sieur de Froidmont avec Monsieur le Conte de Lalaing dassister pour donner ordre au appaisement desdites alterations; quoy ensuiant avons en presence dudit Sieur Conte et le Prelat de Maroilles en plaine assamble de ceulx du magistrat et grand nombre des plus notables inhabitans de la dicte ville faict ample remonstrance du grand desplaisir que Son Alteze et Voz Seigneuries avoyent receuz des dites alterations et quilz fussent sur leur garde affin que par telles et semblables esmotions ne fust donne ouverture aux secretes menees et invahies de lennemy commun lesquelles pourroyent causer leur totale ruyne au grand desplaisir et desadvantage de la generalité et cause commune. Surquoy il vous ont respondu. En conformite de la lettre escripte a Sadite Alteze, et comme esperons que par la bonne vigilance du dit Seigneur Conte et celle du Magistrat assistez par les dits notables et meilleurs bourgeois doresenavant ladite ville se trouverat en plus grand repos, nous sommes retournez le vme de ce mois en ceste ville de Conde, soubz espoir que Vos Seigneuries nous y auroyent mande leur bon advis et resolution sur nosdits lettres, dont jusques a present nayans eu nouvelles, sommes en paine ce que debvrons faire, veu que retournans vers Voz Seigneuries sans donner aultre contentement a Monseigneur le Duc Don Jon sommes asseurez avec mescontentement tout court se retirerat en France; ce que nous semble retourneroit au grand dommage et prejudice de la cause commune, veu les grandes troupes des gens de guerre qui se retrouvent encoires par deca, oultre les aultres dangereuses menees quy en pourroyent souldre, le remectans neantmoingz aux tres proveues prudences de Voz Seigneuries; prions icelle leur plaise en toute diligence sur ce nous faire scavoir leur bonne intention. A tant, Messieurs, prions Dieu le Createur donner de Voz Seigneuries en sante tres heureuse et longue vie.

De Condé, le VIIIe jour de Janvier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

———

MMMMCCCLXVIII.

Daniel Rogers à Walsingham.

(Gand, 9 janvier 1579.)

La Motte est allé assiéger Bergues-Saint-Winnoc pour venger la mort de trente-cinq gentilshommes ; il a subi un échec inattendu. — Le Prince a demandé aux Wallons une réponse définitive, pour la paix ou pour la guerre. — Les Artésiens maintiennent le parti des États, mais désirent la paix. — Il y a peu d'espoir pour les États, s'ils ne sont soutenus par les Wallons et les Artésiens. — Les difficultés entre William Davison, le Duc Casimir et Beutrich sont levées.

Right honnourable, this morninge I receaved the Queenes packett from Your Honour, havinge ben as dothe appeare, by the date long in the way. Of the receight of the which packet, I thought good to advertise Your Honnour at this present, havinge opportunytie to sende unto Brudges, from whence Mr Stokes is to sende my lettre unwardes unto Your Honnour. Sence my last writinge La Mote went about to beseige Winnoxbergen situated 3 or 4 miles from Dunckerck, beinge of intention to revenge the deathe of 35 gentilmen, of which I wrote unto you in my first lettres, which were slaine by the bowres, about the said towne of Winnoxbergen. The frost and tyme of the yeare served La Mote convenientlie to winne the towne, but this morninge newes are comme that he is retired towardes Gravelinge, without takinge of the towne havinge only spoiled 3 or fowre villages, about Winnoxbergen. This La Mote hath greatly hindered the accorde which the Prince travonleth to make with the Wallons, wherfor seeinge the Estate of the Country especially requireth a speedy agreement, with both the Wallons and Artesiens, and for so moche as the Wallons doe but make delayes. The Prince sent a gentilman two dayes past, to Monsieur de Burse, and the rest of the 4 members of Flaunders, which treate with the Wallons, to make short and to knowe of them, whether they will agree, or have warre. Yo day the gentilman is to retorne, what awnswere he bringeth, I will not fayle to write unto Your Honnour hereafter if I comme not my self. It is evident that the Wallons have secrett favourers as well in Flaunders as in other provinces of the Lowe Country. As for them of Arthoys they sent worde yesterday unto the Prince that they are not ment to seperate them selfes from the rest of the States, but doe beseeche them that they will prepare them selfes, to treate with the Spaniardes of a generall pacificacion, of which they understande by the Count of Swautzenberche, that there is good hope. Which Count of Swartzenberche hathe written unto the Archeducke Matthias, that there be but two pointes in which he and the Spaniardes doe sticke, and that he dothe trust to compasse his desyre, likewise

in thes two pointes. Howe be it the wiser sorte doe not see howe a generall pacificacion may be made, for that they are perswaded, that nether the King of Spaine will ever permitt the Relligion freedt, nether they which have obteyned this liberty of Relligion, will nowe abandonne it. The Almighty graunt that the Estates may in tyme agree, with the Wallons and Artesiens, which beinge brought to passe. I doe forsee, how the Estates may deale with the Spaniardes, and in the ende assure there liberty. Wheras if they stay long intreating with the Wallons and Artesiens, I doe see there ruyne to be at hande. As concerninge my negotiation with the Duke, he is well content with Mr Davison as Mr Davison shall finde at his comminge unto him. He caused one of the Dukes onen to declare unto Monsieur Beutrich that he had peynted him forthe by his lettres unto my Lords of the Councell, which message was donne unto Beutriche the day I arrived at Gaunt, who sence his writinge unto Your Honnour hath given Mr Davison to understande that he hath ben even with him, and that nowe they are frendes. The said Beutriche beinge by me charged before Monsieur Languett that he had sayed, he woulde have caused Mr Davison to be stayed in the towne of Ghant, had he knowen, as moche then as he lerned sence by my negotiation, (accordinge as Mr Davison gave me to understand at my departure from Andwarpe) openly protested it was a detestable lye, and that he did never thincke it, because as he affirmed, he coulde not yet conclude with him selfe, whether the sayde my negotiation, did more accuse the Duke or excuse Mr Davison, but that the Erle of Lecester seemed unto him, to have taken a midle way. Thus I leave to troble Your Honnour, beseechinge the allmighty to encrease his hevenly blessinges uppon you, and to prosper your endevours, grauntinge you longe to live in perfect heathe.

From Gant, this 9th of January 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXIX.

Jean de Bourgogne, seigneur de Froidmont, et G. Martini aux États-généraux.

(CONDÉ, 9 JANVIER 1579.)

Ils ont avisé les États de ce qu'ils ont traité avec le Duc d'Anjou, qui est prêt à retourner en France, à moins qu'on lui donne une meilleure résidence. Son départ est fixé à lundi; et ils attendent des instructions. Son logement laisse, en effet, beaucoup à désirer. — Le bruit court ici qu'aux États

d'Artois, les députés du Hainaut ont insisté pour traiter avec le Prince de Parme, et même que des délégués lui seraient envoyés.

Messieurs, Nous avons par noz lettres du dernier passe le premier et VIII[e] du moys present avisez voz Seigneuries ce que avons icy traicte avec Monseigneur le Duc d'Anjou ensamble, comme Son Alteze est preste pour sen retourner non sans mescontentement tout court en France en cas que par voz Seigneuries ne luy soit donne aultre contentement et satisfaction pour le moingz de quelque ville plus commodieuse pour sa demeure que nest celle cy; sur lesquelles nayans jusques astheure receu responce ny advertence quelconcque, et que Son Alteze nous a faict insinuer quil sest resolu de partir icy en France pour lundy prochain, navons volu obmettre den advertir voz Seigneuries a ce quil plaise a icelles ce temps courrant nous adviser en toute diligence sur ce leur resolution ou de ce qu'aurons a remonstrer et declarer de leur part au partement dudit Seigneur Ducq. Nous croyons qu'entre autres raisons dont Son Alteze est esmene de se retirer, l'incommodite et malaisance des logemens en ceste ville nest le moindre. Daultant que Sadite Alteze pour le logement de sa personne se doibt contenter de deux chambrettes quy ne comportent ny le feu ny l'air, et pour son repas dune salette bien mal commodieuse a ladvenant. Le bruict court icy, ce que ne pouvons bonnement croire, comme en lassemble des estatz Dartois, les Deputez de Haynnault Lille Douay et Orchies auroyent aveeq eulx et y ensemble sans y comprendre la generalite ny cause commune, arreste dentrer en communication de traicte de paix avecq le Prince de Parme; et que a ceste fin ilz ont envoye leurs deputez vers luy, dont avons aussy bien voulu advertir en toute diligence voz Seigneuries, a ce que selon limportance de lung et de laultre poinct, leur plaise donner lordre convenable. A tant, Messieurs, prions Dieu le Createur donner a voz Seigneuries en prosperite et sante heureuse et longue vie.

De Conde, le IX[e] de Janvier 1579 a trois heures apres disner.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXX.

Les États d'Artois aux États-généraux.

(Arras, 9 janvier 1579.)

Ils leur ont communiqué les points et articles, qu'ils avaient arrêtés, sur la base de la Pacification de Gand, pour conclure la paix, et qui semblent si raisonnables, qu'ils doivent emporter l'adhésion unanime. — Ils les prient de donner leur avis avant la fin du mois, car leur position devient intolérable.

Messeigneurs, Suivant qu'avons promis par noz precedentes, nous avons conceu et envoions les pointz et articles qu'avons a meure et grande deliberacion, trouve necessaire sur le pied et fondement de la pacification de Gande et union depuis ensuivie que pour riens ne voulons abandonner ou negliser pour parvenir a une asseuree et ferme paix. Ayans rendu payne de les faire si raisonnables, que Sa Majesté ny aultres ayent occasion de les rejecter; estant par ainsy a esperer, que si voz Seigneuries y veullent entendre serieusement, y viendront bien tost a une seure et generale paix. Dont vous prions et requerons bien instamment de nous voulloir presentement advertir de voz intentions, pour aultant que le mal que nous resentons d'entrailles ne permet plus longue dilacion, et nous seroit force pour nostre debvoir et acquit d'adviser remede, sy en dedans la fin de ce mois ne voyons par effect laccomplissement de ce que vous avons escript. Messieurs, Dieu nostre Createur veulle a vos Seigneuries donner laccomplissement de vostre bons desirs nous recommandans bien humblement a la bonne grace d'icelles.

En lieu abbatial de St-Vaast. Darras, le ixe de Janvier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXI.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 10 janvier 1579.)

Ses prévisions sur l'intelligence entre le Duc d'Anjou et les États-généraux deviennent de plus en plus fondées. On avait voulu diriger le Duc sur Mons; maintenant on lui offre la ville d'Ath; mais il exige certaine « asseurance », qui est restée inconnue. Les États cependant désirent renvoyer tous

les Français, et ont négocié le départ des troupes de Casimir, moyennant paiement de leurs gages. — Il s'excuse d'être intervenu, à la demande du Conseil d'État, dans cette affaire « quoique elle soit odieuse » — L'Ambassadeur de l'Empereur, Swartzenberg, est arrivé pour assister à la conférence, qui doit traiter de la liberté religieuse et de l'union des provinces. — Les États-généraux sont assemblés à Bruxelles, et il a conseillé de commettre à leur garde six enseignes de Wallons, trois d'Anglais et trois d'Allemands. — Profitant de la gelée, l'ennemi s'est porté à Carpen, près de Cologne, et aurait menacé Vilvorde, défendue par une garnison allemande. — Une mutinerie parmi les soldats vient d'éclater à Cambrai, à la sollicitation de l'évêque. — On traite du renvoi des reîtres; il faudra bien accepter la condition de leur payer un mois de solde, plus 1,500 florins par jour aux officiers. Les Wallons malcontents ont accepté l'accord. — Le Prince d'Orange est toujours à Gand; la Princesse va le rejoindre, dit-on, « pour faire adieu au compère Casimir qui doit partir laissant néanmoins sa maison ». — On publie la mort de Don Frederic, fils du Duc d'Albe, « que l'on dit avoir été décapité ».

Monseigneur, Quelques miens discours desquex je vous ay servy auront este remarque pour triviaux, spécialement ou jay traicte de lintelligence de S. avecq 24 qui ce trouverront finallement veritables par ung suces de temps. Sy que pour vous faire paroir lentresuyte, ung des favorables negociateurs de 24 bien asseure de quelques ungs de leurs party, a confesse et dict en ma presence que aulcungs avoit donne advis a 24. Specifiant a demy S. quy deut semparer de la ville de Mons au lieu de Landrecy et Quesnoy, ayant depuis la faulte entrevenue recherche de le rettenir, luy ayant offert la ville de Atte en Hainnault ou il y a guernison du Prince d'Orange ou bien de venir a Malines suyvant la premiere offre, ayant 24 requis de S. certaine asseurance, laquelle je nay peu scavoir, moyennant laquelle y pourroit retarder son partement. Quoy quil nont asseure le Roy, son frere, de retourner en France aulcungs de siens le conseillent de passer oultre jusques a la Fere, ou seiournant y tiendra les estatz en halainne pour les renger a ses intentions et en tirer son pretenduz. Finallement Monsieur et tous ses partisans soy retrouvent en telle angoisse, luy a Conde, ou ceux de Valencienne ont envoye garnison et garde quilz ne scavent qui doibvent deliberer suyvant ce suiet; les estatz sont en sincere volunte de renvoyer tous les Francois [1]; sy que pour commencer de faire Son Alteze mayant mande au Conseil destat, mont interpelle de prandre charge de conduire hors le pays au plus abrege chemin plus pres pour France tous ceulx de Cisimires, avecq lesquelz lon a traicte pour ung moys comptant de gage, le surplus payable a trois terme aux foyres de Francefort.

Laquelle charge, quoy quelle soit odieuse, jay accepte par necessité, attendant de voz nouvelles, esperant dans douze ou quinze jours abreger ma commission, et me dischargcr daultres, sy vous samble bon.

[1] En marge : Monsieur perplexed in Mounts.

Lambassadeur de Lempercreur Suvarsemberg [1] arriva en Anvers le 8e ledixieme. Il a faict son raport de sa legacion sur la conference de la paix, laquelle il a heureusement acheminer restant a deux poinctz qui semblent tractable; lung est la relligion refforme dont lexercice ce pourra permectre es lieux ou elle a este et est presentement. Ceste sienne conference et proposition ce doit resouldre par Messieurs les Ellecteurs a ce deputez, ne servant son voyage que dung obiectz : *Unt moneat potentiam*. Ceste conference retiendra les provinces en union, cependant lon continue lassemble des estatz generaulx a Bruxelles; les deputez de la ville ont este a Anvers, cincq jours sollicitant pour y acconduyre Son Alteze et les estatz retenuz sur la dispute dy recepvoir les Wallons pour la garde desdits estatz, ce quest suspectz ausdit Bruxelles [2]; et dont mayant interpelle de mon advis, leurs dix quilz debvroit recepvoir six enseingnes des Wallons, trois Danglois et trois Dallemans; que les Anglois pour estre tant amys a leur patrie, et non suspectz, seconde des Allemans, rengeroit les Wallons avecq les bourgeois, sy venoit a ce desborder ou muttiner a leurs accoustumez. Son Alteze a pris la charge de faire la proposition aux Estats generaulx de la part desdits Bruxellois. Laquelle est retardee par le retour dudit Suarsemberg.

Durant touttes ces conferences lennemys [3] sadvantageroit voulentier avec la commodite de la gellee a faire quelque surprise de villes comme aussy a aultres menees, sy nestoit de sy bas alloy et poix, estant comme affames par touttes les places de leurs domminacion, ayans este contrainctz pour vivre de marcher avecq leurs armee a Carpen pres Collogne, laquelle place ilz ont assiegee, soub lespoir de la gelle; mais advenant un degel, la place est garantie. Ilz avoit faict venir 26 enseingnes a Louvain en intention de deliberer sur Vilvord, ou incontinant l'on a faict entrer des Allemans, muny la ville et faict ung payement aux soldatz illecq, comme aussy a Mastrectz, Herenthalz et Malines.

Lon a depeche semblablement denier pour Cambray [4], ou dans la citadelle les soldatz estoit mutine, a la solicitation de levesque de Cambray, qui passé dix jours estoit arrivé a Casteau Cambresis, ville de son evesche, dou il pratiquoit lesdits soldatz et aultres dans la ville, seconde daultres seigneurs Darthois tenans le party des ennemys.

Lon a traicte pendant toutte ceste sepmaine sur le faict de renvoyer les reistres [5], ce que lon na peu faire avecq les conditions par eulx pretendues; et me semble que

[1] En marge : The return of the Emperors Imbassador who made his reporte to the states.

[2] En marge : The speeche of the assembly at Brussels yet holdeth.

[3] En marge : The necessite of the ennemye.

[4] En marge : A mutine in Cambray.

[5] En marge : Payment of reyters.

seront contrainctz nonobstant leurs menasses, daccepter la premiere condicion questoit que avecq ung moys de paye, tous les simples soldas se retireroit, et que lon entretiendroit tous les Reictmaistres, capitaines et gentilhomes a quinze cent florins par jour, jusques a ce que lon eut finy et termine leurs contentement; ce que lon pourroit faire avecq le temps.

Quant aux Wallons [1] malcontens y sont d'accort, reste a leurs faire le payement promis. Monseigneur le Prince d'Orange est tousiours a Gant. Madame la Princesse cest partie pour illecq avoir son nouvel A (ce dict on). Je vous laisse pour penser le surplus; aultres dient que cest pour dire La Dien au compere Casimirus, qui ce doibt partir lassant neaulmoings sa maison.

Au demourant lon publie la mort [2] de Don Fredric, filz du Duc Dalve, que lon dict avoir este decapite; ce que je ne peult croire. Mais fault representer tous occurans. Jenvoye les lettres de messieurs Dartois a Vostre Seigneurie avecq linstruction mentionnee en mes precedentes, ensemble la requeste de ceulx de Gheldre, laquelle mon homme avoit obliee de mectre au paquet. Ce sont tous les discours desquelz Vostre Seigneurie sera servie, attendant mon retour que sera bref, ayant Dieu, auquel je prie Monsigneur, qui vous conserve en heureuse santé, prosperant voz magnanimes desirs.

D'Anvers, ce 10e Janvier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXII.

William Davison à Walsingham.

(Gand, 10 janvier 1579.)

J'ai reçu votre message et tâcherai de retarder le payement de la somme due par les États à Spinola, dont la Reine s'est portée garante; probablement Spinola ne consentira point et les États seront forcés d'avoir recours à la Reine. — Il serait utile de m'envoyer les bons de 3,000 florins et de 400 livres pour les examiner. — Tout le différend avec Spinola était une question d'argent, qui se trouve maintenant arrangée. — *Post-scriptum.* Les différends avec le Duc Casimir sont vidés. — Veuillez me donner copie des lettres de Beutrich pour réfuter ses accusations. — J'ai appris de Casimir, qui se rend sous peu en Angleterre, qu'on a intercepté plusieurs lettres de l'évêque de

[1] En marge : The Wallons accorded withall.

[2] En marge : The Duke Daluas sonne beheaded.

Ross, prouvant qu'une nouvelle conspiration se prépare en Écosse. — Demandez à la Reine d'envoyer quelque agent pour pousser à la paix entre les États et l'Empereur. — Il existe certain accord fait avec les Wallons.

It maie please Your Honor, As I mas newlye arryvid heere yesterdaie morninge I receyved Your Honoures lettres of the last of december touchinge thordre for sendinge ower Her Majestes obligacions which upon my retourne to Antwarpe. I will not godwillinge forgett to accomplishe as also to move the States either to treat with Spinola for prolonginge the terme of there paiement of the sommes which Her Majeste as bounde for or otherweise for the discharge thereof so that Her Highnes be nod called upon for paieinge that deble at the termes limitted thorough ther defomlt thoughe in my poore opinion it wilbe as hard to bringe Spinola to accorde thone and so frustrate theffect of his bandes at it is unlikelie for the States to be able to performe thother consideringe there present distrese for monye, which maketh me doubt that they shalbe dryven to have their recourse to Her Majestie who being cautioned by their pledge in my hande which Her Majestie maie howe at all tymes sent over together with the bandes of the States. I cannot see under Your Honours correction anie great cawse to refuse the satysfieinge thereof if Her Highenes be pressed in that behaulf unles she will doe wronge to her owne creditt as Your Honour can muche better judge then my self. So for the note of the termes when the somes are to be paied I did a good while since send it over unto Your Honour at suche tyme as I did advertyse you of therror committed in the wrytinge of the bandes which came shorte about 400 liv. sterl. of the generall some, as I thincke Mr Thompson can better enforme you. Howe be it at my retourne to Antwerpe for Your Honours more suertie I will not forgett with the rest to sende you another double thereof. Touchinge the procedinge in recoverye of Spinola his other bandes for the 30000 florins addinge the 400 liv. which came shorte in the laste and which I am perticulerly bounbe for, Your Honour shall not doe a myss to procure it if you thincke it so good so that the bandes be sent to me and not delivered over unto his handes tyll I be fully satysfied in all thinges heere for my discharge, and tyll I have clere accompt from him of all that he hathe paied, which I cannot yet recouver more then of what I received whereof I will also send Your Honour the perfect note under his owne hande. And whereas Your Honour desirid to knowe the grounde of the differences betwene him and me, it grewe chieflie at the tyme of deliveringe thobligacion in the presentes of Schetts where he would have servid me as he offerid to doe Your Honour in your bande for the 38000 florins somewhat loslye to speake truthe. And sence in charginge of my men in their absence to have received 2000 florins more then ever was paied them. Wherein he hath since confessid his error beside the delayinge to geve me his accomptes and to deliver me copies of my generall acquitaunce

and of my bande for the 400 liv. sterl. with diveres other discourtysies as unreasonable as unworthie the frendshipe I have shewid him. But all this is forgeven and our reconcilement wrought by the Treasorer Schetts. So as in my respect I woulde be lothe Your Honour shoulde restraine your favour towardes him. For other matters referinge Your Honour to my generall lettres, I moste humblie commende the same to the grace of thallmightie whom I beseche to bless you with long and happie life.

At Gant the xth Januarie 1578.

Postcript. Betwene the Duke Casimir and me the peace is made since my retourne hither yesterdaie. I suppid in his companie at the Prines where we concludid the matter with an almaine Carouss to Her Majestes health, and this morninge he did me the honour to come to my lodginge and invite me to dinner with him wheare the matter was confirmed and sealid up with halfe a dosen other santees to heavy for some of the company. But with Beutrich I have neither the peace or truce concludid yet. I understand that he hath written long lettres both to my Lord of Lecester and Your Honour in his purgacion wherin he speaketh his pleassur of my proceedinge here, if it be so. I hope Your Honour will do me the favour to let me have a copie of his lettre that I may aunswer it and if I doe it not to his discredit, I am content to lose my credit both with Your Honour an the rest of my lords there.

The Duke his master told me yesterday in generall termes of the staying of the Bishop of Ross in Germany coming from Rome and of thintercepting certen lettres about him detectinge a new conspiracy in Scotland whereof he had received some particuler advice which I think he is mynded to send over by Mr Rogers being so perswadid by Beutrich whose charitie will not extend to communycat the matter with me. The Duke him self hath assurid me of his resolucion to come over very shortly to kisse Her Majestes handes, but of the tyme he is not yet fully resolved, though I think it will be within 14 or 15 dayes at the longest.

Ther hath bene a motion made amongest the States for sending over the Marquis over again to acquaint Her Majeste with the State of thinges heer since Your Honours returne and to render the olde sutes. The Journey I have under hand dyswadid as of litle proffit, unles it be in respect of desiringe Her Majeste to assist themperor in the new determynid treatie of peace; as I think they are myndid thogh I suspect thend wilbe of asmuch fruit as the last. If Her Majeste do send over to that effect and that the personage be not of qualitie altogether unfit for me to ioign withall I beseich Your Honour let me receive somuch honour being here contynude for Her Majeste as to have some peece of interest in that negociation, the rather bycause I am somewhat better and more perticulerly informid of the state and doinges here then perhapps they shalbe whom Her Majeste shall destiny to that purpose, but this I move under Your Honours correction.

I'l stay my generall lettres till I can recouver th'accord past with the Wallons which is come but this morninge by the Commissioners, letting this bearer pass in the mean tyme with thes bycause of his hast coming with the resolution of the Duke Casimirs Journey who I heare now even will follow him within 2 or 3 dayes.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXIII.

Walsingham à William Davison.

(LONDRES, 10 JANVIER 1579)

Veuillez me donner copie de l'écrit d'Egremond Ratliffe, dans lequel il affirme que je l'ai envoyé pour tuer Don Juan. C'est une fausse accusation. Donnez-moi toutes informations.

Sir findinge aswell by your lettres as by otheres that Egremonde Ratliffe shoulde be lately executed at Namurs, who as it is sayde before his deathe confessed that he shoulde be sente over from hence by some one of the councell to kill Don John, forasmuche as I understande that the sayde Councellour shoulde be my selfe, being both to have so villanous a slaunder given out against me I have written the enclosed to th'Emperours Ambassadour prayinge him to procure me a copy of Egremondes confession, which letter I shall desire you may be convayed with all convenient speede. Besides I pray you to use all the meanes you can your selfe to recover the sayd confession as also to learne what speaches be uttered at the tyme of his deathe. For thoughe by torture he mighte be drawen to utter an untrothe, yet cann I not thinke him so develishe but that the houre of his deathe he wolde revoke that which before he had untruely uttered. I praye you use some care and dilligence in this cause for that I wolde be lothe that my poore creditte (which I holde more deare than my life) shoulde be longe subiecte to so villanous a slaunder. And so nothinge doutinge of your frindely care in this behalfe I committe you to God.

From London, the x[th] of January 1578.

Sir the merchauntes post desiered me to praye you that hereafter he may not be by you stayed as heretofore he hathe ben which hathe ben greatly preiudytyal unto him.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXIV.

Les États-généraux au Comte de Swartzenberg.

(10 JANVIER 1579.)

Ils nomment des plénipotentiaires pour discuter avec le Comte de Swartzenberg, ambassadeur de l'Empereur Rodolphe II, les articles propres à conclure la paix entre les Provinces-Unies et l'Espagne.

Monsieur le Conte de Schwartzenberch ambassadeur de l'Imperiale Majeste at faict son raport de son besoigne avec le Prince de Parme, du quel ayant Son Alteze, le conseil d'Estat et Estats generaulx oy la lecture, ont respondu, et nomement au regard de ce que le Prince de Parme pretend la submission des Estats a ladicte Imperiale Majeste faicte par le Roy d'Espagne, que ladicte submission se doibt faire par le consentement des provinces unies, ce que tirant en longeur, veue et consideree que ladicte submission semble *estre impossible et contraire au bien public* pour les estroictes alliances avec la Royne d'Angleterre et Monseigneur le Ducq d'Anjou; mais daultant que ladicte submission pouroit contenir aulcuns poincts et articles propres pour parvenir à la paix, est dict dentrer en particuliere conference avecq ledict Seigneur ambassadeur; a quoy sont commis et deputez les Seigneurs Conte de Rennebourch, Aldegonde, Meetkercke, Darschot, Louvigny, Provin et le docteur de Frize pour faire raport de leur besoingne.

(*Archives de la ville d'Ypres*. Copie. — Imprimé par MM. KERVYN et J. DIEGERICK, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 86, n° 48.)

MMMMCCCLXXV.

Le Duc d'Anjou au Prince d'Orange.

(CONDÉ, 11 JANVIER 1579.)

Il est résolu de partir mercredi prochain, et il a donné ordre à toutes ses troupes de le rejoindre en France. De sorte qu'il faudra pourvoir à la sûreté de Binche, Maubeuge et autres places qui seront dégarnies de garnison. Il en a fait part aux États et à de Lalaing, afin qu'ils prennent des mesures. Il assure le Prince de son amitié « qu'il fera paraitre en toutes occasions qui s'en offriront ».

Mon Cousin, Ayant resolu de partir mercredy prochain pour macheminer en France, jay bien volu vous en advertir, ce que jay escript a Messieurs les Estatz quilz pourvoient

a la securete des villes de Binches, Maubeuze et aultres places ou il y a garnysson des gens de guerre Franchoys. Lesquelz jay delibere faire marcher en France et nen laisser aulcuns, pour oster toute occasion de plaincte et crierie a ceulx de ce pays. Je mande aussy a Surbelle qui aveeq le Sieur de Montigny quil ayt a se retirer en France aveeq ses troupes, ce que je masseure il fera incontinent.

Au demeurant quelque part que je sois, il me restera touiours la bonne volunte de laquelle jay faict demonstracion anvers les dits Sieurs des Estatz, dont je vous prie les asseurer; et que pour vostre particulier, vous trouverez telle bonne part a mon amitie que vous scauriez desirer, comme je vous feray paroistre en toutes les occasions qui sen offriront. Et daultant que lesdits Sieurs Estatz nont advise ainsy que je croy a la sceurte des places que jay prinses sur lennemy, comme il est bien necessaire, il ma semble estre a propos de mander a mon cousin de Lallaing d'y pourveoir dedans mardy prochain que les soldats en sortiront, au cas quil n'y soit pourveu par vous ou lesdits Sieurs Estatz. Qui est ce que je vous diray, priant Dieu vous avoir, mon Cousin, en sainte et digne garde.

Escript a Conde, le xie jour de Janvier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXVI.

Daniel Rogers à Walsingham.

(Gand, 14 janvier 1579.)

J'ai envoyé plusieurs lettres et j'ignore si elles vous sont parvenues. Je confie celle-ci au domestique de Philippe Sidney. — Si le Comte de Leicester et William Davison consentent, le Duc Casimir se rendra en Angleterre. — Les États sont plus à l'aise, depuis que ceux du Hainaut et de l'Artois se montrent mieux disposés par suite de leur défiance de l'évêque d'Arras. Les Wallons sont prêts à marcher contre eux. — Peu d'espoir de gagner La Motte, engagé trop avant avec les Espagnols, qui ont pris quelques petites places fortes. J'ai remis les lettres de la Reine touchant Champagney, Zweveghem et les autres détenus, et j'ai persuadé les plus obstinés à renvoyer Champagney devant un tribunal régulier. — Arrestation de l'évêque de Ross, porteur de lettres du Pape pour plusieurs évêques et Princes, traitant de l'Écosse et de la Reine d'Écosse, de l'érection d'un collège de Jésuites en ce pays, et de collèges écossais en Italie, France et Allemagne. Je tâcherai d'en obtenir copie. — Le Duc d'Alençon est parti pour la France. — J'ai entendu que le fils du Duc d'Albe a été condamné par l'Inquisition.

Right honnorable, sence my arrivall in tho thes Countries havinge written sondry lettres unto you, I have not yet ben able to learne, that any of them is comme unto

your handes, for nether the letter which it pleased Your Honnour to sende me with the Queens packet, conteyneth any mention of the receyt of my letters and bothe Mr Carlille and Mr Davison his man tolde me, that Your Honnour marvayled, I wrote not unto you, yet is it most truthe that I have written often, and that I howe ben carefull in sendinge them unto Mr Stokes. For to sende one expressely into England with my lettres I durst not, for that I had no suche commaundement howbeit, I thought good to sende this bearer, who camme with my Lord of Lecesters gueldinges, and is Mr Phillip Sydney his servaunt, back againe, with all dilligency, to the intent Your Honnour might certeinly receave suche thinges, as I thought it my dewty to advertise Your Honnour of at this present : which is that Duke Casimir uppon a soddaine, hath resolved, to make a voyage in to Inglande, to see Her Majestie, before he retourne homewardes, beinge so nighe unto the sea, as he is presently he resolved; but yesterday wheras often tymes, he hath asked of me, sence my comming unto him. If I did thinche, he should be wellcome if he made a voyage into Englande. But I perceave by Beutriche that the Duke hath had this monthe longe this self same intention. He meaneth to being a 25 or 30 with him, and will not be knowen in Flaunders. He swore unto me, he had communicated unto none, but unto Beutriche and Languett his councellors, and that yesterday he had communicated with the Prince of it; and therfore thought it good to tell it unto me, requestinge me to tell it unto no man lyvinge, and desyringe withall, that I woulde be his conductor; he meaneth to departe as to morrowe from hence. This eveninge the towne maketh a banckett unto him. I perceave by my Lord of Lecesters lettre that he will be very gladde of his comminge, and Mr Davison dealt likewise with him about this matter havinge receaved a lettre from my Lord of Lecester, by which he was to encourage him unto it. Who is wellcomme unto the Duke, and is like more and more to be better welcomme unto him. Languett most likewyse make him self ready to passe the seas in his owlde dayes. The Prince is not yet resolved whether the Estates will sende one at this tyme into Englande, or noe, of which I have hearde some bruit, the Prince thinckinge it good, for the Estates and this present neede of the Country. The Estate whereof is in better termes then. It was at my last writinge unto you, because that they of Artoys and Hennault, doe more frame and accomodate them selves, unto the observinge of the union, then was looked for; which happeneth because that the Buisshoppe of Arras hath lost his creditt emongest them, beinge marked to have proposed sence his retorne unto Arras contrary thinges, forgethinge the olde proverbe, by which is taught, that a deceaver most be mindfull. Besides this the Wallons are agreed, which seeme to be ready to doe good offices, bothe against Artoys and Hennault, incase they woulde seioyne them selfes from the rest of the Estates, as also against La Mote, whome Montigny and Heze, beinge noble men, doo not thincke to admitt into there socyetie, because he beinge skant a gentillman, and yet a better

warrier then ether of them, woulde winne all the renowme and glory from them. Which pollicy the Prince hath perswaded unto Montigny and Heze, to the intent, he might make them ennymies, against La Mote, whome the Prince thincketh to have gonne so farre in dealinge with the Spaniardes, that there is no hope of winninge of him. The Spaniardes have wonne Carpen. Item, Stralen and Warendonck, smale castles in Guelderlande, and have summoved the towne of Mastricht, which newes had ben sufficient to have engendred a desperacion in the ticklish heades of the Estates, had not they of Artoys and Hennault, and the Wallons made there agreement with the rest of the Estates. I shall not neede to write moche at this present, of thes matters, for that Mr Davison being here, I doe not doubt, but that he sendeth the coppies of agreement unto Your Honnour. As concerning Her Majesties lettres, written in the behalf of Champigny, Zueweghem and the rest of the prisoners stayed in this towne, I have delivered some of them as unto the Prince, to the Duke, and Hembize, thinckinge that I shall not neede to deliver the rest, for it is accorded they shalbe sent from hence towardes Andwarpe, and from thence they are to be sent further into the custody of the Duke of Cleve. The Prince hath had some what to doo with Hembize, who woulde rather set all the rest at libertie, then to grant that Champigny shoulde departe. The Prince willed me to deale with Hembize unto whome I delivered the Queenes lettre, declaringe unto him, howe iust Her Majesties request was, and that if he woulde not give unto Champigny competent iudges, for to purge him self, he were like to heape great indignation uppon himself, and make Champigny the better thought of, wherefore I tolde him that at Her Majesties request, I trusted he woulde permitt, thath with the rest he might be conveighed away from Gant, and be comprehended in the same predicament in which the other prisoners were to be comprehended. With moche adoe, he condescended, althoughe it was agreed uppon before the Queens lettre came; by which Your Honnour may understande what stubbernesse and uncerteinty is yet in somme of the greatest of this towne. But the departure of Duke Casimir from hence will make somme to be the more obedient. I am minded to talk to Sweweghem this day, touchinge Mendoza his instructions, which he receaved when he was first sent Ambassadour into Englande, for the matter apperteyninge to Guerras. As for the rest of newes, Duke Casimir shewed me certaine lettres yesterday, which he receaved from Doctor Ehemius his Chauncellour, and from Doctor Wyerus, touchinge the emprisonnement of the Buisshoppe of Rosse, who beinge sent from the Pope unto the Emperour, camme from the Emperour towardes the Rhine, and meaninge to make his iorney unto Fraunce, was stayed at Phaltzburch, by the Duke of Pettit Piere, coosin to Duke Casimir, which Duke of Pettit Piere havinge receaved order from the Electour Palzgrave, to looke dilligently unto the frontyres of Fraunce and Lorayne, espyinge a strainger with coffers and strainge attyre, to passe by his towne, beinge desyrous to knowe who he was,

stayed him, and openinge one of his coffers, founde his instructions and pasportes, with divers lettres, written from the Pope the Emperour and the Duke of Bauyrein his behalfe unto the Electors of Mentz, Tryre, Colleyn. Item unto the Buisshoppes of Wurtzburch Liege and others : As the Duke of Cleve and Lorreyne; Item for Fraunce, as unto the Queen mother, the Kinge, the Duke of Guyse ac as also unto certaine in Skotland tendinge all to this effect that newe trobles might be stirred up against the Relligion and Her Majestie, and that the Skotish Queene might be sett at Libertie. Ehemius writeth unto the Duke his master that the Duke of Pettit Piere promised him coppies of the Instructions and lettres : which I erneslie desyred his Excellencie, he would procure, for that there were no doubt, but that moche villany were to be detected with treasons and other practyses, by the said Instructions and lettres, for which cause he hath ernestlie written unto the Duke of Pettit Piere, as also to stay him, if he be not gowne away allready as he is afeared, for that he had suche pasportes and commissions from the Emperour. He had one commission to erect newe colledges of Jesuites in Scotlande. Itm a commission to erect againe such Colledges, as in tymes past, had ben founded for Skottes as well in Itally, Germany as Fraunce. With thes I leave to troble Your Honour beseechinge the Allmighty God to prosper all Your Honour good endevours, and to graunt you longe life in perfit healthe.

From Gant, this 14th of January 1579.

Postcript. As yesterday the Duke of Alencon was to retyre his garrisons out of Binghes and other townes he had in Hennault and as this day he appointed to depart from Condé towardes France.

The Prince tolde me he had received lettres sent out of Spayne wherin was that the Inquisition should have executed the Duke d'Alve his eldest sonne.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 8.)

MMMMCCCLXXVII.

M. Lisle Cave à . . . .

(Richmond, 15 janvier 1579.)

Événements de Flandre. — Le Hainaut a envoyé 30,000 florins et désire la réconciliation. — Gand refuse de protéger les catholiques, mais leur offre amitié et pardon. — Le Duc de Parme attend l'arrivée de l'évêque de Wesbourg et de l'archevêque de Cologne. — L'assemblée des États propose de lever plus de soldats pour la sûreté de Bruxelles. — Le Roi d'Espagne a récompensé le Duc de Parme pour avoir retiré sa prétention à la couronne de Portugal.

Occurrences out of Flaunders. Synce Monsr departure they of Henault have offred

reconcilement to the States and have sent them 30,000 florins of the monie 10th by publicke order and consent of the whole states was to be levied for the maintenaunce of their warres assuring the States that they will continew in the union with them, so that they maie not be constrayned to receave bothe relligions and they of Artois have done the like.

The matter of Gand is not yet fullie concluded by reason of two pointes; the one is that the Gantois should hold the Catholick under their protection, which they will not doe, but offer to be friends the one to the other; the second is a generall forgetting of all that is past.

The Duc of Terranova is arrived at Collen wher he found the B. of Wersbourge and the Archb. of Collen who with their Deputies are looked for everie daie by the Prince of Parma and the Emperour.

The assemblie of the States Generall contynewe the and ther are like to be erected 10 enseignes of newe soldiers for the garnison of the towne of Bruxelles during the tyme of the said assembly, the Count of Egmont (?) shall be collonell of ther companies.

The King of Spaine hathe geven to the Prince of Parma all Don Juan's jewels and movebles and likewies the Marquisat in the Duchie of Milan in recompence of the renouncing the title he had to the crowne of Portugall in respect wherof he hath furthermore geven him the Citadella of Playsance and will contynew him in the government of their contries.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 202.)

MMMMCCCLXXVIII.

William Davison à Walsingham.

(GAND, 16 JANVIER 1579.)

Il espère obtenir la déposition de Ratcliffe. — *Post-scriptum.* Le Duc Casimir est parti pour l'Angleterre. — Beutrich cherche à pousser le Duc Casimir à poser quelque imprudence qui amènerait un soulèvement. — Il désire savoir ce que Beutrich peut produire à sa charge. — Malgré la paix avec les Wallons, la guerre civile paraît imminente. — L'Ambassadeur de l'Empereur est suspecté.

Sir, I refrayne at this present to trouble Your Honour with along lettre by cause this bearer returnith sufficiently infourmid of the doinges here. For the confession of Egremond Ratclif mentioned in your last of the xth of this present I will use the best dilligence I can to recouver yt for Your Honor either by the meanes of th'Emperors

Ambassador to whome I have sent your lettre or by some one of those I have heretofore usid in that camp. Wherof Your Honour shall understand more uppon my returne to Andwarp. In the meane tyme I most humbly comend the same to the grace of God.

At Gand, the xvj[th] of January 1578.

Postcript. Yesterday morning early the Duke Casimir took his journey hence. Beutrich hath boasted that he can do myracles when he commes into England. And as the man lacketh no holdnes so I doubt not but he will speak liberally. Whatsoever he affirmme and say for him selfe. This Your Honour may be as much assurid of as of your life that hes plott was to have shipped his Master in such an action as would in fine have turned upside downe the state of this province. For the which if I might alleadge the profes without some blemish of his masters reputacion I were able to say more then he is ware of. I do heer that M[r] Sydney doth condempne me for this action very much. I know the gentleman would not do me wrong wittingly. and therfore might do well to suspend his judgement till he hear both parties, but if Your Honor have any occasion to speake hereof I besech the same to tak no knowledge of this from me and if the matter fall in question with Beutrich during his being there to let me understand his reasons for him self that I may on thothersyde amplyfie myne unto you with other profes then I have dou yet. But I do somuch honour (?) as so God help me I am unwillinge to speak what I am able.

Notwithstandinge the pacification with the Walluns I feare it wilbe hard to eschew a civil warr; the offices of themperors Ambassador are very suspect and in my iudgement not without cause. Thabsence of the Prince from Andwarp doth breed a marvaillos confusion in the doinges there.

Record office, State papers of Holland, vol. 8.)

MMMMCCCLXXIX.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 17 janvier 1579.)

Il se réjouit de la convalescence de Walsingham et mettra toute son ardeur à mériter sa bienveillance et celle de Sa Majesté, dans ces temps de confusion et de trouble. — Le sujet de la lettre de Marnix de Sainte-Aldegonde, écrite par un avocat de Malines, est conforme à mes avis « pour seigneurier leur maître ». — Sa « grande Altesse », retirée à la Fère attend en vain la couronne qu'il convoitait; le peuple ne veut pas s'assujetir au joug d'un tyran. — Le gros messager n'avait cessé de

crier paix; et sur ses instances, on lui délégua MM. de Ville, de Lisfelt, de Meetkerke et Marnix de Sainte-Aldegonde. Cependant le Prince reste à Gand et songe, dit-on, à se « faire comte de Flandre ». Les colonels l'appellent à Anvers, car toutes choses restent suspendues. — Il remet pour un prochain courrier, son rapport sur les événements de Tournai et les États d'Artois.

Monseigneur, Voz lettres du xe en ce moys mont faict condolloir vostre infirmite et maladie, et subsecutivement esjouyr de vostre convalescence, certioré de mesme par ycelle de la bienveillance de Sa Majesté, a laquelle et a Votre Seigneurye jay desire representer ce que doibt assouvir tous Prince et Seigneurs destats en la cognoissance du comportement des affaires de son voisin reduyt en une confusion et meslinge telle que le nostre est, et sera sy par la seulle providence de Dieu y ny est remedie, conforme aux pieces notables que je vous envoye, telle que lon ne les peult plus advantageuses ne fut la presence personelle de Sadite Majeste ou la vostre aux affaires, que doit donner tel contantement a Sa Majeste, que posposant aultres plesir, se doibt delecter a recongnoistre touttes les actions, intentions et dessains des potentaux, spectateurs de nostre tragedie.

Le sujet de la lettre de Monsieur Sainct Auldegond qui mainctient supposee et du stil dung avocat de Malines, est asses recogneue, en ce que porte lintention de larriere Conseil forme suyvant mes advis pour seigneurier leur maistre. A quoy ce conforme le renvoy et retraicte de la Grande Alteze, fort mal contente comme aussy tous les siens deplorez, luy sejournant a La Fere en Rettelois, attendant lassemblee des Estatz generaulx pour en mieux esperer le fruyt de la promesse a luy faicte dune corone non meritee. Vray est que sy le peuple de Haynnault et Artoys eussent appuye son party, lambitieux eut seconde ses voluntes; mais les espris plus orientez ne ce veuillent assubiectir a ung joug sy dur que celluy qui surpasse le tyrand (je script en ce termes non sans opinion et fame).

Je vous prie considerer les bastimens de larriere Conseil, lespoir de paix sur le sujet du gros messagier qui ne cesse de crier paix. Vous verres la proposition dudit gros messagier faicte aux Estatz, laquelle oye en general fut trouvee fort maigre, que fut la cause de luy dire sy navoit negocie ny a dire aultre chose; le dit Sieur dit quil avoit aultres particularités, lesquelles y ne pouvoit desduyre en publicque et en assemble bien quayant deputez tant des estas que Conseil Destat, y proposeroit aultres particularites; que luy fut accorde; lung fut Monsieur de Ville gouverneur de Frize frere de feu Monsieur Danstrade de la maison de Lallain pour les estas, avecq Monsieur de Lisfelt, Meedekerch et Saint Aldegonde. Je vous laisse discourir attendant aultres mes advis le sujet de la dispute.

Durant ce pour parler lennemys sadvance qui a Carpen et penduz tous les soldatz, le capitaine prisonnier qui a este tousiours en Hollande, nostre gendarmerie est esparce et de toutte pars alteree. Le Prince tousiours a Gand qui sellon lopinion commune ce

faict Conte de Flandre. Et veult borner la Holande. Les aultres provinces passionees laissent touttes choses en desespoir, les contributions cessent, le peuple saltere, durant ceste pacification de Gant touttes choses restent suspendues; touttesfois a linstance des coronels de la ville d'Anvers, Monsieur le Prince doit estre de retour lundy 19e en ce moys.

Ce mattin jay este commande de partir incontinant; quest la cause que je nay le temps de discourir plusieurs aultres particuliarites, comme du faict advenuz a Tournay, lintention de ceulx Dartoys et aultres occurrans que sera pour mon retour. Lequel je hasteray sy semble bon. Ce pendant Vostre Seigneurie aura plesir a la lecture des pieces contenue en ce rol et memoir, attendant daultres sellon les occurrans du temps, que sera avecq layde de Dieu; auquel je prie, Monseigneur, que vous conserve en heureuse sante prosperant voz genereux desirs.

D'Anvers, ce 17e en Janvier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXX.

La Reine d'Angleterre aux États-généraux.

(Richmond, 19 janvier 1579.)

La Reine a appris avec regret les froissements qui se sont produits entre le Duc d'Anjou et les États. — Il avait promis de maintenir leurs privilèges et de conserver les droits de la maison de Bourgogne. Sans cette assurance, la Reine n'eut jamais consenti à son intervention. Mais s'il est vrai qu'on l'a mal récompensé, elle doit protester que l'ingratitude ait été commise pour lui complaire; et elle engage les États à lui ménager un traitement digne de son rang et de ses services rendus, et à punir ceux qui l'ont offensé.

Messieurs, Nous avons à notre grand regret entendu les nouvelles du peu de contentement que reçoit Monsr le Duc d'Anjou de vos comportements en son endroict. A quel intention il soyt venu a votre secours vous le sçavez. Et quant a luy il nous a tousiours protesté que ses actions ne s'addressoyent a autre but et project que de vous maintenir en vos privileges et libertes soubs l'obeissance deue a Votre Seigneur et Prince naturel et conserver le droict de la maison de Bourgoigne en son entier sans en diminuer tant peu que ce soit au prejudice du Roy votre dict Seigneur, nostre tres aimé bon frere et Cousin; sans quel tesmoignage et protestacion n'eussions jamais consenti qu'il se fut embarqué en l'action de votre defence. En l'action de laquelle s'etoit toujours monstré

tel comme il appartenoit, et vous ayant procure tout le bien que vos moyens ont permis; combien que non pas a la mesure de sa bonne volunte; il est excusable s'il se trouve maintenant scandalisé d'avoir receu une recompense si maigre, que pour encores vous luy faictes, (comme en avons este informes), avec si peu de respect a son honneur et au reng qu'il tient ou a l'accomplissement de vos propres promesses. Ce qui non seulement pourroit a bon droict aliener en luy l'affection qu'il vous porte, mais aussy donner occasion a tous aultres princes de vous condamner d'ingratitude. Et quant a nous, pour vous en dire ce qui en est, neus ne scaurions que nous mescontenter de ce qu'on faict a croire au monde (comme avons este advertis) que tout cela se faict pour notre regard et afin de nous complaire, comme si la personne de Monsr filz de France et frère du Roy nous estoit si desagreable ou luy conclusions si mal, que les descourtoisies dont a usé en son endroict nous peussent servir de plaisir et contentement; et pour tant vous prions qu'ayant esgard au lieu et degre dont il est descendu et au (*sic*) faveurs bien honorables et advantageuses qu'il vous a faictes, vous vous acquities de telle sorte envers luy que de vos bonnes souvenances de ses merites il puisse retirer le contentement qui luy appartient; ce que ne peult deuement estre effectue pour la reputacion de son honneur, si on ne faict punition tout digne et exemplaire de ceulx qui ont oultrage et offence luy et le siens. En quoy luy satisfiant nous ferez si agreable plaisir, comme de bon coeur prions Dieu qu'il vous ayt tousiours, messieurs, en sa saincte et digne garde.

Escript à Richemonde, ce 19 Janvier 1578 [9].

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 198.)

MMMMCCCLXXXI.

Walsingham à William Davison.

(Richmond, 19 janvier 1579.)

La Reine paraît offensée que les États ne l'aient pas remerciée pour ses bons offices; cependant elle se résoudra à les aider encore s'ils lui témoignent de la gratitude. — Spinola est prêt à accorder des délais pour le payement. — Walsingham promet de ne pas ajouter foi aux accusations de Beutrich, et il propose de déléguer William Davison à la conférence de la paix si l'on parvient à poser les préliminaires.

Sir, Your lettres of the xiij^th of this present I have receavid. And towchinge the satisfyenge of Spinola for the sommes that Her Majestie staundeth bound unto him for

the States might do well to take the care thereof themselves without further importunitye to Her Majestie who seemeth not very willing to indanger her self much more in the matter for in deede their proceedinges towardes her are so straunge havinge not since our departure thence had the respect to acquaint Her Majestie with the coorse of their proceedinges and determinacion towching the treaty of peace, as though they had not receavyd any benefitt at all at her handes that they do shew them selves unworthy if that Her Heighnes hath already dou for them muchmore of any further good turnes. Wherfore yf they desier to be further releeind by Her Majestie in making the payment to Spinola that they are bound unto, yt shalbe very well that they omitt no longer thoffices of tanckfulnes that apertennith and send to requier that further benefit at her handes by some apt person to be especially chosen for the purpos. In which behalf I am to bet you under stand that I have ben credibly enfourmid that Spinola, notwithstanding his ontward shew to the contrary maie be brought to yeld to a longer day of payement. Wherunto I must not be acknowen to be previe. And therfore I praye you to use the matter accordinglie. The note of the termes when the sommes are to be payd which you seut me I have lost wherfore you shall do well to send me annother according to your promise. Towching the bondes for the xxx^{m} florins, now that I perceave that Mr Spinola and you are well accordid I will do my best for the procuring of them, but I feare ther wilbe difficulty enough in thobteyning of the same.

I am very glad to perceave by your lettres that Duke Casimir and you are reconciled. And as for Bewtrich as yt is like that tyme will weare out the square betwin him and you, so is not the matter greatlie to be accomptid of, wherein you maie assure your selfe that for myne owne part I will not to easelie condemme you for the manner of your proceedinges with him, whatsoeuer he do alleadge and I thincke that my Lord of Leycester doth also concurre with me therein, but as yet I have seen nothing come from Bewtrich that is worthe the aunsweringe.

Yf yt faule out that Her Majestie send any to the treaty of peace, I will not faile to procure that you shalbe ioynid in Commission with them, according to your request, of what degree soeuer they be. And so I connut you to God.

From Richmond, the xixth of January 1578.

Record office, State papers of Holland, vol. 8.)

MMMMCCCLXXXII.

L. Tomson à William Davison.

(Richmond, 20 janvier 1579.)

Son maître, Walsingham, est empêché d'écrire. Ci-joint une lettre de la Reine aux États concernant le traitement de Simyq, qu'il est prié de présenter. Dites lui de prévenir qu'un Ambassadeur spécial arrive de Hollande et de conduire lui-même les affaires.

Sir, my master wold have written unto yow hem self but he hat hurt his thombe in such sort as with out great payne he is not able to set pen to paper, and therfore willed me to write these few lines unto yow touchinge the copie of a letter from Her Majestie to the States in the behalf of Monsieur, which I send you herewith Simyq amongest other thinges of his negociation complained unto Her Majestie of the indignaties his master had received at the States handes and the smal repard they home had to his person, requestinge Her Highnes to write unto them to put them in minde of their so unfriendely procedinges with him contrarie to promise and farre beside the merite he thinketh his master hath deserved at their handes. Accordinge to his request, she hath bin pleased to write unto them in his behalf, and be cause yow shold in the deliveringe of the letter, accompanie it with spraches convenient the copie thereof is sent now. It is more to satisfie their humour then that Her Majestie thinketh if the States wil otherwyse doe, then they see cause. And whereas yow merite of a certaine intention the States home to send one over to Her Majestie, my master willed me to signifie unto yow this much, that for oght he can perceive any such person as can be sent wilbe smally welcome, and therfore yow shold do wel to disswade that purpose after the best sort you can, conseilinge them rather to communicate unto yow such requestes as they shalbe occasioned to move, promisinge them all the best furtherance yow can yelde them, not doubtinge but your mediation with such good friendes as they have here, shall stand them in as good stede, as if they sent over an expresse Ambassadour of their owne. And thus with my very heartie commendations I leave yow to the grace of God.

Richemond, 20 January 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXXIII.

William Davison à Walsingham.

(ANVERS, 25 JANVIER 1579.)

La Motte a découvert les intelligences de Montigny avec les Wallons. — Il confirme tous les détails des affaires de l'Artois, contenus dans les lettres précédentes. — Il reste peu d'espoir de pacification, quoique les États se montrent tout disposés à accepter l'arbitrage de l'Empereur. — Le Duc d'Alençon est parti, et les États n'hésitent pas à effacer le souvenir des affronts qu'ils en ont reçus. — L'ennemi a continué sa marche en avant et a occupé la Gueldre, par Venlo. Un nouveau général est déjà nommé. — *Post-scriptum.* Les prisonniers Champagney, les évêques de Bruges et d'Ypres, viennent d'être envoyés à Cologne.

Your Honours maie have understoode by Mr Rogers upon what poinctz the Wallons were accordid and in what estate he left the rest of the doinges in Flandres at his departure. Since there hathe happenid no other alteracion in those partes save that the Baron of Montigny having discoverid some intelligence betwene La Motte and certaine captaines of the Wallons for betrayinge of Cassels into his handes hath apprehendid 4 of the chief conductors of that practyse and (as it semes) intendeth to do suche justice on them as the qualitie of their facte deserveth thereby the rather to testifie unto the States his owne integretye and good disposicion to maintaigne thaccord whereof he hathe alreadie by sondrie honest lettres to the States of Aartois Haynnault Douay Lylle and Orchies yelded some argument since the conclusion with the flemings thoughe the mallice of the tyme and unhappie destinie of those frontyer provinces doe yet seme to carrie them headlonge to their owne ruyne. As Your Honors maieges by their newe entrid associacion (in which Lylle and Tournay have yet made difficultie to communicate) and by the proiect of their intendid peace and reconciliation with the Kinge, of bothe which therewith send you the copies referringe the further iudgment thereof to the success of the Marquis of Havreigh who being departid with the Abbot of St-Gertruyd and Meetkerk to the Duke of Alencon is from thence to repaire into Artoys to divert or at the least to deferre all that he maye theffect of their intendid reconciliation with thennemye.

As for the generall pacification set a broche by Themperors Ambassador I see not yet what good to hope of the success the last answere of the Prince of Parma was that he had no commyssion to treat either of peace or trense, bicause the matter on the Kinges behaulf was wholie reservid to Themperour to whose iudgment unles the Statz did likewiese remitt them selves he thought the motion impertinent. Heereupon it hath

bine advised by the Statz to retourne thambassador once againe submittinge them selves as far fourth as the King to the arbiterment of his Imperiall Majeste to whom they have notwithstandinge particulerly written that they understande his interposicion of him self to be as mediator and intercessor (which title he hathe alwaies pretendid) and not as judge. But whereto all this directeth or what fruict it is like to yeld is not hard to foresee, thoughe thinfinitt alteracions and chaunges which growe from hower to hower in thaccions of our Lief but especially in matters of Warre (in the wentes waereof the iudgmentes and coniectures of the wisest are manie tymes deceavable) dothe yet feed some men with a hope op good success. Notwithstandinge that the advises from all partes doe manifestlie arguea contrarie inclinacion in the kinges behaulf which no doubt the growing divisions for religion and decaied credytt of the Duke of Alencon will not a little advaunce. As touchinge the Duks staie or departure it semes to hang yet in suspence. He hath acceptid the towne of Alth and by that meane deferred his retourne for a fewe daies (a good parte of his traine being alreadie departid) to see if in the meane while the Statz will alter their wontid triflinge in his behaulf. But it semes he hath alreadie gatherid his best croppe of this yeers seed. To Morrowe the Marquis thabbot of St-Gertruyd and Meetkerk should take their journay towardes him with a legatie full of complementes whereof as thear the substance is to excuse the States in that they have not hitherto bine able to answere His Highnes expectacion as they woulde to perswade his staie in the countrie yf it maie stande with his commoditie, to beseche him to content himself with the towne of Alth for his abode till they have taken some better ordre for his satisfaccion or findinge him resolute to retourne to conducte him honorably to the frontiers endevouring by all meanes in their legacion so to remove or at the least to qualifie the malcontent which he maie receive of the States manner of proceding with him as thamytie betwene them maie be conserved. But as menare more myndfull of receivid iniuries then benefittes a more apt to revenge thone, then acquite the thother, so it is thought the indignities which he presumeth to howe received since his cominge into the Country will not easilye be forgotten of him. Toudinge the procedinge of thennimye we heare that from Carpen a place of some importance lieinge upon a branche of the Rheine a thisside Collen which he wane x or xii daies past he is nowe come downe to siege of Gueldre a towne upon the confines of Geldreland not farre from Venlo which being of no great defence is thought or this to be renderid unto him and what he will next attempt is in expectation. Of a newe generall heere is yet no resolution. Monsieur hathe laborid to have the place as due unto him but that motion hathe to manye impedimentes. Thus for bearing to trouble Your Honours and further in this I most humblie take my leave.

At Antwerpe, the 25 of January 1578.

Postscript. The prysonners are come from Gand to Dendremonde wheare they attend

ordinance for their transportacion Champany with the two Bysshops of Bruges and Ypre to Collon and the rest into Cleves [1].

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXXIV.

William Davison à lord Burleigh.

(Anvers, 25 janvier 1579.)

De nouveaux troubles ont éclaté entre l'Artois et le Hainaut, au sujet de la religion, et il reste peu d'espoir de les calmer.

My very good Lord, I wrote unto Your Lordship from Gand by Mr Rogers the more breifly bycause he wuld at large infourme Your Honour in what case he left the doinges

[1] MM. Diegerick et Kervyn de Volkaersbeke, tome I, page 109, ont publié la minute d'une résolution du magistrat de Gand autorisant le transfert à Termonde des seigneurs détenus en ôtage, en ajoutant cette note intéressante : « Cette pièce est la minute d'un acte établissant que les seigneurs de Rassenghien, de Champagney, de Zweveghem, d'Erpe, d'Eecke, les évêques de Bruges et d'Ypres et Rymeersch seront transférés à Termonde et de là à Cologne et dans le pays de Clèves, où ils resteront jusqu'à ce que leur procès soit terminé; cette pièce est datée du 19 janvier 1579. Lorsqu'on se mit en devoir d'en exécuter le contenu, le peuple, qui s'était transporté devant la prison du *Princenhof*, s'opposa au départ des prisonniers. Cependant quelques jours plus tard (23 janvier), quatre chariots couverts, dans lesquels se trouvaient les détenus, accompagnés de quarante cavaliers et d'une compagnie d'infanterie, sortirent de grand matin du *Princenhof*. Ce convoi se dirigea vers Wetteren, et arriva, sans accident, à Termonde où les prisonniers furent remis entre les mains du Seigneur Ryhove, gouverneur de cette ville. Selon la teneur de l'acte fait sous la garantie du Prince d'Orange, on aurait dû les transporter à Cologne ou dans le pays de Clèves, pour y attendre, comme sur un terrain neutre, le prononcé de leur jugement; mais Ryhove jugea à propos de ne pas exécuter cette partie du traité, il retint les malheureux prisonniers auprès de lui et ne fit rien pour adoucir leur longue et triste captivité ». — Les mêmes auteurs ajoutent une lettre d'Emmanuel de Lalaing, Seigneur de Montigny, datée de Menin 20 janvier 1579, au Prince d'Orange, le priant de faire respecter les conventions « mesmement la delivrance des seigneurs prisonniers, dont le delay engendre infinies dissidences et pourroit causer nouveaux troubles ». Et plus loin, ils impriment la pièce à laquelle ils ont fait allusion, et qui est une ordonnance de l'Archiduc Matthias et du Prince d'Orange de remettre entre leurs mains les seigneurs détenus à Gand, pour les mettre « en seure garde » à Cologne et Clèves, suivant « laccord avec lesdits de Gand faict ». Tome I, page 119, nº LXIX.

here. What doth occurr since, Your Lordship may see by the copies withincloisid. It seemes (as no mischeif doth comonly happen alone) that having overcome the troubles in Flaunders, they are entering here into a new laberinth with those of Artoys and Haynault whose malice to religion hath albready devided them from the rest of the Country. The Marquis is addressed unto them to see if he can repayer that accident, but I vehemently suspect his success. The rest of our procedinges here Your Honour may understand by the withinclosed, not willing therfore to trouble Your Lordship any further in thes I most humbly take my leave.

At Andwarp, the xxv[th] of January 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXXV.

William Davison au Comte de Leicester.

(Anvers, 25 janvier 1579.)

Même sujet que la précédente.

My verie good Lorde, M[r] Rogers could at large report unto Your Lordship th'estate wherin he left the doings here at his departure what doth since occur Your Honor may guess by the withinclosed. It seemes (as one mischeif is commonly followed of another) that the troubles of Flaunders appeased, they are now asmuch perplexed here with there of Artoys and Haynault, etc. Who enterid into a new association have devided them selves from the generality under the pretext of religion as Your Honour may see more at length by the copies sent to M[r] Secretarie. The Marquis is appointed to repayer unto them to see if he can yet do any good in diverting their course though his success be much suspected. The rest of our proceedings Your Honour may understand by the withinclosed.

(*British Museum, Titus, B.* VII, n° 8.)

MMMMCCCLXXXVI.

William Davison à Walsingham et au docteur Wilson.

(ANVERS, 27 JANVIER 1579.)

Le Duc d'Alençon est retourné en France, donnant l'assurance aux États qu'il sera toujours prêt à les aider. — Le seul espoir de paix réside dans l'Ambassadeur de l'Empereur. — La résistance à l'ennemi devient faible, à cause de l'éparpillement des troupes et du défaut de solde. — Je présenterai demain la lettre de la Reine relative au Duc d'Alençon.

It may pleise Your Honours, I wrote unto Your Honours two dayes past somewhat particulerly by a servant of myne. Since we have newes of the returne of the Duke of Alencon into Fraunce hastenid by the difficulty made by those of Alth to receyve him into their towne notwithstandinge thordinance of the States, to whome though he complayne therof amongst other ingratitudes aswell by his Ambassador as his lettres yet doth he pretend to postpose these particuler judgments offerid him, to the affection which he hath alwayes born and will yet continue towardes their cause, as they shall find by thy further tryall of him if their necessity do present thoccasion, thogh theffect be doubtid. In the meane tyme as the Country is thus uncomberid of one difficulty by the departure of him self and his forces (whose success could not differ more from their hope and imaginacion). So rest we on the othersyde attenteve what will grow aswell of thambassadors newe doinge about the peace (the scope of which traffique tendeth in comon presumpcion to a division of the Country) as of the doings in Artoys. Wheare if the Comissioners newly dispatched (a copy of whose instructions therewith send you) can do no good there remayneth no hope to eschew the long threatened civil warr, unless the variable condicion of the tyme do happely produce some helping accident that is not thought of which dependeth on the providence of thallmighty. Of thenmeyes succes about Guelder me have no newes since my last. The Duke Casimirs reistres transported into Flaunders uppon an imprest of 5 florins a horse should yesterday begynn to dislodge them. The rest of their forces of the States alryde yet schatterd all the Country in expectacion of their pay yet unprovided. In the mean tyme it is incredible what the poore Country suffereth and how much ther spoyle hath dearthend and made all thinges skarce wherof the remedy as farras I see is yet to seeke.

I have received by Walter Williams yesternight Her Majestes lettre addressid to the States in the Duke Dalencons respect an have demandid myn audience of the States

which is appointed me for to morrow in the morning, of the success therof Your Honours shalbe advised by my next. Whom in the mean tyme I comend to the protection of thallmighty and so most humbly tak my leave.

At Antwarp, the xxvij[th] of January 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXXVII.

William Davison à Walsingham.

(ANVERS, 1[er] FÉVRIER 1579.)

J'ai présenté la lettre aux États. Ils répondent : 1° qu'ils regrettent d'avoir offensé le Duc d'Alençon et feront de leur mieux pour dissiper ce mécontentement; 2° qu'ils lui ont déjà envoyé des messagers pour traiter de l'entente; 3° qu'ils n'ont pas informé la Reine de leurs affaires, étant surchargés de besogne, mais à l'avenir qu'ils me tiendront au courant de tout ce qui se passe. — Le peuple d'Artois et du Hainaut propose de former une ligue avec quelques provinces de Hollande.

Sir, though I have written twice, this weeke unto Your Honor and have litle this tyme to trouble you withall yet would I not let this bearer pass emply handed from me. I deliverid on thwisday last Her Majestes lettre to the States written in behaulf of Monsieur having first communycated the substaunce whith his Ambassador. The States aunswer was that they were sory the Duke should have cause to complaine of them unto Her Majestie, that they had not withingly given him any cause having dou their uttermost for his satisfaction. If in particuler he had bene unworthily usid of any they would do ther best to ponnysh it according to the qualitie of thoffence. And as for other matter concerning the treaty betwene them they had (as they told me) appointid the Marquis de Havrech, the abbot of S[t]-Bernard and Metkerck to repayer unto him to Lafere wheare he abydeth their commyng by whom they hoped to give him some good contentement and satisfaction, but what I have not particulerly heard, their instructions being alterid by the accident of his sudden departure. And wheareas I had also notid some error in their respect towardes Her Majestie bycause neither by me or any other they did acquaint her with their newe attemptid grace, etc. They told me the multitude of busines and not any want of duty or devocion towardes Her Majeste was the cause of ther slacknes in that behaulf howbeit forthe better discharge of their

duties henceforth they had determynid to depute certen of their assembly to communycat with me from tyme to tyme such thinges as should pass of any moment in theis respectes. Not daubting but Her Majesty would excuse them for that is past and retayne them allwayes in her good grace and favour which they most humbly besought Her Majeste to Vouchesafe them, and this in substaunce was their aunswer to that lettre and my proposicion. Which I thoght my duty herin to signifie unto Your Honour. Of whom I most humbly take my leave.

At Andwarp the first of february 1579.

Postcript. Thassociacion of those of Artoys Haynault etc. have furthered the entendid meeting betwene the deputies of the provinces of Holland Zealand Gueldres Phrize Utrecht Groningen etc. to conclude a league defensive and offensive, but without prejudice of the generall union.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 8.)

MMMMCCCLXXXVIII.

Walsingham à William Davison.

(Whitehau, 3 février 1579.)

Le Duc Casimir et Beutrich sont bien reçus et traités. — Il est triste de voir que les affaires marchent si mal en Hollande. — La Reine désire que William Davison écrive plus souvent; elle était intentionnée de le rappeler, mais elle a changé d'avis.

Sir, The cheefest cause of my present dispatch is to gratefie Mr Vicechamberlain, by whom I have ben requested to bestow a packet uppon this bearer his servaunt who goeth over about certen pryvat busines of his owne.

The honorable and good usage and enterteynement of Duke Casimir continueth still both at Her Majestes handes and thos of the nobilitye, unto whom no other forrein prince could have ben better welcom then he. Besides the commons have receavid no smaule ioye to see him, which is an argument of their good meaning and synceare affection towardes Her Majestie when they esteeme so much of thos that love and honor her. He purposeth to departe hence about the viith or viiith of this present with intencion as I understand to retyer him self unto Germany and to returne no more unto the Lowe Countryes. I have not heard that ether he or Bewtrich have geven out any

speeches in mislike of your negotyation with him, but all hath passed in enteynementes and complementes.

I am sory t'understand aswell by your as by other lettres, that the state of thinges in that Country groweth to such desperat termes; for myne owne parte I never lookid for better weighing the violent counsells of some there who could not be content to have thinges refourmid by litle and litle and by temperat meanes, but would needes proceede therein more rashly then advisedly.

Her Majestie findeth faulte that you use no more dilligence in writing and that you sent not within a fortnight after your comming to Gaunt, wherefore you shall do well to write every weeke by the merchauntes poste yf the matters be not of great importaunce.

Her Majeste purposid once to revoke you, but now she hath chainged her meaning in that behalf, so that I thincke you shalbe yet continued there. And so I commit you to God.

From Whitehaule the III[rd] of February 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCLXXXIX.

Sir Francis Walsingham (?) *à . . . .*

(4 FÉVRIER 1579.)

Il apprend avec déplaisir la mauvaise tournure des affaires aux Pays-Bas. Cependant il prévoyait que les irrésolutions et divisions étaient pleines de péril et allaient aboutir à une situation irrémédiable. — Il leur serait impossible de tenir tête à l'ennemi, qui attend des secours de l'Italie. — Quant au fait du mariage de Monsieur, il croit qu'il est « bon de bâtir une amitié avec lui ». — La discrétion et la sage conduite de Casimir lui ont attiré les bonnes grâces; cependant, il ne doute pas qu'à « la fin finale il ne se fera rien ». — Le Duc Casimir, après une réception sympathique, se prépare à retourner en Allemagne.

Mons[r], Il me deplait bien fort que les affaires de ces pays la prennent si mauvais train comme m'escrives; quant a moy, je n'en ay jamais moings attendu, prevoyant que leurs irresolutions faulte de conseil, finances et aultres moyens pour entretenir la guerre, et puis aussi leurs defiances et divisions qui depuis le commencement de ces troubles ont tousiours reigne entr' eux, ne pouvoyent en fin produire que beaucoup de

peril et dangier pour leur estat, lequel selon le discours de la raison humaine en si mauvais termes qu'aultre remede n'y peult soubvenir que celuy de miraculeuse providence de Dieu, car ne se voulant accorder les uns avec les autres et n'estants leurs affaires conduites avec telle resolution et bon sens qu'il est requis, il y a peu d'apparence qu'ils puissent longuement faire teste à l'ennemy, auquel a ce que nous entendons on doibt bien tost envoyer un bon renforce d'hommes et argent qui se preparent en Italie. Quant au faict de Monsr et de son mariage pardeça, je suis de votre advis qu'il est bon de bastir une amitie avec luy et de l'entretenir a fin qu'il ne cerche autres amities. Au reste Sa Majesté monstre d'avoir si bonne devotion audit mariage, que si par le passe en pareils cas ne moings avances que cestuycy a cest heure il ne s'en fust ensuivy un refus, j'estimerois que la chose sortiroit a effect. Les sages et modestes departemens de Monsr Cymier et sa discrete facon de proceder y donnent assez d'advancement et en a acquis la bonne grace tant de Sa Majesté que de toutes autres personnes de qualite a qui il a eu affaire pardeça. Neantmoins pour en dire de vous a moy mon opinion, je ne doubte fort Monsr qu'a la fin finale il ne s'y fera rien. Monsr le Duc Casimir a este receu, bien veue et caresse avec tout tel honneur qu'un Prince de son rang et merite pouvoit desirer, estant aussi bien venue tant vers Sa Majesté que toute la noblesse qu'aucun aultre Seigneur de sa qualite qui eut peu venir pardeca; le peuple mesme le recognoissant si affectionné a la cause de la religion et defence de l'eglise de Dieu se sont merveilleusement esiouyes de le veoir. Il part d'icy dans 5 ou 6 jours pour s'en retourner en Allemaigne comme on m'a dict.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 200.)

MMMMCCCXC.

William Davison à . . . .

(Anvers, 8 février 1579.)

L'ennemi a pris un village près d'Anvers, en tuant deux cents hommes et perdant cinquante ou soixante; le lendemain il s'est retiré, pour s'emparer du château de Grobbendonck. — J'apprends qu'il a le projet d'assiéger Maestricht, puisqu'il a occupé toutes les places des environs et dévasté la campagne. — Les reîtres ou cavaliers de l'État désertent pour défaut de solde. — L'Artois est toujours indécis. — Lille a donné son adhésion aux Etats, et Tournai semble prêt à imiter cet exemple.

I wrote unto Your Honors on mondaye laste whilest th'enemye wear in skirmishe

before the gates of this towne where he made no longe abode his enterprize succeading with less fruicte them perhats he lokid for. His first charge began about the breake of the daie upon such of our men as were destined to kepe ij several passages intrenched haulf a myle without Burgenhout which he had sone forcid and was by vij of the clocke come to there laste trenches at the upper ende of that suburbe which was gallantly defendid till the Frenche having made theire retraicte and th'ennemye enterid into there quarter had cutt betwene the towne and those that were at the trenche, who seing themselves assailid both before and behinde and all succour cut of from them were driven to flie a *vau de routte* thoroughe the houses and lanes into a common on the north side of the village, when certein squadrons of horsemen breaking fourth upon then slewe at the leaste vj or vij score. After th'enemye had thus forcid the village, he follaved the charge even to the milles within xij score of the towne walles, but being there anoyed by the great shorte was ariven to hasten his retraicte the rather by the violence and extremitie of the fire dispersid into every parte of the village behinde them. On our side there was lost that daye that I viewed my self about 200 but of th'enemyes in comon opinion not above 50 or 60, which according he there custome they have caryed awaye with them excepte some ix or x. Of prisoners fewe have bene taken of the one syde or other, especially of any name. He began his retraicte at one of the clocke in the afthonoone setting the fire in divers principall houses and villages as he passid and lodgid that night 3 or 4 leagues of. The next daie he summoned Grobendonck a castle about Herentall belonging to the threesurer Schotts wherin was one ensigne of trenche who assone as the canon was presentid yeldid it up by composicion and retirid to Herentalls, certein other souldiers put in longe before by the Threasurer for the saufgard of his house being hangid and put to the sworde. Monsr la Noue and Mr Norys being the night before come togither to give order to things against the aproche of th'enemye made a very hard escape thorough the thickest of them by the guiding of one of the Threasurers servants and recoverid Herentals. Since we heare th'enemye having set it on fore and burnt such corne and graine as was within it abandoning th'enterprize of Herentals which it was thought he would have attemptid doth drawe with his whole forces towards Mastright; some thinke with purpose to besiege it which is the rather belivid bicause he doth occupy all those places of strength that lye anye way neare it, by meanes wherof he maye be the better victualed and his enemye restrayned having withal not onlye spoilid the contry behind him which should succour and relive our forces, but also found meanes to hasten the departure of the Reisters whose lieing neare him in so great nombers did the longer with holde him from attempting the siege of any place of ymportance. So as finding the States nowe imfurnished of horsemen and farre inferyor to him in nomber of footemen besides the malcontentment of those they have for lacke of paye, etc., it is thought he will not forslewe his advantage.

The Count Horlocque being sent after the Reisters hath as we heene procurid the staye of 3 or 4000 of them upon condicion that they shall receave a moneth and a haulf's paye in hand which is mude readye for them. Some thinke Corsbark the Hungarian is also perswadid to acturne with them.

Of the doings in Artoys we are yet in very hard opinion by there laste aunswere to the States they gave them terme to the xv[th] of this moneth to advice whither they will maynteigne the pacificacion of Gand and perpetuell edicte or no; if not they protest for their own partes that they will go thoroughe with there peace and reconcylement with the King. But the staye and arrest of there provisyon and marchandice both here and at Gand to the value of 2000 crownes doth begin to make them bite on the brydle and will in some mens opinion be a great impedyment to that fonde course bicause the people generally interessid by this restrainct aswell for the lacke of victualls as the rent of the recommodities do already erye out against such as be the authors of this intendid devisyon. For whose satisfyery they have stayed the Marquis and the reste of the States Commissioners there till they have answere to there contentement from the magistrates here, who have sent them, in a dylatory excuse that in regard of th'enemyes approch and likelyhood of a siege they could not convenyently let it pass which is all the reason they can yet get of then.

Those of Lysle having well advised themselves are this weeke as I credibly heare reunited to the generalitie by the travaile of Mons[r] de Villernall, the like is pretendid by those of Tournay both which have promised to send hither there Deputies to remayne as they were wont in the assembly of the generall Estates, whose example maye perhaps be of some proffitt with the reste of there discontented neighbors.

Antwerp, VIII of February 1578.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2[e] partie, n° 203.)

MMMMCCCXCI.

William Davison à Sir C. Hatton.

(Anvers, 8 février 1579.)

Le Duc d'Anjou a quitté le pays. — La paix n'est pas encore faite. — Le Marquis d'Haurech essaie d'empêcher l'Artois de se joindre aux États. — En Flandre, les paysans se sont levés contre les soldats; ceux-ci et leurs officiers réclament leur paie. — L'ennemi a abandonné son attaque contre la Gueldre. — La rumeur se répand qu'un des fils du Roi est mort en Espagne.

Sir, If I seem slow in remembering Your Honour with my letters I beseche you excuse

it with the want of leisure which doth many times restrain my will. Now in part to make amends the best news I can send unto Your Honour is the flight of the Duke of Anjou from hence to Alencon. I wot not whether with his greater discontentment of this Country's good liking. He was appointed to stay a time at La Fere upon the frontier of Picardy; but that deliberation was suddenly altered upon the return of his Secretary out of England. His ambassador remaining here doth, notwithstanding, make great instance to have the Deputies of all the Provinces assembled to deliberate upon the renouncing of their subjection to the king of Spain and accepting of his master for their Prince, in case they do intend to change masters, as they have often borne his in hand. But this motion is not without impediments. The new solicited ponce hangeth in suspence. The Emperors Ambassador is returned once again to the enemy to Creath with him in that behalf, upon whose success dependeth the burging or reiwing of the Duke of Anjou's motion. The Marquis of Haurech is employed in Artois to hender the intended reconcilement of those frontier provinces with the enemy, where it is doubted he shall effect little. In Flanders the boors have taken arms against the soldiers in respect of the spoils committed amongst them, and have this last week disarmed tree companies of French and defefeated three companies of Scots with one Campbell their Colonel in the villages of Iseghem and Mespelare between Alst and Dendremond. The rest of the soldiers do upon this accident fortify themselves as they best may for their surety and defence and I doubt the mischief will not rest where it is. A cornet of the Duke Casimer's reystres hath been this last week defeated about Guyeck upon the Maes by the enemy : the Walloons lie yet in Meinen and Cassels, attending their first two monthe's pay promised them by the accord. The enemy is passed to the hither side of the Maes, having abandoned the enterprise of Guelder, which he made a countenance to besiege. Some think his drift is, to cut off as many as he can of the State's reysters and other forces, which lie straggling over the country. The Coronels of that Nation do solicit hard for pay, but hitherto to little purpose. If they be dismissed ill-contented as they are yet, it is doubted they will take a sluttish farewell.

Here is news out of Spain of the death of another of the King's sons, the certainty thereof may be known of his Ambassador Mendoza. Here, commending, etc.

Antwerp, 5 February 1578-79.

(Publié par M. H. Nicolas, *Memoirs of Sir C. Hatton*, 1847, p. 104.)

MMMMCCCXCII.

Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, au Magistrat de Bourbourg.

(8 FÉVRIER 1579.)

Il les exhorte à rentrer sous l'obéissance du Roi, et leur communiquera ses propositions à ce sujet.

Messieurs, Suivant le contenu de la vostre vous envoye par le Seigneur de Corteville celle que Sa Majesté vous escript esperant selon la bonne nature et intention vous donnera par icelle grande satisfaction, ce que cognois par ce quelle me mande; mesmes ma chargé vous declairer de bouche chozes grandement a mon advis a vostre bien honneur et prouffict, que si le trouverez bon sur voz confidences, j'iay a Bourbourg le jourg que me denomerez; aultrement pourrez envoyer vers moy que par ceulx que viendront me acquicteray de ma charge. A tant prieray le Createur vous donner, Messieurs, en sante bonne et longue vie, mes recommandations a voz graces.

A Watthem, ce VIII[e] de Febvrier 1579.

Je seray ce jourdhuy a Gravelinges pour certaine occasion ou que pourrez faire entendre voz intentions.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8. — Imprimé par MM. Kervyn et J. Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 143, n° 85.)

MMMMCCCXCIII.

Du même aux mêmes.

(8 FÉVRIER 1579.)

Même sujet que la lettre précédente.

Messieurs, Voz deputez nonobstant credence mont requis vouloir mectre par escript ce que leur vouloir dire de la part de Sa Majesté qu'est icelle vous offrir ces moyens icy sour le maintiennement de la foy Catholicque Romaine et son obeissance contre ceulx qui sa vouldront offenser; et oultre ce leur ay dict estre convenable scavoir

promptement si pour ces causes voulez offenser ou favoriser la pretension dicte, affin den faire lestat que convient en vos endroitz; attendant sur ce voz nouvelles, prieray le Createur vous donner, Messieurs, en sante bonne et longue vie, mes bien affectueusses recommandations a voz bonnes graces.

De Gravelinges, ce VIII[e] de Febvrier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8. — Imprimé par MM. Kervyn et J. Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 143, n° 84, sous la date du 7 février.)

MMMMCCCXCIV.

Le Comte de Leicester à William Davison.

(The court, 12 février 1579.)

Le Duc Casimir est bien reçu par la Reine, et fêté par elle et par le peuple de Londres. — Il se plaint de la manière dont les États traitent ses troupes. — La mauvaise conduite des soldats anglais en Hollande produit ici le mécontentement. — Rapportez tout en détail et empêchez tout désordre. — Priez le Prince d'Orange de punir les délinquants.

Cosen Davison, The cause that of late I have not written to you is for that since Duke Casimire his comming hether I have bene allwayes almoste in his companye, and otherwise so busied in Her Majestie's affayres, that I assure you I have had no leysure to wryte. The Duke is a very wellcome man hither and well lyked of bothe of Her Majestie and of all other sortes here, and hathe bene greatly entreteigned and feasted allmoste every day, especcially the Londoners have bothe feasted him, and given him a fayre present, a chayne and plate in the whole to the value of 2000 crownes Her Majestie lodgeth him and provydeth his dyet on her coste in Somersett Howse. The hathe made him kinght of the ordre and giveth him in presents in the whole to the value of 3000 crownes. As he is lyked here, so he lyketh his enterteignment and taketh in very good parte the greate courteosie he fyndeth. He mislyketh the States harde dealing with him, for the paye for his souldiers and is grieved to heare howe his men daylye consume and waste for want thereof, which he taketh to touche him so neare as that I feare he will either not retourn thither or not remaine there, to be so dealt with any longer, of the Prince he giveth good speaches. But of these thinges I thincke M[r] Secretaryes do advertise you more at large. An other thinge I have to lett you

undrestand which is this. We are enformed here of newe contentious quarrells lately arisen amongest our Englishe gentlemen and souldiers there which we all here muche mislyke and are sory to heare that our nation having gotten some reputation by their value should again lose their credit by quarreling, and confirme the badde opinion had of them, for their lyke mutinous dealinges in Holland heretofore. I earnestly pray and requyre you to looke into the matter, and by all the good meanes you can to indeavour to appease and compose it, and to keape them in ordre and quyet. And to th'end the authours and causers of suche broyles may knowe howe litle credit they are lyke to wynne by it here. I pray you in any wise to enforme yourselfe throughlye of the whole matter and to certefye hither undre good testimonye and proofe what you fynde and whome to be in fault, that when they retourn hither they may be dealt with as they deserve. I have written to the Prince of Orange praying his Excellencie to enquyre of the matter and as he fyndeth cause bothe to punishe there and to certefye hither, assuring him that he shall thereupon fynde, howe litle we lyke here of suche dealinges. I send you the letters inclosed which you may deliver or staye as you shall see cause. I have written also to Mr Norrise and to Capteyn Morgan touching the same and do send you their letters inclosed. In any wise I pray you use all good meanes to quyet the matter and certefye throughlye hither what you fynde in it. The Queens Majestie and all here thancked be God are well.

From the Court, xii^th of February 1578.

(*British Museum, Harley*, ms. 285, n° 75.)

MMMMCCCXCV.

William Davison à Walsingham.

(Anvers, 13 février 1579.)

La paix n'est pas encore faite. — Le Duc d'Anjou a quitté le pays; son Ambassadeur insiste afin que les Etats déclarent s'ils désirent changer de maître. — Ci-inclus copie des lettres du Roi d'Espagne touchant ses intentions. — On prétend que le Duc d'Alençon a poussé les Turcs à la guerre pour faire diversion et détourner le Roi d'Espagne de la Hollande. — Les affaires d'Artois restent en suspens; bon nombre de provinces hollandaises se sont alliées dans une ligue offensive et défensive. — En Flandre, les paysans ont pris les armes contre les soldats à cause des excès qu'ils commettaient. Les officiers du Duc Casimir tâchent de contenir leurs soldats, mais on jette de hauts

cris pour avoir la solde. — Un des fils du Roi est mort. — L'ennemi a obtenu de légers succès. — On a désigné les commissaires pour traiter de la paix; mais les Wallons ne sont pas contents.

By my last I signified unto Your Honours the departure hence of the Duke of Anjou. Since we have news of his arryvall at Alencon havinge bene refusid his entrye into La Fere by the Governor of that place wheare he made his accompt to abide a tyme aswell to see what woulde become of our newe solicitid peace (as that faylinge) what the States woulde resolve in their publicque assemblye appointid for the next month touchinge the renouncinge of their subjection to the Kinge of Spain and preferringe of him, in case they determyne to chaunge their Master accordinge to that they have sondrye tymes borne him in hande, but especially during the treatye with te Wallons, rather by that stratageme (as I thincke) to divert him from partakinge in that desperat action, then of anie meaninge or intent to satisfie him in that behaulf, findinge the matter as full of impedimentes as dangerous for the State of their Countrie, how be yt the said Dukes Ambassador heere dothe solicite this assemblie verie diligentlie not without some hope of good succes yf the peace with the Spaniards take not place all the soner. The said Dukes departure so farre of hathe alteryd the journey of the Marquis and his Colleagues appointid to followe him to La Fere, in whose stead they are herre in hande to send some other after him; but who yt shalbe, or with what charge is yet unresolvid.

Touchinge the peace the iudgmentes remaine heere in suspence.

Of the Count Zwartzbergh his succes we do yet heare nothing since his retourne to thenmye. What Themperor his Master hathe newly wrytten hither by le Sieur de la Mouillerye a gentleman of Tharchduks, Your Honours maye see by the peeces herewith sent, being in substaunce none other then a repetision of his olde pretended care and goodwill to pacifie and compounde theis troubles theffect not yet appearinge utherwyes then in complementes and delayes.

Nowe he hathe namid Collain for the plase wheare to treat of this pease and promiseth by the next to send them worde of the tyme and persons appointid for the purpose, requestinge them in the meane while to advise of Deputies for their parte as shalbe most fitt to handle an action of that importaunce. Where upon the Counsell of the Estates have namid the persons heere under wrytten and sent their advice to the States generall where the matter is yet in consultation.

The said La Mouillerye amongest other thinges reporteth to have founde Themperor greatly movid with thambassad of one De Bourges sent from the Duke of Alencon to the Turke to perswade him to make warre for this yeere upon the King of Spain therby the rather to divert his forces out of theis parts; the succes of whose voyage Your Honours maye understand by thadvice from Venice herewith accompanied.

In Haynault it semes the Marquis and his associats do finde the humors somewhat more temperat then they loked for from whence they are gone thoroughe into Artois to see what they can effect with the States there assemblid the vi[th] of this month, their succes remayninge in expectation.

The doubtful estate of those frontier provinces and approche of thenimy towardes Guelderland hath hastenid the conclusion of the long solicitid league offensyve and defensive treatid at Utricht betwene the provinces of Gueldres, Phrize, Zutphen, Groninghen, Overysell, Holland, Zealand, Utricht, Gand etc. includinge the pacyfication of Religion, a matter thoughe without prejudice of the common union, bothe suspectid and hardlye digestid of our Catholicques.

In Flaunders thinges are fallen into a newe confusion; the paysans have assemblid them selves in armes to the nombre of 9 or 10000 in the countrie betwene Alst and Dendremond wheare they have disarmid two companes of French under the regiment of Monsieur de Boncourt of whom they have taken 30 or 40 prisoners; defeatid 3 companes of Scotts servinge under one Captaine Cammell, slaine the said Cammell him self his wief and divers gentlemen of good note with the greatest crueltie and barbarysme that might be devisid and have since assautid divers other compaines skattrid heere and there in the countrye, but with their owne los. The souldiers have upon this occasion drawen their forces to gether and doe stand upon their guard and defence, not without mynds gredie of revenge, so as I doubte the mischief will not rest where yt is.

Thorriginall of this accident groweth from thinsolencie of the souldiers in exacting spoilinge and abusinge of the paysans beyonde all measuer which the others take as a laufull excuse for the desperat course where into the are fallen.

They of Alst have in the same respect throwen out a companie of the Count of Holloques regiment.

In Brabant thenimy hathe this last weeke defeatid a cornet of the Duke Casimyrs Reisters besides Guick upon the Mase, of whom 40 or 50 retyrid into thabby of S[t]-Agath, were horse and man consumid with fier the rest either slaine or put to flight.

Since divers of the Dukes Coronells hearing that thenimy abandoninge thenterpryze of Guelder (which semes to have bene but a contenance) is passid to the hither side of the Mase (over which he hathe cast a brydge against Kessell betwene Venlo and Ruremond for his better comodytie of goinge and commynge) have left their business heere and are retyrid towardes their companes to sett some order amongest them, suspecting thenimyes purpose to attempt them as they lye straghinge and dispersid in the villages.

The rest of the Coronells of that nation do heere solicite harde for their paie and contentement, but hitherto without anie great fruicte. The late difference in Flaunders

and succedid disjunction of their next neighbours havinge so divertid the moiens generaux as they cannot yet recouver so muche as should suffize to geve them our haulf months paye what misery they muste heere fall into yf theis confusions shoulde longe contynue iseasie to gest by this.

By the last post out of Spain we have newes of the death of an other sonne of the Kings, the certainetye here of Your Honours maie better understand of his Ambassador Mendoza. And thus for this tyme I moste humbly take my leave.

At Andwarp, the XII[th] of February.

Postcript. The names of suche as are namid for Deputies to treat of the peace at Collain : The Duke of Arschott, le Sieur de S[t]-Aldegonde; Thabbot of S[t]-Gertruyd, le Sieur de Goit; Thabbot of Maroilles, le Sieur de Rumen-Waroux; the Counsaillor Meetkerk, le Sieur de Beaurepart; Monsieur de Grobendonck, Vander Mylen.

Postcript. Since the closinge up of my lettres herewith sent we have newes that thenemye hath attemptid certen other Cornettes of the Duke Casimires Reisters in a village besides Eyndhoven where one Bernesdorf liuetenant to the Coronel Buch the Count of Sleyh and divers other gentlemen are slaine. Thenemye his purpose was to have assailid them in 3 severall villages at one instant, but the Reisters havinge intelligence of it drewe themselves to gether and made head against them a while till overbore with the nomber of there adversaries they weare driven to flie and are nowe come downe to Turnehout wheare M[r] Norys with his regyment being all the footemen at this present in Braband have mette them to make heade if thenemye offer to invade anye further. The doinges in Flaunders growe from ill to worse. A nomber of souldiers of all nations are daily cut of by the paisans as they are taken scattering heare and there in any smale nombers. Deputies are sent from the 4 members to staye there fury, but like in comon opinion to of effecte litle with that brutishe and inconsiderate multitude.

The commissioners come from the Wallons do on thother side bring worde that they refuse to pass muster till they have there contentement according to ther contracte which is not yet ready for them.

Here are lettres come yesterday out of Spaine with newes of the imprisonment of the Duke d'Alva Don Frederico his sonne accusid to have slayne Escovedo Albernoz and one Stephano Dhivery. But of the causes and uther circumstances thereof I do not yet heare anye particularitye.

Andwarp, the XIII[th] of February 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCXCVI.

Le Comte de Swartzenberg à . . . .

(Anvers, 14 février 1579.)

Le Prince d'Orange gagne en faveur auprès du peuple. — Les Etats vont se réunir à Utrecht. — Le Gouverneur de la Frise a été en correspondance avec l'ennemi. — Les paysans sont en révolte. — Le Prince de Parme se trouve à Louvain, cherchant à entrainer les Malcontents.

The Prince of Orange arrived at Utrecht viii dayes agone having first visited the cheefest townes af Hollande, which he hath almoste trought to his devotion. The States of Gueldre and those of the union of Utrechte are to meet us to morrowe in the said towne to take further resolution. So that his Excellencie can not be here till the later end of this monthe. His Excellencie hathe written yesterdaye yt the Count of Remenberghe brother to the deceased Counte of Holstracht governor of Freisland hathe had some intelligence with th'ennemies to give them entry into the said cuntrie. And that his Secretary with another gent that carried the letter were surprised. As for the counte himselfe he is in a castle at Friseland held by our men but they have not yet attempted anie thinge against his person. These and such like inconveniences and alterations growe thoroughe the insolencie of the people and the unseasonable dealinge of those who contrarie to their calling and vocation are the authors of these troubles and (relligion excepted) are nothinge inferior in vices to the Pope himselfe. And beinge as it were blinded with ambition judge amisse of corours.

The pesants of the cuntrie of Lignes have defeated the olde Corthebacke companies who by the just judgement of God for his barbarous and cruell behaviour being blowen up with a barrill of powder was so brused against a walle that within three dayes after he dyed this brother is prisoner with the governor of the said countrie. The talke is here that the Prince of Parma is come to Lovaine and is thought he will goe towards the malcontents to see if he may assure the frontier townes already malcontent with the government of their malcontents for they see well enoughe that they shall be but illfavoredly handled as well of their frendes as their ennemics and cheefely the Frenche. And is said they wold faine be frendes againe. And so I end, etc.

Antwerp 14 (?) of Februarie 1579.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, nº 204.)

MMMMCCCXCVII.

Daniel Rogers à Walsingham.

(Canterbury, 15 février 1579.)

Le Duc a reçu des lettres des Flandres et demande que les autres envoyées à Londres lui soient adressées directement. — Il a appris que ses hommes ont remporté quelque succès sur les Espagnols, que les Wallons dévostent le pays et que les États ont peu d'espoir dans l'avenir.

Right honorable, the Duke comminge this eveninge unto Canterbury met the flemishe post, who this day arryved at Dover of whome he receaved divers lettres written by Junius Kuningslowe, Schregelius his factours in the lowe Countries, by which emongest other thinges he is advertised that the 4th of this present certaine pachettes of lettres were delivered unto Mr Davison for to be sent unto his Excellencie in which packettes were 10 written unto him self 5 unto Beutrich and 4 unto his clerkes, which packettes he thincketh Your Honnour either hath receaved before the comming of this post or rather is like to receave at this tyme, by this present bearer beinge the flemishe post. Wherfore the Duke desyreth Your Honnour most entirely to sende him by an expresse messenger the said packettes in cace they be comme unto Your Honnours handes. As for occurences it is written unto him, that his Ruyters beinge of late pressed by the Spaniardes, shoulde have had them in the chase, and pursued them as farre as Ruremonde. Item that the Wallons did spoile Flaunders asmoche as ever they did. And that the Spaniardes shoulde have 4500 Ruyters and 55 enseignes of Lanskneightes. Junius writeth unto the Duke that he hath spoken with the wysest of the Councell of Estate which have affirmed unto him, that they doe despaire of the successe of the generall affaires. As for the rest the Duke is minded with the first winde to departe from Dover towardes Flushinge in which place Junius and Kuningslowe are appointed to finde him. With these I leave to troble Your Honnour any longer, beseechinge the Allmighty God to prosper all your actions and endevours.

From Canterbury, this 15th of February 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCXCVIII.

Daniel Rogers à Walsingham.

(Douvres, 20 février 1579.)

Le Duc Casimir n'ayant pas reçu les lettres, demande qu'on les lui expédie aussitôt qu'elles arriveront. — Il ira avec Casimir en Hollande, et aura ainsi l'occasion de connaître ses intentions et ses projets.

Right honorable, I wrote unto you from Canterbury the 15th of the present, touchinge certaine lettres, which the Duke understoode that Mr Davison had sent unto Your Honnour, for him, and which he desyred to be sent back againe unto him, by an expresse messenger. Sence which tyme, the Duke came hether to Dover and soe to Sandwich and Margate, where yesterday, he lefte the lande, and was aborded in the Queenes shippe called the Foreshight; but this day because of a northest wynde, the shippe was compelled to come about to Dover Rode. Wherfore beinge retorned neere to Dover, the Duke thought good to come a lande againe, trustinge to heare somme newes from Your Honnour touchinge the packettes of lettres of which he willed me to write unto Your Honnour from Canterbury : But hearinge notting of the said packettes at this his retorne to Dover, he required me that I woulde yet once againe, write unto Your Honnour, and to desyre you, if the said lettres were come unto your handes, as to sende them unto his oste. Sprituell who hathe order to direct them farther. Furthermore the Duke desyred me but yesterday, that I woulde passe the seas with him into Zelande, where he affirmeth that Junius, and other his Councellours, are to meete him, where mindinge to take a resolution of all that which he is minded to doe in the lowe Countries woulde gladly communicate the same, unto me, to the intent, Her Majestie might farther be advertised of the resolution which he myndeth to take which is the cause that I ame minded to passe into Zelande with him, desyringe to excuse me unto Her Majestie, for passinge after this sorte with him, and for the cause mentioned as I desired bothe my Lord deputie and Mr Brockenbury, to declare unto Your Honnour. With ther I desyre Your Honnour to pardon this scribled lettre, besechinge the Allmightie to prosper all Your Honnours actions, and to give you longe to live in perfect healthe.

From Dover, this 20th of February 1578 in posthast.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 8.)

MMMMCCCXCIX.

Philippe de Lalaing aux États-généraux.

(20 FÉVRIER 1579.)

Mort du Seigneur de Moucheau, Gouverneur de Bouchain. Les habitants désirant le voir remplacé par un concitoyen et bon catholique, il se permet de demander la place, croyant remplir ces conditions. On a bien accordé une place plus importante au Vicomte de Gand; et ce serait une disgrâce et méconnaître ses services que de refuser sa demande, à moins qu'on donne la préférence à son frère de Montigny.

Messieurs, Comme a cest instant ceulx de la ville de Bouchain mont adverty par leurs lettres que le Seigneur de Moucheau jadiz leur gouverneur est trespasse ce jourdhuy me requerans de tenir la main quilz puissent estre pourveu dung naturel du pays, et quil soit bon Catholicque, ou qu'aultrement ilz ne le recepvront poinct, je nay peu laisser pour lacquict de mon debvoir de vous en advertir. Et dune voye prier tres affectueusement que si jay merite quelque choze vers ma patrie, il vous plaise me conferer ledit estat, par ce qu'estant le lieu si proche de ma maison qu'il est, oultre le bien que le pays en recepvra en general, pour mon particulier me viendra a fort grand commodite. Esperant que lon ne me vouldra faire ce tort me le refuser, veu que le mesme et de place plus importante est accorde a Monsieur le Visconte de Gand; on aultrement si choze tant raisonnable me soit refusee, jestimeray que lon nat en facon que se soit envie se servir de moy, et que tant de notables services que jay fait a la patrie, seront mis soubz le pied; de quoy jespere que vous, Messieurs, me monstrerez le contraire en maccordant ma demande; ou du moingz que mon frere de Montigny en puisse estre pourveu, a tant me recommandant tres affectionnement a vostre bonnes graces. Je prie le Createur vous continuer Messieurs la sienne saincte.

De Mons, ce xxe de Febvrier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8. — Imprimé par MM. Kervyn e J. Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 162, n° 101.)

MMMMCCCC.

Philippe de Lalaing aux États-généraux.

(20 FÉVRIER 1579.)

Il apprend de bonne source que le Duc de Guise lève des troupes pour envahir le pays, pendant que le Prince de Parme est occupé d'autre part. On dit bien que Guise vient se venger du mauvais traitement infligé au Duc d'Anjou; mais il croit plutôt qu'il tient à montrer « sa bonne volonté pour l'espagnol ».

Messieurs, Comme je suis par diverses voyes seurement adverty que le Duc de Guise fait grand amas en France de gens de guerre tant de cheval que de pied, pour avecq iceulx se venir ruer en ces pays dung coste, pendant que le Prince de Parme se tient a laultre avecq ses forces, je nay volu faillir pour lacquict de mon debvoir de vous en advertir par ceste, affin que pourvoyez a tout en temps comme trouverez convenir; aulcuns font courrir le bruit que le Duc de Guise leve lesdits gens de guerre pour se venir venger de mauvais traictement que Monseigneur le Duc Danjou a receu de vous estant pardeca, mais je croy que c'est pour la bonne volonté que passe long temps il porte a Lespagnol. A tant me recommandant tres affectueusement a voz bonne graces je prieray Dieu le Createur vous maintenir, Messieurs, en bonne sante en la scienne saincte.

De Mons, le xxe en febvrier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8. — Imprimé par MM. Kervyn et J. Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 161, n° 100.)

MMMMCCCCI.

L'abbé de Saint-Bernard, marquis d'Havré, et Adolphe de Meetkerke aux États-généraux.

(20 FÉVRIER 1579.)

Ils ont fait connaître les bonnes dispositions des États du Hainaut et des députés de Lille, de Valenciennes et de Douai. — Ils sont arrivés le 15, à Arras; et le 16, les Seigneurs de Selles et de Valhron, délégués du Prince de Parme, ont proposé aux États de faire un traité particulier avec le

Roi d'Espagne. — Ils ont trouvé ici beaucoup de mécontents; le Vicomte de Gand et le Seigneur de Câpres avouent hautement leur entrevue à Quincy avec La Motte, Mauny et autres. — Ils espèrent toutefois que les États d'Artois seront retenus par ceux du Hainaut à faire un traité particulier. — Ils comptent sur la fidélité de ceux de Lille. — Les députés de Bourbourg leur ont exposé la conduite pleine de menaces, dont ils donnent le détail, de La Motte; et ils prévoient la reddition de Gravelines par le Capitaine Salet. — Ils prient les États-généraux de prendre toutes les mesures pour éviter la perte de ces deux places.

Messieurs, Par aulcuns noz precedentes escriptes a Mons, vous avons fait advertence de la bonne resolution prinse par les estats de Haynault, ensemble les bons offices faitz par les deputez de Lille, au mesme effect illecque envoyes; passant par Valenchiennes et Douay avons faict les mesmes remonstrances et exhortations aux magistratz illecq. Surquoy ceulx de Valenchiennes nous ont respondu quon se peult bien tenir asseurez deulx, quilz ne se desjoindront jamais de la generalite; et ceulx de Douay quilz se trouveront a Arras pour illecq adviser et apres resouldre comme conviendroit. Le xv^e de ce mois sommes arrivez en ceste ville; et apres que les Seigneurs de Selles et de Valhron, deputez du Prince de Parme en vertu de leur credence, ont le xvi^e de ce mois propose aux estats Darthois, en presence des deputez de Haynault et Douay, ce quilz avoient eu charge tendant comme appercevons a les induire dentrer en traicte particulier avecq le Roy Despagne. Nous avons le lendemain eu bonne et longue audience, et trouve plusieurs merveilleusement alleterez et malcontentz, comme aussy ilz en font bien manifeste demonstracion, ne dissimulans le Visconte de Gand et Seigneur de Cappres que ces jours passez ilz ont este en communication a Quinchy avec le Sieur de la Motte et le Sieur de Mauvuy et aultres, soustenans ce leur estre licite, daultant que ledit de la Motte nest encores declaire ennemy par Son Alteze ny par Messieurs les Estatz generaulx. Quoy nonobstant nous esperons que la resolution de ceulx de Haynault causera que lesdits Darthois ne se desjoindront de la generalite et ne feront aucun traicte particulier. A quoy avons fait et ferons tout nostre debvoir possible. Les deputez de Lille sont aussy comparuz a ceste assemblee presens a tout ce que le Baron de Selles propose de la fidelite desquelz ne fault nullement doubter, ne aussy de la commune de ceste ville. Avant nostre arrivee sont icy venu les Deputez de Bourbourg, qui nous ont declaire davoir este fort sollicitez dudit de la Motte tant de bouche que par les lettres cy joinctes, affin qu'ilz eussent a declairer ouvertement silz vouloyent accepter les bons offres et presentation que au nom du Roy il leur avoit faictes. Et comme sur ce ilz ont respondu ne desirer aultre choze que lexercice de la seule relligion Catholicque Romaine, l'observance de la pacification de Gand, et obeissance a Sa Majeste, ledit de la Motte non content de ceste responce les a fort presse de se joindre du tout avecq luy, aultrement quil les tiendroit pour ennemis et volleroit tous leurs villaiges et biens que jusques ores il avoit gardez comme son oeuil. Ce qu'a mis

ledit de Bourbourg en telle perplexite que a leur priere ledit de la Motte leur a accorde quelques jours pour se conseiller et adviser pour apres luy en donner responce; tellement quilz se sont trouvez par son consentement en ceste ville pour y resentir et entendre la resolution qui se prendra; estans asseurez que a leur retour, il vouldra avoir leur responce absolute; et parce quilz ne luy scauront donner contentement absolut, doubtent quil les declairera ennemis et destruira toute leur chastellenie; voires taschera de gaingner la ville mesmes, daultant que par faulte de payement, iournellement les soldatz senfuient vers Gravelinges, luy descouvrent tout le secret de la ville et se mectent en son service; craindans que la fin lesdits soldatz ne constraindent et forcent le capitaine Salet, gouverneur illecq, de rendre la ville audit de la Motte. Dont, Messieurs, vous avons bien volu adviser, affin que par lettres vostres et de Son Alteze faictes exhorter lesdits Salet et ceulx de la ville et chastellenie de Bourbourg de ne se desjoindre de la generalite, ne laisser abuser par ledit de la Motte, faisant furnir aux compagnies y estans en garnison quelque bon payement, affin que les soldatz ayent moyen de vivre en ville si pouvre, et ne rendre ou abandonner une place si forte et importante par famine et indigence que seroit une perte inestimable. Ceulx de Flandres ausquelx cest affaire touche principalement le doibvent prendre a ceur et y donner de leur costel tout ordre convenable et bien tost, *quia periculum est in mora*, comme lesdits de Bourbourg declairent. Surce, Messieurs, nous supplions le Createur vous maintenir en sa sainte garde aprez noz tres affectueusses recommandations a voz bonnes graces.

D'Arras, ce xxe de febvrier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8. — Imprimé par MM. Kervyn et J. Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 163, n° 102.)

MMMMCCCCII.

William Davison à Walsingham.

(Anvers, 22 février 1579.)

L'ennemi a encore fait du progrès. — L'Ambassadeur ne peut persuader le Prince de Parme à traiter. — Les combats entre paysans et soldats deviennent une véritable jacquerie. — Les approvisionnements sont rares et dispendieux. — La conférence de Cologne et l'envoi de députés rencontrent des obstacles. — Le Duc Casimir a débarqué à Flessingue. — *Pièce jointe.* Walter Williams à William Davison. Il a échappé et poursuit sa route vers Cologne.

Sir, Within two howers after the dispatch of Mr Pyne by whome I wrote yesterdaye

unto Your Honour I recevid the within closid from Water Williams by which Your Honour maye see that be hath made a faire escape and is gone forwarde on his Journey. The lettre was brought me by his guide who is yesterday retournid with the los of both his horses and whatsoever he had alls worthe the takinge as he saieth. The consiege of this house telleth me that he standeth bounde for the horse Walter Williams had wherin I have undertaken his discharge. Since yesterdaye I have no newe thinge to wryte unto Your Honour, same that thenymye havinge recoverid the Castle of Werdt and put the defendants to the swerd beinge yelded to his mercye and since comming downe to Boxtell hath now dislodgid our reisters and footemen from Turnehout and the villages thereabouts and sent them to the gates of this towne he is estemid to be xii or xiii^{m} men stronge at the least. Our great Ambassador hath done nothinge with him, his excuse is thas the Prince of Parma delayeth his audience till he como to a setlid place, by theis procedings, Your Honour maie ges the succes of that traffique. The case of the Wallons in Flanders groweth to as ill termes as ever yt was, the delaye to give them contentement accordinge to the contraicte is the pretext they take. Thacion of our paysans is like to prove another *Bellum Rusticum* as they have slaine many souldiers so have certaine companes of French and others within theis two dayes made a slaughter of 2 or 300 of them at Temswicke a village upon the ryver 3 or 4 leagues hence. I wote not what forme or kinde of mischief maie growe in a state so troubled without and within that theis beginnings are not like to bringe fourth without the great grace of God. Thennymys raiginge at libertie over the Countrie and the approche of the State forces aboute this towne hathe brought thinges to that dearth and skarcitye that we paie alreadie iiii^{li} for a sheepe and after the rate for all other provision. What this is like to growe unto with the tyme and howe I shall there by thryve for my parte Your Honour can iudge. I complaine not muche thoughe I thincke no man employed in Her Majestes tyme hath had greater cause yf yt be not somewaye considerid I must thincke my happe very hard.

The treaty at Collen and sendinge thither of Deputies doth finde manie difficulties. The new assembly of Stats generall is like to holde for this next monthe. In yt Monsieur de Prunneaux doth hope his Master shall obtaine the Garland notwithstandinge all the difficulties past. In some all our doings heere remaine in their olde termes of confusion which is as much as I can presently wryte unto you. Whom I commend to the providence of thallmightie and so moste humbly take my leave.

At Antwerpe, the xxiith of February 1578.

The Duke Cazimir is saflye arrived at Flusshinge.

Endorsements. To the right honorable Sir Frauncys Walsingham Knight one of Her Majestes two principal Secretaries at the Court.

Letter enclosed in the last. This daye I mynde god willinge to sett forwarde. God

grawnte me a prosperous journaye; here is no travaylinge by water and very dangerous by lande, the froste is so greatte, and the wayes so narrowe and sleprye that horses are not able to stande. I shall make a longe journaye of ytt, yet I trust the successe and end will fall out better then the begyning. I have gott creditt here for xx[li]. I praye God I maye be able to mayntayne my creditt by keping payment. I thanck God that he hath delivred me out of their handes, and moste humbly beseche him to kepe me from theym tor they are malitiously bent agaynst Her Majestie, and wold no dowbt if ther abilitie did stretch unto yt work what mischefe the might. Leaving to trouble you any farther I comitte you to Godes good governement.

At Collen, the 10[th] of Februarie 1579.

Your wurshipps to commaunde, W. W.

Endorsement. To the right wurshipfull and his lowing frende M[r] Davison Her Majestes ayent gyve these in Andwarpe.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 8.)

MMMMCCCCIII.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 22 février 1579.)

Depuis sa dernière lettre du mois de janvier, il avait suivi la marche des Français, qui se préparaient à rentrer, lorsque l'ennemi s'est avancé jusqu'à Turnhout, où nous espérons lui couper la retraite. — Les États sont convoqués pour le 16 mars, à la sollicitation du Duc d'Alençon. — Les États d'Artois ont reçu plusieurs lettres « enmiellées » du Roi d'Espagne, pour les amener à la désunion, malgré les États du Hainaut. — On parle toujours de la paix, et le Duc d'Arschot est désigné pour la conférence de Cologne.

Monseigneur, Par mes dernieres du moys de janvier, je vous avois represente lestat de pardessa tant en particulier quen general, sur quel subject je nay eu nouvelle aulcune de vous. Vray est que puis ledit tamps jay este a la conduytte des Francois extimant les faire passer en France, leur ayant faict passer la riviere a cest effect; mais a cause que lennemys sest avance dentrer en pays, ilz ont este remande pour rassembler larmee et soy joindre avecq noz ruyteres; lennemys sest advancee jusques a Turenhout et a faict retirer noz ruyteres qui estoit longs; nous esperons avecq layde de Dieu de

leur coupper chemin, et estant rassemble toutes noz forces les combattre a nostre advantage. Pendant quoy lon continue la convocation generalle des Estatz pour le xvi° du moys de mars, laquelle Monsieur Dalencon solicite par ses embassadeurs. Les Estats Darthois sont assamble a Arras, ou ilz ont receu plusieurs lettres du Roy Despagne, congratulatoires et enmielees pour les acconduyre a desunion. Je ne scay si seroit tant imprudans que de le faire, attendu que ceulx de Haynault ce sont remys en ladite union, qui neaultmoings estoit les plus alteree. Lon pourparle tousjour de la paix, sy que pour vaquer a icelle, le Duc Darschot se doibt trouver a Collogne ou sera l'assamblee des ellecteurs. Je vous envoye plusieurs pieces des negociations faictes depuis mon partement; sy jeusse eu le temps, a quoy je pourray satisfaire cy apres, ayant nouvelle de Vostre Seigneurie et de la reception de mes precedentes; ceste ne servant que pour advis de mon retour et de la bonne volunte et affection que jaye au service de Sa Majesté, laquelle je prie Dieu, Monseigneur, conserver en tres heureuse sante prosperant ses haulz magnanimes desirs.

Danvers, ce xxii° en febvrier 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCCIV.

Charles-Philippe de Croy à l'Archiduc Mathias.

(Arras, 23 février 1579.)

Il n'a pu jusqu'ici obtenir une résolution des États. Opposition du Seigneur de Selles. Mais il espère triompher de ces intrigues au contentement de Son Altesse, avec l'aide de Montigny et Dalennes.

Monseigneur, Depuis mes dernieres nest survenu aucun changement en lestat de nostre negociation. Icy sommes encores aux mesmes termes, les estatz consultans sans resolution. Le Seigneur de Selles avec ses faulteurs pratiquans par tous moyens et inventions possibles pour parvenir a leurs pernicieux desseing. Et nous a lencontre nous prevalans de toutes noz forces pour les contreminer, ayans ia si bien enchemine la besoingne par noz continuelles inductions et sollicitudes a la confusion des aultres, en esperons de brief rapporter le fruict desire, au contentement de Vostre Alteze et de la generalite, et de la finale resolution successivement advertir Vostre Alteze, et nestant

ceste; pour plus supplie Lomnipotent accroistre icelle Vostre Alteze en toute grandeur me recommandant, Monseigneur, tres humblement en sa bonne grace.

Darras, ce xxiii^e^ de febvrier 1579.

Postcript. Monseigneur de Montigny et le Seigneur Dalennes arrivez icy ont fait tres grand fruict et ont donne le crocq en jambe aux pervers et mal intentionnez. Vostre Alteze par le premier sera advertie plus amplement, et hasteray mon retour pour luy dire le reste.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8. — Imprimé par MM. Kervyn et Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 165, n° 103.)

MMMMCCCCV.

Le Comte de Leicester à William Davison.

(26 février 1579.)

Il a reçu la lettre et il s'afflige que tout est en désordre; mais l'avait prévu.

Cousyn Davyson, I have received your letter of xxiiii of February, I perceave ye matters not well, which I am right sorrey for and I am not deceaved in my expectacion, for I never looked for better, since Her Majesty's force joyned not with them, nor ye Duke Cassimer better enterteyned amonge them ther. For as ther devysion was not unlyke, whan ther devyses were so manny, so such causes of quarrell falling owt as dayly doth, who can unyte them. The wyll of God must be fulfylled.

Yf matters proceede as they appere I wold be gladd to know what ye Prince doth meare to doe.

(*British Museum, Harley*, ms. 285, n° 77.)

MMMMCCCCVI.

Les détenus de Termonde à William Davison.

(28 février 1579.)

Ils lui témoignent leur reconnaissance pour leur élargissement à Gand, qu'ils lui doivent ainsi qu'à la Reine. Mais ils le prient d'interposer son autorité auprès du Prince d'Orange, du Conseil d'État et des États-généraux, pour les faire sortir de leur nouvelle détention, et pour que « justice leur soit administrée ».

Monsieur, Puis que lettre de la Royne ont eu telle efficace vers ceux de Gand que moiennant celle la, et la diligence de Vostre Seigneurie, nous en sommes sortiz comme meritoirement tout respect et reverence est deue a Sa Majeste, non seullement de ceste ville, mais de toutes autres de ces Pays Bas, et de chasque province et personnes diceux, pour avoir este tant magnaniment et liberalement favorisez et assistez par Sadite Majeste en leur si grande necessité. Nous supplions Vostre Seigneurie de vouloir selon lhumanite qu'elle a exhibe en nostre endroict, insister vers Son Alteze, Monseigneuz le Prince Doranges, le conseil d'Estat et les Estats Generaulx, et interposer son authorite a celle fin que ce qu'est commence puisse resortir a la perfection, que neantemoin lon doibt esperer et attendre des graces de Sadite Majeste. Laquelle deviendroit infructueuse (pour ne dire illusoire) sy estans sortiz de la ville de Gand, en quoy sembloit la plus grande difficulte, nous demeurons icy comme enrachez derechef en une ville du tout hors de la jurisdiction de Gand, vu la garnison depend purement de Monseigneur le Prince d'Oranges, et vu le commandement de Son Alteze, Son Excellence et des Estatz Generaux ont lieu qui tous doivent deferer pour les causes susdictes aux intercessions de Sa Majeste, mesme en chose tant raisonable que est celle que elle pretend en nostre delivrance, vu que justice nous soit administree. Ce que nous supplions Vostre Seigneurie vouloir prendre a cœur et mettre le comble a l'obligation que nous recognoissons tous en son endroict, qui desirons non moins plus, que la reputation de Sa Majeste soit en cecy maintenue que nostre droict et noz libertez, comme tous affectionnez a coronne glorieuse de Sa Majeste; laquelle nous prions Dieu vouloir prosperer et accroistre et que i doint a Vostre Seigneurie heureuse et longue vie, Monsieur, nous recommandant a tant bien affectueusement en vostre bonne grace et souvenance.

De Tenremonde, le xxviii de Febvrier l'an XV^{c} LXXIX.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCCVII.

Walsingham à William Davison.

(Westminster, 28 février 1579.)

Heureux d'apprendre que Walter Williams a échappé, mais triste que les affaires de Flandre sont désespérées. Vu la mauvaise situation, nous n'enverrons pas les mandats de paiement, comme vous l'avez indiqué. Probablement la Reine vous révoquera, puisque les affaires des Pays-Bas sont désespérées. — Les négociations avec Monsieur (d'Alençon) deviennent plus sérieuses; car le Roi d'Espagne réussissant, serait pour la Reine un mauvais voisin; et quoique peu portée à cette alliance, elle consentirait peut-être finalement.

Sir, I have ben very glad t'understand by your last letter of th'escop of Walter Williams, both for the man himself whom I make good accompt of as also of Her Majesty's service committed unto him.

I am sorry the state of things the groweth every way to so hard termes as you write of, for myne owne part I see not how yt can be redressed unles God worke some extraordinary miracle.

Towching your forbearing to send over the bonds in respect of the daingers mencioned in your letters, I do very well allow thereof referring yt to your discretion to send them when you maie do yt with most safetye for they are not to be hazarded with danger of losing.

The dearth of things there that you write of maie perhaps move Her Majestie to revoke you, and indeede I see litle cause why you should staye there longer, especially for that we have no disposicion here to deale any farther in thos countrie causis in respect of the low ebbe we see them to be fallen into. Whereof we have as litle regarde as yf we weare nothing at all interessed in their fortune. Yf Her Majesty revoke you then must the pawned jewells be had over, which Her Majesty cannot well de wittout payement of the money that is aunswerable by the bords, but that I see her no waye disposed to perfourme, so that I thinke the will in defaulte thereof yeld to a prolongacion of the terme of her bordes.

The negotyacion of Monsr here taketh greater foote then was at the first lookid for and receaveth no smaule furtheraunce upper occasion of the decayed state of things in the Low Countryes, for that Her Majesty, foreseeing that yf the King of Spayne come once to have his will there he will prove no very good neytbour to her, thincketh this the best meane to provide for her safety that can be offerid, in which respect yt is to

be thought she will in th'end consent to the matche though otherwyes not greatlie to her liking. And thus with y hearth commendacions I bid, on farewell.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 8.)

MMMMCCCCVIII.

William Davison aux secrétaires d'État.

(Anvers, 1er mars 1579.)

L'ennemi, au nombre de douze à treize mille hommes, se trouve entre Anvers et Hérenthals. — Quelques escarmouches. — Semble vouloir assiéger la ville qui est bien fortifiée. — Peut-être encore pour intimider ou jeter la méfiance et le mécontentement, s'est-il porté jusqu'à un mille d'Anvers. — Tous nos reîtres sont partis pour Bois-le-Duc, ayant obtenu un sauf-conduit du Duc de Saxe. — Corsback, chef des Hongrois, en désaccord avec le Prince est parti également. — On suspecte fort l'Ambassadeur de l'Empereur comme jouant un mauvais rôle dans toute cette affaire. — Les provinces de Hainaut, d'Artois, Lille et Douai sont déterminées malgré tous les efforts. — Le seul espoir de les réduire serait de leur montrer la ruine de leur commerce par la perte des produits qui leur viennent de Flandre et de Hollande. — Les Wallons continuent la dévastation des villages de Flandre. — L'assemblée des États-généraux s'ouvre le 16 de ce mois. — Monsieur des Pruneaux résiste et travaille pour obtenir la souveraineté de ce pays.

It may please Your Honours, We have bene all this weeke in expectacion what thenemye would attempt who is nowe with his whole force betwene this and Herentalls havinge made sondry skirmishes with the garnison there and offers as though they ment to besiege yt, within it is Monsieur La Noue, Mr Norrys and Monsieur de Moye with vii ensignes of our contrymen, v or vi of Frenche, 3 of Allemains and 2 cornettes of horsemen well disposed to attend the enemye besides the Burgers who as in all other townes of the contrye have duringe theis laste troubles bene exercised in armes. The place is of reasonable good defence and so providid of victualls powder shotte and other munitions, as if thenemye attempte it, it is like to coste them more men and tyme then he would willingly spende in the siege thereof besides that the contry spoilid round about them will hardly minister victualls to sustayne there army many daies. Some of his trowpes both of fotemen and horsemen are aproched within ii inglish myles here hence. The States men having dislodgid and abandonid the villages before them even to the suburbes of this towne where the gretest parte of there footemen that

be not in garnison do lye to the nomber of 30 or 40 ensignes and have there entrenchid themselves in daily expectacion to be attemptid by thenemye whose whole force cometh forwardes being estemid to 12 or 13,000 men at the utter moste. Some nomber of his avant Currers have this II daies made light skirmishes with our men at thende of Burgenhout not paste an inglishe mile hence but exploiting nothing of importance have againe retirid themselves to Duren not paste haulfe a myle further where they be stronge and wherin our men have nowe found menes to put the fire to drive them to seeke harboroughe further of what there drifte is is diversly discoursid. Some thinke they would not have adventurid this neere, but in hope partly by there intelligens partly by the terrour of there aproche to effecte some inwarde trouble and alteration in this towne having therto stirrid up sondey ill ministers to prepare the maye by sowing divers sedicious brutes to drawne the people into some tumulte against the States and consequently to sett them together by the eares, a thing he ymagines the more easy in respecte of the diffidences and iealousies amongest them for relligion, wherof he hopes to make his proffitt or at the least will put it in adventure. Others thinke he hath a meaninge to besiege either Lyre or Herentalls the rather in regard of the discontentement of the States army aswell footemen as horsemen whome he thinkes (as it falles out with some of them) they shall not be able to drawe together in anye nomber to disquiet his enterprise. Others ymagine necessitye hath inforcid him to take this course to lyve upon his enemyes contrye to spare his owne which is eaten so bare as it is hardly able to sustayne his armye. But what he intendeth wilbe sene within a daie or two. His aproche hath hastenid the departure of all our reisters so extremely malcontentid with the States as not a man of them woulde remayne to do them service notwithstanding that there was meanes made to retayne 3 or 4000 of them of whose discontentment thenemye making his proffitt did franckly sende them his saufcondit by meanes of the Duke of Saxe which they acceptid and are gone downe towardes Bosleduc and so to retorne thorough Guelderland.

Corsback captaine of the Hungaryans a verye valiant gentleman upon some iarre hapenid two daies since betwene the prince and him being gonne after them as much discontentid as anye of the reste.

Themperours Ambassadour is vehemently suspectid to have played falce in this actyon. Who being still about Aquisgrave fayneth to be malcontent that the Prince of Parma detracteth his audience, and hath since his departure written nothing hither save only how he hath bene abusid in that behaulf. But his proceadings in this iourney conferrid with theffects of his former voyages in the like doth fully confirme the suspicion long since conceavid of his loose and sinister dealings.

The provinces of Hayuault, Artoys, Lysle, and Doway do seme bent to ronne a desperat course, notwithstanding all the labor to divert them, they stand fast upon the

pacification of Gand and perpetuell edicte, which if the King will promise to observe they are resolvid to go thoroughe with there peace and reconcyliation.

The Bishop of Arras and the Baron of Selles have omyttid nothing that might advance there purpose in this behaulf. Secondid by La Motte and the reste of that factyon and yet the Marquis of Haureigh by his lettres doth put the States in hope that they will no devide themselves from the generalitie which fewe wise men els but himself can thinke. But there is yet some hope to brydell them by the confusyons that are like to growe amongest them when there townes and people consisting for the moste parte of manufactures shall see themselves shutt from all trade and vent of the comódities they hive by and otherwise secludid from those reliefes which the reste of the provinces afourd them especially Holland and Flaunders, whence they have the greteste parte of the provisions, there owne contry yelding litle sowe only grayne. Here and at Gaunt they have arrested of marchandise and provision providid to be sent into Artoys for above 100,000 crownes and will not suffer a jotte of it to pass till they see what course they will take, a thing chauncing very happely to make them knowe how much it imports them to enterteyne and conserve the unyon with there compatryots and fellowe members without whome they cannot long subsiste.

In Flaunders the Wallons do *branschart* (sic) the villages as much as ever they did and are newly become malcontent aswell bicause there requeste to be put into garnison in Mastright, Bruxelles, Lyre, or Bosleduc is not accordid them as for that they have not there paye according to the contracte. But the furye of the paisans doth beginne to asvadge the souldiers against whome they toke there armes being dislodged out of there contrye and come over into Brabande and so the cause of there tumulte removid, a thing happelye endid if it reste where yt is bicause the confusyons abreadye to great nede not be encreasid by such an accydent. The XXVI [1] of this moneth should beginne the generall assembly of the States against which Monsieur de Pruneaux doth prepare the myndes of his masters factyon to resolve upon his affectid ellectyon to the Seignorye of this Countrye with so much the greater hope of his good success, by how much the State of things heare groweth to the greater miserie and extremytie. Thus Your Honours have what this troublesome tyme affourdeth of whome I moste humbly take my leave.

At Antwarpe, the firste of Marche 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

[1] Par erreur, au lieu de XVI. Voyez entre autres les conditions de réconciliation posées par les Seigneurs de Montigny et de Heze, dans KERVYN et DIEGERICK, tome I, page 182, n° 112[b].

MMMMCCCCIX.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 1 mars 1579.)

Il avait compté reconduire les Français avec de la Noue à Hérenthals; mais sur leur refus de repasser la rivière, il fallut envoyer les Allemands et cinq compagnies anglaises sous les ordres du colonel Noris. — L'ennemi ravitaillé à Turnhout, vint attaquer le château de Grobbendonc, dont il a été repoussé, malgré son nombre qui s'élevait à seize mille fantassins et sept mille cavaliers. Il s'est replié sur Anvers et avancé jusqu'à Cantecroy. Notre armée s'assemble à Borgerhout, et atteindra dix mille fantassins et trois mille cavaliers. Ainsi elle aura l'avantage de la position. Les reîtres du Duc Casimir se sont débandés. On soupçonne que l'ennemi a des intelligences à Anvers ou à Malines. Il croit que son but est la désunion du Hainaut et de l'Artois, où le Marquis de Hauretz a fait échec aux partisans de La Motte. D'autre part, par l'entreprise de Carpen, il visait à s'emparer de Cologne et y bâtir une citadelle, pour dominer l'entrée du pays. — L'union seule peut déjouer tous ces desseins, car Davila songe à recruter une nouvelle armée en Italie. — Les conférences de Cologne n'ont pu aboutir; car « le but de l'espagnol ne tendait que déception, ayant pris exemple à la pacification faite par l'évêque de Liége ». — Nos affaires ont été lamentables par la faute du Duc d'Alençon. — Ci-joint plusieurs pièces.

Le xxij[e] en febvrier, Jay adverty Vostre Seigneurie de mon retour de la conduytte des francois, lesquex par ordonnance je pensois raconduyre dans Herentalz avecq Monsieur de la Nove et Monsieur de Mony sy fussent este voluntaires de repasser la riviere, de quoy faire ilz furent reffusans a faulte de payement, que fut la cause dy envoyer des allemans et cincq compagnies angloises soub le coronel Noris avecq aultres qui desia y estoit faisant tout le nombre de 15 enseingnes qui entrerent bien a propos.

Car l'ennemys sestant accomode le jour devant à Turnout de vivres vint environer la ville, ou y fut incontinent resceu a belles escarmouches, durant lesquelles y feit battre avecq six pieces dartillerie dont les plus grosses pieces sont deux demy canons le chasteau de Grosbandouh, lequel ilz ont honteusement abbandonne comme aussy ladicte ville de Herentalz, leurs armee forte neaulmoings de quarante trois enseingnes dallemans soub les coronelz Ronsberg, Poltillers et Annibal, deins seconde de dix sept cornette de reistres et deux mil cincq cent lances sans linfanterie espagnolle et bourguignone; le tout faisant nombre de 16 mille pietons et sept mil chevaux qui depuis ce sont approches jusques a lieu et demy d'Anvers voyre couruz jusques a Cantecroy ou lon a mys quelque francoys en garnison.

Nostre armee sassemble a Burgrault faulbourg Danvers, ou jay donne cartier ausdits francois, les aultres compagnies angloises desia y accomodee avec quelques

allemans, les ecossois y arrivent ce mattin aveeq cincq compagnies de Monsieur Daigmont et aultres compagnies que lon espere debvoir faire nombre de dix mil pieton et trois mil reistres voluntaires rettenus avec les chevaux ligiers. Lesquelx nous esperons debvoir matter et ruyner lennemys, tant par lincomodite du vivres quaultres desavantages qui luy sont prepares sur les passages.

Tous les reistres du Duc Casimirus et aultres peu voluntaires au combatz sollicites de l'ennemys ont obtenuz passage pour leur retraicte, sans attandre conge et liscence des estas et de leurs general, ny sans rougir de honte estant lennemys a leurs dos. Je vous laisse penser sy lhonneur leur commande ou sy la peur les a aprehende.

Lon ne scayt comme discourir sur le dessain de lennemys sestant advance comme il fait en pays, nest quil ayt heu quelque intelligence soit en Anvers ou ailleurs; vray est que par divers advis venus de Rouan lon a adverty que lon ce deust donner de garde en Anvers ou Malines; de ma part je tiens que cest advance soub lespoir de la desunion de ceux de Haynnault et Arthois, laquelle est redressee par le moyen du peuple; quoy que les partisans de La Motte ayent vouluz machiner; en quoy le marquis de Hauretz, seconde de Monsieur Dincy, ont fort bien negocie.

Les dessains de lennemys ont este grandz a lentreprise de Carpen par la conioncture de laquelle ilz ont pretenduz samparer de la ville de Collogne et y bastir une citadelle pour serrer de plus pres les passages du pays.

Par la reunion des provinces à laquelle par tous moyens lon travaille, lon espere rompre tous les dessains de lennemys, estans les moyens generaulx continuez, encoir que Chanche (*sic*) Dauilla delibere en Yttalie dacconduyre aultre armee.

Je vous ay adverty que les moyens de paix sont allee en fumee et que lambassadour conte de Suarsemberg est retire depuis que lempereur a escript aux estas dadviser à leurs affaires, car y navoit en ce fait puissance aultre que de mediateur; les ellecteurs apelles pour y vaquer a Collogne ont renonce a la commission ayans aperceu que le but de lespagnol ne tandoit qua deception, ayans pris exemple a le pacification faicte par lesvesque de Liege.

Nos affaires ont este en lamentable estatz, ce qua este impute a 6 (*sic*) qui a heu de grandes aprehensions jusques a rapeller sa garde ne ce confiant aux bourgeois a ceste soubdainne advenue de lennemys. Dieu doint que lespoir que nous avons de veoir redresser le tout sentresuyve, servant la presentepour arres de ma bonne volunte au service de Sa Majeste. Esperant redresser les moyens davoir touttes les negociations faictes et a faire, ayant cogneu ycelles estre agreables a Sadite Majeste et a Vostre Seigneurie, laquelle je prie Dieu, Monseigneur, vouloir conserver heureusement prosperant vos haultz et magnanimes desirs. Danvers, a mon arrivee du camp de Burgerault ou ce fait forces escarmouches, ce premier en mars 1579.

Post-scriptum. Je vous envoye le proteste du visconte de Gand et sieur de Capre

ensemble celluy de Monsieur de Montigny et la lettre du comte de Lalaing du xxe en febvrier a bon compte daultre pieces que je vous envoyeray ayant de voz nouvelles.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCX.

William Davison aux secrétaires d'État.

(Anvers, 2 mars 1579.)

Lettres d'hier ci-incluses. — L'ennemi est aux portes de la ville et a repoussé les forces des États. — Je vous envoie avec mon courrier toutes les obligations, sauf la somme pour Spinola. — Veuillez me donner vos ordres pour les joyaux que j'ai encore, et un reçu de Sa Majesté pour les obligations que j'envoie. — *Postscriptum.* Veuillez m'excuser auprès des Seigneurs qui s'attendent à des lettres privées. — Je suis mi-aveugle et malade depuis une quinzaine de jours. — Les paquets d'obligations ci-jointes, en contiennent trois de la part des États-généraux, une de la ville d'Anvers, une de la ville de Gand et une de la ville de Bruges. — Le reste pour la somme de Spinola vous parviendra dans les deux jours.

The lettres herewith accompanied were closid up yesterdaye and detaynid till this morning because the poste departid no rather by whome I ment to sende them. All this morning thenemye come before this town with his whole forces hath bin in skirmishe with our people at Burgenhault wherof they are nowe masters having driven those forces that the States had there even to the walles and gates of this towne. What this will growe unto is a matter full of doubte. I have thought good to sende Your Honours by this bearer my servant all the obligacions I have save that for Spinolas somme which being made otherwise then I likid is correctid and this daie to pass the seale a newe. I would be gladde Your Honours would take some order for the Jewells remaining in my handes that I were well discharged of them and besiche the same to procure me a discharge from Her Majestie for those obligations I sende you. And thus in haste I moste humbly comende Your Honours to the grace of God.

At Antwarpe, the 2 of marche 1578.

Postcript. I must besich Your Honours to excuse my dutye for this tyme to such of my good Lords as loke for private lettres from me bicause I am both haulf blinde and withall very ill and sickely and have bene for this xiiii or xv daies.

The parcells of thobligations I sende Your Honours are three from the States generall

wherof two of xx[m] the peece and one of v[m] with three other particular obligations for the same one of the towne of Antwarp an other of Gande and the thirde of Bruges. The reste for Spinolas somme I will sende within a daye or two, but the two bandes of indempnity in that behaulf which I received of them long since I do herewith also send Your Honours. I besech suffer my man to take copies of them bycause I have retayned none.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 9.)

MMMMCCCCXI.

Jacques Russell à Walsingham.

(ANVERS, 3 MARS 1579.)

Il a averti par sa précédente, qu'il avait donné quartier aux Français au faubourg de Borgerhout. — L'ennemi s'était porté sur Anvers, dans l'espoir de profiter des divisions qui y règnent et du départ des reîtres du Duc Casimir, auxquels il avait donné un sauf-conduit. Donc hier, il a fait avancer son armée, forte de neuf mille fantassins et trois mille cavaliers, sous le commandement du Prince de Parme. — Ils ont tenté de forcer le passage de la rivière « en camisade », ont franchi la tranchée gardée par les Anglais et Français et ont attaqué la barricade. Après un combat acharné qui dura deux heures, le Prince d'Orange ordonna la retraite sous la protection de l'artillerie. Nous avions perdu deux cent cinquante hommes et trois capitaines. L'ennemi mit le feu au village, jusqu'aux moulins à vent, où deux mille des nôtres combattaient depuis la pointe du jour. Puis, il rentra dans ses cantonnements à Ranst, qu'il devra bientôt quitter faute de vivres, pour se replier de Lierre à Louvain. Sa perte doit être grande; mais il est douteux qu'il ait le dessein de forcer le passage de la rivière pour entrer en Flandre. — Message de M. de Melroye pour le Duc d'Alençon. — Son mariage avec la Reine. Bruits à ce sujet.

Monseigneur, Javoys adverty Vostre Seigneurie par mes precedentes du premier en ce moyes que par ordonance javois donne quartier aux Francois de ma conduytte au villaige ou faulbourg de Burgrault, ou lon avoit retranche et rompu les pons dune petitte riviere a ladvantage dudit faulbourg, barriquade de plus aux advenues, bien apercceuz que lennemys avoit dessain dy deliberer, pour veoir la contenance de la ville danvers, ou selon les advis quilz avoit de leur espies, tout estoit en division tant entre les Estatz que bourgeois, a cause de la relligion, aveq aultres mescontentement du payement des soldas, concideration faisans leurs advantages, selon le raport des reistres malcontans du Duc Casimirus impudentement retire aveq saufconduyt de lennemys

comme je lay precedentment escript. Suyvant quel suict lennemys esperant es conformite susdite sadvantager, le lundy IIe en ce moys de mars avant le jour a fait marcher son armee, recogneue forte en son infanterye de cent vingt enseingnes, par raport des prisonniers, faisant le nombre de neuf mille hommes, de cavallerie trois mille, le prince de Parme present, le comte du Reux, le sieur de Hierge, et daultres chief principaux, qui pousses de follie et gloire en esgallite de celle de don Joan a Rimenande, ont tente de forcer le passage de la riviere en camisade, combattuz la tranchee gardee par les anglois et francois aveeq incroyable combat et perte de plus de trois cent des leurs plus notables avant venir a la barriquade, ou estans aux mains convint envoyer aux nostres des picques ou le combat fut opiniastre deux heures dont larmee de lennemys fut contraincte de marcher a la fille pour la dite barricade, quoy apareeuz des le bollevart de la ville ou estoit le prince Dorange spectateur. Fut par luy commande aux nostres dabbandonner la dite barriccade et faire une belle retraitte, a ladvantage du canon que fut aveeq ung opiniastre combatz, de tous les soldatz indifferantment. Des nostres sont morts deux cent cinquante, trois capitaines tuez ung nomme Ferrette, Thys, du Long, et deux prisonniers tous francois. Finallement estant lennemys entré, myt le feu audit village dung couste et les nostre de laultre, pour conserver les moulins a vent lesquelz les nostres garderent a la faveur du canon; le combat soubtenuz par deux mille des nostres des le point du jour jusques a midy, que larmee de lennemys feit sa retraicte et repasserent au cartier dont ilz estoit sorty nomme Ranst, ou ils endurent grande necessite de vivre que sera la cause quen diligence passant devant Liere ilz retourneront a Louvain pour trouver a manger; sy nous eussions heu de la cavallerie pour suyvre a quehue lennemys. Ils ont porte grande perte comme jay recogneu ayant este oculaire spectateur de ce que dessus que vous sera pour advis veritable. Vray est que lon pourparle et doubte que leur dessain est de passer en Flandre, qui leur sera de dangereuse execution a cause du passaige de la riviere.

Les estas ont rettenuz trois mille chevaux des reistres les plus volontaires a servir qui estoit a Bergues sur le Zom ou le conte de Hollac capitale leur rettenue.

Ung genthilhomme namurois nomme Monsieur de Melroye ce part ce jourduy de la part des Estas pour aller a Monsieur Dalencon en ambassade. Jespere scavoir son instruction.

Lon a pourparle par dessa de la venue de Monsieur Dallencon en Angleterre pour le mariage de Sa Majeste; par la y seroit descheu de celluy de la seconde fille despagne, pratique par la Royne mere, estant la premiere accordee a lempereur par le duc de Novaterra, lequel les ennemys attendent pour avoir argent ou la paix. Quest tout ce que je peult discourir presentement, attendant des nouvelles de Vostre Seigneurie, a laquelle mestant humblement recommande prieray Dieu, Monseigneur,

qui vous conserve en heureuse sante, prosperant vos genereux desirs. Danvers en hast ce IIIe en mars 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXII.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 8 mars 1579.)

Dans sa dernière du 2 mars, il a donné la relation du combat de Borgerhout, par exprès et croit avoir ainsi prouvé sa vigilance. — L'ennemi, comme il l'avait prévu, a opéré sa retraite par Turnhout et Hérenthals. — La Noue et le colonel Noris se trouvaient au château de Grobbendonc, et ont pu s'échapper. — Après avoir pris ce château qui fut abandonné par le capitaine Normand, l'ennemi s'est dirigé sur Hérenthals; mais voyant la place bien défendue, il prit le chemin par Bois le-Duc qui est dégarni. Nous amassons nos forces, avec une cavalerie de mille chevaux; cependant les Wallons hésitent encore, attendant la réunion de l'Artois, remise au 15 de ce mois. Elle aura du reste peu de succès, vu l'échec de Swartzenberg et la jalousie des Seigneurs de ce pays, surtout du Vicomte de Gand et de Monsieur de Câpres qu'on a essayé de gagner en le nommant au Conseil d'État.

Monseigneur, Javois travaillez la nuyt deuxieme en ce moys pour vous advertir a linstant de ce que estoit passe le jour entre lennemys et noz soldatz Anglais et Francois au combat fait pour la deffence du village et faulbourg de Burgrault, estimant quy sera tres agreable a Sa Majesté et Vostre Seigneurie, le Secretaire des marchans mayant asseure du partement dung courrier pour le mesme jour. Ce que na este a mon regretz, que me fait condolloir a Vostredite Seigneurye daultant qui ma semble ung tel fait meriter diligence, voyre ung courrier expres, aultrement ce seroit travailler en vain et defferer a aultres ma diligence et bon debvoir ensevilissant mon labeur et bonne volunte, ne scay sy Monsieur Daverson, ou aultres lont fait, pour suprimer mes fidellites en ce suiect, je ne taxeray personne pour nestre jaloux de la vigilence ny prosperite daultruy; vray est que de mesme je desire bien destre cogneu en mes vigillans services sans desadvantager daultruy. Ce finissant ce rescentement, ma semble convenir de vous advertir que lennemye suyvant mes precedentes avoit fait sa retraicte le mesme chemin quil estoit venuz, party de son armee ayant passe a Turnot, laultre contre Herentals ou aprochans. Ilz environerent le chasteux de Grosbendonc ou le mesme jour estoit venuz Monsieur de la Noue et le coronel Noris, pour visiter la suffisance de la place. Qui recogneue non tenable par lesdits Sieurs deliberans retourner

a Herentalz, furent environne de lennemys avecq hazart tel que sy la nuyt ilz ne fussent sortis avecq dexterite et finesse ilz eussent este fait prisonniers le 5e en ce moys, avecq ceulx qui rendirent ledit chasteau, duquel estóit chief le Capitaine Normand qui cest enfouy pour le mescontentement que Monsieur de la Noue a contre luy pour la reddicion, lennemys desiroit sattaquer audit Herentalz; mais la voyant munye dhommes et municions et quil perdroict temps, est marche a Bosleduc, sachant qui ny a que des bourgeois et mil soldatz; mais apercevant que nous redressons noz forces avecq ordre aultre que du passe, scavoir est quattre mil chevaulx entretenuz les Anglois Francois et Escossois, sans noz Wallons qui sont encoir en doubt, jusque a ce que lasseurance soit plainniere de la reunion de ceulx d'Arthois. Lundy 2e ce debvoit partir Darras le Seigneur Marquis de Havretz, pour nous asseurer de leur intention : qui a este rettenuz comme prisonnier, jusques a ce que les basteaux Darthois rettenus soyent restitues, ceux dudit Arthois ayans remis jusques au quinzieme du present moys leur resolution sur la paix par eux pretendue, esperant que nous nous accomoderons en conformite de leurs pretenduz; dequoy faire nous fuimes fort eslogne, attenduz que le Conte de Swarsemberg est du tout renvoye et mal venuz. Et daultant que le trouble Dartois provient dambicion de laquelle sont pousse les seigneurs du pays, speciallement le Visconte de Gand et Monsieur de Capre; lon a nomme ledit de Capre du Conseil destat affin de le gagner. Ce pendant l'on est sur le poinctz de resouldre entre les estatz la *Relligion ublitz* sur la base que faicte de la bonne intelligence demonstree entre les bourgeois et peuples Danvers en ce trouble survenuz par linvasion et asseult de lennemys qui finallement semblera au papillon, qui ce brusle ayant voltige entour la lumiere at chandelle.

Je vous envoy plusieurs lettres et pieces par lesquelles vous pourres cognoistre lintention et volunte desdits Darthois, pousse et sollicite par La Motte, par Monsieur de Celle et levesque Darras, seconde de ceux de Haynault, lung abbe Davon, laultre nomme Carlier qui sont les vray bottefeu en fontainne. Jespere que mes bons debvoirs passes vous feront souvenir que pour ladvenir je soys dresse de patentes de Sa Majeste par moy de long temps requises, affin que tant plus voluntairement et diligentement je contenue le service, ce que jespere faire avecq tel contentement de Sa Majeste et de Vostre Seigneurie. Que je prie Dieu, Monseigneur, que vous conserve en heureuse sante, prosperant vos genereux et magnanimes desirs.

Danvers, ce VIIIe en Mars 1579.

Ce jourdhuy ce partyra ung personage desprit pour St-Omer, pour le moyen et dexterite duquel nous esperons redresser et reunir la ville, qui presentement est en arme, a cause de l'arrivee du Visconte de Gand. Illecq, ayant innove quelque pratique.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXIII.

John Norris au Comte de Leicester.

(Anvers, 13 mars 1579.)

Depuis la réception de vos lettres touchant notre désaccord, le mécontentement s'est apaisé. — Quant à ma retraite, tout ce que l'on peut en décider, sera aussitôt exécuté; mais permettez-moi de rester quelque temps pour observer la tournure que les guerres prendront à la suite du départ des reîtres, et je vous informerai aussitôt.

My espetiall good Lord, Because I know Your Lordship hath ben at thys tyme perfetly advertised of the confused estate of this cuntry, by the report of my Cosin Touch and Mr Rogers, I will not troble Your Lordship wytt my discours therof only I have thought good to let Your Lordship understand that sins the recept of your letters tochynge our disagrements most part of those that semed discontented are very well recla . . ., the Prince is very loth to geve any testimony to Your Lordship of the quality of the matter, therby to procure Your Lordship dislykinge to any that serve heer, but rather desires that Your Lordship should take knoledge of hys opinion, by hys deling wyth those that have been the parties. I have been perticularly informed of Your Lordship's affection to doe me good by M. Williames and divers others, whych makes me so much bound to Your Lordship as I desier nothynge more then to have occasion to shew my self what zeale I have to advaunce your servyce. Wherto when yt shall please Your Lordship to an(swer) me your letter shalbe suffitient to cause me make a sudden retrayt : but yf Your Lordship have no present cause to use [my] service I would crave Your Lordship license to stay here awhile tyll it may be better seen what wyll become of thes warres and yf by the departure of the reisters, the States be forced to seeke some supply of horsemen from theyr nerest neibours. Then shall I most humbly beseech Your Lordship to get Her Majesty's leave for some fewe horsmen to steale over, then when ther shalbe any resolution I wyll advertyse Your Lordship more at large : Her Highnes (as I hear) by Your Lordships futheraus useth so favorable spectes of me, as per[chance] Your Lordship shall the easier compas my smale sute, which I trust Your Lordship doth not forget. Ever assuring Your Lordship I will thynk yt an espetiall favour to be commaunded to your servise, I wyll most humbly take my leave.

Antwerp, thys xiii of March 1579.

(*British Museum, Harley*, ms. 6992, n° 55.)

MMMMCCCCXIV.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 15 mars 1579.)

Il a envoyé les lettres du Vicomte de Gand, de Câpres, Lalaing, Montigny, La Motte et autres, et la réponse des États-généraux aux États d'Artois, qui toutes ne visent qu'à faire la guerre au Prince d'Orange et à tous ses partisans. Aussi la mission de Bource est restée sans résultat. On compte quarante compagnies de Wallons avec cinq cents chevaux. — Il est à craindre que la ville de Saint-Omer succombera sous les intrigues de La Motte. — L'ennemi a rompu son armée, qui est éparpillée à Namur, Diest, Léau, Aerschot et Louvain, où De Hierge qui a six mille hommes, pourrait bien méditer un coup de main contre Bruxelles ou Vilvorde, et peut être rejoindre La Motte en Flandre; « mais les Wallons n'y consentiront aucunement ». — (Suit tout un propos au sujet du mariage de la Reine avec le Duc d'Alençon, qu'il faut lire.) — Il a appris que le Duc d'Albe est enfermé dans un château près de Madrid, et son secrétaire Albernos avec Don Frederic dans une prison; que le Duc de Brunswick est près du Roi en Espagne, qui se montre plus offensé contre « les prélats et papistes » que contre les réformés. — La position de Gand retardera l'adhésion de l'Artois et des Wallons. — L'ennemi a changé de plan et investit Maestricht. — Notre armée va passer en Flandre et le Prince d'Orange l'assistera. — On croit que de Hierge, avec les Wallons « sans aulcun espagnol », se prépare à y entrer. — Les bateaux de guerre du Prince sont arrivés pour défendre la rivière. — *Postscriptum.* Les Français sollicitent une nouvelle capitulation pour rappeler le Duc d'Alençon.

Monseigneur, Jay envoye a Vostre Seigneurye les lettres et protestes des Sieurs Visconte de Gant, de Capre, Conte de Lallain, Montigny, La Mothe et aultres, et la responce de Messieurs des Estatz generaulx aux Estats Darthois laquelle depuis a este imprimee. Par ces discours vous pourres juger de leurs intentions qui nest aultres que de faire la guerre au Prince Dorange et a tous ses partisans, ce que par leurs actions et negociacions lon voyt, le Sieur de Bource est retourne aultant sage quil estoit quant il fut envoye devers eux. Monsieurs de Montigny, Heze et Daleynne ont quarante compagnies de Wallons et cincq cent chevaulx, qui neaulmoings ne sont ny espagnolz ny francoys. Nous doubtons grandement que la ville de S[t] Omer ne soit remediable, quoy que touttesfoys Monsieur de Manouy ne soit bien avecq La Mothe, qui avec touttes ces pratiques succombera, sy les autres demourent fermes ennemys a Lespagnolz.

Lennemys a rompuz son armee et la raffrechit es villes de Namur, Dist, Leo, Arschot et Louvain, ou Monsieur de Hierge est avecq environ six mil hommes qui prepare forces municions, que nous fait doubter et penser qui pretend sur Bruxelles ou Vilvorde, ou lon a mis Monsieur Dargentlieu en garnison avec son regiment; les aultres

Francoys seront entretenus, mais le lieu de leurs garnison nest designe parce que l'on espère redresser une petitte armee, sy le Conte de Holac racconduyt les reistres rettenuz; mais l'on dict quy ne veuillent demourer que cincq cent.

Lon discourt aussy que ledit Seigneur de Hierge delibere de passer en Flandre aupres dudit La Motte, mais les Wallons ny consentiront aulcunement.

Jay apris depuis trois jours dung personage confident ayant fidelles acces au Secretaire destat en France, Bruslart, qui pourpourlant familierement avecq ledit personage sur le voyage infructueux faict par le Duc Dallencon pardessa, ledit Bruslart lay dict que ledit voyaige seroit cause dung plus grand advancement aux affaires de France et quilz esperoit de bref adjondre Langleterre et ladite coronne; cestuy dissimulant luy dict que le mariage seroit fort advantageux pour ce faire; ce nest dict ledit Bruslart lunique but du dessain ny de noz intelligences, que fait pour penser audit personage quil y a quelque pernicieux dessain soub colleur de la proposition dudit mariage que lon publie pardessa tellement advance, que Sa Majeste auroit dict quelle se trouve en l'age et disposicion pour avoir enfans dudit Dalencon. Surquoy discourent plusieurs que la race de la Roynne mere ne prospeira jamais; et specialement celle dudit Dalencon qui est notte de parfidie et aultres ligierete et vices en ces actions deplorees; sur quel suiect ceux qui en discourent le comparent a Eneas, qui deplore ce reffugie a Dido. Il vous plairra trouver bon et prendre de bonne part sy je vous represente tout ce que lon dict et discourt, tant en general que particulier, estant pousse d'unique affection sincere au service de Sa Majeste, laquelle je tiens tant prudente et advisee, quelle fermera la bouche a tout le monde et ne se laissera notter de ligerete en ces temps agité.

Sy jeusse pense que Sa Majeste eut desire soy marier a quelque Prince estranger, jeusse propose a Vostre Seigneurie ung des plus nobles, plus beau, en eaige de trente six ans, le plus sage, sans vice qui soit en Europe, par le moyen duquel la coronne Dangleterre pourroit accroistre dune ou deux aultres corones et raporter daultres advantages au bien public.

Par lettres du 20[e] en febvrier de personages marchans venuz de Madrid nous avons seure nouvelle que le Duc d'Albe est prisonier en ung chasteau a trois lieu de Madrid; et Albernos son secretaire, ensemble celluy de Don Federih, sont enchainnes en prisons publicq.

Le Duc de Brunsuictz et sa femme Dorothee, fille de Lorrenne sont aupres du Roy en Espagne fort bien venuz, par le moyen desquex lon scayt que le Roy est plus offence contre les prellat et papistes du pays que contre ceux de la relligion, daultant que sasseuroit deux et non des aultres.

Le fait advenuz a Gant de nouveaux fera declarer tant plustost lesdits Dartois et Wallons. Meedequerque et labbe de Sainct-Bernart qui avoit este envoyes avec le Mar-

quis de Hauret, sont de retour et nont rien rapporte a ladvantage. A Termonde ilz ont suivy ceulx de Gant, et y ont tue trois presbtres.

Lennemys a change dopinion, ayant redresse en toutte diligence son camp a environne Mastrectz, de sorte qui ny peult entrer ny sortir personne.

Japarsoys que nous ferons passer nostre armee en Flandre, en laquelle le Prince Dorange cest offert dy assister personellement. Vray est que lon a opinion que Monsieur de Hierge passera en Flandres sy peult, avecq le Sieur de Floyon son frere, avecq Wallons, sans aulcun Espagnol, pour complaire aux estatz Darthois. Les basteaulx de guerre du Prince sont arrive pour deffendre le passage de la riviere. Voilla que le temps dheure a aultre rapporte nouveaux incidens et changemens, desquelx je vous advertiray ordinairement, aydant Dieu, auquel je prie, Monseigneur, qui vous conserve en heureuse sante prosperant vos genereux desirs.

Danvers, ce 15e en Mars 1579.

Les Francoys sollicitent une nouvelle capitulacion pour rapeller Monsieur Dalenson, puis que lon ne peult faire la convocassion et assemblee des Estatz generaulx pour declarer ledit Dalencon souverain du pays.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXV.

William Davison aux secrétaires d'État.

(Anvers, 16 mars 1579.)

Mardi dernier les Gantois ne voulant plus observer le décret de religion, ont supprimé l'exercice du culte des catholiques, saisi plusieurs membres du clergé et expulsé les autres, démoli leurs maisons et églises, emprisonné les principaux seigneurs de la ville. — Hembize est la cause primordiale de cette seconde révolte, ainsi que de l'insurrection de l'Artois et des Wallons. — Si l'on n'y porte remède, cette insurrection pourrait être grosse de conséquences. — L'ennemi assiège Maestricht, qui est bien ravitaillé. — L'Ambassadeur de l'Empereur est venu à Werdt pour une audience avec le Prince de Parme. — Pas d'autres nouvelles.

It maye please Your Honours, This weeke hath brought fourth some newe alterations which doth newly perplex the mindes and opinions here. On tewesdaye laste the

x[th] of this monethe the Gauntoys indispossid any longer to observe the decree for relligion have suppressid the exercise of the Catholiques, apprehendid divers of the cleargie, expulsid the reste, ransachte and spoylid there houses, utterly deforcid there churches and withall imprisonid divers principall gentlemen of the towne which were either notid to favour that factyon or dislike with the insolente governement of Hembize, the sufferid contynuance of whose authoritie beinge chief instrument of the former disorders hath in all mens iudgementes bene a furdering cause to this recidive. Which is notwithstanding collorid partlye with the pretexte of a detectid intelligence betwene some of theis Catholiques and the Wallons, partly with the sedicions sermons of there preachers, who in that respecte insufferable were withall the more hatefull in asmuch as they had bene of the orders of fryers inhibitid by thaforesaid Religions peace to returne into the towne. But howesoever it be this matter sett abroche by thinstruments of the former trowbles hath had no litle furderance by the proceadings of those of Artoys, Haynault and Doway whose intendid revolte under pretexte of relligion hath drawen theis men the rather into this desperat course for there owne suertyes. Though thes remedye (as in a bodye affectid with sicknes) unseasonably applyed to the cure of one grief will I feare me be the cause of another somuch the more daungerous if it be not wisely mett withall. In asmuch as the apparant defection of those of Artoys is the rather like to be followid with the revolte of some others of there neighbors no les alterid with the insolent behavyour of the Gauntoys then impatyent of theis inovations in relligion, wherin the newe assemblye appointid to begyn as yesterdaye at Arras will sone resolve us. Thenemye benefitted by theis occasyons is come with the canon to the siege of Mastright which was shutt up the x[th] of this monethe. The place strong and sufficiently victualed and providid is notwithstanding in the more daunger in that the meanes to succour it in tyme are yet to seehe. Themperours Ambassadour we heare is come downe to Werdt for his audience of the Prinse of Parma, during whose absence here is Baron of Tamberge arryvid from Themperour his master whose charge undelwerid till he have conferrid or heard from the other is in the meane while thought a thing of more ceremonye then substaunce.

Other things of importance I have not presently to write unto Your Honours of whome I moste humbly take my leave.

Andwarp, the 16 of Marche 1578.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXVI.

William Davison aux secrétaires d'État.

(Anvers, 27 mars 1579.)

La résolution des Artésiens différée au 15 est remise au 26 mars. Nous attendons les nouvelles. — Le Vicomte de Gand agit fort mal, trompant l'attente du Roi et de tout le monde. — Le Comte d'Egmont n'ayant pas réussi à Saint-Omer, a laissé ce pays en proie à La Motte, qui tâche d'occuper les États de ce côté, comme les Espagnols du côté de Maestricht. — Aujourd'hui La Noue est envoyé avec quelques régiments français et écossais dans les Flandres pour joindre les paysans en armes au nombre de sept à huit mille. — Lalaing a été rejeté de Mons dans une révolte du peuple — L'ennemi a attaqué hier Maestricht, qui se défend bien. — Ci-joint la réponse du Prince de Parme touchant la paix. — On ne sait pas encore si l'on enverra des commissaires à Cologne pour recevoir les délégués de l'Empereur. — Le Duc d'Anjou y met obstacle.

The resolucion of the Artesians deferrid to the 15 of this present hath bene put of to the 26 which was yesterdaye partly in hope to howe had the goodes stayed both here at Gand and Tournay in the meane while dischargid and so have satisfyed there comons alterid by that restraincte. But chiefly bicause that the moste parte of the townes of Haynault practisid under hand from hence have since disavowid the negociacion and procedings of there Deputies in the former meeting at Arras as a thing exceeding the limittes of there commission. And howe they agree or what wilbe resolvid in theire present assembly began yesterdaye is yet in expectacion. The Viscount of Gand conformid in his follye by plausible lettres from the King who is therby said to have ratifyed him governour of Artois and Hesdine doth as one utterly forgetfull of duty to his countrye and senceles of his owne owne particuler safetye labour by all meanes possible to push the matter forwards, having therin singulerly abusid thexpectacion of the prince and States here, who were perswadid that his presence would have bene rather to meane to redress then impayer the State of things there thonghe some wise men thoroughly acquayntid with the nature of disposicion of the man did never hope better of him.

The Count of Egmont failing of his enterprise upon St-Omers hath lefte it for a praye to La Motte who as we heare is with certein companies enterid the towne. The reste of his strength to the nomber of 2000 besides the Wallons estemid to be for him do travaille and spoile the countrye about Donquerque and Borbourg, seeking to divert the forces of the States to the defence of that corner whilest the Spanyard do with the less disturbance followe his attempt in Mastricht. This daye La Noue with certein regimentes of French and Scottes is dispatchid into Flaunders to joygne with the paysans alreadye in armes to the nomber of 7 or 8000 to make head against him.

The Count Lalaing sollicitid by the prince from the confederacye with those of Artois under a hope that they meane here to go roundly forwards in Mounsieurs respecte, whose he remayneth was dryven to retire from Mountes, by occasyon of a popular tumult stirrid up against him by the Bishop of Arras and thabbot of Hannon instruments for the Spanyards, whose creditt with the magistrate and moste part of the commons doth since make the State of that towne suspectid.

From Mastright we have newes that thenemye hath yesterdaye all daye long batterid the towne on the hither syde with 28 or 30 pieces of great ordynance. The defendantes being of souldiers and burgers to the number of 3500 able men are as we heare well resolvid to sell there honour deerelye. This daie or to morowe it is thought thenemye give the his first assaulte.

What the States have answerid to the lettres of the Prince of Parma touching the peace, Your Honours may see by the copies here with sent publyshid in print. It semes that the purpose of sending commissyoners to Collen to meete with such as should come from Themperour is growen colde by the labor of the Duke Danjou his Ambassadour who pretending that they cannot do it without preiudice to there promis and contracte with his master hath sollicited that they would without anye more of theis delaies go thoroughe with there resolucion in his respecte considering the tyme is nowe expirid which they had limitted for the same; what they will do in thone or other is yet in suspence.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXVII.

William Davison à lord Burleigh.

(Anvers, 27 mars 1579.)

Mon infirmité d'yeux m'a empêché d'écrire. — J'attends toujours les nouvelles de l'Artois. — Les villes de Hainaut se sont également soulevées. — Saint-Omer est aux mains de La Motte, qui dévaste le pays autour de Dunkerque. La Noue marche à sa rencontre. — Maestricht est bloqué, mais pas encore pris. — Quant aux autres affaires de l'État, vous trouverez ci-inclus quelques détails.

My very good Lord, I have the longer intermytted my duty of writing unto Your Lordship by reason of some late infirmity in myne eyes thextremity wherof hath bene such as in a moneth together I have ben skarce able to write or read any thing at all. I hope Your Lordship will therfore so much the rather despence with my fault.

How thinges have succeadid here in the meane tyme Your Lordship hath I doubt not bene made acquainted by Mr Secretary. As yet we are doubtefull what will become of the matters of Artoys suspendid the longer by reason of a newe difficulty on the part of those of Haynault; the most part of the townes wherof in the last meeting which was the 15 of this present disavowing what ther deputies had before treated with those of Artoys (as going beyond the lymittes of ther comission) have protestid not to devide themselves from the generality. So as the resolucion hath theruppon ben putt of to the 26 which was yesterday and what is now concluded is yet in expectacion.

St-Omers is fullen into the handes of La Motte, who hath 2500 men in the field travailling the country about Donquerque and Bourborg against whom La Noue it yesterday gone to make heade.

Mastricht is battrid but not yet assaultid that we heare of.

Of the States answer to the enemyes offerid peace and of such other particularities as do presently occurr, Your Lordship may be more at large informid by the peeces herinclosid. Concluding therfore here with the remembraunce of my humble duty I most humbly take my leave in hast.

Andwarp, the xxviith of March 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXVIII.

William Davison au Comte de Leicester.

(Anvers, 27 mars 1579.)

Je vous envoie le prix de ces soies dont vous m'aviez écrit. — On dit qu'un grand nombre de villes du Hainaut sont mécontentes de ce que leurs députés ont fait à Arras. Plusieurs villes de l'Artois pourraient suivre leur exemple. La Motte est à Arras. La Noue est envoyé contre lui. — L'ennemi a attaqué Maestricht. L'affaire est capitale. — Vous pouvez connaître la réponse des États à l'offre qui leur est faite par les imprimés ci-joints. — C. Hollogne est parvenu avec beaucoup de peine, à retenir trois mille reîtres; le reste est parti pour l'Allemagne.

I let pass the last post without any particuler letter to Your Lordship by reason of some busines I had with the Prince at the instant of his departure. By the former I sent Your Lordship a rate of the prises of such silks as Your Honour wrote unto mee of and since then have rested in expectance of your answer.

Of newes I can send Your Lordship litle that you would be gladd to heare save that

the most of the townes of Haynault disavowing what ther deputies had treated at Arras, to seme indisposed to devid themselves from the generalitie, and some hope ther is that divers of the townes of Artoys will follow ther example, thogh the rest happen to play the fooles : the resolucion deferred to the 15 of this present was chefly by this accident put of the 26 which was yesterday and what is yet determyned we heare not.

La Motte is entered into St-Omer and is thoght to hold himself assured of Ayre and Bethunes howsower it fare with the rest, La Noue is sent with certen regiments of French and Scotts to joygn with the paisans in armes to make heade hin (*sic*), his whole forces are not estemyd (besides the Wallons which are thoght to be at his devocion) to above 2500 men.

Mastricht as we heare was yesterday battered with xxvii or xxx peeces of great ordynance, but of thassault we have yet no newes. If the ennemy do prevayle the consequence will be great for this country. If he prevayle not being tho first place of importance he hath attempted his reputacion is overthrowen.

What the States have answered to his offered peace Your Lordship may see by the copies is print herewith sent. The D. Danioru his Ambassador solicitell hard for a finall desire and resolucion in his masters respect without any more of their delayes the term lymitted in that behaulf being now expyred, but I se no hast to effect that he looks for. The C. Hollogne hath after much difficulty enterteyned 3000 of the Reistres; the rest being passid the Rhine are retorned home every man to his country. Of any other matter of moment I can not presently advertise Your Lordship, of whom I most humbly take my leave.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 211.)

MMMMCCCCXIX.

Thomas Hatton au Comte de Leicester.

(Anvers, 28 mars 1579.)

Le Prince d'Orange s'est attardé dans le pays de Gueldre; il reviendra sous peu. Entretemps je crains que nos garnisons seront refoulées jusqu'en Flandre. Notre infanterie composée de Français, Anglais et Écossais compte quatre mille hommes au plus; notre cavalerie est nulle. — La force des Malcontents réside surtout dans leur cavalerie composée de vingt compagnies; ils ont près de six mille fantassins. — On dit que Menin est assiégé; mais la ville est en bon état de résistance, défendue par quatorze compagnies de fantassins et deux de cavaliers. — Les quatre membres de

Flandre ne s'entendent pas, Gand veut avoir le commandement, Bruges et Ypres s'y opposent. — La Noue m'a dit hier que son fils est en Angleterre et y jouit de grande faveur. C'est excellent et le meilleur moyen d'être bien renseigné plus tard.

Right Honorable. The Prince of Orange hath so longe remayned in Gelders and thos partes, above his first determynation and so many times sayed he sold retorne, and yet is not that now ther is no time certaien other then when he comes whith some say wilbe very shortely.

To resolve of the campe resteth tyll he retorne in the meane time small aparens other then that I thinke our garisons shalbe drawen into Flaunder to fronter with the enemy, for the saving of thos partes remaien unto us. Our infantery is good especially Inglishe Frenche and Scotes which all together wyll amount to 4000 men and not above, our hors men flue and those but meane.

The male contentes forces consistethe most in ther horsemen of which they have 20 compenyes and thos good, the footemen about 6000 but very meane. Our best horse I thinke most be some squardron of a 1000 pikes that we wyll se hem.

Yt was reported, and is that menynge was beseaged, but I do not finde in reason how, for the place is stronge and 14 compenyes of fotemen in yt and 2 compenies of horse and we in time caver able to succor yt.

I thinke the enemy when he came to Meninge was to keape in the garrison from sallewinge or to entetaien some seir meshes untyll the contrey might easely pass to Corteryck, for that I heare those of Meninge hath salled apon them heare to fore rather then any seage.

Here in Flaunders are may devisions amonge the 4 members, those of Gaunt wyll comaunde all and Briges and Frankr (?) wyl not soffer yt, in fine I thynk the contry wylbe destroyed as Brabante is and then most we fall to garison wares, for as yt is the contry cannot beare yt.

Beinge yesterday with Mr La Noue at Gaunt he tould me of his sonne beinge in Ingelande, and has monche favor he founde a your handes, seminge therby to think him mouche bounde to Your Honour, he soulde me he would then wryte to you. Ido not know how farr Your Lordship is aquainted with him, but yf yt be now will offerid. I pray my lord continu yt with letters for besides that he is a most worthey soldier, he shalbe the best able to deall with you in all matters of Estate hear and by whose meanes you may know the most. He semethe by severall speaches he hathe many times red to me to be mouch Your Lordship. Thies leaving to trowe Your Lordship any forder I most humbly take my leave.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 212.)

MMMMCCCCXX.

William Davison au Comte de Leicester.

(Anvers, mars 1579.)

Mauvaises nouvelles du Hainaut. Les villes, malgré notre travail sous main, s'en vont aux Espagnols, qui font toutes les concessions, pour se concilier ces populations. — Le Vicomte de Gand, outre le gouvernement de l'Artois, a reçu le marquisat de Rysbourg; l'abbé d'Hasnon devient évêque de Namur. — Les Wallons se sont ralliés à La Motte contre La Noue. — Maestricht est bloqué depuis trois jours, et je n'en ai pas encore de nouvelles. — Les affaires de Monsieur (mariage avec Élisabeth!) prennent mauvaise tournure depuis une entrevue avec son frère et le projet de son union avec une fille du Roi d'Espagne. — Demain la première session d'une assemblée générale. — Envoyez-moi un chiffre pour correspondre plus sûrement avec vous.

The course of thinges here doth mak me feare that I shall have every day woorse argument then other to write of unto Your Lordship. The hope we had conceyvid of brydling the Artisians by soliciting underhand the most part of the townes of Haynault from tber confederacy doth begyn to quayle. The earnest travaill of thabbot of Hannon and other instrumentes of the Spanyardes having so farr prevailid with them that they haw this week agread as we heare to a truce for 3 monethes with thenmey, and for the rest do stand uppon such termes with the Prince and States as mak ther recovery desperat. But hitherto there small resolve is suspendid. The Conte Lalain consenting to this truce hath utterly changed the hope of his particular reconcylement with the generalite the rather bycause his brother [1] [Montigny thogh he pretendid nothing more treating a new with La Motte doth encrease the jealousie of ther defection with the rest. The King spareth no word or promise to reconcyle all these great ones and I doubt both his drift and success will not differ much from the fact of Ferrand of Arragon King of Naples. The brute is heare that the Marquis of Havrech hath allready made his peace]. The Viscount of Gand is besides his governage of Artoys created Marquis of Rysbourg, of the name of a Segnore of his owne in Artoys. Thabbot of Hannon made bisshop of Namure for his good service. In same the King spareth no policy or cost to reconcyle those of the nobility that either in credit or any other respect may advaunce his purpose. The Wallons uppon theutry of La Noue into Flaunders are said to begone to La Motte. From Mastricht we have no newes of any assault notwithstanding that for 3 dayes together thenmey continewid his battry. Mon-

[1] La phrase entre crochets a été barrée.

sieurs matter is like to take the colder success for the late enterview betwen him and his brother at Paris. By lettres from persons of speciall credit in that court it is assurid to the Prince and others here that the mariage with one of the Dangleters of Spain is again on fote how soever he beare Her Majeste in hand to the contrary. To norrow should begyn the first cession of a new assembly if the slach coming of some of the deputies do not deferryt. In Monsieurs advantage Your Lordship may be assurid (if I be not greatly abusid) ther will be notting concludid.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXI.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 30 mars 1579.)

Choisi par les États pour traiter avec les Français de Casimir, il s'efforce de les diriger contre La Motte. — Le Vicomte de Gand élevé au rang de Marquis, est confirmé en son gouvernement d'Artois. — Les affaires du Hainaut sont « redressées ». — Arrivée à Paris du Duc d'Alençon et de Guise. — Siège de Maestricht.

Monseigneur, Les Estatz mont choisy pour contenter les plus mal contens que les mal contans, ce sont les Francois acconduys par le Duc Casimirus lesquelz avec descomptes de leurs dehu je travaille pour les faire payer en parchemin pour suyvant mes dernieres les faire repousser en Flandre. Ce quilz ont fait et sont conduyt avec les Escossois par Monsieur de La Noue pour attaquer lennemys declare quest La Motthe et adherans qui sestoient advantage denvoyer les siens jusques aux faulbourg de St-Omer pour penseant y entrer par la faveur de Monsieur de Capre y ayant este precurseur, ce quest deffally selon le rapport du Sieur Daigmont arrive ce soir.

Lestat Dartois est tenuz deplore le Visconte de Gant a charge sa Visconte en Marquizat, et par patantes du Roy est confirme en son gouvernement Darthois et Hesdin. La ce cognoit lambission de noz Seigneurs de pardessa.

Nous tenons les affaires de Haynnault redresses; labbe de Morolle est retrouve au Conseil destat; Cambray s'arseure, et Valenciane; sy le Conte de Lallaing estoit quelque peu homme daffaire, ilz asseuroit le pays et la frontiere, puis que recognoissant sa faulte y comence a faire meilleurs offices dont Monsieur Dallencon soy retrouve agraive et

fort offence contre luy; pour diverses considerations les estas ont mande ledit Conte de Lallain de venir en asseurance en Anvers; et qui plus denomme quelques gentilhomes pour racconduyre Monsieur Dalencon par dessa pour protecteur; je tiens que par vostre Ambassadeur de France vous soyes adverty de larrive du Sieur Dalencon a Paris, de sa bien venue aupres du Roy son frere qui le feit coucher la mesme nuyt en sa chambre pour plus privement conferer par ensemble. Le Seigneur de Guyse est arrive a Paris en mesme conioncture grandement caresse et bien venuz; je ne voys aulcung advancement en la proposicion de la paix ny a nostre assamble des Estatz generaulx.

Lennemys qui est devant Mastrictz a cesse sa batterye, nayant peu faire breche a son advantaige, y travaille a la miner, mais japarsoys qui ce mynera par necessite estant fort desavantage pour les pluyes survenues et du deffault de vivres a cause des rivieres qui sont serrees par les nostres. Ceux de dedans la ville sont huictz mil combattans y compris quelque nombre de paysans quilz ont receuz pour travailler aux rempart.

Sy jestois decharge de ceste onereuse commission je vous repartirois daultres particularites et dimportance qui vous esclarriroit plusieurs pratiques et dessains. Ce sera de bref aydant Dieu, lequel je prie, Monseigneur, conserver Vostre Seigneurie en heureuse sante prosperant voz genereux desirs.

Danvers, ce penultiesme en mars 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXII.

Thomas Hatton au Comte de Leicester.

(Mars 1579.)

L'assemblée des États est remise au 14. — Tout semble paisible pour le moment. — Courtrai est perdu. — Voici que quelques bourgeois papistes avaient des rapports avec l'ennemi et recurent des soldats qui étaient entrés déguisés en paysans; ils incendièrent les maisons et attaquèrent nos geus qui ont dû se rendre; peu de morts. — On rapporte que La Noue est parti avec deux à trois mille fantassins pour Dunkerque. — Après la prise de Courtrai, Tournai est investi, Audenarde est menacé; et si l'ennemi prend position sur la rivière entre Audenarde et Gand, les deux villes courront grand risque. — Les Français campent entre Courtrai et Gand, et pourraient arrêter le commerce à Gand et amener de grands changements. — Dans le pays de Gueldre les soldats du Comte Jean, frère du Prince, ont été forcés de se rendre aux Espagnols qui arrivaient de Luxembourg et Maestricht. — Les paysans du Guelderland ont coupé tous les chemins; j'ignore ce qui adviendra.

The assemble of the Estates is yet differred and the Prince thought not to be at home till after the new assemble at Utrich which wilbe the 14 of this present.

Al things here is now so quyat as almost ther is no tacke of any warrs and mouche less of any greate atempts heare.

Corterycke which importethe halfe Flaunders is almost forgotten, the newes of which came within to owers after I had written my laste.

It was loste in this sorte, ther was certaien borgers papistes in the towen which had intelligence with th'ennemy and receaved certaien soldiers which came in lyke boores to the nomber of 50, which when they ver in th'enemy semyd to spoyle about the towen, and caused the Boores therabout to ronn away lyke flinge to the towen, with whome agaien mor soldiers lyke boors went in, and that nyght being in an ostery (*sic*) harde by the watch house, set fier of ther lodginge in 3 places and presently went unto the watche howse of the towen beinge harde by and kylde the garde takinge ther wepons.

The seinge this morder and heeringe souche a crye es they gave grow into souche feare as yt they dorst not stirr out of ther houses but thoughe the forces of the enemye was in by treason (as in part they[k] new this howse on fier was the watche woorde to them whithout who havinge ther Laders redy sealyd and enterid.

Ther wer toe compagnies of Scotes in the subberbes which coold not come unto the place wher they scaled by reason of a River, nether unto the market place by reson of an inwarde dicke. It is not yet knowen what nomber is put to deathe or slaien in the fury, but not many.

Here is great reporte that Mons[r] la Noue shold be cominge to Donkercke with 2 or 3000 footemen and hors 500 but I cannot see in reason as yet he shold do yt, the trothe of which I think wylbe more certaienly written from thence.

By the loss of this Corteryck jorney is besiged at lenght for any vittualis or munition goinge thether Odenarde halfe besiged, and yf the enemy make but a bulwark upon the River betwixt Odenarde and Gaunt then the side of Gaunt is besiged and Odenarde all together.

The Frenche are in Darensie a littell towen betwixt Corteryck and Gaunt not stronge which yf they once winn (as esely they may) Gaunt is halfe besiged, in the meane time Gaunt a drye towen ouly ther most trade in servynge the husbande men and byeinge ther linen clotts (of which the most of that parte of the contry standes apon) and findinge any want as quickely the poor wyll, many dout wyll shortely make some great alteration ther.

In Gelderlande the solders of Count Jhon brother to the Prince had besiged a castell which Skinke kept, yt is by Greave and had made certaien bulwarks to stopp the passage to yt. But the Spanyardes came from Lucengeborghe and Maistrick and ther about and before Count Jhons men know wer environyd and presentely grew to composition and lost ther armes.

It is suspectid that the Spanyardes meat ther to make some campe presentely and to take some great seage in hande. In Maistricke the have redy mountedd in the marketplace 80 peaces of battery dimye colveringe the leaste.

The Peysanes of Gelderlande hathe set apon the putters, which was for the States and hathe chased them severall wayes, what will become of yt I know not.

(*British Museum*, *Galba*, *C*. VI, 2e partie, no 208.)

MMMMCCCCXXIII.

La Reine d'Angleterre à . . . .

(Mars 1579.)

Nous avons conclu avec le Roi de France et les États des Pays-Bas un traité de ligne offensive et défensive pour résister aux entreprises et desseins ambitieux du Roi d'Espagne; par la présente nous faisons savoir aux États que nous acceptons leur participation au traité, les engageant à faire tout leur possible pour appuyer l'action de notre cher frère, le Roi de France.

Elizabeth by the grace of God, etc., To all persons to whome theise presentes shall come greetinge. By it knowen that we have seene and perused an Acte in writinge under the greate seale of the States generall of the provinces united in the lowe Countries, and subscribed and sealed on the partes of our good brother the french King by the Duke of Bouillon and Mounsieur Buzenval his ambassadors and allsoe by our servaunte George Gilpin our Councellor in the Councell of the Estates such proces as hath bene made by conference of the said Estates with the fore said ministers of the King our good brother and ones, that the said Estates Generall have moste willingly and gladlye in their assemblye with the advice of the Conte Maurice Prince of Orange Governor of thee sundrye provinces together allsoe with the Councell of Estate of the saide provinces considered and advisedlye deliberated uppon a treatye and league made for a league offensive and defensive concluded betwixte eur good brother the french King and us to resiste all enterprises and ambitious desseignes of the King of Spaine againste all Princes and potentates of Christendome ; which treatye and league the saide Estates Generall have founde to be moste honorable profitable and necessarye for the conservation of the saide provinces againste the ambitione of the King of Spaine and have for ther partes accepted the saide league with all and everye the articles and

conditions therin conteyned. In respecte wherof they have desired to have delivered unto them our approvinge of their acceptation of the same both on the parte of our saide good brother as all soe of us. For which purpose wee doe by theis presentes notyfye to the saide Estates Generall that wee doe verye well allowe of them and ther provinces to be accepted and conprehended with our good brother and us within the saide league offensive and defensive and doe all soe accepte verye kyndlye ther offers to further the execution of the covenauntes in the saide league wherin wee doubte not but they will for ther parte to ther uttermoste power continewe and joyne in all actions with our saide good brother and us againste all attemptes of the said King of Spaine. And for testimonye of our allowaunce of them, to joyne with our good brother and us in all actions as above sayde, Wee have subscribed this our writinge with our hande and cansed our greate seale of Englande to be put to the same.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXIV.

William Davison aux secrétaires d'État.

(Anvers, 6 avril 1579.)

Tout ce que les Artésiens ont résolu, c'est d'envoyer des députés à Cologne pour traiter de la paix et demander qu'on délivre leurs marchandises saisies. L'arrivée de La Noue les rend soupçonneux. — L'ennemi a tenté un assaut lundi dernier, mais en vain. — Si Maestricht peut soutenir le siège pendant un mois encore, l'ennemi devra le lever, malgré l'appoint de cinq à six mille italiens. — Nos trois mille reitres sont revenus à Utrecht avec les Hongrois. — Charles Fowher a été relâché en échange d'un certain Adrien Dorpe. — L'affaire du Duc d'Anjou marche très calmement. — La nouvelle de son mariage avec une nièce du Roi est confirmée en France.

We heare yet of no other resolucion in Artois then for sending there Deputies to Colloigne to treat of the peace with generall comissyoners appointid to go hence this weeke. They sollicit hard in the meane tyme for release of there arrestid goodes and marchandize but in vayne.

The aproche of La Noue to their frontyers doth make them suspicious. They have requestid the States to employe him and his forces in chastening of the Gauntois or at the least to stay him where he is fearing he will take the start of them. The Marquis of Havreigh taryeth still amongest them in manner as prisoner in some mens opinion

voluntarye. On mondaye laste thenemye was preparid to have given an assaulte to Mastright, but finding the breache well retrenchid and repayrid within gave it over resolving to chaunge his batterye. The same night the defendantes sallieing out upon them at the same place gave them a suddeyn camizado and sleve 300 of them with litle loss of there owne. If they holde out an other moneth we esteme thenemye haulf ruynid for this yeare bycause all thinges necessarye for such a siege begyn to fayle him, he hath a supplye of 5 or 6000 men coming out of Italye which by lettres thence are affirmid to be on the waye. Our 3000 reisters are now come backe into the countrye of Utreight with the Hungaryans. Charles Fowker is this weeke releasid out of prison in exchaung for one Adrian Dorpe, sometyme governor of Zirizee, a man of very good accompte with the Prince, who was this sommer taken of the Spaniards. The Duke of Aniou his matter succeads very coldly. The States have written unto him this weeke by a Secretary of his acquainting him with there sending of Comissyoners to Collein about the peace, which they besiche him not to find straunge pretending that it shalbe no preiudice to his cause if it succeade not well by thende of this next moneth together with other complimentes; his new pretendid mariage with one of his neipces is confirmid out of France as matter which they think shall either advance or be advauncyd by his motion in England. The success is in the handes of God who I trust will dispoce therof to his most glory and our most benefitt, and so with the remembrance of my duty I most humbly take my leave.

Andwarp, the 6 of April 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXV.

Jacques Russell à Walsingham.

(ANVERS, 6 AVRIL 1579.)

Les négociations paraissent en bonne voie. Le Hainaut est réconcilié. L'Artois enverra ses députés à Cologne, mais à condition de retirer les soldats espagnols et de laisser la liberté religieuse à six villes. Lalaing a écrit en ce sens et se rend aux États à Anvers. — Message de Frecin pour le Duc d'Alençon. — Prorogation de la conférence de Cologne. — Combats autour de Maestricht. — Adhésion de Lille, Douai et Orchies. — Marche de La Noue en Flandre. — État déplorable des finances.

Monseigneur, Par mes dernieres je vous avois represente nostre estat qui parmy tant de meslinges vient de jour et heure a aultre a nouveaux changement, les affaires

tantost comme deplores et a ung instant redresses par icelles. Je mencionoys que l'assemblee de noz Estatz estoit peu advancee, comme aussi lespoir de paix retarde; mainctenant lun et laultre redresses, plusieurs des provinces sont arrives en ce lieu d'Anvers, aultres arriveront de jour a aultre. Ceux de Haynnault qui sembloit deplores sont reconcilies et assisteront aux Estatz. Ceux d'Artois ont promis ne se vouloir separer de lunion, bien est y quilz entendent que lon recherche la paix proposee par Sa Majeste, estans resoluz denvoyer leurs deputez a Collogne commil requierent estre faitz par les aultres provinces; et en cas que Sa Majeste ne procede a la provision dicelle avecq raisonables condicions et que dans le mois de may y ne fassent retirer Lespagnol et estrangers, ilz ce declareront ennemis consentans que la *Relligion-Wlitz* demoure en six villes, ce que lon tient Sa Majeste permectra. La Mothe a escript a Monsieur de Lallaing qui ce submectz de luy envoyer sa femme et enfans avecq deux cent mille escus quil a du Roy pour ostage en cas que Sa Majeste ne fasse retirer Lespagnol dans le may; quoy avenant du contraire y ce declarera ennemys dyceux moyennant que la pacification de Gant soit conservee es lieux ou elle nest violee. Ledit Conte de Lallaing a envoye ledit avis et lettres au Conseil destat le IIe en ce moys, asseurant de ce trouver en Anvers a lassemblee des Estatz soub lasseurance a luy donnee par ledit Prince et par les collonnelz Danvers. Le Sieur de Fresin ce part pour France affin de faire trouver bon a Monsieur Dalencon ladite conference de paix et lassemblee de Collogne qui neaulmoins est prolongee jusques au XXIIe du present, daultant que lon a receuz davis que lempereur si trouvera personnellement et des nostres ce trouveront jusques au nombre de douze entre lesquez sera le Duc Darschot et le frere de Monsieur de Villerval, deux abbez de Sainte Gertrud et Merrolle, le reste gens de longue robbe; lon espere quelque bon succes de ladite assamblee et conference de ladite paix estant traictee durant la conioncteure de la generalle assemblee desditz Estatz, qui sassembleront et tiendront au mesme logis ou sassembloit les deputez, ou estant la salle trouve trop petitte, lon a rompu ung entredeux pour la grandir; daultant plus ce que nous esperons rengera lennemis a incliner a ladite paix sera le peu dexploit de guerre qui font devant Mastrectz ou ilz avoit fait une grande breche, sestans disposes et mys en battaille par ung jour entier pour donner lassault, mais ayant fait recognoistre par quelques six soldats determinez la breche desadvantageuse, au dedans de la ville tant bien retranchee aux retirans, ceulx de la ville sortirent par la breche et chargerent les ennemys a la quetuer avecq telle furie quilz en deffirent plus de trois cens et rentrirent dans la ville par une porte sans perte de leurs. Lennemys a recomence sa batterye aillieurs au plus fort de la ville, que nous fait esperer leur ruyne future. Ce jourdhuy [1] ceux de Lisle en Flandre

[1] Voyez la lettre des députés des États d'Artois, du Hainaut, de Lille, Douai et Orchies aux États-généraux du 6 avril 1579, dans Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, tome I, page 218, nº CXXX. Et celle du 9 avril, *ibidem*, page 220, nº CXXXI.

avec Douhay et Orchies ont escript leur intencion qui cest conformee a celle de ceulx Darthois de vouloir accepter les conditions de paix moyennant la retraicte de Lespagnole, et me semble quilz different de venir a lassemblee generalle bien denvoyer a Collogne leurs deputez. Ce sont pratiques de ennemys qui pretendent changer la guerre civille questoit contre Lespagnol et adherans encontre la Relligion. Javois adverty que Monsieur de La Noue estoit passe en Flandres aveсq les Francois et Escossois, ou y me semble qui cest trop advance aveсq ci peu de gens, estant campe entre les Malcontens et ceux de la Mothe qui touttesfois ont abbandonne ung fort pres Berges St-Wynaule. Il a mande secours daultans que lesdits Malcontens que lon esperoit ce debvoir renger des nostres, ce sont resserres apres que Monsieur de la Noue les a heu fait recognoistre. Ce jourdhuy ont este embarque les Francois de Monsieur de Mouy pour le seccours de Monsieur de la Noue qui sembarqueront a Dunkerch, lon pretendoit y envoyer ceux de la garde qui font la guerre contre les paysans et les paysans a eux jusques a brusler villages, saccager maisons et chasteaux, sescrivant lettres de deffiances et combat conforme a la teneur que je vous envoye. Le peuple murmure grandement de ce que le Prince soubtient tant les Francois dont finallement densuyvront doleances en la generalite. Voilla tout ce qui ma semble digne de vous representer ne restant qua baisser les mains de Sa Majeste et de Vostre Seigneurie, priant, Monseigneur, vouloir conserver icelle et Vostredite Seigneurie en heureuse sante prosperant voz magnanimes et genereux desirs.

Danvers, ce vi^e en April 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXVI.

William Davison à M. Browne.

(Anvers, 6 avril 1579.)

Il y a une trève de révolte dans l'Artois et le Hainaut. Ces deux pays ont envoyé des députés à Cologne pour traiter de la paix. J'ai peu d'espoir. — La religion fait des progrès, mais les excès des Gantois causent plus de tort que de bien. — La Noue est envoyé contre La Motte. — Les paysans de Flandre sont encore sous les armes.

Mr Browne, I have bene longer indebitid to you for your newes then I would if my busines at such tymes as I have made any dispatch would have sufferid me any rather

to discharge yt. I pray you let not my slacknes make you think your lettres the less welcom to me or my self the less inclynid to requite you. In recompence the best newes I can presently send you is the suspension of the revolt of our Artesiens and Hennyers rather impeached by the Prince his industry them their inclinacions. Now they have determynid to send deputies to Collen to treat of the peace with the general Commissioners which are to depart hence this week. Without the King permitt the Religions peace as his father did in Germany their success wilbe nothing woorth and yet do I feare that the peace reiectid of thes provinces without that condicion wilbe acceptid of the rest with the hazard or rather certen consequence of a civill warr. Religion doth thankes be to God prosper and yo forwardes. But the immoderat proceedings of our Gantoys doth more hurt the progress therof in other places then advance yt amongst them selves; they have once again throwen out thexercise of popery and preventid as much as they the restablishing therof by an utter ruyn of the Churches imployed to that use. La Noue is gone to mak head against La Motte. The paisans in Flaunders have not yet thoroghle leyd downe ther armes. In somme all thinges inclyne rather to a langinshing warr then a happy peace. Mastricht is besiegid and batterid, but not yet assaultid; the defendantes on monday night last sallieing out at the breach slew 300 of thenmeyes in a camizado even in ther trenches. If they hold good some 2 or 3 monethes longer we esteme thenmey as ruynid for thus yer. My hast will not let me pass any further thogh; I have some thinges to note uppon your particular newes. At better leassure I will offure you a longer lettre and for this tyme will hartely tak my leave.

Andwarp, the 6 of April 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXVII.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 10 avril 1579.)

Réunion des États-généraux à Anvers et leur transfert à Bois-le-Duc. — Conférences de Cologne; arrivée du Duc de Novaterra et du Nonce du Pape. — Descente des espagnols d'Italie en Bourgogne. — Siège de Maestricht. — Marche de La Noue en Flandre. — Combat de Nieuport. — Attitude de Montigny.

Monseigneur, Conforme a voz lettres du 28e en mars par lequelles desires scavoir ce que passe au fait de lassemblee des Estas generaulx, jen ay par mes precedentes

representés lestat et espoir, assavoir que les provinces de Brabant, Flandre, Holande, Zelande, Frize, Gueldres, Tornay et Tornesis sont arrives en Anvers; ceux de Haynault, Arthois, Lisle, Douhay et Orchies suyvant mesdites precedentes demourent suspendus; lon a fait instance pour faire venir le Conte de Lallain, ne scay que peult causer son retardement. Le huictiesme en ce moys lesdits Estas generaulx entrerent en salle pour acheminer lordre que lon doit tenir, la proposicion ce fera comme lon tient lundi 13ᵉ. Ce pendant lon dresse linstruction des deputez pour la paix qui partiront ledit jour 13ᵉ et sejourneront a Bosleduc, attendant lasseurance du chemin comme aussy de la ville de Collogne. Daultant que pardessa lon a arreste les marchandises de ceux dudit Collogne a cause des vivres quilz furnissent a lennemis; y me sembleroit convenir que Sa Majesté eut quelque homme desprit cellepart pour luy representer tout ce que passera. Sy jeusse pensé luy estre agreable jeusse obtenuz ceste faveur que de pouvoir suyvre lesdits deputes; le Duc de Novaterra y est desia arrive avec ung nunce du pape, que me semble mauvais augure pour veoir quelque bon succes de ladite paix joint que nous avons nouvelles que Ditalye descendent des Espagnolz en Bourgogne et que desia lon a faite descendre des armes par Montbeliart pour les armer audit Bourgogne, que ilz ont grand peur et aprehension de la descente de Monsieur Dallencon fuyant le payssage requis a ceux de Genefue. Le Marquis de Hauretz et labbe de Saint-Bernard rettenus a Arras ce sont sauves hors ladite ville a course de chevaux. Les ennemis estant devant Mastrectz par le moyen de la myne quilz avoit fait soub ung bolwerc, le feirent envoller tellement quapres avoir fait breche donnerent trois assault le vendredi troizieme en ce moys, desquex ilz ont este repoussé avec grande perte des leurs. Des nostres est mort ung capitaine et quattre capitaines blesses, vingtcinq soldas mortz et quelques paysans qui y assistoit au combat; lennemys ce voyant repoussé comence aultre batterye, nous esperons qui fera moings qui na fait. Car ceux de dedans sont accourages de plus en plus et bien resolus sellon le rapport dung capitaine qui en est sorty pour donner seur advis de tout ce qui cest passé jusques audit jour 3ᵉ. Du couste de Flandres Monsieur de la Noue avec ses Francoys a chargé ceux de la Mothe pres Neuport, lesquels il a mys en vraie deroutte; et selon ladvis dudit Sieur de la Noue y sont morts deux cents cinquante des ennemys, des nostres huitz seullement. Depuis ladite route y ce sont rassemble environ mille en quelque fort; ledit Sieur de la Noue a mande que lon luy envoye quelque peu de cavallerye et quelque argent pour le contentement des soldas et qui les fera desnicher du lieu ou ilz sont. Lon praetendoit envoyer les Anglois et le regiment Descossois soub Stuart pour Malines et Bruxelles, mais lon advise qui convenoit les faire passer tous en Flandre affin dabreger la guerre cellepart et pour renger les Malcontens. Le Sieur de Montigny a mande audit Sieur de la Noue sil entendoit et avoit charge de luy faire la guerre. Qui luy feit responce avoit charge de faire la guerre a tous ceux qui estoit ennemys des Estas, et que dans

six jours y deust declarer son intencion; le jour dernier sera ce jourdhuy. Quest tout ce que presentement et extraordinairement je vous peult representer, remectant de vous reportir touttes particularites sur le sujet du mariage a lordinaire ce premier currier comme aussy tous aultres occurrans. En vous remerciant bien humblement de la bonne souvenance quaves des patentes mencionees en vosdites lettres du 28, vous asseurant que je ne les pretent pour ambicion, ains plus pour estre nombré entre les fidelles serviteurs de Sa Majesté et avoir occasion de me tenir quoy pour son service sans accepter plusieurs charges et commissions esquelles lon me veult journellement employer. Delaissant le jugement et concideracion de ce a Vostre Seigneurie, laquelle je prie Dieu, Monseigneur, conserver en heureuse sante prosperant ses hault et genereux desirs.

Danvers en haste, ce 10e April 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXVIII.

Thomas Hatton à lord Burleigh.

(12 AVRIL 1579.)

On prépare un parlement général des États pour le 10 courant. Les résolutions principales seront : 1° de conclure un traité de paix à Cologne; le Duc d'Aerschot y sera envoyé au nom des États et le Duc de Terranova représentera le Roi d'Espagne; 2° à défaut de traité de paix, d'établir un conseil de guerre; 3° d'assurer la solde des soldats. — Vendredi passé les Espagnols furent repoussés à Maestricht. — La Motte a été défait par La Noue.

There is great preparation for the generall Parlament of the States and the 10 of this present shoold begunn.

And amongest many thre principall thinges to be determyned, as it is saied.

The firste yf yt be possible to conclude a peace for the which the Duke of Arsecot is presently to goe to Collen wher a Diet is kept and for the Kinge of Spaien the Duke of Terra Nova with others.

The seconde yf the peace be not made to make a Counsell for the wares and that nombre to be few, which shall have power for the dayly disposinge thereof with out the generallytie which now tendethe often to many treasons and delaies.

The thirde an order for the monethely painge of soldiers where in is concluded that

eavery province and towne shall paie accordinge to ther proportion monethely so many soldiers, to thende, yt may be knowen what mony is paied and to whom, this I thinke will hardely pass thoughe yt be most necessary.

Friday the 3 of this present the Spanierde gave thre assaltes to Mastrick and wer repulsed with the loss of many, not many with in slaien, but manye horte. In the towen they have good corrage and feare not, ther want is nothinge, but the wine is not plentie, ther is in nomber of soldiers 1000, of burghers which be of the vallientest sortes of this Lande 3000, of Boores 2000 which serveth for pioners.

The enemy hathe changed his battery which encorragith them of the towne considering they have entrenched the firste breache stronger then yt was at the first.

The 7 of this present 8 horsemen brake out of the towne which passed the enemyes campe and killed 2 or 3 sentinells ther are come to Andewarp and affirmeth all.

It is saied the Duke of Terra Nova hathe sent to the Prince of Parma willinge him to leavye the seage and attend to the conclusion of a peace. Yf yt be so yt is thought for the savinge of the credyt of the Prince as his firste enterprise and that they are in feare not to take the towen.

Not with standinge all this, the 8 of this present the Batterid in and the 9 will geave the assalte. All that wer taken in the last assalte wer put to the swoorde by them in the towne and throwen into the River.

The enemy willinge them to render the towen the honge a deade dogg over the wales with a Lofe of bread about his neack sainge when the dogg had eaten that Lofe they woold render tyll than neaver. On wensday last the enemy wer repulsed of 2 assaltes. Monsieur La Now by Gavelinge hathe defeate 6 or 7 auncientes of La Motes, taken 3 or fower captaiens and slaien above 200, and for lack of horsemen coulde not follow the execution.

La Mot is retired to Gravelingen, he hath promised Monsieur Mounteny 200000 gilders who is now declaryd enemye to the States.

The Inglish men that be leaft with the regement of stewardes liethe neare Machlin wher they shold have had garrison, but the burgers will not soffer them to come in. I thinke the States intertaine the time with them to se whatt wilbecom of Mastrick and apon that dispose of them in the meane; they are scanted for vittuals which wil make the companies very weake.

It is reported ther wilbe a campe consideringe ther are intertained 3000 Rutters, but it cannot in reason be other then a runninge campe for that all our forces he few, and La Mot will intertaien som of them yf present order be not geaven for victuales for Monsieur La Now he hathe sent woorde he shalbe constrayned to retire.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXIX.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 12 avril 1579.)

Assaut de Maestricht repoussé. — Le Duc de Parme persiste à continuer le siège contre l'avis de Novaterra. — Les soldats d'Italie reprennent le chemin de l'Espagne. — Les Wallons se sont ralliés à l'avis de La Motte, et Montigny devient « général de l'armée des prêtres ». — La proposition des États-généraux sera envoyée par un prochain courrier.

Monseigneur, Lestat de pardessa est tel que l'on peult discourir de jour et aultre nouveaux occurrans. Par mes dernieres du ve je vous avois represente ce que ce passoit de Mastrec; de nouveau est advenuz que lennemys ayant este repousse dung assault du iie auroit derechef fait aultre batterye et deux breches, a donne ung assault qui a dure huict heures, auquel sont mors environ quatre mille homes desdits ennemys, qui finallement a este repousse avecq telle generosite que nous esperons ce debvoir lasser vray que le Prince de Parme boullant de rage fera tous ses effors pour estre sa premiere emprise; sy lon pouvoit raffrecher la ville de cincq cens soldatz, lon est asseure quelle seroit garantye; le nombre des soldatz est petit, les paysans combattent avecq eulx et sont myeux que les bourgeois. Nous avons advis que le Duc de Novaterra auroit mande audit Prince de Parme de lever le siege, mais y dessimule et feint navoir resceuz les lettres; ce pendant y font tous les effors possibles pour emporter cest honeur et gloire advenant qui ne lemporte y publiera quil est comande de soy retirer. Les forces envoyees en Ytallye pour venir par dessa sont remandee de passer en Espagne; ler ungs dient que cest pour la barbarie, oultres que cest pour Portbuzal. Mainctenant convient discourir le succès Darthois et de noz Wallons qui apres avoir longuement dissimule, ont finallement descouvert leurs intentions; y ce sont declaire tous pour le Roy, conforme a lintention de la Mothe, au condition que a quantesfoys les provinces associees requerront que les Espagnolz soy retiré, y ce retireront. Montigny sera general de larmee des prestres; voilla lambicion qui conduyt la jeunesse a ruyne. Ce jourdhier xie fut faicte la proposition des Estatz generaulx, laquelle je vous eusse envoye, ne fut qui me convient partir pour Lyere passer une monstre de chevaulx ligier; ce sera pour le premier ordinaire. Lon esperoit la venue du Conte de Lallaing, mais cest en vain, car nous voyons que sera du party des aultres; quest tout ce que je peult discourir presentement estant presse pour mon partement que me fait

finir priant Dieu, Monseigneur, qui vous conserve en heureuse sante prosperant voz genereux et magnanimes desirs.

Danvers en haste, ce XIIe en Avril 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXX.

William Davison au Comte de Leicester.

(ANVERS, 13 AVRIL 1579.)

Nous attendons les nouvelles de la conférence de Cologne. On dit que le Pape y a envoyé son légat, le Cardinal Castagna. — Il reste encore quelque espoir de conserver l'Artois, mais aucun pour le Hainaut. — Maestricht a résisté à l'assaut avec succès. — La Noue a battu La Motte à Mardicke entre Dunkerque et Gravelines. — Difficultés à Malines de peu d'importance. — Ce que l'on propose dans l'assemblée générale ouverte samedi, vous sera communiqué par mon secrétaire. — *Postscriptum.* On dit que le Roi d'Espagne est mort. Cela changerait absolument les affaires aux Pays-Bas.

My very good Lord, The myndes hiir are non cheffly occupied in expectacion off the successe of our peace the treaty wheroff ys to begin at Collen the XXIth off thys month. The deputies of th'impyre and the Duke de Terra Nova are as we heare allredy arryvid. Our Commissioners do yet stay here opon saulconduict from the Prince of Parma. The pope hath sent downe the Cardinal Castagna hys Legat to assiste at thys treaty which in appearance must succeade somuche the better. Arthoys ys certinly thought to have agread with th'innemy, but theyr declaration ys yet suspended; of Heynould there ys little better hope because they have approved the contract off Montegny and Heze with La Mote. They beganne on fridaye last theyr assembly at Mouns wherin we looke for theyr fynall resolution, which hath bene the longer differed to see the successe of the siege off Mastricht which on fryday was sevenight sustayned divers furios assaults in divers places at one, which the innemy had both battered and myned, and an other on wensdaye last contynuwed from none til night, in both which yt ys reported the innemy hat lost above 4000 besydes hurt, and amongest them 30 captaines and Leaders, the most noted of whome are Octavio Gonzaga, Flayon and Valdeze. Sence we heare not that he hath renewid hys battery. In Flanders La Noue defeated

the last mondaye morning 200 off La Mote hys compeny which Laye at Mardich betwene Duynkerke and Graveling, and tooke hys Lieutenant and divers others prysoners with litle losse off hys own. There hath bene thys weeke some broyle at Maclin about the apprehending off certin detected to have intelligence with the innemy for the betraying off that place, which we heare to be appeased. What ys propounded at the general assembly begonne on saterdaye last Your Lordship may understand from Mr Secretary to whome I have sent the copy. And having not els what at thys present worthy Your Lordship, I do hir most humbly take my leave.

Antwerpe, the XIII of April 1579.

Postcript. Even as I was to close up thys lettre I ame geaven to understand that their be lettres come thys morning importing the death off the King of Spain. Yff the nywes be trwe, Your Lordship may gesse how muche yt ys lyke to alter the course off thinges hyre.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXXI.

William Davison aux secrétaires d'État.

(ANVERS, 13 AVRIL 1579.)

La grande affaire du jour est la conférence de Cologne. — Maestricht tient bon. — Artois et Hainaut désespérés. — Montigny, Dhèse et La Motte s'entendent, leurs troupes se sont retirées à Menin après avoir incendié Roulers. — La Noue a battu La Motte. — A Malines on a arrêté quelques chefs des bourgeois, soupçonnés de s'entendre avec l'ennemi. — L'assemblée générale des États s'est ouverte samedi passé. Vous connaissez les résolutions qui seront soumises au vote. — *Postscriptum.* On rapporte que le Roi d'Espagne serait mort; cela amènerait de grands changements.

The XXIth of this moneth should begynn the meeting at Collen about the peace wheare the Duke de Terra Nova and the Comissyoners of themipre are (as we heare) allready aryvid. The Cardinal Castagno, legat from the Pope is on the waye to assist at this treatye to see that nothing be concludid to the preiudice of the Sea of Rome or profit of thes Countries. Our Comissyoners whose names I impartid with Your Honours by one of my former lettres do but staye uppon saufcondit from the Prince of Parma. The condicions agreed on here are the same without any change which were deliverid to Themperors Ambassador at his laste departure, wherof Your Honours have had the

copie from me; nowe it will encrede in a matter doubtfull. If Mastright holde out there is the better hope though some of the wiser sorte do vehemently suspecte the success, whither he expugneyt or not. Then of Artoys are certeynely thought to have concludid with thenemye notwithstanding they hitherto suspend ther declaracion. The Marquis of Havreih and thabbot his colleague detaynid as prisoners at Arras upon the staye made treare of the goods of certein marchaunts of Artoys have escapid thence by flight and are now at Mounts, wheare the States of Haynault began a newe assembly on frydaye laste, to which thees States generall have sent Monsieur de Frezin, to do his beste to conteigne them within good tearmes. But there scope is thought no better then ther neighbors of Artois, howesoever they temporize and deguise the matter for the tyme. Montigny of Heze are fully agreed with La Motte and there troupes all retirid into Meenen having set fire on Rouselare, a great village wheare the moste parte of them laye. The States of Haynault having approvid there contracte do make there owne reconcylement the more desperat. By this contracte Montigny is bound te serve the King with 6000 fotemen and 300 horse so as the King do preallably ratifie and perfourme there agrement in all his pointes and circumstances which consisteth of many particularities to long and intricat to repeat here.

Mastright on Fraye was sevenight endurid and repulsid divers furyous and desperat assaults in divers places at once which thenemye had both batterid and myned. The tewsdaye following and wednesdaye till none he beat a fresh and then began a nother assault as valiantly repulsid as before, by such as came thence we heare that in the former batterye he bestowed 17300 cannon shott; and that in both thees assaultes he hath loste above 4000 men besides hurt amongest which xxx captaynes and leaders and of speciall not Octavio Gonzague, Floyon Valdeze and others of his chief Gallantes. Since we heare of no newe batterye.

Some of our malcontentes not yet discoverid do accomodat there purpose to the good or yll succes of that siege which if it hold out two assaultes more is paste the worste, for all the force and fury of thenemye at this tyme.

La Noue had a victorye on mondaye morning laste upon the forces of La Motte that Laye at Mardick whome he assaylid in there trenches slewe about 200 tooke La Motte his lieutenant and divers other prisonners and put the reste to flight, with the loss of very fewe of his owne.

At Machlyn there hath bene some altercacion this weeke about the aprehending of certein chief burgers detectid to have some intelligence with thenemye, which is nowe some what appeasid though the state of the towne remayne yet suspectid. They kepe there gates yet shutt being jealous of the hovering of our englishe regyment thereaboutes having discoverid that Mr Norys was apointid to assiste the governour if there had bene neede about the aforesaide aprehencion.

The first sessyon of our generall assembly began on saterday laste. The provinces whose deputies did assiste theare at are Brabande, Flaunders, Holland, Zealand, Phrize, Gueldres, Utrecht, Overysell, Machlyn, Tournay, Tournesis and Valencyennes. The copie of there proposicion I here with sende Your Honours, which is as much as the present tyme affourdeth to imparte with Your Honours, etc.

Andwarp, the xii April 1579.

Postcript. As I was readye to close up this lettre I was advertisid from very good part that there ys newes come this morning of the death of the King of Spain. If it be true, it is like to bredde no litle alteracion in the course of thinges heare.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 9.)

Cette lettre est suivie de la pièce suivante [1] :

A note of such somes of money as weare lente by Her Majestye unto the States of the Lowe Countries duringe the tyme of Mr Davisons service ther.

23 November 1578. Fyrste Her Majestie lente unto them in the yeare : the some of 45,000 liv. sterl. whereof.

17 May 1578. There was furnised in Germany by Mr Hoddesdone 20,000 liv. sterl.

11 Julii 1578. Delivered in Andwarpe by Mr Davison, other 20,000 liv. sterl.

20 Aprilis 1578. And advaunced here to the Marquis of Havrech 5,000 liv. sterl.

This is aunswerable by the pawne of the Jewells. For this 4,000 liv. sterl. there is a bonde. — More Her Majestie became bounde for the States in the yeare 1579 to Horatio Palavicino and Baptista Spinola for the some of 28,757 liv. sterl. or therabouts which debte was afterwards increased some 4,000 liv. sterl. for the principall and intereste of all which, they stand bounde to indempnise and secure Her Majesty though hitherto the one and other remaynes by them undischarged.

This was the some for which Swevingham gave his bonde. — Besydes theise somes there was a former some of 20,000 liv. sterl. by Her Majestie to the States by thandes of Mr Doctor Wilsone, duringe his service there, whereof as of other somes lente since, Mr Davison can give noe certayne informacion, as thinges not incydente to his owne service.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 9.)

[1] Note des sommes d'argent prêtées par la Reine aux États des Pays-Bas pendant le service de William Davison. — Quatre échéances de 45000, 28757, 4000, 20000 livres sterlings.

MMMMCCCCXXXII.

Le Prince de Parme aux États-généraux.

(Avril 1579.)

Il expose que les États-généraux ont été convoqués pour travailler à la pacification du pays et le rétablissement de l'ordre. — Pour atteindre ce but, il leur soumet un programme de délibération en six points : 1° confédération des provinces; 2° ralliement des défaillantes; 3° bases de l'union : défensive, administrative, financière; 4° paix de religion; 5° délégations aux États-généraux; 6° établissement militaire.

Messieurs, Considerans le disordre et grande confusion des affaires publiques avecq les inconveniens et perilz ensuivies, et que (s'il ni soit pourveu), encores pourroyent survenir, apres meure deliberation du conseil, a este trouve convenable et necessaire pour la conservation des pays de faire convocation et tenir assemblee generale des estatz, affin que par comun advis et resolution les pays pourroyent unesfois estre dischargez des calamitez avecq reconciliation des subjects et ordre de la Republique tel qui est convenable a la prosperite de pays, tant au regard de la religion, justice et police, que au regard du traicte de la paix ou continuation de la guerre et frais et despens a ce necessaires. Et voiant ceste honorable assemblee ne puis assez remerchier les provinces qui ont icy envoyé leurs Deputez, ensemble lesdictz Deputes qui avecq une si grande promptitude se sont trouvez icy; requerant et priant que de semblable promptitude ung chacun se veuille acquiter fidelement en sa charge, et delaissant toutes passions et respects particuliers travailler, affin qu'en ceste assemblee soit prinse une bonne et fructueuse resolution, par laquelle toutes choses soient redressees, et les provinces et manans d'icelles avecq leurs biens asseures; et affin de proceder par meilleur ordre, avons faict concepvoir par escript aulcunes principaulx poinctz et aultres ensuivants. Priant que ung chacun et tous ensamble les veuilles serieusement advisir affin que par comun acord puisse estre ordonne ce qu'est le plus salutaire pour le bien publique. Nous qui en temps dangereulx sommes venuz pardeca et avons este si amiablement reçeu, ne delaisserons nulle chose pour procurer l'utilite publique et pour demourer participans de toutes bonnes et maulvaises fortunes qui pourront survenir.

Poincts et articles sur lesquelles il convient advisir :

Premierement que chacun se veuille esvertuer de maintenir la confederation et accord generall des provinces; et comme aulcunes semblent s'en vouloir retirer et disiondre

soubz pretext des traictez particuliers, delibrement declarer quelles provinces veuillent demourer joinctez et unies aveeq la generalité pour par effect et unanimement assister l'ung l'aultre de conseil, argent et aultres choses necessaires pour resister au commun ennemy.

Item de faire tout debvoir possible de par bonnes remonstrances et presentations asseures ou aultrement induire les provinces diffaillantes a ce qu'ilz veuillent demourer en union generale a leffects susdits.

Et neantmoings cependant dresser entre les aultres provinces demourans aveeq la generalité, une aultre et si estroicte union comme selon conservation et repos des pays et estat des affaires qui est a present, sera trouve convenable tant au regard de la conduicte de guerre que des affaires publiques.

Que par icelle union les provinces sobligent deja longtemps a executer esgallement les moyens generaulx deja longtemps proposez aveeq telle augmentation que par comun consentement et pour lassurance de pais se pourra accorder. Et ce sans prejudice des previleges et prerogatives dune chacune province, veu que lesdits moyens s'accordent et executent non par authorite ou commandement ni au profict des superieurs, mais en vertu de la alliance et union pour mener une guerre comune et conserver les priveleges, biens et vies d'ung chascun.

Et pour remedier aux divisions et dissentions et injures se representan[t] journellement a cause de la religion es provinces où les deux religions s'exercent, d'adviser s'il ne convient dresser une *Religions Tridte*, raisonable et equitable pour estre observer inviolablement a lassurite et repos de ung chacun.

Et pource que les affaires de guerre requirent celerite et ne peuvent estre delayez sans grande damaige et danger de la generalite, semble convenir que chacune province envoye doresnavant aux Etats generaulx leurs Deputez, hommes de bonne experience, authorité et serviteurs de la patrie, aveeq authorization sousfisant pour oyer, desbattre et en cas de besoing de terminer et resoudre sur toutes occurrences.

Et quant aux articles de la paix, de suyvre les points, articles et conditions par les estats assemblez en ceste ville accordez et arrestez.

Et pour eviter la confusion advenue par faulte de discipline militaire, de buyssance (?) et de justice sur certain estat pour le payment des gens de guerre et mettre Son Alteze, les Deputes des Estats, les Gouverneurs et Magistrats en telle autorité qu'il appertient.

Item, d'adviser comment lon pourra cependant quen besoengnera a la paix, dresser quelque camp de bons souldatz tant de chevaulx que de pieds.

Et que devant toutes choses soit trouve moyen de secourir ceulx de Maestricht.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2ᵉ partie, nº 217.)

MMMMCCCCXXXIII.

William Davison à Walsingham.

(Anvers, 10 mai 1579.)

Dans mon retour je suis retenu à l'Écluse en attendant un vent favorable. — A Mons, on a résolu de se réconcilier avec le Roi d'Espagne; des députés sont allés à Arras dans le même but. — On attend des nouvelles de Cologne. — A Maestricht nous avons du succès. — Les Wallons se sont retirés de Cassel devant La Noue et sont allés à Menin. — Les Gantois projetaient une surprise contre Alost et Douai; mais ont subi un échec.

Sir, I wrote nothinge to Your Honour by the last post bicause I was yet suspended for my full answere and dispatch from the stats whoe partlie in regard of their multitude of busines, partlie desiringe to heare from their Deputies at Collen, before my departure had so muche the longer delayed me. Nowe the thing that doth detaine me is the expectacion of the ship appointid for my transport which beinge by extremytie of weather put into Scluse dothe yet attende bothe winde and tyde to come from thence and as farr as I see can hardly be here in 6 or 7 daies in which respect I would for the better expedicions sake have laded my charge in some other tall shippe of divers that be presently here of our country but that I am by order precisely bound unto this and put by the master in daily hope of her cominge. Which so sone as I shall heare of Your Honour maye be assurid I will foreslew no tyme to quite my self from hence. In the meane while I beseech Your Honour to let Her Majestie knowe whence the cause of my so long staie proceadeth.

Of newes that I have presently of most importance to impart with Your Honour is the resolucion taken in this last assembly at Mounts by the state of Haynault for ther reconcilement with the King, in which respect they have dispatchid their deputies to Arras fully authorisid to conclud ther with the Baron de Selles and other Comissioners from the Prince of Parma; whom they have agreed to accept as ther governour provisionall till they heare further of the Kings pleasure he promising to deliver up into their hands all such places as he occupieth in ther countrie and utterly to withdrawe his forces thence within xx daies after thagrement and out of the whole lowe countries within 6 weekes following; the unlikely success wheareof is apparant ynought. From the Deputies at Collen their states have yet no newes and what hope ther is of thissue of their negociacion, Your Honour maye gess by ther particuler treates.

At Mastricht thennymye proffiting as litle by his mynes as by battery is nowe in

hand with divers fortificacions to holde the towne in subieccion as hoping to have them by famyne since he cannot prevayle by force but in the iudgment of the wisest it is like to prove a Harlem siege. Here they are in levieng the C[th] peny besides a voluntary loane towards the succor thereof wherein the people of this towne shewe them selves very liberall. This week it is thought they will begin to redress some sorte of a campe. Upon intelligence whereof thennimye hath drawne downe divers companies of horsmen and fotemen to Dyst and Arschot aswell suspectinge a pretendid enterpryse upon some one of those places as to be ready to make head against ther adversaryes what waie sower they take leaving notwithstanding a sufficient nombre to continewe the sieg. The Wallons that were in Cassell suspecting the neighborhod of La Noue have this weeke abandonid the place and are retyrid to their nest at Meenen. It is thought they shalbe this weeke declarid ennimyes and La Noue employed against them with the force he hathe till all thinges heere be readye for the succor of Mastrickt. The Gantois have of late had a practise in hand for the surprise of Alost and not long before an other against Douay bothe which failling them especially that of Douay hathe bredd thimprissonment of divers of thinhabitants suspectid to favor that enterprise. Thus forbearing any further herin, etc.

Antwerpe, the x[th] of Maye 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXXIV.

Les États-généraux à la Reine Élisabeth.

(Anvers, 22 mai 1579.)

Ils expriment le regret qu'ils éprouvent du départ de William Davison, et prient la Reine, si elle ne peut le rendre à son poste, de le remplacer en maintenant le poste d'ambassadeur, si nécessaire pour « l'étroite correspondance ». Quoi qu'il en soit, ils tiendront Sa Majesté au courant de tout ce qui se passe et la prient de ratifier le transport qu'ils ont fait « de certaines bagues et joyaux » mis en dépôt pour garantie de ses obligations envers Palao et Spinola montant à 28,757 livres dont ils regrettent de ne l'avoir pu décharger et qui ont été transférées de Camarena à Benedicte Spinola.

Madame, Comme ce nous at este ung plaisir indicible davoir eu pardeca la presence du Seigneur Davidson, Ambassadeur de Votre Majesté, comme spectateur de nos comportemens et actions en tous noz affaires, et signamment en la guerre ou presentement

se retiennent ces Pays-Bas, desquelz ne faisons doubte quel nen pourra donner bien ample et evident tesmoignage, mesmes de la rondeur et sincerité de laquelle avons use pour le maintenement de nosdites affaires; ainsi ne pouvons sinon recepvoir votre grandissime regret de son partement, veu que par icelluy lestroicte correspondence que jusques oires avons tenue avecq Votre Majesté, et laquelle desirons continuer, ne peult sinon grandement sen resentir. Par ou sommes occasionnez de supplier Votre Majesté bien humblement le vouloir renvoyer pardeça, si tost qu'il aura mis ordre a lendroict des affaires pour lesquelz emprend ledit voiage; ou si de fortune il ne pouvoit bonnement revenir, que a tout le moings il plaise a Votre Majeste nous faire ceste faveur que de nous envoyer quelque aultre personnaige en son lieu. Et ne faudrons cependant d'advertir Votre Majesté, de jour a aultre, de tout ce que se passera pardeca; la suppliant bien humblement de vouloir sentir satisfaicte de l'acte de consentement emane de notre part, sur le transport qu'avons accordé de certaines bagues et joyaux mis en depost pour lasseurance et garant de Votre Majesté, suivant la requesition que son Ambassadeur nous en at faict, oultre le conte . . . de celles de Votre Majesté du xe jour du mois passe; comme aussi nous esperons que Votre Majesté sera servie de prendre de bonne part notre besongne sur la prolongation de ses obligations données, tant au Seigneur Horatio Palav . . . que a Baptista Spinola, pour la somme de vingt huict mille sept cent cincquante sept livres unze solz trois deniers sterlincx, comme Votre Majesté voirat par le contenue de noz actes sur ce depeschez; fort marriz que au moyen de la disposition de noz affaires, nous navons peu descharger Votredite Majesté de ceste debte, a laquelle cependant rendons graces infinies pour la faveur quelle est contente de nous prester en cest endroict; et laquelle avecq tant d'aultres quavons receues de Votredite Majeste, regarderons de descroir avecq toute la meilleure correspondence que nous sera a jamais possible. Au surplus, Madame, comme ledit Spinola nous ayt cydevant preste des obligations de Votredite Majesté jusques a la concurrence de trois mil six cent trente six livres sept solz quatre deniers sterlincx, pour estre delivrees a feu Jehan de Camarena qui avoit en son pouvoir depositet les joyaulx que dessus, parmy asseurance que luy donnasmes d'interceder vers Votredite Majesté a celle fin quil luy pleust accorder a icelluy Spinola semblable obligation payable par tout le mois de Juing prochain, et de quoy ledit Ambassadeur Davidson a aultrefois declare Votredit Majesté avoir esté contente. Nous n'avons peu delaisser de la supplier bien humblement que par dessus les faveurs susdites, icelle soit contente d'en ce accommoder ledit Spinola, en vertu de lacte que a cest effect a sa tres instante requeste va cy joinct.

Cependant ne pouvons delaisser de representer a Votre Majesté, que nonobstant que aux lettres d'indempnite par nous a icelle donnees cydevant alencontre des susdites obligations, soit recogneu Benedicte Spinola au lieu dudite Baptista Spinola, toutesfois faict icelluy Baptista a recognoistre comme vray proprietaire de sesdites obligations,

ayans partant faict depescher noz actes de prolongacion sur son nom. Et comme trouvons que auxdites lettres d'indempnité soit semblablement par erreur este declaire que le terme desdites obligations viendroit a escheoir a scavoir le premier a Saint Jehan prochain et laultre au mois de Decembre, nous avons semblablement faict redresser cest erreur, comme Votre Majesté trouvera par le nouvel acte de prolongation susdite, doyans iceux termes de mois de Decembre dernier passe et de la St-Jehan prochain.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 215.)

MMMMCCCCXXXV.

Jacques de Somere à Walsingham.

(Anvers, 31 mai 1579.)

Il raconte en détail le fait de la procession générale qui avait été organisée à Anvers et les troubles qui s'en étaient suivis. — Maestricht tient encore, mais la résistance faiblit. — La Noue a pris Roulers et Montigny s'apprête à le combattre. — La conférence de Cologne ne semble guère aboutir, par suite de l'esprit d'intolérance qui y domine. — Il promet de le tenir au courant de toutes les nouvelles, et demande de l'avertir de la bonne réception de la présente.

Monsieur, Je ne doubte pas que naviez entendu de plusieurs lieus, l'alteration qui est arrivee en ceste ville sur le fait de la Religion depuys vostre departement. Toutefois comme il vous a pleu me faire cest honneur me declarer quaviez mes lettres pour aggreables, je nay voulu faillir de vous en mander particulierement lhistoire, qui est telle que le 28e de ce mois, Monsieur l'Archiduc et les prebstres de ceste ville ont declaré aux colonels et capitaines quils estoient deliberez de faire une procession generalle. Sur quoy leur estant respondu quil y auroit dangier que le peuple s'en esmouvast, et partant quil vauldroit mieux de se contenter de faire le circuit de leur cemitiere pour eviter scandalle, ils nont laissé den faire plusieurs instances, sans toutefois en reporter aultre responce. Ce nonobstant le lendemain, les chaisnes qui sont aux advenues dudit cemitiere estans tendues, ils y ont voulu passer, quelque advertissement quon leur fist des inconvenients qui en pouroient arriver. Donques le peuple voyant ladite procession s'avancer, s'y est opposé, et les trouvant opiniastres, sest quant et quant mis en armes a son des tambourins, a chassé les prebstres et tout ce qui estoit desia sorty avec eux dedans le grand temple; a brisé et foullé aux pieds leurs torches et drogues proces-

sialles, et usé de plusieurs aultres violences, en intention (a ce quil sembloit a la voix commune) de passer plus oultre, de sattacquer a leurs personnes, si les Colonels et Capitaines neussent tenu les portes dudit temple fermees par force, et Monsieur le Prince ny fust venu en personne pour les appaiser. En quoy il sest trouvé bien empesché, voire en dangier de sa personne pour vouloir moderer leur furie; tant y a quavec toutes les persuasions du monde, il n'a peu gaigner ce point sur le peuple que de pouvoir entrer audit temple pour parler a Larchiduce et le Marquis Dhavre qui y estoient enfermez avec toute la noblesse, Italiens et prebstres de ceste ville touts assemblez a la pompe de ceste procession. Enfin mondit Seigneur le Prince apres avoir parlamenté trois heures devant la porte dudit temple, a tant fait envers eux quils ont laissez sortir Monsieur Larchiduc avec tout son train en noblesse, non toutefois sans leur faire telle peur et dire beaucoup d'injures a aulcuns d'eux comme ils passoyent. Apres cela Monsieur le Prince ne les a peu contenir de ne se jetter sur les prebstres enfermez, qu'en leurs declarant quil quitteroit lestat et la ville s'ils les forcassent, et leur promettant quil adviseroit avec leurs Colonels Capitaines et Doyens des moyens pour disposer du fait a l'assurance de la ville et a leur contentement, avec condition quils garderoyent lesdits prebstres enfermez, jusques a ce que la resolution en seroit prinse; ce que luy fust accorde, avec protestation et cry public quils en vouloient estre delivrey des le soir mesmes sans aulcun dilay. Comme aussy il fust fait. Car sur les 8 heures, on a mené environ 200 prebstres hors la ville, sans faire autre bruit ou saccagement desglises. Le lendemain on a fait un edit de ne toucher a aulcuns biens ecclesiasticques, ny forcer aulcunes maisons de prebstres, sur paine de la hart. Et Monsieur le Prince prevoyant la confusion en laquelle ceste ville estoit apparente de tomber, si on ny mist ordre, a fait assembler le grand conseil pour leur proposer la raison et entendre deux comment ils pretendoient se gouverner a ladvenir. Apres beaucoup de disputes, la pluralité des voix a incliné la que de maintenir la *Religions Vrede;* et en conformité d'icelle, retenir icy certain petit nombre de prestres et pasteurs pour le service catholicque, en donnant congé aux quatre ordres et a laultre prebstraille superflue. On ne scait si le menu poeuple y vouldra entendre. Voyla tout au long lhistoire de ce qui s'est passé. Vostre Seigneurie cognoist lestat du pays, pour juger quels effects nous en avons a attendre. Quant a moy, jestime que cela renforcera de beaucoup le party des Malcontens, hastera la division du pays d'un costé, et la resolution de laultre. Monsieur Larchiduc s'en sent fort offensé, et demande son congé pour retourner a son pays. On na point encores de responce. Il me souvient du proverbe *Lupum auribus,* etc.

Ceux de Maestricht ont encore nagueres descouvert et esventé troiz grandes mines que lennemy pretendoit faire jouer lorsquil donneroit encores un assault general. Ils ont prins audites mines 2 capitaines et continuent tous les jours a faire des belles sorties. Ils sont encores bien encouragez et resoluz; mais il ny a si grand courage qui ne se

lasse a la longue. Le secours sadvance aultant quil se peut. Faulte dargent, de forces et dunion le fait plus lent et plus foible que le subiect semble le promettre. Monsieur de la Noue est avec ses petites forces pres de Rousselare, ou il est entré oultre la garnison ordinaire qui estoit de 10 enseignes 5 ou 6 compaignies que Montigny ha envoyé, il amasse ses forces a Messene et a Menin et sont environ 7000 hommes de pied et 1500 chevaulx. Il semble deliberés de combatre mondit Seigneur de la Noue s'il luy en donne le moyen . . . [1] dassieger quelque place et craint on que ce ne soit [Cour]tray ou on se doubte quil peut avoir des intelligences. On luy a envoye dAire et de St-Omer unze pieces d'artillerie. Le bruit est que le seigneur Dhierges y est arrivé pour conduire leur guerre. La Motte commence a sy joindre. Comme ils sen vont bien forts, je ne prevoy que miseres de touts costez. Il y a peu d'apparence de la paix qui se traite a Couloigne, les arbitres estans la pluspart evesques et touts Papistes qui nauront garde daccorder la *Religions Vrede* sans laquelle tout le reste ne sera rien. Voyla ce que javais a present, Monsieur, a vous escrire de nouvelles. Quant il se presentera daultre subject digne, je ne fauldroy de continuer mon mesme debvoir. Vous remerciant en cest endroit bienhumblement de toutes les amityes et courtoisies quil vous a pleu me faire le peu de temps que jay eu cest honneur de vous cognoistre, vous supliant de croire qu'aurez tousiours en moy un treshumble et affectionné serviteur pour obeir a vos commendemens daussy prompte volunté que je vous baise treshumblement les mains priant Dieu, Monseieur, vous donner en parfaite santé heureuse et longue vie.

D'Anvers, ce 31e de May 1579.

Post-scriptum. Monsieur, s'il vous plaist me faire cest honneur de madvertir par un petit mot de lettre si la presente vous aura esté delivrée, je me tiendray plus assuré pour l'advenir pour vous envoyer mes lettres par la mesme voye.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 9.)

MMMMCCCCXXXVI.

Avertissements de Christophe Carlile pour Anvers.

(5 JUIN 1579.)

Hier le Comte d'Egmont s'est emparé d'une des portes de Bruxelles. (Nombreux détails.) — Il a été obligé de se rendre sous conditions. — Hier aussi le bruit a couru que les Espagnols sont entrés

[1] Déchirure à cet endroit.

à Maestricht. — Nos Anglais, accompagnés seulement des régiments de Lagarde et Steward, se trouvent maintenant près de Ravestein et comptent passer la Meuse. Cette troupe ne monte pas à plus de trois mille hommes, dont les Anglais forment la meilleure part.

Yt maye please Your Honour to be advertised that yesterday in the morninge the Counte Egmont accompanied with somme xx ur xxx horse made semblante to goe owte of Brussels, as thoughe he wolde goe discover somewhat abroade at the openinge of the gate called la porte de Hawse, whether he had caused to comme certein cartes laden with haye as thoughe they broroghte the same to towne. Behynde and emongst which cartes was covertely hidden certein soldiars footemen. The gate no sooner opened but the Counte with his horsemen. And those footemen from emongste the cartes take the gate and was foorthwith relieved by certein bourgers who were acquainted withall before hande. And thus kepte the same untill the comminge of seven ensignes which weare not farre from the place. The Counte with theis freshe companies (whoe are sayd not to be above fyftie in a companie) marcheth on to the marketplace, seazeth the same and the towne howse, havinge lefte a sufficient garde as.he thoughte to keepe the gate he had once wonne. Monsieur Temple and the other bourgers of the towne seinge them salves thus surprised resorte to all the other gates and furnishe them with good strength of their bourgers that weare moste assured and best men. Monsieur Temple his syx ensignes which be the guarison of towne, are somme of them dispersed with the bourgers at the gates, but the greatest parte of them weare employed in seazing the Kinges howse as also the Prince of Oranges, twoe very stronge places as Your Honour knowes well enonghe. Thus muche we had by a principall bourger that was sent in poste from thence aboute twelve of the clocke at noone, and arived hether aboute fower howers after requieringe somme speed in assistaunce, wherupon the Prince dispatched here hence foorthwith the three companies that came the other daye foorth of Machelen and ordringe them to goe by Vilvorden, hath geven direction that three companies more of that guarison shall presently marche alongest with them to Brussells. This morninge early the Prince hath received newe letters wrytten this laste nyghte at XII of the clocke wherby he is advertised that Temple hath the farre greater parte of the bourgers on his syde holdinge good for the Estates, the others for Egmont and his malcontent allies. Temple and his parte havinge assured themselves of the places aforesaid employeth his brother accompanied with some of his best soldiars and one of the Collonels of the towne towarde the winninge of the gate which Egmonts people kepte agaynste them; hymself occupieth Egmont and his forses there in the marketplace and enterteineth them in suche sorte as his brother and that troope with hym recover the gate agayne with the losse of fewe or none of his and somme dosen or XIII of Egmontes folke slayne before Egmont coulde sende them any reliefe. The have synce parlied with Egmont, whoe by the artillery of the market place, the strengthe of the

townehouse, and the assistaunce of the bourgers whoe midled in the practise, thowghte hymself at fyrste sufficiently stronge to keepe the grounde he had gotten; but synce the loosinge of that gate he hath ben content to harcken to a treatie of somme condicions. Temple attendeth but the comminge of the supplye which was sente hence yesternyght and is thoughte to be with him this fore noone at the furthert. Upon the arivall wherof he wyll foorthwith sett upon Egmont or at leaste cause hym to accepte condicions of departinge the towne presently, which by all mens iudgements here he shalbe forced to yeilde unto.

Yesterday also here began a bruite that the Spaniarde was entred Maestricht as farre as the brydge, but there was resisted and driven to retire cleane foorth agayne. His comminge in shoulde be by meanes of a myne which blewe up the ramparte and manye of townesmen that weare neere unto the place and upon it. Some did not sticke to saye that the towne was loste, but is thoughte to be alltogether untrewe.

Our Englishmen accompanied with the regimentes only of La Garde and Stewarde are nowe aboute Ravestein redye to passe the Maese. They are not above three thousand stronge, wherof the englishe is sayde to be the better parte of the whole.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCXXXVII.

Jacques de Somere à William Davison.

(Anvers, 7 juin 1579.)

Troubles à Malines et retraite des protestants de cette ville. — Entrée du Comte d'Egmont à Bruxelles; soulèvement du peuple; triste fin de cette échauffourée. — Courageuse résistance de Maestricht.

Monsieur, je vous ay escript par le dernier courrier assez amplement de lalteration qui est advenue en la Religion en ceste ville. Depuys nous avons commencé a en voire les fruitz, qui sont que ceux de Malines ont fait sortir la garnison de Son Excellence, avec dissipation de lesglise qui y estoit plantee, sestans la plus part des protestans retirez avec les soldatz pour ne sy oser plus fier. Peu apres le Conte d'Egmont a cuidé emporter la ville de Bruxelles par surprinse en faveur des Walons malcontens. Il sestoit saisy dune porte et y avoit fait entrer sext de ses compaignies, et tenoit desia le marché et la maison de Ville, esperant que les bourgeois se rangeroient de son costé, tant pour

la haine de la Religion, que pour se delivrer du regiment de Monsieur du Temple. Mais comme aulcuns de ses soldats crioient ville gaignée, et quils estoient venus pour se faire payer de troix mois, le peuple craignant quelque desastre, sest mis avec ledit Sieur Temple qui tenoit le palais, la maison de Nassawe et tout le haulte de la ville. De sorte que se voyans les plus forts, ils ont tenus ledit sieur Conte avec ses gens tellement serrez et environnez sur le marche, qua paine ils se peuvoient bougier et en chassé quelques 60 soldatz quil avoit laissé a la porte par ou il estoit entré. Finallement ils avoient moyen de les tailler tous en pieces, avec le secours que leur fust promptement envoyé d'Anvers. Mais craignans leurs menaces qui estoient de mettre le feu dans la ville, ils se sont contentez de les faire touts sortir avec leur chief, lequel je vous lesse juger combien il a esté honteux se voyant frustré de son entreprinse. I a receu beaucoup dignominie en sortant, les uns luy crachant au visage, les aultres lapellans traistre et digne de celebrer le jour de lexecution de son pere par mesme supplice. Loué soit Dieu qui a rompu son malheureux desseing. Vous avez entendu les efforts qu'ont soustenus ceux de Maestricht depuis le 25[e] jusques au 31[e] du mois passé : jusques a avoir chassé l'ennemy hors la ville ou il estoit entré par deux endroits, et regaigné un ravelin quils avoient perdus. Monsieur le Prince en a receu encores ce matin bonnes nouvelles; mais je nay encore peu entendre particulièrement que cest pour le vous mander. Ce sera par le prochain courrier, vous baisant en cest endroit bien humblement les mains, et priant Dieu vous donner, Monsieur, en santé, heureuse et longue vie, avec accomplissement de vos genereux desirs.

D'Anvers, ce 7[e] de Juin.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCXXXVIII.

Les Magistrats de Bruges au Comte de Leicester.

(13 JUIN 1579.)

Ils demandent sa faveur pour l'achat de quelques pièces d'artillerie nécessaires à la fortification de leur ville, qu'ils se proposent de faire en Angleterre.

Monseigneur, Ayant mestier de quelques pieces d'artillerie pour la munition de ceste ville contre l'effort et violence de nox ennemys, et pour n'avoir su mieulx les recou-

vrer que au Royaulme d'Angleterre, aiantz trouve bien depescher ceste part Jean Boudens notre bourgeois porteur de cestes, nous n'avons peu laisser l'accompaigner de cestes pour vous prier le plus humblement et affectueusement que nous est possible que votre noble plaisir soit le favorsiser ad ce qu'il puisse illecq achapter et traire ceste part, vingt ou trente pieces de fonte de feu pour nous en servir a la fin que dessus. Quoy faisant Votre Seigneurie aura faict a ceste ville notable service, que serons prestz et appareillez a deservir vers vous et les suppostz de celuy Royaulme a toutes occasions quelle nous vouldra commander. Qui sera l'endroit ou, Monseigneur, prierons Dieu le Createur donner a Votre Seigneurie l'accomplissement de ses nobles et vertueux desirs.

De Bruges, le XIIIe jour du mois du Juing 1579.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, no 210.)

MMMMCCCCXXXIX.

Antoine Gosson à William Davison.

(Anvers, 13 juin 1579.)

Il apprend son heureux retour en Angleterre et lui souhaite bonheur. — Depuis son départ, les événements se sont précipités à Anvers. — Échauffourée du Comte d'Egmont. — Réconciliation de ceux d'Artois et Hainaut. — Siège de Maestricht. — Règlement au fait de religion.

Monseigneur, Ayant entendu qu'estes arrivé a bon port en Angleterre et de la vers Sa Majeste, puis en voz maisons avecq voz parens amis et allies, j'ay este bien joieux et prie Dieu vous confirmer et accroistre ceste prosperité. Vous estes maintenant en vostre pays tant desiré, pacifique heureux et florissant en toutes choses, au lieu qu'en ces pays lon ne voyt que miseres confusions et ruines. Et encore depuis vostre partement sont survenuz de notables accidens et se suivans de si prez, temps que de lieux. Le jour de Lascension les ecclesiastiques furent appulsés de ceste ville. Le lendemain ceux de Malinnes voulurent faire la revenche, tant que pour eviter inconvenient fallut rethirer la garnison. Cest aprez le Conte d'Aigmont soubz mesme subiet surprint d'ung matin une porte de Bruxelles, y introduit sept ou huit compagnies, sempare de marchez, et pouvoit aisément se faire maistre du ceste. Mais Dieu ayant pitie de ce peuple arresta tout court l'entreprise de ce lyon a poil follet. Et ce pendant resveilla les soldatz et

bourgeois qui se rengerent en armes allencontre. Le combat dust este sanglant; mais il se trouva de bons moienneurs qui persuaderent audit Conte de se rethirer avecq ses gens. Dieu donna succes a tout. Il sortit bien honteux et confus aveeq ses gens, le vendredy precedent la Pentecouste, jour anniversaire de la mort de Monsieur son pere en la mesme place dont le filz s'estoit emparé. De la est allé a son chasteau de Gasbalz. La ville ainsy miraculeusement preservée s'est rassurée du tout. Son Altesse a envoié vers ledit Conte pour scavoir les causes de telle alteration, qui n'en a sceu dire aucune vaillable, demonstrant s'en repentir, et qu'en son entreprise y avoit eu plus de passion et temerité que de malice resolue. Jay eun desplaisir en moy mesme du malheur de ce Seigneur, que je reveroys et aimoys pour la similitude de noz fortunes. D'aultre part ceux Darthois et Hainault ont envoiés leurs deputes vers le Prince de Parme pour ratiffier les articles de leur reconciliation et luy prester le serment, mais jentendz quil ne les a voulut accepter aux conditions par eulx proposées. Il continue le siege de Mastrecht, ceux du dedans se desfendent toujours courageusement. Lon sasseure assez quils ne seront pas domptés par force, de vivres qu'ilz en ont pour encore deux ou trois mois. Lon a prins icy ung conseiller destat prisonnier pour quelque faulte descouverte, et hier se publia de par Son Altesse ung reglement au fait de la religion en ceste ville pour donner satisfaction a chascun. Je vous mandé tout ce que je scay, choses vulgaires et que scavez desia, mais j'ay tant esprouvé vostre amitié et bonté que je m'asseure que prendrez tout de bonne part. Je vous laisseray doncq jouir du bon temps arrive de ces orages et tempestes. Quant a moy je demeureray issy attendant en patience comme Dieu vouldra disposer et terminer ces affaires. Ce pendant noubliray jamais voz faveurs amitié et courtoisie et seray touiours desceulx de vous complaire et servir, atant, Monseigneur, me recommandant a voz bonnes graces et de Madame vostre femme, priray Dieu vous maintenir en bonne prosperité et santé.

D'Anvers, le 13e de Juin 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCXL.

Thomas Hatton au Comte de Leicester.

(14 JUIN 1579.)

J'ai remis au Duc Casimir les lettres de votre secrétaire Attye. — Rumeurs de paix conclue. — Dimanche passé il y eut ici un assaut, et des seize chefs qui sont entrés, six seulement purent sor-

tir. — Les dernières divisions ont retiré une grande partie de leur cavalerie, pour faire croire que le siège est levé et le reste prêt à rejoindre les Malcontents. — Les Anglais, Écossais et Français sont à Megam, dans le Cleveland, en révolte pour la paie; les troupes insubordonnées pillent ce pays du Duc de Clèves. Il y a de graves motifs de crainte. — On rapporte que l'ennemi a retiré ses troupes de Maestricht à la suite d'un grand échec; la plupart de ceux qui ont péri sont des Italiens. — La Noue se contente de quelques escarmouches, ne se trouvant pas en force pour entrer en campagne. — La Motte et les Malcontents se renforcent de jour en jour. — Malines demande des Écossais et Anglais. — La garnison de Vilvorde est partie de Bruxelles. — Frisinge, un des chefs principaux des États, est ici prisonnier pour lettres interceptées de la part de son frère, le gouverneur de Douai. — Le bruit court que Monseigneur se rend en Angleterre.

Yt may pleas Your Lordeship that by the laste poste I receavid a letter from Mr Atye your Secretarye in the which was inclosed your letters to the Duke Casimir which carefully I have sent. And as toching the occurrances heare they remaien mouche as I wryte by my laste other then that yesterday yt was toulde me ther sholde be greate hope of a Peace and almoste concluded, albeyt very few heare beleaves yt yet yt may very well bee when Maestrick shall not be taken for apon that as yt is thought dependes mouche.

On Sonday laste ther was an assolte Granen and of 16 Annsientes that went in ther cam but to out, the saulte was to reaveline which they of the towne seinge they coulde not keape underminded and sofferid them to enter and blew them upp. The towen is intrenchid within the Wales with a more stronger dicke then that without and so deafe as that they have gotton water the other beinge arye.

Theas laste divisions hathe withdrawen a nomber of then horse souche as sholde have made the shew to have levied the seage, they are many retired and the reaste redy for the malecontentes. Ir Phillip wete the malecontentes are receavid.

The Inglishe, Frenche and Scotes are at Megem beyonde Sartrigeam Borse near Cleaveland wher they have binn in great motynye and over remaine and will not marche till they have tre monethes pay. I pray God thai may have yt, or als I feare a great blame wilbe laied upon them. I harde the soldiers tomed the Corronele out of the towen, and woold not soffer him to come in but apon promes of toe monethe pay within tenn dayes, which be almost expired, and no signe hear of mony. Trewly Mr Norris is mached with a nomber of disorderly soldiers, souche as by ther former libertie are almoste within noe commandement. They spoile apon the Duke of Cleaves contrye, which heare is thought will cause som unkindenes betwixt the Duke and States, and divers heare redi to make the matter worse, a hateful crie againste our Nation with any of the beast a man shall talke with and redye to reprove us to our forces. And indeade yt had binne mouche beatter yf they had donn yt before ther goinge consideringe now beinge apon a peace of servis; yt is a very great dishoner to stay for any cause havinge vittuales.

Heare hath this toe dayes binn a certaien speache the enemy hath with drawen his power from Mastrick, and suer ther loss hathe binn greate in so muche yt is very credably saied the Prince of Parma hathe loste all his househoIde servantes which seames he hathe binn touchid in honor and neade of men, at the last assalte the moste wer Italions that wer slaien.

La Now liethe still not stronge enoughe to take the felde other then som light skirmishe out of his trenches.

La Mot and the malecontentes groweth dayly stronger and stronger.

Those of Machelin requireth Scotes or Inglish for ther garison, the towen is very poore.

The garnison of Vilvorde is retired from Brisseles, the Prest and Frieore remains apon ye Botes at S[t] Barnardes only certaien allowed to say mas and certaien canons admitted to ther pensions of 4 Gillders the day, bound to scot and lott watche and warde.

I heare the Spaniardes and Malecontentes increase daylie in ther assured leage. And that the Spaniardes comingely refuse to have foote in any towen, ether that they desier any other thinge then the Pasification of Gaunt, they say they will joyne with them for the libertie of the Kinge's contry and any towen that shalbe wonn or renderyd they to put in what garison they will. On the other parte they Malecontentes seinge ther contrye in decay, and knavinge that the continuance ef thes wares shall bringe the people into great poverty feare to do any thinge of themselves leaste the people shold rise against yt. Monsignor Frisinge one of the cheafest of the States had letters interceptid from his brother governor at Douay for the which remaineth here therfor now prisoner; the effect of the letters wer that all thinges wer in good fordewardenes with them and let him be assured for thos succorses that sholde com for Maistrick sholde doe no hurte for they had enterbrulyd thos causes wel enoughe with divers other souche like. The Marques of Avery was mouche suspectid, but I thinke hathe clared him selfe. Oure greatest newse heare is of Monsigores cominge into Inglande and great skanninge therof.

Thus cravinge Your Lordeshipes continuall favor for my boldenes and to commaunde my servis I take my leave this 14 of June.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2[e] partie, n° 218.)

MMMMCCCCXLI.

Avis d'Anvers et Bruges par lettres des 14 et 15 juin 1579.

(14 ET 15 JUIN 1579.)

Maestricht tient bon malgré deux attaques. — Le Prince de Parme rappelle ses troupes de toutes les villes, mais beaucoup le quittent faute de solde. — Les États-généraux continuent les préparatifs pour secourir Maestricht, et rallient les Anglais, Écossais et Français révoltés pour leur paie, qui ont reçu un mois de solde. — Laguarde entrera dans Maestricht avec trois mille fantassins et mille cavaliers. — Vendredi passé, la paix de religion a été proclamée à Anvers ; certains prêtres pourront y rentrer, à l'exclusion des chanoines, des quatre ordres monastiques et des suspects. — Groningue, en Frise, refuse le gouvernement des États et se déclare libre. — On dit que ceux d'Artois et Hainaut commencent à se défier des Espagnols, qui ne tiennent pas leurs promesses. — Gand est toujours en opposition avec les Malcontents. — A Dunkerque, Bruges, Sluis et beaucoup d'autres places on a chassé les prêtres et brisé les reliques. — La Noue campe à Thourout, à une lieue des Malcontents et quatre lieues de Bruges. — Ceux-ci ont élevé des forts en diverses places. — Déprédations des pillards gantois. — Bruxelles est tranquille depuis l'expulsion des prêtres. — Menées de M. de Frentz.

Mastricke houldethe still out notwithstandinge the enemye hathe attempted by twoe severall mynes to enter the towne, but in bothe hathe beine prevented, and of xvi ensignes that entred the same mynes v only are retourned and those very sore hurte and all the Prince of Parma his kinsmen are said to be there slaine.

The Prince of Parma calleth his forces out of the townes and places in his possession to come to Mastricke, and the Turches and others in his campe mislikinge for wante of paye diverse of them beinge horsemen goe away from him dailye.

The States doe still continewe their preparation to ayde Mastricke and assemble theire forces beyonde the Moase where the Inglishe Scottishe and Frenchemen by reporte have sacked Meghen and Ravesteigne, and mutinied for their paye, but they have one monethes paye sent unto them.

Monsr la Guarde with 3000 footemen and 1000 horsemen dothe attempte by some practise to enter Mastrike in ayde of the towne, which if he compasse the towne will make none account of the enemye.

On Frydaye last the *religion-freide* and th'accorde made at Utreicht weire proclaimed in the Towne house at Antwarpe with streingt chardge upon paine of reall punishment to be inviolable of all men observed, wherupon certrin prestes are assented to be called againe into the towne. But the Chanons and 4 orders of monkes and other suspected priests are not suffred to retourne.

Groningen in Freizeland refusethe the States government and will not suffer any prealtinge but stande uppon themselves as a free Citie.

It is said that Artois and Henegowe finding that the Spaniardes doe in some thinges varye and swaroe from their first promises beginne to mislike with them.

Ghent dothe still make for the power against the Malcontentes and Dunkerque, Bruges, Sluce and other peaces have pulled downe all the churche relliques and have driven out the priestes.

Monsr La Nowe lieth within a league of the Malcontentes at Torrowe within IIII^or leagues of Bridges; but neither partye dothe any thinge.

Macklin will have none other garrison but either of Scottes or Enghelmen; whereuppon certaine companies of Scottes are loothed for out of Flaunders to goe thether.

The Malcontentes in soundry places have fortefyed ould castells and have made many newe fortes very stronge by which meines they have the countrye in diverse places at their commande so as no man can stirre for them.

Tbis weeke the Ghentners made a roade into Henegowe with 4 of 500 men called Frebutters, who have spoiled sone Abbeis, cloisters, churches and villages and are retourned home againe with great spoile.

Since the puttinge of the preistes out of Bruxells all thinges are quyet there.

Monsr de Frezns is staied in his house for practisinge to sende a letter into Heinault and it is thought he shalbe sent to Rammekins there to be keft till the troubles come to some end.

(*British Museum, Harley*, ms. 285, n° 79.)

MMMMCCCCXLII.

M. de Villiers à William Davison.

(Anvers, 20 juin 1579.)

Il lui demande de soigner l'expédition des lettres de Sa Majesté. — Il a envoyé à Walsingham rapport de ce qui s'est passé à Cologne. — Il n'a pas encore reçu de réponse de Janins. — Les affaires restent au même point. — Siége de Maestricht.

Monsieur, Il s'est presenté un subiect d'escrire a Monsieur de Walsingham de grande consequence, lequel si vous eussiez este en ce lieu i'avoi charge de vous communiquer pour faire par apres la diligence que i'en fai a present. Si vos estes en cour, je ne doubte

quil ne vous la communique; vous jugerez a mon advis come moi, et pourtant je vous prierai au moin de plusieurs gens de bien qu'il y a en Allemagne de solliciter l'expedition des lettres de Sa Majesté et de men faire envoier une coppie; pareillement aiant communique avecq Monsieur Vet de la prie de la mesme chose, vous ferez service a Dieu et a son eglise. Aiant este occasion et craignant suivant la menace que vous faisiez estant ici, qu'incontinent apres vostre arrivee vous iriez aux champs, iai envoye a Monseigneur de Walsingham ce qui sest passé a Coulongne depuis que le Duc de Terreneufve a presente ses articles; touts iugent qu'il ny a point apparence de paix. Je suis non pas en resolution, mais en opinion contraire. Je vous envoie deux lettres que iai receues pour vous. Jai parlé suivant la charge que vous maviez laissé a Monsieur Janins; mais ores qu'il m'aist promis de me donner response, il ne la point faict encores. Je ne scai sil vous en avait escrit lui mesmes, ie lui demanderai encores de rechef. Nos affaires vont comme vous les avez veues, resistants ceuls qui nous ont tousiours rompuz, et fondez sur les mesmes raisons, tellement que nous ne pouvons nous saulver ou que par une paix, ou par une si manifeste apparence de ruine qu'on soit contraint de se reunir. Maistrictz demeure tousiours assiegé; l'ennemi a pris une porte sur laquelle il a bracqué quatre pieces; ceuls de dedans sont tranchez a l'encontre; on a battu quatre iours, nous sommes encores incertains si c'est par ceuls de dehors battants la tranchée ou par ceuls de dedans battants la porte; quoi qu'il en soit ils sont en danger. Je vous prie derechef de vouloir avoir le faict duquel i'escri a Monsieur Walsingham pour recommandé, car il importe. Ma femme et moi saluer vous et Madame Davidson de nos humbles recommandations et prier Dieu, Monsieur, vous avoir en sa saincte garde.

En Anvers, ce 20 Juin 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCXLIII.

Lord John Cobham à lord Burleigh.

(Anvers, 21 juin 1579.)

Mardi dernier les Espagnols ont vivement attaqué Maestricht, qui ne pourra résister si elle n'obtient un prompt secours. — Champagney s'est échappé de la prison de Gand, avec les autres détenus; ils ont été repris, sauf trois : MM. Rasingham, Samingham et van Herpe. — La Noue se trouve encore à trois lieues de Bruges, entre La Motte et les Malcontents, qui sont au nombre de six mille.

— Nos Anglais et Écossais sont toujours en révolte pour leur paie. — Hier, M. Lesheld et d'autres membres du Conseil privé de l'Archiduc Mathias ont conféré avec le Comte d'Egmont. — Montigny et Dubois avaient espéré que les Malcontents se mettraient d'accord pour secourir Maestricht. — La réception de quelques prêtres à Anvers pour dire la messe a satisfait les Malcontents. — Des nouvelles du camp du Duc de Novaterra annoncent l'ordre du Roi de lever le siège de Maestricht. — Nous apprenons que mille cinq cents cavaliers espagnols sont venus trouver nos hommes pour voir s'il n'y a pas d'avantages à en retirer.

Your Lordship shall understand, that on tewsday laste, the Spainiards gave a great assaulte to Maystrycke and were repulsed agayne with greate loss, but they wonne a tower standing uppon the wal and have reinforced it with earth and would have planted great ordnaunce uppon it; and one whensday laste Monsur de Forges being master of the ordnance of the camp, and the principall man they King had of this Counterey going to veye the Toyer assonne as his heed ded appere was stroken with a bullett and was slayne, and his ensyent was slayne with him with a fawl conne shott.

They of the Towne have arrayed two cavellers wyche do command that Tower and the moste parte of the walls; yeat it is thought here generally that the towne can not long hold out without somme spede succoure.

The other occurrentes be thess that Shampyney with the rest of they prysoners in Gente were ascaped; but we have certayne intelligence they be all tagen agayne saving thre, wyche be Monsur Rasingham, Monsur Sweninghym and Monsur van Harp. They be saffe with Rasingham in Lylle in Flanders for his governour of Lylle.

Monsur Lanoy lyethe still within thre leages of Bruges in the highe way betwyxt they manlcontentes and Lamote. He is well entreched, but doth as ye at no greate matters for they manlcontentes be allmost 6000 in number.

They mutyney of our Inglyche and Scottes contynuethe still; they will not marche out of Megen without monay.

Yeaster day Monsur Lesheld and others of Duck Mathias pryvey Consell ded confer with Countey Egmound, Monsur Mountayne and with Monsur Deboyes; it is thought they manlcontentes and they shall agre, and will ioyne alltogether, and go to the releef of Maystryck, they only stay is artycles and pledges of Religion wyche, as it is sayd willbe graunted.

They receavinge of certayne masspreştes in to Andwerpp agayne hath muche contented they manlcontentes. Here is Mass sayed openly in over Lady Churche saynt seaures churche and in two churches more, besydes chappells and nounreys.

Here be letters come this morninge out of the camp that the Duck de Nova Terra hathe express commandement from the Kyng to remove the seege of Maystryck and the Kyng will have a peace.

We are advertysed that there is 1500 Spanysshe horssmen gonne towards over men

to se if they can fyndaing advantage of them. Thus wysshing Your Lordship muche encreas of healthe and honor I recommend yow to God.

From Andwerpp the xxi[st] day of June 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCXLIV.

Thomas Hatton au Comte de Leicester.

(22 JUIN 1579.)

Veuillez cacheter mieux vos lettres; vos dernières me sont parvenues ouvertes. — Le siège de Maestricht continue. — Les premiers articles de la paix ont paru, mais sont tenus fort secrets. — Le Roi demande le maintien de la religion du Pape, présentant à ceux de l'église réformée un délai de quatre ans pour se convertir, ou vendre leurs biens et être bannis. Il demande quatre forteresses : Anvers, Gand, Flessingue et Utrecht, et l'expulsion du Prince d'Orange. — Désaccord entre le Prince de Parme et les Malcontents. — Le Comte d'Egmont, Montigny et Laleie offrent leurs services pour secourir Maestricht. Les Malcontents sont prêts à les joindre, s'ils obtiennent la liberté religieuse. — La Noue se trouve à deux lieues de Menin. — Les prisonniers de Gand se sont évadés, mais ils ont été repris, sauf trois. — J'apprends qu'un chef du Franc a été arrêté avec plusieurs capitaines; c'étaient les promoteurs de la discorde entre Bruges, le Franc et Gand. — Les Flandres refusent de donner de l'argent aux États, parce qu'on a envoyé les Malcontents dans leur contrée. — Le Comte Waldeck qui a une patente de sept cents reitres, ne veut plus servir. — Quinze cents cavaliers ennemis et quelques fantassins ont tenté une attaque contre nos reitres, qui se sont repliés. — Tous les soldats demandent leur paie; il faut 200,000 florins pour la ville de Maestricht. — On injurie violemment notre nation, à cause du manque d'argent, et par suite on refuse d'avancer. — Je vous envoie les articles de la paix de religion.

Yt may pleas Your Lordship, I have receavyd your letteres of the 14 of this present with one to the Duke Casimir and one other to M[r] Junius which presentely I delivered. But yf yt would pleas you to geave order for ther better sealinge or in whose handes after they come, yt shalbe mouche for my credit and I thinke for your contentation. The packet was openid, for which apon the receipt I examenid the Poste beinge cauled George Balton who toulde me they wer sent after him to Gravesende. I besiche you let him be examined, forder I receavid one by M[r] Strange in like sorte openid for the which apon the receipt, I also challergid, he saide yt neaver went out of his handes but receaved yt so at M[r] Secretaries Chamber . . . .

. . . .

The seage at Mastricke remaineth without any great speache; som saithe yt is for that som stratagem is woorkinge, but I feare yt is how they may take the loss of yt which we think here in time to be most certaien, my littell page is com ronn away from them toe daies paste, he saythe ther is certaien Frenchemen com and certaien great ordinance, but I cannot well conceave how, very great want of vittuales and they think we will com to levye the seage.

The first articles of the Peace are come, but kept very secrett; yet as one of the States tould me.

The Kinge demandethe to have none but one religion which is the Papest, offeringe of the Church to have 4 yeres to convert or els to sell that they have and get them in to som other lande.

He demandethe to have 4 fortresses, Andwarpe, Gaunt, Floshinge and Utrick. And that the Prince of Orange shall goe out of the Contry; the rest I cannot lerne. But thes yt is thought wilbe mitigatid because they be the first.

The Prince of Parma and the Malecontentes are broken, for he covenaunted with them himselfe and some few to remaien and the rest of his armi to be discharged, exusinge himselfe that for his owne parte and thos then there were with him wer then content. But now the Duke of Terra Nova hathe new comission and may commaunde him. The comisaries for the Malecontentes hathe byn at Collen and are retornid in like male content from the Duke.

Count Egmonge, Mounteing and La Leue are assemblyd. Counte Egmonde offerithe his servis agaien and to swear anew, and therupon will undertake the secorse of Mastrick. Yt is saied the Malecontens in like sorte are contentid when they may have religion free. Yf this be I had rather they sholde be of the Vangarde then the rearewarde, they are 8000.

La Now liethe still intrenchid toe leagnes from Meninge.

Champanye, Swevingham and Resingham with all the reste of the Prisoners wer escaped from Gaunt, and all taken agaien but Sweavingham Resingham and one more.

Swevingham is at Lile wher he was Governer, Resingham a man of great welthe not knorsen wher he is champenis taken 18 miles of the towen bornid wher he was taken by thos of Gaunt for that som favorid him and when he was brought into Gaunt the woemen and boies threw rotten eggs and other filthines at him.

I hear there is a principall man of Franke with certaien Captaiens taken, which hathe binn a continuall instrument to keape Bruges and Franke devided against them of Gaunt.

The States sent to thos of Flaundres for mony they say they will sende none, for that they have sent the Malecontents into ther contrye which they are able to prove by letter.

Count Waldeck hath the charge of 700 Rutters with the States; yt is saied he is

gonn and will not serve no more objectinge he cam not to spoile the contry but to serve which they meane not.

1500 horse of the enemy with certaien footemen made a rode towarde our Rutters which when they harde of retired presentely, and neaver sofferid them to com within 6 myles.

As ther be certaien companies hear to the nomber of tenn like unto our halls in London cauled Deakons which on Friday went to the Prince to know how the Estate of Mastrick went, and tould him he wer beste to looke to yt lest som greater inconveniens sholde com then they coold remedye, sayinge the people sueare yf yt wer lost they woold kill his Alteza the Prince and all the States, he awnsered that he coold do no more then he did and that thinges went better forwarde then they thoughte many thinke he meant by the accorde of the Malecontentes.

Al men crye out for monye and none to be had; ther is demandyd 200 thowsand gilders towards Mastrik which they say they will once agaien give yf they might have any assurance.

I am very sorry to hear so harde speaches against our nation for this last motinye, they remaien Mege . . . and will not stirr till they have mony. Yf Mastryk shold be shortely lost I think som wilbe gladd to make our men the Autor. I have sent Your Lordsship the articles of the conclusion for Religion.

And my servis most humbly to be comaundid.

From Andewarpe, the 22 of June.

(*British Museum, Harley*, ms. 285, f° 81.)

MMMMCCCCXLV.

« *Les dernieres escriptes en Hollandes.* »

(22 JUIN 1579.)

Cette pièce se rapporte en grande partie aux affaires militaires. — Arrivée du Prince de Parme devant Maestricht; situation des assiégeants. — Siège de Groeninguc. — Opérations du Comte Guillaume de Nassau. — Rôle des espions. — Bruits divers; mort du Roi d'Espagne; lassitude du Prince de Parme; état des esprits.

De Zelande, le 25e du dit mois. — Extract de quelques lettres qui me ont escriptes d'aucuns principaulx d'entre les estatz Deputes au Camp. Nous ne pouvons autrement

comprendre de l'enemi, fors que ses affaires continuent en la mesme confusion commes ilz ont faict tout ce temps passé. Car encores que le Prince de Parme soit venu lui mesmes a Mastricht, et qu'il aye par tous moyens et promesses possibles taché à contenter les Espagnols, et traité en personne avecq les chiefs des amutinés; leur demande est sy irraisonable et son moyen sy court, qu'il na sceu rien faire. Cependant il avoit faict venir a Maestricht une notable somme en espérance de leur donner contentment par icelle. Mais avons entendu pour certain que les Electos auroient touché des[ja] une bonne partie, et est pour le Duc despendre cest argent en vain. Il a alentour dudict Maestricht assemble quelque quattre mille hommes de pied et neuf cent chevaulx y comprins les bendes d'ordonnance d'Artois et de Haynault; mais les autres regimens Walons sont aussi amunités en autres endroitz; de manière quil ne peult faire aucun effort pour nous faire teste en long temps.

Cependant Son Excellence exploite tousjours et a mis le siege mercredi denier devant Groningen, et prins à son arrivée quatre forts que ceulx de la ville tenoient aux environs, qui sont de telle importance qu'avecq iceulx la ville est comme blocquée. Ce neantmoins Son Excellence a plante l'artillerie en plein jour devant la ville, sans que ceulx de dedans ayent tiré ung seul coup. Et sont en grand desordre en la ville, comme nous avons sceu par quelques ungs qui sont tombes hors la ville et venus se rendre en nostre armée. Il n'y a aucune garnison dedans. Le conte Guillaume de Nassau est devant d'Elfsiel (?) et y a aussy planté le canon. Nous esperons que Dieu bénira et lung et lautre . . . . ., car l'aparence en est grande. Verdugo estoit entré luy mesmes a Steenvurck avecq toutes ses forces, pensant que nostre armée s'y devoit attacquer, mais il a este trompé. On a laissé grande et bonne garnison a Demeiter (?) et Sutphen qui donneront bien de lempeschement a l'armée, s'il attentoit de vouloir approcher de ce costé.

Monsieur de la Prée, venu de France, depesché de la part du Roy, est party incontinent vers Son Excellence et les Deputes des Estatz au Camp.

Rungant (?) avecq Cobrisse sont venus icy avecq pasport et s'en vont aussy en Hollande. C'est merveilles qu'on a consenty a tels galants a venir, car, sans doubte, ce sont doubles espions. Il dict merveilles du Prince de Parme, comme s'il nous vouloit faire du bien. Ce bien viendroit de l'anfer. Nous le voulons du ciel. Ils sont pardela aussi en la mesme creance que le Roy d'Espagne seroit mort. Il dict aussi que le Prince de Parme sera las des Espagnolz, que les prestres commenceront enrager sur luy. Mais c'est ung fin Italien, nous ne le croyons pas pourtant.

Il arrive icy infinité de peuple de Flandres, de Brabant. Les Estatz de Zealande icy ont faict deffence de n'admettre plus personne s'il ne soit bien cognu.

(*Arch. d'Hatfield, Historical Commission, etc., Report*, 2e partie, n° 739.)

MMMMCCCCXLVI.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 25 juin 1579.)

Il a été en Flandre pour fusionner les compagnies françaises en un régiment. — Dispositions de La Noue. — A Bruges, il a avisé les États de Flandre des moyens à adopter pour la guerre offensive ou défensive. — Évasion des prisonniers de Gand. — Surprise de Middelbourg. — Incidents d'Anvers. — Mauvaise réception des députés d'Artois et de Hainaut. — Mécontentement à Mons. — Siège de Maestricht. — Impôts du centième et des foyers; impôt sur la rente. — Lassitude de Son Excellence. — Conférence de Cologne. — Ambassade de Des Pruneaux. — Mariage du Duc d'Alençon. — Instructions secrètes. — Prise de Ninove. — Préparatifs de guerre maritime. Besoin d'y veiller.

Monseigneur, Je tiens que Vostre Seigneurye aura este advertye de mon reiteré voyage en Flandre pour faire une reduction des compagnies Francoyses touttes en ung regiment, ce que le conioncture du temps ma permis, a cause de la voisinance des Wallons malcontens que eusent esté suivy daultres alteres; joinct que Monsieur de la Noue nestoit dintencion de tenir la campagne sy la reduction se faisoit, estant sy mal accompagne, mayant requis daller a Bruges et faire a entendre aux quatre membres de Flandres que deussent adviser deux resoldre a faire une guerre offensive ou deffensive. Que sy offensive, y luy convenoit furnir trois mille homes de piet de plus avec six cent chevaux suyvy de six canons ou demy canons; que lors estans ses gens payes, il chasseroit les ennemis malcontens de leurs fors. Sy deffensive, il estoit dadvis quilz deussent mectre es villes faisant frontiere garnisons de gens de pie et de chevaux pour empecher les incursions. Lesdits des quattre apres longues consultacions me demanderent mon adviz qui fut que puis que lennemis estoit dans leurs pays emparé de leurs fors et place, qui ne pouvoit faire la deffensive mais plustost loffensive pour le enchasser et expulser. En ceste conference fut mandé a Bruges Monsieur de la Noue et depuis envoyé a Gand pour les interpeller a meilleur intelligence avec les autres membres et a furnir aux contributions pour loffensive sellon leurs facultes. Durant lequel voyage survint levasion des prisoniers et aultres nouvelletés faictes par les Gantois et la surprise de Meldeburg et aultres places avec la personne et chasteau du Sieur Dognies grand-bailly de Bruges; que fut cause dung nouveau discort entre ceux de Bruges et de Gant, lequel ledit Sieur de la Noue travaille de repatrier pour puis les mouvoir a quelque chose meilleure. Estant retourne en Anvers jay retrouvé plusieurs aultres incidens et divisions sur levenement de Bruxelles. Le Sieur de Montigny et Heze ayans esté a Gasbek

aupres de Monsieur d'Aigmont ou japersois quilz ont conclud une mesme lighe quoy que lon eut travaillé de lempescher par le moyen du conseillier Lisfelt envoyé devers eux; daultant que le bruyt court que les deputes de Haynnault et d'Artois qui sont au camp de lennemys ont resceuz des paroles injurieuses et ont este appelles *traidor de dios y del Rey*. Daultant quilz insistoit que les Espagnolz soy deussent retirer; ce malcontantement fait donner espoir quilz retourneront a lunion, voire ce dit qua Mons en une assemblee il a este conclud de faire la guerre en leur particulier aux Espagnolz et envoyer les forces quilz ont du cousté de la Meuse tirant a Namur. Je doubte que ce soit parolles; car le mescontantement quilz ont contre le Prince, les pousse en ceste rage deux perdre pour le destruyre sy peuvent, y me desplait qui comence d'entrer au murmure populaire. Pour ce fait de Mastreetz non seccourue, qui neaulmoings ont de nouveau envoye et fait sortir homme expres pour implorer secours dhomes estans desnué de la pluspart de leurs soldas et paysans tues en ces tant frequens assault. Son Excellence et estas avoit derechief demandé le centiesme qua este accordé depuis, et depuis avoit requis davoir trois florins par chacune cheminé, a quoy nont vouluz entendre ceux du birrat Danvers. Ils ont esté assemblé ce jour de Saint Jan pour adviser aultre moyen pour soubtenir larmee et faire que tous ceux quy auront rentes juxques a mil florins entretiendront aultant de soldas, ceux qui moings moings, ung chacung sellon leurs faculté. Par ce moyen sapersoit quilz ont quelque diffidence de ceux qui mainient leurs finances; ce que vrayement ilz dient et publient tout haut et dont Son Excellence a grand mescontantement juxques demander son congé. La paix sera durant ces melinges evanouye et passera en fumee, comme bien ce voit par les impertinans articles envoyes par le Duc de Novaterra, cause pourquoy lon a despeché courrier expres aux deputés de Cologne pour terminer dans quinze jours ceste conference sans aultre delay. Que puis nayans aultre resolucions quilz declarent le roy decheu de souverainneté, et les estas absoluts et dispenses de leurs serment. Lambassadeur Desprunеaux eut audience es estas mardy dernier; on y presenta lettres ausdits estas de la part de Monsieur Dalencon, faisante mencion que son mariage estoit conclud et qui ne restoit qua faire le voyage en Angleterre, apres avoir pris congé de la roynne mere qui doit retourner de jour a aultre de son voyage Despagne ou elle aura proffité diversement. Lon est resoluz sy laccort de paix nest conclud, de recepvoir et seigneurier par dessa Monsieur Dalenson par ladvancement de ce mariage, puis que Des Pruneaux mainctient que cest le salut de cest estat. Je vous envoye une lettre que j'ay retrouvé a mon retour de Collogne, ou vous pourres recognoistre ce quen sentent les catholiques de par della et daultres chose qui sont couvertes, lesquelles jespere esclarcir sy apres ayant nouvelle de Vostre Seigneurye. Je resceuz vos dernieres lettres par lesquelles mandies de ne rien attenter ny mectre en jeux, sur le fait du mariage; ca que je ne voudrois faire sans vostre ordonance, joinctz qui nest expedient puis que

les choses tendent a une aultre but. Depuis que Lisfelt a esté envoyé devers le Conte Daigmont, ses gens par une escallade ont assally Ninove, villette ou il y avoit deux enseignes de Gantois du regiment de Deryove qui tous ont eté taillé en piece; de mesme cest empare de la ville de Hault et de Nivelle par ou il monstre quil veult aux Bruxellois. Voilla la suytte de noz divisions et la constance de la noblesse de pardessa. Nous avons seur advis qui ce fait des grans apareil de guerre en divers lieux maritimes; le but ne ce peut sy promptement recognoistre; sy sera il necessaire pour le service de Sa Majesté dy avoir lœil auquel jespere en descouvrir quelque partye de brief pour en faire part a Sa Majeste et Vostre Seigneurye a laquelle je baise treshumblement les mains et prie Dieu, Monseigneur, qui vous conserve en heureuse santé prosperant vos genereux desirs.

Danvers, le 25e en Juing 1579 [1].

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

[1] L'impression produite par le message de Des Pruneaux sur l'esprit des membres des États-généraux, se reflète dans une lettre qu'ils adressèrent, le 29 juin, à leurs députés au congrès de Cologne :

« Messieurs, Comme hier vous avons escript et envoye par la poste ce que nous sembloit convenir pour response sur les vostres du XVIII de ce mois, n'avons voulu laisser de vous envoyer l'instruction, laquelle avons faict dresser en conformite des accordz faitez avecq Monseigneur le duc d'Alenchon, afin que tant mieulx soyez informez de tout, et asseurez que nostre intention est de pourveoir a la seurte et conservation du pays par la meilleure voye que trouverons convenir. Ce que vous avons aussy donne en charge de declarer en vertu de vostre dernière instruction. Ne voulant aussy obmectre de vous advertir que Monseigneur le Duc le XXIII de ce mois nous a faict declarer par son Ambassadeur Despruneaulx, quil continue en sa bonne affection vers ces pays, et comme le mariaige de luy avecq la Royne d'Angleterre s'approche quil aura tant meilleur moyen de nous assister, a quoy le Roy, son frere luy auroit aussy offert les forces de toute la France nous baillant de sa part la lettre joincte a cestes. Et ne servant la presente a aultre effect que pour vous envoyer la copie de ladicte instruction et lettres dernieres, quant a cestes ferons fin, prians Dieu, Messieurs, vous octroyer laccomplissement de voz bons et vertueulx desirs.

» Danvers ce XXIX de juing 1579. »

(*Archives d'Ypres.* Publié par MM. Kervyn et Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. I, p. 381, n° CCIV.)

MMMMCCCCXLVII.

Thomas Hatton au Comte de Leicester.

(JUIN 1579.)

On annonce que Maestricht peut encore tenir tête à l'ennemi. — M. Dergis, un des principaux chefs des assiégeants, a été tué; ce qui donne grand courage à la ville. — On dit que l'Empereur a fait savoir que l'accord était conclu, et que sur l'ordre du Roi, le Prince de Parme lèverait le siége. — Le Comte d'Egmont a pris parti pour les États; les Malcontents veulent se réconcilier si l'on concède la liberté religieuse. — Il y aurait dix-sept mille hommes pour secourir Maestricht.

My Lord, so sone as I had closid up my other letters, newes following came to the towen which yet are currant.

There is one come from Mastrick and sayeth in the towen they are yet able to keape yt but men they lack. Apon the Reveline which the enemy hathe taken Monsr Dergis was slaien only lokinge how they might place certaien Artillery which Tower is so stankyd by reason of toe cavalieros that ne man dare shew his head. This Ergis is a man hear of the greatest fame of any borne in this country bothe for his wisdom vallue and skyll, and of thos that most knew which way to enjoz this Country. Yt hathe geaven a great Lyfe to the towen as a many of small causes dothe to the ignorant. Yt is saied the Emperor hathe sent woord to the Prince of Parma to remove presentely the sege and that ther shalbe a peace having the Kinges auctorytie.

Counte Egmonde was yesterday sworne to the States. The Malecontentes now with him by Bruseles at his hows of whom ther is present hope to be reconsiled, they stand now nothinge but apon religion, so that we shalbe seaventene thowsande to releve Mastrick, etc.

In the Towen they have made against eavery breache a half mone and a trenche flanked besides for a seconde retreat which I will beleave consideringe the nomber of 2000 pesantes they have.

I pray good the soddaien joyes torne not very shortely to som after greafe, this is not my opinion but others yet they may be all trew ant being trewly we shall do some good.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 218.)

MMMMCCCCXLVIII.

Thomas Hatton au Comte de Leicester.

(28 JUIN 1579.)

Veuillez mieux assurer vos lettres. — Maestricht peut encore tenir un mois. — Bastian, le sergent-major, quoique blessé, se fait porter de poste en poste. — Il y a manque de munitions, et surtout de médecins et d'ambulances. — L'on tâche de persuader les assiégés à se rendre. — Après la mort de Hierges dit Berlaimont, le Prince de Parme a mis un Espagnol à la tête du régiment, ce qui a singulièrement déplu. — Les Malcontents reprochent au Prince de Parme de ne pas tenir ses promesses, et ont proposé de prendre pour chef le frère du Roi de France. — Son ambassadeur affirme que le mariage de la Reine avec son maître a été arrangé; que celui-ci se rendrait en Angleterre et défendrait la liberté des États. Tout le monde s'occupe de cette nouvelle qui produit une vive émotion et une profonde diversion. — La Noue et Montigny parlementent avec les Malcontents; s'ils réussissent, ce sera un grand appoint pour Maestricht. — Le Comte d'Egmont a pris Ninove, située entre Bruxelles et Alost, et a passé la plupart des soldats de la garnison au fil de l'épée. — Le Prince d'Orange demande 150,000 florins pour secourir Maestricht. — Ritter a trois rivières entre son camp et les ennemis, et ne veut pas bouger avant d'avoir reçu sa paie; de même les Anglais et Écossais. — Les bandes destinées au Duc Casimir ne sont pas encore expédiées, et le mécontentement règne parmi ses hommes. — On dit que le Duc de Terra Nova n'a pas encore divulgué sa commission. — Le Roi ne veut que d'une religion, sans quoi pas de paix; mais je pense qu'il serait content s'il n'y en avait que deux, pour avoir la paix.

Yt may please Your Lordship ..... you privye of the miscariage of some of your letters, the openinge of some other, sence which time Page the Postemaster of London (and this bearer) tath binn heare, and heringe thereof hathe binn a very sorofull man and carefully promisethe whem yt pleasethe Your Lordship to commaunde your letters to his handes they shalbe salfely sent. I besicbe you so to doe as well for [Your] Honour's contents as my credyt withall thereby what injury may be donne to any of your secret affare I think yf yt please you to seale them with hard wax is mouche better for that they cannot be openid.

As tochinge the occurrances heare I trost you will take some of then as Borse newes, for I finde them so often change that unles Your Honour pardon me for writinge them I finde my selfe every Sonday a lyer for all the weak after.

On Monday ther came one out of Mastrick and brought letters, they promis yet to keape the towen one monethe, there is slaien 800 solders and remaien but 400. Of Boores 1200 and 2200 remayninge who are become as good soldiers as the best. The Burgers have neaver yet deffendid the breaches, but now ther torne is come. Of which

ther 15,000 able men or more, do that they are yet 4000 in the towen. Bastian ther Sargent Maior and noble Captaien is shot through the thighe yet dayly carryed in a cheare from place to place to apointe what shalbe donne. Ther is want of munition in the Towen but especially of Surgens and Surgery ware and spices for sick men. so that ther is very few that be horte, which dye not for lack of lokinge to and dressing .... what composition they will to render the towen saiege [1] the desier not to have any soldiers in yt, but that they shall keape for the Kinge accordinge to the pacification of Gaundt perswadinge them to have regarde to ther owen estates, ther wives and children, for from that towen they will neaver till they have yt, they have assured then ther is no succorse towarde, and that all the states are devided, with divers other meanes but all will not serve.

After the deathe of Monsig[r] Erges (allias) Barlamount the Prince of Parma apointed that regement to a Spaniarde at which the soldiers motenyd, and went together by the eares, so yt the horsmen set upon them and made then retire to the walls of the towen, this hathe made a speache that the soldiers hathe offerid to serve with them in the towen, the rathe consideringe Ergis had the kepinge of the gate which is wonne and that his solders and the towen partedd.

The Malecontents have sent again to the Prince of Parma consideringe he will not keape promis and withdraw his forces, they will refuse him and take some other we all say shalbe the Frenche Kinges brother. His Imbasator on Monday laste came to the Counsell house wher makinge a sollom oration tould them that the mariage was agreed upon betwixt Her Majesty and his master, and that he was presently to goe into Inglande who offerid to be ther fiende and protector for ther liberties, and many other causes which after he had donn they gave him very great thankes, etc.

Trewly, Sir, this newes maketh more Monarkies states alterid settinge upp and pullinge dower then all other dothe for all other be but trifles when this is talked of. There is now who goesde to Inglande and thether will I goe sayth one, then another, all solders set aworke the thirde now the Spanyarde wilbe corsed out and .... of Flaunders for the Kinges brother ..... Zelande for Her Majestie. The Prince of Orange shall not trifell any longer he is no soldier. But now they will come that will not lay plotes in ther chambers, but be in action in the felde. Then the marchantes Italious they wilbe gonne .... no say the an other so longe as the Quene of Inglande putes her hande to, the see wilbe open and we shalbe salfe. Trewly the Discors of the Italious be strange, etc. And Andewarpe moste neades be Inglishe, I would yt were.

La Now and Mounteinge are apon a parlament which puttethe the people in greate

[1] For « assuage ».

hope the Malecontes will joyne with us for Mastrick which yf they doe I pray God they be of the Vangarde for we will hardely troste them in the reare warde.

Counte Egmonde with a camisado tooke Mino a towen betwixt Brusels and Alst which certain of the Gaunteoise kept and put the moste of the soldiers to the swoorde.

For Burgers sent to Machelen to accorde with them to have the religion free are staied and yt is sayed thre Auncientes of Malecontentes are to come, but I se not how they dare offende Andewarpe consideringe ther hole sustenance cemes from hence.

The Prince of Orrenge demande a hundrethe and fivetye thowsande gilders towardes the succorse of Mastrich apon eavry chimney 3 gilders and the fowerth parte of all ther landes which is denied him by the ientilmen sainge they are not able to pay, they have no good of ther landes nor had not this five of 6 years. The Burger hathe binn very plaien with him and tould him he is to longe in his matters . . . . him not let them chuse a new, they sent for him to cum hether and he cann be content to be at home. Trewly I am sory to heare the people speak and yet have they no bodye to doe nothinge but he, nether is ther any that dothe.

Over Putter hathe 3 Rivers Wale, the Mose and the Rine, betwixt the Enemy and them and will not stirr with aut Gelt.

The Inglish and Scotes remaien wher they did and they will not stir till mony come, they have and doe spoile the contrye very pitifully.

The Bondes for the Duke Casimir and his soldiers are not yet dispached his men finde themselves monche Malecontentes.

Yt is saied the Duke of Terra Nova hath not declarid his commission and his former demaunde was but to winn tyme. The Kinge will have but one Religion, or els no talke of Peace, but trewly I think he woold be gladd of toe [two] and have all things quyat.

Thus cravinge pardon for my boldnes and in any thinge my servis is good yt may pleas youe to command me I take my leave this 28 of june.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 218.)

MMMMCCCCXLIX.

Une lettre à William Davison.

(Anvers, 3 juillet 1579.)

Le correspondant est ce médecin qui lui serra la main à son départ. — Il se flatte de le tenir au courant de toutes les nouvelles de ce pays, qui souffre beaucoup plus de ses divisions que de

l'ennemi. — La ville de Gand est soumise à un vrai brigandage. — *Postscriptum*. On vient de recevoir la nouvelle de la prise de Maestricht, qui a causé ici le plus vif émoi. — Arrestation de M. de Fresin.

Monseigneur, Je seray excusé par le porteur de la presente de vous escrire particulierement ce que sest passé en ce pays depuis mes dernieres. Cest ce medecin qui vous baisa les mains le jour devant vostre departement; et est bien serviteur de Monsieur de Walsingame et digne davoir cest honneur de vous cognoistre plus familierement, non seulement pour avoir un gentil et rare esprit en la science dont il fait profession, mais aussy pour avoir lame et conscience bonne accompagnée d'un bon et exquys jugement aux affaires d'estat. Il est informé de toute les occurrences de par deça et vous poura discourir amplement de lapparence quil y a paix ou de guerre, et du succes de l'un et de l'aultre; ensemble de la disposition de la ville de Maestricht, de la guerre de Flandre et de ce qui en despend. En somme sa suffisance sera cause que je nentreray en aulcun particulier discours ceste fois icy et ne feray la presente plus longue que pour vous remercier bien humblement de ce quil vous a pleu me faire cest honneur de me departir de vos nouvelles. Cela me donnera courage de ne passer occasion sans vous departir de nostres aux quelles je ne suis que mary quil ne se presente subiect digne de laffection que Vostre Seigneurie porte a la conservation de ce pauvre pays; duquel nous voyons la ruine s'avancer tousiours, plus par nos propres divisions et faultes que par les forces de l'ennemy; c'est un indice que Dieu nous veut encores punir, puis quil nous oste lentendement de pouvoir compatir les uns avec les aultres. La ville de Gand est en pire estat que jamais. La justice y est entierement soubs les pieds; ce n'est q'un vray brigandage, procuré et soustenu par le furieux gouvernement de celuy que scavez. Ledit porteur qui a nom Monsieur Geoffroy vous en dira davantage. Je finiray donques en cest endroit, par mes bienhumbles recommendacions a vostre bonne grace priant Dieu, Monseigneur, vous donner en santé heureuse et longue vie.

D'Anvers, ce 3e de Juilet 1579.

Postcriptum. Monseigneur, apres ceste cy escript nous avons receu les nouvelles de la prinse de Maestricht, qui a causé une grand' frayeur en ceste ville et alteration entre le peuple, qui sont en authorité, les accusant de trahison. Mais le temps addoutcira le tout. Monsieur de Fresin est mis en prison estroite et est en danger de partir. Il est malaisé que le peuple ne descharge sur quelqu'un.

(***Record office, State papers of Holland***, **vol. 10.**)

MMMMCCCCL.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 5 juillet 1579.)

Détails sur la prise de Maestricht. — Mine avancée jusque dans un monastère. — Assaut général. — Explosion. — Cruautés de l'ennemi. — Grand émoi dans tout le pays. — Accusations contre le Duc d'Alençon. — Arrestation de Fresin et Berchem. — Projets de réaction. — Les Malcontents ralliés à l'Espagne. — Mesures contre la rentrée du Duc d'Alençon. — Ses prétentions. — Déclaration de Des Pruneaux. — Les troupes alliées sont à Nimègue, en marche vers Malines. — Attitude du Comte d'Egmont. — Conférence de Grammont. — Situation de Gand. — Mort de Champagny. — Issue des conférences de Cologne. — Propositions concernant le Prince d'Orange et la Pacification.

Monseigneur, Il me desplait de representer a Vostre Seigneurie le deplorable sac de la ville de Mastricht suppeditee lundy dernier 28e du passé, par le moyen dune myne advancee par lennemis juxques en un monastere dans la ville, ou les nostres navoit doubte, laquelle ilz feirent saulter durant quilz donnoient ung faulx assault general, auquel tous sestoient employes pour les repousser; mais ce voyans surpris par derrier, avec perte de plusieurs accoururent dans le Wick, ou estans capitulerent davoir les vies sauves; les ennemis pour les garenthir, ordonerent quilz entreront dans les maisons; ou estans lesdits ennemis sans esgart a leur promesse et foy donnee, durant trois heures les massacrerent cruellement. Ceste inhumanité a tellement concité et esmeu les peuples de touttes les villes, que furibondes ilz sattaquent a tous superieurs et magistratz leurs imputans la culpe dudit massacre par le deffault du secours. Disans que pour icelluy Monsieur le Prince avoit asseure leurs delivrance et secours moyennant cinquante mil florins delivrez en Anvers et quilz en avoit furny deux cent cinquante mil, plus dont rien nen estoit ensuyvy; que leurs deniers estoit employes a des acquisicions de seigneuryes en France pour Madame la Princesse; quelle en disposoit a ses mignons (calomnies absurdes et faulces); non contans vendredy ilz insistoit a vouloir scavoir les auteurs dudit deffault, voyre juxques a praetendre a ung massacre. La mesme nuyt les colonels de la ville d'Anvers transporterent a douze heures la personne du Sieur de Frezin dans les prisons ordinaires, pour eviter lexecution et massacre dixelluy praetendu par le peuple. Le mattin les portes ont este serrees juxques a mydy, aulcunes tout le jour. Ilz saisirent prisonier le Sieur de Berkhen, pour estre de la chambre des aydes, qui depuis fut relaxé a la faveur des Estas generaulx qui ce transporterent a la maison de ville et vers les colonel de la ville qui tous sexcusoit ne pouvoir remedier le peuple resoluz de

changer et refformer le conseil destat, les estas, le magistrat, chambre des aydes, prive conseil et touttes les charges publiques, que sur ce sujet ilz sassembleroit avec le brirals le samedy, ayans resoluz ladite assemblee ledit jour de vendredy, qui fut a linstance desdits estas remis par laccort consenti de lunion d'Utrects, que refrener ceste furie et premiere action moderer par la pacience des ministres, recognoissans leurs humeurs. Touttes ces deliberacions suspendues en changement praetendus divertis fors le conseil destat basty de touttes provinces tout desunies que daultres qui finallement par advis de Son Alteze sera refformé comme aussy la generallite des estas, et y seront rettenuz telz nombre qui sera advise de chacune province restees en lunion et non aultres. Quant a ceux Darthois Haynnault et Malcontens ilz ont accepté la paix et accort de Lespagnolz; le Sieur de Jogny qui marechal de camp perdit l'armee a Giblout est relaxé en faveur dudit accort de paix et remis en son gouvernement de Quesnoy pour mieux coupper chemin a Monsieur d'Alencon qui neanlmoins sera apellé par les estas; ne scay sy sera receu du peuple a lexemple dudit Quesnoy et Lindercis. Arengier cest party par la poste ce jourdhuy avec le traicté de sa convocation en qualité telle que je vous ay escript laquelle je ne scay sil acceptera : puis que le Sieur Des Prunneaux mainctient que son intencion est destre apellé et receuz aux grades et authorités que soulloient seigneuryes les ducs de Bourgogne et non avec restrictions esgallees a celles quilz ont resceuz larchiduc Mathias au gouvernement. Lung de ceux qui accompagne Arengier a ung extrait dune lettre latine ou en lattin de quelque personage employé aux affaires de Sa Majesté donnant advis de la reception du Duc Dalencon tant en son mariage quaultre qualité pardessa qui prejudicieroit grandement son service sy elle tumboit en cognoissance; je lay exorté de la suprimer ce qui ma promis faire; mais le recognoissant dhumeur et qualité ligiere, je me redoubte de son inconstanse; je lavoit pratiqué pour en avoir la copie, ce que je nay peu obteint; ce pendant je scay quelle descouvre entierement lintencion des estas de pardessa; je tiendray la main a scavoir lautheur, bien scay ie quelle vient de la maison de Son Excellence.

Les trouppes Francoyses Angloises et Escossoises et Allemandes avec les Reistres sont assemblees pres Nymeghen, partyes des Allemandes et Escossoises resceues a Boileduc apres longues concertations jusques a venir a massacre le pensionnaire de Bosleduc; Greffier des estas de Brabant envoyé pour recepvoir lesdits garnisons sy est comporté discrettement. La ville de Nymeghen et aultres des costes de Gheldres munies, le reste des trouppes sachimenera pres Malines ou lon espere faire une assemblee; ne scay sy viendront a temps pour remedier la mauvaise volonté des Malinois passiones a la suytte du party des Malcontens, qui sont resoluz a faire la guerre en Flandre et les Espagnolz a Brabant, le tout pour leurs praetendue malveuillance contre le Prince : le Conte Daigmont doit estre secondé sellon la commune fame des Guisars tant de gens de chevaux que de piet pour vendiquer liniure par luy resceue des Bruxellois. Je vous

prie juger sy liniure faicte a son pere par Lespagnol doit rester en obliance pour authorizer sa jeunesse passionee; tous sont assembles je dis le conte de Lallain, Montigny Conte Daigmont et Heze a Grandmont consultans. Nous avons nouvelle de Gant que lon auroit trouvé Monsieur de Champagni mort sur son lict de cholere facherye et regret; aultres dient que lon luy a hasté le cours de sa vie. Quant a la paix traictee a Collogne elle estoit en espoir, sans le succes advenuz de Mastrictz; touttesfois les condicions me semblent non praticables : la religion demoureroit indifferente en Anvers et Gant seullement; le Prince ce retireroit avec joyssance de tous ses biens; le Roy prandroit ses debtes a sa charge; son filz Conte de Buren retourneroit admis au gouvernement de Holande qui demoureroit en son estat; l'Archiduc continué au gouvernement; le conseil destat redressé sellon lintencion de Sa Majesté; le reste de lestat remis en tous ses anciens previlleges; tous placars contre la relligion abolis; chacung vivra en liberté de concience, par sentence prononcee par les electeurs. Le Sieur de Melroye Namurois debvoit apporter ces articles et avoir une procuracion absolute aux deputes pour accepter lesdites condicions. Il nest venuz, que me fait presumer que tout sera rompuz. Voilla nostre estat sommairement et en haste discouruz, lequel je prie Vostre Seigneurie prandre de bonne part, priant Dieu, Monseigneur, prosperer ycelle et la conserver en heureuse santé.

Danvers, ce 5e en Juillet 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLI.

Jacques de Somere à William Davison.

(Anvers, 12 juillet 1579.)

Aucune résolution n'est encore arrivée de Cologne. — L'ennemi s'est approché de Bruxelles. — La frayeur causée par la prise de Maestricht s'apaisse. Au reste, « le meurtre n'y a pas été si grand qu'on l'a dit ». — Soulèvements d'Audenarde, Dunkerque, Furnes et Bergues. — Hembyze a fait sortir La Noue de Gand.

Monseigneur, Depuys les dernieres que je vous ay escript par Monsieur Geoffroy il ny a pas grande chose arrivé par deca. On parle a ceste heure de la paix plus que devant; mais les lettres escriptes de Couloigne du 5e de ce mois ne portent encore aulcune resolucion, sinon que bon espoir. La negociacion de Monseigneur le Duc les tient en

cervelle. Lennemy sest naguerres presenté pres de Bruxelles. On ne scait encores de quel costé tombera l'orage. On craint Vuyboorde, mais il y a assez bonne garnison dedans. La frayeur de la prinse de Maestricht est passé assez doulcement. Les villes se resolvent a se defendre. Je pense que la paine que l'ennemy a eu a prendre Mastricht le faira plus tardif a attaquer aultres. Le meurtre n'y a pas esté si grand qu'on a fait bruit. Il y peut avoir eu quelques 300 ou 400 de tuez en la furie. On a pardonné aux femmes et enfans. Les restes des bourgeois et soldats sont encores prisonniers et se mettent a rancon. Leurs voisins ne les abandonneront point par faulte dun peu dargent apres quils ont si bien fait. Ceux Daudenarde ont chassez les prebstres passe 3 ou 4 jours. Le mesme est advenu a Dunkerke, Vueren et Bergues, mais sans grand desordre ou pillerie; de sorte que voyla a cest heure la Flandre repurgée de ceste vermine; reste qu'on y redresse la justice et nommement en la ville capitalle ou elle est bien basse. Monsieur de La Noue y a receu grand tort passé 5 ou 6 jours de Monsieur Dimbiese qui l'a fait sortir de la ville luy faisant a croire que le peuple se defioit de luy et que par tant il estoit en armes, la ou au contraire le pauvre peuple ne a rien sceu, ains a esté persuade qu'on le fist assembler pour faire honneur au ledit Sieur de La Noue. Il est fort fasché de ceste facon de proceder et se desgouste fort des affaires de Flandres. Je pense qu'il les quittera du tout avec grand regret de tous les gens de bien. Sur ce nayant aultre subiect pour vous escrire plus amplement je vous baiseray tres humblement les mains priant Dieu, Monseigneur, vous donner en parfaite santé heureuse et longue vie.

Danvers, ce 12e de Jullet 1579 [1].

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

[1] Le soulèvement des villes de Flandre, amené surtout par la faction d'Hembyze, rentrait dans toutes les prévisions. « Les excès que les Gantois, excités par le fougeux Hembyze, commirent dans les premiers jours du mois de mars, observe avec beaucoup de raison M. Kervyn, *Documents sur les Troubles*, t. I, p. 26, contribuèrent pour une grande part à la perte du parti confédéré et au succès des démarches du Seigneur de La Motte que les États déclarèrent enfin traître à la patrie ». Le 4 juillet 1579, le Prince d'Orange écrit au Gouverneur d'Audenaerde, Guillaume de Maulde, Seigneur de Mansart :

« Vous scavez que je vous ay mande par cidevant que comme Messieurs les quatre membres de Flandres avoient declaire pour ennemis les Wallons, pourtant que vous advisissiez de leur porter dommaige ou vous pourrez et me semble puis que vous ester subiect aux quatre membres qu'il ne vous falloit aultre declaration. Quant a ce que vous demandez l'une des compagnies hollandaises, il y a longtemps que je vous en eusse envoie s'il y eust eu moien, et ne fault point que vous vous y attendiez, car elles sont toutes emploiees tellement qu'il n'est possible de les tirer du lieu où elles sont. Mais si vous trouvez bon d'avoir une compagnie d'Écossais, vous vous adresserez a Monsieur de La Noue, auquel je donneray charge de vous en envoier une. Cependant comme je suis adverti qu'il y a entreprise sur Audenaerde, aussi je vous prie de faire faire telle garde qu'il ne vous advienne ce

MMMMCCCCLII.

Jacques Russell à Walsingham.

(13 JUILLET 1579.)

Maladie du Prince de Parme; bruit de sa mort. — Le Comte de Mansfelt son successeur probable. — Attaque de Bruxelles. — Dispositions d'Anvers et de Gand. — Balfour commandant à Bruges. — Dispositions des Malinois. — Propositions du Duc de Terra-Nova. — Élection du Duc d'Alençon. — Projet de conférence à Tournai.

Monseigneur, Ayant retrouve la conjoncture de vous escripre dois ce lieu de Bruges par l'adresse dung gentilhome francoys logé en mon logis de la Corone, faisant estat daffaires sellon que je lay remerqué, ayant hazarde ceste ne servante que dadvis au fortuné succès et trespas du Prince de Parme sellon les lettres escriptes par Son Excellence a Messieurs de Bruges, mentionante que personage layant vehu mort lui avoit asseuré sa mort violente ycelluy ayant esté suffoqué dung crachement et vomissement de sanc; recompence divine a lendroit des tyrans; javois de long temps apris que lon luy

qui est advenu à aultre. Sur ce prierai Dieu de vous avoir, Monsieur de Mansard, en sa saincte garde et protection.

» Escript en Anvers ce IIIIe de jullet 1579. »

(*Archives communales d'Audenarde.* Publié par MM. Kervyn et Diegerick, *Op, cit.*, t. I, p. 399, n° CCX.)

Le lendemain le Prince écrit au magistrat d'Ypres :

« Ayant communicque avecq Monsieur de la Noue et ayant eu ladvis des Messieurs les quatre membres, nous avons été dadvis que le meilleur moyen de travailler et rompre finallement l'ennemy est de mectre les compaignies qui sont en Flandres en garnison, puisque nous avons encore a present le moyen de faire une guerre offensive contre nostre ennemy. Pourtant je vous prie de ne faire faulte de recevoir en vostre ville quattre compaignies d'Écossais que Monsieur de la Noue vous envoyera, et si la necessite fut telle quil vous en fallut davantaige, de recepvoir ce qu'il vous envoyera pour lasseurance de vostre ville et du pays. J'espere, veu la reduction qui se fera des compaignies et le bon ordre qui se donnera, que toutes les compaignies, tant estrangieres que du pays, doresenavant seront payees et que ce sera a peu de foulles qu'elles logeront en vostre ville, ains a la descharge d'icelle et du pays circonvoysin. Sur quoi je prie Dieu vous avoir, Messieurs, en bonne sante, heureuse et longue vie.

» D'Anvers ce ve de jullet 1579. »

(*Archives d'Ypres.* Publié par MM. Kervyn et Diegerick, t. I, p. 401, n° CCXII.)

bastissoit ung mauvais talent lequel finallement il a resceuz. Lon tient que son successeur au commandement de larmée sera le Conte de Mansfelt gouverneur de Luxembourg, ennemy juré a la ville de Bruxelles, qui semble vouloir desseigner le siege devant ladit ville, estant touttes les forces et camp espagnol entre Diest Tillemont et Louvain. Sy convient il considerer quapres ung siege ou ilz ont resceuz tant de perte comme Vostre Seigneurie pourra veoir par le rol cy enclos, sans y comprendre les pouldres et municions, qui semble impossible de pouvoir recouvrer ny aultres provisions pour fournir a ung nouveau siege; considere que de nostre temps nous avons vehu rarement assallir deux villes en une saison et annee; y joinct que la ville est munie de vingt enseingnes de gens de guerre, de municions et vivres en abondance, avec asseurance de ceux de lunion, et des villes d'Anvers et Gant en particulier, dy exposer touttes leurs facultes pour leurs secours, sans y comprendre plusieurs voluntaires resolus dentrer en ladite ville, entre lesquels ce determine le Seigneur de la Noue quoy qui soit empeche par dessa a donner ordre par toutte la Flandre; a quel effechte suys envoyé pour reduyre le nombre des francoys en quinze enseignes soub Monsieur de Mouy pour puis les faire marcher la part que la necessité les requerra. Lordre est donné a Bruges ou le colonel Balfour demourera avec six enseingnes escossoises et quelque nombre de chevaux; Ypre de mesme sera pourvehue descossois comme aussy Cortrectz et Audenarde; en chacune desdites villes et aultres lieux de frontieres des Malcontens diz Patinostre feront garnison pour la guerre deffensive, loffensive sera en Brabant. Ceux Danvers ont pourvehu a lentretien ordinaire de huit mil hommes de piet et trois mil chevaux qui seront payes tous les moys. Les Gantois continuent leurs insolences et sont gens mal a propos en bien grand nombre. Reste que nous avons doubte de Mallines qui semble titubante a vouloir patrociner lennemy ou Monsieur de Bource se monstre par trop ligier. Lon dit que lennemys a publié le commerce libre avec les Malinois. Touttefois le docteur Seille secretaire destat envoye pour les reduyre y est encoir; a son retour lon reconoistra leurs intencions. Durant tous ces intervalles nous attendons quelque mal articulee paix. Son Excellence a dict jeudy que le Duc de Terra Nova avoit consentiz la *relligion Wlit* a Anvers Gant et Utrech, et que lon esperoit qui consentiroit sa demoure en tous les lieux ou elle est resceue, ce qui convient par necessite sy veult practendre nom de paix. De ma part je tiens que ce sont simulacions pour gagner temps et advantager leurs desseings. Ce pendant il se pourroit trumper; car lon sadvantage en lespoir de lelection et convocation de Monsieur Dalencon duquel plusieurs appuyent la cause, non la generalite. De ma part je la tiens impossible. Nous avons lettres diverses dadvis que Messieurs Darthois et Haynnault requierent de rentrer en reunion. A cest effectz demandent lieu de conference que lon dict sera a Tornay. Ce discours basty en haste sera resceuz de bonne part par Vostre Seigneurie a laquelle ayant presenté mes treshumbles recommendacions prieray Dieu, Monseigneur, qui

vous conserve en tresheureuse santé prosperant voz genereux et magnammes desirs.

De Bruges, ce 13e en Juillet 1579.

Postcriptum. Javois obmis de vous advertir que nous avons ceste nuyt ou jour quelque nouveau rumeur a linvitacions Danvers a laquelle ceux du lieu ce veuillent conformer et rettenir seullement quinze prebstres. Aucungs du magistratz recogneu pernicieux ; depeché pour advis.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLIII.

Charles-Philippe de Croy à William Davison.

(Anvers, 17 juillet 1579.)

Il prie de lui envoyer ses obligations de 5,000 livres-sterlings, qu'il avait acquittées.

Monsieur, Il vous poulra souvenir qu'a vostre dernier partement de ceste ville je vous requis de tenir la maing a ce que mes obligations de cincq mil livres sterlings que javois donne en mon propre et prive nom me fussent renvoyeez. A quoy me promistes vostre faveur et addresse, mais comme jusques a maintenant je ne les ay receu, je suis constraint vous faire ceste rencharge pour vous prier de faire effectuer ledit renvoy, attendu mesme quil ny a nulluy qui puisse donner meilleur tesmongnaige des obligations des Estatz qui ont estez envoyez en Angleterre pour la mesme somme. Par ou les miennes sont liberees et me doibvent estre renvoyeez pour les casser du tout. En quoy me ferez ung singulier plaisir et service. Et me recommandant bien affectueusement en vostre bonne grace je prie Dieu, Monsieur, vous donner laccomplissement de vos desirs.

Danvers, ce xviie de Jullet 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLIV.

M. Heinin à William Davison.

(Anvers, 19 juillet 1579.)

Il lui transmet en détail le désarroi qui règne par suite de la prise de Maestricht. — État des prisonniers. — Dispersion des garnisons. — Pillages. — Incursions des Malcontents. — Assemblée des États d'Artois. — Résistance de Malines. — *Postscriptum.* Maladie de M. de Bource.

Monsieur, J'ay este un long temps a Bruxelles qui a este cause que je ne vous ay escript quant a lestat des affaires de ce pays; vous scavez quel il est et journellement va pis depuis la prise de Mastricht, que du 29ᵉ du mois passe lennemy na encores rien entrepris. Il est venu 57 soldatz et deux capitaines qui sont eschapez de Mastricht, on leur a fait donner a chacun deux mois de paye. Il y a encores quelques deux cens de prisonniers a Mastricht qui attendent argent pour paier leur ranson; capitaine Brusby est prisonnier avec 8 soldatz anglois. La fille du capitaine Bastien arriva hier de Mastricht qui dit que son pere est prisonnier et que les Espagnolz ne le veullent mectre a ranson. Le conte Jan s'a surpris une petite ville en Gueldres nommée Wtticum ou Vttigham, ou un nommé Schinck qui cestoit revolte du party des estatz, parcourroit la Gueldres et faisoit infinies pillages et est un gentilhome du part laquil y a un fort chasteau. Il assembloit en ladite ville un regiment de gens de pied et deux cornettes du quavallerye; Son Excellence en receut hier au soir les lettres. Courcebacht ce porta bravement en ladite entreprise; tous les reistres qui estoient en Gueldres sont departis par toutes les villes que gens de pied selon limportance des places. D'aultant que on pensa que lennemy poursuivra sa guerre en ses cartiers la, pour la commodite quil s'a de leau pour charier vivres et artillerye; des villes de pardeca on mettra en garnison les Anglois a Liere et Villevord, les Francois a Herindaltz, les Escossois de Stuard a Bruxelles. Ilz sont encores es envyrons de ceste ville, qui nest sans grandes plainctes des maulx et pillages que font les soldatz. Ce jourd'huy ilz doibvent estre paiez pour un moys. Il y a de grands mescontantements de part et daultre; les Escossois demanderent hier leur conge, ce quilz ne voeilloient plus estre abusez. Monsieur de la Noue partit hier matin de ceste ville pour Flandres, pour apaiser les Francois qui avoient demande leur conge et pour faire la reduction de 3 regimens a 15 ensaignes qui ne sera plus quun regiment auquel Monsieur de Mouy commandera. Nouvelles sont vennues que les Malcontans ont deffait une compaignye de gens de cheval de ceux de Gandt, lesquels Malcontans on dit que le Roy Despaigne a confirme les traictz et articles quilz ont negocye avec le Prince de Parme, auquel effect les estatz Dartois furent assem-

blez le 12e de ce mois; que pour la publication de ladite paix, Valenciennes et plusieurs autres villes de Haynault ne ce veullent aulcunement desjoindre du general, combien quils ayent trois mois a y panser et adviser selon les articles Dartois de la paix de Cologne. Il y a peu daparance sinon que les deputez sachemineront bien tost par deca sans rien faire. Lors on verra quelle resolution les Estatz prandront a effectuer ce quilz ont promis a Monsieur; son Ambassadeur est tousiour des attandans. Vendredy dernier les ostages de Malines qui estoient prisonniers furent relaxces. D'aultant que les comun nonces que les Estatz avoient envoye a Malines avoit este faictz prisonniers, combient quilz eussent leur passeport; tout est relaxce de part et daultre. Ceulx de Malines ont promis que au cas que lennemy saprochat de leur ville, quilz recepveroient garnison telle que il plairoit aux Estatz, ne voulant aulcunement que la *religion frietz* soit receue en leur ville tant que ceulx de Bosleduc sont les mutins. Au reste, Monsieur, advisez sil y a quelque service que je puisse pardeca, qui sera daulcy bon cœur que bienhumblement je salue voz bonnes graces et de Madame vostre bonne compaigne et famille; et prie Dieu vous donner, Monsieur, en parfaicte sante longue et heureuse vye.

Danvers, ce 19e Juillet 1579.

Postcriptum. Je salue Monsieur de Gidenes de mes treshumbles recommandations. Monsieur de Bource est fort malade au moins pour avoir tropt cour en postes avec sa nouvelle maryee a Malynes.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLV.

Thomas Hatton au Comte de Leicester.

20 JUILLET 1579.)

De retour à Anvers, je trouve les affaires à peu près dans le même état. — Le bruit a couru de la mort du Prince de Parme. — Maestricht est toujours assiégé. — Les Bourguignons et les Allemands demandent leur solde. — Malines pourrait bien se rendre. — On dit que les Anglais vont occuper Lierre et Vilvorde, les Écossais Bruxelles et les Français Hérenthals. — Les Gantois soupçonnant le Prince et les États, persistent dans leur obstination et restent hostiles aux papistes. — Quoique j'écrive toutes les semaines, je ne reçois pas de lettres. — *Postscriptum.* On me remet une lettre du Duc Casimir qui vous remercie du reçu.

Yt may pleas Your Lordship shall . . . . laste weake I writ unto you of suche occurrances as ther I coold lerne, sence which time beinge now retornid unto Andewarpe. I find thinges remayninge mouche at a stay.

The Prince of Parma 14 daies was reportid to be deade and now the contrarye. Yt

is mouch mervelyd they undertake no enterprise, they are stronge menry thinke, ther quiatnes may be inrerpretid they meane to conclude a peace albeyt I finde smale aparence. But as I heare they are maintayned and the Spanyardes many of them remaien within the Towen of Mastrick, the Burgunions and Almans without demanding for cavery assalte was geaven one monethes pay and til they be contentid in this they wil not marche. Ther horsemen come daylye betwixt Machelin and Andewarpe many dothe thinke Machelin wyll render by reason they take no soldiers in; other think that the contracte with the Malecontens will excuse yt. Yt is said the Inglishe shall have Lier and Vilevorde for garnison. Brusels for the Scotes and Heringetales for the Frenche.

The Gaunteoys remaien very obstinate and suspicious of the Prince and States.

They wil heare of no peace other then to have the religions frende to God and enemy to all Papistes, they levy men but no strangers for that they suspect them. Senc I was commandid out with Mons. La Now have binn at Gaunt and in like sort with other Captains commandid presentely awaye, they are a nomber of wilfull and unskilfull men together [1] . . . . stronge towen to assuer them I thinke quickly they woold be overthrowen by them selves.

I have not harde of Your Lordship this thre postes albeyt I fayle not to write Your Honor weakely, for the whith I most humbly desier you pardon me and to comaunde my serves til which time I most humbly take my leave this 20 of July.

Postcript. This weake I receavyd a letter from the Duke Cassimir wherin he takethe knowlege of the receipte Your Lordeships with great thanks of obligation.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 218.)

MMMMCCCCLVI.

Les Maîtres, Échevins et le Conseil de Malines à Walsingham.

(20 JUILLET 1579.)

Ils annoncent que pour éviter les désordres qui ont sévi à Anvers, étant à bout de tous autres moyens de conciliation, ils ont accepté les conditions posées par le Roi, sous le bénéfice de la Pacification de Gand. — Ils conjurent Son Excellence de veiller au bon traitement de leurs ôtages et de hâter leur libération.

Monseigneur, Comme depuis environ six sepmaines les effectz nous ont faict paroistre, que ceulx d'Anvers, les garnisons de Vilvorde, de Willebroeck, et l'admiral la entour

[1] Une ligne omise dans le manuscrit.

envoyé de la part de Vostre Excellence nous ont traictez comme ennemis jurez, et que toutes les remonstrances, protestations et asseurances qu'avons sceu faire et donner au contraire, jusques a envoyer hostaiges du corps de ceste ville, lequelz soubz couleurs recherchees on at traicte injurieusement, et au dehors de leur qualité, nont peu oster les impressions, a tort de nous conceues; aussy que ne voions aultre moyen pour retourner en grace desdits Anvers, fors nous jettans au gouffre du dessordre ausquelz si sont precipites, ou recepvant en nostre ville les loups qui sont pour nous ravir. De quoy ayans horreur, jusques a preferer la mort, et voyant d'aultre part Sa Majeste nous espancher ses bras de clemence et benignite, soubz offre d'une paix asseuree, observant seullement deux poinctz, ascavoir la Relligion Catholike Romaine et obeissance a luy deue, esquelz ambedeux poinctz nous sommes nez, et puis naguerres les avons tous jurez avecq la pacification conclue a Gand, par ordonnance de Son Alteze; avons ce jourdhuy a l'assemblee de la commune de Messieurs de la ville unanimment resolu et arreste d'embrasser ledite offre tant clement et bening, et en ce regard nous renger en conformite de ceulx Darthois, Haynault, Lille, Douay et Orchies. Ce que n'avons voulu laiser dadvertir Vostre Excellence a fin quil plaise tenir la bonne main, que nos dits hostagiers bourgeois et bourgeoises arrestez n'en soyent de pis traictez au premier bruict qui de ce viendra en Anvers. Et non aultrement que ceulx dudit Anvers, trouveront bon, que les personnes que detenons icy, soyent traictez en reciproque. Nous offrans prestz de les renvoyer tous, nous renvoyant les nostres, franques et libres. Sur quoy prions, Monsieur, nostre bon Dieu, mainctenir Vostre Excellence en sa divine protection.

De Malines, ce 20e de Juillet 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLVII.

Jacques Russell à Walsingham.

(Bruges, 23 juillet 1579.)

Il a visité Roulers, abandonné par les Wallons et muni d'une garnison écossaise. — Troubles à Bruges et exécutions. — Domination tyrannique d'Hembize. — Consolidation de l'union d'Utrecht. — Sacrifices d'argent de la Hollande. — Absorption du Franc de Bruges. — Secours des Français, soudoyés par le Duc d'Alençon. — Son espoir de mariage et ses desseins sur ce pays. — Position

de l'ennemi autour de Maestricht. — Marche du Comte de Mansfelt sur Mons. — Incertitude du Hainaut. — Revirement à Malines. — Diversion du Maréchal de Bellegarde en Languedoc.

Monseigneur, Lorsque le courrier ordinaire passa a Bruges jestois allet a Rollet, bourg et fort abbandoné par les Wallons malcontens a present appelle les pastinotres; auquel lieu de Rollet Monsieur de la Noue a fait entrer huit compagnies escossoises; les aultres six resteront dans Bruge, ou leur presence et entree a esté tres necessaire, tant pour la conserver des dessains de lennemys, comme pour la mainctenir contre les opressions papistiques et prestres reffugies, qui avoit machiné et complotte contre le magistrat propre. Dont sest ensuyvy chastiment exemplaire dung bourgeois orphayvre, executé samedy 19ᵉ du present; autres juxques au nombre de trois suyvront la mesme peinne capitalle, dans peu de jours. Ce pendant pour donner lordre requis en Flandre, Son Excellence ce trouverra a Bruge, ou lon assemblera les quattres membres pour reunir ceux de Gant comme divisés par partialité, comme aussy pour renouveller le magistrat, et y avoir aultres comandeurs que ce passioné et ambicieux Embize qui par ses discourtoisies chasse hors la ville avec imprudentes fassons tous estrangiers, juxques a la personne de Monsieur de la Noue, de Monsieur Dargentlieu et aultres notables capitaines ayant fait service tant au public que la ville propre de Gant, et dont ilz ce retrouvent grandement offences. Par mesme conjoncture ce bastira et sollidera lunion Dutrecht, pour furnir au contributions qui convient pour la guerre. Desia ceux de Holande, Zelande et Frize, ce sont submis a deux cent mil florins le moys pour leurs costes. Ceux Danvers se submectent a lentretien de huitz mil homes et trois mille chevaux ayans fait ung estat par lequel ilz monstrent davoir furny puis la guerre encheminee contre don Joan treze cent mil florins, en leur particulier. Sy lon peult remedier ceux de Gant. Ceux de Bruges sempareront, comme japersoys, du Franc et remectront la province divisee de leur ville en ung, comme il estoit du passe; dequoy faire ilz mainctiennent avoir legitime occasjon, puis que aulcungs de la noblesse et de ceux du college dudit Franc se retrouvent complice de la machinacion; lors ce dispenseront les deniers des costes pour la guerre plus liberallement. Desia ceux de Bruges seulz acceptent lentretien des Escossois et Francoys estans reduitz. Sellon quil est pouriecté, quelques capitaines Francoys sont nouvellement arrivez aupres de Monsieur le Prince, en nombre competent qui luy ont offert damener quinze enseingnes francoyses qui desia sont prestes, et me semble estre levee soub couleur de la venue de Monsieur Dalencon en ce royaume qui desire aultant, ou sy josois dire plus, nostre mariage que celluy de Sa Majeste. Or est questant adverty que partye de cesdits capitaines sont de ceux du Colonel Combel qui fut le premier envoyé en Hainnault par Monsieur. Pour les avoir recogneu grand papistes me sont tres-suspectz. Car jay resceuz lettres d'Anvers dung personage assez familier avec Monsieur Despruneaux, qui me mande qui se trouve en

grande peinne de veoir la resolucion de paix tarder cy longuement, que cependant son maistre est prest et a forces aultant et plus bastantes pour enchasser Lespagnol ennemy, qui comme lon dict est encoir entour Mastrichz ou il fait faire la monstre pour puis deliberer a Zutphen ou lon tient avoir du mal entendu, aultres opinent quilz tumberont sur Bruxelles, apres avoir donne ordre a recepvoir leur chief que lon dict sera Octavio Gonzaga. Le conte de Mansfelt avec trois regiment de Wallons et Bourgingnons et mil chevaux, doit venir avec Montigny son beau filz et Aigmont; desia il est arrivé a Mons en Haynault ou huit Espagnolz lavoit accompagné qui furent caressé et bien venuz (chose monstrueuse). Touttesfoys jay vehu lettres interceptes venues de Lisle en Flandres, escriptes par ung genthillome de qualite a ung sien amy lasseurant qui ne scavoit encoir aulcung lieu asseuré pour sa retraicte, attendu que laccord de paix traicté par ceux Dartoys et Haynnault n'estoit executé en aulcung poinctz, spéciallement au principal, quest de la retraicte des Espagnolz. Ce que apercevant ceux de Malines, qui avoit incliné a recepvoir le traicté Dartois, ont changé dopinion et ont resceuz garnison comme lon dict de ceux du regiment de la garde. Javois pense que ce seroit Anglois ou Escossois; mais ilz seront a Lyere et Breda, Stuart a Bruxelles, les aultres a Villevorde. Vous aures entenduz que Monsieur le Marechal de Bellegarde gouverneur de Languedoc sest emparé du marquisat de Saluce en Piedmont ou il est seconde du duc de Savoye; je doubte que la menee ne vienne Despagne pour divertir les dessains francoys; et daultant que ces particularites vous sont representes de voz Ambassadeurs de France, je nen feray plus long discours presentement. Remerciant a Vostre Seigneurie la bonne souvenance quelle a de moy envers Sa Majesté a laquelle et a vous je continueray mon tres voluntaire et fidelle service daffection telle que je prie Dieu, Monseigneur, quil Sa Majesté et Vostre Seigneurie conserve en tres heureuse santé prosperant ses genereux desirs.

De Bruges en haste, ce 23e en Juillet 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLVIII.

H. . . B. . . à William Davison.

(Anvers, 26 juillet 1579.)

Depuis la prise de Maestricht « tout le pays est mis en branle » et la discorde règne partout. — Défection de Malines. — Bruxelles s'est levée contre le Colonel Temple. — Reddition de Bois-le-

Duc. — Réconciliation de l'Artois et du Hainaut. — Levée de soldats en Hollande et Zélande. — Victoire des Malcontents. — Députés de Gueldre et de Frise à Cologne. — Atermoiement du Duc de Novaterra. — Progrès du Duc d'Alençon. — Incertitude et désordre. — Guerre de Portugal. — *Postscriptum.* Des affaires en Hollande m'ont empêché de vous écrire plus tôt. — M. Gilpin attend une réponse.

Monsieur, Enchores que je vouldroi, cy est ce que je ne pourroi escripre toutes les occurences et alterations que le jour a aultre se presentent. Car depuis la prinse de Mastricht tout le pais est miz en branle, et le peuple insense se met journellement en division et discorde, de sorte que par cela nous donnons toute occasion et moien a l'ennemy (de soimesmes trop fin, enchores que nous nen luy donnissions le pied) de se faire maistre de l'une et de l'aultre partie. La ville de Malines suivant la fortune du vainqueur, depuis cincq iours ença s'est declaree du coste de l'ennemi, se disant reconcilice au Roi, et sur cela elle a escript lettres a Son Excellence et Messeigneurs les Estatz, leur reprochant leur gouvernement desborde, aveeq une banderolle honteuse de dix mille eniures par ung messagier empres hier au soir envoye a Son Excellence; de Bruxelles nous entendons le tout y estre en armes, et que les bourgeois pour la plus part se sont ranges contre le Colonel Temple et son regiment pour les faire sortir; et sy cela leur succede, sans doute la ville composera aveeq l'ennemy; et tous ces inconveniens nous survienent, par une impression de desespoir de secours, quant la necessite le requeroit, aiant ce beau miroir de Mastricht devant les yeuls. Ung bruiet courre icy (mais sans aulcun certain aultheur) que ceulx de Bosleduc ont receu garnison des Estats d'Hollande en leur ville, mais sans ulterieur affirmation. Je ne le croi poinct enchores. La paix et reconciliation pretendue d'Artois et Heinault, iusques a present n'est pas posibles, combien que du tout confermée. Les Estatz d'Hollande et Zealande font levee d'ung nouveau regiment d'infanterie, a cause de quelque soubçon et jelousie conçuee que la guerre s'addresse de nouveau et recheff a eulx. Quelque douze ou trese ensegnes Gantoise depuis trois iours ençà ont este bien battues des Malcontents apres de Nynhoven. On dict pour certain que les provinces de Gueldre et Frize ont envoie leurs Deputez a Cologne aveeq protestations expresse de se vouloir ranger et tenier a la pacification de Gandt, sans innovation quelconque. Le Duc de Novaterra aveeq les aultres commiz du Roi a Cologne ont quelque peu addoulci leurs articles, de sorte que on a astheur meileure opinion et esperance de la paix que jamais au paravant, et si elle ne sorte pas son effecte, il y a grande apparence que les Estatz consegneront le paix entre les mains de Monsieur le Duc d'Alenzon, l'acceptant pour Seigneur et Prince absolut, et Monsieur Blyleven n'aguerres par maniere de devises familieres a dict a ung mien amy, qu'il avoit belle pocur que nous deviendrions tous Francoys et certainement j'ose bien assurer Vostre Seigneurie sy iamais il y a eu quelque apparence ou sy le temps s'y a volu accommoder, c'est astheur que une fraieur incroiable et

desespoir extreme des affaires a saisi les ceours, non seullement de la commune, mais ausy de ceulx qui avecq leur exemple et visage assure deuvoient donner courage aulx aultres et sercher tous moiens de reparation, ce que ilz ne font poinct, comme estans estonnez et au bout de leur intendement ne savent en quoi se resoultre. Et pour ne parler de quelque Prince Christien, je croi que le Turcq mesmes icy seroit le tresbien venu, moiennant qu'il les vouldroit assurer contre l'ennemy et ses supposts, pour ne retomber aultresfois entre les mains du l'Hispagnoll insolent. Pour les apprests de guerre de Portegall le Roi a leve six regiments d'Allemans soubs la conduicte du Comte de Londron, qui ont passe monstre au pais de Piemont, d'ou ilz sont passez en Italie pour estre transportes en Hispagne . . . . . n [1] cecy esperant que Vostre Seigneurie me continuera sa bonne faveur, je ne laisserai de prier nostre Seigneur Dieu, Monsieur, vous continuer ses sainctes graces, avecq accroissement de tout heur et prosperité en voz affaires.

D'Anvers, ce 26 de Juliet l'an 1579.

Post-scriptum. Right worshipfull the cause I have not wright with the twoo last posts ys by reson I was in Holland about Mr Carriels busines, hoping your worshippe wyl not be offended therwith, promisinge my last offence therin, ye cause I did yt was somewhat to benefict mysellff therby to the ende that I might the better maintaine myselff hyr and yff I have neglected to wright in the meane tyme I wyl now with greater diligence restore the same god wyllinge. Mr Gilpin hath hym commended unto your worshippe, and wylled me to wright unto you, that he wold very gladly have answered your mans letter per this Post, but hys affaires off the Company presently afforde hym no tyme, which he ys sory for, but by the nexte he wyl see yt answerd.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLIX.

Jacques Russell à Walsingham.

(Bruges, 28 juillet 1579.)

Comme suite à sa lettre précédente, il constate que l'état du pays reste « toujours trouble par les continuelles divisions ». — Malines a accepté le traité de paix et Bois-le-Duc suivra. — Cependant on travaille à rallier les villes à l'union d'Utrecht. — Bruges a adhéré; Gand songe à proclamer le

[1] Passage illisible.

Prince d'Orange et répugne à La Noue. — Les Malcontents ont pris Mouscron et attaqué les Gantois au château de Sotteghem. — Défaite d'Hembyze. — Indignation du Prince d'Orange. — Intrigues du Duc d'Alençon. — Murmures du peuple. — Les troupes françaises licenciées. — Cependant « s'il savait complaire à Sa Majesté d'appuyer cette cause », il le ferait en Flandre et en Brabant. — Mais Duplessis, La Noue et Villiers ont excité l'antipathie. — Dargenlieu combat la réception du Duc. — Il finit cette lettre en rappelant la marche de Bellegarde dans le marquisat de Saluces. — *Postscriptum.* Il désire une réponse au passage souligné.

Monseigneur, Le long seiour que je faics en Flandre est cause que mes correspondances sont interrompues et que je ne vous peult representer les occurrans avec telle comodité que je fais estant en Anvers. Par mes dernieres du 22ᵉ du present juillet jay humblement remercié Vostre Seigneurye de la bonne souvenance quelle a de moy envers Sa Majeste, sellon le contenuz en ces lettres du 4ᵉ du present, joinctement luy ay representé ce quest survenuz a Bruges et plusieurs aultres particularites de lestat, qui est tousiours trouble par les continuelles divisions qui surviennent journellement. La ville de Malines est divisee de la generalité, ayant accepté le traicté de paix de ceux d'Arthois et Hainault. Japersois que ceux de Bosleduc feront le mesme; lon travaille par tous moyens possibles a amener les villes en l'union d'Utrecht. Ceux de Bruges l'ont acceptee, et receue vendredy dernier. Ceux de Gant prevoyans le mauvais succes de leurs affaires ont envoyé a Bruges certains deputes pour adviser entre les membres davoir ung chief qui comande, estans en opinion de nommer et recepvoir Monsieur le Prince. Mais a cause qui ne peult abbandonner Brabant y sont en soing de faire ladite nominacion nest quilz ayt ung lieutenant pour la guerre; japersoys quilz redoubtent de recepvoir Monsieur de la Noue pour la diffidence quilz ont des Francoys. Vendredi les Wallons malcontans apres avoir pris le chasteau de Moqueron ce resolvent de seccourir le chasteau de Sottenghien, apertenant a Monsieur d'Aigmont, assigé par les Ganthois battus de quattre pieces de canons, pris et brusle par y ceux Ganthois ledit jour, qui environ les quattre heure du soir fut vengé par lesdits Wallons qui ayans marché avec grand diligence en nombre de 24 enseignes, de pietons et six cent chevaux, qui dune furie ruerent sur lesdits Ganthois, estans en nombre de quatorze enseignes et trois cent chevaux, de fasson qui furent mys en routte en ung instant, ayans esté tellement surpris, quilz navoit loisir de prandre leurs armes et y sent demoure quattre ou cinq cens mors, tout le butin et bagage saisy avec deux cent chariotz. Tel succes advient ordinairement a ceux qui veuillent regir leurs affaires sans advis et conseil. Dembize cest retrouve comme lon dict tellemant perplex de ce faict par lemotion et murmure populaire, quil en est tumbé mallade a la mort. Il est du tout en l'indignacion de Monsieur le Prince tant pour son particulier que pour lescome faicte a Gant a Monsieur de la Noue et la suytte ayans este chasses et mis hors la ville sans avoir heu audience pour proposer les causes de sa venue. Loccasion fut de quelques lettres intercepte dung nomme

Arengier secretaire et negociateur de Monsieur Dalencon qui escripvoit a Monsieur de la Noue quil conviendroit par necessité trouver moyen de semparer de Gant pour faciliter la reception de Monsieur Dalencon pour dessa et que lon sassueroit des aultres villes, chose qui rapportera une grande jalouzie et aprehension a plusieurs aultres. Quoy que tous les conducteurs de la faction batissent et masseure que encoir qui soit resceuz des estas que le peuple ny consentira, ne fut que le peuple fut satisfait du mariage avec Sa Majeste que les Francoys mesme dient rompuz pour laffection qui porte a lassistance de ce pays en faveur duquel et pour y venir y fait gens en grand nombre. Le peuple de par dessa apersevant les menees des Francoys sont las de leurs services et entendent quilz soyent liscencies; touttesfois pour complaire a Monsieur De la Noue ylz sont consentu quil en reserve six enseignes; a quel effectz et pour les liscencier et payer, je me part demain mattin pour Loo, Villette du pays de Furne ou y sont.

Sy je scavois complaire a Sa Majeste dapuyer ceste cause en sa reception, je penserois ladvancer aultant que nul aultre et en Flandre et en Brabant. Ce que au contraire jay conteste pour son service et celluy du pays juxques a present, et feray juxques a ce que je sois instruyt de faire myeux. Duplessis, Monsieur de la Noue, et le ministre Villiers sont en tel predicament que a Gant et aillieurs lon declame contre eux. La plus grande partie des capitaines et soldas Francoys de la relligion leurs imputent la culpe de leurs mauvais traictement, de fassons quil y aura ou ung bien ou mal fait pour des particuliers sy sont cassé; ce qui me semble necessaire tant pour coupper chemin aux dessains des ungs que pour advantager des aultres. Monsieur Dargentlieu cest rengé avec les Ganthois et combat la reception de Monsieur Dalencon secondé daultres de ma cognoissance, dont Monsieur le Prince ce retrouve offencé, comme aussy Monsieur de la Noue qui le trouve estrange comme sont meslingnes et factions tant estranges que lon a peinne de les discourir. Je vous ay adverty par mes dernieres de la saisye du Marquisat de Saluce par Monsieur le Marechal de Belgarde qui en est du tout empare et a paye tous ces soldats en double escus pistolle a fasson de la Mothe, que fait penser au Roy que ce sont deniers Despagne; que luy donne tel mescontentement qui semble se vouloir rescentir contre Lespagnol tant pour ce fait que pour le mauvais traictement fait en court Despagne a ung genthilhomme envoyé en Porthugal par ledit Roi de France qui fut contraint de retourner par mer. Particularites que je tiens vous estre discourues par les ambassadeurs, que fait je supercede den faire plus long discours pour ayant humblement salué bonnes graces de Vostre Seigneurye et prie Dieu, Monseigneur, de conserver ycelle en heureuse sante; prosperant voz magnanimes et genereux desirs.

De Bruges, ce 28[e] en Juillet 1579.

Post-criptum. Monseigneur y vous plairra me faire quelque responce sur le sujet royé.

(***Record office, State papers of Holland,*** vol. 10.)

MMMMCCCCLX.

Jacques Russell à Walsingham.

(Bruges, 3 août 1579.)

Il a conclu l'accord avec les Français pour un mois et demi de gages, à raison de huit compagnies. — Marche de l'ennemi sur Anvers. — Trahison de De Bource. — Destruction des écluses. — Attaque de Vilvorde. — Mutineries à Malines. — Préparatifs de résistance à Bruxelles. — Conduite du Comte d'Egmont. — Proposition de paix. — Parti du Duc d'Alençon. — Il ne sait s'il doit l'appuyer. — Tentative de corruption du Colonel Balfour à Bruges.

Monseigneur, Je nay vouluz delaisser a ce mien depart de Bruges pour terminer la liscence des chapeaux bonnetz modernement apellés pour Francoys, lesquex apres longues et ennuyeuses conferences jay accordé pour tout leur debuz a ung moys et demy de gage avec lassistance de Monsieur de la Noue, sy que pour les renvoyer ou rettenir ceux qui sembleront bons et voluntaires at esté conclud que huit compagnies seront rettenues que sera le nombre entier des Francoys qui sont soub trente trois enseingnes. Voilla nostre mesnagerie et ordre qui fait exulcerer toutte nostre sustance en payant pour huit cent hommes, trente huit mil florins le moys; je scay dont vient ceste commence (?). Cependant comme plus particulièrement Vostre Seigneurie sera advertie de Anvers lennemys cest advance par la faveur des Malinois declares par linsolente infamie dung jeusne esvanté, Sieur de Bource, advancé sans ses merittes du service daultruy par les estas en qualité qui fut autheur (ce que non) de la reddicion du chasteau d'Anvers dont il a reseeuz le labeur dautruy et fait grand, pour recompence de tel bienfait, il a receuz les Espagnolz en petit nombre dans ladite ville avec Monsieur de Lignes Artisien, y ceux chery et caressé et sy avant favorisé, que pour offencer Bruxelles, ruyner leur ville et riviere, il a furny basteaux pontons vivres gens et munitions pour demolir les escluses que lon apelle zas qui avoit pour lerection diceux couste quatorze cent mil florins. Ilz en ont comblé deux de terre pour passer tous chariotz par lassistance desditz Malinois jalloux et ennemys de Bruxellois dantiquité a cause de lerection de ladite riviere a eux domageable. L'ennemys ayant dessain davoir Vilvorde, a cest effectz a abandone Vilbrouk et comence ces effors audit Vilvorde ou seullement il y a trois compagnies qui paravant estoit dans Malines lesquelles mutineez pour deffault de payement, ne voulurent accepter six compagnies Angloises du regiment

de Monsieur Noris dont sensuyra leur desolacion et ruyne; les Bruxellois ont envoye deputes par touttes les villes de lunion affin de scavoir sy soubtenans le siege, ilz recepvront mesme secours que ceux de Mastrictz; ceux Danvers ont respondu sur ce suietz vouleoir exposer touttes leurs facultes; Brugeois et Gantois asseurent du mesme. Cependant cest chose deplorable de veoir les ruynes encheminees par cy petit nombre qui n'est que de quinze cens chevaux et deux regimens de pietons Bourguignons et Wallons jointz avec Monsieur d'Aigmont (Infoelix puer); le reste de larmee ne marchera juxques a ce quilz voyent sylz emporteront Vilvolde; le Conte de Mansfeld y doit arriver de jour a aultre qui proetend executer sa passion sur Bruxelles. Sy je fusse en Anvers je vous eusse representé les articles de paix representé par Son Alteze aporte par Monsieur de Melroye autant agreables au peuple que la declaracion des Malinois. Comme lesdits articles vous seront envoyes d'Anvers je nen feray aultre discours pour vous advertir que lon a expedié certains deputes desquex je ne scay les noms, pour passer devers Monsieur d'Alencon. Plusieurs sont par necessité reduitz a sa devotion, aultres par promesse, infinis par opinion imaginaire; sy je dois apuyer ce suiet en faveur de Sa Majeste, je le desirerois scavoir de Vostre Seigneurye ensuyvant mes dernieres affin que je congratule la bonne intencion et volunte dedite Sa Majeste et la vostre. Le Sieur de la Mothe a fait tenir des lettres de credence par ung Anglois duquel je nay peu scavoir le nom au colonel Balfour et par ledit Anglois le sollicite de vouloir prandre le party de Sa Majeste Catholique et tenir en sa faveur la ville de Bruges avec asseurance qui demourera a jamais gouverneur et recepvra telle recompence que plus liberalle na este faicte dung tel roy. Ce faict est encoir secretz et sur lequel nous esperons dresser quelque stratageme sy lon donne lieu a ceux qui scauront le faire valloir; ce sont les continuelles pratiques de lennemy desquelles nous navons le jugement de nous servir et prevalloir que cause nostre ruyne. Cest tout ce que je peult en une tant precipitee conioncture representer a Vostre Seigneurye, de laquelle je baise treshumblement les mains et prie Dieu, Monseigneur, conserver icelle prosperant ses genereux desirs.

De Bruges, ce 3[e] en Aost.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXI.

Mémoire du Prince d'Orange à la ville de Gand.

(15 aout 1579.)

Ce mémoire énumère les diverses raisons pour lesquelles la venue du Prince d'Orange (d'après la suscription) — et du Duc d'Alençon (d'après le texte) — à Gand, ne peut être approuvée; et il expose, par le détail, la surexcitation des esprits en cette ville.

Brief declaration des causes pourquoy la presente venue du Prince d'Oranges en la ville de Gandt n'est trouve convenient.

Premierement, pour ce que le present magistrat ne luy est aggreable lequel il vouldra remectre et changer a sa fantaisie pour en apres faire en ceste ville tout que luy plaist, ce que pourroit causer grand mal et effusion de sang.

Secondemeut, pource quil vouldra rammener la *Religion Vreede*, en suivant le serment quil a faict de conserver la Religion Romaine; et ainsy seront icy journellement par les Catholiques faicts nouvelles entreprinses et la ville gastee et dommagee tellement quil ne pourra ayder (en ceste tresgrand besoing) des biens ecclesiasticques, mais le peuple sera journellement plus chargé.

Tiersement, pour ce quil vouldra venir comme Lieutenant general et ainsy tenir ceste ville dessoubz la puissance de la court de laquelle ilz ont souffertz si grande charge, afin de la oster par tel moyen sa souverainte et franchise, que a present est tombe en poictrine et de droit appartient a icelle.

Quatresmement, afin que par semblance et soubz couverture de redresser les affaires du pays (lequel la court a mene et conduict en ceste estat miserable), contraindre la ville consentir de receuvoyr le Duc Dalenzon, comme il a praticque le mesme a Bruges; par quelle acceptation ceste ville tomberoit d'une liberte en laquelle presentement elle vist, en une intollerable servitude, et de la tirannie des Espaignolz en icelle des Franchois, qui est beaucoup plus orgueillieux, cruel et intollerable.

Au cincquesme, pour ce qu'on ne peult attendre aulcun proffit de sa venue, comme le mesme est apparant par sa derniere presence, de laquelle il apportait a la ville rien que grand dishonneur et despens; ce qu'est a present plus a craindre en le temps quil viendroit pour se venger diceulx qui ont plus aime la liberte et bien de ceste ville, que de l'accommoder de ses intentions, qui sont de tout contraires a icelles de ceste ville, ayant apparu quil a tousiours parle en secret et publicq mal de ceste ville, afin telle-

ment estranger et aliener toutes gens dicelle, ayant a tort et sans rayson l'accuse envers iceulx de l'union faict a Utrecht, afin quilz ne sereroient receues en ladite.

Au sixiesme, pour ce quil amenera son conseil Franchois avecq bonne guarde de souldarts, et ainsi entreront icy les Franchois et toutes sortes d'estrangiers soubz couverture d'affaires quilz ont avecq luy; voires tous ceulx qui sont enfuyez et mandez hors de ceste ville pour l'assurance d'icelle, y retourneront; estant a craindre aussi que devant quil s'en partira d'icy, fera entrer les Escosses et Franchois qui sont asteur a Rouselar et environ, et peuvent en ung jour y arriver.

Au septiesme, pour ce que c'est a craindre que le Prince estant icy, l'ennemy laissera toutes aultres entreprinses pour lencloire en ceste ville, ce quil ne peult faire en Anvers; et advenant ainsi, prendra occasion pouvoir appeller et mectre garnison en ceste ville a sa volunte et plaisir, et tellement la charger plus qu'elle n'estoit oncques.

Au huyctiesme, pource que le Prince ne poult ayder ceste ville avecq argent ny gens. Et touchant son conseil, s'il est en cas que la ville en aura affaire, en pourrat on facilement et avecq moindre despence envoyer en Anvers, que de le laisser venir pardeça avecq tant desdits inconveniences.

Au neufiesme, touchant que ceulx qui desirent tant la venue du Prince, dysent que par sadite venue l'aultres membres pourroient accorder; sur cela se peult dire en verite, que tel accord ne serviroit pour neant, fors que d'apporter ceste ville en servitude et dessoulz la puissance du Duc Dalenzon, ce qu'elle nullement n'en veult accorder. Item pour lattirer dessoubz la subiection de la Court, d'ou quil y a beaucoup d'occasion de s'en disioindre. Item a fin de charger les habitans de ceste ville sans quilz se pourront (en ceste leur besoing) ayder des biens spirituelles. Et en somme cest accord que ledit Prince vouldra ou demandera entre lesdits membres, luy serviront de nous reduyre par tous moyens en servitude sans nous guarder, plus quil na fait jusques ores; combien quil nous a promis que si nous maintienismes la *Religion Vreede*, quil feroit les Wallons sortir du pays en lespace de IIIJ^e^ ou v^e^ jours. Mais si ceste ville s'avanche de guarder leur liberte, adviendra que comme elle est (louange a Dieu) le moyen que les Wallons n'ont faict en tout ce temps rien d'importance, excepté seulement qu'ilz ont derobé des pouvres paisans ou villagois, usant des exactions pour eviter le feu de leurs maisons. Ainsy causera elle exemple dattyrer les aultres membres a certain bon vouloir et desir de leur liberte, et apres a ung bon accord, lequel sera honorable et proffitable a tout le pays.

Pourtant est ce a present besoing que les habitans de ceste ville leur tiennent quoy et en repos, en fyant sur la providence de leur magistrat qui ne l'abandoneront pas, ains mectront vie et biens silz s'en veullent regler par leur conseil, et leur tiendrat en pour asseurez quil auront bon secours pour defendre ceste ville et tout le pays, ayant a tel fin bonnes et certaynes moyens, si ledict magistrat (par la venue du Prince) n'est corompue.

Touchant qu'aucuns disent que les gens doyvent avoir ung bon chief, c'est bien vray que le pays a besoing d'un marichal pour mener la guerre; mais pour ce n'est le Prince idoyne qui s'est tenu touiours en les villes dont sont venuz grands domages, comme se sont veuez par tous les braves camps qu'avons en si loing au champs.

Qu'aultres disent (le Prince estant icy) qu'on le tiendra bien en la bride, qu'il ne pourra faire ce que dict est, cela na nul fond; car s'il a sceu faire tel discord (estant absent) par quoy la ville est en peril de tomber en ruine, que ferat il estant present? Et si la ville se mectroit alors par force contre telles praticques, qu'un chacun y pense seullement s'il n'est point mieulx de prevenir ung tel peril et honte, l'escripvant une lettre aimable priant par icelle de vouloir post poser sa venue pour ceste fois iusques a ung temps plus idoine.

Et touchant qu'aulcuns espritz inquyets cherchent de faire le peuple pusillanimez et de petit courage, sans verite disants que Hollande et Zelande nous laisseront si nous ne laissons le Prince entrer; a ce peult on croire pour certain *Imprimis* quayants prins la ville de Gant en leur traicté contre la volunte et conseil du Prince, ne nous laisseront, veu que icelle les ymporte tant; daultrepart est moins apparent quilz laisseront ceste ville, laquelle ne cherche aultre chose que la pure religion et defendre leur liberte contre touts tyrants. Daultant que l'union d'Utrecht est faict a ceste intention pour conserver ces deux points. Au troisieme ceulx de l'union n'ont eu ny ont aulcun plaisir de la venue du Duc Dalenzon, pour ce quil le cognoissent, et pour tant ne nous abandonneront point, schachants que travaillons tant pour iceulx que nous mesmes de nous tomber en sa tirannie. Pource ne laisseront les habitants de telles parolles esmouvoir ou alterer, mais estre certain que ceulx de l'union d'Utricht avecq tout leur puissance sont prestz de nous aider et guarder suivant que par leur serment faicte sont obligez.

Mais si en cas la venue du Prince soit trouvee necessaire pour redresser les affaires du pays comme on dit, pourquoy ung grand nombre de gens le disirent, si seroit il trouve mieulx conseille de prier affectueusement quil voulisse cheminer a Bruges ou que Son Excellence est desire. Estant pareillement plus commode, veu quil y n'aurast besoing de tant d'asseurances, les garnysons Escossoys se logeans par dela, lesquelz il a prest a son commandement. Et illecq pourrat on de ceste ville envoyer vers luy idoynes et habiles personaiges afin de traicter avecq Son Excellence de toute soing et pour dont elle pour ores se treuve ou pourra trouver. Et sera Son Excellence (qui ne cherche aultre que redresser les affaires du pays) pareillement contente.

Aultrement s'en fault necessairement qu'il s'en loge quelque ulterieure menee en ceste venue, laquelle en temps au domaige de ceste ville se monstrera.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXII.

G. Gilpin à Laurence Thompson, secrétaire de Walsingham.

(Anvers, 16 août 1579.)

Remis à M. Villiers la lettre reçue. — Sieur Russell n'est pas encore revenu des Flandres, où il est fort mécontent de la conduite des Français réduits à douze compagnies. — J'ai transmis vos ordres à MM. Frames et Longsto. — Nos affaires déclinent tous les jours. — Veuillez me donner une réponse, car notre poste a été dérobée à Dunkerque, parce qu'on soupçonnait qu'elle renfermait de l'argent. — Je n'ai rien pu faire quant à la demande du docteur Bailyff, et ne consentirai pas à la réduction qu'il réclame. — *Postscriptum.* M. Villiers est parti avec le Prince, sans laisser de lettre, qu'il avait cependant promise.

Your courteous lettre by this post gentle Mr Tompson I have receavyd and delyvered the withinclosed to Monsieur Vilhers whoehath promysed he would send me his answere which (yf yt comme ere ower post departe) youe shall herewith receave. Sieur Rossell is not yett com out of Flaunders where (by his wrytinge to me) he signifyeth to be greatlye vexed with the conductinge of the frenche men, whoe are reduced into 12 companies and are comminge this waye; uppon his retorne I will not fayle to delyver so muche unto him as per your master his ordre I was willed, which is in redynes. Your commendations to Mr Trames and Mr Longsto, I have donne whoe resolute youe herewith. I send yow a note of ower niewes which daily grow worse God yf yt be his will helpe his people and confound the rage of those that seeke the overthrow of his gospell and the professours thereof. By the last weekes post, I sent Mr Secretarie a packett of lettres from myselfe, and another greate one from the States to the Quenes Majestie directed in a cover unto his honour which I longe to have the recepte of them for that owr post within twoo myle of Dunkerke was robbed and all they suspected to be monie or any thinge but lettres they tooke from him and therefore I besech youe lett me heare from youe by the nexte. And if I be hable here to pleasure youe shall fynd me most redy at your commandment wherewith I ende committing youe to the grace of God.

From Andwarpe, the 16 of agust 1579.

In Mr Doctor Bailyff sate I could doo no good as yett because that the one burowmaster is deceased and the other was absent till fridaye last and havinge spoke with their Lieutenant doo fynd small hope to prevayle otherwise then accordinge to the reduction, but I meane not in any wye to yelde thereunto and so I pray youe tell Mr Doctor to whome by the nexte I will wryte how I speede. Iterim vale.

Mr Villiers is departed with the Prince and hath left no letters at his house as he promysed.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXIII.

Jacques de Somere à William Davison.

(Anvers, 16 aout 1579.)

Il a reçu la nouvelle de la descente de Fitzmoritz en Irlande. — Ici peu de changement. — On ne parle plus de la paix de Cologne, et tout se remet à la guerre et à l'extirpation de la religion. — Ligue d'Utrecht. — États-généraux et Conseil d'Etat. — Prise d'Alost. — Marche du Comte d'Egmont sur Termonde. — Mesures du Prince d'Orange. — Bruxelles menacé. — Menées de Hembyze à Gand. — Son parti desespéré. — Conduite de Danthenus. — *Postscriptum.* Arrivée du Duc d'Alençon en Angleterre.

Monseigneur, Jay este fort aise d'entendre par celles du 8ᵉ quil vous a pleu m'escrire que toutes les miennes vous ont esté delivrees. Cela me fera continuer a vous departir des nouvelles de pardeca, sans me mettre en paine, ou vous importuner pour responce, n'ignorant que vos affaires de plus grande importance vous en ostent le loisir, et massurant de la bonne affection que me portez, comme aussy je vous supplie de croire que je ne mettray jamais en oubly les obligations que jay pour m'acquitter de mon debvoir envers Vostre Seigneurie. Le bruit de la descente de Fitzmoritz en Irland a este beaucoup plus grand par deca que vos lettres ne portent, jespere que son entreprise ira en fumée par vos diligences. Les affaires de par deca vont tousiours a laccoustumé. On ne parle plus de la paix de Couloigne et la mett on hors despoir. On se resoult du tout a la guerre veu que la paix ne se peut obtenir que par lextirpation de ceux de la religion qui sont deliberez de bien defendre les villes quils tiennent. Son Excellence communique plus avec les deputez de la ligue d'Utrecht qu'avec les Etatz Generaulx qui ne sassenblent plus gueres, ou le Conseil d'estat qui est en bien petit nombre. Je craings que ladite ligue ne tombe en mesme inconvenient de longueur que lesdits Estatz Generaulx par fault dauthoriser suffisamment leurs deputez. Son Excellence ne cesse de leur remonstrer le mal qui en viendra si on n'y remedie. Jespere que la necessité et lexperience des choses nous faira sages. Ceux de la ligue d'Artois et d'Hainault se fortifient tous les jours. Monsieur de Haussy leurs a livré entre les mains la ville d'Allost passé 3 ou 4 jours, et a fait devaliser sa propre garnison et payer rancon a son lieutenant. Le Conte d'Egmont y est entré avec 7 enseignes et quelque cavallerie. Les gens dudit Conte avec les Wallons associez ont depuis prins par force le port de Basterode qui est a une demye lieue de Terremonde y cuidans attraper Son Excellence. Et de fait le bruit estoit quil devoit passer Terremonde la nuict comme

ledit port a esté forcé a l'aube du jour; et voyans leur entreprinse faillye ils lont bruslé et abandonné parce qu'ils ne le pouvoient tenir estans subiects au tans des navires de guerre . . . . . [1] et mis sur la riviere. On dit que les Espaignols commencent a . . . . [1] tter les places quils tenoient suyvant . . . ord dArtois et dHainault. Mais je me doubte de fraude. Monsieur de Bourse se repent desia bien davoir vendu Malines a lEspaignol pour se voire mesprisé et estimé traistre de ses marchans. Monsieur le Prince est party hier apres disner (de ce)ste ville vers Derremonde pour donner ordre tant audit Derremonde qu'à Bruxelles qui sont les deux villes maintenant les plus menacees et exposees au dangier. Aussy pour redresser les affaires de toute la Flandre en general et lestat de Gand en particulier; y estant desia par plusieurs fois sollicité par les deputez de ladite province et villes nonobstant toutes les pratiques et menees qu'Imbiese et les siens ont tasché de faire pour l'empescher luy monstrant hostilité manifeste et divulgans des libelles diffamatoires contre luy plains de impudens mensonges et calomnies; qui voluntiers vont en fumée d'elles mesmes, et principallement estans forgees contre un personnage si illustre et auquel ce pays est tant obligé. En fin comme ils ont veu quils nont peu tant faire que rompre ledit voyage, ledit Sieur d'Embiese et Dauthenus et le meurtrier Meyeghem se sont cuidez sauver en Zelande. Mais ledit Embiese s'estant desia jetté en une schalaippe sur le soir, a esté retiré par un capitaine de la cavallerie Gantoise et rammené à Gand a 12 heures de mynuict devant hier. Vous pouvez penser quelle honte il en aura receu. Dauthenus ne se trouve encores nulle part. Dieu luy pardonne mal et bien le scandalle quil a fait a lesglise et la Republique. Et ne servant ceste cy a autre fin que pour vous tesmoigner le desir que jay d'estre continué en vos bonnes graces comme un de vos plus humbles serviteurs, je vous baiseray en cest endroit bienhumblement les mains priant Dieu, Monseigneur, vous donner en santé heureuse et longue vie.

Danvers, ce 16ᵉ dAougst 1579.

Postcriptum. Comme jestois pour fermer la présente j'ay entendu que le Duc dAlencon est arrivé en Angleterre; vous estes sur le lieu pour avoir nouvelles . . . ssionce.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 10)

[1] Déchirure dans le papier.

MMMMCCCCLXIV.

An. Gosson de Wamin à William Davison.

(ANVERS, 22 AOÛT 1579.)

Il écrit un véritable dithyrambe sur le voyage du Duc d'Alençon en Angleterre. — Ici peu de nouvelles. — Le Prince d'Orange et Villiers sont à Gand; le Comte Marnix de Sainte-Aldegonde à Utrecht. — Maladie de Du Plessis. — Menées du Comte d'Egmont et de Bouree. — Réconciliation de l'Artois.

Monseigneur, Je receuptz hier voz recommandations par vostre secretaire, qui me dit oultre que sans des empescemens qui vous surprindrent qu'aviez la plume en main pour m'escrire et qu'a la première commodite ne fauldriez de ce faire. A quoi j'ay voulu prevenir et vous dire, que je m'asseure trop de vostre bienvolence, que je pense bien aussi que les charges et affaires publiques, jointes voz particulieres, vous sont accreues au double plus qu'ichy. Et pourtant avecq bonne raison je me contente sans vous importuner de nouvelle rescription de lettre. Pardessus en ayant entendu la venue de Monseigneur Dalanchon en vostre terre, n'ay peult laisser de vous en congratuler. Il y auroit dequoy sadmirer, si toutes les principalles actions passées de ce seigneur, n'avoient ezté autant rares hardies et admirables, que la presente. Laquelle a ceste advantage, quelle est poulsée et guidée d'amour, qui surmonte toutes les difficultes du monde.

Je vous veulx accommoder a proupos quelques vers de la divine Aeneide :

Quanta urbem soror hanc cernes! Ave surgere regna
Coniugio tali! Gallûm comitantibus armis
Anglica se quantis attollet gloria rebus!

Ce que je fais d'autant plus voulontiers, que ledit Seigneur Dalanchon, du costé paternel et maternel attient a celluy dont ces vers ont esté chantés. Par ce que comme tesmoignent les poetes et les anchiennes annales, d'Aeneas sont descendus les Italiens et de Francion son cousin filz de Aector les Franchois. Cecy suffisse attendant lentiere conionction des lys et des roses. Qui furnira argument aux meilleurs poetes de l'Europe a chanter Epithalames dignes de leurs grandeurs.

Des nouvelles de pardecha, Monsieur le Prince est a Gand por régler les affaires de Flandre, Monsieur de Villiers est a sa suitte, Monsieur de Sainte Aldegonde est a Utrecht aux affaires de l'Union, Monsieur du Plessis a esté griefment malade huit

iours. Il commenche a se porter ung petit mieux. De dehors vous aurez entendue la totalte revolte des Seigneurs d'Aigmont et de Bours, s'estant ledit d'Aigmont autant desbordé de retenir prisonniers les deputes de Bruxelles et entre iceux le Sieur Feron en violant la foy publique. Comme avoit fait paravant ledit Sieur de Bours endroyt le secretaire Seille envoié par Son Altese vers luy et le peuple de Malines. Ceux Darthois et leurs alliés sont d'accord avecq le Prince de Parme, fors quelques pointz quilz ont remis a traiter par commissaires depart et daultre. L'ung d'iceux est de la sortie des Espagnolz. Cependant ilz ont envoié en Espaigne trois deputés ung Darthois ung de Hainault et ung de Lille pour supplier au Roy de rethirer lesdits Espagnolz et ratiffier lappointement par eux fait. Ad ces fins sont partis depuis huit jours. Les villes de Bapalme Cambray, Tournay, Valencennes, Bourchain et Landrechies, ne prennent goust a ces affaires, au demeurant tout est assez paisible entre eux, jusques ad present. Icy feray fin me recommandant humblement a vostre bonne grace priant Dieu, Monseigneur, que vous maintienne en bonne prosperite et santé.

Danvers, le 22e daoust, préveille de Saint Bartelmy 1379.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXV.

John Norris à M. Dannet.

(Anvers, 13 septembre 1579.)

Depuis la prise de Maestricht l'ennemi n'a pas fait grand chose, si ce n'est quelques bravades dans le pays de Gueldre et Bois-le-Duc; mais sans réussir dans ses desseins. — Le bruit court de nouveau de la conclusion de la paix avec les Wallons, sur les bases de la Pacification de Gand, et du départ des Espagnols. — Le Prince reste en Flandre où il est d'un grand secours pour notre pauvre guerre.

Mr Daunet I wyll not confesse to have comytted a greater fault sins my comyng into thys country, then in forgettynge to wryte unto yow, whome I have been always so greatly behouldinge unto, but pardoninge me what is part you shall se I wyll better bethynke my self; our newes geves no great occasion of discourse; the ennemy hath not sins the taking of Mastricht attempted any thynge, but a few bravadoz in Ghelders and towards Boisleduc and Huseden wher al his disseins have failed them; for in Ghel-

ders wher he thought so to have terrified them that they would have wyth drawen them selves from the union; it is so contrarily happened as they desyer to have the Prince theyr Governer; at Boisleduc whether the Prince of Parma had recommended Monsieur de Bassigni to be Governer after hys entry and that he was invested of the charge he hathe temporised and I thynke wyll rather be Malcontent then Spanish; a fresh brute is amongst us of the conclusion of the Peace wyth the Wallons and that the warr beynge commytted to them to make against such as shall infringe the pacification of Gand, the Spaniards shall retyre them selves, some showe is made of the performynge heerof as is certaynly affirmed; for that certayn Spaniards are disloged out of Lovayn wyth great store of cariages, and as many out of Mastricht towards Namur. I breleve nothynge lesse then theyr departure. But I hould this florish made to break some determination of Monsieur : the Prince is yet in Flaunders whych he hath reduced into so good termes as yt wyll be a good helper to the mendinge of our poer warr. Els at thys tyme nothynge; wherfore after my very harty commendations I wyll commyt you to the Almyghty.

From Antwerp, thys xii of September 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXVI.

M. de Villiers à William Davison.

(Bruges, 13 septembre 1579.) [1]

Hembyze s'est retiré à Leyde. — Gand commence par se remettre de ses commotions. — La Noue a ravitaillé Bruxelles. — Le camp de l'ennemi est toujours à Maestricht. — Sentiments du Roi. — L'union d'Utrecht cherche à se retirer de son obéissance.

Monsieur, Si vous estiez a present en ce pais, vous trouveriez aulcunement les choses changees depuis que ie vous y ai veu dernierement. Embize s'est retiré a Leide en Hollande, et plusieurs aultres de son humeur, et de iour en iour aultres font le semblable. De là est advenu une tres grande conionction entre les quatre membres, car la pluspart des ghentilshommes de Flandre, qui empescherient de laultre part, ont este prisonniers en ceste ville a raison de la sedition quils firent en iuellet, en ceste ville. Ce iourdhui ils ont volontairement quitté leurs chauses aussy promeste de s'absenter

de ceste ville deux ans, tellement qu'il y a esperance de veoir un meilleur ordre a l'advenir, combien que le mal qui y a esté, estoit tel qu'il est bien difficile d'y remedier sinon aussy le temps. Monsieur de la Noue avanthyer a ravitaillé la ville de Bruxelles, nul des ennemis n'est comparu, encores quils soient plus fors que lui. Le camp de l'ennemi est touiours pres de Mastrictz gastant et destruisant tout en Juilliers, Cleves et Liege, les soldats mutinez. On escrit que Mondragon est mort en son voiage, et que le Roi d'Espagne n'a pas faut grand cas de la prise de Mastrictz, et n'a point creu que toutes les villes se viendroient rendre. Toutesfois le Duc de Terranova ne laisse de faire le trave extremement l'union d'Utrectz se veult resouldre a accourir le temps de la negotiation, pour entierement se retirer de l'obeissance du Roi. Il me semble si l'ennemi ne nous accorde la paix que l'hyver ne passera point sans veoir changement. Je prie Dieu que ce soit en mieux. Apres m'estre humblement recommandé a vos bones graces ie prierai Dieu, Monsieur, vous tenir an sa saincte garde.

A Bruges, ce 13 Septembre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXVII.

. . . . *à Gilpin* [1].

(Cologne, 17 septembre 1579.)

Peu d'espoir de voir la paix s'établir. — Le point de religion reste la pierre d'achoppement. — Le Prince de Parme se tient à Maestricht, où il a distribué des chaînes et médailles à l'effigie du Roi, et où il s'amuse. — Il demande à l'évêque de Liége de payer la moitié des frais ou 4,800,000 florins, puisque la ville de Maestricht appartient par moitié au Brabant et à Liége. — La mortalité est grande dans tous les environs et s'est étendue jusque dans le palais de l'archevêque de Cologne.

Monsieur le Secretaire, Jacois que les occurrences de deca sont maigres et les commissaires imperiaux fort refroidis pour bastir une bonne paix, attendant la derniere

[1] Nous connaissons de Georges Gilpin un ouvrage intitulé : « The Bee hive of the Romishe churche. A worke of al good catholikes to bee read and most necessary to bee understood. Transl. out of Dutch by George Gilpin. London, Th. Dawson, 1580. » Avec une gravure sur bois, petit in-8°. Ce livre eut plusieurs éditions, en 1623, 1636, etc., même format. C'est la traduction anglaise du fameux « Byenkorf » de Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde, qui resta inconnu aux bibliophiles jusqu'en 1880.

resolution des Estatz, que sera telle (comme on presupose et que ja vous pouves avoir entendu pardella) que fera esloigner la paix de deca, si ce n'est que le Roy pretendu d'Angleterre ne les constrainctz de permectre ; ce quilz estiment Dieu pour son Evangille ne pouvoir faire. Car jusques a present ilz ne scavent macher lasseurance de paix quilz presentent, ny avaller ce point de Religion, sans lesquelz tout tombera en confusion. Or comme il en soit, je nay volu failler vous saluer par la presente, et me ramentenoir a toutes vos bonnes graces et bien humblement vous mercier de toutes vos cortoisies, vous priant de croire que je vous suis humble serviteur prest a vous obeir en tous endroitz où l'occasion se presentera. Il m'est tombe entre mains ceste copie d'un pasquille semé par ceste ville, vous en feres si vous plaist vostre prouffit particulier.

Le Prince de Parme continue sa rezidence en la desolée ville de Maestreicht aveeq garnison de Wallons, Espagnolz et Allemans. Il a licencie et paiez une partie ou tous les Riters du Duc de Lowenbourg et faict presens aux Ritmeesters chacun dune cheine dor de trois cens escus avec une medaille de leffigie du Roy d'Espaigne pendant ausdites cheines; ilz passent par icy et alemvirons. La reste du camp est dispersez du loing du pais de Liege et de Cleve attendant comme lon dict la resolution qu'aura prins le Conte de Mansfelt et autres deputez aveeq les Estatz de Haynault et Artois. Ledit prince est bien dispos, passans son temps (en attendant les deniers pour faire monstre generalle) aveeq une garze laquelle il entretient comme une Déesse. Il a mande au Reverendissime Cardinal de Liege, quil entends estre remboursez de la moitie des frais de la guerre de Maestreicht montant a la somme de quarante huict centz milz florins par ce que ladite ville et despendance est moitie Brabant et Liege, aiant este par cidevant administree de deux sortes de justice magistratz et officiers. A fault de quoy sera entierement annexee a Brabant et ledit Reverendissime quicte de ses titres et juridictions. Monsieur le prelat estonne de telle solution, en a prins la fièvre en hazart de l'emporter. La mortalité est grande es villes de Maestreycht Aix et Liege, en dangier den faire part a leur voisins comme ja ceste ville commence a sen resentir, et notamment en la maison de l'archevesque de Colloigne, qui a perdu son maistre keu et deux aultres domestiques, qui a causez que Monsieur le Prelat sest prestement delogez. La nuict passe son enfondrees deux maisons asses vielles, ou il y a ung piteux spectacle toutesfois deux enfans demeure vifs. Ilz sont 14 coronelz de riters licencie et payez sauf IIIIe moys, quil esperent avoir asseurance a Francqford; ilz disent que on debvoit casser deux regiments de pietons Allemans. Ce sont Monsieur des fruictz de la guerre, et que noz pechez ont merite. Ou apres vous avoir presente mes humbles recommendations feray fin. Priant leternel vous conceder, Monsieur le Secretaire, le comble de vos bons desirs.

De Collogne, le XVIIe de Septembre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

Cette lettre est suivie dans le registre de la pièce suivante :

Pasquille.

Promettre liberté ..... exercer tirannie
Faire le Patriot ..... preferer l'estranger
Chercher sa seurte ..... mectre tout en danger
Se mectre loing des coups, les siens a la boucherie
Estre estime chaste et de saincte vie,
Femme et Religion, sans scrupule changer
Ne parler que de tout en bon ordre changer
Peuples villes et bourgs, mectre tous en furie
Humble estre et clement, pitoiable et humain
La vie oster au bons, d'un clin doeil par soub la main
Sans Dieu sans Roy sans foy, toutesfois contrefaire
Le preux l'humble et droict, cest ce que ce fleau
De ce pauvre pays cest abuseur scait faire.

Aultre.

Promettre la liberte brasser la tirannie
Les gens enmyeller de cortoyse facon
Faire danser un peuple, a sa belle facon
Quand sans estre nomme, tout le peuple il matue
Qui faict morir les bons, et tout froid le denie
De deux femmes mary de cent Religions
Ne pouvant s'asseurer quentre rebellions.
Scavoir entretenir du peuple la magnie
Soub couleur de chasser estrangers a le feire
La couvrir d'estrangers, appellez de la guerre
Establir cent tirans mescongnoistre son Roy
Mectre tout au rebours, et dire quil ny touche;
Sont les faictz et vertus du bon sainct que je touche
Prince des reformes zelateurs de la foy.

MMMMCCCCLXVIII.

Adrien van Conixloo à Arthur Atley, secrétaire du Comte de Leicester.

(ANVERS, 18 SEPTEMBRE 1579.)

M. Gilpin, secrétaire de la cour des Anglais à Anvers, lui a remis des lettres de lord Leicester pour le Duc Jean Casimir, son maître. Par suite de l'absence de celui-ci, il s'excuse de n'avoir pu les transmettre.

Monsieur, M'ayant recommand[ation] vostre affectueusement a votre bien bonne grace, la presente servirat seulement pour vous advertir que Monsieur Gilpen, secretaire de la court des Anglois en ceste ville, m'at delivré jusques a 2 fois des lettres de Monseigneur votre maitre addressant a Monseigneur le Duck Jehan Casimir et mon maitre, je les ay chacun fois envoyé seurement a Son Excellence esperant quilz luy seront este livres, combien que je n'en ay eu encoir nouvelles n'ayant rechu aulcunes lettres passe plus d'ung mois de Monseigneur, de quoy ne scay que penser, car je souloys avoir pour le plus hault tousiours des lettres to(us) le 15 jours, je presume que Son Excellence sera a quelque voiage, hors de son pais; car je suis asseure qu'il eusse aultrement escript a Monseigneur votre maitre, je n'ay sceu laisser de vous adv(iser) ce que dessus, affin que Monseigneur votre maitre ne penche que j'ay este neglisient pour adresser ses lettres; vous priant qu'il vous plaize presenter a Son Excellence mes tres humbles services et recommandations et me fer(ez) grand plaisir. Touchant nouvelles, n'avons ici sinon confusion et desordre, notre bon Dieu y veu(ille) pourveoir. Atant je prierai notre bon Dieu qu'il luy plaize, Monsieur, vous garder de mal et nous tous.

D'Anvers, ce 18 de Septembre 1579.

(*British Museum, Galba C.* VI, 2e partie, n° 220.)

MMMMCCCCLXIX.

Charles de Beaulieu à William Davison.

(GAND, 2 OCTOBRE 1579.)

Il est parvenu à lire les lettres de Mendoza au Prince de Parme, écrites en chiffres, qu'on lui avait envoyées d'Angleterre; il espère déchiffrer également des lettres de l'Ambassadeur de Portugal; et

demande, en récompense de ce service, qu'on défende sa cause contre Spinola. Car ce travail de déchiffrement est long et pénible, et rend de signalés résultats; aussi espère-t-il que la Reine l'en récompensera largement; elle ne trouvera du reste de serviteur plus fidèle.

Monsieur, Estant envoie d'Engleter a Monsieur de Viliers quelques missives en ciffre, i[envoie par Don Bernardin de Mendoca, au Prince de Parma, pour lesdits deciffrer pour lequel affaire sest adresché vers moy, scachant que des le commenchement des troubles de Zeeland avois trouve la practicque desdits] par lequel moien avoies trouve la verite des secrets de nos ennemis, comme pareillement jay faict en ce ciffre servant a Sa Majeste pour quant elle vouldra faire destrouser les postes Despaigne ou de lambassadeur povoir par ce moien cognoistre la verite du coeur contre la faintise de la bouche; ce que aveeq grande travail desprit ay faict que suis parvenu a la congnoissance des carrecters quy sont en ce ciffre en nombre de 350 pour faire entendre lalphabet cen que ay de aucsi bonne affection faict que despuis quelque tamps Vostre Seigneurie mavoit requis de deciffer aultre ciffre de lambassadeur du Portugal comme ie fes, aiant pour recompence prie Vostre Seigneurie avoir eu laffaire de mon frere Jay de Beaulieu alencontre de Benedeto Spinola pour recomande, en regard au tort que luy estoit advenu, cen que luy a cause et a moy grande perte de biens et de tamps, et en fin falu composer pour 200 escus. Non obstant tout cela je suis prest au service de Sa Majeste de tout ce que Dieu ma donne la grace, mais comme cest science est rarre et de grant travail, et qu'ordinairement telles inventions sont largement recompense des grans seigneurs qui demandent le service du petit serviteur estre recongnu, je vous prie me avoir vers Sa Majeste ou Monsieur de Walsingam pour recomander, pour la recompense ou service de ce practicq et travail, lequel me servira de grande ayde, et a Sa Majeste de petit estime; quoy faisant Sa Majeste me trouvera prest pour luy fair congnoistre tels et aultres ciffres quicelle aura de besoing de scavoir. Et quant aux marques quy sont demoure en blan a deciffrer annotes par nombre de ciffre et lignes par dessoubz, iceulx servirent de noms de personnes et de place quy me sont incongnu. Lesquelz Vostre Seigneurie poldront mieux juger que moy, pour congnoistre les personnes a quy touche la matiere et les lieux scitues au quartier mentionne en ladite missive. Me recomandant treshumblement a Vostre Seigneurie prie le Createur Monseigneur maintenir en sa saincte garde bonne et heureuse vie.

De Gand, ce IIe de Octobre 1579.

(*Record office*, *State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXX.

Conférence de Westminster au sujet du mariage projeté de la Reine Élisabeth avec le Duc d'Anjou.

(4 ET 6 OCTOBRE 1579.)

Moyens d'assurer la paix et la sécurité de la Reine et de ses États. — Difficultés qui naissent de cette union. — Avantages qui peuvent en résulter. — Danger d'un refus de cette alliance.

The summe and principall heades of a Conference at Westminster touching Queene Elisabethe's mariage with the Duke of Anjowe the Frenche Kinges brother : the 4th of October anno 1579.

The Comissioners : the Lorde Burghley, Lorde Tresurere; the Earle of Sussex; the Earle of Leicester; the Lorde of Hunesdone; Sir Christopher Hattone; Sir Fraunicis Walsingham, Doctor Wilson, Secretaries.

1° *The meanes to assure Her Majestie of Peace and to preserve her person and state from daungere :*

1. Assistance of the Religion in Fraunce.
2. To give helpe in the cause of the Lowe Contreys.
3. To maintain our Religion, Lawes, and justice inviolably.
4. To contracte with Scotland and their Kinge, faste and dovingly, with plausible termes and good and comodious Actiones.
5. To make an Acte of Parleament to disable all suche persones from the Claiminge of the Crowne as shall by any meanes interrupte Her Majesties quiet or endaunger her persone.

2° *Perilles Growines by the mariage :*

1. The difficultie of the continuance of Religion.
2. The feare that may be justely conceyved that he will bringe the Realme in to his owne possession.
3. The daunger of separation if he should be caled by his brothers decease, into his owne kingdom.
4. Endland (*sic*) will abide noe Vice Roy.
5. The greate charge this Realme shalbe at for his maintenaunce.

6. The discontentmente of the subjecte to be governed by a straunger.

7. The suspision of treason in seekinge Her Majestie to possesse aneother afterwards.

8. The daunger of fallinge into forrayne warres, by maintaininge at Her Majestie's great charge this princes quarrelles whersoever.

9. The encouradgement that the Scottes mighte take againste us; in hope of the favour of the frenche with whom they have alwaies had auntiente league and alliance to our prejudice and disquiete.

10. The Lowe Contreys wilbe jellous of the matter. The Germans will be displeased; and Spain will not abide the greatnese of these two kingdomes growne so mightie by this Allyance.

11. The people shalbe more taxed than her tofore which they will murmur at, the rather because it is by the meanes of a straunger.

3° *The comodities growinge by the mariage :*

1. The gaining of the Frenche by this Allyance.

2. The suppressinge of sedition which may otherwise ensue by Poperie in this Realme.

3. Spaine shall not dare to trouble or offend Her Majestie.

4. Her Majestie may by this prince's help, wine to her the possessione of the Lowe Contreys.

5. The Comforte which may redound to the Realme by the blessed fruit of Her Majestie's body.

6. Spaine shalbe glade to take reasonable condiciones of the Lowe Countries.

4° *Perilles ensuinge by Leavinge of this Alliance.*

1. The greifs alreadie conceaved againste us.

2. The Alienatinge of Scotland from us.

3. Mounsieur will seeke the Kinge of Spaines daughtere wherby his factione should cease in Fraunce and he should happilie have the Lowe Countries for his wives douere.

4. Spain and France would then sett up the Queene of Scottes.

5. They would reduce the Lowe Contreys to obedience.

6. They would practice to winne the Kinge of Scotts to them and then wearrie him at their pleasure.

7. They would supplante the Religeon in Europe and beginne at the Roote.

8. If the Papistes in England had but one of these Kinges to backe them they would be redie to rebell.

9. The Queene of Scottes beinge in Englande would further the mattere.

10. When hope of Issue should faille the subjects would begine to *adorare solem orientem.*

Poines of state considered upon by the Counselle at Grenwiche touching ye Present State of Englande to Equalle Fraunce or Spaine, the 6 of october anno 1579.

The Commissioneres : Wi . . . . . Lorde Chauncelor; William, Barron Burgheley, lo Tresuror; The Lord Admiralle; Henry Barron Huns-done, Lorde Chamberlen; Robarte Earle of Leicester; the Barron of Hunsdon; the Treasuror of ye Houshoulde; the Lorde President of Wales; the Vice Chamberlen; Secretari Wilsone; the Chauncelor of ye Duchie; the Chauncelor of the Exchequer; the daungers that may trouble Her Majestie are to come.

Releife for maintenance of her subjects; the causes neverthelese juste and necessary; — frome Fraunce or Spaine.

Therefore it is good to considere the state of those Kinges and howe they canne presently annoy us.

Fraunce : not in the state it was in the tymes of Lewis ye 12, Fraunci s ye 1 and H. ye 2.

And firste of fraunce : the Kinge, the People.

The Kynge a persone efemenate passinge his tyme in delights neither wise nor marsheall.

His kingdome devided and brokene in partes some Protestants and some Papistes.

By neither of these loued nor obeyed many provinces and townes of importance in the hands of sucke as he cannot commaunde as he would; and he must recover them by peece meale.

The Breache of oath, faith and promise in those Frenche Kinges, hath taken such effecte as he trusteth not his people nor they him.

Allowinge him but after 7 in ye 100 he brought them in his debte : — So farre in debte as he willnot be cleere a longe tyme excepte he compt backward injuriously with his bankeres at the Kinge of Spain did by a bill from the Pope.

The Frenche Kinges shall credite for money. Frome the Protestants no perill seinge they are tyed to the Queene by formor benefits chieflye by conscience in Religeone and they if need bee, are safely made a partie againste him.

Thie warres of this age not like to formor times : — No great feare of any invasion by the Frenche Kinge into England that cannot master his owne at home.

Noe reconciliacion odium implacabile : — And tyll he have done that it is not like that he will seek warres abroade.

Warr for Consciens different from other : — And he hath work enough at home for his life tyme.

To sett upe the Queene of Scotes, he dare not for feare of perill may come to her seeinge by Gods providence she is in Her Majestie's hands. To annoy us by Scotland he cannot except the faulte be in our selves in neclectinge the opertunitie offered.

Paris Liones Vassy : — The punishments that hangeth over that lyne for the horrible murderes and massacres committed there.

So as they cannot prosper in anythinge they take in hande, if wee stand faste to our God. The Kinge of Navarre, Prince of Condy, Bellagarde, Danuille, Doulphiny, Prouince Languedock, Rochelle, Nismes, Montalkon, Mountpelliet, Perigeme, Aquismontis, etc., to the nomber of 60 townes of importance, revolted which must be recovered by peecemell not greate forece of his owne by sea, and his force by lande, moste upon strangers.

The next is of Spain.

Alva, Comendator yo, of Austria : — The Kinge in his lyfe effemenat not givene to be martiall but hetherto feared by the reliques of his father's Captaines.

The Lowe Countries revolted from his obedience through the tyrany and untruth of his ministers.

Hollande, Zealande, Flanders, most of Braband, Frislande, Gelders, Utrich : — So as to recover them to his obedience his whole life will not suffice.

His debts greate and his presente charge intollorable.

Maestricht Henault Artoys : — So as by all lykely hood untylle thes things be quieted he will begine no newe quarreles abroade.

If he doe the Queene may easily make him repente it in the Lowe Countries.

The hunishmente of God hanging over his head for crewelty againste the Gospell and yet that spreadeth mauger his forces and will prevaille against him and all adversaryes.

His owne forces by sea not greate, except Gallies which are unmeete for our seas.

Zerby Gulet Granado for yemors : — The doubte he hath of the Turke and Mores will make him carefull to keepe frends.

His countreys cannot share the Traffique of England.

Begunne 300 years agone and most ample in K. H. 7 his time : — The auntient league betweene England and the House of Burgundie will make him not hastie to breake with us.

Howe Fraunce may helpe us againste Spayne.

Spayne farre of to annoy us.
The Pope malitious, but nowe apore Chapline, etc.
Countries gone frome him, etc.
Platina Guicherdine and otheres : — His power to make warre in time paste, etc.

The Queenes Stat, how fare it differes from theirs.
She maintainethe within her Realme the treve religione of God.
Shee maintainethe justice amonge her people.
Shee preserveth them in peace.
Shee is juste in dealinge, and unspotted in her wordes without breach of faith or promis.
She is therfore beloved, feared and trusted not onelie for her subjects, but in all forraine Countreyes.
None within her realme dare lifte up his hands againste her : — Hable to make an army without mercinari souldieres.
The subjects take her preservation to be their owne safetie.
She is Queene of a noble natione valiante and faithfull to her.
Her creditte great amongste them for money by love or subsidie : — Credit at home and abroad by her just repaiment.
Noe people in the world more redie nor willinge to adventure themselves for any prince than they for her.
The furneture she hath by sea and land was never as greate in any of her progenetors tymes.
The naturall wall about England by sea no frontier but Scotland : no easi invasion.
Her life hetherto, christian vertuous, not to be touched with any crime : — In comparison of other Princes an Angelle.
She raigneth over her subjects as a most lovinge mother over her Children.
Such as be of noble blood should not forget the greate things done in fraunce by their auncestores, for as they be discended from them, so it is to be hoped that with their bloude is also descended their vertue and magnaminitie.
Perilles : — At home abroade.
Cautiones : — Cathes. Bondes. Treaties. Acts of Parleament.
Remedies : — At home abroade.
Mariage : — Generally any daungerous for years perticulerly this; daungers fore Religeon. Pollicie.

(*British Museum, Add.*, ms. 4149, fol. 104.)

MMMMCCCCLXXI.

M. de Villiers à William Davison.

(Anvers, 5 octobre 1579.)

Sortant de maladie, il n'a pu lui écrire plus tôt. — Il a employé le Seigneur de Beaulieu à déchiffrer les lettres que le Secrétaire avait envoyées; il le recommande à sa bienveillance. — On est ici, « comme partout ailleurs, en grande attente de doute du mariage ». — Les affaires de Flandres sont en bonne voie, grâce à la diversion opérée par ceux de Tournai, Cambrai, Landrecies et Bouchain, qui ont commencé « par détrousser » le Comte d'Egmont. — La Conférence de Cologne continue et tient toujours en suspens M. Despruneaux. — Il ne peut croire au départ des Espagnols, et ceux d'Arras l'attendent encore pour publier « leur paix ».

Monsieur, Ie vous envoie deux lettres que i'ai receues pour vous, ie vous les eusse envoiees plus tost mais la vehemence de ma maladie que i'ai eu en ces quinze jours derniers m'en ont empesché; a present ie me porte mieu Dieu merci, combien que je ne puisse marcher encores, i'espere devans quatre iours descendre de ma maison. Jai ces iours passez emploié le Segneur de Beaulieu pour des chiffrer quelques lettres que Monsieur le Secretaire m'avoit envoiees, il en est presque venu a bout non sans grande difficulté, il m'a prie de vous escrire un mot pour le recommander suivant une lettre qu'il vous escrit qui est ci ioincte, vous en ferez sil vous plaist ainsi que vous verez la raison le vous commander, mais ie n'ai peu lui refuser honestement sa requeste [1].

Nous sommes ici comme on est par tout ailleurs en grande attente de doubte du mariage, et a ce que ie puis entendre vous n'en estes pas moins en difficulte, je prie Dieu qu'il y donne issue qui puisse redonder a sa gloire et au bien du royaulme d'Angleterre.

Les affaires de Flandres sont Dieu merci reduites en tel poinct qu'a present c'est la province qui se laisse le mieux conduire de tous a la paix, elle n'est pas encores descharger de gens de guerre, car ceste maladie causee par l'ambition et ignorance d'autrui a les racines trop profondes; toutesfois elle commance a se descharger tant par la resistance que trovent les Wallons, que par la diversion que font ceulx de Tournai, Cambrai, Landrecies et Bouchain qui ont commancé leur guerre par la destrousse du Conte d'Egmont qui alloit se marier; et a perdu ses bagues et celles de sa femme, aussy dix mil florins en argent. Les ennemis ont quitté Vuilelwurtz sentants approcher Monsieur de la Noue qui est a present dedans. La paix de Couloigne ne peult encores

[1] Annoté en marge : « J'ai envoié le deschiffrement a Monsieur le Secretaire ».

se rompre; il y a tousiours quelques uns qui la renovent, toutesfois ie croi qu'en brief nous en verrons une issue. Mais icelle rompu nous entrerons en novelle difficulté aveq Monsieur des Pruneaux lequel nous avons contenté iusqu'a present a raison que la paix n'estoit rompue. Si vous me demandez de l'issue des Espaignols, il semble qu'ils en facent les apprests, mais ie ne le puis croire que ie ne le voie, tant y a que ceuls d'Arras n'ont voulu publier leur paix et ne la publieront point comme ils disent, que l'Espaignol n'aist accompli sa promesse. Je me recommande humblement a vostre bonne grace et de Madame Davidson, ce que font ma femme et Marie. Priant Dieu, Monsieur, vous tenir soubs sa saincte garde.

En Anvers, ce 5 Octobre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXII.

Instructions pour le docteur Wilson.

(15 OCTOBRE 1579.)

A votre audience près du Gouverneur vous lui déclarerez, en général, que nous désirons que non-seulement l'ancien trafic continue avec la maison de Bourgogne, mais encore la plus parfaite amitié. — Qu'il doit éviter l'entraînement des passions en rompant des ligues si utiles quand elles sont bien maintenues, si dangereuses quand elles sont mal observées. — En particulier : 1° que le trafic soit rétabli, et qu'on retire l'édit qui défend la navigation de l'Escaut à Anvers à nos marchands, bien qu'ils ne soient pas nominativement désignés; 2° qu'il ne peut recevoir et traiter avec faveur les fugitifs rebelles et traîtres de notre pays; 3° que nous lui fournirons volontiers tout ce que nous pourrons pour rétablir la paix dans les Pays-Bas si éprouvés par la guerre civile; 4° qu'il accorde à nos Anglais le privilège de suivre en privé leur religion, de peur d'en faire des athées; 5° enfin recommandez les intérêts de nos marchands et défendez les, et spécialement le cas de Pullyson.

At your accesse unto the Governor, after the deliverie of our letters, youe shall in generall termes declare unto him, home much we desire, that not onelie the auncient trafficque, betwene owr subiectes, and owr good brothers the King his masters, agreable to such treaties as have passed in that behaulf betwene this crowne, and the howse of Burgundie, but also the auntieul amitie that hath had so longe contynuance betwene owr predeceassors and the said howse, might also be restored to his former perfection and integritie, athinge if it bedulie considered no lesse proffitable, then necessarie for

bothe the contries. And therefore youe may tell him, that good ministers that have more regard to their Princes honor and benefit, then to their owne particuler passions, canne but lament the violation or breach of such leagues, that contayn so great strength and savetie, when they be inviolably kept and contrariwise brede so great weakenes and perill when there ensueth any breach of the same. Wherein youe moy say unto him, that yf others had taken that course that he hath done in that behaulf sithence he was plased in that governement the late unkyndenesses betwene us, and his master had either never happened, or al the least not remained so long uncured. Which wise and provident dealing of his deserveth no lesse commendacion, by the iudgment of as many as see the great benefittes of the good union of Princes, then others doinges tending to their disunyon, whereof ensueth a feare of mischiefes, meriteth in all mens opynyons great blame and reproche. This much we thinck good youe deliver unto him, in generalitie, aswell to encourage him to contynewe the doinge of good offices betwene us and his master, as also to shewe the good and thanckfull acceptacion we make of the same. Touching the particularities of your chardge : First you shall tell him that as there hath bene no one thinge that so much hath nurished the amitie of so long contynuance betwene our progenitor and the howse of Burgundie, as the mutuall trafficque betwene the subiectes of both contries so surelie there can be no meane or way so apt to contynewe and mainteine the same, as to restore the said trafficque to his former fredome, accordinge to such anncient treaties as have passed betwene the two contries in that behaulf, and that therefore, whereas of late there is restraint made by an Edict latelie set forth, to debarre our merchantes (thogh they be not particulerlie named, but comprehended in generall termes) from passing with their marchantes of the Ryver of Shed to Antwerpe, contrary to the auncient entercourses; youe may say unto him that unlesse the same restraint may be removed, so many ways is it preiudiciall to our said marchantes, as they shall be dryven of necessitie to withdrawe their trafficquo from thence, a thinge we wold nowe be right sorre for, consideringe to what good termes thinges are reduced, through the great and long travell of either of our commissioners. And as for the obiections either contayned in his last letters in aunswer of owes, or as were made here by his masters comissioners, towchinge the inconvenience that might ensue by permission of the passage up the ryver, are not such in our iudgment (the remedie offred for the advoiding of the said inconvenience well weighed) but that the same with a great deale lesse preiudice may to by him accorded unto then denyed. Towching this point, for that (as one of our comissioners) youe have bene made acquainted aswell with the obiections as with the answers [and] replies, made unto the same, me shall not nede to geve youe any lardger instructions.

Secondarilie, youe shall shewe him that whereas in sondrie treaties and leagnes

made betwene the howse of Burgundie, and our progenitors, it is by an especiall article provided, that such as be fugityves, rebells and traitors to either of the princes, either shuld not be receaved and harboured in any their Realmes or domynyons, or at least after notice geven, shuld be comaunded by the princes, in whose dominions they are, after a tyme lymitted to avoid his contry; which notwithstanding as we are most credibly enfourmed diverse of our subiectes fled into his masters dominions detected of rebellion, and treason against our person, are not onelie receaved, but also entertained with lyberall pencions, a thinge contrarie to good and perfect amytie, as we cannot but find our selves very much agreved withall. Therefore youe shall tell him that we, as that Princesse that disireth nothing more then that all occasions of unhindnes may be removed, thoght it moste necessarie for us to geve notice thereof unto him (beinge the King owne good brothers governor in that contrie) to the end that he may geve order that owr said rebells may avoid his government within such tyme as by the said treaties is lymitted and appointed. Which thing yf upon this request made, we shall not see to followe we can not then cloke to contynue that good amytie wee desire, when such as are enemies to the same shall be there cherisshed and receaved, who by untrue reportes and false suggestions allwaies will seek what heth in them to breed dissention. And surelie youe may tell him that we have great cause to thinck, that the late unkindnes betwene us and owr good brother, had er this bene removed, had not the lett and impediment thereof growen from such pernicious and lewd instrumentes. For hardelie in reason can it fall owt otherwise that he that is undutifull and unnaturall to his owne prince and contry can ever prove duetifull or profitable to a strange prince and contry. Whereof if we shall not see present redresse to followe accordinge to the said treaties, we cannot loke for long contynuance of such perfect amytie, as the necessitie (yf the matter be duly weighed) of both owr crownes requireth.

Thiedly youe shall let fall som speche unto him, whereby he may understond, howe sorre we are to consider, the great miseries that those Lowe Contries home longe sustained by theise cyvill warres, and do yet sustaine, and howe much we desire and wish the pacificacion of the same, wherely his people and townes there, not a litle by theise intestine trowbles, wasted and impoverished, might be restored againe to their former welth and good estate. Wherein we wold be glad to doo all such good offices in furtherance of the same as much as may lye in us, and yf we might be assured that our said brother wold accept in good parte, our frendlie meaning and offer in that behaulf.

Fourthlie : Whereas heretafore we wrote our letters to the governor (amongest other requestes) to permit our subiectes in their English howse, to have pryvately to them selves the use of comon praier, according to such forme, as is used in this our Realme, which request of ours he referred over to the consideracion of the comissioners, who refused to deale therein, referringe the same againe to him; wee wold have youe use

as many reasons as youe may to induce him to yeld thereunto, shewinge unto him the inconvenience, that wold growe to have ao many both of the yonger, as of the older sorte of owr subiectes without any kinde of religiouse exercise; the high way to make them to becom atheistes, and void of all religion, the onelie stay of upright and concionable dealinge in their trade.

Lastely, youe shall recomend unto him such of our marchantes causes, as to youe shall seme reasonable and fitt, as agreable to iustice. Amongest others we wold have youe especially recomend Pullysons case, from whom youe shall receave enformacion, howe the same standeth.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXIII.

L'Archiduc Mathias à Walsingham.

(Anvers, 16 octobre 1579.)

Il se plait toujours à reconnaître ses bienveillants offices, et il le prie de présenter à la Reine l'assurance de sa fidélité.

Monsieur de Walsighem, Ne veuillans passer aulcune occasion et opportunite des vous escripre en demonstracion de l'affection que vous portons pour recongnoissance de la bienveuillance qu'avons trové en vous, se presentant ce present porteur le Sieur Rogier Strange, vous avons bien volu par ceste requerir bien instamment de ne vouloir mectre en oubly, ou aulcunement laisser diminuer icelle bienveuillance, tant endroict nostre particulier, que devers ces pays, nous estans tant recommandez pour la charge quy tenons, que desirons plus leur bien et avancement que le nostre propre; vous priant pourtant de les avoir pour recommandez, et tant nostre personne que cesdits pays (desquelz l'estat par ceste guerre est fort esbranle, ce que ne touche peu au royaulme d'Angleterre come scaurez bien peser) recommander a Madame la Royne, ma bonne cousine, l'asseurance que de nostre part ne fauldrons de la complaire et obeir, quant plaira nous honorer de ses commandemens, comme nous vous promectons aussy avecq toute faveur recongnoistre se representant l'occasion, les offices que faict audits, et fairez encoires a nous et audict pays. Sur ce, Monsieur de Walsighem, prions le Createur vous accorder vos vertueulx desirs.

D'Anvers, le xvi[e] d'Octobre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXIV.

M. de Villiers à William Davison.

(Anvers, 17 octobre 1579.)

Il fait d'amères réflexions sur l'état des choses. « La corruption du clergé, dit-il, est le signe certain de la ruine de l'Église ». — M. d'Anjou est mécontent de la cour de France. — Mésaventure de M. Stribbes. — Pas de nouvelles de la clef. — Affaire des marchands avec ceux de Hollande et Zélande. — Départ des Espagnols. — Escarmouches dans l'Artois.

Monsieur, Je desire de tout mon coeur toutes choses aller bien en vostre Roiaulme, mais pour ne pouvoir si particulièrement cognoistre ce qui est utile de ce qui n'est pas, le mieux que ie puis c'est de remettre tout a Dieu, lequel doibt estre prié d'avoir soins de touts et principallement de plusieurs gens de bien qui y sont. Jai tousiours craint le fleau de Dieu, principallement a raison des ecclesiastiques qui sont si horriblement corrompus, que la plus part ne regardent qu'a la cuisine, et mesmes ne parlent d'aultres choses; car ie veoi par la lecture des sainctes lettres, et des histoires de l'Eglise, que la corruption des ministres est ou la cause ou le signe certain de la ruine de l'Eglise, principallement quand on n'y remedie poinct. Et pourtant souvent je dis : *Da pacem Domine, in diebus nostris,* etc. On ne parle point ou peu du mariage en France, et est certain que Monsieur d'Aniou est parti malcontent de la cour pour quelque article touchant ledit mariage, mais ie ne scai quel. Je suis extremement marri de ce que est advenu a Monsieur Stribbes pour plusieurs raisons, car mesmes ie crains que ses familiers ne s'en trouvent en peine. Je ne doubte qu'en ce que les bons amys pourront ils ne le secourrent, combien si Sa Majeste prend ce faict a coeur, ie doubte qu'il sera fort difficile. Jai parle a Son Excellence touchant le clef; il eust desire qu'il eust pleu a Sa Majesté, ou pour le moins a Monsieur le Secretaire d'en escrire a Messieurs les Estats, mais il n'a laissé d'en communiquer, comme ie pense que le Sieur Guilepin en escrira a Monsieur le Secretaire, comme aussi de ce que touche le faict des marchants avecq ceuls de Holland et Zeelande; ie leur ai faict entendre ce que Monsieur le Secretaire m'en a escrit, et mesmes suivant le commandement de Son Excellence ici delivré entre les mains de Monsieur Vande Vorck les lettres de Sa Majesté. Dedans peu de iours ils doibvent avoir en ceste ville leurs deputez. Je tiendrai la main a ce qu'on en puisse faire une fin. Il semble que les Espagnols sortiront du pais, toutefois la guerre commencee entre le Tornesis Cambresis et quelques villettes d'une part avecq ceuls d'Artois et de Hainault donne a penser aux malcontents. Je me recommande humblement a vos

bonnes graces et de Madame vostre feme sans oublier France. Ma feme et vostre Marie vous en dict aultant. Je prie Dieu, Monsieur, vous avoir en sa saincte garde.

En Anvers, ce 17 Octobre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXV.

Christophe Hoddesdoun à . . . .

(ANVERS, 21 OCTOBRE ET 1er NOVEMBRE 1579.)

Les troupes des États ont pris Menin qui était occupé par les Malcontents. — Les Espagnols partent livrant aux Malcontents toutes les villes et places fortes (25 octobre). — Les Portugais ont accepté le Roi d'Espagne pour leur Prince. — Les Espagnols traînent encore ici. — Les Malcontents essaient de reprendre Menin (1er novembre). — Les Suédois ont assiégé Narve avec treize mille hommes; mais les Russes les ont battus et tué deux mille. — Le Roi de Pologne marche sur Perno en Laponie (21 octobre).

Occurrentes from Antwerpe of the xxvth of october 1579.

The states men home taken the towne of Meynen, which was kept by the Malecontentes as their cheif entrey out of Hennowe into Flaunders and place of recept of all the spoil they tooke theare, besides a great annoyance to the towne of Lisle.

The Spaniardes are on their departing and sett forwarde apace, having yelded into the handes of the Malecontentes all townes fortes or other places by them kept according to their promise made in the agreement.

There are letters come from Collein with new articles of peace, and annswere must be retourned by the last of this monethes or else the commissioners from the Empire will departe. But all thease are taken for very enterludes and devises to breed division by shewe of an offered peace, where the Spaniardes meane nothing lesse.

From Antwerpe the first of november 1579.

It is here credibly reported that those of Portingale have accepted the King of Spayne as their Prince. So as this present Kinge deceasing he is likely to have the succession of that realme whereunto other Christian princes shalbe occasioned to have regard.

The Spaniardes linger still hereabouttes who of some are reported to be Burgonians and Albaneses but nothing by them attempted.

The Malcontentes make preparation to recover Meynen a place by the states men lately taken from them who on their partes sent thither the English and Frenchmen to rescue the towne if neede be and uppon occasion to deale with thennemy which is all we have for the presente.

From Hamburge the xxi of october 1779.

The Sweden hath besieged the Narve with xiii^{m} men and there receyved an ovetthrowe by the Russe which hath slayne ii^{m} Swedens.

The Kinge of Pole is marching towards Perno in Leflande purposing to follow his late victory and besiege that place.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXVI.

Adrien van Conixloo à Arthur Atley, secrétaire du Comte de Leicester.

(Anvers, 24 octobre 1579.)

Il attend des lettres d'Allemagne et avait promis jusqu'ici d'écrire. — Monseigneur avait reçu l'invitation de son frère l'Électeur à souscrire le « Livre de Concordie », ce qu'il se gardera bien de faire. — Ici, par continuation, beaucoup de misère et de désordres. — Les États vont délibérer sur la paix de Cologne. — Prise de Menin par le colonel Balfour. — Importance de cette place. — Les Espagnols font courir le bruit de leur retraite, sans doute pour revenir, l'été prochain, avec de nouvelles forces..

Monsieur, La votre du iie d'octobre n'a este livré l'onzieme ditto, vous remerciant bien affectueusement que vous avez prins la peine de m'escripre et aussy de vos honnestes presentacions; vous me trouverez pareillement prest a vous faire plaisir et service, en tout qu'il me serat possible; je vous eusse plustot respondu, maislay remis jusques asseur soubz esperance que je recepveroy aulcunes lettres d'Allemaigne pour Monseigneur votre maistre; mais comme j'ay rechu aulcunes lettres de par de la, mais point de Monseigneur, je nay vollu plus remettre de vous escripre ce petit mot; j'ap-

percoyve par aulcunes lettres que apres que Monseigneur est venu a sa maison il at rechu lettres de Monseigneur l'elector son frere, par lesquelles ie luy advize qu'il avoit soubsigne le livre de Concordie, comme ilz lappellent et insiste Monseigneur le Ducq a le soubsigner aussy et que je me tiens pour asseure que Son Excellence ne le ferat jamais, j'entens bien toutesfois que il en est fasse, estimant que cela est unques des occasions que Son Excellence n'at escript jusques asseur a Monseigneur Vostre Majeste ne aussy mesmes ne point m'avoir respondu sur quelques points qu'il luy touchent de pres, ce que n'ay sceu laisser de vous advertir, et aussy de vous envoyer extract et copie de certaine lettre escript d'Alemaigne auquel vous trouverez ung bon discours touchant l'affaire dudit livre de Concordie, et aussy ung bon conseil pour y remedier. Il n'est pas trop bien escript mais je prie de le prendre de bonne part.

Nous n'avons icy guerre des nouvelles sinon misere par tout et beaucoup de desordres; les provinces unies doibvent estre tous icy pour demain pour resouldre touchant la paix de Couloingne et de prendre d'icy en avant ung piedt seur sur les affaires du pais. Aujourdhuy sont venu les nouvelles que Monsieur le corronnel Balfour Escossois at reprins des Malcontens le lieu de Menyn, au matin les donnant l'assault dung coste; et entretant qu'ilz se deffendoyent de la fit monter ses gens aussy d'ung aultre coste, et cest ungne victoire de grande importance, car asseur le pais de Flandres est libre en tout ce quartier de la alentour; ce ne souloit estre que ung villaige mais l'ennemy l'at tellement fortifie que estant pourveu de gens tenant bonne garde il est inprenable.

L'Espaignol faict courir le bruict qu'il veult sortir du pais, mais je ne le pues croire mais bien est a croire ce que quelques espaignols prisonniers ont confesse qu'il ce doibvent retirrer jusques en Borgoigne pour hiverner par de la et retourner avoecque plus grandes forces contre le prochain este; entretant ilz ne laisseront conspirer contre nous et aussy contre le royaulme d'Engleterre; notre bon Dieu y veult pourveoir lequel je prie qu'il luy plaize, Monsieur, vous tenir tousiours, etc.

D'Anvers, ce 24 d'Octobre 1579.

(*British Museum, Galba, C.* VI, 2e partie, n° 222.)

MMMMCCCCLXXVII.

M. de Villiers à William Davison.

(ANVERS, 25 OCTOBRE 1579.)

Prise de Menin. — Retraite des Espagnols des environs de Malines. — Position de La Noue.

Monsieur, Ie nai aultre chose de nouveau a nous mander sinon que vendredi dernier au point du iour le coronel Balfour a pris par escallade la ville de Menin sans perdre un seul homme. Il a suivi de point en point l'ordre que Son Excellence lui avoit mandé; il y a trouvé deux canons, deux coulverines et aultres pieces, tellement que les Vuallons se doivent trouver fort esloignez, leur chemin estant couppé de toutes cotes. L'Espaignol s'est retire des environs de Malines et n'a osé attaquer Monsieur de la Noue qui n'avoit que 1000 Francois et 700 Anglois tellement que Villebrourtz nous demeure; il y a apparence que l'Espaignol se retirera; les Bourguignons marchent mais je pense qu'il est pour un allarme que quelques Francois leur ont donné en leur pais. Il est a doubter que Madame n'aist une quartre; elle et Mademoiselle d'Oranges vous saluent et Madame vostre femme, comme moi ma femme et Marie faisons de nos bien humbles recommendations. Je prie Dieu, Monsieur, vous donner sa grace.

Ce 25 Octobre en haste en Anvers 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXVIII.

Jacques Russell à Walsingham.

(ANVERS, 28 OCTOBRE 1579.)

Surprise de Menin, d'après le plan arrêté depuis longtemps. — Conclave des colonels. — Position du Comte de Rœulx. — Le Comte de Lalaing à l'abbaye de Grimberghe. — Marche de La Noue. — Rôles des contributions. — Assemblée des États. — Accession de la Gueldre et de la Frise.

Monseigneur, Mes dernieres vous ont representez la surprinse de Menyn premier

fort du complot des Malcontens execute par le Colonell Balfort, les siens avecq les garnisons voisins, ensuyvant le desseing de Monsieur de la Noue et le mien ja delibere de long temps trois jours avant lexecution; le Sieur de Capre, Montigny, Heze, Dallaine et aultres colonelz y estoint en conclave pour desseigner quelque novelle emprise sur la Flandre, laquelle deffallye ce retrouvans perplex soub les colonnes Espagnolles deliberent diversement pour advantager leurs belle paix; les trouppes du Conte du Reux sont a Turnot et Geet et lieux circonvoisins, bornes de la cavallerye Espagnolle audit lieu de Turnot. Ilz se fortifient pour faire leurs amas et retranchent a la fasson de Menin, de peur ou bien pour nous travailler; le Conte de Lallain, studieux de bastir quelque stratageme sur Monsieur de la Noue, campe en l'abaye de Goinberg, pres la ville et riviere de Bruxelles, a este dans Alost, ou ses legiers dessains ont este recogneus qui desadvantageront ceux de ces complices. Ledit Sieur de la Noue est arrive ce soir sur ce suietz et aultres faisans son particulier, insistant a son conge et retraicte puis que les armes s'acheminent en France de nouveau, et que le Roi assemble de forces. Ce que vous estant represente par vos ambassadeurs me fait superceder den discourir pour desduyre nostre estat qui deplore davoir paix. L'on bastit que lunion sen submette aux contribucions establyes et arrestees. En Anvers ilz ont resoluz de contribuer pour trois mois, deux et demy pour cent, que sera tant sur les louages de maisons que aultres, sy les provinces de ladite union sen conforment en mesme debvoir les facultes seront bastantes pour maintenir la guerre. Laprehension que jay que la pluspart ne deffaillent de leurs cotte me retient suspenduz en une doubte. Une partie desdits estats sont arrives et sassemble sy frondement qui me font mal penser le discours dung personnage de qualite ayant ample cognoissance des province sur le fait des finance; ycelluy mainctient que Gueldre et Frize supercederont. Holande naturellement tardive et peu en voluntaire reffroidira les autres; nous en verrons lyssieux et la resolution des trois pointz; desquelz et touttes aultres particularités je ne fauldray advertir Vostre Seigneurie de laquelle j'attent ses lettres dadvis enquoy je le peu servir de plus, estant resolu dy me employer daffection telle que je prie Dieu, Monseigneur, qui vous conserve en tres heureuse vie prosperant ses genereux desirs.

D'Anvers, ce XXVIII en Octobre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXIX.

M. de Villiers à William Davison.

(ANVERS, 14 NOVEMBRE 1579.)

État d'irrésolution des provinces. — « La question de la religion est le plus grand empêchement » ; le plan arrêté à Cologne serait « la ruine de toutes les églises et même de tout le pays ». — Junius, bourgmestre d'Anvers. — La Noue campe aux environs de Menin. — Allusion discrète aux événements de Londres et à la question du mariage.

Monsieur, Je suis marri que ie ne vous puis mander quelque chose de bien arresté en ce pais, mais plusieurs choses empeschent une resolution entiere, entre aultres est que ceuls de Hollande apres avoir esté long temps attendus, ne viennent point, tellement que l'election de la paix, telle qu'elle est effecte, ou d'une guerre demeure fort difficile, se presentants de toutes parts des difficultez dignes d'estre poisées; mais si il n'estoit question que du monde, il me semble qu'il seroit aisé de se resouldre; la question de la religion est le plus grand empeschement, laquelle estant accordee suivant les articles proposez par les Princes qui sont a Coulogne, est la ruine de toutes les eglises et mesmes de tout le pais. Les provinces qui sont ici assemblees ont resolu de touts aultres articles presentez par les Princes, assez bien; il ne reste plus que les deux articles de la religion, qui sont de grande difficulté, ils sont remis a la semaine prochaine. Je vous envoie les lettres de Venise. Son Excellence a envoie expres querir Monsieur Junius pour le faire Bourgmestre d'Anvers (sil peult) en la place de Monsieur Vanden Strallen. Nous avions grandement besoing d'un bon magistrat. Monsieur de la Noue a promis de demeurer, mais le peu d'ordre qu'on peult donner aux soldats desquels il se doibt servir le pourra descourager, cependant il a de beauls moiens. Il est de present es environs de Menin. Ce qui est nagueres advenu a Londres m'a afligé iusques a lame et principallement d'aultant que je crain qu'un mal general n'y arrive. Je ne vous en escri d'avantaige et mesmes n'en osoi parlé, si non pour vous faire entendre quil n'est besoing de m'advertir de ce qui y est passé. Je prie Dieu qu'il donne bon conseil a Sa Majesté. Iusque a present ie n'avoi pris au cœur le discour du mariage; ie commence a y penser. Je me recommande humblement a vos bonnes graces, et de Mademoiselle vostre femme, ce que faut ma femme et Marie, et prie Dieu, Monsieur, vous tenir en sa saincte garde.

En Anvers, ce 14 Novembre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXX.

G. Gilpin à Walsingham.

(Anvers, 15 novembre 1579.)

L'entière préoccupation des États est à la rédaction des articles de la prétendue paix. — La Reine devra intervenir pour obtenir réparation des griefs des marchands. — Les États se trouvent à toute extrémité par le manque d'argent, et ne peuvent pas même payer les quelques soldats qu'ils ont encore; ne serait-il pas bon d'intervenir! — M. de Bourse, gouverneur de Malines, a été envoyé prisonnier, mardi dernier, à Maestricht; soupçonné d'être la seule cause qui empêche les Espagnols d'entrer dans la ville. — La Noue continue ses préparatifs contre les Malcontents. — On dit que Cambrai se serait rendue au Duc d'Alençon. — Les députés des États de Hollande et d'Utrecht ne sont pas encore arrivés; ce qui occasionne de la jalousie. — Ci-joint des lettres de mon ami de Cologne, avec un petit livre édité ici cette semaine. — On rapporte que les hommes aux environs de Strasbourg se sont dissous, n'ayant pas réussi en Bourgogne. — *Postscriptum.* Mon ami de Cologne dit dans une de ses missives que les catholiques voudraient le voir aller en Angleterre pour soigner leurs affaires.

Righte honorable, The Estatz have bin all this week and are still so muche and earnestlie buysyed about the devysing of Articles toutching the dealing or determynning about the pretended hoped peace, as no other causes or sutes what soever have byn by them sorrowed, but all suche differed untill they have resolved uppon the principall. I perceave by the Pentionary of Bruges that they hope their late letter sent to the Quenes Maiestie will serve them for some presente excuse, if any dislyking might be conceaved with their delayes, occasioned uppon suche urgent necessitie, so as untill I maie understand by Your Honour Her Majestes pleasure for aunswer unto theirs. I doubt they will be slowe enough to redresse their longnesse in resolving to take some order for satisfaction of their creadittes which gyveth cause that the only hope of the merchantes (as they have declared unto me) doth repose on Her Majeste with the which it were not amisse (under correction) for causes which I refer to Your Honours grave judgement, a waie mighte be taken to sie them by one meanes or other satisfied.

The state of the States declynyng dayly and growing into further extremities for monney insomuche as they cannot finde other waies to paie those fewe soldiars which they retayne in service hereaboutes, but are forced to make prestes and borrowe of them in this towne that are moste hable, who growe so weary of this course, being besides a nomber of waies greatly charged with impostes and other taxes and paiementes, as the poore souldiar contynually can scantlie of two monnethes receave the

one. Of all which (crowing moste humbly pardon for my boldnes) I thought good to advertise Your Honour, to thend that upon your nexte writing I might so deale in solliciting the States to effecte Her Majestes pleasure, as it maye pleace Your Honour to commande me.

For newes we heare very few since my last, save certen credable reporte whith hath so contynued this 3 or 4 daies, that Monsieur de Bourse who was Governour of Macklyn hath bin thence sent on twesdaie last us prisoner towardes Maestreicht, he being thought the only occasion whic the Spaniardes were not received into Macklyn where the burgeses will not as yet take in any of their garnison.

Of the proceading betwene Monsieur de la Noue and the Malcontentes nothing hath byn hitherto hearde, only do prepare their forces on bothe sides, so as er longe some dealing will passe betwene them.

Here is a speache that Cambray should have bin surrendred into the handes of the Duke of Alenzon, but no certentie thereof knowne. The States of Holland and those of Utrecht are not yet come, whiche causeth some jealousie amongest the other. Hereinclosed I send Your Honour 2 or 3 lettres, a writing and a booke latelie sent unto me from my frende at Cullen, with another smale booke come out here in print this weeke. All the which it maie please Your Honour to accepte in favorable parte, and dispose thereof at your pleasure.

The men that were reported to be about Strasbourgh it is nowe saied they be dissolved, their enterprises which they intended in Bourgoingne being failed.

Thus not having other worthie the troubling Your Honour withall do cease moste humbly taking my leave, beseecheing Almightie God for the prosperous estate of Your Honour, with dailie encrease of the same.

From Andwerpe this xv[th] of November anno 1579.

Poscript. My frend in one of his lettres which I have noted in the margent semeth our catholiches of Cullen greatelie desire to have him goo on their affaires into England, and thinceketh it would be a meane to learne out all their practizes. What Your Honours oppinion hereupon is I expect to heare. Resting both ready and desirous to do any service Your Honour shall comand me.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXXI.

. . . . à *William Pelham.*

(Londres, 16 novembre 1579.)

Les Pays-Bas sont toujours dans une triste position. — Les Espagnols depuis la victoire de Maestricht, semblent vouloir quitter le pays. — Les Wallons sont enhardis par le soulèvement de Malines et d'Alost. — Menin a été enlevé aux Malcontents. — Le Hainaut est en révolte, quelques localités, comme Cambrai, Bouchain, etc., tenant le parti des États. — Willebroeck est repris au préjudice de Malines et au grand avantage de Bruxelles. — La tranquillité revient à Gand, à la suite de l'éloignement d'Hembize et de deux ou trois chefs de factions. — Le traité de paix de Cologne s'élabore toujours; il ne produira rien de bon. — Les Français s'attachent à poursuivre leur lièvre, qui n'est pas plus rapproché que le premier jour. — La Noue va retourner en France; il est actuellement à Menin pour arranger une attaque contre les Wallons. — En France, la Reine-Mère a apaisé les troubles dans le marquisat de Saluzes, et réside à Montargis où le Roi l'a rejointe. — Le Duc d'Anjou s'arrête à Alençon avec le Comte de Tourraine et beaucoup d'autres de ses partisans. — Nous doutons encore si le mariage s'accomplira; cependant il est fort à souhaiter. — On dit que le Comte de Leicester serait envoyé en France pour conclure le contrat. — L'Écosse est présentement tranquille, dans l'attente de ce qui arrivera ici.

Sir, the tyme since your departure hathe offred me so little either agreable matter to wryte or opportunitie to send unto you as hath kept me in a sylence hithertho. And that I breake it nowe is rather to thend I would no longer defraud your expectation to here from me then that I have any presente thinge better worthe the writing of. The estate of our poore neighbours in the Lowe Countries remaineth in the hard termes it was at your goinge hence without tasting in this meane while of anie great alteracion. The Spaniards having attempted nothing of importance since the winninge of Mastricht do nowe make a countenance of quiting the countrye according to their agrement with the revolted provinces whereof few wyse men attend the performance. The Wallons fortified by the revolt of Machlin and Alost have on the other side exployted little ells of any moment and having now lost Meenin surprysed upon them by Balfour without loss of any of his and thereby deprived of their onely place of strength and safe retrayt in Flaunders are nowe likewise in state to abandon that province to succour their confederates of Haynault where the warre is broken fourthe by those of Cambray Bouchain aud 2 or 3 other townes holding the parte of the States against the rest revolted to thennemys. Villebrooke the fort upon the point of the passage by water to Bruxelles wonne by the help of those of Machlin from the States is since recouvered and nowe

fortified hy them to the disadvantage of Machlin and relief of the Bruxellers before in some distres by the want thereof. In Gaundt thinges are reducid to some good quiet by the removing and exile of Hembeze and 2 or 3 of his faction, auctors of all the former troubles and disorders amongest them, by which meane the confused estate of the rest of that countrye hath bene the more easily redressed. The treatie of peace at Collen is still on foote unlikely to bring fourthe any other fruicte then a fourther deviding and dismembringe of the country. The French do still hunt after that hare as nere to their purpose nowe as at the first daie. La Noue is upon termes of retourning into France, but his staie is earnestlie laboured by the Prince. He is nowe at Meenen uppon executing some enterprise intended against the Wallons. Of the doings in France I heare little other then that the Queen mother having pacified the broyle in the Marquisat of Salluzzes (a trap laied as some thincke for those of Geneva) and having sett abroche some newe stratagemme to like end is now retournid to Mount Argis where she hath bene mett by the King. The Duke of Aniou remains at Alenson accompanied with the Viscount de Touraine and divers ther sent for, as we heare, to provide them selves to wayte on him in his intended journey hither, having solicited divers other chiefs of the protestantes to do the like. But the wisest of them yet myndfull of the bloodye and fatall maryage of his sister make no great hast to ronne into a second snare. Howe the matche will succed we are yet doubtfull here, but praie hartelye for such issue as maie be to the glory of God, compfort of Her Majestie and profyt of his Churche. Cymiers often readie to departe is yet not gonne. Some brute there is of dispatching some persounge of quallitie into France to conclude the matter there. Whereto my Lord of Lecester hathe bine named. But of theis things yow shall understand the particularyties from others. Scotland is presently in good quiet and nowe standeth at the gaze expecting the issue of our doings here, the direction whereof I leave to the providence of God. And so ending with my humble recommendacions, many thancks for your lettre sent by Mr Spencer and offer of my self to doe you anie service I am able do here remyt bothe your self and your charge to the good blessing and providence of th'Almightie.

London, the xvi^th^ of November 1579.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 10.)

MMMMCCCCLXXXII.

Jacques Russell à Walsingham

(De Verny, 17 novembre 157

Marche de La Noue. — Assaut et combat de Wervicq. — Combats de Comines, Bondieu et Warneton. — Amples détails.

Monsieur, Dois mon partement d'Anvers jay este sans intervalle travaillant aux urgences de la guerre speciallement doiz le xiii[e] en ce moys auquel jour fut resoluz en conseil par Monsieur de la Noue de marcher droict a Verny; au mesme instant je donna quartier aux Franchois et Flamens a Wevelghem pour faire marcher les trouppes a la diane, et ce par ung chemin couvert pour nestre aperceu de ceux de Hallenin a l'heure. Je fus commande de faire sortir de Menin deux demy canons conduyt en advangarde par quatre cens harquebouziers Escossois, et six companies flamandes en arriere garde, qui pour la malice du chemin furent retardes juxques a trois heures de lapres midy; les Franchois et Escossois estoit entres dans le bourg ou ilz surprindrent dabordee plusieurs prisoniers, entre aultres ung sergeant du capitaine Croy, qui a l'instant me recogneut et me feit entendre les particularitez de ce que passoit en leurs trouppes. Me dictz que dans leglise estoit deux enseingnes, lune sous la charge du Capitaine Carondelet chevalier de Malte, laultre soubz Monsieur de Perone qui pour lors estoit a Lisle dans le fort de della la riviere du Lis ou commandoit ledit Croy, qui de mesme estoit absent. Ce pendant les siens seconderent ceux de leglise qui estoit flanquee de ceux du fort dun coste, que fut la cause qui nous convient barricade toutte la nuyt, tant sur le pont pour empecher le seccours, que aux avenues de rues ou les harquebuzades plouvoit. Finallement demourerent combattent jusques au dimenche quinzieme, par ce que Monsieur de la Noue ne vouloit faire donner le canon que prealablement il neut empeche leurs seccours promis durant la nuyt audit Carondelet, auquel acourent le regiment de Monsieur le lendemain mattin qui ne sceut forcer noz barricades; les soldats impatiens assallirent par les fenestres ladite eglise fort admirablement et par escallade, ou le combat qui faut dire assault, fut tellement furieux par lespace denviron heure et demy qui nest a dire plus. Nos cheveaux feirent choses non croyables, desquelles jay este spectateur; elle fut bien assaillie et bien defendue mais enfin gagnee de force, six seullement tues dans ladite esglise, les aultres pris a mercy par les soldatz, que fut chose admirable, et ung sergeant de bouffart et peu daultres, environ le soir furent tire deux canonades dans le fort de della le Lis et a mesme

instant rue cincq a six fleches de feu gregeois sur une maison couverte de paille qui en peu de tamps fut brulee et suyvoit le feu dans ledit fort; quoy voyant les ennemis quicterent la nuyt ledit fort et meirent le feu par tout le bourg de della leaue. Le lendemain xvi^e^ je donna advis audit Sieur de La Noue qui commandroit passer oultre avecq la cavailleryе; de quoy faire y ce resolut en faisant marcher huict cens harquebouziers contre Commine; nous fut dictz en chemin que quatre cornette de lennemis estoit a Bondieu, village distant de nous dune lieu; que nous feit reboucer chemin. La accourut la cavaillerie ou commandoit Creton, nous demourame en ung village la pres dans lesglise avec linfanterie pour les soubtenir et pour leur retraicte les nostres dabordee entrans audit Bondieu les surprindent et different trois cornettes amenerent lenseingne prisonnier et plus de cent cincquante chevaulx que sy la nuyt ne les eut presse ilz eussent heu le tout. Cella exploitte fut resoluz de retourner au quartier, la nuyt estant tellement obscure que l'on ne ce veoit lung laultre a cause de quoy tout le loing chemin lon feit faire des feu de paille; lennemys qui estoit a Haluyn pensoit que nous marchission droict a luy conforme a ce que leurs avoit dict ung de nos tanbour. Quoy redoubtant abbandonerent leurs fort quilz avoit faict autour lesglise mirablement fort, et consequentment le chasteau, apres avoir mis le feu dans le bourg quest ung domaige indicible et interest a Monsieur le Duc d'Archot; depuis ilz ont quicte Besselaire et deux aultres chasteaux. Le xvii fut quicte Varnetton par les ennemis, le mesme jour furent envoye quatre cens harquebouziers a Comine ou ilz trouverent soixante soldatz qui soubtindrent la premiere abordee dans le fort entour lesglise, depuis ce retenirent dans le chasteau ou ilz pretendent attendre le canon que seroit grandement domageable a Monsieur le Duc. Monsieur de la Noue les a somme et requis en faveur du Duc, ne le vouloir estre cause de ruiner sa maison ny suietz, ayant commande que lon ne leurs fasse aulcune foulle et a differe de lassallir iusques au xix^e^ ou xx^e^ attendant quils capitulent. Le bailly dudit Seigneur opiniastre et dict que le veult garder pour son maistre, nous scavons le contraire. Ceux de Lisle sont fort intimides et seron bien tost visittes. Javois mande ceulx de la chastellenie affin de nous fournir les contributions quilz soulloit donner a Monsieur de Montigny qui avecq les siens est passe au della de Lisle. Voilla lestat de nostre guerre et lespoir que nous avons de les offenser sy ne recognoissent leurs faultes, dequoy faire les a requis Monsieur de la Noue et de retourner en nostre union; Dieu les veuille bien conseiller et a nous, Monsieur, donner tout contantement.

De Verny, ce xviie Novembre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXXIII.

G. Gilpin à William Davison.

(Anvers, 22 novembre 1579.)

Absorbés par les arrangements de la paix qui est maintenant conclue, les États n'ont pu donner encore satisfaction à nos demandes. — Ils ont mis des charges et impôts sur les riches; mais en vain, car ils ne reçoivent pas d'argent, et je prévois que les sommes qui sont dues à Spinola ne seront pas payées. — La Noue a pris, cette semaine, Wervicq, Comines et Warneton, et attaque Armentières; après quoi les Flandres seront purgées des Malcontents. — Jeudi matin, des cavaliers espagnols s'avancèrent jusqu'à Eckeren, où se trouvait une compagnie de cavalerie légère au service des États; ils furent refoulés. — Demain, les États envoient des délégués à Cologne pour soumettre quelques articles de paix au Duc de Novaterra.

Righte worship full Sir. Though my successe in suying to the states for their determynacion in the satisfieing of Her Majestes pleasure be not other then by my former I have signified unto you, yet would I not omytt to annswer yours which by this last post I receaved according to the contestes whereof I have not failed dyvers times to require the States aunswers, which hitherto hath bin the longher protracted for that they have byn so greately buysyed about the concluding of certen articles toutching this hoped peace, which being finished do promise forthewith to resolue upon the aunswering of Her Majestes lettre, wherunto I will not omytt to urg them. But I see their want so greate, the likelyhood of amendement so litle, with thincrease of dayly troubles, as I cannot sie how they will be hable to save their creadittes. For this weeke being in nead of money to paie our Englishe companies (whereof VII or VIII of them lye in Flaundres under Capten Morgan will not marche to any service before they have paiement) were forced to send certen billes to dyvers of the most ritchest of this towne by way of commandement, charging them to bring in certen sommes of money. And moste of them refusing to obey hy way of rigour threatened to be compelled therunto, and to eche of their houses certen souldiers sent to he theare at their charges, and to have xx d. a man per day untill they had fulfilled and satiefied, as was of them required. Which notwithstanding they percisted, so as the common councell of this towne being called together, are forced to devise some other waie to finde owte monney. Which dealinges make me doubte of lesse hope that they shall be hable to discharge the debte due to Spinola whoe I thincke will do his indebuor to further the sending over of the keyes, therby to induce Her Majeste the sooner to set him, and his parteners contented, which for causes I would wishe were accomplished and remyt the consideracion

thereof to your judgement. I receaved a lettre this weke from Mr Secretare with certen therinclosed which I have delivered and differ presentelie to write for that here is nothing other then by my former I certefied toutching the foresaid sute morthie the troubling his honour withall. And as for newes I knowe dyvers will write unto his honour that have had more leasure then I this weeke to enquire out the certentie how matters do passe in these parties. Beseecheing yow to excuse my not writing unto his honour for this time.

Sithence my last Monsieur de la Noue hath this weeke taken by force Warvycke, an open towne sictuated one mile from Meynen and put 200 Wallons that kepte it to the sworde. And further fyve companies of horsemen with certen footemen under the conducte of Monsieur Montigny that came to reskewe that place (being met with three companies of horsemen wherof the one were Scottes under Capten Seaton, and six enseignes of frenche footemen Monsieur de la Noue being himself in person) were whollie overthrowen, so as fewe escaped unslayne or taken. Which overthrowe bred suche feare and terrour amongest the rest of the Malcontentes souldiars that they set fyre in Hallewyn and since have forsaken two other townes Comene and Waestene. Newes being dayly expected of their surrendering of Armentiers, which Monsieur de la Noue hath besett and maketh full accompt to haneyt. And thence towardes Cassell which had all Flanders shall be cleare of malcontentes; soas Lill shall be the nexte place; the states men meane to deale withall, lyeing in their cuntries already which will be sacked spoiled and distroyed; those of Lille offering 10,000 gildous to have their milles saved from burning which the frenchemen have threatened to destroye.

On thuersdaie morning certen of the Spanishe horsemen came to Ekeren a villaige distant from this towne one league, where a company of light horsemen lye that serve the States which they ment to have surprized, but fayling of their purpose spoilled and set fier on the villaige, and so after the losse of VIIIth of their men which were slaigne and II taken departed, whence they came, having taken but one of the States men whoe were retired to a stronge howse environned about with water, which they attempted to fier, but losing the foresaid men, durst adventure no further.

To morrowe certen appointed by the States do departe towardes Cullen with the newe devised articles, to be presented unto the Duke of Nova Terra and the Empiers commissioners toutching the pretended peace.

And so not having other presentelie to trouble Your Worship any further do cease comitting the same unto the tuytion of Almightie God.

From Andwerp, this XXIIth of November 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXXIV.

M. de Villiers à William Davison.

(Anvers, 22 novembre 1579.)

Il a écrit à M. le Secrétaire le succès récent de La Noue. — Norrits se désole de n'y avoir été. — Mouvements à Anvers. — La Huguerie et Sarazin députés en Angleterre par le Duc Casimir, pour y attendre « la venue et les noces de Monsieur », et faire offre de service. — Motifs de défiance. — Mésaventure de M. Stubbe.

Monsieur, Ie ne vous repeterai ce que i'escri a Monsieur le Secretaire touchant le succes que Monsieur de la Noue a eu ceste sepmaine sur les ennemis, i'en ai escri assez au long, et i'espere que vous le verez. Seulement ie vous dirai que le pauvre monsieur de Norreito est desplaisant de n'y avoir esté, mais il a faict son plein debvoir, ceuls de ceste ville qui avoient accorde par le conseil general de le paier ont faict tant de difficultez que Son Excellence a esté contrainct d'envoier garnison aux maisons des bourgeois, et cella encores n'a pas beaucoup servi, car il y a force mauvais esprits qui font tousjours bien du mal. Au reste Son Excellence m'a commandé vous escrire qu'elle est advertie bien seurement que la Huguerie et Sarrazin (lesquels vous scavez avoir este les autheurs des derniers troubles a Gand) sont allez en Angleterre de la part du Duc Casimir, pour y attendre la venue et les nopces de Monsieur; et advenant le mariage, ils ont charge de presenter le service dudict Seigneur Duc a Monsieur. Son Excellence ne trouve pas estrange que leur Seigneur offre son service a un Roi d'Angleterre. Mais come vous scaurez que le Grand Conseil de ceuls qui ont tant faict de mauls en Flandre a este que Son Excellence s'accordoit avecq les Papistes pour maintenir ce qu'il leur avoit promis, et mesmes avec ledict Seigneur Duc, elle vous a bien voulu preadvertir de ce que dessus pour vous en servir secretement, et pour vous prier ce que vous en cognoissez que vous lui vouliez faire ce bien de l'en advertir. Toutes gans de bien sont ici fort faschez de ce qui est advenu a Monsieur Stubbe pour plusieurs raisons, et de ma part je ne m'en puis consoler, principallement pour ce que ie crain fort que la consequence en soit aultre que plusieurs ne pensent. Je prie Dieu qu'il veuille garder la Roine, son Conseil et Roiaulme; ma femme et moi avecq vostre Marie nous recommandons humblement a vos bonnes graces et de Madame Davidson, et prions Dieu, Monsieur, vous avoir en sa garde.

En Anvers, ce 20 Novembre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXXV.

M. de Villiers à William Davison.

(Anvers, 25 novembre 1579.)

Conséquence de l'affaire Stubbe. — Dissertation sur les moyens d'apaiser les rois. — Instructions envoyées à Cologne. — Éloge de La Noue. Emplacement de ses troupes.

Monsieur, Je vous envoie deux lettres recues ceste sepmaine. Jai entendu que depuis la sentence executee contre Monsieur Stubb plusieurs ont esté prisonniers, et pense que la cause ma este fidellement exposee. D'aultant que ie ne doubte que vous ne pouviez beaucoup envers plusieurs, et combien que vous n'ignorez ces choses, toutesfois pour mon debvoir et la crainte que iai qu'aulcuns de mes amis tombent en inconvenient, ie ne puis laisser de vous escrire que le moien d'appaiser les Rois n'est pas de s'opposer a euls, ni faire cognoistre par escrits signatures ou sentences qu'on n'approuve point leurs faicts, mais il est necessaire de s'humilier ou pour le moins se taire. Vous scavez Monsieur les raisons de mon dire, et n'est besoing de plus long discours. Et quant a aulcuns de vostre pais long temps a que ie leur ai dict en choses de moindre consequence que l'opposition quils faisoient, faisoit plus de mal que si ils se fussent teus; ils se trompoient sur ceste maxime par eux mal entendue, quil se fault opposer au mal; car si par bon conseil ils eussent combattu le mal, il eust este plus abbatu que par leurs escrits. Javoi deliberé de ne plus rien escrire de ces affaires, mais la crainte que iai que plus de mal n'advienne a tant de gens de bien que ie scai ne faillir par mauvaise volonté, me rend si perplex et en telle peine que ie ne me puis contenir. Les instructions qu'on doibt envoier a Couloigne sont dresses, esquelles il n'y a rien qui puisse plaire a des Evesques Papistes, et qui trouvent neaulmoins quils se soient transferrez en mille et mille sortes, ils n'ont pas toutesfois tant brouillé ce pais quils pensoient, lequel (ou ie suis trompé) se desbrouillera devant qu'il soit l'esté, au moins si on peult donner quelque ordre aux affaires de deca. Monsieur de la Noue y faict un tres grand service, car avecq peu de gens il nettoie beaucoup de pais, apres avoir saulvé Bruxelles; il faict la guerre si roidement au combat, si doulcement en la victoire et si fidelement a conserver mesmes les maisons et terres des seigneurs ennemis, qu'il rompt le cœur plus par sa prudence que par ses armes aux ennemis. Il me semble qu'il feroit trop mal de s'adioindre sans grande raison a aultre que Son Excellence, car leur naturel revient trop de l'un a l'autre. Il debvoit hyer assieger Haulterive, mais Monsieur le Prince d'Espinoi (qui craint que le Conte de Mansfeld qui est a Valencienes bien

empesche n'assiege Saint-Amand) le presse de mener ses forces en Tournesis pour le secourir. Monsieur de Norreits avecq sept de ses compaignies l'a ioinct depuis trois iours; Monsieur de le Noue a avecq lui huict cornettes bien montees aux depense de lennemi, le Prince d'Espinoi deux et deux aultres vers Cambresis, oultre cella en divers lieux ascavoir avecq sa personne 24, a Menin 18, a Vervick 5, a Conmines 7, a Quesnoi pres Lisle une, a Courtrai 4, a Auwenarde 4 compaignies de gens de pied et six cents pionniers. Il est au milieu des ses compagnies desquelles il peult fournir en un iour en necessité, l'ennemi est aussi fort, voir plus, car du camp de l'ennemi il lui vient 27 compaignies Vallons, mais le chef est different et gens battus de nouveau ne prenent cœur de longtemps. Moi ma femme et vostre Marie nous recommandons humblement a vos bonnes graces et de Madame Davidson, vous suppliant d'en dire aultant a Monsieur et Madame Killegrien. Je prie Dieu, Monsieur, vous donner en santé tres heureuse vie.

En Anvers, ce 28 Novembre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXXVI.

La Reine d'Angleterre aux États-généraux.

(Greenwich, 28 novembre 1579.)

La Reine attend le paiement de leurs mandats en retour de ses « bienfaits infinis ». Elle expose les inconvénients qui résultent de ces retards et qui l'amèneraient à aviser à d'autres moyens, « dont n'en pourra issir aucun bien ».

Messieurs et bons amys, En voz lettres du premier de ce mois responce aux nostres du 7e de septembre, nous ne pouvons veoir le contentement qu'attendions des deniers a nous par vous deuz, dont les termes des payements sont expires, ne qu'ayez donné ordre pour satisfaire a la debte deue desia pour ung terme passé en juing dernier, et pour ung aultre qui sera deu en decembre prochain, à Horatio Palavicino et Baptista Spinola, comme portent voz obligations sur ce a eulx passees pour nostre indempnité, et de celle de nos citoyens de Londres. Sur quoy nous voullons bien vous adviser et rementevoir que n'ayez fait paraistre la consideration que debviez avoir eue aux bienfaitz infiniz qu'a vos extremes sollicitations, pour subvenir a vos necessitez, avons employé, oultre les domages infiniz de nos bons subiectz durant telz entrefaitz, et la

paine ou nous nous sommes mises pour le bien de vous et diceulx pays. Et pourtant Messieurs, il fault que vous advisez d'aultre moyen pour nous satisfaire, et ausdits marchants, lesquelz s'addressent a nous fort importuns, tant pour le principal, comme des interestz depuis ledit juing, oultre des menasses de s'en prendre a noz dits bons citoyens et leurs biens, pour l'execution de leurs obligations. A quoy, si comme au reste susdit, si vous n'ayez esgard, pour y pourveoir comme appartient a noz contentementz; oultre l'ingratitude et oblivyon du bien de nostre faveur et liberalité, dont vous vous estez serviz, Nous serons constraintz d'y aviser par semblable moyen, dont n'en pourra reussir aulcun bien en voz endroitz. Pour a quoy obvier, vous y adviserez promptement, comme vouldrez desirer et esperer la continuation des faveur que iusques à ores, n'avons espargné pour le bien d'iceulx pais. Priant Dieu, etc.

De Grenewiche, le 28ᵉ iour de Novembre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10. — Publié par MM. Kervyn et J. Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*, t. II, p. 24, nº 251.)

MMMMCCCCLXXXVII.

G. Gilpin à Walsingham.

(Anvers, 29 novembre 1579.)

J'ai reçu cette semaine le paquet, et envoyé à M. Carleil les lettres qui lui étaient destinées avec celles de M. La Noue. Celui-ci est retourné dans son camp en Flandre, et j'ai expédié les autres lettres à leurs adresses. — Les longues conférences pour la paix empêchent que les États s'occupent de nos affaires; mais j'y pousse sérieusement. — Ci-joint deux lettres de mon ami de Cologne; je l'ai engagé à se rendre en Angleterre, après avoir pris communication de tous les secrets qu'il parviendrait à découvrir. Je le crois très apte au rôle d'espion; il connaît la langue espagnole et fait commerce de bijouteries. Je m'ouvrirai auprès de lui et vous ferai connaître s'il accepte la mission que vous lui conféreriez. — Je vais également m'informer de la bande des fugitifs anglais à Liége. — Les États sont impuissants à payer, faute d'argent; j'y ai mis du mien; la Reine ne pourrait-elle pas intervenir? — Ci-joint la lettre qui renseigne les agissements de La Noue en Flandre. — Le livre ci-inclus a paru cette semaine; celui de Cologne ne m'est pas encore parvenu. — M. de Melroy est parti pour Cologne, jeudi à minuit, avec les articles de paix et muni d'un passe-port du Prince de Parme. — M. Despruneaux a demandé aux États, au nom de son maître, la réponse définitive, si longtemps différée. — La Noue assiège un chateau entre Tournai et Audenarde, et l'emportera s'il obtient du renfort. — Le Prince de Parme a détaché au secours

des Malcontents, trois régiments sous la conduite du Comte de Rœulx, de M. de Floyon et du Comte de Fauckenberg, ainsi que de la cavalerie sous le commandement de M. de Gat. — Jeudi passé, une troupe de Français, campée près d'Hérenthals, fut surprise et battue par l'ennemi. — Lundi prochain, on procède à l'élection des magistrats, dont la plupart, je pense, seront de la religion, car les suspects seront complètement éliminés. — M. Liesvelt, conseiller d'État, a été nommé chancelier et créé chevalier par l'Archiduc Mathias. — *Postcriptum.* M. Ymans dit qu'il n'écrira pas en ce moment; il attend et espère que les États prendront une résolution avant huit jours.

Righte Honorable, This weeke I receaved Your Honnours packett, and have sent Mr Carleil his lettre (with that to Monsieur de la Noue) who departed on twesday last towardes the campe into Flaunders. The other I delivered here according to their directions and having had large talke with Monsieur de Villiers et Monsieur Ymans, they both shew their willing readynes to advaunce expedition, and had bin er this accomplished, if these long consultations about the peace matters had not letted the States, whoe being with much difficultie assembled together, dyvers of them shew frowardnes enongh to yeald to anye conformitie in that hath heretofore bin treated and resolved ore the other provinces were disioyned. So as it is lykely sondry such difficultes will fall out amongest them. Monsieur Ymans told me yesterdaye he had remembered the States thereof, and shewed them Your Honours lettre, wherunto he would aunswer, with declaration of his procedinges and the States intent toutching the same. I am moste sory my indebvour in the sute, hath no better successe, wherin I will not omitt to discharge my dutie, untill their finall determynacion be knowen.

Hereinclosed I send Your Honour sommaire of two lettres latelie receaved from my frend at Cullen (though of no greate importance) and have written three daies past unto him (according to your commandement) to encourage his voyage into England (wherin I thincke somme good service may be donne) advising him if they request so earnestlie his going over, that he worke diligently tunderstand all the particulers of their seacretes whatsoever they may be, as I doubt not but he can and will accomplishe. For Spaine I knowe not whether he will be contented to take the charge uppon him, but to my judgement I take him very meete for that place, aswell for that he hathe languages, as also being a merchant of jewelles by his profession, under which collour he may be in all places without any suspition. By the nexte Cullen post who departith within 2 or 3 daies I meane to breake with him of the matter requiring his aunswer with all convenient expedition. Which had Your Honour shall be thereof fourthwith advertized. I am also about a practize to learne out wherewith the crewe of Englishe fugitives are occupied in Liege, which if it happely fall out (as I desire) to do any service to my prince and cuntrey. Your Honour shall be assured to understand thereof, being moste greved my smale habilitie will not yeald the meanes that some sarvices require. The States after this XV or XVI monnethes sute unto them for

satisfaction of my travaile for them into Germany, wherein I spent above XL liv. french of my owne have graunted me III^c gildeins, to be paid of the firste mony Her Majeste should prest unto them with this addition that if I coulde finde somme other meanes here to gett so muche money, they would willingly further me therin, which I accompt desperate, for all their customes ympostes taxes and contributions are so farre already charged for paiement of their debtes as I am out of all hope, unlesse Your Honour of your goodnes (though undeserved on my parte) be so favorable unto me that if Her Majeste paie theare at eny time thereafter any money to their creditors, or otherwise to their aide or uses : I night by order from Your Honour be remembered, and my smale somme brought in by somme meanes, which would do me (in this harde world and deare cuntrey) singuler greate good, our doings being so slender here, as my gaynes will not countervail the bare charge for my mayntenance. Whereof I presumed with all due reverence, to toutche thus muche unto Your Honour reposing upon your favourable clemencye and goodnes extended to all men having my self already felte thereof more then by my service I am hable to deserve, yet will not cease in all respectes to be moste ready at Your Honours comandement, omything no parte of my dutie wherin it shall be in powar to do Your Honour any worthie service.

Herewith I send copie of a lettre sent me out of Flaunders, wherely particulerly appeareth how Monsieur de la Noue did the last service being sory it came not one day sooner to my handes err our last poste departed. The inclosed booke came fourth this weeke, the other from Cullen mentioned in one of my frend his lettres I have not as yet received. As for this weekes newes is very fewe. Monsieur de Melroy with the articles of peace departed on thursdaie at midnighte in poste towardes Cullen armed with the Prince of Parma his pasporte for his free passaige.

Monsieur Despruneaux this daie had audience before the States and after he had declared (as I heard) his master to thincke muche that laste meeting about the treating of a peace with thennemy, was donne without his knowledge or consent, contrary to their promys and accord made betwene him and them, requested in his master his name to have their finall aunswer, for the which he had bin so long differred.

Monsieur de la Noue lyeth with his men before a castell betwene Tournay and Audenarde, which it is said he hath battered, and if reshewe come not very shortelie will beare it awaye, being defended by fyve enseignes of Malcontes that kept it, and anvoyed the passaige towardes Ghent.

The Prince of Parma hath sent to the aide of the Malcontes three regymentes of Wallon footemen under the conducte of the Count de Reux, Monsieur de Floyon and the Count of Fouckenberg with VII coronetes of horse which Monsieur de Gat is leader of.

On thursday last, certen frenchemen which he in Herentals going fourth to seeke

booties were surprised by thennemy, and 30 of them slayne and taken, whereof 3 or 4 of them were men that had charge.

On monday nexte according to custome the magistrates of this towne shall be altered, and new chosen, whereof I understand the greater parte shall be of the Religion, and other suspected and not liked shall be utterlie rejected.

Monsieur Liesvelt one of the counsellours of the state was this weeke ellected Chauncellour and knighted by the Archeduke Mathias having taken the oath incident to his charge, his predecessor being put unto a pention.

Thus not having other wherewith to trouble Your Honour for the presente doe cease moste humbly takeing my leave, besecheing Almightie God for the prosperous estate of Your Honour with dayly encrease of the same.

From Andwerpe, this xxix[th] of November anno 1579.

Postcript. Monsieur Ymans sent me word even very now, that he would not write till the next being in hope the states would take somm resolucion somtyme this weeke.

(*Record office, State papers of Holland,* vol. 10.)

MMMMCCCCLXXXVIII.

M. de Villiers à William Davison.

(Anvers, 19 décembre 1579.)

Il pense que dans les circonstances actuelles il sera nécessaire pour le gouvernement d'user de beaucoup de douceur et de discrétion. — Tel est encore le cas de Cassiodore. Son Excellence a donné, pour la troisième fois, son congé, « ne voulans plus commander sans moyens ». La Hollande et la Flandre le soutiennent. — On annonce le départ des Espagnols. — La Noue est passé en France. — Le Prince d'Orange se recommande à ses bonnes grâces.

Monsieur, Jai receu vos lettres du 6[e] de ce mois et pour l'absence de Monsieur Travers, lequel estoit allé a Liere, ie n'ai peu parlé a lui ny a l'aultre qui estoit avecq lui. J'en ai touché ce matin a Monsieur Guillepin, et trouve qu'il y a danger; il s'y fauldra governer le plus doulcement que faire se pourra et le plus discretement; mais vous scavez, Monsieur, que nous ne sommes pas tousiours maistres de nos conseils. Nous desirons touts ici que les affaires de vostre pais se conduisent a l'honneur de Dieu et au repos du Roiaulme, et ce s'en faict gueres de discours plus particulliers, sinon par

ceuls qui ont quelque particullier interest. Quant a cellui duquel vous m'escrivez qui monstre les lettres, ie le croi, mais i'ai de merveilleux gages de lui. Toutesfois j'y penserai et vous remercie bien fort. Je lui ai escrit librement touchant une faulte faicte par lui et aultres pardella au faict de Cassiodore qui nous vouldroit bien troubler nos eglises deca, mais encores c'a esté d'aultant qu'il m'en a escrit, je pense qu'il en est satisfaict au moins a me le faict entendre. Nos affaires vont ici en longueur a l'accoustumee. Toutesfois Son Excellence pour la troisieme fois a pris son congé de la charge generalle, ne voulant plus commander sans moiens, offrant son service comme un des seigneurs du pais. Je pense qu'ils se resouldront, car il le fault faire ou perir. Ceulx de Hollande sont ceuls qui veullent le plus, Flandre faict fort bien. On assere que les Espaignols prendront leur chemin lundi prochain, cella se verra bien tost, les Albanois, Italiens et Bourguignons demeurent par accord des Vuallons pour avoir este un petit battus, si ils le sont encores un coup, ils s'appelleront les Espaignols. Monsieur de la Noue non obstant toutes les remonstrances qu'on lui a faictes, est passé en France, Dieu le veuille bien garder. Monseigneur le Prince et Madame la Princesse, Mesdamoiselles d'Orange et vostre petite maistresse se recommandent affectueusement a vos bonnes graces et de Madame; et moi ma feme et Marie bien humblement priant Dieu, Monsieur, vous donner sa saincte garde, et au petit France et sa seur.

En Anvers, ce 19 Decembre 1579.

Postcriptum. Je vous prierai saluer de mes bien humbles Monsieur et Mademoiselle de Killegrien.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCLXXXIX.

Le Duc d'Anjou à la Reine d'Angleterre.

(Chateau-Thierry, 1er décembre 1579.)

Il n'a pas écrit en attendant une réponse; comme elle tarde, il craint que la Reine n'ait été froissée par les rumeurs qui ont couru sur lui et ses actions. Il attend conséquemment avec amour et honneur sa réponse. Pinart, le secrétaire d'État, l'engage à se rendre à la Cour. Il aura soin de poursuivre les auteurs du pillage dont Elle a parlé et il écrit, à cet effet, à Bacqueville.

Has refrained till now from writing to Her Ambassador, hoping to have first received an answer to what he wrote to Her Majesty by the person she knows of seeing now

the length of time that has elapsed, and fearing lest Her Majesty should be ill satisfied concerning the various rumours spread about him and his actions, thinks it will not be out of place to inform her of the successful voyage of the envoy sent to him by the Prince of Parma, whose communication he sends to Her Majesty in writing hoping that she will advise him of her wishes in the matter, which he will respect as one who loves, honours and esteems her more than anything in the world. Begs also to inform her that Pinart the Secretary of State has arrived here to press him more than ever to go to the Court.

Can assure her that this was not without strange discourse which at present he dare not communicate to Her Majesty. Will do so on the first opportunity. Must not fail to reply to what Her Majesty has written to him concerning certain captures from some of her subjects. Has written to Bacqueville who assures him that he is in pursuit of the pillagers and wheresoever he catches them will cause them to be chastised.

Chateau Thierry, 1 December.

(*Arch. d'Hatfield, Historical Commission, etc., Report,* 2e partie, n° 778.)

MMMMCCCCXC.

Le Duc de Parme à . . . .

(Décembre 1579?)

Trois raisons devraient engager le Duc de Parme à se faire le maître des Pays-Bas : juste prétexte, facilités et l'assurance de s'y maintenir. — 1° Juste prétexte. Comme représailles contre le Roi d'Espagne, qui vient d'usurper le royaume de Portugal ; de plus, le Roi d'Espagne dans les divisions qu'il a suscitées en France avec les Ligueurs, n'a en vue que son propre intérêt. — 2° Facilités. Le Duc prenant les Pays-Bas sous ce juste prétexte, contentera, en ralliant à sa cause, le peuple, le Roi très-chrétien, la Reine, les seigneurs de la Ligue et les trois ordres des États. Quant au clergé, si on le persuade qu'il sera réintégré dans ses biens, il donnera sans hésiter son adhésion. La noblesse entière, à peu d'exceptions près, a signé contre le Roi d'Espagne. Les nobles, tant des villes que de la campagne, n'y verraient que du profit, avec la fin de la guerre. Le commerce reprendrait. Tous enfin sont convaincus que le Roi d'Espagne et ses successeurs nourriront sans cesse le projet de ressaisir les Provinces-Unies, surtout qu'elles ont l'appui de la Reine d'Angleterre. — 3° Il se maintiendrait; car il pourrait compter sur l'alliance du Roi de France, de la Reine d'Angleterre, et même des Rois de Danemark, Suède, Pologne et des Princes d'Allemagne.

Three reasons among others, ought to induce the Duke of Parma to make himself

Lord of the Low Countries : just pretext, facility, and assurance of maintaining himself therein.

Shis pretext can be based on the ground of reprisals on the King of Spain for his usurpation of the Kingdom of Portugal, the children of the Duke having more right there, because of their mother, than the said King. By usurping the Low Countries in this way the Duke would be judged by all unprejudiced persons to be acting justly, alike for the above reason, as also because he knows that the said King, in the divisions of France which he has made with the Leaguers, looks to no other rights but his own. So the Duke will be badly advised if with such an example he does not improve his affairs, when the opportunity is so good and lawful. The most Christian King who is acquainted with the aforesaid division of his country by the King of Spain and also the Queen of England will be very glad. As for the Lords of the League, they will not dare to blame him for it, being convinced that they wish to do the same without any right or pretext, and being annoyed that they encountered more obstacles in the matter than the Duke will in the possession of the Low Countries. This will be easy for him, and the other fact should induce him all the more to undertake it, because it is certain that all the three orders of the States will consent thereto verz willingly.

With respect to the clergy, they will always remember that the King of Spain allowed himself to be advised, a long time ago, to deprive them of as much of their goods as would enable him, in time of peace, to maintain all the garrisons in the Low Countries. Being advertised of this, they immediately joined the party of the late Prince of Orange, and only withdrew from it when the men of Ghent deprived them in Flanders not only of all their goods but also the exercise of their religion, constraining them even to leave the country. Thereby can be judged how easily they accommodate themselves to the party which can best maintain them in the entire possession of their goods, and not being out of fear that the King of Spain is still desirous of executing his first design, will be quite content, in order to remedy the same that the Duke of Parma should make himself Lord of the Low Countries. And as that could not be done without treating with them, as the first of the estates, they would not need to provide for the same, and would have no fear on that score, by reason of their assurance of the Duke of Parma's good faith, as one who never failed in anything he promised.

With respect to the nobility, all saving a few lords and gentlemen, have signed against the King of Spain, and they believe that he has pardoned them only in appearance and through neccessity, in order to use them in recovering his territories, and that done to deprive them both of life and goods. They, therefore, will also be very glad to be delivered from that fear, by means of the Duke of Parma, and will have no objection to take him for their Lord, alike for the above consideration, as for his own virtues and merits.

With respect to those in the towns and open country, nothing more agreable or profitable could happen to them, agreeable, inasmuch as they are tired of war; profitable inasmuch as they citizen would enjoy his income, the merchant would trade freely, and the labourer would no more work for the soldiers, from whom, besides the loss of his goods, he receives an infinity of insults. More over the most ignorant person in the Low Countries of whatever order or quality he may be, is well aware that during his life time, there will neither be an end to this war, nor an assured peace except by the execution of this design, since nothing will suffice the King of Spain or his posterity in their endeavours to regain by force the United Provinces, bordering on the sea (through which meanwhile all the principal trade with the said Countries is done) even when those are supported, (as they are) by the favour, and defended by the forces, of the Queen of England.

If all the foregoing is based on sufficient reasons to induce him to make himself Lord of the said Countries, the assurance of maintaining himself therein is no less so. Thus the means for every thing is in his hands, by resting in the King of France, on the Queen of England, and if there is need, on the Kings of Denmark, Sweden, Poland and the Princes of Germany, who, because of the desire they may have for the diminuition of the King of Spains greatness, will enter willingly into a league with him [the Duke] alike to take care that no army, by sea and by land, belonging either to the King of Spain or his heirs, may attack him as to succour him, if need be. For there are few of all those monarchs and princes, who have not been offended in such a way as to make it agreeable to them, to be so well avonged, at so little cost and danger to themselves.

(*Arch. d'Hatfield*, *Historical Commission*, *etc.*, *Report*, 2ᵉ partie, nᵒ 800.)

MMMMCCCCXCI.

M. Heinin à William Davison.

(Anvers, 22 décembre 1579.)

Quoique n'ayant pas reçu de réponse à plusieurs de ses lettres, il lui écrit pour l'assurer de son empressement à le servir.

Monsieur, Ce mot et lettre servira seullement pour me ramentenoir en vos bonnes graces auquelles je desire estre maintenue et pour vous dire que je vous ay escript plusieurs fois sans en avoir heu aulcune responce; qui me fait panser que aurez este

absent ou bien que aurez mis en oubly vostre serviteur. Cependant je ne laisseray pour cela de vous demeurer serviteur come ie doibtz par obligation que a voz louables vertus. Et quant a lestat des affaires de pardeca, je ne puis pour le present vous les representer daultant que le gentilhome porteur de la presente est sur son partement, que congnoissez, lequel j'ay prie de vous discourir amplement ce que ce passent tant en general quen particulier; du surplus faites entier estat de moi. Et me tenez en vos bonnes graces que je salue de mes bien humbles recommandations, sans houblier Madamoiselle vostre compaigne et famille, priant nostre bon Dieu quil vous donne, Monsieur, en parfaicte sante longue et heureuse vie.

D'Anvers, ce 22e Decembre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCXCII.

Jacques Russell à Walsingham.

(Anvers, 27 décembre 1579.)

Il a été deux mois aux expéditions avec La Noue. — Il raconte tous les détails qui suivirent la prise de Menin. — Réforme de l'administration des finances. — Mission de Gilpin à Cologne. — État de la Frise et de Gueldre.

Monseigneur, Jay esté deux moys entiers aux expeditions militaires avecq Monsieur de la Noue. Je tiens que les ennemis auront este representes par Monsieur le secretaire Gilpin mesme, retraicte de Monsieur de la Noue en France dois Avelghem place fortifiee par nous pour faire teste a ceux de Haulterme fortifie par les ennemis sur la riviere de l'Escault comme aussi pour tant plus facillement assister ceulx de Tournay Saint-Aman Bouchain et Cambray, pour l'assistence desquex a este envoye Monsieur le colonnel Noris avecq sept enseignes entretenue aux fraix des Flamens; ledit Sieur Collonnel a este fort bien venuz audit Tournay et caresse par le prince d'Espinoy. Monsieur de la Noue a son depart me donna charge de conduyre les trouppes es garnisons, les Franchois a Loo en Flandre, les compagnies de cavallerye es villes de Audenarde Courtray Menin et Ypre. Estant sur chemin vint nouvelle que les ennemis se fortiffioit a Vamercy, lieu sur la riviere de Lille ou y a ung pont, que nous feit accourir aux faulbourg de Comines a lassistence de sept compagnies Flamandes soub le collonnel

Mortagne, qui aultrement eussent este mal traictes des ennemys qui lors estoit conduyt par le Conte de Mansfelt suyvy du Marquis de Risbrouk, Conte Daigmont, la Mothe, Montigny, Capres et aultres Malcontens en nombre de cincq mil pietons et dix cornette de cavailleryе; vindrent assaillir les barricades des nostres avec trois pieces dartillerye le vendredi 18 du present, auquel jour dura lescarmouche dois midi jusques a la nuyt quilz camperent la, a lheure fut mys en consultation que lon pourroit soubtenir leffort de leurs artillerye, fut trouve que non. Dont fut advise de faire une asseuree retraicte, que fut apres avoir brusle les pontz et passages de la riviere du Lys, de sorte que lennemys n'a trouve depuis la comodite d'en pouvoir bastir daultres tant pour la malice du temps que pour estre saisy d'une aprehension et crainte de larmee du Prince de Conde, a la Fere, ou Monsieur de la Noue est alle trouver ledit Prince de Conde; il escript aux estatz et a Son Excellence la cause de sa venue a ladite Fere quest de vouloir jouyr de son gouvernement de Picardie, ce quest trouve par necessite bon pour le Roy et Royne mere. Il est accompagne denviron six cent chevaux, la plus part de la noblesse de Picardie. Ceste aproche a fait retirer noz Malcontens en derriere avecq leurs Albanois, redoubtant quelque surprise de ville en Artois. Jespere le retour de Monsieur de la Noue pour la fin de febvrier, du moins pour le commencement de mars; lon travaille cependant par toutte voye possible de pouvoir redresser les affaires pour lappuy de la guerre, tous nouveaux consaux ce feront speciallement pour les finances qui seront roduyttes en ung certain nombre, la chambre des aydes et finance ensemble, qui dispenseront les moyens generaulx qui seront rapportes de chacune province en une masse, comme il a este accorde et traicte nouvellement mesmes avecq les Holandois qui se conformeront a legalité des monnoyes et aultres usances accoustumees cy devant; Son Excellence sasseure de la retraicte de lEspaignol, et moy non, attenduz quilz voltigent journellement entour Malines, les villes et Bruxelles sont fort alterees. Le Chancellier de Brabant, nouveaux et aultres deputez partiront demain pour le renouvellement de la loy et pour remedier les miseres qui sont par les garnisons non payees. Non seullement là, mais a Liere ou par semblable necessite les Anglois y estans sont amutines; touttes les aultres villes chargees de garnison patissent en un mesme predicament que nous est une calamite deplorable, le tout par estre nostre estat gouverne dung chacun en son particulier. Jay recogneu en ce voyaige plus daugure en leurs malheurs que jamais, cest qui font commander lignorance ennemye de vertu que me fait desgoutter, et ne veux plus servir en ingratitude; ung myen fidelle amy a servy de correspondance dois Collogne par ma direction a Monsieur Gilpin, qui vous aura represente ses bonnes voluntes, ayant sceuz que Vostre Seigneurie desireroit sa presence et entrevehue pardessa; je luy ay escript de passer a Liege avec une gailliarde dexterite pour sonder tous les adherans de la ligge tant parnicieusement bastre sur le pretexte impartial que scaves, duquel ce doibt suyvre la liberte des prisonieres et

aultres bastimens ruyneux en ceste estat que doibt faire veiller a prevenir tant de ruyne; a vous Messieurs je vous tendray la main qui fera la service et passera plus oultre suyvant la resolution que jen ay prise avecq Monsieur Gilpin en espoir que condignement Vostre Seigneurye aura les labeurs en consideration. Je ne vous feray presentement plus amples discours sur ce qui est de vienne du succes des paix ny de lestat des potentatz, daultant que jestime que vous soit discouruz par les legateurs, considere que le but de tous agit sur noz actions tant de ce Pays-Bas que sur Langleterre. Javois obmis de vous advertir que nostre Frize est aulcunement esbranslee, une partye des villes sont asseuree, la principalie non. Gueldre est munie de garnisons que fera contreteste celle part. Je prie Dieu que suyvant so bonte y veuille diriger les affaires a son honneur et gloire, instruyre par son esprit Sa Majeste a prevenir touttes desolations et a vous, Monseigneur, donner son saintz conseil vous prosperant en tout contantement.

D'Anvers, en haste, ce xxvij^e en Decembre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

MMMMCCCCXCIII.

Baudouin de Gavre, Seigneur d'Incy, gouverneur et capitaine du château de Cambrai, aux États-généraux.

(Cambrai, 31 décembre 1579.)

Traité avec le Duc d'Anjou. — État alarmant des finances. — Incertitude des correspondances. — Formation du camp de Bouchain. — Besoins d'argent et de troupes. — Efforts du Comte de Mansfelt et du Prince de Condé. — Il demande leur assistance.

Monseigneur, Je ne fay doubte que Son Excellence aura faict part a Vos Seigneuries du traicte passez entre le Sieur de La Fiette au nom de Monsieur le Ducq d'Anjou et moy, que luy ay envoye, apres avoir eu sur ce ladvis de Sadite Excellence (dont Voz Seigneuries me doibvent tenir pour descharge) laquelle remecte le tout a Monsieur le Prince d'Espinoy et a moy; et combien que ledit Prince ne trouve lexecution dicelle nullement du monde bonne, sy est ce que considere lassiette de ceste place et conjonc-

tion des affaires auqueles je me retienne tresdifferentes a celle dudit Prince, je ne vois aultre moyen plus apparent pour ma conservation, estant impossible me maintenir plus longuement en cest estat de toutes pars assiege de partie contraire dont le chastel de Cambresis pour la presence de celluy qui y est m'apporte le plus d'incomodite, empeschant par diffences et menasses contynuelles ceste ville de tout secours tant d'argent que aultrement, laquelle n'a pas beaucoup des moyens, m'ayant jusques a cest heure prest sur mon nom plus de xx^{an} florins, ce quelle ne veult ny ne peult nullement continuer tant pour les persuations de celluy que dessus que pour estre la continuation a chacun honnoreuse, que facillement au temps que court porroit jouir de pretexte pour une revolte. Voz Seigneuries peulvent avoir veu ledit traicte n'estre que conditionel et en cas de necessite tres urgente, laquelle je sens approcher d'heure en heure, tellement que les correspondances de Son Alteze, Vos Seigneuries, Son Excellence et Prince d'Espinoy ne sont deffendues, ne trouvant gens quy sy veullent hazarder pour le dangier qui y a que quelques lettres d'importance ne tombent es mains de noz adversaires, dont ilz pouroient faire proffict, estans daultre coste noz adversaires du tout intentione asseoir ung petit camp entre Saint-Amant et Bouchan, ce quils ont ja commence de faire ayans mis gens en Denain Marchines Husnoy Vicogne et aultres lieux, faisans a ces fins marcher quelques compagnies d'Albanois et Espaignoles, qu'entendons estre autour de Banoy; oultre ce journellement les garnisons de Quynoy, Andanes et Landresiz s'emparent a ma barbe aujourdhuy d'un fort, demain de aultre, dont je m'en fault avoir la patience telle que Voz Seigneuries peulvent juger ausurplus, ayant delivre argent a plussieurs hommes darmes et archiers de la compagnie de Monsieur le Marquis de Havrecs apres nouveau serment preste, voyant le peu de moyen aultrement ny est pourveu, je tiens que cest argent iecte au leau. Toutes ces choses considerees si est ce que si par quel moyen que ce soit je ne suis presentement secouru de quelques forces, seray force de passer oultre audite traicte ou tumber en une perte asseuree; Voz Seigneuries me facent cest honneur pour la derniere foix me mander au plustost duquel des deux se tienneront icelles servies (?). Cependant si par les continuelles menees et trop de delay quelque inconvenient en advenoit, je me tienneray justement descharge tant vers Son Alteze, Vos Seigneuries, Son Excellence que tout le monde.

Ce jourdhuy doibt partir le Conte de Manselt pour Douay et doilz la a Lille pour illecq tenir son conseil de guerre avec bon nombre de cavallerie, et pour captiver la benevolens de la ville de Vallenchiennes a festoyer magnificquement le magistrat du lieu avecq plusicurs aultres bourgeois; ne faisant doubte que en fera aultant es aultres villes; au surplus Monsieur le Prince de Conde arriva hier a la Fere avecq quelque bonne troupe de chevaulx de laquelle ville il s'est empare. Quant aux lettres pour les officiers et soldatz de cest place il ne sera que bon pour les tenir en office leur escripre lettres en conformite des miennes du IIIe du passe.

En demeurant je me trouve fort embarasse de plusieurs difficultez et grandes affaires pour le gouvernement et maintiennement de ceste place ville et pays. Je supplie Voz Seigneuries me faire cest honneur au plustost menvoyer quelque homme expres mectre tant au faict politicq que de guerre avecq ladvis duquel je me puisse conduire pour aussi ne tomber en desordre et confusion. Que sera lendroict ou prieray le Createur donner a Voz Seigneuries, Messeigneurs, en parfaicte saincte longue et tresheureuse vie.

De la Cittadelle de Cambray, ce dernier de Decembre 1579.

(*Record office, State papers of Holland*, vol. 10.)

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
	Introduction	VII
4199. —	M. Fremyn à William Davison. Du camp de Thiméon, 2 octobre 1578.	1
4200. —	William Davison à Walsingham. Anvers, 4 octobre 1578	3
4201. —	William Davison à Walter Mildmay. Anvers, 4 octobre 1578	6
4202. —	M. Fremyn à William Davison. Du camp de Thiméon, 4 octobre 1578.	7
4203. —	Rowland York à William Davison. Buzet, 4 octobre 1578	8
4204. —	William Davison à lord Burleigh. Anvers, 5 octobre 1578	9
4205. —	Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 5 octobre 1578	10
4206. —	Le Prince de Parme à la Reine d'Angleterre. Du camp de Bouges, 5 octobre 1578	13
4207. —	Marnix de Sainte-Aldegonde au Duc Casimir. De l'hôtel de Nassau, 5 octobre 1578. (Analyse)	15
4208. —	Don Bernardino de Mendoça à Philippe II. Londres, 7 octobre 1578	16
4209. —	Le même au même. (Extrait.) Londres, 7 et 11 octobre 1578	18
4210. —	Lord Burleigh au Comte de Shrewsbury. Thebalds-House, 8 octobre 1578	19
4211. —	Résolutions des États-généraux. (Extrait.) 10 octobre 1578	20
4212. —	Don Bernardino de Mendoça à Philippe II. Londres, 11 octobre 1578.	*ib.*
4213. —	Lord Cobham et Walsingham à William Davison. 11 octobre 1578	22
4214. —	Walsingham à William Davison. Richmond, 11 octobre 1578. (Analyse)	24
4215. —	Laurent Tomson à William Davison. Richmond, 11 octobre 1578.	*ib.*
4216. —	William Davison à lord Burleigh. Anvers, 12 octobre 1578	25
4217. —	William Davison à Walsingham et au docteur Wilson. Anvers, 12 octobre 1578	26

Pages.
4218. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 12 octobre 1578 28
4219. — Résolutions des États-généraux. (Extrait.) 12 octobre 1578 31
4220. — La Reine d'Angleterre au Duc Casimir. Richmond, 13 octobre 1578 . *ib.*
4221. — La Reine d'Angleterre aux États-généraux. Richmond, 14 octobre 1578. 33
4222. — Walsingham à William Davison. Richmond, 14 octobre 1578 . . . 34
4223. — Avis d'Anvers transmis à Madrid par Don Bernardino de Mendoça. Vers le 15 octobre 1578 35
4224. — Philippe II à Don Bernardino de Mendoça. Madrid, 15 octobre 1578 . 37
4225. — Résolutions des États-généraux. 15 octobre 1578 38
4226. — Avis des Pays-Bas. Du 2 au 16 octobre 1578 . . . . *ib.*
4227. — Le docteur Wilson à William Davison. Richmond, 16 octobre 1578 . 39
4228. — M. Fremyn à William Davison. Ligny, 18 octobre 1578 40
4229. — Le docteur Wilson à lord Burleigh. 18 octobre 1578 41
4230. — Le docteur Wilson à William Davison. Richmond, 19 octobre 1578 . 43
4231. — William Davison au Comte de Leicester. Anvers, 19 octobre 1578 . 44
4232. — William Davison à Walsingham et au docteur Wilson. Anvers, 19 octobre 1578 45
4233. — William Davison à Walsingham. Anvers, 19 octobre 1578 47
4234. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 19 octobre 1578 49
4235. — M. Fremyn à William Davison. Camp de Ligny, 19 octobre 1578 . . 52
4236. — Le Prince de Parme à Philippe II. (Extrait.) Du camp de Bouges, 20 octobre 1578 53
4237. — Ryhove au magistrat d'Ypres. Courtrai, 20 octobre 1578 54
4238. — Lord Burleigh (?) au gouverneur des Marchands Aventuriers. Richmond, 21 octobre 1578 55
4239. — Walsingham à William Davison. Odiham, 21 octobre 1578 56
4240. — Walsingham à William Davison. 21 octobre 1578 59
4241. — William Davison à Walsingham. Anvers, 21 octobre 1578 60
4242. — F. Knollys à lord Burleigh. 21 octobre 1578. 63
4243. — Languet à Auguste, Duc de Saxe. (Extrait.) Cologne, 22 octobre 1578. *ib.*
4244. — Ryhove au magistrat d'Ypres. Courtrai, 23 octobre 1578 64
4245. — Résolutions des États-généraux. 23 octobre 1578 65
4246. — Walsingham à William Davison. Richmond, 24 octobre 1578 . . . *ib.*
4247. — Résolutions des États-généraux. 24 octobre 1578 66
4248. — Lord Burleigh à Walsingham. De sa maison de Théobald, 25 octobre 1578 67
4249. — Walsingham à Rowland York, au camp des États. Richmond, 25 octobre 1578 68

Pages.
4250. — Walsingham au gouverneur des Marchands Aventuriers. 25 octobre 1578 69
4251. — Le Duc Casimir à William Davison. Gand, 25 octobre 1578 . . . 70
4252. — Ryhove à Uutenhove. Courtrai, 25 octobre 1578 . . . . *ib.*
4253. — Walsingham à William Davison. Richmond, 26 octobre 1578 . . . 71
4254. — William Davison à lord Burleigh. 26 octobre 1578 73
4255. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 26 octobre 1578 76
4256. — Obligation de la ville d'Anvers. 27 octobre 1578 78
4257. — Obligation de William Davison remise à Spinola. Anvers, 28 octobre 1578 . . . . *ib.*
4258. — Résolutions des États-généraux. 29 octobre 1578 79
4259. — Emprunts faits à Spinola. Anvers, 30 octobre 1578. (Analyse) . . . *ib.*
4260. — Philippe II à Don Bernardino de Mendoça. (Extraits.) Madrid, fin octobre 1578 80
4261. — Résolutions des États-généraux. Dernier d'octobre 1578 81
4262. — Note de lord Burleigh. Octobre 1578 82
4263. — Les États-généraux à William Davison. 1er novembre 1578 83
4264. — Avis des Pays-Bas. 2 novembre 1578 85
4265. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 2 novembre 1578 86
4266. — Obligation des États-généraux. Anvers, 3 novembre 1578. (Analyse) . 88
4267. — Les États-généraux au Duc Casimir. Anvers, 4 novembre 1578. . . 89
4268. — Don Bernardino de Mendoza . . . Granica, 4 novembre 1578 . . . 90
4269. — Le docteur Wilson à William Davison. Richmond, 4 novembre 1578. 91
4270. — Les États-généraux à la Reine d'Angleterre. Anvers, 5 novembre 1578. 92
4271. — Sir Amyas Poulet à lord Burleigh. 5 novembre 1578 94
4272. — Avis des Pays-Bas. Bruges, vers le 5 novembre 1578 95
4273. — Les États-généraux au magistrat de Gand. Anvers, 5 novembre 1578. 96
4274. — William Davison à Walsingham. Anvers, 5 novembre 1578. . . . 97
4275. — William Davison à H. Killegrew. Anvers, 5 novembre 1578 . . . 99
4276. — William Davison au Comte de Leicester. Anvers, 5 novembre 1578 . 100
4277. — William Davison à lord Burleigh. Anvers, 5 novembre 1578 . . . 102
4278. — William Davison à Walsingham et au docteur Wilson. Anvers, 5 novembre 1578. 103
4279. — Walsingham à William Davison. Richmond, 5 novembre 1578. . . 106
4280. — Le même au même. Richmond, 6 novembre 1578. 108
4281. — Don Bernardino de Mendoça à Alonzo de Curiel. Londres, 6 novembre 1578 111
4282. — Walsingham au Comte de Swartzenberg. Vers le 6 novembre 1578 . *ib.*

Pages.
4283. — Roger Williams au Comte de Leicester. Anvers, 8 novembre 1578 . 114
4284. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 9 novembre 1578 116
4285. — La Reine d'Angleterre au Prince de Parme. Richmond, 10 novembre 1578 119
4286. — Remontrance de William Davison au Duc Casimir. Gand, 10 novembre 1578 120
4287. — Remontrance de William Davison aux magistrats de Gand. 11 novembre 1578 122
4288. — Le docteur Beutterich à Daniel Rogers. Gand, 11 novembre 1578. . 123
4289. — Walsingham à William Davison. Richmond, 11 novembre 1578 . . 126
4290. — Le même au même. Richmond, 12 novembre 1578 128
4291. — Le docteur Wilson à William Davison. Richmond, 13 novembre 1578. 129
4292. — Walsingham à William Davison. Richmond, 13 novembre 1578 . . 131
4293. — Le Duc Casimir à la Reine d'Angleterre. 14 novembre 1578 . . . 132
4294. — Le Duc Casimir au Comte de Leicester. Gand, 14 novembre 1578. .. 133
4295. — ..... à William Davison. Gand, 15 novembre 1578 134
4296. — Instruction pour servir de réponse à la lettre du Duc Casimir. 16 novembre 1578 135
4297. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 16 novembre 1578. . . . 139
4298. — Baptiste Spinola à William Davison. Anvers, 17 novembre 1578 . . 141
4299. — Le même à Walsingham. Anvers, 17 novembre 1578. 142
4300. — William Davison à Walsingham et au docteur Wilson. Bruges, 17 novembre 1578 143
4301. — Points que Cheeke aura à exposer à la Reine d'Angleterre. 17 novembre 1578 (?) 148
4302. — William Davison à Christophe Hatton. Bruges, 18 novembre 1578 . 150
4303. — Don Bernardino de Mendoça à Alonzo de Curiel. Londres, 21 novembre 1578 151
4304. — Le même au même. Londres, 22 novembre 1578 . . . . *ib.*
4305. — J. Ferrières à William Davison. Gand, 22 novembre 1578 152
4306. — William Davison à Walsingham et au docteur Wilson. Bruges, 22 novembre 1578 153
4307. — Jacques Russell à la Reine d'Angleterre. Anvers, 23 novembre 1578 . 154
4308. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 23 novembre 1578 155
4309. — Le Prince d'Orange à William Davison. Termonde, 24 novembre 1578. 157
4310. — William Davison à Walsingham et au docteur Wilson. Bruges, 24 novembre 1578 158
4311. — M. d'Hargenlieu (?) à William Davison. Gand, 25 novembre 1578. . 160

Pages.
4312. — Walsingham à William Davison. Richmond, 27 novembre 1578 . . 161
4313. — La Reine d'Angleterre au Duc Casimir. Richmond, 30 novembre 1578. 162
4314. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 30 novembre 1578. . . . 163
4315. — Avis des Pays-Bas. Novembre 1578 165
4316. — Walsingham au docteur Beutterich (?). Décembre 1578 166
4317. — Walsingham au Duc Casimir. Décembre 1578 167
4318. — Le Comte de Leicester à William Davison. Richmond, 2 décembre 1578 168
4319. — Walsingham à William Davison. Richmond, 2 décembre 1578 . . . 171
4320. — William Davison au Prince de Parme. Anvers, 3 décembre 1578 . . 172
4321. — William Davison aux Secrétaires d'État. Anvers, 3 décembre 1578. . *ib.*
4322. — William Davison à lord Burleigh. Anvers, 3 décembre 1578 . . . 179
4323. — Walsingham à William Davison. Décembre 1578 180
4324. — Benoit Spinola à Walsingham. Londres, 4 décembre 1578 181
4325. — Thomas Wilson à William Davison. Richmond, 8 décembre 1578 . 182
4326. — Les États de Tournai aux États-généraux. Tournai, 9 décembre 1578. 183
4327. — William Davison à lord Burleigh. Anvers, 9 décembre 1578 . . . *ib.*
4328. — William Davison aux Secrétaires d'État. Anvers, 9 décembre 1578 . 184
4329. — Le Comte de Leicester à William Davison. 9 décembre 1578 . . . 187
4330. — Le même à Daniel Rogers. 10 décembre 1578 188
4331. — Instructions à Adolphe de Meetkerke. Anvers, 13 décembre 1578. . 193
4332. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 13 décembre 1578. . . . 195
4333. — William Davison aux Secrétaires d'État. Anvers, 14 décembre 1578 . 197
4334. — Le même à Walsingham. Anvers, 15 décembre 1578 199
4335. — Le Prince d'Orange à William Davison. Gand, 15 décembre 1578. . 200
4336. — Communications. Bruges, 15 décembre 1578 202
4337. — Le Prince d'Orange aux États-généraux. 16 décembre 1578. . . . 203
4338. — Le docteur Beutterich à William Davison. Gand, 16 décembre 1578 . 204
4339. — William Davison à lord Burleigh. Anvers, 17 décembre 1578 . . . 206
4340. — Le Duc Casimir au Comte de Leicester. Gand, 19 décembre 1578. . 208
4341. — Daniel Rogers à Walsingham. Bruges, 20 décembre 1578 . . . . *ib.*
4342. — La Reine d'Angleterre Élisabeth au Roi d'Espagne Philippe II. 20 décembre 1578 212
4343. — William Davison à Walsingham et au docteur Wilson. Anvers, 21 décembre 1578 213
4344. — Jacques Russell à Walsingham. 21 décembre 1578 215
4345. — Jacques de Somere à William Davison. Gand, 21 décembre 1578 . . 217
4346. — Walsingham à William Davison. Richmond, 21 décembre 1578 . . 219

Pages.
4347. — William Davison aux Secrétaires d'État (?). Décembre 1578. . . . 220
4348. — Instruction des États-généraux pour M. de Froidmont allant au Duc d'Alençon. Anvers, 27 décembre 1578. 221
4349. — Le Duc Casimir à Walsingham. Gand, 28 décembre 1578 223
4350. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 28 décembre 1578. . . . 224
4351. — La Reine Élisabeth aux États-généraux. Richmond, 29 décembre 1578. 227
4352. — William Davison à lord Burleigh. Anvers, 29 décembre 1578 . . . 228
4353. — Le même à Walsingham. Anvers, 29 décembre 1578. 229
4354. — Le même aux Secrétaires d'État. Anvers, 29 décembre 1578 . . . 230
4355. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 29 décembre 1578. . . . 233
4356. — Le Comte de Leicester au Duc Jean Casimir. 30 décembre 1578 . . 234
4357. — J. Stokes à William Davison. Bruges, 31 décembre 1578 235
4358. — Le Comte de Leicester à William Davison. 31 décembre 1578. . . 236
4359. — Don Bernardino de Mendoça au Roi Philippe II. (Extrait.) Londres, fin décembre 1578 237
4360. — Le docteur Wilson à William Davison. Richmond, 2 janvier 1579. . 238
4361 — Le Roi d'Espagne Philippe II au magistrat de Bourbourg. 3 janvier 1579 239
4362. — « Celuy que cognoissez » à William Davison. Gand, 4 janvier 1579 . 240
4363. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 4 janvier 1579 242
4364. — Le Prince d'Orange aux États-généraux. Gand, 5 janvier 1579 . . . 245
4365. — Daniel Rogers à Walsingham. Gand, 6 janvier 1579 246
4366. — Les États d'Artois aux États-généraux. 6 janvier 1579. 249
4367. — Jean de Bourgogne, Seigneur de Froidmont, et G. Martini aux députés des États-généraux. Condé, 8 janvier 1579 250
4368. — Daniel Rogers à Walsingham. Gand, 9 janvier 1579 252
4369. — Jean de Bourgogne, Seigneur de Froidmont, et G. Martini aux États-généraux. Condé, 9 janvier 1579 253
4370. — Les États d'Artois aux États-généraux. Arras, 9 janvier 1579 . . . 255
4371. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 10 janvier 1579 . . . . *ib.*
4372. — William Davison à Walsingham. Gand, 10 janvier 1579. 258
4373. — Walsingham à William Davison. Londres, 10 janvier 1579. . . . 261
4374. — Les États-généraux au Comte de Swartzenberg. 10 janvier 1579 . . 262
4375. — Le Duc d'Anjou au Prince d'Orange. Condé, 11 janvier 1579 . . . 262
4376. — Daniel Rogers à Walsingham. Gand, 14 janvier 1579. 263
4377. — M. Lisle Cave à .... Richmond, 15 janvier 1579 266
4378. — William Davison à Walsingham. Gand, 16 janvier 1579. 267
4379. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 17 janvier 1579. 268

Pages.
4380. — La Reine d'Angleterre aux États-généraux. Richmond, 19 janvier 1579. 270
4381. — Walsingham à William Davison. Richmond, 19 janvier 1579 . . . 271
4382. — L. Tomson à William Davison. Richmond, 20 janvier 1579 273
4383. — William Davison à Walsingham. Anvers, 25 janvier 1579 274
4384. — William Davison à lord Burleigh. Anvers, 25 janvier 1579 276
4385. — Le même au Comte de Leicester. Anvers, 25 janvier 1579 277
4386. — Le même à Walsingham et au docteur Wilson. Anvers, 27 janvier 1579. 278
4387. — Le même à Walsingham. Anvers, 1er février 1579. 279
4388. — Walsingham à William Davison. Whitehau, 3 février 1579 280
4389. — Sir Francis Walsingham (?) à . . . . 4 février 1579. 281
4390. — William Davison à . . . . . Anvers, 5 février 1579 282
4391. — Le même à sir C. Hatton. Anvers, 8 février 1579 284
4392. — Valentin de Pardieu, Seigneur de La Motte, au magistrat de Bourbourg. 8 février 1579 286
4393. — Du même au même. 8 février 1579 . . . . *ib.*
4394. — Le Comte de Leicester à William Davison. The Court, 12 février 1579. 287
4395. — William Davison à Walsingham. Anvers, 13 février 1579 288
4396. — Le Comte de Swartzenberg à . . . Anvers, 14 février 1579 292
4397. — Daniel Rogers à Walsingham. Canterbury, 15 février 1579 293
4398. — Le même au même. Douvres, 20 février 1579 294
4399. — Philippe de Lalaing aux États-généraux. 20 février 1579. 295
4400. — Le même aux mêmes. 20 février 1579 296
4401. — L'abbé de Saint-Bernard, le Marquis d'Havré et Adolphe de Meetkerke aux États-généraux. 20 février 1579 . . . . *ib.*
4402. — William Davison à Walsingham. Anvers, 22 février 1579 298
4403. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 22 février 1579. 300
4404. — Charles-Philippe de Croy à l'Archiduc Mathias. Arras, 23 février 1579. 301
4405. — Le Comte de Leicester à William Davison. 26 février 1579 302
4406. — Les détenus de Termonde à William Davison. 28 février 1579. . . 303
4407. — Walsingham à William Davison. Westminster, 28 février 1579 . . 304
4408. — William Davison aux Secrétaires d'État. Anvers, 1er mars 1579 . . 305
4409. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 1er mars 1579 308
4410. — William Davison aux Secrétaires d'État. Anvers, 2 mars 1579 . . . 310
4411. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 3 mars 1579. 311
4412. — Le même au même. Anvers, 8 mars 1579 313
4413. — John Norris au Comte de Leicester. Anvers, 13 mars 1579 315
4414. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 15 mars 1579 316
4415. — William Davison aux Secrétaires d'État. Anvers, 16 mars 1579 . . 318

Pages
4416. — William Davison aux Secrétaires d'État. Anvers, 27 mars 1579. . . 320
4417. — William Davison à lord Burleigh. Anvers, 27 mars 1579. 321
4418. — William Davison au Comte de Leicester. Anvers, 27 mars 1579 . . 322
4419. — Thomas Hatton au Comte de Leicester. Anvers, 28 mars 1579. . . 323
4420. — William Davison au Comte de Leicester. Anvers, mars 1579 . . . 325
4421. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 30 mars 1579 326
4422. — Thomas Hatton au Comte de Leicester. Mars 1579. 327
4423. — La Reine d'Angleterre à ... Mars 1579 329
4424. — William Davison aux Secrétaires d'État. Anvers, 6 avril 1579 . . . 330
4425. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 6 avril 1579. 331
4426. — William Davison à M. Browne. Anvers, 6 avril 1579 333
4427. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 10 avril 1579 334
4428. — Thomas Hatton à lord Burleigh. 12 avril 1579. 336
4429. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 12 avril 1579 338
4430. — William Davison au Comte de Leicester. Anvers, 13 avril 1579 . . 339
4431. — William Davison aux Secrétaires d'État. Anvers, 13 avril 1579 . . 340
4432. — Le Prince de Parme aux États-généraux. Avril 1579 343
4433. — William Davison à Walsingham. Anvers, 10 mai 1579 345
4434. — Les États-généraux à la Reine Élisabeth. Anvers, 22 mai 1579. . . 346
4435. — Jacques de Somere à Walsingham. Anvers, 31 mai 1579. 348
4436. — Avertissements de Christophe Carlile pour Anvers. 5 juin 1579 . . 350
4437. — Jacques de Somere à William Davison. Anvers, 7 juin 1579. . . . 352
4438. — Les magistrats de Bruges au Comte de Leicester. 13 juin 1579. . . 353
4439. — Antoine Gosson à William Davison. Anvers, 13 juin 1579 354
4440. — Thomas Hatton au Comte de Leicester. 14 juin 1579. 355
4441. — Avis d'Anvers et Bruges par lettres des 14 et 15 juin 1579 358
4442. — M. de Villiers à William Davison. Anvers, 20 juin 1579. 359
4443. — Lord John Cobham à lord Burleigh. Anvers, 21 juin 1579 360
4444. — Thomas Hatton au Comte de Leicester. 22 juin 1579. 362
4445. — « Les dernières escriptes en Hollandes ». 22 juin 1579 364
4446. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 25 juin 1579 366
4447. — Thomas Hatton au Comte de Leicester. Juin 1579. 369
4448. — Le même au même. 28 juin 1579 370
4449. — Une lettre à William Davison. Anvers, 3 juillet 1579. 372
4450. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 5 juillet 1579 374
4451. — Jacques de Somere à William Davison. Anvers, 12 juillet 1579 . . 376
4452. — Jacques Russell à Walsingham. 13 juillet 1579. 378
4453. — Charles-Philippe de Croy à William Davison. Anvers, 17 juillet 1579. 380

Pages.
4454. — M. Heinin à William Davison. Anvers, 19 juillet 1579 381
4455. — Thomas Hatton au Comte de Leicester. 20 juillet 1579 382
4456. — Les Maîtres, Échevins et le Conseil de Malines à Walsingham. 20 juillet 1579 383
4457. — Jacques Russell à Walsingham. Bruges, 23 juillet 1579 384
4458. — H... B... à William Davison. Anvers, 26 juillet 1579 386
4459. — Jacques Russell à Walsingham. Bruges, 28 juillet 1579 388
4460. — Le même au même. Bruges, 3 août 1579 391
4461. — Mémoire du Prince d'Orange à la ville de Gand. 15 août 1579. . . 393
4462. — G. Gilpin à Laurence Thompson, secrétaire de Walsingham. Anvers, 16 août 1579 396
4463. — Jacques de Somere à William Davison. Anvers, 16 août 1579 . . . 397
4464. — An. Gosson de Wamin à William Davison. Anvers, 22 août 1579. . 399
4465. — John Norris à M. Dannet. Anvers, 13 septembre 1579 400
4466. — M. de Villiers à William Davison. Bruges, 13 septembre 1579. . . 401
4467. — .... à Gilpin. Cologne, 17 septembre 1579. 402
4468. — Adrien van Conixloo à Arthur Attey, secrétaire du Comte de Leicester. Anvers, 18 septembre 1579 405
4469. — Charles de Beaulieu à William Davison. Gand, 2 octobre 1579. . . *ib.*
4470. — Conférence de Westminster au sujet du mariage projeté de la Reine Élisabeth avec le duc d'Anjou. 4 et 6 octobre 1579. 407
4471. — M. de Villiers à William Davison. Anvers, 5 octobre 1579 412
4472. — Instructions pour le docteur Wilson. 15 octobre 1579. 413
4473. — L'Archiduc Mathias à Walsingham. Anvers, 16 octobre 1579 . . . 416
4474. — M. de Villiers à William Davison. Anvers, 17 octobre 1579 417
4475. — Christophe Hodderdoun à .... Anvers, 21 octobre et 1er novembre 1579 418
4476. — Adrien van Conixloo à Arthur Attey, secrétaire du Comte de Leicester. Anvers, 24 octobre 1579 419
4477. — M. de Villiers à William Davison. Anvers, 25 octobre 1579. . . . 421
4478. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 28 octobre 1579 . . . . *ib.*
4479. — M. de Villiers à William Davison. Anvers, 14 novembre 1579 . . . 423
4480. — G. Gilpin à Walsingham. Anvers, 15 novembre 1579. 424
4481. — ...... à William Pelham. Londres, 16 novembre 1579 426
4482. — Jacques Russell à Walsingham. De Verny, 17 novembre 1579 . . . 428
4483. — G. Gilpin à William Davison. Anvers, 22 novembre 1579 430
4484. — M. de Villiers à William Davison. Anvers, 22 novembre 1579 . . . 432
4485. — Le même au même. Anvers, 25 novembre 1579 433

Pages.

4486. — La Reine d'Angleterre aux États-généraux. Greenwich, 25 novembre 1579 434
4487. — G. Gilpin à Walsingham. Anvers, 29 novembre 1579. 435
4488. — M. de Villiers à William Davison. Anvers, 19 décembre 1579 . . . 438
4489. — Le Duc d'Anjou à la Reine d'Angleterre. Château-Thierry, 1er décembre 1579. 439
4490. — Le Duc de Parme à . . . . . Décembre 1579 (?) 440
4491. — M. Heinin à William Davison. Anvers, 22 décembre 1579 442
4492. — Jacques Russell à Walsingham. Anvers, 27 décembre 1579. . . . 443
4493. — Baudouin de Gavre, seigneur d'Incy, gouverneur et capitaine du château de Cambrai, aux États-généraux. Cambrai, 31 décembre 1579 445

FIN DU TOME XI.

CORRECTIONS

Page 117, ligne 13, *au lieu de :* d'Argent-Lien, *lisez :* d'Argentlieu.
Page 121, ligne 33, *au lieu de :* qui soni, *lisez :* qui sont.
Page 163, ligne 13, *au lieu de :* Novelles, *lisez :* Nouvelles.
Page 189, ligne 26, *au lieu de :* ond, *lisez :* and.
Page 192, ligne 7, *au lieu de :* therely, *lisez :* thereby.
Page 192, ligne 14, *au lieu de :* pernitions, *lisez :* pernicious.
Page 215, ligne 31, *au lieu de :* Don Juan, *lisez :* Prince de Parme.
Page 258, ligne 9, *au lieu de :* La Dien, *lisez :* ladieu.
Page 271, ligne 8, *au lieu de :* neus, *lisez :* nous.
Page 275, ligne 28, *au lieu de :* toudinge ... procedinge, *lisez :* touchinge .. procedinge.
Page 308, ligne 17, *au lieu de :* Duc d'Alençon, *lisez :* Prince d'Orange.
Page 319, ligne 9, *au lieu de :* sedicions, *lisez :* sedicious.
Page 328, ligne 30, *au lieu de :* ouly, *lisez :* only.
Page 332, ligne 13, *au lieu de :* may, *lisez :* moy.
Page 346, ligne 27, *au lieu de :* Palao, *lisez :* Palavicino.
Page 367, ligne 32, *au lieu de :* par, *lisez :* pour.
Page 377, ligne 36, *au lieu de :* Éeossais, *lisez :* Écossais.
Page 394, ligne 24, *au lieu de :* vouldra on, *lisez :* vouldra ou.